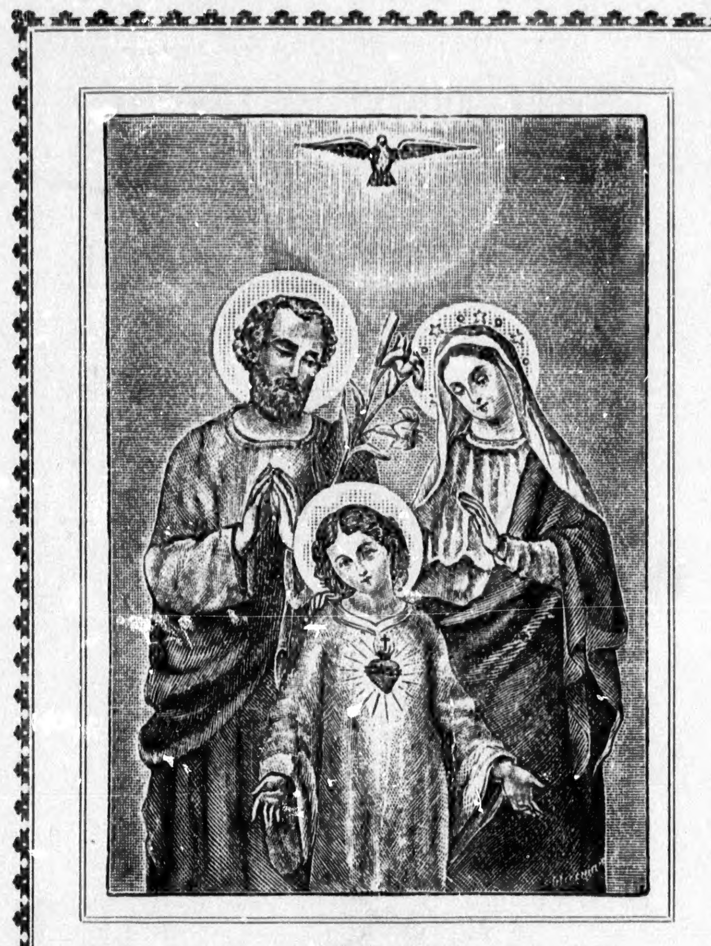
NOTES
D'UN CATÉCHISTE.



SAINTE FAMILLE

NOTES D'UN CATÉCHISTE

OU

COURT COMMENTAIRE LITTÉRAL

SUR

LE CATÉCHISME

DES

PROVINCES ECCLÉSIASTIQUES

DE

QUÉBEC, MONTRÉAL, OTTAWA,

PAR UN PRÊTRE DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL.

Etre utile à tous.

L. J. C.

MONTRÉAL

CADIEUX & DEROME.

1897

Vu le rapport très favorable d'un théologien, chargé par nous d'examiner l'ouvrage intitulé " Notes d'un Catéchiste ", nous permettons volontiers l'impression du dit ouvrage, et le recommandons aux prêtres et aux fidèles de notre diocèse.

✠ PAUL, *arch. de Montréal.*

Archevêché de Montréal, le 15 *août* 1897.

AVANT-PROPOS.

> " Un bon catéchiste est plus utile dans une paroisse qu'un grand prédicateur."
> HAMON.

LE CATECHISME.

" L'Œuvre des Catéchismes, c'est une *œuvre* et une grande œuvre... *Faire le catéchisme*, c'est-à-dire faire l'œuvre du Catéchisme, n'est pas seulement apprendre et expliquer aux enfants la lettre du catéchisme ; c'est cela, mais bien plus que cela. **Faire le Catéchisme**

" Entendu et pratiqué comme il doit l'être, le Catéchisme est à la fois l'*Instruction* et l'*Education chrétienne de l'âme*.

" Education et instruction sont deux choses très distinctes : **Instruction et Education**

" L'*éducation*, c'est le but à atteindre, l'œuvre même à accomplir ; l'*instruction* n'est qu'un des principaux moyens.

" L'*instruction* pourvoit l'esprit de certaines connaissances ; l'*éducation* élève l'âme tout entière.

" L'*instruction* ne s'adresse qu'à l'intelligence ; l'*éducation* forme tout à la fois l'intelligence, le cœur, le caractère, la conscience des enfants.

" *Faire le catéchisme* n'est donc pas seulement enseigner aux enfants le christianisme ; c'est les élever dans le christianisme."

Culture du cœur

Saint-Marc Girardin constatait en termes très nets le défaut de certains éducateurs de son temps, et aussi du nôtre : " Vous instruisez, disait-il, mais vous n'élevez pas ; vous cultivez l'esprit, mais non le cœur.

" *Cultiver le cœur des enfants*, qu'est-ce dire ? C'est élever les enfants dans l'innocence et la sagesse chrétienne, dans la lumière et la grâce des vertus évangéliques, dans la crainte et l'amour de Dieu ; c'est préparer en eux l'éternelle vie, en élevant et sanctifiant leur vie présente.

" A l'enseignement qu'on leur donne et qui les instruit, il faut ajouter des exhortations qui les touchent, des exemples qui les persuadent, des pratiques qui leur plaisent, des exercices pieux qui les améliorent.

" Ainsi, on peut le dire, il y a trois degrés dans l'Œuvre du Catéchisme : il y a le catéchisme *récité*, le catéchisme *expliqué*, et puis le catéchisme *pratiqué*. La récitation sans l'explication n'est presque rien ; la récitation et l'explication sans la pratique, ce n'est guère plus ; car c'est la *pratique* qui seule sauve les âmes, c'est la *pratique* qui seule fait des chrétiens."

Exemple de S. François de Sales

Le P. de la Rivière, dans son enfance, avait assisté aux catéchismes faits par saint François de Sales. Or, voici le naïf et touchant tableau qu'il a fait de la méthode catéchistique du saint Docteur :

" Tous les jours de Dimanches, l'heure de midi étant
" sonnée, vous eussiez vu marcher par les rues un jeune
" homme, vêtu d'une espèce de cotte d'armes bleue, sur
" le devant de laquelle était le saint nom de Jésus en
" caractères d'or ; ce héraut sonnait une clochette, et
" allait par les rues criant d'une voix haute et sonore :
" *Venez à la Doctrine chrétienne, on vous y enseignera le*
" *chemin du Paradis.*

" Alors, continue le Père, tous s'assemblaient en la " chapelle aux places destinées ; et aussitôt que le Caté- " chiste avait fléchi le genou devant l'autel, deux " chantres, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche enton- " naient avec un chant mélodieux l'hymne du Saint- " Esprit. La prière étant dite, le prêtre se mettait en " chaire, et les enfants sur des bancs, d'un côté les " garçons, et les filles de l'autre, récitaient par manière " d'interrogation et de réponse, quelque partie du *Caté- " chisme de Bellarmin*, qu'en après le Catéchiste tâchait " d'expliquer plus amplement et avec le plus de facilité " qu'il lui était possible, levant les difficultés et les " doutes ; même bien souvent interrogeant et faisant " redire ce qui avait été expliqué, et le faisant prouver " par des exemples.

" Toutes fois et quantes les enfants ou les filles réci- " taient ou répondaient pertinemment à ses demandes, " il leur donnait des images, des médailles bénites, des " chapelets, des petits livres de prières et autres choses " semblables, qu'il portait toujours avec soi, pour les " récompenser.

" J'ai eu l'honneur de participer à ce bénit catéchisme ; " oncques ne vis pareil spectacle. Cet aimable et vrai- " ment bon père était assis sur un trône de quelques " cinq degrés ; toute l'armée enfantine l'environnait... " C'était un contentement non pareil d'ouïr combien " familièrement il exposait les rudiments de notre foi ; " à chaque propos les riches comparaisons lui nais- " saient en la bouche pour s'exprimer ; *il regardait son " petit monde et son petit monde le regardait* ; il se rendait " enfant avec eux, pour former en eux l'homme inté- " rieur et l'homme parfait selon Jésus-Christ. "

DISCIPLINE DU CATÉCHISME.

Local I. Avant de commencer le premier catéchisme, il faut s'occuper soigneusement de l'organisation de ces réunions d'enfants. Il faut d'abord un local convenable, c'est-à-dire une chapelle propre et ornée de nature à inspirer aux enfants une piété douce et recueillie.

Placement II. Le placement des enfants peut être fait d'avance, ou le jour même de l'ouverture du catéchisme : dans ce dernier cas, il faut procéder avec rapidité et sans confusion ; par une tenue digne et grave, le Directeur du catéchisme doit maintenir dans l'ordre et le silence les enfants qui chercheraient à se dissiper.

Le bon Catéchiste III. Dans les rapports avec les enfants, il ne faut être ni trop sévère ni trop indulgent. Par *trop de sévérité*, comme parler habituellement d'un ton dur et menaçant, imposer des punitions dures et humiliantes pour des fautes légères, on s'expose à rendre ses instructions infructueuses en s'aliénant la confiance des enfants.

Le grand talent du catéchiste est de savoir se faire *aimer* et *respecter* des enfants, d'éviter soigneusement les extrêmes, d'avoir une gravité constante, une fermeté bien réglée, une douceur toujours égale et sans faiblesse.

Le saint Catéchiste IV. Un catéchiste doit s'efforcer de vivre le plus saintement qu'il lui sera possible, pour mériter de Dieu la grâce de catéchiste.

Il doit demander à Dieu cette grâce par ses prières, ses communions et ses autres bonnes œuvres, afin de s'acquitter de son emploi en la manière que Dieu demande de lui, dans toute l'étendue de ses vues sur lui et sur ceux auxquels il fait le catéchisme.

PRIÈRES AVANT ET APRÈS LE CATÉCHISME.

Avis au Catéchiste

Toutes les séances doivent commencer et finir par une prière, que le Catéchiste prononcera lui-même lentement, d'un ton de voix qui exprime ses convictions intimes.

Pater et Ave

Dans sa méthode pratique, Mgr de Belley désigne l'Oraison dominicale et la Salutation angélique, préférablement à tout autre prière, " parce qu'il faut, dit-il, accoutumer les enfants à regarder ces formules comme les plus excellentes de toutes les prières, et qu'il faut aussi les accoutumer à les réciter posément et avec intelligence ; il est utile pour cela de les leur expliquer brièvement, et d'en faire apercevoir le sens admirable."

Voici cependant quelques formules, dont le Catéchiste pourra se servir, au moins de temps en temps, afin de varier et de relever davantage l'attention des enfants.

Invocation au Saint-Esprit.

Avant le Catéchisme

Venez, Esprit-Saint ; remplissez les cœurs de vos fidèles, et allumez en eux le feu de votre amour.

℣.—Envoyez votre Esprit, et tout sera créé.
℟.—Et vous renouvellerez la face de la terre.

PRIONS

O Dieu, qui avez instruit les cœurs de vos fidèles par la lumière du Saint-Esprit, donnez-nous par ce même Esprit la connaissance et l'amour de la justice ; et faites qu'il nous remplisse toujours de ses divines consolations. Par N.-S. J.-C.

℟.—Ainsi soit-il.

Prière à Jésus Enfant.

Avant le Catéchisme

Divin Jésus qui, à l'âge de douze ans, dans le temple de Jérusalem, avez étonné et ravi les docteurs de la loi par votre science et votre sagesse divines, enseignez-moi tout ce que je dois croire et pratiquer. Pendant

que le prêtre m'instruira et que sa parole retentira à mon oreille, parlez vous-même à mon esprit et à mon cœur. Gravez si profondément votre divine parole dans ma mémoire, que jamais je ne l'oublie et que chaque jour je la mette en pratique. Aimable et bon Jésus, je vous demande la science religieuse, afin que je puisse mieux remplir mes devoirs en apprenant à mieux les connaître. Conservez, augmentez en moi la grâce que vous avez répandue dans mon âme ; faites que par une vie toute chrétienne, répondant aux engagements de mon baptême, j'obtienne enfin l'héritage que vous avez promis à vos enfants dans le ciel. Ainsi soit-il.

Cantique : *Venez, Esprit-Saint....*

Prière à Jésus-Christ.

Après le Catéchisme

O divin Jésus, qui avez daigné vous faire enfant pour nous ! O vous qui avez toujours eu tant de bonté pour les enfants, qui daigniez les bénir et les embrasser, daignez nous bénir aussi ; faites que, profitant des saintes leçons que nous venons d'entendre, nous ayons toujours la douceur et la candeur de l'enfance, sans en avoir la légèreté et les défauts. Faites qu'imitant votre sainte Enfance, nous croissions de jour en jour en science et en sagesse devant Dieu et devant les hommes, afin de régner éternellement avec vous dans le ciel. Ainsi soit-il.

Consécration à la Sainte Vierge.

Après le Catéchisme

O très Sainte Vierge Marie, prenez-nous sous votre maternelle protection ; gravez dans nos cœurs toutes les instructions que nous entendons ; obtenez-nous la grâce d'en recueillir des fruits abondants, afin que conformant notre conduite aux enseignements religieux que nous recevons, nous devenions dignes de vous glorifier, vous et votre divin Fils Jésus, maintenant sur la terre, et un jour dans le Ciel. Ainsi soit-il.

Cantique : *Nous vous invoquons tous....*

OUVERTURE DU CATÉCHISME.

Après avoir placé les enfants, il importe beaucoup de profiter des bonnes dispositions qu'ils apportent ordinairement, la première fois qu'ils assistent au Catéchisme, pour leur en donner une grande idée. Avis au Catéchiste

“ Dans cette première séance, dit Mgr de Belley, le Catéchiste ne doit être occupé qu'à faire aimer le catéchisme, à en faire sentir l'importance. Il pourra parler un peu plus lui-même dans cette séance que dans les autres, afin d'attirer davantage l'attention des enfants. Il doit éviter de les gronder ; il pourrait même ne pas relever quelques légèretés qui se commettraient et qui seraient peu aperçues ; toutefois si une faute était publique et avait attiré l'attention générale, il faudrait reprendre le coupable d'une manière sérieuse, mais toujours sans se fâcher. ” La première séance

Le Catéchisme.

Bien chers enfants,

Le Catéchisme est donc commencé, et bien commencé ; je vous félicite de votre bonne *tenue :* j'espère que vous continuerez à être fidèles au silence, et que votre conduite sera irréprochable. Avis sur le Catéchisme

Vous aimerez, chers enfants, à assister au catéchisme ; à la longue, vous en apprécierez de plus en plus les avantages.

Au catéchisme, vous apprendrez la plus belle, la plus importante de toutes les sciences ; vous apprendrez à connaître et à pratiquer notre sainte religion, et ainsi à mériter un bonheur éternel.

Heureux l'enfant qui, comme vous, a la facilité de s'instruire, et cherche à en profiter ; que d'enfants sont privés de ces avantages !

Heureux donc l'enfant docile qui, assidu aux instructions du Catéchisme, en apprend fidèlement les leçons, grave dans sa L'enfant instruit

mémoire tout ce qu'il entend, et se conduit d'après les maximes chrétiennes ! Cet enfant est estimé de tout le monde ; il est la joie de ses parents et de ses maîtres ; il est content de lui-même : il se prépare un bon avenir ; et ce qui vaut encore mille fois davantage, il aime Dieu et il en est aimé.

L'enfant ignorant — Voyez au contraire le sort d'un enfant ignorant et dissipé : il est presque toujours vicieux et deviendra bientôt libertin ! Il vivra sans foi, ni loi ; méprisé de tout le monde, déshonneur quelquefois de sa famille, trop souvent un triste sujet : et à sa mort, quelle récompense recevra-t-il de Dieu ?

Voilà la fin tout opposée de deux enfants : l'un est docile et pratique la morale qui lui est enseignée, dès son enfance ou sa jeunesse, au Catéchisme ; l'autre est paresseux, indocile et ne faisant presque pas de cas des instructions qui lui sont prodiguées.

Conclusion — Rappelez-vous souvent le bon proverbe : " *Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait* ! " Profitez donc de votre jeunesse, pour vous instruire, vous former et acquérir de bonnes habitudes qui dureront toute votre vie.

Questions — A......Un enfant doit-il aimer à assister au Catéchisme ? *Oui.*— Pourquoi ? *Parcequ'il y apprend la science la plus importante...*

B... Quel sera le sort d'un enfant docile aux instructions du Catéchisme, et celui d'un enfant qui ne profite pas des leçons qui lui sont données ? *L'un est aimé...* ; *l'autre finit mal...*

C... Que signifie le proverbe : *Si jeunesse savait...* ?

Règlement du Catéchisme.

Avis — Sans plus tarder, chers enfants, je vais vous lire le *Règlement du Catéchisme*, afin que vous l'observiez dès le début.

Jour et heure — Article 1er. Le catéchisme aura lieu une fois par semaine, tel jour, à... heures précises. Tous les enfants doivent être rendus, environ cinq minutes d'avance ; ils s'assoient en arrivant à leur place.

Propreté

Art. 2. Les enfants doivent assister au Catéchisme avec des habits convenables; ils veilleront à conserver la chapelle propre, en évitant d'y entrer avec des chaussures pleines de boue ; ils éviteront de cracher à terre, et d'y jeter aucun morceau de papier.

Signaux

Art. 3. A l'heure précise, un signal avertit de se lever, un second de se mettre à genoux ; on se lève et on se met à genoux en faisant le moins de bruit possible.

Prière

Art. 4. On fait lentement et dévotement le signe de la croix ; on répond pieusement à la prière, après avoir fait le signe de la croix ; enfin, on attend toujours le signal pour se lever.

Cantiques

Art. 5. On ne s'assoit pas pendant le chant du cantique, parce que le cantique est une véritable prière ; il faut donc chanter pieusement, avec modestie, et non machinalement, d'une manière désagréable et sans attention ; il faut s'appliquer à saisir le sens des cantiques et à mettre dans son cœur les dispositions qu'ils expriment.

Avis et répétition

Art. 6. Après le cantique, on s'assoit au signal donné, sans faire du bruit, sans causer ; aussitôt, le directeur donne des avis et rend compte des analyses, s'il y en a ; puis, commence le jeu des bons points, c'est-à-dire qu'on répète rapidement la leçon précédente avec les principales explications qui en avaient été données ; les élèves qui répondent très bien gagnent des bons points.

Bons points

Art. 7. On gagne un ou deux points par une bonne réponse à une question difficile, et aussi, quand on récite sans faute et sans hésitation une leçon du Catéchisme ; cinq points valent une image ou gravure.

Manière de répondre

Art. 8. Quand on répond, ou quand on récite, l'enfant interrogé se tient debout, les mains croisées ; il commence par faire pieusement le signe de la croix ; puis, il répond à haute et intelligible voix.

Analyses

Art. 9. Après le jeu des bons points, on rend compte des diligences ou *analyses* : les *analyses* sont des comptes rendus écrits, plus ou moins développés, des instruc-

tions du Catéchisme. Les analyses sont corrigées par le Directeur et reçoivent de lui, selon leur valeur, un cachet de couleur diverse : or, bleu, rouge, vert.

Evangile ART. 10. Les enfants, qui ont la bonne volonté d'apprendre l'Evangile et peuvent le réciter chaque semaine, auront droit à un prix d'Evangile à la fin de l'année.

Moment de repos ART. 11. Après la récitation et l'explication succinte de l'Evangile, les élèves se lèvent au signal donné, et chantent encore debout un cantique. (Moment de détente pour les enfants et de repos pour le Directeur.)

Instruction ART. 12. Après ce cantique, commence l'instruction ou explication de la leçon que les enfants ont apprise et qui vient d'être récitée.

Résolution ART. 13. A la fin du Catéchisme, on prend quelque bonne résolution, à pratiquer durant la semaine ; on l'écrit à la fin de l'analyse, et, à la réunion suivante, le Directeur en demande compte à plusieurs.

Cantique et prière ART. 14. Enfin un cantique, chanté debout ; après deux strophes, on fait la prière ; le cantique continuera après la prière et pendant la sortie des enfants.

Sortie ART. 15. Les enfants sortent de la chapelle, sans causer, sans bruit, sans dissipation ; mais recueillis, réfléchissant à ce qu'ils ont entendu et appris au Catéchisme ; arrivés dans leur famille, ils doivent être capables de répondre sur ce qui leur a été dit.

NOTA.—Il peut y avoir quelque chose à ajouter à ce règlement, selon que l'on a affaire aux enfants préparants à la première Communion, ou à des enfants du Catéchisme de Persévérance.

Questions A...... Combien y a-t-il d'articles dans le règlement ? *Quinze.*— A quelle heure commencera toujours le catéchisme ? — Quel jour ?

B...... Qu'appelle-t-on jeu de bons points ? *La répétition...* — Quelle sera la récompense des enfants qui apprendront l'Evangile ?...

C...... Quelle sera la récompense de ceux qui feront des analyses ?... *Des cachets de diverses couleurs... et un prix à la fin de l'année.*

Les analyses

Bien chers enfants,

Analyses du Catéchisme — Je sais que les enfants ne sont pas tous capables de faire des analyses, surtout d'excellentes analyses : ceux qui savent à peine écrire ne peuvent point réussir à rédiger des explications de catéchisme ; mais les enfants qui sont déjà assez avancés, et qui dans leur classe font déjà l'analyse *grammaticale* ou même l'analyse *logique*, ceux-là peuvent faire l'analyse *catéchistique*.

Facilité — Si vous vouliez faire une analyse grammaticale, vous prendriez *tous* les mots de la phrase, les articles, les noms, les prénoms, etc... pour les écrire tous à la marge de votre cahier ou d'une feuille de papier ; au contraire dans l'analyse catéchistique, il faut prendre seulement *quelques* mots, ceux qui sont importants et auquel se rattachent les explications données. Les mots vous les trouverez dans le texte même du Catéchisme, que je vous expliquerai littéralement. En regard du mot à analyser, vous placerez tout ce que vous savez, tout ce que vous avez retenu ou appris.

Rédaction — C'est afin de vous faciliter ce travail que l'on vous invite à prendre quelques notes au crayon, de manière à pouvoir les rédiger ensuite proprement sur des feuilles détachées ou dans des cahiers bons à conserver.

Ces analyses devront être remises au plus tard dans trois jours, afin qu'on puisse les examiner, leur donner les cachets qu'elles méritent et en rendre compte au catéchisme suivant.

Avantages — Les analyses vous seront de la plus grande utilité : d'abord elles contribueront à graver davantage dans votre mémoire les instructions que vous recevrez : on retient beaucoup mieux ce que l'on a soi-même écrit. Enfin, ce sera un excellent exercice de style qui, même au point de vue littéraire, vous sera très profitable en vous donnant l'occasion d'exprimer clairement votre pensée.

Questions — A...... Tous les enfants sont-ils capables de faire des analyses ? ...... —Quelle différence voyez-vous entre l'analyse grammaticale et l'analyse catéchistique ?

B......Où trouverez-vous tous les mots analyser ?...—Sur quoi écrirez-vous votre analyse ?......

C...... Qui corrigera ces feuilles ou ces cahiers ? —Quelle utilité en retirent les enfants ?

L'Evangile.

Avis sur l'Evangile

Dans toutes nos réunions, chers enfants, la récitation et l'explication de l'Evangile auront une place importante : au fond le catéchisme n'est que le développement de l'Evangile, l'Evangile mis sous une autre forme. Donc, tous les enfants apprendront l'Evangile du dimanche.

Excellence

L'Evangile, c'est le plus excellent de tous les livres, puisque tous les mots en ont été écrits sous la dictée du Saint-Esprit : l'Ecriture Sainte seule est inspirée, tous les autres livres ne sont composés que par des hommes.

De plus, le livre des Evangiles est l'abrégé de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ : on y trouve une partie des paroles et des actions de notre divin Sauveur.—Autrefois on gardait, dans le tabernacle, le livre des Evangiles, à côté du Saint Sacrement.

Pratique des premiers chrétiens

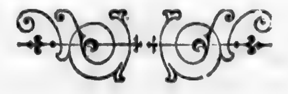
Après la Sainte Eucharistie, rien n'est plus digne de notre respect et de notre amour que l'Evangile. Les premiers chrétiens le portaient toujours avec eux ; ils le lisaient souvent ; ils prenaient plaisir à le réciter par cœur, persuadés qu'une âme, remplie des saintes vérités qu'il contient, ne consentirait point à offenser Dieu. Saint Jérôme voulait qu'on le fît apprendre aux enfants dès l'âge de sept ans, afin de nourrir de bonne heure leur jeune esprit des pieuses leçons que Jésus-Christ nous a données.

Questions

A...... Qu'est-ce que les enfants apprendront et réciteront au Catéchisme ? *L'Evangile du dimanche*...... — L'Evangile est-il un livre bien excellent ? *Il est le seul inspiré*......

B...... Que contient l'Evangile ? *Une partie de la vie* .....—Que faisaient les premiers chrétiens ? *Ils le portaient*......

C...... Que voulait saint Jérôme ? *Que les enfants dès l'âge de*......



LE CATÉCHISME DE QUÉBEC.

Bien chers enfants,

Le titre lui-même — Avant d'expliquer en détail le texte, c'est-à-dire presque chaque mot de ce livre excellent qu'on appelle catéchisme, nous allons commencer par le *titre* lui-même ; vous verrez combien ce titre renferme de notions utiles.

Rappelons d'abord que ce catéchisme *fut approuvé*, le 20 avril 1888, par les Archevêques et Evêques des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa. En conséquence, nous devons recevoir avec confiance et vénération ce livre, approuvé et prescrit par Nos Seigneurs les Evêques, nos Pères dans la foi.

Etymologie — **Le Catéchisme...** Le mot *catéchisme* vient d'un mot grec, qui signifie instruction *orale* ou de vive voix.

Discipline ancienne — Autrefois, et cette discipline est encore aujourd'hui en vigueur, on ne conferait le sacrement de Baptême aux grandes personnes ou adultes, qu'après leur avoir enseigné les principaux points de la religion chrétienne : ces personnes étaient appelées *catéchumènes:* le temps que durait l'épreuve du *catéchuménat* était comme un noviciat. Le jour du Baptême étant venu, on amenait les *catéchumènes* au baptistère : on les faisait renoncer au démon et à ses œuvres, on les interrogeait sur la foi, et ils répondaient en récitant le Symbole.

Définition — *Catéchisme* désigne donc deux choses : 1° *une instruction* courte, familière, par demandes et réponses, que l'on donne aux enfants. 2° Le *livre* lui-même, qui contient cette instruction.

On appelle *catéchiste*, le prêtre ou l'ecclésiastique chargé d'enseigner le catéchisme. On disait autrefois *catéchète* au lieu de *catéchiste*, comme on disait *catéchèse* au lieu de *catéchisme*. — La fonction de catéchète était regardée comme très importante Origène fut longtemps catéchète à Alexandrie.

Espèces

Il y a deux sortes de catéchismes : le catéchisme de première Communion, et le catéchisme de Persévérance.

Au catéchisme de première Communion, les enfants reçoivent des instructions simples, faciles à comprendre, et en rapport avec leur préparation à la première Communion.

Au catéchisme de Persévérance, les instructions sont plus relevées plus développées, et en rapport avec les besoins actuels et futurs des enfants. Le lait suffit à un enfant ; une nourriture plus solide lui est nécessaire, à mesure qu'il grandit.

Catéchisme et Sermon

Aux grandes personnes il faut des instructions encore plus relevées, pour les instruire davantage de la religion et de leurs obligations dans la vie : c'est ce qu'on fait dans *les sermons.*

Le sermon est la même chose que le catéchisme, *quant au fond*, puisque c'est la *même doctrine* de Jésus-Christ que l'on y explique : toute la différence est dans la manière de l'exposer. Dans le sermon le prêtre parle à des personnes instruites, auxquelles il doit tenir un langage plus relevé, tandisque au catéchisme il s'adresse à des enfants, à qui il doit parler un langage plus familier, comme un père au milieu de ses enfants.

De plus, au sermon, le prêtre parle seul, tandisque au catéchisme le prêtre interroge les enfants, et les enfants répondent. Par ce moyen, le prêtre s'assure si les enfants comprennent, s'ils sont attentifs ; enfin, c'est la meilleure méthode pour instruire les enfants, à qui il faut, dit la Sainte Ecriture, *rompre le pain de la parole de Dieu :* la parole divine est comme un pain qu'il faut partager, couper en morceaux, afin de pouvoir le leur donner à manger.

Conclusion

C'est donc pour ce motif que le catéchisme est morcelé, distribué en chapitres, avec un grand nombre de demandes et de réponses.

Dans le Catéchisme de Québec, il y a 38 leçons et 508 questions.

Questions

A... Que signifie le mot Catéchisme ? *Catéchumène ? Catéchiste ?*

B... Combien d'espèces de Catéchismes ?—Ressemblance et différence entre le sermon et le Catéchisme ?

C... Pourquoi le Catéchisme est-il par demandes et par réponses ? Combien de leçons et de questions dans le Catéchisme de Québec ?

Catéchisme de Québec

Le Catéchisme de Québec. Ce titre *Catéchisme de Québec* ne veut pas dire que le Catéchisme de Québec soit différent, *quant au fond*, des Catéchismes en usage dans les autres pays.

La doctrine catholique en effet est toujours et partout la même, quoique *la forme*, la manière d'exposer les vérités chrétiennes puisse varier selon les temps et les lieux : c'est ainsi qu'il y a dans le monde presque autant de catéchismes différents qu'il y a de provinces ecclésiastiques ou de diocèses.

Le titre *Catéchisme de Québec* désigne donc le manuel en usage dans la province civile de Québec.

Historique

En 1851, le premier concile provincial de Québec adopta un seul et même catéchisme pour tous les diocèses de la province, afin que les enfants ou les personnes qui changeraient de domicile trouvassent le même texte dans toute la province.

En Amérique, quelques années plus tard, le troisième concile plénier de Baltimore prépara, pour les fidèles des Etats-Unis, un catéchisme en anglais, que son Eminence le cardinal Gibbons approuva et prescrivit, le 6 avril 1885.

Ce catéchisme ayant été traduit en français et considérablement développé, il plût à nos Seigneurs les Archevêques et Evêques de le substituer à l'ancien catéchisme de 1851 ; il fut approuvé par eux, le 20 juin 1888, et prescrit par son Eminence le cardinal Taschereau, le 15 mai 1894.

Questions

A... Le C. de Québec diffère-t-il du Catéchisme des autres pays ?

B... Que fit le premier concile provincial de Québec ?—Le troisième concile plénier de Baltimore ?

C... Quand et par qui a été approuvé et prescrit le présent catéchisme de Québec ?

Division du Catéchisme de Québec

Comme le Catéchisme de Baltimore et autres, celui de Québec divise la doctrine chrétienne en trois parties : le Symbole des Apôtres, les Sacrements et les Commandements.

Le Symbole des Apôtres comprend les vérités qui se rapportent à la Foi. Les Sacrements et la Prière se rattachent à l'Espérance.

Les Commandements sont la loi, dont l'observation est garantie par la Charité.

La première partie comprend donc l'ensemble des vérités qu'il faut croire : c'est le *Dogme*. (ch. I-XII).

La seconde partie traite des moyens de sanctification qui nous sont nécessaires pour atteindre notre fin surnaturelle : c'est le *Culte*. (ch. XIII-XXVIII).

La troisième partie renferme les préceptes divins et ecclésiastiques qu'il faut observer : c'est la *Morale*. (ch. XXIX-XXXVI).

Chacune de ces trois parties a un chapitre préliminaire, lui servant d'introduction : ce sont les chapitres I, XIII, XXIX.

Un chapitre, traitant des fins dernières, sert de *conclusion* générale, et indique la *sanction* réservée à l'homme après cette vie ; c'est le chapitre XXXVII.

Enfin, sous forme d'*appendice pratique*, a été ajoutée une leçon sur les exercices de la vie chrétienne. (ch. XXXVIII).

Telle est la division générale du Catéchisme de Québec.

Questions **A...** Combien de parties dans le Catéchisme de Québec ?— Chaque partie a-t-elle un chapitre préliminaire ?

B... Qu'appellez-vous Dogme ? Culte ? Morale ?—Que renferment les deux derniers chapitres ?

CHAPITRE PREMIER

DE LA FIN DE L'HOMME.

Avis au Catéchiste Certains Catéchistes se contentent quelquefois d'effleurer les questions de l'origine et de la fin de l'homme ; n'est-ce pas à tort ? Ces deux questions sont capitales ; elles forment comme les pôles de la vie humaine, les deux pivots sur lesquels roule l'existence de l'humanité. On ne saurait donc trop les approfondir, y revenir trop souvent. — Conjurez l'Esprit-Saint de vous montrer clairement ces grandes vérités : on n'en parle bien que lorsqu'on les a vivement senties.

Avis aux enfants Ce chapitre sert de préambule et d'*introduction* au Catéchisme : c'est un sommaire de bien des questions qui, si elles n'étaient trai-

tées au début, entraveraient la suite des leçons. — Ces questions du reste sont fondamentales et extrêmement importantes ; de sorte qu'il ne sera pas superflu de les rappeler à leur place logique.

Expliquons d'abord ce titre du chapitre premier : *Fin de l'homme.*

Fin... Le mot *fin* a deux significations principales : quelquefois ce mot a le sens de terme, d'extrémité, par opposition au mot commencement. **Signification du mot Fin**

D'autres fois, et c'est ici le cas, le mot *fin* désigne le but, le *pourquoi* d'une chose : le titre *fin de l'homme* signifie donc *pourquoi* l'homme a-t-il été créé ?

Fin de l'homme. Le mot homme est pris ici dans un sens général, et désigne le genre humain, c'est-à-dire tous les hommes. **Signification du mot Homme**

E... Quelles sont les deux significations du mot fin ? **Questions**
F... Quel est le sens du mot homme ?

I. Q.—Qui a créé le monde ?

Le mot *monde* désigne l'univers entier : le ciel, la terre et *tout* ce que le ciel et la terre renferment. **Monde**

Dieu... Le mot *Dieu* vient d'un mot grec, qui signifie Celui qui voit, qui connaît, qui a la science parfaite. **Dieu**

Le nom de *Dieu* se trouve presque à chaque page de la Bible ; le premier verset de la Genèse est ainsi conçu : " Au commencement, *Dieu créa le ciel et la terre.* " Dieu *est* donc le Créateur du ciel et de la terre.

est le créateur... Le mot *créateur* désigne celui qui est capable de tirer quelque chose du néant. **Créateur**

Le nom de *Créateur* ne convient véritablement qu'à Dieu, puisque Dieu seul est capable de créer ; c'est pourquoi Dieu est aussi appelé *Le Créateur.*

du ciel... Le mot *ciel* vient d'un mot grec, qui signifie *creux* ou concave, parce que le ciel nous apparaît comme une immense voûte concave. **Ciel**

Le mot *ciel* a deux significations : il désigne d'abord *le firmament*, où sont les astres, le soleil, la lune et les étoiles ; il désigne encore *le Paradis*, où sont les Anges et les Saints.

Terre **et de la terre...** Le mot *terre* désigne non-seulement *le sol* que nous foulons aux pieds, mais aussi *le globe terrestre* entier, avec tout ce qu'il contient dans son sein et à sa surface.

La terre est une planète de forme ronde, aplatie vers les pôles, tournant sur elle-même en 24 heures, de manière à former la succession des jours et des nuits ; pendant ce temps, elle se meut encore dans l'espace, en décrivant chaque année une ellipse autour du soleil, dont elle est éloignée de plus trente-cinq millions de lieues ; ce mouvement de translation produit l'alternative des saisons.

Chose **et de toutes les choses...** Le mot *chose* est un terme qui convient à ce qui existe, principalement à ce qui n'est pas animé.

Le mot *chose* ne convient cependant ni à l'homme ni à Dieu ; on dit par exemple que l'homme est un *animal* raisonnable, ou que Dieu est un *être* incompréhensible.

Visible et invisible **visibles et invisibles.** On appelle *visibles* les choses que l'on peut voir, comme le soleil, les maisons, etc. On appelle *invisibles* les choses que l'on ne peut voir.

Parmi les choses invisibles, il y en a qui échappent à la vue, à raison de leur *nature spirituelle*, comme les Anges, les démons, notre âme ; d'autres à raison de leur *nature fluide*, comme les gaz, l'air, l'électricité ; d'autres à cause de leur *petitesse*, comme les animalcules appelés infiniments petits. On peut ranger encore parmi les choses invisibles, dont Dieu est l'auteur, *les lois de la nature*, qui règlent l'ordre du monde physique, comme l'affinité, l'attraction, le mouvement impulsif donné par le Créateur à tous les corps de l'univers.

Conclusion " Dieu est donc le créateur du ciel et de la terre, de *toutes* les choses visibles et invisibles. "

C'est une vérité *de foi*, consignée en propres termes dans le

Symbole de Nicée : Credo in unum *Deum*, Patrem omnipotentem, *factorem cœli et terræ, visibilium omnium et invisibilium.*

I... Que signifient les mots Monde ? — Dieu ? — Créateur ? Questions
O... Que signifient les mots Ciel ? — Terre ? — Choses visibles ? invisibles ?

Dieu, mes enfants, est admirable en lui-même et dans ses œuvres ! Réflexion
Le grand astronome Newton s'inclinait par respect chaque fois qu'il entendait prononcer le saint Nom de Dieu.

Ne parlez donc jamais de Dieu, sinon avec respect et amour. Résolution

---

2. Q.—Qu'est-ce que l'homme ?

Le mot *homme*, du latin *humus*, qui signifie *terre*, indique bien *l'origine* et la *destinée* du corps de l'homme. " Tu es poussière et tu retourneras en poussière. "

L'homme est un être... Un *être* est quelque chose qui existe et qui a la vie, comme un esprit, un animal. Etre

On dit que l'homme est *un être* et non pas une chose, parce qu'il a l'existence et la vie. Dieu est appelé quelquefois l'*Etre suprême*, l'*Etre des êtres*, parce qu'il existe par lui-même et qu'il donne l'existence et la vie à tous les autres êtres.

composé... Un être *composé* est formé de plusieurs parties ; ainsi, dans l'homme il y a deux parties, le *corps* et l'*âme.* Composé

d'un corps... Le mot *corps* vient d'un mot latin, qui veut dire *corruptible*, parce que de sa nature le corps est *susceptible de dépérissement.* Le *corps humain* est la partie matérielle, visible, formée de chair, d'os et de membres, qui constituent une machine admirable, à laquelle est unie intimement une âme humaine. Corps

Par son *corps*, l'homme est classé parmi les animaux, mais il leur est bien supérieur ; par son *âme*, il se rapproche des esprits.

Oui, l'homme seul debout, la tête redressée,
Elève jusqu'au ciel sa vue et sa pensée.
Il unit dans son port la grâce et la noblesse,
Dans ses membres nerveux la force et la souplesse.

Ame **et d'une âme.** Le mot *âme* veut dire *principe* de vie, parce que c'est l'âme qui donne la vie au corps.

L'âme est la partie spirituelle et invisible qui donne à notre corps la *vie* et la *forme humaine*

L'âme est un esprit, destiné à être *uni* à un corps ; elle peut cependant exister séparée du corps, comme cela arrive à la mort, qui est la séparation *accidentelle* de l'âme et du corps.

L'âme humaine est, après les Anges, la créature de Dieu la plus parfaite et la plus belle !

Création divine **créé par Dieu.** Dieu *seul* en effet est capable de créer : c'est Dieu qui a créé le premier homme.

Par la création du premier homme, *l'espèce humaine* a été constituée ; on peut donc dire que Dieu en est le créateur.

De plus, Dieu est le créateur de *toutes les âmes* qui ont été et qui sont sur la terre ; car c'est Dieu seul qui *crée* immédiatement l'âme de chaque individu et l'unit à la matière organique, déjà existante, comme il se servit d'un limon terrestre déjà existant pour former le corps du premier homme.

Image **à son image...** Le mot *image* signifie *imitation* de quelque chose : un miroir, par exemple, donne l'image de tout ce qui se trouve devant lui.

Le mot *image* peut désigner non seulement les qualités *physiques* mais aussi les qualités *morales* ; par exemple, on pourra dire quelquefois qu'un enfant est *l'image vivante* de son père, par ses vices ou ses vertus.

Ressemblance divine **et à sa ressemblance...** Le mot *ressemblance* désigne une certaine *conformité* entre deux ou plusieurs objets : on dira, par exemple, qu'un enfant ressemble plus ou moins à un autre enfant.

En disant que l'homme est créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, le Catéchisme ne fait que répéter ce qui est dit dans la sainte Ecriture, sur la fin du sixième jour de la création : Dieu, fit alors les diverses espèces d'animaux ; puis, comme quelqu'un qui se recueille et médite un grand ouvrage, il dit : " Faisons l'homme à *notre image et ressemblance...* " Voilà le plan divin : l'image et la ressemblance de Dieu. En voici la réalisation : " Or Dieu créa

l'homme à son image ; c'est véritablement à l'image de Dieu qu'il le créa." (Gen. I, 26-27.)

Admirons l'insistance du texte biblique, qui répète *trois* fois la même expression, pour marquer davantage cette vérité que l'homme est fait à l'image de Dieu.

Certains commentateurs disent que le terme hébreu que l'on a traduit par *image* ne s'entend que des substances *spirituelles*, et que le terme que l'on a traduit par *ressemblance* ne s'applique qu'à des choses matérielles ; c'est comme si Dieu avait dit : "Faisons l'homme semblable à nous, quant à sa substance spirituelle, *son âme* ; et quant à sa partie matérielle, *son corps*, donnons-lui la forme sensible que doit prendre un jour la seconde Personne divine qui s'incarnera, c'est-à-dire *Jésus-Christ*."

D'autres interprètes disent que ces mots *image et ressemblance* se fortifient mutuellement, comme des adjectifs qualificatifs, signifiant que Dieu a créé l'homme à son image *très ressemblante*.

Questions

A...... Que signifient les mots Homme ? Être composé ? Corps ? *Ame?*
B...... Comment l'homme a-t-il été créé ? Que signifient les mots Image ? Ressemblance ?
C...... Comment certains commentateurs entendent-ils les mots image et ressemblance ?

Réflexion

Admirons, chers enfants, la grandeur et la noblesse de l'homme : nous sommes créés à l'image de Dieu !

Il y a un proverbe qui dit : "*Noblesse oblige*," c'est-à-dire qu'une personne *noble* doit se conduire *noblement*.

Pratique

Pour vous conduire noblement, chers enfants, vous devez éviter de déshonorer votre *corps* par les plaisirs mauvais ; vous devez veiller à ne pas salir et défigurer l'image de Dieu, en votre âme, par le péché !

3. Q.—Comment notre âme ressemble-t-elle à Dieu ?

Ame humaine

Notre âme...C'est en effet par *notre âme*, et non par notre corps, que nous ressemblons à Dieu.

C'est aussi par *notre âme* que nous sommes incomparablement supérieurs à tous les animaux ; ceux-ci possèdent sans doute un principe de vie vivifiant, qui leur donne la sensibilité et un *instinct* plus ou moins développé pour les guider ; mais aucun animal n'a, comme l'homme, une *âme* spirituelle, immortelle, raisonnable et libre.

Traits de ressemblance **ressemble à Dieu...** Entre Dieu et notre âme, il y a *quatre* principaux traits de ressemblance : la spiritualité, l'immortalité, l'intelligence, la liberté.

Expliquons en détail chacune de ces quatre ressemblances :

1° Spiritualité **en ce qu'elle est un esprit...** Le mot *esprit*, du latin *spiritus*, signifie vent, *souffle*.

La sainte Ecriture rapporte que Dieu, ayant formé le corps de l'homme avec du limon de terre " *souffla* sur son visage un *souffle de vie*, et l'homme fut fait *âme* vivante." Gen. II, 7. Notre âme est donc comme le *souffle* de Dieu ; le mot *esprit* convient bien pour désigner l'origine et aussi l'immatérialité de notre âme.

Il n'y a rien dans le monde sensible, qui puisse donner une idée exacte de la nature d'un esprit ; car ce qui est matériel ne peut pas représenter ce qui est immatériel.

Comme Dieu, *notre âme* est un esprit invisible, immatériel, créé sans doute, mais *vivant* et communiquant la vie au corps ; enfin, toujours *en activité*, même durant le sommeil par ses facultés inférieures, et durant l'état de veille par ses facultés supérieures.

2° Immortalité **qui ne mourra jamais...** *Mourir* c'est cesser de vivre, d'exister, d'agir selon sa nature.

La nature de *l'homme* étant d'être composé d'un corps et d'une âme unis ensemble, on appelle *mort* leur séparation.

De sa nature, *notre âme* est immatérielle, complètement distincte du corps ; une *substance complète*, pouvant subsister et vivre séparée de son corps : ce qui arrive après la mort de chaque individu, l'âme demeurant *temporairement* jusqu'au jour de la résurrection séparée de son corps, mais vivant et capable d'exercer sa vie *supérieure*, à la manière des Anges.

Comme Dieu, qui est *éternel*, n'ayant jamais eu de commencement et ne devant jamais avoir de fin, notre âme est *immortelle* : quoique ayant eu un commencement, elle n'aura jamais de fin.

" Les méchants, dit la sainte Ecriture, iront au supplice *éternel*, et les justes entreront dans la *vie éternelle*." Matth. XXV, 46.

3° Intelligence **et qu'elle est douée d'une intelligence...** Le mot *doué* veut dire favorisé, orné, *enrichi*. Dieu a donc *doué* l'âme humaine des précieuses facultés de l'intelligence et de la volonté.

Le mot *intelligence* (*intus legere*, lire à l'intérieur,) signifie *connaissance profonde* : quelqu'un est dit avoir l'intelligence d'une chose s'il comprend bien cette chose.

Ici le mot *intelligence* indique la *faculté* que possède notre âme d'avoir des idées, de penser, de *raisonner*, de se connaître, de connaître Dieu, de distinguer le vrai du faux, le bien du mal... *L'intelligence* est comme l'*œil* de notre âme.

Ce qu'on appelle quelquefois *intelligence*, chez les animaux, n'est qu'un *instinct* qui les pousse à se procurer ce qui leur est *agréable* ou *utile* selon leur nature.

Les animaux ne raisonnent pas ; ils ne se perfectionnent pas, n'inventent rien, agissent toujours de la même manière : l'oiseau, par exemple, bâtit toujours son nid de la même manière.

L'homme au contraire est un *être raisonnable* : et son intelligence le fait ressembler à Dieu, l'Intelligence infinie.

et d'une volonté libre... Une *volonté libre*, ou la *liberté*, est la faculté que possède notre âme de faire ou de ne pas faire ce qu'elle veut, selon son bon plaisir. **4° Liberté**

Le mot *libre* vient du latin *libra*, qui signifie une *balance*, instrument pour peser, et dont les plateaux indiquent bien la facilité qu'a notre âme de pencher à droite ou à gauche, de choisir le bien ou le mal proposé par l'intelligence.

« Dès le commencement, dit l'Ecriture, Dieu a créé l'homme et l'a laissé dans la main de son *propre conseil*. » Eccl. XV, 11.

La *liberté* est la plus belle prérogative de l'homme ; c'est par elle que l'âme *ressemble* davantage à Dieu, puisqu'elle est, comme Dieu, maîtresse de ses actes ; aucune force ou violence n'est capable de lui faire vouloir ce qu'elle ne veut pas. Mais de là vient la *responsabilité* humaine : la récompense ou le châtiment suivra le bon ou le mauvais usage de notre liberté.

La liberté est comme un couteau à deux tranchants, dont nous pouvons nous servir pour le bien et pour le mal.

E...... Par quoi ressemblons-nous à Dieu ? Combien de traits de ressemblance entre Dieu et notre âme ? **Questions**

F...... Qu'est-ce qu'un esprit ? Notre âme est-elle immortelle ?

G...... Que signifient les mots intelligence ? Volonté libre ? Quelle est la conséquence de notre liberté ?

Réflexion — Vous comprenez mieux maintenant, mes enfants, la grandeur de votre âme! Rappelez-vous l'histoire des martyrs, que l'on tourmentait de toutes manières ; ils restaient inébranlables, et se souvenaient de la parole de Notre-Seigneur, parlant des persécuteurs : " Ne craignez point ceux qui peuvent faire périr le corps, mais ne peuvent rien sur votre âme. Craignez plutôt celui qui peut à la fois perdre le corps et l'âme dans les supplices du feu. "

Résolution — Comme les martyrs, plutôt mourir que offenser Dieu.

4. Q.—Pourquoi Dieu vous a-t-il créé ?

Fin de l'homme — Le mot *pourquoi* a ici le sens de *pour quelle fin* Dieu vous a créé ?

Dans la réponse à cette question, il s'agit donc directement d'expliquer *le titre* du chapitre : *Fin de l'homme.*

On peut dire que la fin de l homme est double : sur *la terre*, l'homme a l'obligation de connaître, d'aimer et de servir Dieu ; dans *le ciel*, il sera irrévocablement établi dans la connaissance l'amour et le service de Dieu.

Devoirs envers notre Créateur — **Dieu m'a créé pour...** Du fait que Dieu a créé *chacun de nous*, il résulte que chacun de nous a des devoirs à remplir envers *son Créateur.*

Dieu *m'a créé ;* il aurait pu cependant ne pas me créer, me laisser dans le néant et je n'aurai jamais existé. *Si j'existe,* c'est une grâce dont je dois être *reconnaissant* à mon Créateur ; car l'existence est déjà un grand bienfait.

De plus, Dieu étant mon Créateur est par conséquent *mon Maître ;* je dois donc employer mon corps et les facultés de mon âme à son service ; pour le servir je dois le connaître, afin que en le connaissant je l'aime, et qu'en l'aimant je le serve, maintenant sur la terre et plus tard au ciel.

1° Connaissance — **le connaître...** *Connaître Dieu*, c'est en avoir une certaine connaissance, plus ou moins complète, mais suffisante pour l'accomplissement de nos devoirs envers lui.

Il faut d'abord savoir qu'il *existe ;* c'est une connaissance, dit

la théologie, nécessaire de *nécessité de moyen :* un sauvage ne peut être sauvé s'il ignore jusqu'à *l'existence de Dieu.*

Connaître Dieu c'est donc savoir qu'il existe, ce qu'il est, ce qu'il a fait pour nous dans le temps et ce qu'il fera de nous pendant l'éternité.

Mieux on connaît ses divines perfections, sa bonté, sa puissance, sa sagesse, plus on est porté à l'adorer et à l'aimer.

Dans le ciel, nous aimerons Dieu plus ardemment parce que nous le connaîtrons plus parfaitement.

Sur la terre, on *apprend à connaître* Dieu par l'étude, la méditation et la prière.

La *connaissance* de Dieu est l'objet propre de notre intelligence ; l'*amour* de Dieu est la part de notre volonté.

l'aimer... *Aimer Dieu* est un sentiment intérieur qui nous porte à penser à Lui, à lui obéir en tout ce qu'il prescrit, enfin à Lui être uni de cœur, à cause de sa bonté infinie. 2° Amour

De même que *l'aimant* attire le fer ou l'acier et le retient uni à lui, de même l'amour de Dieu nous attire et nous retient unis à lui.

Vous *aimerez* le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de tout votre esprit et de toutes vos forces. " Voilà le précepte.

Voulez-vous savoir si vous aimez Dieu véritablement, et quel est le degré de votre amour? Voici le moyen indiqué par Notre-Seigneur : " Si quelqu'un *m'aime*, il garde mes *commandements.* "

Il n'aime donc pas Dieu celui qui n'observe pas la volonté de Dieu. Au contraire, il aime Dieu parfaitement celui qui accomplit jusqu'*au bon plaisir* divin.

et le servir... Le mot *servir* indique les devoirs à rendre par un serviteur à son maître. 3° Service

Il y a plusieurs *manières* de servir : servir par *crainte*, c'est agir comme les esclaves; servir par *intérêt*, seulement par l'appât d'une récompense ou d'un salaire, c'est agir en mercenaire ; mais servir par *amour*, c'est le propre des cœurs généreux.

C'est *par amour et librement*, que Dieu désire être servi, obéi dans ses commandements, comme un père au milieu de ses enfants.

Toutefois, pour gagner nos cœurs et les attacher plus fortement à son service, Dieu nous dit les châtiments ou les récompenses qu'il nous réserve : le ciel ou l'enfer.

La devise "*servir Dieu c'est régner*" exprime bien la gloire qu'il y a à servir Dieu, qui n'est pas seulement un prince ou un roi de la terre, mais le Roi des rois.

Fin prochaine

en ce monde... Cela signifie la durée de notre vie, de notre passage sur la terre.

Le monde est un lieu *d'épreuve ;* nous pouvons user *bien ou mal* de notre liberté, en observant ou en n'observant pas les préceptes divins.

Un jeune homme adressa un jour à Notre-Seigneur la question suivante : "Maître, que dois-je faire pour obtenir la *vie éternelle ?*" Jésus lui répondit : "Gardez les *commandements.*"

Voilà la fin prochaine de l'homme en ce monde.

Fin dernière

et être heureux avec lui dans le ciel pendant l'éternité Voilà la fin *dernière* pour laquelle Dieu m'a créé.

Etre heureux c'est jouir du *bonheur :* tous les hommes cherchent à être heureux ; mais ils ne le seront parfaitement que dans le ciel.

Avec lui : dans le ciel en effet nous serons *avec Dieu ;* nous participerons à sa félicité.

Le ciel, séjour magnifique des élus, des Anges et des Saints.

Pendant l'éternité : l'éternité est une durée qui ne finit jamais.

Questions

A...... Que signifie les mots *pourquoi* Dieu vous a-t-il créé ?

B...... Qu'est-ce que connaître Dieu ? — L'aimer ? — Le servir ?

C...... Quelle est la fin de l'homme en ce monde ? — En l'autre ?

Réflexion

Concluons, chers enfants, qu'il n'est point de *connaissance* plus sublime que celle de Dieu, point *d'amour* plus doux, point de *service* plus honorable, point de *bonheur* plus grand que celui du ciel pendant l'éternité !

Bel exemple

Il y a 200 ans environ, à Montréal, vivait une sainte personne du nom de Melle Leber. Elle passa plus de 20 ans, sans en sortir jamais, dans une petite cellule construite auprès de la chapelle, où se trouvait le Saint Sacrement.

Lorsqu'on lui demanda un jour la raison de sa conduite, elle répondit : "C'est une pierre d'*aimant* qui m'a *attirée* dans cette

cellule, et qui m'y *retient* séparée des jouissances de la vie" ; en disant ces paroles, elle ouvrit le petit guichet par où elle recevait la sainte communion. « Voilà, ajouta-t-elle en regardant l'autel, ma pierre d'aimant : la personne adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ, véritablement présent dans la Sainte Eucharistie... "

Aimons à visiter et à prier Notre Seigneur au Saint Sacrement. **Pratique**

5. Q.—Devons-nous prendre plus de soin de notre âme que de notre corps ?

Prendre soin d'une chose, c'est veiller à la conservation de cette chose : on dit, par exemple, qu'une mère prend soin de son enfant. **Prendre soin**

Plus une chose est *précieuse*, a de la valeur, plus on doit en prendre soin : c'est tout à fait naturel.

Ce principe posé, répondons à la question.

Oui, nous devons prendre plus de soin de notre âme... Nous devons prendre soin de notre *âme ;* c'est évident. **Quel soin ?**

Mais *quel* soin devons-nous en prendre, sinon un *soin raisonnable,* en proportion avec le prix de notre âme ?

Mettons donc, comme *en balance*, la valeur de notre âme et celle de notre corps, comparons-les entre eux : un moment de réflexion suffit pour nous dire que le *plateau* penche du côté de *l'âme,* et que d'elle nous devons prendre plus de soin que de notre corps.

que de notre corps... Cela ne veut pas dire que nous ne devions prendre aucun soin de notre corps. **Soin du corps**

Dieu veut que nous prenions soin de notre corps, de notre santé, de notre nourriture, de notre habillement... ; mais ce qui ne serait pas *dans l'ordre,* ce serait de ne s'occuper que des soins ou des plaisirs du corps, *sans songer* à notre âme ; ou encore de ne nous occuper que *trop peu* de notre âme.

Ce serait imiter cet homme qui consacrait plus de deux heures par jour à soigner son cheval, tandis que sa prière ne durait pas deux minutes.

N'y a-t-il pas des personnes qui donnent à leur toilette, au jeu,

au plaisir, à la conversation, des *heures entières* chaque jour, et qui n'ont pas un *quart d'heure* pour penser à Dieu et à leur âme ?

D'autres commettent des péchés abominables de gourmandise, d'ivrognerie, d'impureté... pour satisfaire leur sensualité ; leur âme est comme noyée dans un corps de boue ; c'est une honte !

Nature de l'âme

parce qu'elle est d'une nature bien supérieure à notre corps... *Première* raison, tirée de la *nature* de l'âme.

Le mot *nature*, du mot *naître*, désigne l'ensemble des propriétés essentielles qu'un être tient de sa naissance.

Or, les propriétés naturelles de notre âme sont la spiritualité, l'immortalité, l'intelligence, la liberté : autant de qualités qui la rendent *bien supérieure* à notre corps qui est matériel, périssable, inerte et par lui-même sans vie.

Autrefois, un homme esclave était une *chose vénale* : aujourd'hui encore dans certains pays sauvages, il y a des *marchés humains*, où hommes, femmes et enfants sont vendus comme des bêtes.

Mais chez les peuples civilisés et devenus chrétiens, l'esclavage est aboli : et l'homme, parce qu'il est composé d'un corps et *d'une âme*, est considéré comme un être qui *n'est pas vendable*, ne pouvant être estimé à prix d'argent, à l'instar des animaux.

Destinée humaine

et qu'en la perdant... *Seconde* raison, tirée de la *destinée* de l'homme.

Perdre quelqu'un se dit d'un *mauvais guide*, qui égare un voyageur hors du bon chemin. En perdant notre âme, cela signifie en engageant notre âme dans une voie, qui ne mène pas à la fin pour laquelle Dieu nous a créés.

Notre-Seigneur a employé cette comparaison, dans son sermon sur la Montagne :

« Entrez par la porte étroite, disait-il, parce que large est la porte, et spacieuse *la voie* qui conduit à la *perdition*, et nombreux sont ceux qui entrent par elle. » Math. VII, 13.

Perte irréparable

nous perdons Dieu... C'est-à-dire nous n'avons plus droit à voir et à posséder Dieu.

Perte *irréparable*. « Si j'avais deux âmes, je pourrais en sacrifier une, disait un pape à un prince qui lui demandait une concession

contraire à la morale ; mais comme je n'en ai *qu'une*, je veux à tout prix la sauver. " Et il refusa ce qu'on lui demandait.

et le bonheur... Le mot *bonheur* désigne un état où l'on ne manque de rien; un bonheur est parfait, quand on a absolument tout ce qu'on peut désirer. **Perte immense**

Tel est le bonheur du ciel ; car dit saint Paul, l'œil de l'homme n'a rien vu, son oreille rien entendu, son cœur rien goûté de comparable à ce que le Seigneur prépare à ceux qu'il aime.

éternel.. C'est-à-dire sans fin ; c'est en effet pour l'éternité que nous serons heureux ou misérables ! **Perte éternelle**

Il faut remarquer du reste que si nous perdons *notre âme*, nous perdons en même temps *notre corps* ; car, après la résurrection notre corps et notre âme seront *inséparablement* unis dans le ciel ou dans l'enfer.

A...... Que signifient les mots *prendre soin?* — prendre plus de soin ? **Questions**
B...... Quelles sont les raisons qui doivent nous porter à prendre plus de soin de notre âme que de notre corps ?

Rappelons-nous souvent, chers enfants, les paroles de Jésus-Christ qui convertirent François Xavier : " Que sert à l'homme de gagner l'univers entier, *s'il perd son âme ?* " **Réflexion**

Occupons-nous donc modérément de notre corps, et que ce ne soit jamais au détriment de notre âme. **Pratique**

---

6. Q.—Que devons-nous faire pour nous sauver ?

Se sauver, en général, signifie échapper à *un danger*. **Se sauver**

Pour nous sauver... C'est-à-dire afin d'échapper au danger de l'enfer, dont nous sommes menacés.

Nous devons adorer Dieu... *Adorer Dieu*, c'est l'honorer comme l'Etre suprême. **Adorer**

Dieu seul est *adorable*, parce qu'il est seul grand, seul Créateur de toutes choses.

Le mot *adorer*, des mots *ad* et *orare*, signifie prier prosterné la face contre terre.

C'est de cette manière que priaient quelquefois les Juifs, et que Notre-Seigneur lui-même pria son Père, au jardin des Oliviers.

C'est aussi par un sentiment d'humilité, en considérant notre petitesse d'un côté et la grandeur de Dieu de l'autre, que nous avons coutume de *prier à genoux* ; fléchir le genoux, *faire la génuflexion* est considéré comme un acte d'adoration, dont Dieu seul est véritablement digne.

Trois vertus : **par la foi, l'espérance et la charité...** Ce sont *trois vertus*, ou dispositions intérieures qui nous inclinent à rendre à Dieu le culte d'*adoration* que nous lui devons.

« L'édifice divin de notre perfection, dit saint Augustin, est fondé par la foi, élevé par l'espérance, et achevé par la charité. »

Foi **c'est-à-dire, nous devons croire en lui...** Le mot *croire* veut dire être certain d'une chose qu'on ne voit pas.

Croire en Dieu, c'est d'abord tenir pour certain que *Dieu existe*, quoique nous ne le voyons pas ; c'est de plus admettre *toutes les vérités* qu'il nous a révélées, quoique nous ne les comprenions pas toutes, par exemple les mystères.

Nous devons les croire toutes, parce que Dieu, qui nous les a révélées, ne peut ni se tromper ni nous tromper.

Espérance **espérer en lui...** Le mot *espérer* signifie avoir confiance d'obtenir un bien qu'on ne possède pas encore.

Espérer en Dieu, c'est donc avoir une ferme confiance de *posséder Dieu* plus tard dans le ciel ; c'est aussi avoir la confiance que Dieu nous donnera *les moyens* de nous sauver, parce qu'il nous les a promis.

Charité **et l'aimer de tout notre cœur.** Le mot *cœur* désigne proprement l'*organe matériel*, qui sert de réservoir au sang dans notre poitrine.

Le cœur est le symbole de *l'amour ;* car de toutes les parties du corps humain, le cœur est celle où retentissent le plus directement les impressions de l'âme : le chagrin le resserre, la douleur le contracte, la terreur le glace ; au contraire, la joie le fait battre doucement, l'espérance le dilate, l'amour l'enflamme. Aussi, les expressions *cœur et amour* sont-elles considérées comme synonymes.

Par conséquent, *aimer Dieu de tout notre cœur* veut dire lui donner *tout notre amour*.

A...... Signification de ces mots : se sauver ? — adorer ?
B...... Le nom des trois vertus, qui nous font adorer Dieu ? Questions
C...... Signification des mots : croire ? — espérer ? — cœur ou amour ?

Nous devons, chers enfants, nous estimer bien heureux d'avoir reçu la lumière de la foi, préférablement à tant d'infidèles, qui sont encore dans les ténèbres du paganisme, et qui par conséquent n'ont pas comme nous la connaissance et l'espérance du bonheur du ciel ; ils n'ont pas comme nous la facilité d'aimer Dieu et de l'adorer, et par conséquent de se sauver ! Réflexion

Pour apprendre à aimer Dieu honorons le *Sacré Cœur de Jésus*. Pratique

---

7. Q. — Comment connaîtrons-nous les choses que nous devons croire et pratiquer ?

Nous connaîtrons... Dieu nous a donné une *intelligence*, pour connaître *les vérités* qu'il nous a révélées et *les devoirs* que nous avons à remplir envers lui. Connaître

les choses que nous devons croire et pratiquer... Le mot *pratiquer* veut dire *faire*, *accomplir* quelque chose. Foi spéculative et pratique

Il y a dans la religion des *vérités* à croire, dont les *principales* sont contenues dans le Symbole.

Il y a aussi des *préceptes* à pratiquer ; ils sont résumés dans les commandements.

La foi est donc en même temps *spéculative* et *pratique*. " La foi sans les œuvres, dit la sainte Ecriture, est une foi morte. "

Un arbre, qui ne porte ni feuilles ni fruits, est un arbre mort, bon seulement à être coupé et jeté au feu.

C'est une des erreurs des protestants de croire que la *foi* seule, *sans les œuvres*, suffit pour leur salut.

Hélas ! certains catholiques parfois ne se conduisent guère mieux que certains protestants !

en recevant les enseignements... Le mot *enseignement* signifie ordinairement une *instruction* morale, qui porte au bien. Enseignement

Recevoir un enseignement, c'est non seulement écouter, mais surtout agréer, accepter ce qu'on nous dit, afin d'en profiter.

Eglise enseignante et enseignée

de l'Eglise catholique... Le mot *Eglise* veut dire *assemblée*, réunion, société. — *Catholique* signifie *répandue par toute la terre.*

Eglise catholique désigne donc la société des fidèles, répandus dans presque tous les pays du monde, professant la même foi, et dirigés par des pasteurs qui ont à leur tête le Pontife romain.

Or il y a dans l'Eglise catholique, comme dans toute société bien organisée, deux sortes de membres : les uns forment *l'Eglise enseignante*, c'est-à-dire le Pape, les Evêques et les prêtres ; les autres forment *l'Eglise enseignée*, c'est-à-dire les fidèles.

Comment Dieu a parlé

par laquelle Dieu nous parle. C'est évidemment par l'Eglise enseignante que Dieu parle à l'Eglise enseignée.

Dieu a parlé aux hommes de diverses manières, selon les divers temps : autrefois, il a parlé aux Patriarches et aux Prophètes ; plus tard, dans la personne de Jésus-Christ, il a parlé *lui-même* aux hommes ; maintenant, il veut *nous parler* par la bouche des Pasteurs qu'il a établis à sa place.

« Qui *vous* écoute *m*'écoute, a dit Notre-Seigneur ; qui *vous* méprise *me* méprise ! »

Questions

A...... Pourquoi le bon Dieu nous a-t-il donné une intelligence ? — Que signifient les mots croire, — pratiquer ?

B...... Signification des mots Enseignement ? — Eglise ? — catholique ? — Qu'est-ce que l'Eglise enseignée ? — enseignante ?

C...... Comment Dieu a-t-il parlé autrefois aux hommes ? — Comment nous parle-t-il maintenant ?

Réflexion

Jugez par là, chers enfants, quel doit être votre respect pour les instructions des prêtres qui, en chaire ou au *catéchisme*, vous disent au nom de Dieu ce qu'il faut *croire* et ce qu'il faut *pratiquer* : c'est Dieu qui vous parle par leur bouche.

Pratique

Ecoutez donc toujours attentivement la parole divine.

---

8. Q. — Où trouverons-nous les vérités principales que l'Eglise nous enseigne ?

Symbole

C'est dans le Symbole... Le mot *Symbole* a deux sens : il veut dire *collection abrégée*, ou bien *signe de ralliement*.

Il est bon que la doctrine catholique soit *résumée* dans quelques formules courtes, faciles à retenir de mémoire par les fidèles.

Un Symbole a de plus l'avantage de faire *reconnaître* les catholiques de ceux qui ne le sont pas, comme les protestants, les Juifs et autres qui n'admettent pas le Symbole.

des Apôtres... Le mot *apôtre* veut dire *messager;* il désigne surtout les douze hommes que Notre-Seigneur *envoya* prêcher son Evangile par toute la terre. Apôtres

Voici leurs noms : " Le premier fut Simon, qui est appelé Pierre, et André son frère, Jacques fils de Zébédée et Jean son frère, Philippe et Barthélemy, Thomas et Matthieu le publicain, Jacques fils d'Alphée et Thaddée, Simon le cananéen et Judas l'Iscariote, qui fut aussi le traître. " Matth. x, 2-4.

Après l'Ascension de Notre-Seigneur, les Apôtres choisirent saint Mathias pour remplacer Judas.

Les douze Apôtres, *divinement inspirés*, furent les auteurs de ce formulaire de douze articles. Nous devons donc avoir le plus grand respect pour le Symbole, véritable *testament* des Apôtres, puisqu'ils l'ont tous scellé de leur sang.

Les douze propositions du Symbole sont appelées *articles*, en vertu d'une comparaison : de même que notre corps est composé de diverses *articulations*, ainsi le formulaire de notre foi est composé de divers articles, qui forment par leur réunion le corps de doctrine appelé Symbole.

que nous trouverons les principales vérités... Le mot *principales* insinue que *toutes* les vérités religieuses ne sont pas exprimées dans le Symbole; il ne contient en effet que les plus *importantes*. Principales vérités

Le Symbole des Apôtres n'est qu'un abrégé très succinct qui peut être développé.

Aussi en 325, un grand nombre d'évêques s'étant réunis en concile dans la ville de Nicée par l'ordre du Pape, ajoutèrent quelques mots *d'explication* au Symbole des Apôtres, afin de confondre l'hérésiarque Arius qui niait *la divinité* de Notre-Seigneur : c'est ce Symbole de *Nicée*, que l'on chante le dimanche à la messe.

Il y a encore les symboles de Constantinople, de saint Athanase, qui au fond ne sont que des explications de celui des Apôtres.

Véritable Eglise enseignante

que l'Eglise nous enseigne. L'Eglise *enseignante seule* est chargee par Dieu d'enseigner aux hommes ce qu'il faut croire et pratiquer, pour arriver au ciel.

Le Pape et les évêques sont *seuls* successeurs des Apôtres ; pour eux Notre-Seigneur a dit : " Allez, *instruisez* toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. "

Les ministres *protestants*, ou autres, n'ont pas reçu de Dieu cette *mission* : ils sont donc de *faux* pasteurs, capables de se tromper eux-mêmes et de tromper les autres ; et en effet, ils ne se trompent que trop souvent et trompent ceux qui les écoutent.

Questions

A...... Signification du mot Symbole ? — Noms des Apôtres ?
B...... Qu'appelle-t-on article ? — Combien de Symboles ?
C...... Qui a le droit d'enseigner la religion ?

Réflexion Remercions le bon Dieu, chers enfants, non seulement de nous avoir créés, rachetés, mais aussi de nous avoir faits enfants de la véritable Eglise, qui seule est capable de nous enseigner le chemin du ciel.

Pratique Récitons toujours avec attention le Symbole des Apôtres.

---

9. Q.—Récitez le Symbole des Apôtres ?

Symbole Tout chrétien doit être capable de *réciter* le Symbole et en comprendre au moins le sens, puisque c'est l'abrégé des *principales* vérités qu'il est nécessaire de croire pour être sauvé.

Division Le Symbole peut se diviser en *trois parties* : La première regarde Dieu le *Père* et la Création du monde. (article 1er, chapitres i - vi.)

La seconde regarde Dieu le *Fils* et la Rédemption du genre humain. (articles 2 à 7 ; chapitres vii et viii.)

La troisième regarde Dieu le *Saint-Esprit* et la Sanctification des âmes. (articles 8 à 12 ; chapitres ix - xxxvii.)

Le premier article du Symbole commence par ce mots : *Je crois*, en latin *Credo* : ce qui veut dire *je suis certain*, je n'ai aucun *doute*, aucune *crainte* de me tromper...

Ce mot s'applique aux *douze* articles du Symbole, et pourrait être placé au commencement de chacun d'eux.

« JE CROIS EN DIEU »

Existence de Dieu

Voilà la première et la plus importante des vérités que nous devons croire, sans le moindre doute : « *Dieu existe*, je crois qu'*il y a un Dieu.* »

Preuves

Parmi les *preuves* de l'existence de Dieu, *quatre* sont à la portée de toutes les intelligences : ce sont la révélation, le spectacle de l'univers, notre conscience, la croyance du genre humain.

1° Révélation

I. Dieu s'est révélé lui-même en *agissant*, donc il existe. Il est écrit : « Au commencement *Dieu créa* le ciel et la terre. » Et depuis la création, Dieu n'a cessé de veiller sur le monde.

De plus, Dieu *a parlé*, donc il existe. Le livre tout entier de la Bible contient les paroles que Dieu a adressées aux hommes, en mille circonstances, depuis Adam jusqu'au dernier des Prophètes.

Enfin, Dieu s'est révélé *lui-même*, dans la personne de *Jésus-Christ*. La doctrine sublime, les miracles éclatants de Notre-Seigneur sont évidemment au-dessus de toute sagesse et de toute puissance humaine : Jésus-Christ est *Homme-Dieu*. Il est « le Verbe fait chair, qui a daigné habiter parmi nous. »

2° Raison

II. Notre *raison* elle-même peut démontrer l'existence de Dieu, par la considération du *spectacle du monde*.

Car, tout effet suppose une cause : rien ne se fait tout seul ou par hasard : une maison, un tableau, une horloge supposent des ouvriers, un architecte, un peintre, un orfèvre. Or, le firmament avec les astres qui se meuvent si régulièrement, la terre avec tous les êtres qui vivent à sa surface supposent un Auteur.

Un poète a écrit, à ce sujet, les deux beaux vers suivants :

> L'univers m'embarrasse, et je ne puis songer
> Que cette horloge existe, et n'ait point d'horloger.

De plus, la grandeur et la perfection de l'Univers réclament un Auteur souverainement intelligent, souverainement puissant.

Cet Auteur nous l'appelons Dieu.

La raison est donc parfaitement *d'accord* avec la révélation qui, dans le récit de *l'œuvre des six jours,* nous apprend que Dieu, après avoir fait émerger la terre cachée sous les eaux, créa *les diverses espèces* de plantes, d'arbres, de poissons, d'oiseaux et d'animaux, enfin l'espèce humaine, en donnant à chaque espèce la faculté de se reproduire et de se multiplier. (Gen. I.)

Les premières espèces sont comme le *premier anneau* d'une chaîne de générations successives, dont les êtres vivants actuels sont le *dernier anneau*, auquel cependant d'autres chaînons viendront se rattacher.

Une jeune fille confondit un jour un impie, en lui demandant seulement l'origine première d'un œuf de poule.

3° Conscience — III *Notre conscience* nous fait aussi connaître non seulement *l'existence* de Dieu, mais encore sa *qualité de Juge souverain*. C'est la lumière de Dieu, qui luit dans notre âme et nous fait distinguer le bien du mal ; c'est sa voix, qui nous encourage dans l'accomplissement des bonnes œuvres, ou qui nous blâme et menace de punition nos actes mauvais.

4° Témoignage universel — IV. Enfin, c'est un fait que, dans tous les *temps* et dans tous les pays, les peuples barbares ou civilisés, anciens et modernes, ont toujours cru à l'existence de Dieu. Ce consentement universel de tous les hommes confirme le témoignage individuel de notre conscience : " Dieu existe. "

Athée — On appelle *Athée*, homme sans Dieu, quiconque ne croit pas à l'existence de Dieu. Bien peu nombreux sont les hommes, qui *affirment à haute voix* leur incrédulité ; car, au fond de leur cœur, ils sentent qu'ils se trompent. A cause de leur mauvaise vie, ils souhaiteraient qu'il n'y eût pas de Dieu pour les punir ! On peut toujours suspecter la sincérité et la bonne conduite d'un homme qui se dit athée.

Indifférent — Bien plus nombreux sont les hommes qui, tout en se disant croire à l'existence de Dieu, *vivent* comme s'ils n'y croyaient pas, et ne font aucun acte de religion : ce sont les *indifférents*.

Questions — A...... Combien de parties dans le Symbole ? — Signification des mots : *Je crois ?* — Combien de preuves de l'existence de Dieu ?

B...... La preuve de révélation ? — de raison ? — de conscience ? du consentement des peuples ?

C... Qu'est-ce qu'un athée ? — un indifférent ?

Réflexion — Ne soyez jamais, chers enfants, ni indifférents, ni athées. Le savant Cuvier disait un jour, en pleine Académie. " Les athées ne sauraient être que des fous ou des fripons ! "

Pratique — Prononcez toujours avec foi ces paroles : " *Je crois en Dieu.* "

CHAPITRE DEUXIÈME

DE DIEU ET DE SES PERFECTIONS.

Avis au Catéchiste

Ce chapitre est d'une importance extrême : de l'idée vraie ou fausse, que l'homme a de Dieu, dépendent son bonheur ou son malheur. Les *perfections* de Dieu, surtout celles qui influent davantage sur les mœurs, comme la science, la justice, la miséricorde, méritent d'être expliquées avec le plus grand soin.

Avant de commencer, dites la prière de saint Augustin : " Que je vous connaisse, Seigneur, afin que je vous aime ! "

Chers enfants.

Avis aux enfants

Le titre de ce chapitre indique que nous avons encore à parler de Dieu, dont nous avons prouvé l'*existence*.

Dieu existe, c'est indubitable ; mais, *Qu'est-ce que Dieu ?* On fit un jour cette question à un grand philosophe qui, étant païen, n'avait pas eu entre les mains un catéchisme, comme vous. Après avoir demandé du temps pour y réfléchir, il avoua enfin son impuissance : " Je sais bien, dit-il, que Dieu *exsite*, mais je ne sais ce *qu'il est !* "

Ce que le philosophe ne savait pas, le Catéchisme nous le dira.

Expliquons d'abord les mots du titre : *Dieu, perfections.*

Noms de Dieu

Dieu. Ce mot *Dieu* se trouve dans les Livres saints, ainsi que plusieurs autres noms, qui expriment chacun quelqu'une des perfections divines.

Après avoir raconté l'œuvre des six jours, Moïse ajoute au mot *Dieu* celui de *Seigneur ;* puis il l'appelle le Très-Haut, l'Adorable, le Tout-Puissant, le Maître... ; toutefois le nom par excellence de Dieu, celui que Dieu s'est donné lui-même, est le nom de *Jéhovah* qui veut dire l'*Etre éternel.*

Jéhovah

Dieu révéla ce nom, le jour où il parla à Moïse, du milieu du buisson ardent : " *Je suis*, dit-il, *celui qui suis.* " Il ajouta : " Tu diras aux fils d'Israël : *Celui qui est* m'a envoyé vers vous. "

Cette expression " *Celui qui est* " désigne clairement que Dieu est l'*Etre suprême*, l'*Etre des êtres*, au-dessus de tous les êtres, parce qu'il existe éternellement par lui-même et qu'il est le créateur de tous les autres êtres : c'est l'attribut divin, appelé *aséité*. Par respect pour le nom de Jéhovah, les Juifs ne le prononçaient jamais,

de peur de commettre un crime. Lorsque, en lisant la Bible, ils rencontraient ce nom ineffable, ils se prosternaient pour adorer ; puis, se relevant, ils prononçaient (non pas Jéhovah) mais Adonaï.

Perfection

Perfections. Le mot *perfection* veut dire une *bonne qualité*, celle qui convient à un être, comme la vertu, la sagesse, la science.

Plus un être est doué de bonnes qualités, plus il est parfait. Toutefois aucune créature n'est *absolument* parfaite ; aucune n'a au plus haut degré toutes les perfections possibles et désirables.

Perfections divines

D'abord certaines perfections, comme l'éternité, la toute-puissance, l'immensité, ne conviennent à aucune créature. De plus, que d'imperfections ne trouve-t-on pas même dans les créatures les plus excellentes ?

Dieu seul, nous allons le démontrer, possède *toutes les perfections*.

Il serait plus juste de dire qu'il n'y a en Dieu *qu'une seule* perfection, équivalente à un nombre infini de perfections : cette unique perfection est *l'essence divine*, envisagée sous divers points de vue successifs.

Attributs

Les perfections ou *attributs* de Dieu sont : la spiritualité, l'éternité, l'immensité, la connaissance et la providence, la science, la toute-puissance, la justice, la sainteté et la miséricorde.

Questions

A...... Ce chapitre deuxième est-il bien important ? Pourquoi ?
B...... Les divers noms de Dieu ? Nom de Jéhovah ?
C...... Que signifie le mot perfection ? Les perfections de Dieu ?

---

10. Q.—Qu'est-ce que Dieu ?

Le Catéchisme nous donne de Dieu une belle définition par le *genre prochain* " Dieu est un esprit ", et la *différence spécifique* " infiniment parfait. "

1° Spiritualité

Dieu est un esprit. " Dieu est esprit. " S. Jean IV, 24. Un esprit est un être vivant, existant réellement, capable de penser, de vouloir et d'agir même sur la matière, mais immatériel.

Il n'y a rien dans le monde, qui puisse nous donner une idée exacte de la nature des esprits.

Cependant, *par voie de négation*, on peut dire qu'un esprit n'a point de corps, n'est pas *matériel*, et par conséquent ne peut être perçu par *les sens*.

Au contraire par voie *d'affirmation*, et d'après ses opérations, on peut dire qu'un esprit est un être *vivant*, c'est-à-dire *en activité*, d'après l'axiome " *vita in motu*, la vie est dans le mouvement."

Langage figuré de l'Ecriture

Dieu est *l'Esprit* suprême, invisible, incréé et créateur, ayant la plénitude de la vie en lui-même et la communiquant aux autres.

Dieu, dit la théologie, est souverainement *esprit et vie*.

Comme nous le dirons plus tard, une des trois divines personnes est appelée l'*Esprit-Saint* ; or, les trois personnes divines ont la *même* nature, et par conséquent sont *spirituelles*.

Il n'y a en Dieu rien de matériel, rien de corporel, rien de sensible ; et si, dans l'Ecriture, il est question des yeux de Dieu, de ses mains, de ses oreilles, de ses pieds, de la force de son bras... c'est un langage figuré, adapté à notre manière de parler, afin de nous faire mieux entendre les opérations de Dieu : il voit tout, il entend tout, il peut tout...

Les apparitions de Dieu, rapportées dans la Bible, ont eu lieu souvent par le ministère des anges ; si quelquefois elles ont été produites sans leur concours, Dieu a pu se servir de la représentation qu'il a voulue, mais qui ne lui était pas connaturelle.

Dieu est donc un Esprit, et le plus parfait des esprits.

Degré de perfection

infiniment parfait. Le mot *infiniment* signifie *sans fin*, sans limites. Le mot *parfait* veut dire achevé, complet, possédant toutes les qualités convenables à sa nature.

On dit qu'un enfant est *parfait*, quand il a toutes les qualités qui conviennent à un enfant de son âge. Toutefois, sur la terre, ni même dans le ciel, il n'y a rien d'infiniment parfait ; les Anges eux-mêmes ne sont pas infinis. *Dieu seul* réunit dans son essence *toutes* les perfections possibles et au suprême degré : il a la plénitude de l'être : " Je suis Celui qui suis."

Il est tellement parfait que nous ne pouvons ni le comprendre, ni l'exprimer : il est l'Etre *incompréhensible* et *ineffable*.

Questions

A...... Ce qu'est un esprit ? Pouvons-nous nous en faire une idée ?

B...... Prouver que Dieu est esprit ? Pourquoi parle-t-on des yeux, des oreilles, des mains de Dieu... ?

C...... Signification des mots infiniment ? parfait ? ineffable ?

Réflexion — Dieu, chers enfants, a créé notre âme spirituelle pour nous donner une idée de ce qu'il est lui-même : nous ne voyons pas notre âme, et cependant c'est notre âme qui pense en nous, qui veut, qui fait agir nos mains et nos pieds, qui se sert de notre langue pour parler et de nos yeux pour voir... Notre âme est un esprit vivant en nous, mais c'est un esprit bien imparfait.—Dieu au contraire est un esprit infiniment parfait ; tous les autres esprits doivent l'adorer et l'aimer.

Pratique — Adorons Dieu dans ses infinies perfections, disant avec le Prophète : " Le Seigneur est grand et très digne de louange ; car sa grandeur n'a point de bornes." Ps. 144.

II. Q. —Dieu a-t-il eu un commencement ?

En répondant à cette question, nous allons parler de *l'éternité* de Dieu.

2° Eternité — Le mot *éternité* désigne une durée de temps infinie, sans commencement ni fin.

Les théologiens, avec raison, n'admettent en Dieu aucune succession, mais au contraire un présent perpétuel, disant que Dieu est *Acte pur* ; par suite, ils définissent l'éternité : " Une durée sans commencement, sans fin, sans changement."

L'*éternité* appartient à Dieu et n'appartient qu'à Lui ; aussi un poète a-t-il pu dire : " L'*Eternel* est son nom..."

Dieu n'a pas eu de commencement... C'est *de foi*.

Commencement — Le mot *commencement* désigne le fait d'une chose, qui n'était pas et qui arrive pour la première fois : c'est comme le premier anneau d'une chaîne.

Toute chose, en ce monde, a un commencement : Dieu seul, étant l'*Etre incréé*, n'a jamais commencé ; son âge c'est *l'éternité*, au-delà de tous les siècles.

" Dieu est grand, disait Job, le nombre de ses années est *incalculable*."

Isaïe dit : " *L'éternité* est son habitation."

Daniel vit l'*Ancien des jours*, assis sur un trône ; son vêtement

était blanc comme la neige ; les cheveux de sa tête étaient comme une laine pure. Dan. VII, 9.

Dieu a dit de lui-même : « Moi, le Seigneur, je suis le premier et le dernier."—« Avant moi, il n'a pas été formé de Dieu, et il n'y en aura point après moi."—« Je suis l'alpha et l'oméga, le *commencement* et la *fin*." Apoc. XXI.

Il a toujours été... Le mot *toujours*, contraction de *tous les jours*, désigne toute la durée du temps, qui s'est écoulé depuis qu'il y a des êtres créés et successifs. Passé

" *Au commencement*, Dieu créa le ciel et la terre." Dieu existait donc avant la création du ciel et de la terre. Si Dieu n'avait pas *toujours* existé, il aurait commencé à exister ; mais dans ce cas qui lui aurait donné l'existence, avant tous les siècles ?

Dieu a donc toujours existé, en lui-même et par lui-même : « Je suis Celui qui suis."

et il sera toujours. Dans *le passé*, personne n'a donné à Dieu l'existence ; dans *l'avenir*, personne ne pourra la lui ravir. Avenir

Les choses de ce monde changent et disparaissent : Dieu seul est *immuable*, sans changement ; de sorte qu'on peut dire que Dieu jouit d'une éternelle jeunesse et d'une perpétuelle vieillesse.

Il a présidé à la naissance de l'univers, il présidera à sa fin : "Je suis Celui qui est, qui était et qui doit venir, le Tout-Puissant." Apoc. I, 8.

Questions

A...... Définition des mots éternité ? éternel ?
B...... Paroles de la sainte Ecriture sur l'éternité de Dieu ?
C...... Sens des mots commencement ? toujours ?

Réflexion

Si nous ne sommes pas éternels, chers enfants, puisque nous avons eu un commencement, nous pouvons affirmer que nous sommes *immortels* ; nous devons exister toujours, heureux dans le ciel ou malheureux dans l'enfer.

Pratique

Redoutons l'éternité malheureuse ; ne nous exposons jamais à y tomber par le péché mortel.

12. Q.—Où est Dieu ?

Après *l'éternité*, qui a rapport *au temps*, nous allons parler de *l'immensité* divine, qui a rapport *à l'espace*.

3° Immensité et ubiquité

Immensité, *immense*, désigne ce qui ne peut être mesuré, ce qui est incommensurable. A la rigueur, toutes les choses de ce monde sont finies et par conséquent peuvent être mesurées.

Dieu seul est infini ; il n'est pas renfermé et circonscrit dans l'univers : sa présence partout, c'est ce qu'on appelle *ubiquité* ; mais supposé qu'il créât un million de mondes plus grands que le monde actuel, il serait également présent à tous ces mondes possibles : c'est, à proprement parler, l'attribut appelé *immensité*.

Dieu est partout, c'est-à dire est *présent* partout.

Mode de présence

Les mots *présent*, *présence*, indiquent l'existence d'un être dans un lieu déterminé.

Or, Dieu est présent *partout*, c'est-à-dire en tous lieux et dans tous les êtres, de plusieurs manières :

Par sa *puissance*, puisque tout lui est parfaitement soumis.

Par sa *science*, puisque tout lui est clairement connu.

Par son *essence*, de telle sorte que Dieu pénètre toutes choses intérieurement de sa substance, et les contient.

" Il est plus élevé que le ciel, plus profond que l'enfer, plus étendu que la terre, plus large que la mer." Job XI, 8.

" Est-ce que je ne remplis pas le ciel et la terre ? " Ps.

Saint Paul, parlant aux Athéniens de la présence de Dieu partout, finit son discours par ces mots : " Dieu n'est pas loin de chacun de nous ; " au contraire, " nous vivons en lui, nous nous mouvons et nous sommes en lui." Act. XVII, 18.

Car, de même que nous avons besoin d'air pour respirer, de même que le poisson a besoin d'eau pour nager, ainsi nous avons besoin de Dieu pour vivre et exister.

Dieu est donc au dedans, au dehors, et infiniment au-dessus de tout : il est immense.

Observation

Il faut cependant remarquer que Dieu n'est pas en partie dans un lieu et en partie dans un autre : il est tout entier partout, à la manière des esprits. Les Anges ne sont pas présents à tous les endroits

à la fois ; notre âme est présente seulement dans tout le corps qu'elle habite ; Dieu au contraire est présent à la fois partout.

Il est, comme disait un enfant, *tout partout.*

Questions

A...... Sens des mots immensité ? ubiquité ? présence ?

B...... Comment Dieu est-il présent partout ? Prouvez-le ?

Réflexion

Rappelons-nous souvent, chers enfants, cette consolante vérité : Dieu est partout, il est avec nous, nous sommes toujours en sa présence. Quelle pensée plus puissante pour nous faire éviter le péché, nous rendre plus attentifs dans nos prières ?

---

13. Q.—Si Dieu est partout, pourquoi ne le voyons-nous pas ?

Voilà une *objection,* qui va nous porter à expliquer davantage ce qui vient d'être dit dans la question précédente.

Invisibilité de Dieu

Nous ne voyons pas Dieu... C'est vrai ; mais voyons-nous davantage l'air, le vent, le gaz, l'électricité, dont nous sommes tout environnés et remplis ?

De plus, nous savons qu'il existe des Anges, et que nous avons chacun une âme ; voyons-nous ces esprits ?—A plus forte raison, Dieu est invisible pour nous.

parce que c'est un pur esprit... " Dieu, dit la sainte Ecriture est l'*invisible* et immortel Roi des siècles...; il habite une *lumière inaccessible.*" I. Tim.

Ayant prouvé plus haut la *spiritualité* de Dieu, nous avons par là même prouvé son *invisibilité.*

qui ne peut être vu avec les yeux du corps ?

Mécanisme de la vision

Sans exposer en détail le *mécanisme de la vision,* nous allons en dire quelque chose, tant pour faire comprendre l'impossibilité où nous sommes de voir Dieu, que pour nous faire admirer davantage l'œuvre divine dans la conformation d'un des plus admirables organes de notre corps : *l'œil.*

Œil

L'œil, ce bel ornement de la figure de l'homme, nous a été donné par Dieu pour voir, non pas les esprits, mais les objets extérieurs.

Ces objets extérieurs, notre œil ne peut les percevoir que si la

lumière les éclaire, se reflète sur eux, et puis vient frapper notre œil, lequel devient alors comme un petit miroir.

En arrière de la membrane ou peau très fine, qui est à la partie antérieure de l'œil, se trouvent plusieurs sortes d'humeurs transparentes : la lumière les traverse, y forme une image représentant l'objet extérieur, fait vibrer de petits nerfs qui flottent dans le liquide et qui, comme des fils télégraphiques, transmettent la sensation jusqu'au cerveau ; là se trouve le *sens commun,* dont l'âme se sert pour percevoir l'objet extérieur et le reconnaître.

Il y a des cas, où certains objets, quoique présents et réels, ne sont pas perçus par le sens de la vue ; par exemple, si l'œil est plus ou moins mal conformé, comme chez les aveugles ; ou, si l'objet est dans l'obscurité et sans lumière, comme pendant la nuit ; ou enfin, si un être est de telle nature que la lumière ne soit pas réfléchie par lui, comme les esprits immatériels.

Or, il en est ainsi pour nous, qui ici-bas ne sommes pas encore éclairés par *la lumière de gloire* : Dieu est présent partout, auprès de nous, en nous, et nous ne le voyons pas, parce que son essence toute spirituelle n'est pas l'objet propre de nos yeux charnels.

Questions

A...... Pourquoi ne voyons-nous pas Dieu ?
B...... Y a-t-il autre chose que nous ne voyons point ?
C...... Qu'est-ce que l'œil ? *Mécanisme* de la vision ? Œil ?

Réflexion

Sachons attendre, chers enfants, le grand jour sans déclin du ciel, où il n'y aura plus de voiles et d'obscurité. Là, nous verrons Dieu face à face, dans la lumière dont notre corps et notre âme seront inondés.

14. Q.—Dieu nous voit-il ?

4° Connaissance de Dieu

Après avoir dit que nous ne voyons pas Dieu, demandons-nous si Dieu nous voit ? Nous aurons ainsi à traiter non seulement de la *connaissance* que Dieu a de nous, mais aussi de sa *Providence.*

Oui, Dieu nous voit... Dans la sainte Ecriture, il est fréquemment question *des yeux* de Dieu, *des yeux* du Seigneur, toujours ouverts sur les actions bonnes et mauvaises des hommes.

L'œil étant pour nous l'organe de la vue, dire que Dieu a les

yeux sur nous, c'est affirmer dans un langage figuré, que Dieu nous voit.

« Pourquoi, Saül, est-il dit au livre des Rois, avez-vous fait le mal sous *les yeux* du Seigneur ? »

« Prêtez *l'oreille* et écoutez ; ouvrez *les yeux*, Seigneur, et considérez... » Reg., XIX, 16.

« Les *yeux* du Seigneur contemplent toute la terre... » II Par.

« Les *yeux* du Seigneur sont ouverts sur les justes, et ses oreilles sont attentives à leurs prières. » Ps. XXXIII, 14.

« Les *yeux* du Seigneur sont plus lumineux que le soleil ; ils considèrent toutes les voies des hommes ; ils pénètrent jusqu'aux parties les plus secrètes des cœurs des hommes. » Eccli. XXIII, 28.

Ces passages et un grand nombre d'autres prouvent clairement que Dieu nous connaît, nous voit ; comment pourrait-il en être autrement ? Dieu, qui *a formé l'œil* de l'homme, serait-il privé de la connaissance que nous possédons des choses extérieures ?

Assurément, Dieu nous voit ; de plus, il veille sur nous.

et veille sur nous. Le mot *veiller* désigne l'état d'une personne qui ne dort pas, et dont les yeux sont ouverts sur un objet gardé avec sollicitude. Dieu notre Père

Or, Dieu *veille* sur les hommes avec plus de tendresse qu'un père ne veille sur ses enfants.

Rien de plus explicite que les paroles de Notre-Seigneur lui-même, qui veut que nous appelions Dieu *Notre Père* : « Vous prierez donc ainsi : *Notre Père*, qui êtes aux cieux... » Math. VI, 9.

« N'appelez personne sur la terre votre père ; car vous n'avez qu'*un père*, qui est dans les cieux. » XXIII, 9.

« Votre *Père céleste* sait tout ce dont vous avez besoin. »

« Considérez les oiseaux du ciel ; ils ne sèment, ni ne moissonnent, et *votre Père* céleste les nourrit. Ne valez-vous pas plus qu'eux ? »

Une foule d'autres passages, ainsi que l'histoire entière du peuple juif, attestent le soin que Dieu prend de toutes choses et des hommes en particulier.

Ce soin de Dieu pour ses créatures porte le nom de *Providence*.

Le mot *Providence*, du mot latin *providere*, signifie *prévoir* ou *pourvoir*. 5° Providence divine

On peut définir la Providence : " Un acte de Dieu, prévoyant la *fin* de toutes ses créatures, et pourvoyant aux meilleurs *moyens* de la leur faire atteindre."

Dieu en effet *a prévu d'avance*, ou plutôt connaît éternellement tout ce qui est arrivé depuis le commencement du monde, et tout ce qui arrivera jamais ; le *plan de l'univers*, c'est Lui-même qui l'a fait. Il n'arrive donc que ce que Dieu a prévu, voulu ou permis.

De plus, il ne faudrait pas s'imaginer que, une fois créé, le monde puisse se passer un seul instant du *concours* de Die[illegible] Tiré du néant, le monde y retomberait aussitôt, dit le Ca[illegible]chisme du Concile de Trente, si la divine Providence ne le *conservait* par la même puissance qui l'a formé dès le commencement."

Dieu *pourvoit* donc continuellement aux besoins de toutes les créatures. " D'une extrémité du monde à l'autre, il dispose tout avec force et suavité."

Aux petits des oiseaux il donne la pâture,
Et sa bonté s'étend à toute la nature.

Soin de l'homme

Mais si Dieu s'occupe de tous les êtres, depuis le plus petit insecte qui rampe à terre jusqu'aux astres qui roulent dans les espaces du firmament ; si Dieu donne à l'herbe et à la fleur des champs leur couleur, et au passereau sa nourritur[illegible] plus forte raison, Dieu *veille sur nous*, qui avons été adoptés [illegible]i comme ses enfants, et qui sommes appelés à posséder l'héritage céleste !

Dieu nous a donné et nous conserve la vie ; il veille sur *notre corps* ; Notre-Seigneur nous déclare que " même les cheveux de notre tête sont tous comptés." Math. X, 30.—Toutefois, Dieu a surtout à cœur le salut de *notre âme* : aussi sa Providence fournit-elle abondamment à tous les hommes les grâces nécessaires et suffisantes pour se sauver.

Questions

A...... Prouvez par l'*Ecriture* et la *raison* que Dieu nous voit ?
B...... Sens du mot Providence ? Existence de la Providence ?

Réflexion

Dieu nous *voit* : quel motif puissant pour nous faire éviter le mal ! Comme un bon père, il *veille* sur nous constamment : quelle consolante vérité lorsque nous éprouvons quelque peine !

Pratique

S'abandonner avec une pleine confiance à la divine Providence.

15. Q.—Dieu connaît-il tout ?

Cette question sert de complément à la précédente, et nous permet d'insister encore sur la science, sur *l'omniscience* de Dieu. 6e Science divine

Oui, Dieu connaît tout. " Dieu, dit saint Jean, connaît toutes choses." Ep. III, 20. Il se connaît lui-même, et connaît toutes choses en lui-même.

Saint Thomas dit : " Dieu voit toutes choses en lui-même : il les connaît toutes en même temps et non successivement." Par conséquent, Dieu connaît parfaitement le passé, le présent et l'avenir ; sa *prescience* a autant de témoins qu'il y a de prophètes.

La série des siècles, depuis le commencement des temps jusqu'à leur fin, est devant ses yeux, comme un immense tableau ou panorama que Dieu embrasse *d'un seul coup d'œil* : tous les événements passés, tous ceux qui s'accomplissent présentement, tous ceux qui arriveront dans l'avenir sont également connus par Lui. Ps. 138. Prescience divine

Quand on parle de la *mémoire* ou de la *prescience* de Dieu, quand on dit que Dieu se souvient du passé ou qu'il prévoit l'avenir, c'est pour nous conformer à notre manière de parler ; car, pour Dieu il n'y a qu'*un présent* éternel et immuable

nos actions, nos paroles et même nos pensées... Les mots *action*, *acte* signifient *agir*, faire quelque chose. Extension de sa science

Si le fait est *extérieur*, par exemple un mouvement du corps, c'est une *action* ; si la chose se passe à l'intérieur de notre âme, par exemple réfléchir ou penser, c'est un *acte* ; les *paroles*, étant l'expression sensible de la pensée, tiennent comme le milieu entre l'acte et l'action.

Cela posé, affirmons que Dieu connaît non seulement nos actions et nos paroles, mais aussi nos pensées même *les plus secrètes*.

les plus secrètes... Le mot *secret* veut dire caché, qui n'est pas connu ou qui ne l'est que d'un petit nombre de personnes.

Une chose est plus ou moins secrète, selon qu'elle est plus ou moins connue ; elle est *absolument secrète*, si elle n'est connue que d'une personne.

Or, il en est ainsi de nos *pensées*, qui ne sont connues de personne, pas même des anges ni du démon.

Dieu *seul* connaît nos *pensées*, il voit tous les replis du cœur de l'homme, il scrute les cœurs et les reins.

Notre-Seigneur, à maintes reprises, a prouvé *sa divinité*, en découvrant les intentions et les pensées les plus secrètes de ceux qui l'approchaient. Math. XXII, 18. Marc VIII, 17. Luc V, 22.

Questions **A**...... Sens des mots omniscience ? science ? prescience ?

B...... Sens des mots action ? acte ? pensée secrète ?

C...... Qui peut connaître nos pensées ?

Réflexion Il n'y a donc rien, chers enfants, qui ne soit parfaitement connu de Dieu, dans le passé, le présent ou l'avenir ; il connaît toutes nos actions, nos paroles, nos pensées.

Rappelons-nous la réponse d'un enfant, sollicité par quelqu'un à commettre un péché : " Si tu m'indiques un endroit où Dieu ne puisse être notre témoin, je consentirai ; sinon, jamais."

Pratique Soyons toujours fermes dans la tentation.

---

16. Q.—Est-ce que Dieu peut faire toutes choses ?

7e Puissance divine Après avoir parlé de ce qui concerne l'intelligence de Dieu, passons à ce qui concerne sa volonté : la *Toute-Puissance.*

Oui, Dieu est tout-puissant... Le mot *puissant* signifie capable de faire quelque grande chose ; *très* puissant, veut dire capable de faire de très grandes choses ; mais *tout*-puissant désigne Celui qui peut faire *tout* ce qu'il veut et de la manière qu'il veut.

Or, Dieu est *tout-puissant*, et il est *seul* tout-puissant.

" Le Tout-puissant est son nom." Ex. XV, 3. " Il n'est point d'autre Dieu tout-puissant comme lui." Tob. XIII, 4.

Le mot tout-puissant, *omnipotens*, appliqué clairement à Dieu, se trouve au moins quatre-vingts fois dans la Bible.

La création et la conservation de l'univers sont une magnifique preuve de la toute-puissance de Dieu.

Extension de sa puissance **et rien ne lui est impossible...** Le mot *impossible*, ou *pas possible*, veut dire qui *ne peut* être fait.

On appelle impossibilité *métaphysique* celle qui résulte de l'essence même des choses ; par exemple, qu'un cercle soit carré, que

le bien et le mal soient dignes de récompense, que Dieu puisse pécher... Cela est intrinsèquement impossible, même à Dieu.

Mais lorsqu'on dit " que rien n'est impossible à Dieu, " on veut parler de l'impossibilité *physique*, qui résulte des lois de la nature : par exemple, qu'une rivière remonte vers sa source, que le soleil s'arrête dans sa course, que la santé soit rendue instantanément à un malade, ou la vie à un mort, etc.

Or, Dieu peut certainement déroger à toutes ces lois physiques, puisque c'est lui-même qui les a établies.

Bien plus, Dieu peut faire tout ce qu'il peut vouloir ; et comme il ne peut vouloir que ce qui est bon, Dieu peut faire tout ce que, dans sa Sagesse infinie, il juge bon.

Dieu cependant ne fait pas tout ce qui peut être bon ; il est absolument *libre* de faire et de ne faire que ce qu'il veut.

A...... Sens du mot Puissant ? Tout-puissant ? Questions
B...... Preuves de la Toute-puissance de Dieu ?
C...... Sens du mot impossible ? Impossibilité physique ?

Des flatteurs louaient un jour la puissance d'un saint roi. Le prince, voulant donner une leçon à ses courtisans, s'assit sur le bord de la mer, au moment du flux ; il ordonna ensuite aux eaux de ne point dépasser telle limite : il ne fut pas obéi par le fougueux élément. Le roi, se tournant alors vers les siens : " Voyez, dit-il, quelle est ma puissance ! " Trait historique

Dire avec foi les paroles : " Je crois en Dieu... *tout-puissant.* " Pratique

---

17. Q.—Dieu est-il juste, saint et miséricordieux ?

En répondant à cette question, nous examinerons trois attributs divins : la justice, la sainteté et la miséricorde de Dieu.

Oui, Dieu est infiniment juste... Le mot *juste* désigne celui qui juge conformément au *droit*, à la justice. 3e Justice divine

La justice demande qu'on rende à chacun ce qui lui appartient ou ce qu'il mérite.

La justice veut que les bons soient récompensés et les méchants punis, selon le degré de mérite ou de démérite de leurs œuvres.

Or, que Dieu soit juste, *infiniment* juste, on ne peut en douter ; il ne serait pas Dieu, s'il n'était pas parfait en tout.

« Le Seigneur est juste et il aime la justice."

« Il aime la justice et il hait l'iniquité. "

En plus de cent endroits, la sainte Ecriture nous parle de cet *amour* de Dieu pour la justice et de la *haine* qu'il porte au mal.

Dieu aime les bons et il déteste les méchants ; telle est la cause des récompenses magnifiques du ciel pour les uns, et celle des supplices effrayants de l'enfer pour les autres.

A chacun la *justice divine* donne ce qui lui revient, sinon en cette vie, du moins après la mort.

Par le mot *justice*, on entend quelquefois l'ensemble de toutes les perfections : dans ce sens, la justice ne se distingue pas de la *sainteté*. C'est ainsi que saint Joseph est appelé dans l'Evangile un homme *juste*, et que nous disons également *les Justes* ou les *Saints*.

9° Sainteté divine

infiniment saint,... Le mot *saint*, en latin *sanctus*, veut dire *lié*, *attaché* au culte de la Divinité.

Une chose sainte est donc une chose séparée de l'usage profane et consacrée spécialement à Dieu. *Une vie sainte* désigne la manière d'agir d'une personne, *détachée* dans ses affections des choses terrestres et *attachée* au service de Dieu.

Plus une personne est *détachée* des biens d'ici-bas, plus elle est libre pour *s'attacher* au Bien suprême, qui est Dieu.

Plus on *s'attache* à Dieu, plus on *s'unit* à lui ; alors, on devient en quelque sorte *un* avec lui, on participe à sa divine perfection, on entre dans ses intentions, *on agit selon sa volonté*, on fait le bien, on évite le mal et jusqu'aux moindres imperfections contraires à la loi divine.

« Soyez parfaits, disait Notre-Seigneur, comme votre Père céleste est parfait."—« *Soyez saint*, est-il dit dans le Lévitique, parce que je *suis saint*. "

Dieu est saint, cela signifie que Dieu est *parfait* dans toutes ses œuvres ; la *sainteté*, en Dieu, est sa volonté immuable d'agir toujours d'une manière conforme à ses perfections, en haïssant le mal et en aimant le bien.

Il n'y a pas cependant, au-dessus de Dieu, de loi à laquelle il doive conformer sa volonté : la sainteté de Dieu, c'est Dieu lui-même, faisant tout pour sa propre gloire et ramenant toutes les les créatures à glorifier ses infinies perfections.

Le prophète Isaïe (ch. VI) et saint Jean (Apoc. IV) nous disent avoir entendu dans le ciel le cantique des phalanges célestes, chantant toujours devant le trône de Dieu : " Sanctus, Sanctus, Sanctus, Saint, Saint, Saint est le Seigneur, le Dieu des armées. "

infiniment miséricordieux... Le mot *miséricordieux* désigne un *cœur*, qui a *pitié* des malheureux et qui les soulage. 10° Miséricorde divine

La *miséricorde* de Dieu c'est la bonté de Dieu, ayant pitié des pécheurs et pardonnant les péchés.

Depuis le péché d'Adam et d'Eve, Dieu n'a cessé de témoigner aux hommes son infinie miséricorde.

Il aime à être appelé de ce doux nom : " Miserator et misericors Dominus, le Seigneur compatissant et miséricordieux. "

Dans la sainte Ecriture, il est question presque à chaque page de la miséricorde de Dieu envers les hommes coupables

Notre-Seigneur a enfin concrétisé de la manière la plus touchante cet attribut divin dans la parabole de l'*enfant prodigue*, en nous montrant Dieu comme le plus miséricordieux des pères.

parce qu'il est infiniment parfait. La *perfection infinie* de Dieu est la *raison finale* de tout ce qui vient d'être dit dans ce chapitre. Raison finale

Dieu est l'*Etre parfait*, l'Etre qui possède tout, l'Etre à qui rien ne manque, qui n'a besoin de rien ou de personne.

Voilà ce que la révélation et la raison nous permettent d'entrevoir sur les infinies perfections de Dieu.

Questions

A...... Sens du mot juste ? Dieu est-il juste ?
B...... Sens du mot saint ? Dieu est-il saint ?
C...... Sens du mot miséricordieux ? Dieu est-il miséricordieux ?

Réflexion

Dieu est juste, mes enfants, redoutons sa justice rigoureuse.

Dieu est saint, évitons les moindres péchés.

Dieu est miséricordieux, n'en abusons pas par de nombreuses rechutes dans les mêmes fautes.

" *Que Dieu soit béni.* "

CHAPITRE TROISIÈME

DE L'UNITÉ ET DE LA TRINITÉ DE DIEU

Avis au Catéchiste

Voilà sans contredit le plus grand, et par conséquent le plus adorable de nos mystères.

Il nous révèle les profondeurs de la nature divine ; sans lui on ne saurait comprendre l'économie de notre religion. La connaissance en est nécessaire à tous les fidèles, au moins de nécessité de précepte ; instruisez-en bien vos enfants.

Proposez-vous, non seulement de leur faire connaître le mystère, mais encore de le faire croire, respecter, aimer et adorer. Afin d'inspirer cette dévotion aux enfants, conjurez l'Esprit-Saint de la raviver en notre âme. *O beata, o sanctissima Trinitas !*

Bien chers enfants,

Expliquons d'abord les deux mots du titre *Unité, Trinité.*

Titre

Unité. Ce mot indique la qualité de ce qui est *unique* en son espèce : *l'unité* exclut la *pluralité.*

Il s'agit donc de démontrer que Dieu est unique, qu'il n'y a point plusieurs dieux, contrairement à la doctrine païenne du *polythéisme.*

Trinité. Ce mot signifie *trois*, réunis en *unité*, trois en un.

Il s'agit donc d'exposer ce dogme, indiqué seulement dans le premier article du Symbole des Apôtres : je crois en Dieu, le *Père* ; si Dieu est appelé Père, il doit avoir un Fils : paternité et filiation sont deux termes corrélatifs.

18. Q.—Est-ce qu'il n'y a qu'un Dieu ?

Unicité de Dieu

Oui, il n'y a qu'un Dieu. C'est une vérité *de foi*, d'après tous les Symboles. On pourrait citer plus de mille passages de la sainte Ecriture, à l'appui de cette assertion.

« Je suis *seul* Dieu, et il n'y en a pas d'autre que moi. » Dans la Bible, le nom de Dieu est toujours au singulier : Deus.

Le mot *Dieu* est le seul qui, dans notre langage usuel, ne prenne pas l'article ; c'est son nom propre.

Pour rappeler davantage cette vérité aux Juifs, enclins à l'idolâtrie, Dieu ne voulait recevoir d'hommages que dans le seul Temple de Jérusalem.

Le soleil lui-même, qui brille unique au firmament, nous insinue également *l'unicité* divine.

Conclusion

Il y a donc un seul Dieu, et il ne peut y en avoir *qu'un*.

---

19. Q.—Pourquoi ne peut-il y avoir qu'un Dieu ?

Cette instance nous amène à donner la preuve de raison.

Raison

Il ne peut y avoir qu'un Dieu, parce que... Voici donc la preuve de *raison* de la thèse sur l'unité de Dieu.

La *raison humaine* ne doit jamais être en contradiction avec la *révélation divine* ; car toutes deux viennent de la même source, qui est Dieu.

Être suprême

Dieu étant l'être suprême et infini... Le mot *suprême* est un superlatif qui signifie le *plus haut*.

Or, la raison démontre qu'il ne peut y avoir qu'un seul Etre suprême, infini dans toutes ses perfections, éternel, immense, tout-puissant ; deux ou plusieurs infinis divers ne peuvent coexister. Dieu étant infini est donc *au-dessus* de tous les êtres contingents, créés par Lui et qui ne possèdent en somme que les qualités ou perfections que Dieu a voulu leur communiquer.

Lorsque Lucifer voulut être *plus haut* que Dieu, il fut abaissé jusqu'au fond des enfers.

Egal

Dieu... ne peut avoir d'égal... Le mot *égal* ou *pareil* indique qu'il y a, entre deux ou plusieurs êtres, des propriétés semblables.

Deux êtres *égaux* sont *autant* l'un que l'autre, *ex-æquo*

Un être est *supérieur* à un autre, quand il est *plus* que l'autre.

Un être est *inférieur* à un autre, quand il est *moins* que l'autre.

Or, Dieu n'a que des *inférieurs* : ce sont toutes les créatures qu'il a tirées du néant. Il n'a pas de *supérieur*, puisqu'il est l'Etre suprême. Il n'a pas davantage d'*égal* ; car s'il en avait quelqu'un, il ne pourrait pas être appelé Etre *suprême*.

Questions

A...... Titre et sens de ce chapitre : Unité, Trinité ?
B...... Peut-on prouver l'unicité de Dieu par la *révélation* ?
C...... Peut-on la démontrer par la *raison* ?
D...... Sens des mots suprême ? égal ? inférieur ? supérieur ?

Réflexion Faisons sans hésiter, chers enfants, la profession de foi que nous indique le quatrième concile de Latran : " Nous croyons en *un seul Dieu* éternel, immense, immuable, incompréhensible, tout-puissant, ineffable. "

20. Q.—Combien y a-t-il de personnes en Dieu ?

Personne Le mot *personne* désignait autrefois certains masques de théâtre dont les acteurs de comédies et de tragédies se couvraient la tête, afin de faire *résonner* davantage leur voix. De là vint l'usage de donner ce nom et aux acteurs et aux *personnages* importants représentés sur la scène.

Aujourd'hui, on donne ce nom à chacun des individus de l'espèce humaine.

Le nom de *personne* s'applique à tout être *raisonnable*.

Il suit de là que les animaux ne sont pas des personnes ; tandis que les hommes, ou les anges méritent le titre de personnes humaines ou angéliques.

Le mot *personne* désigne donc proprement la perfection que possède un être, complet dans sa nature, de pouvoir *s'attribuer* ses actes et de dire : *Je...*, *Moi...*

Le mot *personne* a le même sens que *hypostase*, mot venu du grec et souvent employé par les théologiens, qui s'occupent des personnes divines de la Sainte Trinité.

Trois personnes en Dieu

Il y a en Dieu trois personnes... *Trois*, ni plus ni moins.

Voici le passage bien explicite de saint Jean : " Il y en a *trois* qui rendent témoignage dans le ciel : le Père, le Verbe et le Saint-Esprit ; et ces *trois* ne sont qu'un. " I Joan. V. 7.

Il est vrai que le mot *personne* ne se trouve pas dans l'Ecriture ; toutefois, l'Eglise l'a choisi et adopté pour exprimer les trois subsistances réelles, qui sont en Dieu.

" Autre, en effet, dit le Symbole de saint Athanase, est *la per-*

sonne du Père, autre *la personne* du Fils, autre *la personne* du Saint-Esprit. "

divines... Le mot *divines* indique que la nature de Dieu est commune aux trois personnes, et que chacune d'elle est Dieu. **Divinité**

Nous expliquerons plus en détail que le *Père* est Dieu, q. 21 ; que le *Fils* est Dieu, q. 22 ; que le *Saint-Esprit* est Dieu, q. 23.

réellement distinctes entre elles... Le mot *distinctes* a le sens de *différentes.* Le mot *réellement* indique que la *distinction* des divines personnes est *réelle.* **Distinction**

Il y a *deux sortes* de distinctions : l'une, appelée *réelle,* existe entre deux choses, dont l'une n'est pas l'autre : par exemple, entre Pierre et Paul, entre le corps et l'âme, il y a une distinction réelle, existant dans les choses et pas seulement dans notre raison. L'autre, appelée *virtuelle,* est dans notre esprit, tout en ayant un certain fondement dans les choses : par exemple, en notre âme la raison peut distinguer la vie végétative, sensitive et intellectuelle ; cependant notre âme est seule principe de cette triple vie.

Cela posé, la vérité est qu'en Dieu, il y a trois personnes *réellement distinctes* entre elles, ou trois relations personnelles.

Nous expliquerons davantage cette *distinction* réelle, q. 24.

et égales en toutes choses... Le mot *égales* indique qu'il y a entre elles une parfaite *parité :* elles ont les mêmes attributs. **Egalité**

L'*égalité* des trois divines personnes sera expliquée, q. 25.

Le Père, le Fils et le Saint-Esprit... Ce sont les *noms propres* des trois divines personnes, tels qu'ils nous ont été révélés. **Noms des personnes divines**

Lorsque Notre-Seigneur se présenta au baptême de Jean, *une voix* du ciel se fit entendre : " Celui-ci est *mon Fils* bien-aimé, en qui j'ai mis mes complaisances. Et l'*Esprit de Dieu* descendit sur Jésus, sous la forme d'une colombe." Math., III, 16, 17.

Plus tard, lorsque Notre-Seigneur se transfigura sur une haute montagne, *la voix* se fit entendre du sein de la nue : " Celui-ci est *mon Fils* bien-aimé." XVII, 5.

Plus tard encore, Notre-Seigneur découvrit plus explicitement le nom des divines personnes, lorsqu'il investit de sa puissance les Apôtres, en leur disant : " Allez donc, instruisez toutes les nations, les baptisant *au nom* du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. "

Rien de plus clair que ces passages de l'Ecriture.

Questions A...... Divers sens du mot personne ?

B...... Y a-t-il trois personnes ? divines ? distinctes ? égales ?

C...... Quels sont les noms des trois divines personnes ?

Réflexion Le *signe de la Croix*, chers enfants, est une belle profession de foi à ce sublime mystère des trois divines personnes.

Pratique Faites-le toujours avec attention et respect.

---

21. Q.—Le Père est-il Dieu ?

Le mot père Le mot *père* a plusieurs sens, qu'il est bon de distinguer.

Le nom de *père* désigne ordinairement un chef de famille, à qui revient le droit de gouverner et le devoir d'entretenir sa famille ; dans ce sens, Dieu est quelquefois appelé Père, c'est-à-dire auteur et gouverneur de toutes choses et spécialement des hommes.

" N'est-ce pas le Seigneur, qui est *votre Père*, qui vous a faits et créés ? " Deut. XXIII, 6.

Les chrétiens donnent aussi souvent à Dieu le nom de Père, à cause de leur *adoption* spirituelle et divine.

Mais, le nom de *Père* sert principalement à désigner une des trois personnes divines, celle qui est le *principe* des deux autres.

Le principe est ce dont une chose tire son origine : la source.

Oui, le Père est Dieu...C'est un article *de foi*.

Divinité du Père Du reste, c'est un point qui n'a jamais été contesté ; car, si parmi les trois personnes de la Sainte Trinité, il y en a une qui soit Dieu, c'est *le Père* qui est le principe des deux autres. " *In principio* erat Verbum, et Verbum erat *apud Deum*." Joan. I, 1.

Tous les attributs, toutes les perfections de la Divinité conviennent à la personne du Père : le Père est incréé, éternel, immense, tout-puissant... ; donc le Père est Dieu.

Ordre des personnes **Il est la première personne de la Sainte Trinité...** Les termes *première*, *seconde*, *troisième* personne n'indiquent

pas ici une priorité de *temps*, ni une supériorité de *nature*, mais seulement une priorité *logique*, à raison de *l'origine*.

En sorte que le Père s'appelle la *première* personne, par rapport aux deux autres, seulement à raison de l'origine, sans qu'il ait existé avant elles et sans qu'il leur soit supérieur ; de même le Fils est appelé *seconde* personne par rapport au Père, qui est son principe, et par rapport au Saint-Esprit, qui procède à la fois et du Père et du Fils.

De même qu'un globe de *feu* est à la fois une source, un principe de *lumière* et de *chaleur*, et que *feu*, *lumière* et *chaleur* sont connaturels et coexistants ; ainsi Dieu le Père est comme le feu, le Fils en est comme la lumière, le Saint-Esprit en est comme la chaleur.

A...... Divers sens du mot Père ? Sens du mot principe ? Questions

B...... Sens et explication des termes : première, seconde, troisième ?

Ce mot Père, chers enfants, cache ce qu'il y a de plus impénétrable à la raison humaine ; il n'y a que le Fils de Dieu, qui connaisse parfaitement son Père. Réflexion

Prononçons toujours avec humilité le Pater : *Notre Père*. Pratique

---

22. Q. – Le Fils est-il Dieu ?

Le mot *Fils* désigne le terme d'une vraie *génération*.

Plusieurs hérétiques ont attaqué la divinité du Fils ; mais ils ont toujours été et resteront à jamais condamnés par l'Eglise, déclarant que le Fils est une véritable personne divine. Hérésie

Oui, le Fils est Dieu... C'est *de foi* : " Je crois en Jésus-Christ, *son Fils unique*, *né* du Père avant tous les siècles, Dieu *de* Dieu, lumière *de* lumière, *vrai Dieu* de vrai Dieu, *engendré* et non fait, consubstantiel au Père, par qui toutes choses ont été faites." Symb. Nic. Divinité du Fils

Dans l'Ecriture le *Verbe* est formellement appelé *Dieu*. Les perfections *propres* à la Divinité sont attribuées au Fils aussi bien qu'au Père : l'éternité, la création, la toute-puissance, l'omniscience,.. ; donc le Fils est Dieu.

Saint Paul a employé une belle comparaison pour dire ce qu'est

le Fils par rapport au Père : " Il est la splendeur de sa gloire et sa *figure substantielle*..." Heb. I, 3.

Comparaison

Lorsque quelqu'un paraît devant un miroir, il s'y forme une image ou figure parfaite des traits de la personne. Toutefois cette image n'est pas réelle, *vivante*.

Faisant l'application de cette comparaison, saint Paul déclare que le Fils est comme l'image, mais l'image réelle, vivante, *substantielle* de son Père : de sorte que le Fils est aussi parfait que le Père : il est Dieu comme le Père.

Le Père *engendre* son Fils : " Vous êtes mon Fils ; je vous ai *engendré* aujourd'hui." Heb. I. 5. Toutefois, nous ne pouvons comprendre comment se fait cette divine *génération*.

Ce qui, en ce monde, peut nous en donner l'idée la moins imparfaite, c'est la manière dont *nos pensées* proviennent de notre *entendement* Aussi le Fils de Dieu est-il quelquefois appelé le *Verbe* ou la *Pensée substantielle* du Père.

Nous avons déjà dit dans quel sens est employé le mot *seconde personne*, appliqué au Fils.

Questions

A...... Comment prouver que le Fils est véritablement Dieu ?
B...... Quelle comparaison a employée saint Paul ?
C...... Pouvons-nous comprendre la génération du Fils ?

Réflexion

La seconde personne de la Sainte Trinité, chers enfants, est appelée Fils de Dieu ou le *Verbe*. " Le *Verbe* s'est fait *chair*," c'est-à-dire s'est fait homme pour nous racheter. Adorons, louons, aimons Dieu le Père, qui nous a aimés jusqu'à nous donner son Fils unique. Jean. III, 16.

Pratique

Réciter avec piété l'*Angelus*, le matin, à midi et le soir.

23. Q.—Le Saint-Esprit est-il Dieu ?

Hérésie

L'hérésiarque Macédonius, qui avait osé nier la divinité du Saint-Esprit, fut condamné au concile de Constantinople, en 381.

Divinité du Saint-Esprit

Oui, le Saint-Esprit est Dieu... C'est *de foi*, d'après tous les Symboles.

La sainte Ecriture lui attribue, comme au Père et au Fils, les perfections et les opérations propres à la Divinité : l'immensité, la toute-puissance, la justification...; donc le Saint-Esprit est Dieu.

Le Saint-Esprit *procède*, c'est-à-dire *provient, tire son origine* du Père et du Fils par voie de *spiration* ou de souffle ; c'est une expression bien imparfaite, que les théologiens emploient pour exprimer la procession du Saint-Esprit.

Le Saint-Esprit est comme le *souffle*, l'effusion d'amour du Père qui aime son Fils, et le retour d'amour du Fils aimant son Père : cet *amour réciproque* des deux premières personnes divines produit une troisième personne réelle, distincte et divine.

Et parce que l'amour mutuel du Père et du Fils est absolument *saint* et pur, l'*Esprit* qui en procède est appelé *Saint*.

A...... Qui a nié la divinité du Saint-Esprit? Prouver ce dogme ? Questions

B...... De qui et comment procède le Saint-Esprit ?

Il existe une très belle prière, chers enfants, que vous connaissez, et à laquelle je vous prie de réfléchir davantage, le *Gloria Patri...*, *Gloire soit au Père...* Le mot *gloire* signifie *claire* connaissance, accompagnée de louanges. Réflexion

Par conséquent en disant : *Gloire au Père...* c'est comme si vous disiez : Que la Sainte Trinité, Père, Fils, Saint-Esprit, soit connue louée et aimée, jusqu'à la fin des siècles.

Saint François Xavier et beaucoup d'autres Saints répétaient souvent cette prière : faites de même, en vous inclinant. Pratique

24. Q.—Qu'entendez-vous par la Sainte Trinité ?

Cette question nous fait insister sur la *distinction* des trois personnes. Certains hérétiques anciens et philosophes modernes, tout en reconnaissant l'existence d'un Dieu unique, ont cherché à défigurer le dogme catholique de trois personnes *réellement distinctes* en Dieu. Distinction réelle

Par la Sainte Trinité, j'entends... Le mot *entendre, j'entends* signifie, non pas comprendre parfaitement, mais saisir le sens de tels mots, *Sainte Trinité.*

Sainte Trinité ne signifie pas que *trois* personnes ne font qu'*une* personne ; mais que trois personnes divines ont une même nature divine et sont *distinctes* entre elles par des propriétés différentes ; or en cela il n'y a aucune contradiction.

Preuve scripturaire

un seul Dieu en trois personnes... La sainte Ecriture donne *le nom* de chacune des trois personnes.

Ces noms expriment parfaitement la nature des relations des divines personnes : le Père qui engendre est nécessairement distinct du Fils qui est engendré ; le Saint-Esprit qui procède de deux principes est nécessairement distinct et du Père et du Fils.

Durant le baptême de Notre-Seigneur, le Père qui parle, le Fils qui est dans le Jourdain, le Saint-Esprit qui apparaît manifestent clairement la distinction des trois personnes !

Dans la formule du baptême : " Baptisez-les au *nom* du Père *et* du Fils *et* du Saint-Esprit, " l'expression au *nom* au singulier indique l'unité d'essence divine, et la particule *et* nous révèle la distinction des personnes

Questions

A...... But de la question présente ? Sens du mot : j'entends ?
B...... D'après l'Ecriture, prouver la *distinction* des personnes ?

Réflexion

Remarquez, chers enfants, que nous avons tous été baptisés au nom de la Sainte Trinité, c'est-à-dire que par le Baptême notre âme a été purifiée et que nous sommes devenus enfants du Père, frères du Fils, temples du Saint-Esprit.

Résolution

Eviter le péché, qui nous fait perdre ces glorieux titres.

---

25. Q.—Les trois personnes divines sont-elles égales en toutes choses ?

Egalité absolue

Dans cette question, il s'agit donc d'affirmer plus spécialement l'*égalité* absolue des trois divines personnes.

Certains hérétiques, dont Arius fut le chef principal, ayant osé dire que le Fils n'était pas égal, mais seulement semblable au Père, furent condamnés, et l'Eglise définit que les trois personnes divines sont parfaitement égales et *consubstantielles*.

Attributs absolus

Oui les trois personnes divines sont égale[illegible]es choses... Les mots *en toutes choses* in[illegible]s les attributs *absolus*, qui convien[illegible]ce divine, conviennent aux trois pe[illegible]es [illegible]té, l'immensité, la toute-puissance...

" Dans cette Trinité, il n'y a rien qui soit avant ou après, rien

qui soit plus grand ou moindre ; mais toutes ces trois personnes sont coéternelles et *coégales*." Symb.

Il faudrait citer tout entier le symbole de saint Athanase. Et non seulement les attributs *absolus* conviennent également aux trois personnes, mais aussi les attributs *relatifs* et les opérations dites *ad extra* ou extérieures : ainsi la Création, l'Incarnation, la Rédemption, bien que le Fils seul se soit incarné, la Justification sont communes aux trois personnes. — Attributs relatifs

Questions

A...... Sens du mot égales ? Qui a attaqué ce dogme ?
B...... Comment les trois personnes divines sont-elles égales?

Réflexion

Nous devons, chers enfants, contempler avec admiration ce profond océan de la sainte Trinité, cette fécondité infinie de la nature divine, dont la richesse est telle que tout en étant essentiellement une et simple elle se communique en même temps à trois personnes divines.

Louange

Devant cet adorable mystère, humilions-nous et disons : " Louée et bénie soit à jamais la très sainte et adorable Trinité ! "

---

26. Q.—Les trois personnes divines ne font-elles qu'un seul et même Dieu ?

Unité d'essence

Dans cette question, il s'agit d'affirmer, contre l'hérésie des *Trithéites*, *l'unité* d'essence divine dans la Trinité des personnes.

Oui, les trois personnes divines ne font qu'un... L'expression *ne faire qu'un* désigne l'union étroite de deux ou plusieurs êtres: par exemple deux parfaits amis sont dits *ne faire qu'un.*

Circumincession

Or, entre les personnes divines, ce n'est pas seulement une union *morale*, comme celle qui existerait entre plusieurs personnes ayant toutes les mêmes goûts, les mêmes inclinations, les mêmes manières d'agir; en Dieu, il y a l'union *substantielle* la plus absolue, indiquée par ces paroles de Notre-Seigneur : " Le Père et Moi, nous ne sommes qu'*un*... Je suis dans le Père et le Père est en Moi." Joan. X., 30,38.

Les théologiens appellent cette union ineffable *circumincession,* ce qui veut dire être uni *autour et en dedans.*

Conclusion **un seul et même Dieu...** Voilà la conclusion.

" La foi catholique, sans laquelle personne ne peut être sauvé, est donc celle-ci : vénérons un seul Dieu dans la trinité et la Trinité dans l'unité ; ne confondant pas les personnes, ne séparant pas la substance." S. Athanase.

Raison **parce qu'elles n'ont qu'une seule et même nature...** Le mot *nature*, appliqué à Dieu, a le même sens que *essence*, *substance* : ces mots signifient que Dieu est l'Etre suprême, immuable, toujours vivant et agissant.

Entre plusieurs personnes *humaines*, la nature est spécifiquement la même, mais n'est pas numériquement unique ; entre les trois personnes *divines* au contraire, la nature est une, même numériquement. A cause de son infinie fécondité, elle est communiquée aux trois divines personnes, qui sont distinctes entre elles, mais ne sont pas réellement distinctes dans leur nature.

Appropriation Quoique dans un sens strict les personnes divines ne soient distinctes entre elles que par les notions de *paternité* pour le Père, de *filiation* pour le Fils, de *spiration* pour le Saint-Esprit, néanmoins l'Eglise applique quelquefois par *appropriation* à une des trois personnes des notes qui, au fond, sont communes à toutes les trois : ainsi les œuvres de puissance sont attribuées au Père, celles de sagesse au Fils, celles d'amour et de sanctification au Saint-Esprit ; cependant, en réalité, ce sont toujours les trois personnes divines agissant de concert.

Questions **A**...... Sens de l'expression *ne faire qu'un?* du mot *circumincession?*
B...... Sens du mot *nature?* dans les créatures et en Dieu ?
C...... Sens du mot appropriation ?

Réflexion Dans une bibliothèque de Rome, chers enfants, se trouve un tableau ancien avec cette inscription : *Un petit enfant, puisant l'eau de la mer dans une coque de noix, détourne saint Augustin de chercher à comprendre le mystère de la Sainte Trinité.* Gracieuse vision, signifiant l'impuissance du génie d'Augustin à comprendre l'océan infini de la Trinité, non moins que celle de l'enfant à épuiser toute l'eau de la mer.

Pratique Croyons humblement cet insondable mystère !

27. Q.—Pouvons-nous comprendre comment les trois personnes divines ne font qu'un seul et même Dieu ?

Incompréhensibilité

Le mot *comprendre* signifie *saisir* le rapport des choses, ou comme on dit vulgairement, tenir les deux bouts de la chaine.

Le mot *compréhension adéquate* signifie avoir une *connaissance* claire et parfaite.

Non, nous ne pouvons pas comprendre comment... Le mot *comment* veut dire la *manière* dont une chose est ; quelquefois, il désigne la *nature* des choses.

Or, que de choses dont nous ignorons le *comment !* Nous savons, par exemple, que l'électricité existe ; nous pouvons aussi nous en servir pour les télégraphes, les téléphones, etc. ; mais, au fond qu'est-ce que l'électricité ? Nous tenons les deux bouts de la chaine, nous savons qu'elle existe, nous connaissons ses effets, mais comprenons-nous *comment* se produisent ses effets ?

les trois personnes divines ne font qu'un seul et même Dieu... Mais *comment* cela se fait-il ?

Le comment !

D'après tout ce qui a été dit dans ce chapitre, nous saisissons bien quelque chose : nous savons qu'il y a en Dieu trois personnes, parce que cela nous a été révélé ; mais au fond, nous ne comprenons pas *comment* cela se fait ! Ici encore nous tenons les deux bouts de la chaine, Unité de nature et Trinité de personnes ; mais nous ne sommes pas capables d'en dénouer le nœud.

parce que c'est un mystère... Nous pouvons ajouter le plus *incompréhensible* des mystères.

Nous allons dire, dans la question 28, ce qu'est un mystère.

Questions

A...... Sens du mot comprendre ? Compréhension ? Comment ?
B...... Dans la Trinité, où est le comment ? Pourquoi ?

Réflexion

Ecoutez, chers enfants, les belles paroles de saint Bernard sur ce sujet : " Si quelqu'un demande *comment* cela est, qu'il lui suffise de savoir que cela est ; le *comment* est un mystère qu'il faut respecter, il y aurait témérité à vouloir le sonder : le *croire* par la lumière de la foi, c'est le fruit de la piété ; le *connaître* dans l'autre vie, ce sera la souveraine félicité ! "

28. Q.—Qu'est-ce qu'un mystère ?

Une tendance

Grave question, attaquée par les rationalistes et un certain nombre de protestants, dont la tendance est *d'élaguer* de leurs formulaires de doctrine tout ce qui est difficile à comprendre.

Un mystère... Le mot *mystère* signifie une chose *cachée.*

Mystère

Autrefois, on appelait mystères certaines cérémonies secrètes, auxquelles seuls les initiés pouvaient assister et dont ils ne devaient parler à personne : leur bouche devait rester *fermée.*

Les païens eurent beaucoup de mystères de ce genre.

Plus tard, les chrétiens eurent leurs *saints mystères,* leurs cérémonies secrètes dans les catacombes et dans les églises, d'où les profanes et même les catéchumènes étaient exclus.

De là est venu à la messe le nom de *saints Mystères,* et à l'Eucharistie celui de *mystère de foi* par excellence : *mysterium fidei.*

Vérité incompréhensible

est une vérité que nous ne pouvons pas comprendre... Le mot *vérité* signifie une *chose vraie,* qui existe et qui peut être perçue par l'intelligence.

Mais il y a *bien des degrés* dans le développement des intelligences : un enfant a cette faculté, mais il n'en use pas ; également un ignorant la possède mais à l'état inculte ; un savant a d'autant plus de connaissances qu'il a étudié davantage et qu'il est doué d'une intelligence plus perspicace.

Que de choses, par exemple, connait un savant, un géomètre, un astronome, un électricien, lesquelles sont de vrais mystères pour un enfant et un ignorant !

Cependant, que de choses sont encore ignorées par les plus grands savants, dont l'activité est nuit et jour à la recherche de nouvelles découvertes !

Les hommes sont donc loin de tout connaître, de tout comprendre. Les Anges, eux-mêmes, ne connaissent pas toutes les vérités, parce que leur intelligence est bornée.

Dieu seul a une intelligence infinie : *il comprend tout.*

Motifs de crédibilité

mais que nous devons croire... Le mot *croire* signifie *tenir pour vraie* une chose, à cause de certains motifs de *crédibilité.*

Ainsi, les enfants doivent ajouter foi à ce que leur enseignent leurs parents et leurs maîtres, parce que les parents et les maîtres ont des connaissances plus étendues.

On croit ce qu'un ou plusieurs voyageurs *sincères* peuvent nous rapporter de ce qui se passe dans d'autres pays, parce que leur témoignage est digne de confiance.

On croit ce qu'un savant peut nous apprendre, parce qu'il a une science plus étendue que la nôtre.

Mais si Dieu daigne nous parler, nous révéler des choses que nous ne connaissons pas, mais qu'il comprend parfaitement lui-même, devrons-nous le croire ? Assurément, puisqu'il ne peut ni se tromper, ni nous tromper.

Quelque incompréhensibles que soient les vérités, dont Dieu nous découvre *l'existence*, nous devons les croire, dès lors que nous sommes certains que Dieu les a révélées.

Révélation divine

parce que c'est Dieu qui l'a révélée. Le mot *révéler* signifie *ôter le voile* qui empêche de voir.

Il est absolument certain que Dieu a parlé aux hommes, et qu'il nous a révélé certaines vérités tellement élevées que notre intelligence n'est pas capable de les comprendre.

La raison peut examiner les vérités révélées, les étudier, les méditer, découvrir en elles de merveilleuses harmonies, enfin se rendre compte de sa foi.

Cependant, elle doit respecter le voile mystérieux de certaines vérités, dont il a plu à Dieu de lui révéler *l'existence* mais non la *nature* : tels sont les mystères que la raison doit accepter en se fiant à la véracité divine, ayant ainsi le mérite d'un acte de *foi*.

Dans *le ciel*, Dieu nous aidera à comprendre dans les mystères tout ce que maintenant nous sommes obligés de croire.

Questions

A.... Tendance des protestants ? Divers sens du mot mystère ?
B.... Sens du mot vérité ? Diverses intelligences ?
C.... Motifs de crédibilité ? Sens du mot révéler ?

Réflexion

Il y a, chers enfants, beaucoup de mystères dans notre sainte religion : cela prouve qu'elle est *divine*, puisque les hommes n'auraient jamais été capables d'inventer pareils mystères.

De plus, tous ces mystères ne sont pas *contre* notre raison, mais *au-dessus* de notre raison ; si nous pouvions comprendre tout ce que Dieu comprend, nous serions semblables à Dieu !

Pratique

Rejeter les doutes contre la foi, comme les pensées mauvaises.

CHAPITRE QUATRIÈME

DE LA CRÉATION

Avis au Catéchiste

Rien de plus splendide que le récit biblique de la création : Dieu s'y montre véritablement ce qu'il est, grand, puissant et bon ! Appliquez vous à donner à vos enfants une idée sublime de Dieu par la magnificence de ses œuvres.—Réveillez d'abord ce sentiment en votre âme !

Bien chers enfants,

Avis aux enfants

Dans le chapitre précédent, nous avons parlé de *la vie intime* de Dieu en lui-même et des relations immanentes des trois divines personnes ; nous allons maintenant dire ses *œuvres extérieures* ou œuvres *ad extra.*

Il a été déjà question, dans le chapitre premier, de la création du monde et de la fin spéciale de l'homme.—Comme ce sujet est très important, nous allons y revenir et expliquer d'abord le *titre* même de ce chapitre : *De la création.*

La création

Le mot *création* a deux sens : il désigne soit l'*acte* de puissance par lequel Dieu a tiré du néant tous les êtres existants, soit l'*ensemble* de tous les êtres que Dieu a créés.

Il y a d'abord les *corps bruts* qui n'ont point de vie ; puis, *les plantes* qui ont la vie mais non la sensibilité ; ensuite les *animaux* qui ont la vie, la sensibilité et le mouvement ; au-dessus des animaux *l'homme* qui, par la nature de son âme *raisonnable,* s'éloigne de la brute et se rapproche de l'ange ; enfin les *anges* qui, par leur *spiritualité,* sont les plus élevés dans cette *échelle* de perfection des êtres, et se rapprochent davantage de Dieu.

Œuvre des six jours

29. Q.—Qui a créé le ciel et la terre ?

La réponse à cette question se trouve à la première ligne de la Bible : " Au commencement, *Dieu créa le ciel et la terre.*"

C'est Dieu qui a créé le ciel et la terre... C'est une vérité *de foi*, d'après tous les symboles.

Saint Augustin applique le mot *ciel* à la création des *anges,* et le mot *terre* à la *matière* qui devait servir à former le monde sidéral

et terrestre ; or, cette matière, telle que créée, était informe et Dieu la perfectionna en l'organisant dans l'œuvre des six jours.

Le mot *jour*, dans l'hébreu, ne désigne pas seulement une durée de temps de 24 heures, mais peut aussi signifier une *période* indéfinie d'années et même de siècles.

I.—Le premier jour, Dieu fit la *lumière.* 1° Lumière

" Dieu dit : Que la lumière soit. Et la lumière fut.—Or, Dieu vit que la lumière était bonne, et il la sépara d'avec les ténèbres.—Il donna à la lumière le nom de Jour, et aux ténèbres le nom de Nuit." Gen. I, 3-5.

La lumière est un fluide mystérieux, dont les savants ne connaissent point encore la nature intime, mais qui est la cause de tous les effets lumineux qui frappent nos yeux.

II.—Le second jour, Dieu fit le *firmament.* 2° Firmament

" Dieu dit aussi : Que le firmament soit fait au milieu des eaux... Et Dieu fit le firmament...—Et Dieu appela le firmament *ciel.*"

Le firmament est la couche d'air ou atmosphère, qui environne la terre : cette région aérienne sert à notre respiration, permet aux oiseaux de voler, et entre autres avantages favorise l'évaporation des eaux qui, en se condensant, retombent en rosée ou en pluie.

III.—Le troisième jour Dieu forma les *mers*, et fit paraître la *terre* et toutes espèces de *plantes* et d'*arbres.* 3° Mers, terre, plantes

" Dieu dit : Que les eaux qui sont sous le ciel se rassemblent en un seul lieu, et que l'aride paraisse. Or Dieu donna à l'aride le nom de *Terre*, et aux rassemblements des eaux celui de *Mers.*—Et il ajouta : Que la terre produise de l'herbe verte, qui porte sa semence, et des arbres fruitiers de diverses espèces, ayant chacun sa semence pour se reproduire." Gen. I, 9-12.

IV.—Le quatrième jour, Dieu fit paraître le *soleil*, la *lune* et les *étoiles.* 4° Soleil, lune, étoiles

" Dieu fit deux grands corps lumineux : l'un plus grand pour présider au jour, et l'autre moindre pour présider à la nuit ; il fit aussi les étoiles, qu'il plaça dans le firmament du ciel, pour luire sur la terre." Gen. I, 16-17.

Le soleil est un globe treize cent mille fois plus grand que le

terre ; la lune est quarante-neuf fois plus petite que la terre ; mais les étoiles dont le nombre s'élève à plus de quatre-vingt millions sont toutes beaucoup plus grosses que le soleil, et à une distance de plusieurs milliards de lieues !

5° Poissons et oiseaux

V.—Le cinquième jour, Dieu fit toutes les espèces de *poissons* et les *oiseaux.*

" Dieu dit encore : Que les eaux produisent des animaux vivants qui nagent dans l'eau et des oiseaux qui volent sous le firmament du ciel... Et il les bénit en disant : Croissez et multipliez-vous..."

6° Animaux et l'homme

VI.—Le sixième jour, Dieu créa les *animaux* de la terre et enfin *l'homme.*

" Dieu dit aussi : Que la terre produise des animaux vivants, chacun selon son espèce...—Dieu dit ensuite : *Faisons l'homme à notre image et ressemblance ;* et qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur les bêtes et sur toute la terre."

7° Repos

VII.—Le septième jour, *Dieu se reposa*, c'est-à-dire cessa de créer de nouvelles espèces.

Le ciel et la terre avec leurs ornements ayant été achevés, Dieu se reposa le septième jour : il bénit ce jour et le sanctifia, voulant qu'il fût regardé comme un jour saint et consacré au Seigneur.

Telles sont les origines du ciel et de la terre.

Questions

A...... Sens des mots création ? ciel ? terre ? jour ?

B...... Racontez l'œuvre des six jours ?

Réflexion

Le spectacle de l'univers, chers enfants, porte à admirer la grandeur de Dieu ! Lorsque saint François d'Assise contemplait ces œuvres divines, il se plaisait à inviter toutes les créatures à bénir le Seigneur : il appelait *ses sœurs* la lune, les étoiles, l'eau, la pluie, la neige, les fleurs, les abeilles, etc, ; il appelait *ses frères* le soleil, les rochers, le vent, les poissons, les oiseaux, les animaux, en un mot tous les êtres que Dieu a créés pour l'usage de l'homme, le roi de la création.

Pratique

A la vue des créatures, élevons nos pensées vers le Créateur.

—:o:—

Mode de la création

30. Q.—Comment Dieu a-t-il créé le ciel et la terre ?

Il s'agit de réfuter les philosophes, qui font *la matière éternelle,*

et voudraient que Dieu eut seulement débrouillé ce chaos, en le faisant passer par diverses phases successives d'organisation.

Dieu a créé de rien le ciel et la terre... Le mot *rien*, du mot *ens* précédé d'une négation, signifie *non-être*. Le rien ou néant

Le *rien*, le non-être, le *néant* c'est le vide absolu, la négation de quoi que ce soit existant. Le mot *créer* signifie donc faire quelque chose, produire une substance, sans employer aucune matière préexistante.

Dieu seul a cette puissance : ni les anges, ni les hommes ne peuvent créer seulement un grain de sable ! Alors, qui a pu créer non seulement tous les grains de sable, mais les montagnes, et le globe terrestre, et les planètes, et les astres du firmament ?

L'Ecriture nous répond : " Dieu *a fait de rien* ces choses..."

La raison du reste nous dit que le rien ne pouvant faire rien, le monde n'a pu se faire tout seul ; ou bien si le monde avait toujours existé, il serait éternel comme Dieu et indépendant de lui ; ce qui répugne. —Le concile du Vatican a défini ce point : " Le monde et toutes les choses soit spirituelles, soit matérielles ont été, dans *toute leur substance*, produites *de rien* par Dieu."

par sa seule parole... La *parole* dans l'homme est l'expression de la pensée, fruit de l'intelligence. Parole de Dieu

C'est par un langage figuré que nous prêtons à Dieu *la parole* : en Dieu la seconde personne de la Sainte Trinité, le *Verbe*, est à la fois Intelligence et Parole. Voilà pourquoi, il est dit, dans l'Ecriture, que tout a été créé par le *Verbe*. —Dieu n'a eu besoin de faire aucun effort pour créer l'univers ; il lui a suffi de vouloir : " Ipse dixit et facta sunt : il *a dit* et tout a été fait."

c'est-à-dire par un seul acte... Dieu a créé *en un instant* toute la matière qui compose le monde Acte unique

" Au commencement, Dieu créa le ciel et la *terre*." Après avoir créé d'un coup toute la matière informe, pour nous montrer que sa puissance n'avait pas besoin de tâtonnements ni d'essais, il employa six jours (ou six périodes de temps) pour l'arrangement de l'univers et la création des espèces.

Au lieu d'employer six jours, Dieu aurait pu aussi organiser le monde en un instant ; mais sa Sagesse infinie, en laissant agir les

cau-es secondes, voulait aussi rappeler à l'homme le soin que le Seigneur avait pris pour lui préparer une demeure; enfin il voulait lui prescrire le repos et la sanctification du sabbat, après une semaine de labeur.

Volonté toute puissante

de sa volonté toute-puissante... Dieu n'a eu qu'à *vouloir*, et *tout* ce qu'il a voulu a été fait.

Avant la création il n'y avait donc rien, excepté Dieu dans son éternité bienheureuse; la Très Sainte Trinité possédait en ses infinies perfections la source infinie et inépuisable de toute félicité.

Lorsqu'il plût à Dieu de faire participer d'autres êtres que lui-même à son propre bonheur, il devint Créateur.

Questions

A...... Sens du mot rien ? créer ? Prouver la création ?

B...... Sens des mots parole ? acte de volonté ?

Réflexion

Le *comment* de la création, chers enfants, est un véritable mystère ! Nous ne pouvons comprendre *comment* Dieu a pu *faire de rien* toutes choses : c'est le secret de sa toute-puissance, à laquelle rien n'est impossible. Il n'en a pas coûté plus à Dieu pour produire les étoiles que pour créer une fleur.

Pratique

Disons encore avec foi : "Je crois en Dieu le Père, *tout-puissant*."

31. Q.—Quels sont les principaux êtres que Dieu a créés ?

Etres principaux

Les principaux êtres que Dieu a créés... Le mot *principaux* signifie *les premiers*, les plus importants ou les plus parfaits.

Si l'on considérait la masse ou le volume des êtres pour déterminer leur perfection, il faudrait dire que les astres sont les principaux, puisque les étoiles sont bien plus volumineuses que le soleil lui-même ; la terre ne viendrait qu'à un rang bien inférieur ; et, parmi les êtres qui vivent sur la terre, l'homme se trouverait dépassé par un grand nombre d'animaux qui lui sont supérieurs en volume, en force, en agilité, etc.

Principes de détermination

Mais la perfection ou la valeur d'un être se détermine d'après sa *nature* intime et le *but* pour lequel Dieu l'a créé. Or parmi les êtres créés par Dieu, il en est qui n'ont qu'une *nature* inférieure, ayant pour *fin* de servir d'autres créatures supérieures : ainsi le

soleil a pour fin d'éclairer, d'échauffer et de féconder la terre ; la terre doit servir ce qui est nécessaire à la vie des plantes et des arbres ; les plantes et les arbres fournissent aux animaux et à l'homme la nourriture et diverses autres choses de nécessité ou d'agrément ; les animaux, ou plutôt toutes choses sur la terre, sont pour le service de l'homme, et l'homme est pour le *service de Dieu*. Voilà l'ordre et la fin suprême des créatures ici-bas.

sont les anges et les hommes... Les *anges* et les *hommes* sont les deux seules créatures, capables de connaître, d'aimer et de *servir Dieu.*

Nous avons parlé de l'*homme* ; nous parlerons bientôt des *anges*.

Questions

A...... Sens du mot principaux ?
B...... D'où se prend la perfection d'un être ?

Réflexion

Admirez, chers enfants, la docilité avec laquelle tous les êtres remplissent la fin pour laquelle Dieu les a créés : le soleil accomplit chaque jour sa course ; la lune et les étoiles nous envoient leur lumière ; la terre nous donne ses récoltes ; les animaux sont au service de l'homme... Nous devrions nous estimer bien honorés d'êtres les rois de la création, appelés à servir directement ce Dieu si grand, à qui tout obéit.

Résolution

Eviter avec soin le péché, qui nous détourne de notre fin.

Fin de la création

32. Q.—Pourquoi Dieu a-t-il créé toutes les choses que nous voyons ?

Dieu a créé... Dieu *a créé*, il est devenu *Créateur* librement, parce qu'il l'a voulu ainsi.

Liberté

Personne n'a pu l'obliger à créer ; Dieu aurait pu ne pas créer le monde, ni les hommes, ni les Anges ; son bonheur aurait été parfait quand même.

La création du monde n'ajoute rien à sa *béatitude* éternelle et immuable, ni à sa *gloire* intérieure qui n'est autre chose que la connaissance et l'amour de perfections infinies dans les trois divines personnes.

toutes les choses que nous voyons... Dieu aurait pu également ne pas créer *toutes les choses* qu'il a créées.

Dieu a fait toutes choses, comme il a voulu : il aurait pu créer un million d'étoiles de plus, organiser le monde d'une autre façon, multiplier ou réduire les espèces de plantes ou d'animaux, créer tel ou tel nombre d'anges ou d'hommes... ; parfaitement *libre*, Dieu cependant a tout fait avec une parfaite sagesse.

1° Puissance **pour manifester sa puissance...** Le mot *manifester* signifie *faire toucher de la main*, montrer ce qui était secret ou inconnu.

Il est certain que Dieu nous donne une magnifique preuve de *sa puissance* par la création de l'univers et de tous les êtres qui y sont contenus, depuis les animalcules invisibles, qui fourmillent sur la terre et dans l'océan, jusqu'aux immenses foyers de lumière que nous apercevons au firmament.

2° Sagesse **sa sagesse...** Le mot *sagesse* désigne l'attribut divin, d'après lequel Dieu dispose et réalise *parfaitement* toutes les choses de ce monde.

Comme la Sagesse de Dieu brille dans le monde, où tout est *coordonné* de manière à atteindre une fin suprême ! Chaque être est créé avec une perfection propre, mais concourant à la perfection de l'univers ; or la perfection suprême de tout l'univers, c'est la parfaite béatitude des élus, qui eux-mêmes se rapportent à Dieu, fin dernière de tout.

Tout, dans l'univers, converge donc vers ce but : les créatures qui ne sont pas libres atteignent leur fin nécessairement ; les créatures qui sont libres l'atteignent librement ; ou si elles font un mauvais usage de leur liberté, elles seront vouées à d'éternels supplices, manifestant ainsi l'infinie justice de Dieu.

3° Bonté **et sa bonté.** Le mot *bonté*, *bon*, désigne l'attribut divin, par lequel Dieu, source inépuisable de tous biens, se plaît à donner et à répandre ses bienfaits.

D'après le concile du Vatican, c'est *par bonté que Dieu a fait de rien toute créature.*—L'existence étant un bienfait, toutes les créatures sont redevables à Dieu de ce bienfait premier ; les créatures destituées d'intelligence portent en elles comme les *vestiges* de la bonté divine, et servent à la perfection de l'homme en le rendant capable de s'élever par la vue des choses créées jusqu'à l'Auteur de tout ce qui existe.

L'homme surtout est, de la part de Dieu, l'objet de bienfaits incomparables, puisqu'il est appelé non pas seulement à une fin naturelle, semblable à celle des autres êtres de la création, mais à une *fin surnaturelle* dans le ciel.

Encore une fois, la création des anges, la sanctification et la glorification des âmes sont un acte de *pure bonté*, procurant à Dieu une certaine gloire *extérieure*, mais n'ajoutant rien à sa béatitude.

A...... Liberté de Dieu dans la création ? Sens du mot manifester ? Questions
B...... Quels sont les attributs manifestés dans la création ?

Réflexion — Rappelons-nous, chers enfants, le cantique des trois jeunes Hébreux dans la fournaise de Babylone : passant en revue toutes les créatures, ils les invitaient à bénir le Seigneur : " Œuvres du Seigneur, bénissez toutes le Seigneur... "

Pratique — A la vue des beautés de la nature, bénissons la bonté de Dieu.

---

33. Q.—Quel usage Dieu veut-il que nous fassions de toutes les choses qu'il a créées ?

Fin secondaire de la création

Dieu veut que l'usage que nous faisons... Le mot *usage* désigne l'emploi, la *manière de se servir* d'une chose.

Le mot ***usage*** indique également que nous ne sommes pas maîtres ou *propriétaires* de quoi que ce soit : tout appartient à Dieu, Maître souverain de toutes choses, puisqu'il a tout créé et conserve tout à l'existence.

Nous ne sommes que les *usufruitiers*, ou fermiers des biens de Dieu ; par conséquent, nous sommes tous tenus à certaines *redevances* envers Dieu.

Fin particulière des êtres

de toutes les choses créées... Chaque chose créée a reçu de Dieu *une fin* déterminée, particulière.

Il importe donc de connaître le mieux possible *la fin* de chaque chose, et surtout l'*usage* que Dieu veut que nous en fassions.

" Dieu a tout fait pour lui-même." Prov. XVI, 4.—" Dieu a fait le monde pour sa gloire," dit encore le concile du Vatican. Le monde n'est donc pas fait pour le *plaisir*, ni même précisément pour *l'utilité* de l'homme, mais pour *sa perfection ;* de sorte que, par la contemplation et l'usage des choses créées, l'homme puisse s'élever à la connaissance et à la louange du Créateur.

tourne à sa gloire... La *gloire* extérieure de Dieu, c'est la claire connaissance de Dieu, accompagnée des louanges de ses créatures.

" Je suis l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin." Apoc.

Fin dernière des êtres

qui est leur fin dernière. L'expression *fin dernière* signifie que tout doit *finalement* se rapporter à Dieu.

La fin *dernière* n'exclut point les fins *intermédiaires* : ainsi les êtres inférieurs à l'homme, créés pour le service direct de l'homme, conservent toujours leur rapport avec Dieu, en tant qu'ils ont été créés par Lui et qu'ils portent l'homme à le glorifier.

Abus

Nous pouvons donc *user* des choses créées, mais non en *abuser*. Or, on abuse d'une chose, lorsqu'on ne la fait pas servir à la gloire de Dieu, ou qu'on l'emploie à des usages défendus par la loi divine, comme manger ou boire avec excès, se servir des richesses pour satisfaire ses plaisirs ou son ambition, etc.

Questions

A...... Sens du mot usage ? Usufruitier ? Gloire de Dieu ?
B...... Fin dernière des choses ? Fin prochaine ?

Réflexion

Sachons, chers enfants, rapporter à Dieu tout *honneur et toute gloire* ! Dans ce monde, tout est fait pour l'homme, l'homme est fait pour Dieu : ne cessons pas de le louer, de le remercier, de le glorifier, en attendant de le faire infiniment mieux au ciel.

34. Q.—Qu'est-ce que les anges ?

Ange

Le mot *ange*, du latin *angelus*, signifie *messager, envoyé :* il désigne donc les *fonctions* plutôt que la *nature* des anges. Le mot *ange* est quelquefois donné, dans l'Ecriture, à certains prophètes ou autres hommes, chargés de quelque mission par Dieu.

Toutefois, cette expression sert ordinairement à désigner les *purs esprits* que Dieu a créés.

Existence des Anges

Les anges... D'abord y a-t-il des anges ? Comment savons-nous qu'il y a des esprits, puisque nous ne les voyons pas ?

Les anges existent : c'est *de foi*. Voici ce que dit le IVe Concile de Latran : " Au commencement du temps, Dieu a tiré du néant *la créature angélique* et la créature terrestre, enfin la créature humaine, qui est un composé et d'esprit et de corps."

Tous les peuples ont cru à l'existence des esprits. L'Ecriture sainte nous parle, dans une foule de passages, du ministère des Anges : depuis les Chérubins placés par Dieu au seuil du paradis terrestre, jusqu'à l'Ange dont il est question dans le dernier chapitre de l'Apocalypse. Citons seulement les deux anges qui firent sortir de Sodome Loth et sa famille, l'ange qui arrêta le bras d'Abraham prêt à frapper Isaac, l'ange exterminateur des premiers-nés des Egyptiens, l'ange Raphaël conducteur du jeune Tobie, les anges qui célébrèrent la naissance de Jésus, etc. Il est donc évident qu'il y a des anges ; mais que sont-ils ?

Nature des Anges

sont de purs esprits... Le mot *esprit* indique que les anges sont des êtres immatériels, invisibles, comme notre âme. Le mot *pur* signifie que les anges ne sont pas, comme notre âme, créés pour être *unis* à un corps.

L'Ange est une substance *créée, spirituelle* et *complète.* Il se distingue ainsi de Dieu qui est incréé, des corps qui sont matière brute, et de l'âme humaine qui sans le corps est incomplète.

Si parfois la Bible parle de la *face* et des *ailes* des anges, si on les représente sous des formes sensibles, c'est, comme il a été dit, afin de mieux nous faire comprendre la science des anges, leur agilité et promptitude à exécuter les ordres de Dieu.

Ressemblance avec Dieu

créés à l'image et à la ressemblance de Dieu... Comme notre âme, les anges ont une nature spirituelle, immortelle, intelligente et libre.

Ce qui a été dit, questions 2 et 3, au sujet de la ressemblance de l'homme avec Dieu, s'applique ici aux anges.

Leur nature est même *plus excellente* que celle de notre âme, puisqu'ils sont de *purs* esprits, et que leurs *opérations* sont plus parfaites que celles de l'âme humaine.

Le Psalmiste proclamait la *grandeur* de l'homme et en même temps son *infériorité* par rapport aux anges, lorsqu'il disait : “ Vous ne l'avez fait qu'*un peu inférieur* aux anges.” Ps. VIII, 6.

Les Anges sont donc, encore plus que notre âme, l'image des perfections et de la beauté de Dieu.

“ Dieu, qui est un pur esprit, a voulu créer de purs esprits comme lui ; qui, comme lui, vivent d'intelligence et d'amour ; qui

le connaissent et l'aiment, comme il se connait et s'aime lui-même ; qui, comme lui, soient bienheureux en connaissant et en aimant ce premier Etre, comme il est heureux en se connaissant et s'aimant lui-même ; et qui, par là, portent empreint dans leur fond un caractère divin, par lequel ils sont faits à son *image et à sa ressemblance.*" Bossuet.

Fin principale des Anges

pour l'adorer et le servir... *Adorer* et *servir* Dieu dans le ciel, telle est la fin principale des Anges.

Adorer Dieu, c'est le reconnaître comme Créateur ; c'est exalter son infinie Perfection. Or les Anges, ayant une intelligence bien plus éclairée que la nôtre, connaissent Dieu plus parfaitement que nous, et ne cessent de lui rendre le culte suprême d'adoration.

Le prophète Daniel dit que des millions d'anges le *servent* et que mille millions *assistent* devant son trône. Dan. VII, 10.

Saint Jean vit encore, devant le trône de Dieu, la même multitude d'anges ; ils se nombraient par milliers. Apoc. V, 11.

Dire *l'amour* que les Anges mettent au *service* de Dieu n'est pas chose possible : Dieu n'est pas pour eux seulement comme un Roi redoutable, entouré de légions innombrables de serviteurs tremblants de crainte ; il est pour eux comme le plus tendre des pères, au milieu de ses enfants.

Les Anges sont prompts et agiles comme le vent pour exécuter les ordres de Dieu ; ils sont à son service ardents et actifs comme la flamme du feu. Heb. I, 7.

Questions

A...... Sens du mot ange ? Existence des Anges ?
B...... Sens des mots purs esprits ? Forme sensible des Anges ?
C...... A qui ressemblent les Anges ? Fin principale des Anges ?

Réflexion

On dit quelquefois d'un enfant, qu'il est pur, innocent, pieux, docile comme un Ange ! Assurément, chers enfants, les Anges sont de beaux modèles pour nous : comme eux, adorons et servons Dieu avec amour et promptitude.

Résolution

Eviter les moindres péchés ; observer tous les commandements.

---

35. Q.—Les anges s'occupent-ils de nous ?

Fin secondaire des Anges

S'occuper de nous est la fin *secondaire* des Anges.

Le mot *s'occuper* signifie *donner ses soins* : de même qu'un tuteur *s'occupe* et prend soin de son pupille.

Il est écrit dans la Bible : " Est-ce que *tous* les anges ne sont pas des esprits serviteurs, *envoyés* exercer leur ministère en faveur de ceux qui doivent être les héritiers du salut ? " Heb. I, 14.

Oui, les Anges ont souvent été envoyés... Le mot *souvent* indique les nombreuses *missions* qui ont été confiées aux Anges. Le mot *envoyés* inclut l'idee de passage d'un lieu à un autre.

Lieu des Anges

Les Anges en effet ne sont pas *partout*, comme Dieu : la sainte Ecriture les place dans le *ciel*, ou sur la *terre*, ou dans les *enfers*.

Cependant, les Anges ne sont pas, comme les êtres corporels, *circonscrits* dans un lieu, de telle sorte qu'une partie de leur substance soit contenue dans une partie du lieu. La présence des anges dans un lieu est dite *définitive*, parce qu'ils sont tout entiers dans chaque partie du lieu qu'ils occupent ; comme l'âme humaine qui, dans le corps, est tout entière essentiellement dans chaque partie du corps et *contient* le corps plutôt qu'elle n'est contenue par lui.

Selon le degré plus ou moins grand de sa perfection, chaque ange étend plus ou moins loin sa présence et son action.

Les Anges peuvent *changer de lieu* avec une rapidité plus merveilleuse que celle du fluide électrique et lumineux, avec la rapidité de la pensée.

par Dieu... Dieu seul a droit d'*envoyer* ses Anges.

Hiérarchie angélique

Disons ici quelques mots de la *hiérarchie céleste*.

Sous un seul Chef et souverain Seigneur qui est Dieu, les Anges constituent une hiérarchie ou *sainte principauté*, se composant de *neuf chœurs* angéliques.

C'est *certain*, d'après l'Ecriture et le Concile de Latran.

Les trois premiers chœurs forment l'*Ordre* des esprits, qui ont pour mission spéciale la *contemplation* et la louange des perfections absolues de Dieu : ce sont les *Séraphins* ou aimants, les *Chérubins* ou intelligents, les *Trônes* ou élevés. Les Séraphins représentent la charité du Saint-Esprit, les Chérubins la science du Verbe, les Trônes la majesté du Père.

Les trois chœurs suivants forment un *Ordre*, représentant les attributs relatifs de Dieu, par rapport au monde : les *Dominations*

représentent son souverain domaine, les *Principautés* son autorité législative, les *Puissances* son pouvoir illimité.

Enfin le troisième *Ordre* comprend les chœurs des *Vertus*, des *Archanges* et des *Anges* proprement dits : les Vertus manifestent la force de Dieu dans ses œuvres, les Archanges sa providence par rapport à l'Eglise et aux royaumes, les Anges sa providence pour les autres êtres de la terre, et en particulier *pour l'homme.*

Rôle des Anges

à l'homme... Ce mot *homme* désigne les personnes, auxquelles Dieu a envoyé quelqu'un de ses Anges.

Les Anges sont comme des *courriers*, des intermédiaires entre Dieu et nous. Sans aucun doute, Dieu n'a point besoin de leur ministère ; il pourrait bien nous manifester directement sa volonté. S'il se sert des Anges, c'est afin de faire *éclater* davantage son Autorité, et d'*associer* au gouvernement du monde ces esprits célestes, qui mettent leur bonheur à accomplir les ordres divins.

1° Messagers

comme messagers... Le mot *messagers*, ou porteurs d'un *message*, désigne *la première* fonction des Anges par rapport à nous.

Selon l'*importance* du message, Dieu emploie à son gré des Anges plus ou moins élevés dans la hiérarchie angélique : c'est ainsi que l'ange Gabriel, un des Anges qui *se tiennent devant Dieu,* fut choisi et envoyé par Dieu porter à la Sainte Vierge le *grand message* de l'Incarnation. Luc, I, 26.

2° Gardiens

et ils nous sont aussi donnés comme gardiens... Le mot *gardien* désigne celui qui a la *garde*, la surveillance d'un objet confié à ses soins.

Nous garder, telle est la seconde fonction des Anges, par rapport aux hommes.

Saint Thomas pense qu'un ange est donné à chaque homme au moment de sa naissance ; d'autres veulent que ce soit au moment de la conception ou du Baptême.

D'après saint Thomas, l'ange gardien de chaque homme appartient au chœur des esprits angéliques. Il est toutefois à remarquer que, même dans le dernier ordre des Anges, il y en a qui sont plus élevés que les autres ; et il est probable que les plus parfaits sont chargés de la garde des hommes que Dieu destine à une plus grande gloire dans le ciel.

et protecteurs... Le mot *protecteur* s'applique à quiconque *couvre* de sa puissance une chose *faible* ou exposée à quelque péril. 3° Protecteurs

C'est ainsi qu'on représente quelquefois les anges *couvrant de leurs ailes*, pour la protéger, la personne confiée à leur sollicitude.

La Bible nous offre un exemple bien authentique de la manière dont les Anges nous aident, dans le voyage du jeune Tobie conduit et protégé par l'archange Raphaël.

Questions

A...... Double fonction des Anges ?

B...... Sens des mots messager, gardien, protecteur ?

C...... Quelques exemples, tirés de la sainte Ecriture ?

Réflexion

Admirons, chers enfants, la grande bonté de Dieu qui, en nous donnant des Anges pour nous transmettre ses ordres et aussi pour nous garder et nous protéger, trouve ainsi le moyen de rendre *heureux* et les Anges qui exécutent avec joie ses volontés, et nous-mêmes qui avons l'honneur d'être gardés par un prince de la cour céleste !

Résolution

Comme les Anges, aimons et servons le Seigneur.

---

36. Q.—Dieu a-t-il donné à chacun de nous un ange gardien ?

Existence des Anges gardiens

Oui, Dieu a donné à chacun de nous un ange gardien... Il est *de foi* en effet qu'il y a des Anges, députés par Dieu à la garde des hommes.

" Dieu, dit le Psalmiste, a commandé à ses anges d'avoir soin de vous, et de vous garder dans toutes vos voies." Ps. 90, 11. Notre-Seigneur, parlant des petits enfants, dit : " Gardez-vous d'en mépriser un seul ; car je vous déclare qu'au ciel *leurs anges* contemplent sans cesse la face de mon Père." Math. VIII, 10.

L'Eglise a établi une fête en l'honneur des Anges gardiens.

C'est l'opinion commune des Pères et des théologiens que chaque *fidèle* et même chaque infidèle a son Ange gardien.

Tous les Saints ont donc eu leur Ange gardien ; plusieurs ont joui de la faveur de voir souvent leur bon Ange et de s'entretenir familièrement avec lui, comme sainte Françoise romaine.

Saint Thomas pense que plusieurs Anges peuvent être quelque-

fois préposés à la garde d'une seule personne. Ainsi, il est vraisemblable que la Sainte Vierge en eut plusieurs, à cause de sa dignité incomparable.

Notre-Seigneur n'a point eu d'Ange pour le garder, (il n'en avait point besoin) ; mais il en eut un grand nombre pour l'accompagner et le servir.

1° Préserver du mal

pour nous préserver du mal... *Préserver quelqu'un* signifie empêcher qu'aucun malheur ne lui arrive.

Or, deux sortes de malheurs peuvent nous menacer : les malheurs du corps et les malheurs de l'âme.

Notre ange gardien a pour office de nous préserver de ces deux sortes de maux, mais principalement du *mal* le plus à craindre, le *péché* et surtout le *péché mortel*.

2° Etre bons chrétiens

et de nous aider à être de bons chrétiens... Le mot *chrétien*, du latin *christianus*, signifie disciple du *Christ*.

Reconnaissons qu'il y a trois espèces de chrétiens :

1. Les *faux* chrétiens : ce sont ceux qui se disent *croire* en Jésus-Christ, mais qui ne font pas partie de la véritable Eglise de Jésus-Christ : tels sont les schismatiques grecs ou russes, et les hérétiques ou *protestants* des diverses sectes.

2. Les *mauvais* chrétiens : ce sont ceux qui, tout en faisant partie de l'Eglise catholique, *en pratique* ne se conduisent pas comme de vrais disciples de Jésus-Christ, en violant les commandements de Dieu ou de l'Eglise.

3. Les *bons* chrétiens sont ceux qui, reconnaissant l'autorité de Dieu et des Pasteurs légitimes, observent fidèlement tous les préceptes et sont animés de l'esprit de Jésus-Christ.

Aux uns et aux autres, les Anges gardiens ne manquent pas de suggérer de bonnes inspirations et de *leur aider à être de bons chrétiens*.

Questions

A...... Existence des Anges gardiens ?

B...... De quels maux nous préservent-ils ?

C...... Qu'est-ce qu'un chrétien faux ? mauvais ? bon ?

Réflexion

Chers enfants, c'est un acte de souveraine bonté de la part de Dieu, d'avoir donné à chacun de nous, pour le cours de notre vie, un Ange tutélaire, plein de sollicitude, prêt en toute occasion à

prendre nos intérêts et notre défense, nous poussant à la vertu par ses conseils, nous éloignant du vice par des remords, nous éclairant par ses lumières, nous protégeant sans cesse par ses secours.

Consacrez le *mardi* au culte de votre Ange gardien. Pratique

---

37. Q.—Quels sont nos devoirs à l'égard de notre ange gardien ?

Un *devoir*, c'est l'*obligation* de faire ou de ne pas faire quelque chose ; selon le cas, on dit alors que le devoir est *positif* ou *négatif*. Devoirs envers l'Ange gardien

Chaque homme a des devoirs envers *Dieu*, envers les autres hommes, et aussi envers tous les *Anges*, mais particulièrement envers son *Ange gardien*.

Nous devons... *Nos devoirs* à l'égard de notre Ange gardien sont au nombre de quatre : le respect, la reconnaissance, la confiance et la fuite du péché.

Respecter la présence de notre Ange gardien... 1° Respect *Respecter* ou *porter respect* à quelqu'un ou à quelque chose, c'est agir à son égard avec vénération et retenue, à cause de sa dignité ou de sa sainteté.

Il faut, par exemple, user des choses saintes avec vénération, se tenir modestement dans les lieux saints ; un inférieur doit encore honorer par des égards particuliers tous ses supérieurs ; les grands personnages de la terre, les princes et les rois ont également droit au *respect* de leurs subordonnés ; les religieux, les prêtres, les Evêques et le souverain Pontife, à cause de leurs relations spéciales avec Dieu, méritent aussi *le respect*.

Or, les Anges ont des rapports encore beaucoup plus intimes avec Dieu, *qu'ils contemplent sans cesse ;* nos Anges gardiens sont des princes de la cour céleste ; à plus forte raison, devons-nous les honorer, en nous souvenant de leur présence, en respectant leur sainteté, en évitant le péché.

lui témoigner notre reconnaissance... La *reconnaissance* est le souvenir ou l'aveu d'un service reçu. 2° Reconnaissance

La *gratitude* est le sentiment inspiré par un bienfait ; quiconque n'est pas sensible à un bienfait mérite le nom d'*ingrat*. Or, l'*in-*

gratitude est un vice détestable, qui a pour conséquence ordinaire celle de tarir la source des bienfaits.

Lorsqu'on ne *témoigne* pas à un bienfaiteur de la *reconnaissance* par des paroles ou des actes, on est *ingrat.*

Offices de l'Ange gardien

pour les soins charitables qu'il prend de nous... Les mots soins *charitables* indiquent que notre Ange gardien prend soin de nous par *charité,* parce qu'il nous aime et que Dieu nous a confiés à ses soins.

D'après l'Ecriture et les Pères, les offices des bons Anges sont :

1. D'offrir à Dieu nos prières et nos bonnes œuvres.

2. D'éclairer notre intelligence et notre imagination.

3. De prier pour nous, d'écarter les périls qui peuvent menacer notre corps et notre âme, d'apaiser les tentations qui s'élèvent en nous, d'éloigner les démons et de nous faire déjouer leurs embûches.

Ce qui est dit, dans le livre de Tobie, de l'archange Raphaël convient presque absolument à notre Ange gardien

3° Confiance

l'invoquer avec confiance dans les tentations... Le mot *invoquer* signifie *appeler au secours.*

La *confiance* indique l'*espoir fondé* que nous pouvons avoir d'être protégés par notre Ange gardien.

Les *tentations* sont des *sollicitations* au mal, qui nous viennent de la part du monde, de la chair ou du démon.

Or, de quelque part que nous viennent les tentations, nous devons les repousser avec énergie : et comme ces tentations nous font courir un grand danger, celui de tomber dans le péché, *appelons à notre secours* le bon Ange qui veille auprès de nous, et qui, *supérieur* aux démons, a sur eux puissance et autorité.

4° Fuite du péché véniel

éviter tout ce qui peut déplaire à Dieu... *Tout* ce qui déplaît à Dieu, c'est-à-dire le péché même véniel, déplaît pareillement à l'Ange gardien.

Déplaire à Dieu est un bien grand malheur : les Anges mettent leur plus douce joie à faire en tout le bon plaisir de Dieu ; les Saints ne craignaient rien tant que de déplaire à Dieu, même par le plus petit péché véniel.

Il faut donc éviter tout ce qui peut déplaire à Dieu.

5° Fuite du péché mortel

et l'éloigner de nous... Le péché mortel *éloigne* de nous à la fois Dieu et notre Ange gardien.

Dieu sans doute demeure toujours présent *partout* ; mais il n'est plus *uni par la grâce* à l'âme, coupable d'une faute grave.

L'Ange gardien aussi a reculé d'horreur devant le spectacle horrible d'une âme, qui n'est plus l'image de Dieu mais au contraire la ressemblance d'un démon.—L'Ange gardien ne quitte pas cependant le pécheur ; il le poursuit par des remords, lui inflige parfois certaines peines médicinales, et ne cesse de prier pour lui.

L'Ange gardien, d'après l'opinion commune, accompagne l'âme au jugement particulier ; d'après certains auteurs, il visite et console cette âme au Purgatoire et demeure avec elle au ciel.

Si une âme a été condamnée au jugement particulier, l'Ange gardien l'abandonne, et saint Thomas enseigne qu'un démon le remplace en enfer pour le tourment du réprouvé.

A...... Sens du mot devoir ? Nos devoirs envers l'Ange gardien ? Questions
B...... Qu'est-ce que respecter notre Ange gardien ?
C...... Qu'est-ce que avoir de la reconnaissance envers notre Ange ?
D...... Sens des mots invoquer ? tentation ? éloigner de nous ?

Chers enfants, respectons, remercions, invoquons matin et soir et *souvent* durant la journée notre bon Ange. Réflexion

Rendons aussi les mêmes devoirs aux Anges gardiens des personnes, avec qui nous pouvons nous trouver : c'était la pratique de saint Berchmans, qui saluait toujours les anges gardiens des personnes qu'il rencontrait.

Demander surtout la pureté, appelée la vertu *angélique*. Pratique

---

38. Q.—Les anges tels qu'ils ont été créés par Dieu, étaient-ils bons et heureux ?

Cette question, sur l'état *primitif* des Anges, prévient l'objection qui pourrait être faite contre la Bonté divine : Comment se fait-il qu'il y ait des anges bons et des anges *mauvais ?* Etat primitif des Anges

Oui, les Anges... Ces mots désignent *tous* les anges.

tels qu'ils ont été créés par Dieu... " Dieu, dit saint Augustin, en créant les Anges, leur donna la nature et *simultanément* leur communiqua la grâce."

" Par les saintes Ecritures, dit le Catéchisme romain, il est clair que le démon et les autres anges rebelles ont été, *dès le commen-*

cement de la création, doués de la grâce. Il faut croire aussi que les bons anges n'ont jamais été sans bonne volonté, c'est-à-dire sans amour de Dieu."

Dieu est parfait dans *toutes* ses œuvres ; or, la création des Anges est une de ses principales œuvres.

1° Etre bon — **étaient bons...** *Etre bon* c'est être *porté à faire du bien* aux autres ; c'est encore *être incliné* par nature à accomplir ce qui est bien : de même qu'un *arbre bon* naturellement produit de bons fruits.

Les anges, créés par Dieu, reçurent de sa Bonté infinie une *nature bonne*, qui les *inclinait* à honorer Dieu comme leur créateur et à l'aimer comme leur souverain Bien.

De plus, dès leur création, à leur nature fut *surajoutée* la grâce divine : Dieu éclaira leur intelligence, en leur faisant connaître qu'il les appelait à la vision de son essence, et leur accorda les moyens suffisants pour mériter cette récompense, en attendant qu'ils pussent la recevoir dans le Ciel, après leur épreuve.

2° Etre heureux — **et heureux...** *Etre heureux* c'est jouir du *bonheur* et posséder ce qu'on peut désirer.

Les anges furent d'abord placés dans une condition à peu près semblable à celle de nos premiers parents, dans le *Paradis* terrestre : ils connaissaient et aimaient Dieu ; ce qui les rendaient suffisamment *heureux*.

Néanmoins, ils n'étaient pas *bienheureux*, puisqu'ils ne jouissaient point de la béatitude céleste : ils n'étaient pas encore admis à contempler Dieu face à face et à partager sa suprême félicité.

Questions — **A**...... Paroles du Catéchisme romain sur l'état primitif des Anges ?
B...... Sens des termes être bon ? heureux ? Application aux Anges ?

Reflexion — Dieu, mes enfants, est la Bonté même, et tout ce qu'il fait est bon. Quand il créa les Anges, il les fit bons et heureux ; mais comme il voulait leur faire mériter un plus *grand bonheur*, il leur laissa *la liberté* d'user en bien ou en mal de leurs facultés.

Nous allons dire comment beaucoup d'entre eux abusèrent ; d'anges bons et heureux qu'ils étaient, ils devinrent méchants et extrêmement malheureux.

Pratique — Eviter le péché, qui peut nous rendre méchants et malheureux.

39. Q.—Tous les anges sont-ils restés bons et heureux ?

Déchéance de Lucifer

Non, les anges ne sont pas tous restés bons et heureux. C'est *de foi.* L'Ecriture l'atteste, et un concile dit : " Le *diable* et les autres *démons* ont été créés par Dieu bons par nature ; c'est d'eux-mêmes qu'ils sont devenus *mauvais.*"

La cause *première* de cette déchéance fut un des Anges les plus beaux, sinon le plus beau, *Lucifer*, nom qui signifie *porte-lumière* ou *brillant*, à cause des splendides perfections de cet Esprit.

Il voulut être comme Dieu, se rendre indépendant et s'arroger le domaine des créatures, en invitant les autres Anges à le reconnaître comme leur Maître souverain.

Un grand nombre de théologiens pensent que Lucifer fut poussé à cet acte d'indépendance criminelle, par suite de la connaissance qu'il eut du mystère de l'Incarnation : ayant su que le Fils de Dieu devait *s'unir* hypostatiquement à la nature *humaine* plutôt qu'à la nature *angélique*, Lucifer, *jaloux* de cette préférence, devint alors *arrogant, ambitieux, désobéissant, blasphémateur...*

Il leva l'étendard de la révolte contre *Dieu*, le *Christ*, l'*homme*. Cet exemple de Lucifer, devenu *Satan* ou l'*adversaire*, séduisit un grand nombre d'autres anges, qui entrèrent dans ses vues et partagèrent son *orgueilleuse jalousie !*

Nombre des rebelles

beaucoup d'entre eux péchèrent par orgueil... Le mot *beaucoup* signifie *belle quantité*, un grand nombre.

Quoique les anges déchus soient en nombre inférieur relativement à ceux qui restèrent fidèles, saint Damascène dit : " Lucifer fit tomber avec lui une multitude *innombrable* d'anges."

Quelques théologiens ont même pensé que *le Dragon* ou Lucifer avait entraîné à sa suite la *troisième partie* des anges du ciel.

Châtiment

et furent précipités dans l'enfer... Le mot *enfer* signifie un lieu *bas* ou *souterrain*. Le mot *précipiter* signifie *jeter en bas la tête la première.*

Dieu n'épargna aucun des anges rebelles : aussitôt s'ouvrit l'enfer avec son " feu éternel, préparé pour le diable et pour ses anges." Math. xxv, 41.

Alors, contre Lucifer se leva l'archange *Michel*, dont le nom signifie : " *Qui est semblable à Dieu ?* "

Ayant par son exemple confirmé les autres anges dans l'obéissance, il devint le chef des esprits fidèles ; et, au signal de Dieu, ils précipitèrent les révoltés dans les abîmes éternels

Noms des esprits déchus

on les appelle les mauvais anges ou les démons... Le mot *démon* veut dire *habile*, qui a du *génie*.

Les démons en effet, quoique n'ayant aucune lumière surnaturelle, ont une intelligence très perspicace, qui les rend savants et rusés. En devenant *démons*, ils n'ont pas cessé d'être anges ; ils sont devenus des anges *mauvais*.

Le mot *mauvais* signifie porté au mal et à faire du mal par nature ; de même qu'un arbre *mauvais* ne produit naturellement que de *mauvais fruits*.

Tandis que les bons anges cherchent toujours à nous faire du bien, les mauvais épient sans cesse le moment de nous nuire ; c'est pourquoi on les nomme encore esprits *malfaisants* ou *esprits de ténèbres*.

Cette dernière épithète nous rappelle que le séjour *ordinaire* des démons est l'enfer, avec ses horribles *lueurs ténébreuses*.

Par la permission de Dieu, les démons peuvent sortir de leurs abîmes et venir sur la terre tenter les hommes ; toutefois, partout où ils vont, ils portent les supplices de l'enfer en eux.

A la fin du monde, l'enfer sera le séjour *définitif* des démons et des damnés, comme le ciel sera celui des bons anges et des élus.

Questions

A... Quel fut le péché de Lucifer ? Nombre des rebelles ?
B... Conduite de saint Michel ? Noms donnés aux démons ?

Réflexion

Puisque le démon, chers enfants, est l'ennemi de Dieu et aussi le nôtre, redoutons sa malice, défions-nous de ses pièges : " Veillez, dit l'Écriture, car le diable votre adversaire tourne autour de vous comme un lion rugissant, cherchant qui il pourra dévorer."

P

Répétez souvent la prière à votre ange gardien : *Ange de Dieu....*

CHAPITRE CINQUIÈME

DE NOS PREMIERS PARENTS ET DE LEUR CHUTE

Avis au Catéchiste

L'origine de l'espèce humaine, l'innocence primitive, la chute de l'homme et sa réhabilitation constituent la base de la religion : ces dogmes sont liés ensemble ; détacher l'un de l'autre est chose impossible : la Rédemption n'a pas de sens si l'on ne suppose la chute originelle et par conséquent l'innocence première.

Le but du Catéchiste sera de montrer la bonté de Dieu pour nos premiers parents, la dignité à laquelle il les éleva, la rigueur de la justice divine et les déplorables effets du péché d'origine.

Demander la grâce de parler dignement de ces grandes vérités.

Bien chers enfants,

Avis aux enfants

Nous avons dit que les *principaux* êtres que Dieu a créés sont les *Anges* et les *hommes.*

Nous avons parlé des Anges, de la fidélité des uns et de l'infidélité des autres.

Il nous reste donc à parler des *hommes* et particulièrement de *nos premiers parents* qui, eux aussi, furent infidèles à Dieu, mais envers qui Dieu fit éclater sa miséricorde plutôt que sa justice.

40. Q.—Quels furent le premier homme et la première femme que Dieu créa ?

Premier homme

Le premier homme et la première femme... Le mot *premier* signifie celui qui précède les autres par son mérite ou par son ancienneté.

Or, il est absolument certain que le *premier homme,* par rang d'ancienneté, s'appela Adam, et la *première femme* Eve.

La Bible *en fait foi* : il suffit de lire l'histoire de la création : " Le Seigneur Dieu *forma l'homme* d'un limon de terre, et répandit sur son visage un souffle de vie. " Gen. II, 7.

Première femme

" Le Seigneur dit ensuite : Il n'est pas bon que l'*homme soit seul*; faisons-lui une aide semblable à lui. Et le Seigneur Dieu envoya à *Adam* un sommeil profond ; et, tandis qu'il était endormi, il tira une de ses côtes... Et de la côte qu'il avait tirée

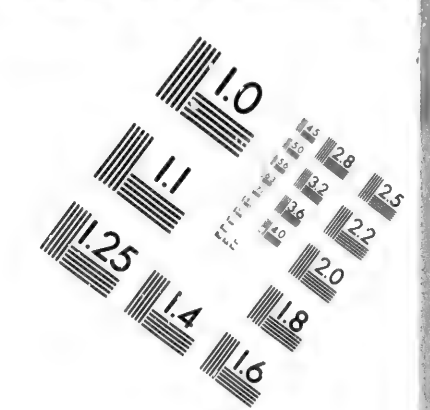
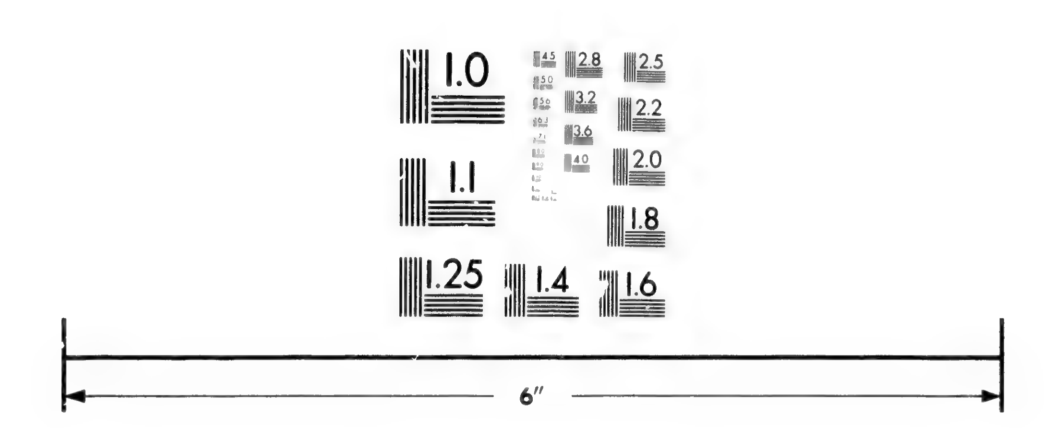
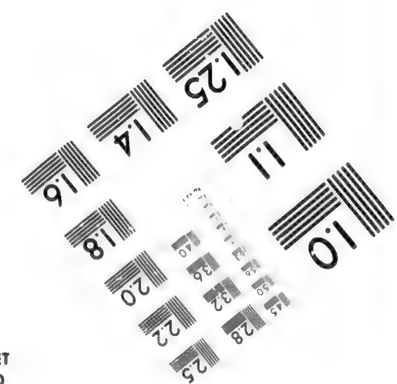
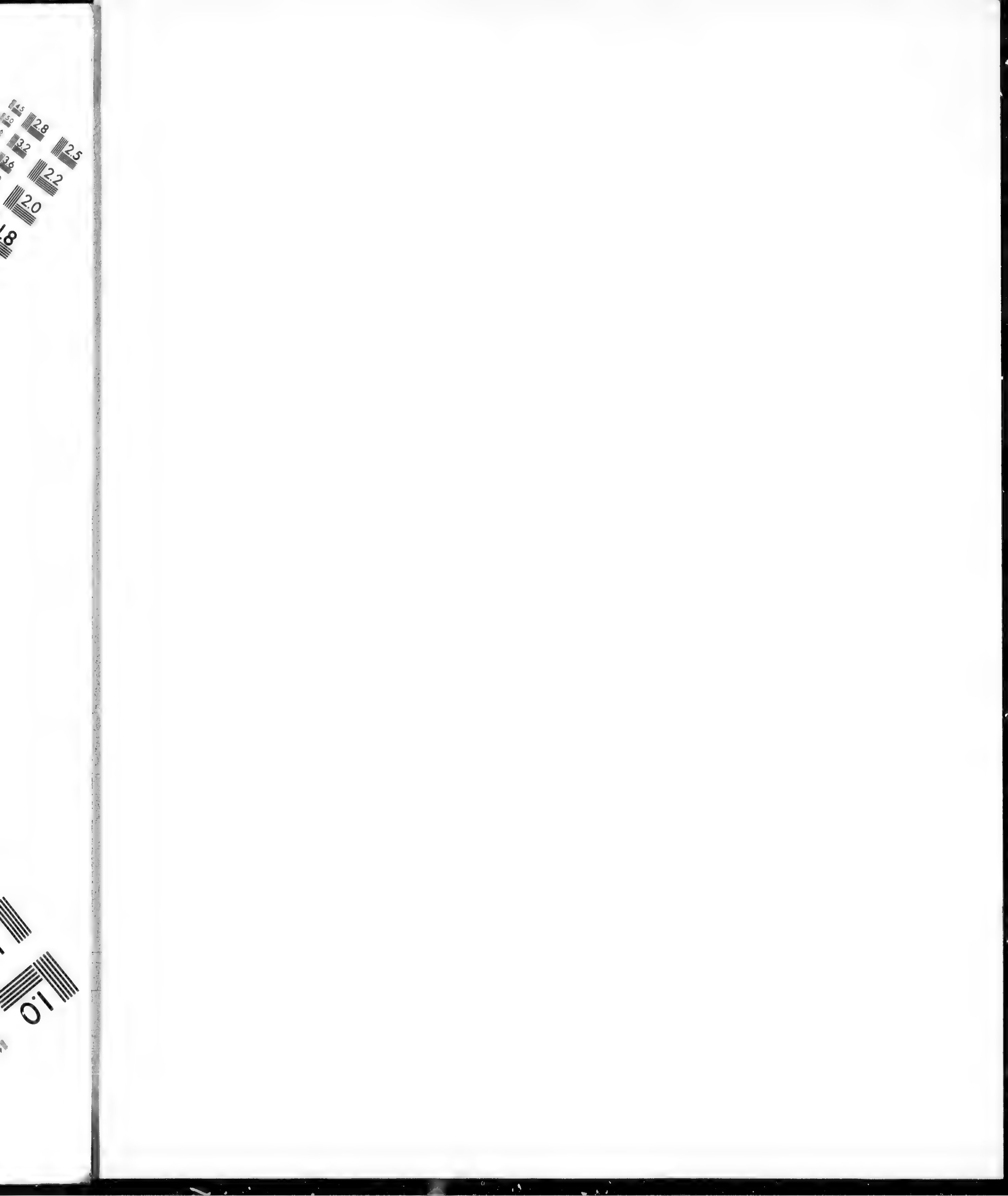


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)







d'Adam, le Seigneur Dieu forma *une femme* qu'il amena à Adam. Alors Adam dit : Voilà maintenant l'os de mes os, et la chair de ma chair..." Gen. II, 7,18,21,23. "Et Adam donna à sa femme le *nom d'Eve.*" Gen. III, 20.

Mode de création

que Dieu créa... Le mot *créa* signifie ici, non pas que Dieu *fit de rien*, mais qu'il *forma* avec une matière *préexistante* le corps d'Adam et d'Eve.

Il est vrai cependant que Dieu tira du néant, *créa* la partie la plus noble d'Adam et d'Eve, leur âme ; de la même manière qu'il a créé la nôtre, et qu'il continue à en créer encore tous les jours.

Dieu se servit pour former le corps d'Adam *du limon de la terre*, afin de le tenir humble ; il forma le corps d'Eve avec une côte d'Adam, pour rappeler aux époux qu'ils doivent s'aimer et ne point se séparer ; par là aussi, Dieu affirmait l'infériorité et la sujétion de la femme par rapport au mari. "Car Adam *fut formé* le premier, Eve ensuite." I. Tim. II, 13.

Figure messianique

Dans l'extraction de la côte d'Adam endormi, nous trouvons aussi un symbole prophétique du sommeil de Jésus-Christ, mort sur la croix, et dont le côté ouvert par la lance du soldat laissa couler du sang et de l'eau : emblêmes des sacrements, qui donnent la vie surnaturelle aux enfants de l'Eglise catholique.

Adam et Eve

furent Adam et Eve... Le mot Adam signifie *terre rouge* ; le mot Eve signifie *vivante* ou *Mère des vivants.*

Le nom d'*Adam* se rencontre pour la première fois, dans la Bible, au chapitre II verset 19, où il est raconté que "le Seigneur Dieu, ayant formé de limon tous les êtres vivants de la terre et tous les oiseaux du ciel, les amena à *Adam*, afin qu'il vît comment il les appellerait ; car le nom, *donné par Adam* à chaque être vivant, est son vrai nom." Gen. II, 19.

Ce fut aussi Adam qui donna d'abord à son épouse un nom qui marquait qu'elle avait été prise de l'homme : ce nom traduit en latin par *virago*, c'est-à-dire qui ressemble à l'homme, fut changé par Adam lui-même, après le péché originel. "*Adam* donna alors à son épouse le nom *d'Eve*, parce qu'elle devait être la *Mère de tous les vivants.*" Gen. III, 20.

Premiers parents

nos premiers parents... Le mot *parents*, d'un mot

latin qui signifie *engendrer*, désigne ordinairement dans une famille *le père* et *la mère*.

Adam et Eve sont appelés *nos premiers parents*, parce que tous les hommes tirent d'eux leur origine.

Questions

A...... Le premier homme et la première femme ? Preuves ?
B...... Sens du mot *créer* ? appliqué à Adam et à Eve ?
C...... Sens des mots Adam et Eve ? Premiers parents ?

Réflexion

La Bible, chers enfants, est le livre le plus authentique qui soit au monde ; tout ce qu'il renferme a été écrit sous la dictée du Saint-Esprit, qui ne peut ni se tromper ni nous tromper. Nous pouvons croire sans hésiter tous les faits qu'elle nous rapporte.

Pratique

Etudier avec soin l'Histoire Sainte.

---

41. Q.—Est-ce que nous descendons tous d'Adam et d'Eve ?

Descendants d'Adam

Oui, nous descendons... Le mot *descendre* signifie *aller de haut en bas ;* on dit, par exemple, qu'une rivière *descend* de sa source.

Par comparaison, on dit que les hommes *descendent* d'Adam et d'Eve; la race humaine est comme un grand fleuve grossissant de plus en plus, à mesure qu'elle s'éloigne de ses premiers *ascendants* ; la population du globe s'accroît toujours, et actuellement on estime qu'il y a sur la terre une population de près de *deux milliards* de personnes humaines.

Unité des races humaines

tous d'Adam et d'Eve... *Adam* et *Eve* sont la souche du genre humain, et *tous* les hommes sans exception en sont les *descendants.*

Le *genre humain*, unique dans son espèce, se divise cependant en plusieurs *races* ou variétés permanentes, dont les caractères particuliers ne remontent pas jusqu'aux premiers parents ; ils ont apparu postérieurement à ceux-ci, constituant ainsi une déviation du type primitif.

D'après la couleur de la peau et certaines modifications dans le squelette, on rapporte ordinairement les races humaines à cinq : *blanche* (Europe), *jaune* (Asie), *rouge* (indigènes d'Amérique), *brune* (Océanie), *noire* (Afrique).

La science humaine est aujourd'hui d'accord avec la révélation divine pour reconnaître à toutes ces races une origine unique.

Fraternité universelle **et, par conséquent, nous sommes tous frères...** Le mot *frère* désigne ordinairement ceux qui sont nés d'un même père ou d'une même mère.

Tous les hommes sont frères en Adam, selon leur commune *origine*, puisqu'ils ont le même père ; ils sont encore frères, selon leur *nature*, puisqu'ils sont tous également composés d'un corps et d'une âme ; enfin, tous les chrétiens sont frères en Jésus-Christ, selon l'*adoption divine* qui, après le Baptême, les rend enfants spirituels de Dieu.

A ces divers titres, les hommes doivent tous se considérer entre eux comme des frères, vivre *fraternellement*, s'aimer comme membres d'une même famille.

Questions **A**...... Sens du mot descendre? descendants? ascendants?
B...... Diverses races humaines? Unité d'origine?
C...... Divers titres de fraternité entre les hommes? conséquences?

Réflexion Savez-vous, chers enfants, ce qui porte les missionnaires à quitter leurs parents et leur patrie, pour aller dans des pays barbares se vouer à une existence de fatigues et de souffrances? C'est l'amour de Dieu, qui les pousse ainsi à tout sacrifier afin d'arracher aux misères de cette vie et surtout à celles de la vie future tant d'hommes, nos frères, qui ont comme nous une *âme à sauver* !

Pratique Prier pour la conversion des infidèles.

Innocence d'Adam et d'Eve **42. Q. — Adam et Eve étaient-ils innocents et saints au moment de leur création ?**

Il s'agit, dans cette question, de l'état *primitif* d'Adam et d'Eve.

Oui, Adam et Eve étaient innocents... Le mot *innocent* signifie *pas capable de nuire*, ou de faire aucun mal.

Au moment de leur création, Adam et Eve reçurent de Dieu ce qu'on appelle l'*intégrité* de nature : tout était *parfait* en eux.

I.—*L'âme* possédait une *intelligence*, exempte des ténèbres ou des incertitudes de l'ignorance, et connaissant toutes les sciences naturelles qu'un homme peut connaître ; une *volonté*, inclinée vers le bien et sans aucune propension au mal ; un *cœur* s'atta-

chant spontanément à Dieu ou à ce qui est bon, et ignorant les tristes entraînements des passions, lesquelles étaient parfaitement réglées et subordonnées à la droite raison.

2.—*Le corps* de nos premiers parents avait toutes les proportions qui font la beauté physique; aucune maladie ne devait en troubler la santé; sans avoir passé par les infirmités de l'enfance, puisque Dieu les créa à l'état parfait de personnes adultes, Adam et Eve devaient jouir d'une constante jeunesse et de l'immortalité.

Ils étaient *innocents*, simples et sans malice, comme des enfants qui ne pensent pas même au mal qu'ils ignorent... C'est pourquoi, l'Ecriture observe "qu'ils étaient nus; mais qu'ils n'en avaient point de honte." Gen. II, 25.

Sainteté d'Adam et d'Eve

et saints, au moment de leur création. Le mot *saint*, avons-nous dit déjà, signifie *uni à Dieu.*

Au moment de leur création, Adam et Eve furent élevés à ce qu'on appelle l'*état surnaturel*, c'est-à-dire *unis à Dieu* par la grâce divine; ils furent destinés à une fin, qui n'était pas due à leur nature, c'est-à-dire à la gloire éternelle du ciel, après un certain temps d'épreuve sur la terre.

Ils furent créés dans cet état de sainteté, *gratuitement*, par pure bonté de la part de Dieu; c'est ce que signifie le mot *grâce.*

Questions

A.....Sens du mot innocent? Application à l'âme et au corps?
B... Sens des mots saint? Grâce? Gratuitement?

Réflexion

Si Adam n'avait pas péché, chers enfants, il aurait toujours conservé cet état d'innocence et de sainteté; tous ses descendants seraient nés dans ce même état de justice originelle; toutefois, nous n'aurions pas été impeccables, et il nous aurait fallu librement faire notre salut; mais le démon fit entrer une seconde fois le péché dans le monde, et avec le péché la mort.

Pratique

Avoir horreur du péché, qui nous ravit l'innocence!

---

43. Q.—Quel commandement particulier Dieu donna-t-il à Adam et à Eve, pour éprouver leur obéissance?

Commandement

Le mot *commandement* signifie une *loi* imposée avec autorité par quelqu'un qui en a le droit. Or, nul doute que Dieu n'ait eu le droit de commander tout ce qu'il a pu vouloir à l'homme, créé et comblé de ses bienfaits.

Adam, avec sa science admirable, connaissait et pratiquait parfaitement le *grand commandement* naturellement gravé dans son cœur : " Vous aimerez le Seigneur votre Dieu..."

Toutefois, il plût au Seigneur de lui imposer un commandement positif, *particulier*, ou *à part* des obligations qui lui incombaient de droit naturel.

Epreuve

Pour éprouver l'obéissance d'Adam et d'Eve... Le mot *éprouver*, soumettre à une *épreuve*, veut dire faire un essai pour constater telle qualité ou tel défaut.

La qualité ou vertu que Dieu voulut constater, ou plutôt faire briller en nos premiers parents, fut leur *obéissance*.

Obéissance

Le mot *obéissance* vient d'un mot latin, qui signifie *écouter* quelqu'un avec *docilité* et *accomplir* exactement ce qu'il prescrit.

L'*obéissance*, qui fait renoncer à la volonté propre pour accomplir la volonté divine, est la pierre de touche de la liberté. Dieu, voulant donc éprouver la *liberté* d'Adam et d'Eve, leur imposa un commandement très facile à observer, mais à l'observation duquel il attachait le plus grand prix, comme marque de soumission.

Défense formelle

Dieu leur défendit de manger... Le mot *défendre* signifie un ordre formel de ne pas faire telle chose, sous peine d'encourir une punition plus ou moins grave.

Or, Dieu fit à nos premiers parents une *défense* absolue, sous les peines les plus graves : la double mort corporelle et spirituelle, pour eux et leurs descendants.

" Le Seigneur Dieu, dit l'Ecriture, avait planté dès le commencement un jardin délicieux, dans lequel il mit l'homme qu'il avait formé.—Et le Seigneur Dieu y produisit toutes sortes d'arbres, beaux à voir et dont les fruits étaient d'un goût agréable ; au milieu du Paradis, il y avait encore l'*arbre de vie* et l'*arbre de la science* du bien et du mal." Gen. II. 8, 9.

" Dieu fit donc à l'homme ce commandement : Mange de tout fruit du Paradis; *mais ne mange pas de celui de l'arbre de la science du bien et du mal.* Car le jour où tu en mangeras, *tu mourras de mort.*" Gen. II. 16, 17.

Voilà, de la part de Dieu, une terrible défense !

un certain fruit... Nous venons de dire de quel arbre était ce fruit : l'arbre de la science du bien et du mal. Fruit de vie et de mort

Les fruits de l'*arbre de vie* étaient destinés à entretenir la vie corporelle de nos premiers parents et à leur donner l'*immortalité*.

A l'arbre de la *science du bien et du mal* était attaché le *bonheur* comme le *malheur* de l'humanité : la science ou connaissance sur la terre et au ciel du vrai Bien qui est Dieu ; et aussi la *science* ou expérience du souverain Mal, le péché avec ses conséquences.

qui croissait dans le Paradis terrestre. Le mot *Paradis* signifie *jardin*, verger ou parc magnifique. Paradis terrestre

On dit Paradis *terrestre*, c'est-à-dire *placé sur la terre*, par opposition au Paradis *céleste* ou *Ciel*, qui est le séjour éternel des élus.

Le Paradis *terrestre* était comme le vestibule du Paradis céleste, dans lequel après un certain temps d'épreuve nos premiers parents auraient été enlevés en corps et en âme, sans passer par la mort !

On appelle quelquefois le Paradis terrestre *Eden* : mot qui signifie lieu de *délices*, parce que de fait ils se trouvaient dans un lieu où rien ne manquait de ce qui pouvait contribuer à leur bonheur.

Dieu lui-même se plaisait à converser avec eux !

A...... Sens du mot commandement ? obéissance ? défense ? Questions
B...... Racontez la défense de Dieu à Adam et à Eve ?
C...... Sens du mot Paradis ? terrestre ? céleste ?

Voilà, chers enfants, quelle fut la bonté extrême de Dieu à l'égard de nos premiers parents. — L'Eglise catholique est comme un nouveau Paradis *terrestre*, puisqu'elle est comme la porte du Paradis céleste ; le sacrement de l'Eucharistie est aussi un *arbre de vie*, qui entretient dans notre âme la vie divine et est un gage d'immortalité et de résurrection. Réflexion

Remercions Dieu de tous les bienfaits qu'il nous accorde ! Pratique

---

44. Q. — Comment furent punis Adam et Eve à cause de leur désobéissance ?

Le mot *désobéissance* désigne un *défaut* d'obéissance. Désobéissance

A cause de leur désobéissance... *Ils désobéirent donc !*

Adam et Eve étaient depuis peu dans le Paradis terrestre, lorsque quelqu'un fut *jaloux* de leur bonheur et de leur destinée !

Le démon, devenu esprit méchant et malfaisant, chercha le moyen de leur nuire : il ne pouvait les tenter *intérieurement*, car nos premiers parents étaient affranchis de toute concupiscence ; il résolut donc de se revêtir d'une forme sensible et *extérieure*.

Le serpent et la femme

Le serpent, qui n'avait pas encore été maudit de Dieu, "était le *plus fin* de tous les animaux que le Seigneur Dieu avait formés sur la terre." Gen. III, 1.

Le démon choisit un de ces reptiles, vraisemblablement le plus beau, et se servit des organes de cet animal innocent pour articuler des sons semblables au langage humain. Il n'y a en cela rien d'étonnant pour quiconque connaît l'empire du démon sur les *corps possédés !*

" Le serpent dit donc à la femme : Pourquoi Dieu vous a-t-il *commandé* de ne pas manger du fruit de tous les arbres du paradis ? — La femme répondit : Nous mangeons du fruit des arbres qui sont dans le paradis ; mais pour le fruit de l'arbre qui est au milieu du paradis, Dieu nous a *commandé* de n'en point manger et de n'y point toucher, de peur que peut-être nous mourrions. — Mais le serpent dit à la femme : Point du tout, vous ne mourrez pas ; car Dieu sait que le jour où vous en aurez mangé, vos yeux seront ouverts et vous serez comme des dieux, connaissant le bien et le mal. "

" La femme donc vit que ce fruit serait bon à manger, puisqu'il était beau et délectable à considérer ; et elle prit du fruit de cet arbre et en mangea ; et ensuite elle en donna à son mari, qui en mangea aussi. " Gen. III, 16.

Gravité

Voilà cette *désobéissance*, qui ne renfermait pas seulement un péché de gourmandise, mais plusieurs autres *malices énormes* :

1.— Mépris de la *défense* formelle et des *menaces* de Dieu.

2.— Désir de connaître le bien et le mal, d'être *comme Dieu*.

3.— Orgueil poussé jusqu'à prétendre être *indépendants* de Dieu.

Ce péché fut très gravement *mortel*, pour les motifs que nous venons de dire. Saint Thomas pense même que, dans l'état d'innocence, l'homme ne pouvait, pas plus que l'ange, pécher *véniellement*, à cause de ses grandes lumières.

Pertes

Adam et Eve perdirent... Le mot *perdre* signifie cesser d'avoir droit à *posséder* telle chose, en être

privé : un employé, par exemple, perd sa place ou les bonnes grâces de son maître.

Les *pertes* de nos premiers parents furent immenses : l'innocence, la sainteté, le paradis terrestre, l'immunité de la souffrance et de la mort, pour eux-mêmes et tous leurs descendants.

leur innocence... Ils connurent le mal, et la *concupiscence* commença à exciter les passions et à troubler l'intérieur de l'âme. 1° Innocence

" Alors les yeux furent ouverts à tous deux : et ayant reconnu leur nudité, ils entrelacèrent des feuilles de figuier et se firent des ceintures. " Gen. III, 7.

et leur sainteté... Tous les dons surnaturels de la grâce, qui les *unissait* intimement à Dieu, furent perdus. 2° Sainteté

Ayant perdu la grâce et l'amitié de Dieu, ils n'avaient plus droit à la gloire du ciel ; ils étaient déchus de leur fin surnaturelle et méritaient l'enfer !

"Ayant donc entendu la voix du Seigneur Dieu, se promenant dans le Paradis, comme celle d'un vent léger après-midi, Adam et son épouse se cacha de devant la face du Seigneur Dieu, au milieu des arbres du Paradis. Alors le Seigneur appela Adam et lui dit : Où es-tu ? — Celui-ci dit : J'ai entendu votre voix dans le Paradis ; et j'ai eu honte d'être nu et je me suis caché. — Le Seigneur dit : Qui donc t'a indiqué ta nudité ? n'est-ce pas que tu as mangé du fruit de l'arbre dont je t'avais commandé de ne pas manger ? — Et Adam dit : La femme que vous m'avez donnée pour compagne m'a présenté du fruit et j'en ai mangé. "

" Et le Seigneur Dieu dit à la femme : Pourquoi as-tu fait cela ? — Celle-ci répondit : Le serpent m'a trompée, et j'ai mangé. "

" Alors le Seigneur Dieu dit au serpent : Parce que tu as fait cela, tu es maudit entre tous les animaux et toutes les bêtes de la terre... *Je mettrai des inimitiés entre toi et la femme, entre sa race et la tienne, et elle t'écrasera la tête...* " Gen. III, 8-15.

Dans ces dernières paroles, Dieu avait surtout en vue *la femme* par excellence, la Sainte Vierge qui, en union avec l'*homme* par excellence, son divin Fils, a réparé le péché de nos premiers parents et *écrasé la tête*, c'est-à-dire la puissance du *serpent* infernal ou du démon. Prophétie

3° Paradis terrestre **furent chassés du Paradis terrestre...** L'expression *être chassé* signifie être *mis dehors* avec violence.

"Or, le Seigneur Dieu le fit sortir du Paradis de délices, afin qu'il allât *travailler la terre,* dont il avait été tiré. Et l'ayant ainsi mis dehors, il plaça devant le jardin délicieux des chérubins, qui faisaient étinceler une épée de feu, pour garder le chemin de l'arbre de vie." Gen. III, 23-24.

D'après quelques auteurs, le Paradis terrestre se trouvait près de l'endroit, où exista plus tard la fameuse Babylone.

4° Souffrance **et condamnés à souffrir...** Le mot *condamné* se dit de quelqu'un sur qui a été prononcé un jugement, accompagné d'une peine afflictive : un malfaiteur, par exemple, condamné aux travaux forcés à perpétuité.

La souffrance fut donc la première peine temporelle infligée à Adam : souffrances physiques dans le *corps,* qui devint sujet à toutes sortes d'infirmités et de maladies. "Dieu dit à la femme : Je multiplierai tes misères et tes grossesses ; tu enfanteras dans la douleur et tu seras sous la puissance de ton mari." — "Il dit ensuite à Adam : Maudite est la terre, dont tu ne pourras tirer ta nourriture qu'en *travaillant* tous les jours de ta vie... Tu mangeras ton pain à la sueur de ton visage, jusqu'à ce que *tu retournes en la terre,* de laquelle tu as été tiré." Gen. III, 16-19.

Ces paroles annonçaient l'exécution de la peine *de mort.*

5° Mort **et à mourir...** Dès lors, ils furent *condamnés à mort.*

Selon la *justice,* Adam et Eve auraient dû, immédiatement après leur faute, être punis de mort et précipités en enfer ; mais par miséricorde, Dieu leur accorda la grâce d'un délai, afin de leur donner le moyen de se repentir et de faire une longue pénitence de 930 ans, sans compter le long séjour de leur âme dans les limbes, dont ils ne furent délivrés que par la venue de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Questions

A...... Racontez la tentation du serpent infernal ?

B...... Gravité de cette désobéissance ? Conséquences ?

C...... Racontez les paroles de Dieu à nos premiers parents ?

Réflexion C'est donc, chers enfants, à partir de ce jour néfaste que le désordre a paru sur la terre : Adam perdit l'empire du monde,

car jusqu'alors tous les animaux lui étaient parfaitement soumis ; il y eut dès lors révolte du corps contre l'âme, des sens contre la raison, parce que l'homme s'était révolté contre son Créateur.

Heureusement, Dieu promit à nos parents un Rédempteur!

Comme nos premiers parents, faisons pénitence de nos péchés ! Pratique

---

45. Q.—Quelle a été pour nous la conséquence du péché de nos premiers parents ?

Cette question est très importante, parce que la plupart des *protestants modernes* ou rationalistes n'admettent point l'*existence du péché* originel et surtout sa *transmission* à tous les enfants d'Adam. Par ce moyen, ils sapent la religion par sa base, et ruinent la doctrine du Baptême, de l'Immaculée Conception, etc. Hérésie

Expliquons donc avec soin ce point de la foi catholique.

La conséquence du péché de nos premiers parents... Le mot *conséquence* désigne ce qui découle ou *suit* d'un fait : un joueur, par exemple, perd au jeu toute sa fortune ; il s'ensuit pour lui et sa famille des *conséquences* funestes. Conséquences du péché originel

Nous avons vu, dans la question précédente, quelle fut pour nos premiers parents la *première conséquence* de leur péché : la perte de l'innocence et de la sainteté.

La *seconde conséquence* fut d'attirer sur eux toutes sortes de misères physiques : les souffrances, les maladies, la mort ; et de plus, des désordres intimes dans leur âme, par suite de la concupiscence, de l'obscurcissement de l'intelligence et de l'affaiblissement de la volonté.

Hélas ! le péché de nos premiers parents a produit en nous cette *double conséquence.*

a été de nous rendre participants de leur péché... Le mot *participant* s'applique à quiconque *prend part* à une chose : si un père de famille, par exemple, est disgracié, ses enfants *participent* à sa disgrâce. Participation à ce péché

Adam, par son péché, *perdit la grâce de Dieu* non seulement pour lui-même, mais aussi pour tous ses descendants.

Car, il faut remarquer que les dons *surnaturels*, dont il avait été

enrichi ne lui étaient pas dûs et étaient absolument *gratuits* : les ayant perdus, Dieu n'était nullement obligé à les lui donner une seconde fois, ni à en gratifier plus tard ses descendants.

Enfin, Adam était comme la tête, le *chef responsable* de tout le genre humain ; et, *d'après l'ordre positif établi par Dieu*, si Adam n'était pas déchu, tous les hommes après lui auraient été gratifiés, en naissant, de tous les dons surnaturels de la grâce et plus tard de la gloire. Tel était le plan divin!

Mode de participation

Mais Adam ayant péché, *nous avons tous péché en lui*, selon la doctrine de saint Paul ; en naissant, notre âme *est privée* d'une grâce qu'elle devrait avoir ; de sorte qu'au regard de Dieu, nous sommes des êtres déchus, des *enfants de colère !* Eph. II, 3.

D'après saint Thomas, la privation de la grâce est ce qu'il y a de *formel* dans le péché originel ; le désordre des forces de l'âme est ce qu'il y a de matériel.

En conséquence, lorsqu'*une âme* est créée par Dieu pour être unie à un corps, cette âme contracte la souillure originelle par la génération et son union à un corps formé d'un germe corrompu ; car dit saint Augustin : « Adam déchu nous a transmis sa faute, mais non sa pénitence.

« De même, les enfants, nés de parents baptisés, ont cependant besoin d'être baptisés ; c'est ainsi que d'un grain de blé mondé naît un épi, dont néanmoins les grains sont enveloppés de leur pellicule naturelle et grossière."

Pénalités du péché originel

et de leur punition. Le mot *punition* désigne la *peine* infligée pour une faute à un être responsable.

La punition pour être *juste* doit être proportionnée au délit. Or, *l'infinie justice* de Dieu nous garantit que le péché originel n'a pas été puni trop sévèrement !

Nous avons été déshérités en Adam de tous les dons gratuits donnés à notre premier père : l'exemption de l'ignorance, de la concupiscence, de la vieillesse, de la mort, des maladies et de toutes les épreuves de la vie !

Questions

A...... Importance de la question? Sens du mot conséquence?
B...... Sens du mot Participant? Gratuité des dons faits à Adam?
C...... Sens du mot Punition? Equité de la punition?

Réflexion

Il y a un profond mystère, chers enfants, dans ce péché de nos

premiers parents ! D'un côté, nous savons la chute personnelle d'Adam ; de l'autre, l'Ecriture nous révèle que nous sommes coupables de ce péché ; ici comme ailleurs nous tenons encore une fois les deux bouts de la chaîne !

Croyons fermement ce dogme catholique. **Pratique**

---

46. Q.—Le péché de nos premiers parents a-t-il obscurci notre intelligence et affaibli notre volonté ?

Cette question explique *les effets* du péché originel sur les facultés de notre âme ; elle réfute l'erreur de certains *protestants* qui, exagérant les effets du péché originel, vont jusqu'à dire que le *libre arbitre* de l'homme a été complètement éteint et ruiné, que par conséquent l'homme, n'étant pas libre, n'est pas responsable de ses actions bonnes ou mauvaises, et par suite qu'il faut se fier uniquement aux mérites de Jésus-Christ. **Hérésie**

D'après le concile de Trente, le libre arbitre de l'homme a été seulement blessé et affaibli par le péché originel ; voilà ce que nous allons établir.

Oui, le péché de nos premiers parents a obscurci notre intelligence... Le mot *obscurci* signifie *rendu obscur*, privé de lumière. *L'intelligence* est la faculté de notre âme, qui a pour objet le *vrai*. **1° Effet sur l'intelligence**

L'intelligence est à l'âme ce que *l'œil* est au corps ; or, dit l'Evangile : " Votre œil est comme la lampe de votre corps ; si votre œil est simple ou pur, votre corps tout entier sera dans la lumière ; mais si votre œil est vicié, votre corps tout entier sera dans les ténèbres. "

De même, si l'intelligence est obscurcie par un vice de nature ou par les nuages des passions, l'âme se trouvera comme privée de lumière, exposée à se tromper, à s'égarer, à se laisser séduire par les fausses apparences de l'erreur ou du vice !

En fait, le péché originel n'a pas détruit cette faculté de notre âme ; il l'a seulement plus ou moins *obscurcie*.

et affaibli notre volonté. Le mot *affaibli* signifie *devenu faible*, privé de force ou d'énergie, et par conséquent facile à *faire tomber*. La *volonté* est la faculté de notre âme, qui a pour objet le *bien*. **2e Effet sur la volonté**

Comme le *vrai* et le *bien* sont au fond le même être, considéré sous un point de vue différent, il s'ensuit que notre *intelligence* et notre *volonté* sont comme deux facultés sœurs. On compare quelquefois la *volonté* à une reine ou à une maîtresse *aveugle*, ayant à son service plusieurs servantes : ces servantes de la volonté sont les diverses facultés de l'âme. Parmi ces facultés, l'intelligence joue auprès de la volonté le rôle de *guide* ou de *conseillère*, en lui indiquant où se trouvent le Vrai et le Bien.

La volonté peut cependant ne pas suivre les dictées de l'intelligence ; elle est *libre* de faire ou non ce qui lui est proposé.

Néanmoins, depuis le péché originel, la volonté de l'homme a été profondément affaiblie et n'a plus pour le bien la même *énergie* qu'elle avait, au temps où la nature humaine était *intègre*. C'est ainsi qu'un homme *malade* a moins d'ardeur qu'un homme en santé ; et pareillement un membre *blessé* ou un os *fracturé* ne retrouvent jamais leur force primitive.

A cette cause intime de faiblesse, il faut ajouter encore que l'intelligence, étant elle-même obscurcie et sujette à l'ignorance ou à l'erreur, peut facilement égarer la volonté ou ne pas lui montrer le bien avec tous les motifs qui pourraient l'engager à le vouloir.

De plus, les facultés inférieures de l'âme sont souvent en révolte contre la partie supérieure ; quelquefois, elles troublent les jugements de l'intelligence ou obtiennent l'assentiment de la volonté.

3° Effet sur les passions

en nous donnant une inclination au mal. Le mot *mal*, contraire de *bien*, désigne tout ce qui n'est pas conforme à la loi divine : le mal moral s'appelle *péché*.

Le mot *inclination* signifie *penchant* vers quelque chose : le *penchant* que nous avons vers le mal s'appelle *concupiscence*.

La *concupiscence* est comme un *appétit*, qui nous porte à désirer et à rechercher les jouissances *sensibles*.

D'après l'Ecriture, il y a trois espèces de concupiscences :

Concupiscence *des yeux*, amour déréglé des biens extérieurs.

Concupiscence *de la chair*, amour déréglé des plaisirs des sens.

Concupiscence *de l'orgueil*, amour déréglé des honneurs.

La concupiscence n'est mauvaise qu'en tant qu'elle nous fait rechercher immodérément le plaisir sensible.

La concupiscence est comme la mère de toutes les *passions*, qui ne sont mauvaises ou *vicieuses*, qu'en tant qu'elles sortent des bornes de la raison ou de la foi.

Nous en parlerons dans le chapitre suivant, où il sera question des *péchés* ou *vices capitaux*.

Le péché originel a fait comme une terrible *blessure* à notre âme ; or, une blessure est une division ou rupture entre les cellules d'un corps vivant. Une division ou scission profonde s'est faite par suite du péché entre les diverses facultés de l'âme, qui auparavant formaient un tout intègre et bien coordonné, les unes obéissant aux autres ; maintenant, les facultés inférieures sont comme déchaînées et aspirent sans frein vers tout ce qui peut les satisfaire, c'est-à-dire vers le mal.

Questions

A.... Sens des mots obscurci ? intelligence ? Raison de ce fait.
B.... Sens des mots affaibli ? volonté ? Raison de ce fait.
C.... Sens des mots mal ? inclination ? concupiscence ? passions ?

Réflexion

Juste punition, chers enfants, du péché d'origine : car, par où l'homme a péché, par là il a été puni : esclavage du démon au lieu du service de Dieu ; volonté restée inclinée vers le mal au lieu d'être portée vers le bien ; intelligence obscurcie au lieu de la science qu'elle ambitionna ; révolte des passions inférieures, lutte du corps contre l'âme ; misères physiques au lieu d'un bonheur parfait, la mort au lieu de la vie, le tombeau au lieu d'être élevé jusqu'à Dieu.

Pratique

Aimer Dieu, le servir, lui obéir en tout.

---

47. Q.—Comment appelle-t-on le péché dont les hommes naissent coupables ?

Originel

On l'appelle le péché originel... *Originel* vient du mot *origine*, qui signifie *commencement* ou *naissance*.

Dès notre naissance en effet, notre âme contracte ce péché, lequel nous est transmis par Adam, de qui nous tirons notre *origine* première.

Universalité

parce que nous naissons tous.... Le mot *tous* comprend tout le genre humain, *tous* les descendants d'Adam.

Les *protestants*, en niant la transmission du péché originel, rejettent du même coup le privilège de l'*immaculée Conception* de la Sainte Vierge. Or, il est *de foi*, " que tous les hommes non seulement ont hérité des *effets* du péché originel, comme la mort et les peines du corps, (ce qui est évident), mais encore qu'ils contractent dans leur conception le péché originel, qui est la mort de l'âme. " Conc. Trid.

" La mort, dit saint Paul, a passé chez *tous* les hommes par celui en qui tous ont péché. " Rom. XV, 12.

Exceptions

Evidemment Notre-Seigneur n'a pas été atteint par ce péché : car, comme il n'y a en lui qu'une personne, il faudrait l'imputer à cette divine personne ! Du reste, Notre-Seigneur a été conçu miraculeusement du Saint-Esprit et d'une Vierge immaculée.

" La Vierge Marie, d'après la *Tradition* confirmée par la définition du pape Pie IX (8 dec. 1854), a été préservée, affranchie au premier instant de sa Conception de *toute tache* originelle."

La Sainte Vierge est en effet *la femme*, annoncée au Paradis terrestre, comme devant écraser la tête du serpent et ne devant pas être infectée de son venin.

Elle a donc toujours été *pleine de grâce*, toute belle et *sans tache*.

La Sainte Vierge est quelquefois appelée la *nouvelle Eve*, comme Notre-Seigneur est aussi appelé *nouvel Adam*, soit à cause des *perfections de leur âme*, supérieures à celles d'Adam et d'Eve *innocents*, soit à cause de la réparation de la faute d'Adam et d'Eve par les mérites de Notre-Seigneur et la Sainte Vierge.

Tache spirituelle

avec cette tache dans notre âme. Le mot *tache* désigne une *marque qui salit* ou qui *détériore* un objet : une goutte d'*encre* par exemple, une *cicatrice* sont également des taches sur un beau visage.

Notre âme, quoique substance spirituelle, est cependant dite *tachée*, noircie, défigurée par le péché, à cause de la laideur et de la difformité qu'elle a aux yeux de Dieu, lorsqu'elle est *privée* de la grâce sanctifiante *qu'elle devrait posséder*.

D'après saint Thomas, la *tache originelle* consiste dans le défaut de *rectitude* de la volonté et des autres facultés de l'âme, jointe à la privation de la grâce divine.

Ce *désordre* intérieur et cette *dégradation* de l'âme demeurent, jusqu'à ce que le Baptême vienne tout réparer.

A.... Double sens du mot *originel*? Prétentions des protestants ? — **Questions**
B.... Sens du mot *tous*? Immaculée Conception?
C.... Sens du mot tache? Tache originelle?

Fait historique — Vous avez probablement entendu parler, chers enfants, des apparitions de la Sainte Vierge, à Lourdes. Ce fut le 11 février 1858, que Bernadette vit pour la première fois cette belle Dame, qui ne lui dit son nom que le 25 mars suivant : "*Je suis l'Immaculée Conception.*" La Sainte Vierge a voulu ainsi nous manifester le désir qu'elle a d'être honorée sous ce titre d'*Immaculée*.

Oraison jaculatoire — Dans les tentations, répétez souvent l'invocation ; "O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous."

Réparation de ce péché

48. Q.—Les conséquences du péché originel sur notre intelligence et notre volonté restent-elles en nous, après que le péché originel a été effacé par le Baptême?

Le mot *conséquence* signifie *ce qui suit* d'un fait, *ce qui découle* d'un principe ; il a le même sens que le mot *effet*. Il s'agit donc dans cette question d'examiner *jusqu'à quel point* le Baptême répare les *effets* du péché originel dans l'intelligence et la volonté.

1° Intelligence

Oui, l'obscurcissement de notre intelligence... Le mot *obscurcissement* désigne l'état *d'ignorance*, causé par le péché originel.

Sans avoir étudié, Adam possédait une *science* supérieure à celle des savants : c'était un don préternaturel et gratuit de la part de Dieu ; il en fut dépouillé par sa faute, parce qu'il aspira encore à la *science* du bien et du mal.

L'*étude* nous est maintenant nécessaire ; c'est la condition du *travail*, imposé à l'homme déchu. "Vous mangerez votre pain à la sueur de votre front."

Le Baptême n'enlève pas les obscurités à l'intelligence ; mais il communique à l'âme la vertu infuse *de la foi*.

2° Volonté

et l'affaiblissement de la volonté... Le mot *affaiblissement* indique l'état de *faiblesse*, causé en notre âme par la blessure originelle.

L'obscurcissement de l'intelligence, comme il a été dit déjà, a son contre-coup dans la volonté.

La concupiscence surtout fait à la volonté une perpétuelle *guerre* d'escarmouches.

Les passions, si elles ne sont soigneusement surveillées et réprimées, cherchent sans cesse à attirer la volonté vers le mal. Voilà pourquoi il importe beaucoup de corriger les enfants de leurs défauts, *dès le bas âge*, afin de ne pas laisser les passions se fortifier, devenir des habitudes et former comme une seconde nature.

Le Baptême n'enlève pas la concupiscence ; mais il communique à la volonté la force nécessaire pour résister à toute inclination mauvaise.

3° Effets du Baptême — **restent, même après que le péché originel a été effacé par le Baptême.** Le Baptême est cependant le *remède* efficace du péché originel.

Le Baptême produit des effets *prochains*, aussitôt qu'il est reçu ; il produit aussi des effets *éloignés*, c'est-à-dire qui sont comme *suspendus* jusqu'au jour de la résurrection !

Le Baptême efface d'abord la tache du péché, donne la grâce sanctifiante et remet aussi les peines dues au péché ; mais les maladies, la mort, l'ignorance dans l'intelligence, la malice dans la volonté, la concupiscence et la révolte des passions, qui forment ce qu'on appelle les *pénalités* du péché véniel, *restent* en l'homme jusqu'à la résurrection.

Du reste, ces *immunités* étaient des prérogatives accordées gratuitement à l'homme *innocent*, et ne sont point une *exigence* de la nature humaine.

Dieu l'a voulu ainsi, dans sa sagesse, pour rappeler aux hommes leur déchéance originelle, les rendre humbles et reconnaissants, leur faire mériter le ciel...

Questions — **A**.... Sens de la question ? Ignorance ? Etude ?
B.... Est-il important de corriger les enfants de leurs défauts ?
C.... Quels sont les effets prochains, éloignés du Baptême ?

Réflexion — D'après tout ce que nous venons de dire, chers enfants, vous voyez les tristes effets du péché originel ! Remercions Dieu de nous avoir retirés de cet abîme de misères par le saint Baptême.

Pratique — Dès son enfance, travailler à se corriger de ses défauts.

CHAPITRE SIXIÈME

DU PÉCHÉ ET DES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE PÉCHÉS

Avis au Catéchiste

Un des premiers devoirs de quiconque a la charge d'élever des enfants, c'est de leur inspirer de bonne heure la crainte la plus vive du péché. La raison en est claire, le péché est le plus grand des maux : mal de Dieu qu'il outrage, mal de l'homme qu'il afflige et qu'il damne, mal de la famille qu'il trouble, mal de la société qu'il bouleverse.

Bien chers enfants,

Avis aux enfants

Ce chapitre sur le péché et ses espèces n'est en quelque sorte que le developpement du chapitre précedent sur le péché originel. Le péché originel est aux autres péchés ce que la source est au ruisseau, ce que la racine est à l'arbre, ce que la semence est à la plante ; par lui la nature humaine a été comme empoisonnée !

Expliquons brièvement les mots du titre : *péchés, ses espèces.*

Le péché

Le mot *péché* signifie quelquefois la *peine* due au péché ; ainsi on dit " faire pénitence pour ses péchés, " c'est-à-dire pour la *peine* due à ses péchés. — Cependant le mot *péché* désigne ordinairement toute *désobéissance* à une loi de Dieu.

Espèces

Il y a plusieurs *espèces* de péchés :

1. D'après le principe, il y a le péché *originel* et le péché *actuel.*
2. D'après le mode, il y a les péchés de *commission* et d'*omission.*
3. D'après la gravité, il y a le péché *mortel* et le péché *véniel.*

Nous avons assez parlé du péché *originel* ; occupons-nous maintenant des autres espèces de péchés, et d'abord du péché *actuel.*

49. Q.—Qu'est-ce que le péché actuel ?

Péché actuel

Le péché actuel... Le mot *actuel* signifie un *acte*, réellement accompli *au moment présent.*

Néanmoins, le mot *actuel* a ici un sens plus large et s'applique non seulement à un péché commis *actuellement*, mais à toute faute commise durant la vie *présente* d'une personne.

Il est opposé au mot *originel*, qui désigne le péché d'Adam.

1° Personnel **est celui que l'on commet soi-même...** Le mot *commettre* désigne surtout des *actes*, *faits* avec une volonté mauvaise.

Le mot *soi-même* indique que le péché actuel est *personnel*.

2° Volontaire **de sa propre volonté...** Le mot *volonté* indique qu'un acte ne peut être mauvais, s'il n'est *volontaire*.

Le *consentement* libre de la volonté est absolument nécessaire. Par conséquent les mauvaises pensées, les mauvais désirs ne sont point coupables, sans le consentement de la volonté. Pareillement, une action ne peut être péché, si elle arrive pendant le sommeil, ou par violence et malgré nos efforts, dès qu'on n'y consent pas.

La *volonté*, dit saint Thomas, est le *principe* du péché.

3° Age de raison **quand on est parvenu à l'âge de raison.** *L'âge de raison* signifie l'âge où l'on est capable de *raisonner*, de distinguer le vrai du faux et le bien du mal.

Ordinairement, on considère l'âge de sept ans comme l'âge où les enfants peuvent distinguer le bien du mal. Cependant, il y a des enfants peu développés qui, après cet âge, ne sont pas encore capables de cette distinction ; au contraire, on trouve des enfants précoces, qui peuvent faire ce discernement dès l'âge de cinq et même de trois ans.

En tout cas, l'usage de la raison est une condition essentielle pour qu'un acte, mauvais en soi, puisse être péché. Par conséquent les tout petits enfants, les idiots, les fous, certains vieillards, ne jouissant pas de la raison, sont incapables de pécher.

Pour qu'il y ait péché, il faut donc une double condition : que l'*intelligence* éclaire la volonté, et que cette volonté donne un libre consentement.

Questions
A...... Titre de ce chapitre? Péché et ses espèces ?
B...... Sens du mot actuel? Age de raison? Exceptions ?
C...... Double condition pour qu'il y ait péché? Exemples ?

Réflexion Vous êtes tous parvenus, chers enfants, à l'âge de raison ! Avez-vous toujours fait un bon usage de *votre raison?* N'auriez-vous jamais *consenti volontairement* à commettre aucun péché ? Heureux sont les enfants qui n'ont pas perdu leur innocence !

Pratique Eviter les dangers et ne jamais consentir à la tentation !

50. Q.—En combien de manières commet-on un péché actuel ?

Péchés

A cette question se rapporte la division des péchés actuels, en péchés de *cœur*, de *bouche*, d'*action* et d'*omission*.

1° de cœur

On commet le péché actuel par pensées... La *pensée* est la *représentation* d'une chose dans l'esprit.

Si la chose est mauvaise, injuste ou déshonnête, et qu'on y prenne plaisir, c'est un péché de *pensée*. — Le *désir* est aussi une pensée, à laquelle s'ajoute l'*intention* de faire un acte contraire à la loi de Dieu.

Toutefois les pensées comme les désirs ne sont péchés, que s'il y a advertance et consentement.

2° de bouche

par paroles... La *parole* est la *manifestation* de la pensée.

Les mauvaises paroles, prononcées avec connaissance et volontairement, comme les conversations impures, les médisances, les calomnies, les mensonges, sont des péchés plus ou moins graves, indiquant que l'intérieur de l'âme est plus ou moins mauvais.

3° d'action

par actions...L'*action* est l'*acte* ou mouvement extérieur.

Faire sciemment et volontairement un *acte extérieur*, contraire à la loi de Dieu, comme frapper quelqu'un, dérober le bien d'autrui, etc., c'est pécher par action ou par *commission*.

4° d'omission

par omissions...*Omission* signifie un devoir *mis de côté*.

Ne pas faire ce que certaines lois *positives* prescrivent, comme manquer d'assister à la messe le dimanche ou de faire ses prières du matin et du soir, etc., c'est pécher par *omission*.

Et si ces omissions, ces actions ou ces paroles ont causé du *scandale*, on est responsable du scandale qui en a résulté.

volontaires... *Volontaire* signifie fait avec volonté.

Il n'y a pas d'*acte humain* sans *volonté libre*; l'*involontaire* et le nécessaire excusent de tout péché.

Loi de Dieu

et opposées à la loi de Dieu. Le mot *loi* vient d'un mot latin, qui signifie *lien* servant à attacher, *frein* destiné à modérer l'activité ou la malice de l'homme.

La nature de l'homme est comme un cheval fougueux, qu'il faut dompter et diriger.

Si notre concupiscence et nos passions étaient abandonnées à elles-mêmes, sans frein ni *loi*, il n'est pas de désordres auxquels elles ne portassent la volonté. Voilà pourquoi, dans la famille il y a des lois *domestiques*, dans la société des lois *civiles*, et enfin dans la religion des lois *divines*, par lesquelles Dieu nous indique ce que nous devons faire et ne pas faire.

En conséquence, entretenir des *pensées*, proférer des *paroles*, commettre des *actions*, faire des *omissions* défendues par quelque loi, ce sont autant de *manières* de pécher.

Questions A...... En combien de manières peut-on pécher?
B...... Pensées et désirs? Paroles? Actions? Omissions?
C...... Sens du mot volontaire? Loi? Loi de Dieu?

Réflexion Retenez, chers enfants, cette parole de Notre-Seigneur : " La bouche parle de l'abondance du cœur. " Le *cœur*, voilà la source de tous les péchés! Ayez le cœur pur et bon, c'est-à-dire *aimez* Dieu et notre prochain, et vous ne pècherez jamais!

Pratique Chasser les mauvaises pensées, aussitôt qu'elles se présentent.

51. Q.—Combien y a-t-il de sortes de péchés actuels?

Le mot *sortes* a ici le même sens que le mot *espèces*.

Péchés actuels **Il y a deux sortes de péchés actuels...** Si on considère la *gravité* des péchés, on reconnaît qu'il y en a de deux espèces : les uns plus ou moins graves, les autres plus ou moins *légers*.

Il y a des cas, où l'on peut dire certainement qu'un péché est *grave*, par exemple un homicide volontaire; ou seulement *léger*, par exemple dérober un centin. Mais en d'autres cas, il est très difficile de dire si tel péché reste en deçà de la limite du péché *léger*, ou s'il franchit la limite du péché grave.

1° Péché mortel **le péché mortel...** Ces mots désignent le péché *grave*.

Le mot *mortel* signifie *qui cause la mort* : ainsi, on dira qu'un *poison* est mortel, qu'une *maladie* ou une *blessure* sont mortelles.

Tel péché est dit *mortel*, parce qu'il produit dans l'âme *des effets*

analogues à ceux produits dans le corps par telle blessure ou par tel poison violent.

et le péché véniel. Ces mots désignent le péché *léger*. 2° Péché véniel

Le mot *véniel* signifie *pardonnable*, parce que Dieu le pardonne beaucoup plus facilement, et à d'autres conditions que le péché mortel : le regret, sans la confession, peut suffire.

Questions

A...... Est-il aisé de connaître si un péché est grave ou léger?
B...... Sens des mots mortel et véniel ?

Réflexion

Il est certain, chers enfants, qu'il y a des péchés mortels et des péchés véniels. Cependant, les Saints ne s'occupent guère de cette distinction : ils évitent avec soin tout péché ; car un péché quel qu'il soit déplaît au bon Dieu. — Par conséquent, à l'exemple des Saints et de sainte Thérèse en particulier, soyez disposés à tout souffrir plutôt que de commettre même le moindre péché véniel !

Pratique

Eviter avec soin les plus petits péchés volontaires.

---

52. Q.—Qu'est-ce que le péché mortel ?

Nous allons donner la *définition* du péché mortel ; ensuite nous expliquerons ses *effets*.

Définition du péché mortel

Le péché mortel.. Saint Thomas le définit : "*Aversion* totale de Dieu et *conversion* vers les créatures."

C'est bien en effet ce que l'homme fait, en péchant mortellement : il se *détourne* de Dieu qu'il semble mépriser, et *cherche* de préférence la satisfaction de ses passions dans les choses créées.

On peut dire que le péché mortel produit *quatre effets principaux*.

1° Mort de l'âme

est celui qui donne la mort à l'âme. La *mort de l'âme*, c'est la *privation* de la vie surnaturelle.

Il faut distinguer dans notre âme une *double* vie : une vie naturelle et une vie surnaturelle.

La vie *naturelle* de l'âme consiste dans l'ensemble de ses forces vitales et dans le jeu de ses facultés intellectuelles, sensitives et végétatives : ainsi, l'âme communique la vie au corps. Lorsqu'elle est séparée du corps, elle vit toujours en elle-même, parce qu'elle est une substance simple et immortelle.

La vie *surnaturelle* consiste dans une union intime de l'âme avec Dieu lui-même : l'Ecriture appelle cette union la *vie véritable.*

En conséquence, lorsque cette union vient à cesser entre Dieu et l'âme, il y a perte de la vie surnaturelle *ou mort spirituelle;* de même qu'il y a mort naturelle, lorsque l'âme *se sépare* du corps.

2° Privation de la grâce sanctifiante

en lui ôtant la grâce sanctifiante. Le mot *grâce* signifie don *gratuit*, ou qualité qui rend agréable, *gracieux.* Le mot *sanctifiante* signifie qu'elle nous rend *saints*, c'est-à-dire unis à Dieu.

Par suite de cette *union sainte* avec Dieu, l'âme possède une manière d'être et d'agir toute divine : elle est comme *déifiée.*

Employons une comparaison : prenez un lingot de fer et jetez-le dans un brasier ardent; bientôt la rouille qui l'environne disparait, le lingot s'échauffe au point de devenir rouge et blanc.

Que s'est-il passé ? c'est toujours un lingot de fer, mais d'un fer qui a acquis des propriétés qu'il n'avait pas naturellement, celles de brûler et même d'éclairer. Il a acquis une forme nouvelle : il est devenu *igniforme.* S. Cyrille d'Alexandrie.

Prenez ce même lingot encore incandescent, et jetez-le dans un bain d'eau froide. Instantanément il perd ses propriétés acquises : de blanc ou rouge, il redevient noir ; de brûlant, il redevient froid; de mou et malléable, il devient dur comme l'acier.

C'est une image assez frappante des effets produits en notre âme par la grâce sanctifiante. L'âme, unie à Dieu devient en quelque sorte *semblable* à lui, comme le fer devient semblable au feu ; que le péché mortel la sépare de Dieu, aussitôt elle perd tout ses privilèges et retombe non dans sa première condition, mais dans un état pire d'être dégradé, attirant sur elle la colère de Dieu.

3° Colère divine

en attirant la colère divine sur elle... La *colère divine* est un acte de la *sainteté* et de la *justice* de Dieu, repoussant le pécheur et lui infligeant les peines qu'il mérite.

La colère de Dieu est aussi appelée *indignation ;* on dit quelquefois que la colère de Dieu s'est changée en *fureur*, à raison du nombre ou de la gravité des péchés commis.

" Dieu est tout amour," dit saint Jean. Or, rien n'est terrible comme l'amour *méprisé ;* le pécheur, qui méprise l'amour infini de Dieu, devient un objet d'*horreur* que la *sainteté divine* repousse et voudrait reléguer jusqu'au fond des enfers.

Evidemment, le mot *colère* ne peut s'appliquer à *Dieu* que par une figure de langage, employée dans les Livres saints ; on prête à Dieu des passions ou des affections humaines : on lui attribue par exemple, la haine, la jalousie, le repentir, la colère...

Le péché mortel *irrite* Dieu, en ce sens qu'il attire sur le pécheur des châtiments terribles que Dieu, à cause de sa *sainteté infinie*, doit lui infliger en ce monde ou en l'autre.

en la rendant digne des peines de l'enfer. L'expression *rendre digne* indique que les peines infligées par Dieu sont toujours *justement* méritées. 4° Peines de l'enfer

Le péché mortel est une *désobéissance*, qui renferme *plusieurs malices* :

1. *Révolte* contre l'autorité divine : " Je ne servirai pas. "
2. *Mépris* de Dieu, à qui on préfère souvent une bagatelle.
3. *Ingratitude* pour les innombrables bienfaits de la Providence.
4. *Affront* à l'Esprit-Saint, qui doit céder la place au démon !

Si Dieu punit de l'enfer éternel un péché grave, soyons certains que ce péché ne mérite pas un moindre châtiment !

Pour l'*enfer*, voir la question 488.

A...... Définition du péché mortel ? Double vie de l'âme ? Questions
B...... Sens des mots grâce sanctifiante ? Une comparaison ?
C...... Sens du mot colère ? Colère divine ? Rendre digne ?

Les *effets* du péché mortel, chers enfants, sont pour nous un véritable mystère !—Une âme en état de péché mortel est un être horrible comme le démon ! Lucifer, un des anges les plus beaux, n'est-il pas devenu le plus hideux des esprits infernaux ? Réflexion

Plutôt mourir que se souiller par un péché mortel ! Pratique

53. Q.—Quand est-ce qu'un péché est mortel ?

Trois conditions sont nécessaires pour constituer un péché mortel : matière grave, réflexion suffisante, plein consentement. Conditions

Un péché est mortel quand on désobéit à Dieu... Tout péché est une *désobéissance* à Dieu.

en matière grave... Le mot *matière* désigne la *nature* de l'objet ou de la chose dont il s'agit. 1° Matière grave

On connait la *gravité* de *matière* d'un péché par l'Ecriture, la

Tradition et la raison. Or, la *raison* dit qu'un péché est grave de sa *nature*, s'il blesse gravement l'honneur de *Dieu*, le respect dû à l'*homme* lui-même ou aux biens du *prochain*.

Par exemple, d'après l'importance des vertus blessées, les vertus *théologales* étant les plus nobles, les péchés les plus graves *de leur nature* sont la haine de Dieu, l'infidélité, le désespoir. Viennent ensuite les péchés contraires à la vertu de *religion* : contre Dieu, contre l'humanité de Notre-Seigneur, contre les Sacrements, contre les personnes et les choses saintes.

Les péchés contre *soi-même* sont ordinairement plus graves que les péchés contre le prochain ; et les péchés contre le prochain sont d'autant plus graves que les biens qu'ils attaquent sont plus précieux : la vie, le lien du mariage, l'honneur, la réputation, les biens de la fortune, etc.

La *gravité* dépend aussi des circonstances, de la personne qui le commet, de la réflexion, du consentement plus ou moins complet...

2e Réflexion suffisante

avec réflexion suffisante... Le mot *réflexion* signifie *examiner deux fois* une chose avant de la faire.

Pour qu'un acte soit *humain*, il faut que l'homme connaisse la valeur morale, bonne ou mauvaise, de l'acte qu'il fait.

L'ignorance, la précipitation, l'habitude rétractée peuvent souvent affaiblir la réflexion et diminuer la gravité du péché.

En pratique, il est quelquefois difficile de déterminer si l'advertance a été *suffisante* pour constituer un péché mortel, par exemple chez un enfant qui n'a pas encore atteint sa septième année, ou chez les personnes qui doutent si elles n'étaient pas encore dans un demi-sommeil...

3e Consentement plein

et plein consentement de la volonté... Le mot *consentement* indique que la volonté *est d'accord avec* celui qui lui propose telle chose.

Or, la volonté a plusieurs conseillères : l'*intelligence*, qui lui montre le bien et lui propose les motifs de le rechercher ; ensuite, les *passions* qui, en obscurcissant l'intelligence et proposant avec force l'objet sensible de leur concupiscence, agissent aussi sur la volonté.

Quelquefois, il est difficile de déterminer si le consentement a été *plein*, complet ; dans le cas, par exemple, de mauvaises pen-

sées, désirs coupables, actions faites sous l'influence d'une passion violente et de circonstances diverses.

Pratiquement, quand *on doute sérieusement* s'il y a eu réflexion suffisante ou un plein consentement, il vaut mieux s'en accuser en confession.

Questions

A...... Conditions essentielles du péché mortel ? Matière grave ?
B...... Sens des mots réflexion suffisante ? plein consentement ?
C...... Que faire dans le cas de doute ?

Réflexion

Rappelons-nous toujours, chers enfants, la leçon que le roi saint Louis reçut un jour de sa bonne mère : " Mon fils, lui dit-elle, vous savez combien vous m'êtes cher ; cependant, j'aimerais mieux vous voir *mort* que coupable d'un seul péché mortel ! "

Résolution

Ne jamais désobéir à Dieu volontairement.

Sanction du péché mortel

54. Q.—Faut-il beaucoup de péchés mortels pour mériter l'enfer ?

L'enfer est le châtiment *principal* et la sanction du péché mortel.

Justice rigoureuse

Non, pour mériter l'enfer... Le mot *mériter* a ici le sens de *pour être passible* de cette peine éternelle.

La justice exige qu'on rende à chacun selon ses œuvres, et que la récompense comme la punition soient proportionnées au bien ou au mal accomplis.

Mais, pour juger quelle est la punition proportionnée à un péché mortel, il faudrait connaître la malice du péché mortel. Or, il n'y a que Dieu outragé, qui la connaisse parfaitement ; il est donc seul juge compétent de la peine que le péché mérite.

Il suffit d'un seul péché mortel. *Un seul suffit !*

Justice raisonnable

Un seul péché mortel en effet nous fait perdre l'état de grâce, et par conséquent nous dépouille de tous nos mérites acquis, nous rend esclaves du démon et dignes de partager ses supplices " Celui qui fait le péché est l'esclave du péché. " Joan. VIII, 34.

De même qu'une blessure mortelle suffit pour ôter la vie du corps, il suffit également d'une faute grave pour mettre l'inimitié entre Dieu et l'âme, jusqu'à ce que cette faute ait été réparée.

Et si une âme arrive au tribunal de Dieu, avant d'avoir réparé sa faute, elle est définitivement condamnée, *sans pouvoir jamais plus se repentir*!

Toutefois, dans l'enfer, ceux qui auront commis beaucoup de péchés, ou des péchés énormes, seront bien plus tourmentés que ceux qui seront moins coupables.

Questions A...... Sens du mot mériter? Qu'exige la justice?
B.. ... Effets d'un péché mortel dans une âme? Damnation?

Réflexion Nous avons un bien terrible exemple, chers enfants, de cette vérité dans la punition de Lucifer et des démons, qui furent précipités en enfer pour un seul péché mortel. Depuis des siècles, ils ne cessent de souffrir, de blasphémer et de maudire Dieu; et leurs supplices comme leurs blasphèmes ne cesseront jamais!

Pratique Dans la tentation, penser au danger de l'enfer!

—o—

55. Q.—Qu'est-ce que le péché véniel?

Conditions du péché véniel Comme pour le péché mortel, *trois conditions* sont requises pour constituer un péché véniel: matière légère, demi-réflexion, demi-consentement.

Un péché véniel est une désobéissance à Dieu... Cette *désobéissance* déplaît à Dieu, mais ne *détourne* pas l'homme de sa fin dernière.

Hérésie Certains protestants, luthériens et calvinistes, attaquent la distinction des péchés mortels et véniels, disant que *tous* les péchés sont mortels *de leur nature* et dignes de la damnation; ajoutant que, pour les prédestinés, les plus grands crimes ne sont que véniels, parce qu'ils ne leur sont point imputés; tandis que, pour les réprouvés, les plus petits péchés sont mortels. Cette doctrine est *hérétique*; par conséquent, la doctrine contradictoire est *de foi*.

Matière légère **en matière légère...** Le mot *légère*, opposé au mot *grave*, important, désigne une chose *qui ne pèse* guère ou de peu d'importance.

Entre amis, il y a quelquefois de légers froissements, qui ne vont pas jusqu'à rompre l'amitié. — Un enfant, qui commet une légère désobéissance, n'est pas pour ce motif chassé de la maison paternelle.—S'il y a des maladies graves, qui conduisent à la mort,

il y a aussi de légères indispositions. — Un mensonge joyeux, un petit larcin, une légère médisance ne sauraient être, *de leur nature*, des péchés mortels.

Exception

ou bien en matière grave... Une matière *grave* peut devenir matière *légère*, par accident.

Certains péchés ne sont jamais véniels; par exemple, la haine contre Dieu, le parjure, etc. D'autres péchés, *mortels* de leur nature, peuvent être seulement *véniels*, par suite d'inadvertance non coupable, ou d'un consentement imparfait.

Ce qui a été dit, à propos des conditions du péché mortel, fait déjà comprendre celles du péché véniel : un péché, qui ne présente pas une des conditions essentielles au péché mortel, n'est donc qu'un *péché véniel*.

Réflexion et consentement

sans réflexion ou connaissance suffisante, ou sans un plein consentement de la volonté.

Ces deux conditions, l'*advertance* et le *consentement*, sont essentielles à un acte *humain*.

Imperfections

Un acte fait sans advertance ou consentement n'est pas un acte mauvais; c'est une *imperfection* ou *transgression* indélibérée d'un précepte, comme une distraction entièrement involontaire dans la prière, etc.—On appelle aussi *imperfection*, une certaine *résistance* à la grâce qui porte à une chose de *conseil*; ainsi entendue, elle n'est pas péché, puisqu'il n'y a pas de loi obligatoire; néanmoins, il se glisse souvent indirectement quelque faute proprement dite de paresse, de négligence, de sensualité, etc.

Questions

A...... Définition du péché véniel ? Hérésie des protestants ?
B...... Exemples de matière légère ? Matière légère, par accident ?
C...... Sens du mot imperfection ? Double sorte ?

Réflexion

Une reine de France, chers enfants, ayant un jour commis une faute légère, en conçut un très vif chagrin ; et comme on cherchait à la consoler, par la raison que ce n'était qu'un péché véniel, elle répondit : " Peu importe, Dieu en est offensé, cela suffit ; il est mortel pour mon cœur !"

Résolution

Eviter avec soin les péchés véniels délibérés.

—o—

Effets du péché véniel

56. Q.—Quels sont les effets du péché véniel ?

Nous comprendrons bien mieux la *malice* du péché véniel, en étudiant ses *trois* principaux *effets*.

1° Affaiblissement de la grâce

Le péché véniel affaiblit en nous la vie de la grâce... Le mot *affaiblit* signifie *rend plus faible* en nous la vie surnaturelle.

Cela ne veut pas dire que la grâce soit *diminuée* en nous par le péché véniel ; car s'il en était ainsi, remarque saint Thomas, il arriverait un moment où, à force de diminutions, la grâce disparaîtrait totalement ; résultat que les péchés véniels, quel que soit leur nombre, ne peuvent obtenir.

La vie de la grâce a pour *principe* le Saint-Esprit lui-même ; or, le péché véniel par la résistance qu'il oppose aux inspirations intérieures *contriste* l'Esprit-Saint, mais il ne le chasse pas ; c'est l'*effet direct* du péché véniel.

Mais il s'ensuit que l'Esprit-Saint accorde plus ou moins de grâces actuelles à une âme, selon le degré de générosité de cette âme, et lui fait produire plus ou moins de fruits. De même qu'on peut juger de la grande vitalité d'un arbre par l'abondance des fruits qu'il porte, on juge également que la vie surnaturelle d'une âme est puissante si elle produit beaucoup de bonnes œuvres; au contraire, si elle produit peu de bien, on pourra dire que la vie de la grâce est en elle languissante et *affaiblie :* c'est l'effet *indirect* du péché véniel.

En conséquence, que de mérites perdus pour le ciel !

2° Diminution de l'amour

diminue l'amour de Dieu dans notre cœur. Le mot *diminuer* signifie *rendre moindre*, amoindrir.

Par suite du péché véniel, *notre amour pour Dieu* et l'amour de Dieu *pour nous* sont diminués, amoindris ; car le péché véniel produit en notre âme *une tache* d'autant plus hideuse que la faute est moins légère. Saint Augustin compare ces taches à des pustules purulentes qui, en se multipliant, ternissent l'admirable beauté de l'âme en état de grâce, et la rendent moins agréable à Dieu.

De plus, la conduite d'une personne, qui commet sans grand scrupule toute espèce de péchés véniels, prouve qu'elle *n'aime*

pas Dieu de tout *son cœur*, car un véritable ami craindra toujours de faire ce qui peut blesser ou contrister son ami.

Le péché véniel a donc pour conséquence de refroidir l'amitié *réciproque* de Dieu et de notre âme.

et nous rend dignes de peines temporelles... Une peine *temporelle* est celle qui dure seulement *un certain temps*. 3° Peines temporelles

Dieu qui est infiniment juste, ne laisse pas impuni le moindre péché véniel ; il inflige pour chacun une peine proportionnée à la culpabilité.

en cette vie ou en l'autre. Ces derniers mots désignent le *Purgatoire*, qui signifie un lieu de *purification*.

Même *dès cette vie*, le péché véniel a une partie de sa peine : d'abord, par le combat que l'âme éprouve en elle-même, en résistant à la grâce qui ne cesse de l'aiguillonner par le remords ; et par les passions qu'une concession partielle ne satisfait pas pleinement.

De plus, les peines de la vie, les afflictions, les revers, les infirmités, les maladies, ne sont souvent que le juste châtiment de nos infidélités à Dieu et de péchés que nous estimons légers.

Mais c'est surtout par les flammes du *Purgatoire* que nous pouvons juger de la malice du péché véniel ! Rappelons-nous toujours que rien de souillé ne peut entrer dans le ciel.

Pour les peines du *Purgatoire*, voir la question 489.

A...... Sens du mot affaiblir ? Principe et effets de la vie de la grâce? Questions
B...... Sens du mot diminuer ? Amour mutuel de Dieu et de l'âme ?
C...... Qu'est-ce que les peines temporelles de cette vie et de l'autre ?

Pour nous faire une idée, chers enfants, de la laideur produite en notre âme par le péché véniel, rappelons-nous ce qui arriva à Marie, sœur de Moïse : pour avoir murmuré contre son frère, elle fut couverte d'une horrible lèpre. Réflexion

Etre fidèle à écouter et à suivre toutes les bonnes inspirations. Pratique

—o—

Crainte du péché véniel

57. Q.—Devons-nous craindre beaucoup le péché véniel ?

Cette question s'adresse surtout aux personnes qui considèrent les péchés véniels comme des *bagatelles*, et ne se font aucun scrupule de le commettre.

Oui, nous devons craindre beaucoup le péché véniel...

Il faut distinguer *deux espèces* de péchés véniels : ceux de *fragilité* et ceux de *malice*.

Péché véniel de fragilité

Les péchés véniels de *fragilité* sont ceux que l'on commet par surprise, et pour ainsi dire sans s'en apercevoir : comme des distractions dans la prière, des pensées de vanité, certaines recherches de nos aises, etc.

Ces péchés viennent de la *faiblesse* de notre nature, primitivement blessée par le péché originel. Aussi, même les Saints, sauf la très Sainte Vierge, n'ont pu complètement les éviter.

Ces chutes, si légères soient-elles, sont des péchés, dès lors que la volonté y a quelque part, au moment même ou dans *les causes* prochaines de ces fautes : par exemple, négliger la mortification des sens, le recueillement et autres moyens spirituels.

Péché véniel de malice

Nous devons craindre beaucoup ces péchés de fragilité, mais craignons plus encore les péchés véniels de *malice*, c'est-à-dire ceux que l'on commet avec délibération, en connaissance de cause et avec consentement : comme paroles piquantes, mensonges joyeux, petits vols, désobéissances communes, légers froissements, médisances, etc.—La légèreté de matière seule fait que ces péchés sont véniels ; or, quand on en prend l'habitude et qu'on les commet sans scrupule, on est dans un état bien dangereux !

1° Offense Dieu

parce qu'il offense Dieu... *Offenser* signifie *attaquer*.

La gravité d'une offense se mesure d'après la nature de l'offense elle-même et aussi d'après la dignité de la personne offensée : par exemple, blesser quelqu'un est une offense plus ou moins grande selon que ce quelqu'un est un homme ordinaire, un parent, un magistrat, un prince ou un roi. Or, Dieu est infiniment au-dessus de tous les rois et de tous les princes ; par conséquent, lui désobéir volontairement et délibérément est une offense dont nous ne pouvons comprendre la gravité et la *malice*.

Aussi, le péché véniel est-il considéré comme le plus grand des malheurs qui puissent nous arriver, après le péché mortel, puisqu'il va *contre* la volonté divine ou l'ordre établi par Dieu !

et nous conduit souvent au péché mortel. Le mot *souvent* signifie ordinairement, ou comme *conséquence*. **2° Conduit au péché mortel**

Ce sont surtout les péchés véniels *d'habitude* ou de *malice*, qui font glisser vers l'abîme du péché mortel.

Il y a pour le vice comme pour la vertu une sorte d'apprentissage : généralement on ne devient pas d'un coup un méchant ou un saint; c'est par degrés qu'on monte ou qu'on descend. Or, dit l'Esprit-Saint : "Celui qui méprise les petites fautes tombera peu à peu dans les grandes !"

L'*expérience* prouve et la *raison* nous dit qu'il ne peut en être autrement : *Dieu* contristé retire ses grâces surabondantes à quiconque n'en profite pas, ou plutôt en abuse ! — Souvent, il est difficile de reconnaître si tel péché est véniel ou mortel; or, dit l'Écriture : "Celui qui aime le péril y périra !" — Enfin, par l'*habitude* du péché véniel, la conscience perd sa délicatesse, éprouve moins d'horreur pour les péchés graves, tombe dans la tiédeur, et tout à coup dans le gouffre du péché mortel !

Questions

A...... Importance de la question ? Péchés de fragilité, de malice ?
B...... D'où vient la gravité d'une offense? Comment arrive-t-on au péché mortel ?

Réflexion

Que je voudrais, chers enfants, vous inspirer une grande horreur du péché véniel ! — Rappelez-vous l'exemple de saint Louis de Gonzague qui, pour certaines paroles grossières qu'il répéta sans en bien comprendre le sens, et pour un peu de poudre qu'il déroba à des soldats, conserva tout sa vie un regret qui lui arrachait souvent des larmes !

Pratique

Demander à Dieu la grâce d'avoir le péché véniel en horreur !

Les péchés capitaux.

Concupiscence

Il y a en nous tous une *inclination au mal*, déposée au fond de notre âme viciée par le péché originel : cette *concupiscence* n'est pas elle-même péché, car tout péché suppose une transgression à la loi divine. Cependant, elle est quelquefois appelée péché, en ce

sens qu'elle *vient* du péché originel et qu'elle nous *porte* à commettre des péchés actuels.

Vice

La concupiscence, source de tout péché, prend diverses *formes* et divers *noms*, selon la nature de ses tendances ou l'objet de ses convoitises : concupiscence des *yeux*, de la *chair*, de l'*orgueil*.

Lorsque la concupiscence passe de la tendance à l'*acte*, elle devient un péché ; or, la répétition fréquente d'actes coupables engendre une habitude vicieuse, ou *un vice* proprement dit.—Un *vice* se fortifie et s'enracine de plus en plus, à mesure que les actes s'en multiplient.

Le nombre des vices est très considérable ; nous allons traiter seulement des vices, *ou péchés capitaux*, qui sont comme les *chefs* et les *sources principales* de tous les autres.

58. Q.—Quelles sont les principales sources du péché ?

Sources principales

Source désigne un endroit d'où l'eau *sort de terre*.

Les sources sont ordinairement produites par l'infiltration des eaux dans la terre et leur accumulation dans des réservoirs souterrains plus ou moins considérables.

Par comparaison, on dit que notre nature, viciée par la faute originelle, est comme un *réservoir* inépuisable de péchés ; et les vices, qu'elle contracte facilement, deviennent comme les *sources* de ces péchés.

Les vices, qui nous portent à commettre les péchés les plus nombreux ou les plus considérables, sont comme les *sources principales*.

Nombre sept

Les sept principales sources du péché sont...*Sept* est le nombre ordinairement adopté dans leur classification.

Quelquefois, le mot *sept* est employé pour exprimer un nombre *indéterminé* ; ainsi, dans l'Evangile il est dit que Pierre fit un jour cette question : " Seigneur, combien de fois mon frère pèchera-t-il contre moi, et lui pardonnerai-je ? sera-ce jusqu'à *sept* fois ?—Jésus lui répondit : Je ne te dis pas jusqu'à *sept* fois, mais jusqu'à septante fois *sept* fois." Math. XVIII, 21, 22.

L'amour *déréglé* de soi-même se manifeste donc sous *sept* formes principales, soit en *recherchant* un bien contraire à la raison, soit

en *fuyant* un bien conforme à la raison, à cause d'un mal qui lui est adjoint.

Noms et symbolisme

Comme tous les vices dégradent la nature humaine et la rapprochent plus ou moins des instincts de la *bête*, on les symbolise quelquefois par certains animaux, dont les appétits ont quelque analogie avec la tendance de tel ou de tel vice.

l'orgueil recherche follement les honneurs : *paon.*
l'avarice s'attache sottement aux richesses : *crapaud.*
l'impureté se vautre dans les plaisirs charnels : *bouc.*
l'envie jalouse les avantages d'autrui : *serpent.*
la gourmandise fait son dieu de son ventre : *pourceau.*
la colère s'excite contre ce qui lui résiste : *lion.*
et la paresse cultive mollement son repos : *tortue.*

Péchés capitaux

On les appelle communément péchés capitaux. Le mot *capitaux* vient du latin *caput*, qui signifie *tête* ou chef.

De même que dans le corps humain, *la tête* renferme les principaux organes des sens et communique le mouvement aux autres membres, ainsi les péchés capitaux sont considérés comme *les têtes* et les chefs des autres vices.

Il y eut autrefois, dans la Fable, un monstre étrange ayant la forme d'un énorme serpent à sept têtes : on l'appelait l'*hydre de Lerne.* On ne pouvait le tuer, car les têtes lui renaissaient à mesure qu'on parvenait à lui en couper une. Hercule seul réussit à l'exterminer, en lui abattant toutes les têtes d'un seul coup.

Ce dragon fabuleux peut être considéré comme un emblème de la concupiscence, inoculée en nous par le *serpent infernal.*

Passion dominante

Ordinairement, dans chaque personne, il y a un vice ou du moins une *passion dominante*, c'est-à-dire une tendance vers tel genre de péché. C'est cette tendance dominante que chacun doit s'appliquer à combattre ; car, si on laisse seulement un vice prendre empire dans notre cœur, tous les autres vices ne tardent pas à pénétrer en nous et à exercer leur influence dans la vie pratique.

Il faut donc abattre *d'un coup* la tête de tous les vices.

Questions

A...... Sens du mot source ? Application au péché originel ?
B...... Sens du mot sept ? Noms et emblèmes des péchés capitaux ?
C...... Sens du mot capitaux ? Allégorie et application.

Réflexion Celui qui a terrassé le dragon infernal, chers enfants, c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ ; si nous voulons être ses disciples, c'est-à-dire chrétiens, ne cessons de combattre contre nos vices afin de les tenir enchaînés, et de pratiquer les *vertus* qui leur sont opposées ; car il est écrit : " Evite le mal et fais le bien."

Résolution Combattre surtout la *passion dominante*.

---

59. Q.—Qu'est-ce que l'orgueil ?

Orgueil **L'orgueil...** Le mot *orgueil* signifie *enflure de l'œil*.

L'orgueilleux en effet tend à *s'exagérer* ses qualités réelles ou imaginaires, à les *voir* plus grosses qu'elles ne sont en réalité, à *s'enfler* de vanité.

1° Estime déréglée **est une estime déréglée de soi-même...** Le mot *estime* désigne *l'opinion favorable* que l'on a d'une chose, à cause de sa *valeur*.

L'estime de soi, quoique dangereuse à cause de notre amour-propre, est *légitime* quand elle ne dépasse pas les *règles* de la raison.

Mais elle est *déréglée*, et par conséquent péché plus ou moins grave, lorsqu'on s'exagère ses qualités ou son mérite, et de plus qu'on ne les rapporte pas à Dieu comme à Celui de qui on tient tout.

2° Préférence de soi **qui fait qu'on se préfère aux autres...** *Se préférer à quelqu'un* signifie *se juger* intérieurement *au-dessus*.

L'orgueil nous porte à croire les autres inférieurs à nous-mêmes en intelligence, en fortune, en santé, en force, en piété, etc.

L'orgueilleux ne pense pas à attribuer à Dieu les qualités qu'il peut avoir ou les succès qu'il vient à remporter.

3° Esprit de domination **et qu'on veut s'élever au-dessus d'eux.** *S'élever au-dessus* signifie *se placer plus haut*, afin de dominer.

Telle est l'aspiration de l'orgueilleux, *dominer* les autres.—Le premier et le plus grand péché d'orgueil fut celui de Lucifer, qui aspira à être au-dessus de Dieu, ou du moins indépendant de Lui.

Filles de l'orgueil On appelle *filles* de l'orgueil les inclinations ou vices qui *naissent* de ce vice capital. Ce sont :

La vaine gloire, qui recherche les louanges humaines.

L'ambition, qui désire immodérément les honneurs et les places.
L'ostentation, qui cherche à faire briller ses qualités.
L'hypocrisie, qui cache ses défauts et prend des dehors trompeurs.
La présomption, qui a grande confiance en elle-même.
L'opiniâtreté, qui s'entête dans son propre sentiment.
La singularité, qui cherche à se faire remarquer par ses manières.
La désobéissance, qui n'écoute pas ou méprise ses supérieurs.
Le mépris du prochain et l'*oubli* des dons de Dieu.

La vertu, opposée à l'orgueil, s'appelle l'*humilité*. Humilité

Les mots humilité, humble, dit saint Isidore, signifient rapproché de *terre* (*humus, humilis*). — L'*humilité* est donc une vertu qui, par la connaissance que Dieu nous donne de sa grandeur et de notre misère, nous porte à nous abaisser.

A...... Sens du mot orgueil ? Estime déréglée ? Questions
B...... Qu'est-ce que se préférer à...? S'élever au-dessus de...?
C...... Filles de l'orgueil ? Vertu opposée à l'orgueil ?

L'orgueil, chers enfants, est un vice très dangereux : les Anges eux-mêmes en furent victimes ! Tous les hérésiarques ont été des orgueilleux opiniâtres. — L'humilité au contraire est une vertu très agréable à Dieu, une vertu fondamentale : « Quelle est la *première*, la *seconde*, la *troisième* vertu ? » demandait-on un jour à saint Augustin ; il répondit : « L'humilité, l'humilité, l'humilité...! » Réflexion

Par humilité, ne jamais se vanter dans ses paroles. Pratique

---

60. Q.—Qu'est-ce que l'avarice ?

L'avarice... Le mot *avarice* signifie *désir d'avoir*. Avarice

L'avare en effet cherche à amasser et à entasser des écus, non pour s'en servir, mais plutôt pour satisfaire la *soif* qu'il a de voir et de posséder de l'or ou de l'argent.

est un attachement déréglé... *Attachement* désigne une tendance à être joint, *cloué*, lié à une chose aimée. Attachement déréglé

Un certain amour de l'argent, sagement *réglé* et restreint à de justes limites, n'est pas défendu ; au contraire, un soin sage et prévoyant des biens qu'on possède, un esprit d'économie également éloigné de la prodigalité et de l'avarice sont des qualités dignes

d'éloges, surtout dans un père de famille ; mais ce qui est *désordonné*, c'est la cupidité qui fait désirer et rechercher les biens terrestres pour le seul plaisir de les détenir en sa possession.

Biens de la terre **aux biens de la terre...** Les *biens de la terre* désignent les propriétés, domaines, immeubles ou biens-fonds.

La Bible nous rapporte que le roi Achab fit lapider le pauvre Naboth, qui avait refusé de lui vendre sa vigne : triste exemple des excès que peut faire commettre un trop grand attachement aux biens de la terre.

Argent **et principalement à l'argent.** Le mot *argent* désigne toute espèce de numéraire en circulation : or, argent, cuivre ou papier de banque.

Le mot *principalement* sert à indiquer que, d'ordinaire et de préférence, l'avare recherche l'argent, parce qu'il est plus aisé à palper, à serrer, et qu'il sert à se procurer tous les biens d'ici-bas.

Gravité Dieu a l'avarice en *abomination*, parce qu'elle est une sorte d'*idolâtrie* sordide. — Vice fort dangereux qui augmente ordinairement avec l'âge et dont on se corrige très difficilement !

" La *racine* de tous les maux est la *cupidité*." I Tim. VI, 10.

Un des douze Apôtres, Judas Iscariote *par avarice* vendit aux Juifs son divin Maître ; puis, il alla se pendre de désespoir.

Filles de l'avarice Les *filles* de l'avarice sont :

L'inquiétude de l'esprit, toujours soucieux de ses affaires.
L'endurcissement du cœur, rude envers les pauvres.
L'oubli de Dieu et des intérêts éternels du salut.
Mauvaise foi : mensonges, parjures, fraudes, injustices, vol.
Dureté de l'avare pour lui-même : privations de toutes sortes.

Détachement La vertu, opposée à l'avarice, est le *détachement*.

Le *détachement* fait que l'âme n'a pas d'affection ou d'attache aux biens de ce monde. Si elle en possède, elle en use sagement pour elle-même et fait largement l'aumône aux indigents ; si elle en est privée, elle ne convoite pas la fortune des autres et est satisfaite quand elle jouit du nécessaire.

Questions **A......** Sens du mot avarice ? Attachement désordonné ?
B...... Biens de la terre ? Argent ? Gravité de ce vice ?
C...... Filles de l'avarice ? Vertu opposée ?

Rappelons-nous toujours, chers enfants, la vie et les paroles de Notre-Seigneur, qui disait sur la montagne : " Ne thésaurisez pas des trésors sur la terre, où la rouille et les vers dévorent, et où les voleurs fouillent et dérobent. — Amassez au contraire des trésors dans le ciel, où ni la rouille ni les vers ne rongent, et où les voleurs ne fouillent et ne dérobent point." Math. vi. 19, 20. **Réflexion**

L'aumône est un prêt fait à Dieu ; " elle rachète les péchés." **Pensées**

---

61. Q.—Qu'est-ce que l'impureté ?

Saint Liguori pense qu'il y a en enfer plus d'âmes damnées par ce seul vice que par tous les autres ensemble.

Impureté et pureté

L'impureté... *Impureté* **signifie une souillure,** *une tache.*

Le vice d'*impureté* porte aussi le nom de luxure : " *Luxurieux*, c'est-à-dire impur, *point ne seras...*" dit le 6e commandement.

On dit qu'une chose est *pure*, quand elle est sans mélange de matières étrangères : une *eau* est pure, un *vin* est pur, si rien n'a été ajouté aux éléments de cette eau, de ce vin.

Dieu est un esprit *infiniment pur*, parce qu'il n'y a en lui aucune matière ni imperfection ; les Anges sont de purs esprits parce que, sans être parfaits, ils ne sont pas destinés à être unis à la matière ou à un corps ; notre âme est un esprit, mais non un pur esprit, puisqu'elle est unie à un corps.

Toutefois, si notre âme domine ce corps, et ne se laisse pas entraîner par lui, elle ressemble en quelque sorte par vertu aux Anges et à Dieu même, qui sont *purs esprits* par nature.

Si au contraire l'âme se laisse dominer par le corps, elle devient comme noyée dans la matière, et ne forme qu'un honteux *mélange* d'esprit et de chair : c'est l'impureté morale.

Affection désordonnée

est une affection déréglée... L'*affection* désigne un sentiment d'amour qui *attire* vers une chose.

Les affections *naturelles* qui sont en nous ne sont péchés, qu'autant qu'elles sont *déréglées*, ou contraires à la *règle* posée par Dieu.

Or, Dieu dans sa parfaite sagesse a établi des *règles* qui déterminent l'usage que nous devons faire de notre corps et les plaisirs que nous pouvons lui accorder : ce sont des lois de *modestie* dans nos actions, nos paroles et même nos pensées.

pour les plaisirs de la chair. Le mot *plaisir* désigne la satisfaction que procure une chose *qui plaît.*

Plaisirs charnels

Les plaisirs de la chair ou *du corps*, depuis le jour où Adam et Eve perdirent leur innocence, sont des plaisirs *honteux* qu'on ne doit pas nommer dans une assemblée de chrétiens.

" Quand l'homme, dit saint Bernard, se laisse aller à l'ambition, il pèche *en ange ;* mais s'il se laisse aller aux vils désirs de la chair, il pèche *en bête.*"

L'expérience prouve en effet que ce vice *abrutit* rapidement ceux qui s'y abandonnent.

Filles de l'impureté

Les *filles* de l'impureté sont :

L'endurcissement de la conscience contre la voix du remords.

L'obscurcissement de l'esprit et souvent la perte de la *foi.*

La dépravation du cœur. Ce qui faisait dire à Lacordaire : " J'ai vu dans ma vie bien des jeunes gens ; et, je vous le déclare, je n'ai jamais rencontré de tendresse dans un jeune homme débauché."

Le dégoût de la religion et la *haine* de ce qui la représente.

L'amour de la vie présente et l'*horreur* de la vie future.

Chasteté

La vertu, opposée à l'impureté, s'appelle la *chasteté.*

Le mot *chasteté* a le sens de *châtier*, corriger, réprimer les mauvaises tendances d'un inférieur. — La *chasteté* en effet prescrit des règles pour l'usage des plaisirs de la chair.

Le mot *pureté* désigne moins une vertu, qu'un *état* d'innocence, qui n'a jamais été altéré par les atteintes du vice de l'impureté.

Questions

A...... Sens des mots impureté ? chose pure ? esprit pur ?

B...... Affection déréglée ? Plaisirs ? Mot de saint Bernard ?

C...... Filles de l'impureté ? Vertu opposée ? Chasteté et pureté ?

Réflexion

Heureux sont les enfants qui n'ont jamais perdu leur pureté et innocence ! Notre-Seigneur les chérit, la Sainte Vierge les protège, les Anges les aiment comme leurs semblables.

Rappelons-nous que c'est pour punir Sodome et Gomorrhe de ses vices impurs que Dieu fit descendre sur elles le feu du ciel, et qu'il voulut *laver* les impuretés du monde par les eaux du déluge !

Pratique

Invoquer la Sainte Vierge dans les tentations contre la pureté.

62. Q. — Qu'est-ce que l'envie ?

L'envie... Le mot *envie* signifie *porter la vue sur* une chose avec désir de la posséder.

Envie et émulation

Le désir de posséder certains avantages, que l'on remarque dans le prochain, n'est pas défendu : l'*émulation* par exemple, qui porte les écoliers à disputer un prix, est légitime et louable, puisqu'elle provoque des efforts qui produisent de bons effets ; les concurrents doivent toutefois n'employer que des moyens justes et ne point *s'attrister* du succès des vainqueurs.

est une tristesse que l'on ressent... *Tristesse* désigne un *serrement* de cœur, produit par une chose qui déplaît.

Tristesse

" Ce que la teigne est au vêtement, dit saint Liguori, le ver au bois, la rouille au fer, l'envie l'est pour le cœur de l'homme ; elle le ronge et le dévore."

à la vue du bien du prochain... *Les biens du prochain*, ou ce que le prochain *a de bon*, peuvent être sa fortune, son honneur, ses succès...

Exemples bibliques

" C'est par l'*envie* du démon que la *mort* est entrée dans le monde." Le bonheur de nos premiers parents et la destinée du genre humain excitèrent l'envie haineuse du serpent infernal.

C'est l'envie qui causa le premier homicide : Caïn tua son frère, parce qu'il vit le sacrifice d'Abel plus agréable à Dieu que le sien.

C'est par envie que Joseph fut vendu par ses frères. — C'est par envie que David fut en butte aux persécutions de Saül. — Enfin, c'est par envie que les Pharisiens firent mourir Jésus-Christ.

ou une joie coupable... La *joie* est un sentiment agréable, produit en nous par un événement arrivé conformément à nos désirs.

Joie coupable

Une joie est *coupable*, lorsqu'elle est contraire à une loi naturelle ou divine : ainsi se réjouir des malheurs qui arrivent au prochain, c'est manquer à la loi évangélique : " Se réjouir avec ceux qui sont dans la joie ; pleurer avec ceux qui sont dans les larmes."

Elle est donc *coupable* la joie de ceux qui se réjouissent de voir quelque malheur fondre sur leur prochain, quand même ce serait sur un ennemi.

du mal qui lui arrive. On appelle *mal moral* le péché, et *mal physique* la privation de biens d'ordre naturel.

Joie diabolique

Elle serait une joie *diabolique*, celle qui résulterait des péchés du prochain : telle fut la joie du démon, après la chute de nos premiers parents ; telle est celle qu'il doit éprouver lorsqu'il a réussi à faire tomber quelqu'un dans le péché !

Les *filles* de l'envie sont :

Filles de l'envie

Les *soupçons* injustes, les jugements téméraires, la haine.
Les *paroles* malveillantes, médisances ou calomnies.
Les *mauvais procédés* et toutes sortes de crimes.

Charité fraternelle

La vertu, opposée à l'envie, est la *charité fraternelle*.

Le mot *charité* a le sens de *rendre cher*, faire *chérir* quelqu'un.

" La charité, dit saint Paul, est patiente ; la charité n'est pas *envieuse ;* elle ne s'enfle pas d'orgueil ; elle n'est pas ambitieuse ; elle ne cherche pas ses propres intérêts ; elle ne se réjouit pas de l'injustice, mais elle se réjouit de la vérité." I Cor. XIII, 4, 6.

Questions

A...... Sens des mots envie ? Emulation ? Tristesse ?
B...... Exemples bibliques des effets de l'envie ? Joie coupable ?
C...... Joie diabolique ? Filles de l'envie ? Vertu opposée ?

Réflexion

" Mes petits enfants, disait Notre-Seigneur à ses Apôtres la veille de sa mort, aimez-vous les uns les autres. La marque à laquelle on reconnaîtra que vous êtes mes disciples, ce sera si vous vous aimez les uns les autres." Joan. XIII, 33, 35.

Pratique

Appliquons-nous à rendre service à notre prochain.

---

63. Q.—Qu'est-ce que la gourmandise ?

Gourmandise

La gourmandise... *Gourmandise* vient d'un mot qui signifie plaisir du *gosier*.

Le gourmand en effet mange et boit avidement tout ce qui peut flatter *son goût*, dont le gosier est un des organes principaux.

est un amour déréglé... *Amour* a ici le sens d'*appétit*.

La *faim* est un appétit naturel, excité par le besoin de manger ; la *soif* également est un désir naturel, qui en soi n'a rien de *désordonné*.

Manger et *boire* sont donc nécessaires à l'homme pour vivre. Trouver du *plaisir* à manger ou à boire n'est pas non plus chose mauvaise ; car c'est par un effet de sa sagesse que le bon Dieu a donné aux aliments une saveur agréable, afin de nous porter à prendre ce qui est nécessaire à notre vie ou à notre santé. Gourmandise

La gourmandise se trouve donc dans le *déréglement* de notre appétit. Or, on peut pécher par gourmandise de *quatre* manières : manger avec excès dans la *quantité*,—avec recherche dans la *qualité*, — précipitamment ou avec avidité dans la *manière*, — ou enfin sans règle et sans besoin, *à toute heure*, selon son caprice.

du boire et du manger. Il y a donc *deux espèces* de gourmandise : l'une regarde la *nourriture*, l'autre la *boisson*. Espèces

La première est la gourmandise proprement dite, la seconde est l'*ivrognerie*.

La gourmandise fit perdre à Esaü son droit d'aînesse, fit murmurer dans le désert les Hébreux qui auraient préféré les oignons d'Egypte à la manne que Dieu leur envoyait chaque matin.

Ne voit-on pas quelquefois des personnes se gorger de nourriture jusqu'au point de s'incommoder et de se rendre malades ?

"Leur Dieu, c'est leur ventre." Phil. III, 19.—Sorte d'idolâtrie !

Les filles de la gourmandise sont : Filles de la gourmandise

L'alourdissement de l'esprit : l'intempérance est son tombeau.

Le bavardage : grands mangeurs, grands parleurs.

Obscénités de langage, médisances, railleries, disputes...

Ruine de la santé : maux d'estomac, indigestions, gastrites...

La gourmandise a tué plus de gens que la guerre. Prov.

La vertu, opposée à la gourmandise, est la *tempérance*. Vertu opposée

Tempérance signifie modération *selon le temps*. " L'homme *tempérant*, dit saint Augustin, n'use de la nourriture et de la boisson qu'avec une sage *modération*, et ne s'y attache pas avec une affection déréglée."

A...... Sens du mot gourmandise ? Amour déréglé ? Manières ?

B...... Espèces de gourmandise ? Filles de ce vice ? Vertu opposée? Questions

Rappelons-nous, chers enfants, le proverbe : " Il faut manger pour vivre et non vivre pour manger."—Les Saints ont toujours Réflexion

considéré les repas comme une action avilissante, qui nous rend semblables aux animaux, et comme une action dangereuse dans laquelle on est exposé à tomber dans plusieurs péchés.

Pratique — Ne faire aucun repas sans s'imposer une légère privation.

---

64. Q.—Quelle est la gourmandise la plus dangereuse?

Chose dangereuse — **La gourmandise la plus dangereuse...** Le mot *dangereux* désigne ce qui peut causer ou occasionner *un danger* ou un dommage.

Une chose est *plus* ou moins *dangereuse*, selon que le *danger* est plus ou moins prochain, ou selon que le *dommage* encouru peut être plus grave; par exemple, un poignard ou une bouteille de poison n'offriront que peu de danger pour une grande personne, mais seront au contraire très dangereux entre les mains d'un fou ou d'un enfant.

Ivrognerie — **est l'ivrognerie...** *Ivrognerie,* d'un mot qui signifie *vase à boire*, désigne l'habitude ou vice qui porte à l'*ivresse.*

S'enivrer c'est donc mettre son esprit dans un *vase à boire*, ou selon le proverbe "*noyer* sa raison dans la boisson."

Quand l'ivresse est *complète* et volontaire, c'est-à-dire plus ou moins prévue dans la cause, elle est péché mortel. "Les ivrognes ne posséderont pas le royaume de Dieu." I Cor. VI, 10.

L'ivrognerie est fort *dangereuse,* parce que l'habitude s'en contracte facilement, et devient très difficile à déraciner. — Que d'exemples nous pourrions citer! Et cependant, que d'inconvénients résultent de ce vice ignominieux!

1° Fait perdre la raison — **qui fait perdre la raison...** *Perdre la raison,* ou l'*usage* de la raison, est ce qu'on appelle la *démence* ou folie.

Un homme ivre est un être dont le cerveau est plus ou moins affecté par la force des liqueurs spiritueuses, telles que le vin, la bière, le whisky, etc.—Cette affection du cerveau, en quelque sorte gonflé par les vapeurs de la boisson, exalte l'imagination, *la folle du logis*, au détriment des facultés intellectuelles. De là, viennent

l'incohérence dans les idées, le désordre dans les jugements, l'oubli des notions de bien et de mal ; de sorte qu'il n'y a pas de différence entre un ivrogne et un fou : souvent un *fou furieux* qu'il faut enchaîner pour l'empêcher de nuire même à sa femme et à ses enfants, tremblants de frayeur et quelquefois gémissant de faim !

rend l'homme semblable à la bête... On appelle *bête* l'animal *privé de raison* et ayant seulement l'*instinct*. 2° Rend semblable à la bête

L'homme ivre en effet n'a pas plus de *raison* que la bête; s'il parle encore, c'est pour bredouiller des mots à moitié articulés ; s'il se tient debout, ce n'est qu'avec effort, en titubant, jusqu'à ce qu'il tombe par terre et se mette à *quatre pattes*.

L'ivrogne est même *pire* que la bête, car la bête est guidée par son *instinct* dans le choix et la mesure de son alimentation; l'homme ivre au contraire ne consulte que *sa soif*, qui devient de plus en plus ardente, à mesure qu'il se gorge de boissons plus fortes et plus irritantes, jusqu'à ce que les organes se refusent à une absorption plus grande, ou que perdant tout sentiment l'ivrogne tombe *ivre mort*.

et souvent le fait mourir. Il n'est pas rare d'apprendre qu'un ivrogne a été frappé de *mort subite* ou d'apolexie. 3° Cause la mort

En tout cas, il est certain que les excès de boisson ruinent les constitutions les plus robustes et engendrent des infirmités qui abrègent les jours de l'intempérant et le conduisent graduellement au tombeau.

A...... Sens du mot dangereux ? Ivrognerie ? Effets de ce vice ? Questions
B...... Perte de la raison ? Ressemblance avec la bête ? Mort ?

Il existe chez les Arabes une fiction curieuse, qui peint bien les dangers du vin ou de la boisson. " Lorsque la *vigne* eut été plantée, disent-ils, *Satan* vint l'arroser avec le sang d'un *paon ;* lorsqu'elle poussa des feuilles, il l'arrosa du sang d'un *singe ;* lorsque les grappes parurent, il l'arrosa du sang d'un *lion ;* enfin, lorsque le raisin fut mûr, il l'arrosa du sang d'un *pourceau ;* la vigne, ainsi arrosée du sang de ces quatre animaux, en a pris les différents caractères." Curieuse fiction

L'homme ivre n'a-t-il pas ordinairement la vanité du paon, assez souvent les grimaces du singe, quelquefois la colère du lion, presque toujours la vilenie du pourceau !

Pratique — Priez pour la conversion des ivrognes.

---

65. Q.—Quels moyens faut-il prendre pour ne pas tomber dans l'ivrognerie ?

Moyens d'éviter l'ivrognerie — **Il y a quatre moyens excellents...** Un *moyen* est ce qui sert pour parvenir à une fin, à un *but :* ainsi, un remède sert à recouvrer la santé.

Plus le moyen est propre à faire atteindre la fin désirée, plus ce moyen est *excellent*. — S'il s'agit de moyens ou de remèdes, employés pour *guérir* une maladie déjà contractée, ces moyens sont appelés *curatifs ;* s'il s'agit de *prévenir* une maladie quelconque, ces moyens sont dits *préservatifs.*

Ainsi, il y a telles précautions à prendre pour ne pas contracter le vice de l'ivrognerie; il y a aussi tels moyens énergiques à prendre pour déraciner cette habitude déjà contractée.

pour ne tomber dans l'ivrognerie... Il s'agit donc surtout de moyens *préservatifs*, afin de ne pas *tomber dans l'ivrognerie*, et ne pas contracter cette habitude :

Le cabaret — **1. Ne pas aller au cabaret.** Le mot *cabaret* désigne un lieu où se vend de la boisson, et où il n'est pas rare de trouver des hommes ivres.

Quelqu'un a donné du cabaret la définition suivante :

" Un lieu où l'on vend la *folie* par bouteilles."

Certaines auberges et guinguettes à la campagne, certains hôtels et restaurants dans nos villes ne sont au fond que de vils cabarets ou de honteuses tavernes !

C'est bien ici le cas de dire : " Qui s'expose au danger y périra."

Repas — **2. Ne prendre aucune boisson enivrante entre les repas.** Les *repas* sont la nourriture qu'on prend à des *heures réglées.*

La plupart des personnes font *trois* repas par jour : déjeuner,

dîner et souper ; manger ou boire sans nécessité, entre ces repas, est ordinairement un signe de gourmandise.

Boisson enivrante

Toutefois, dans le cas de nécessité, maladie, fatigue ou chaleur extrême, il n'est point défendu de manger ou de boire ; mais alors il importe beaucoup de ne prendre aucune boisson *enivrante*, parce que la fatigue ou la chaleur développant l'action de l'alcool, on peut facilement tomber dans l'ivresse.

Ce qui est encore plus dangereux, c'est de contracter l'*habitude* de prendre, à tout propos et sans nul besoin, ce qu'on appelle de *petits verres* de liqueurs spiritueuses. C'est une immortification, qui a pour conséquence d'user peu à peu l'organisme et de produire à la longue les mêmes effets que l'ivrognerie.

Mauvaises compagnies

3. Fuir la société de ceux qui aiment à boire. " Dis-moi qui tu *hantes*, et je te dirai qui tu es." Prov.

La hantise des mauvaises compagnies a toujours une influence pernicieuse : avec les médisants on devient médisant, avec les libertins on devient libertin, avec les buveurs on contracte facilement la passion de la boisson.

Sociétés de tempérance

4. S'engager dans la société de tempérance... Une *société de tempérance* est une réunion de personnes associées pour combattre l'abus des liqueurs spiritueuses.

Il y a les *membres actifs*, qui travaillent de toutes manières à empêcher la fabrication, la falsification, le débit et l'usage des boissons dangereuses.

Il y a les *simples adhérents*, qui font devant Dieu et le prêtre une promesse d'honneur de ne plus user de boisson enivrante ; selon que la promesse est plus ou moins absolue, pour plusieurs mois ou plusieurs années, la tempérance est dite *partielle* ou temporaire ; si elle est complète et pour toute la vie, la tempérance est *totale*.

Règles de tempérance

et en suivre les règles. Lorsqu'on appartient à une société, c'est un *devoir d'honneur* d'en suivre les règles.

Les règles des sociétés *catholiques* de tempérance indiquent ordinairement en détail les *moyens* à prendre et les *occasions* à éviter pour ne pas tomber dans l'intempérance.

Parmi les *moyens* à prendre, il faut mettre au premier rang la *prière* et la fréquentation des *sacrements*, qui obtiennent de Dieu les grâces de force et de préservation.

Questions

A...... Qu'est-ce qu'un moyen ? cabaret ? boisson entre les repas ?
B...... Mauvaises compagnies ? Sociétés de tempérance ?

Punitions diverses

L'auteur du livre de l'Imitation, chers enfants, décrit admirablement les diverses peines des damnés en enfer, et des âmes du Purgatoire. Livre I, ch. 24. " Quel sera, dit-il, l'aliment de ce *feu vengeur*, sinon vos péchés ? Autant vous accordez *maintenant* aux appétits de votre chair, autant et plus vous aurez *plus tard* à expier. Par où l'homme aura péché davantage, par là même il sera puni : là les paresseux seront piqués avec des pointes ardentes ; les *gourmands* endureront une faim et une soif brûlante ; les luxurieux et ceux qui aiment le plaisir seront recouverts de poix enflammée et de soufre fétide ; les envieux hurleront de douleur comme des chiens furieux ; les orgueilleux seront remplis de confusion ; enfin les avares s'y trouveront dans le dernier dénument. Là une heure seulement sera plus pénible que cent ans de la plus austère pénitence ! "

66. Q.—Quels sont les péchés ordinairement causés par l'ivrognerie ?

Filles de l'ivrognerie

Les péchés ordinairement causés par l'ivrognerie sont : Chaque péché *capital* est la source *ordinaire* d'un certain nombre d'inclinations ou fautes, appelées *filles* de ce vice.

Saint Chrysostôme dit que " le démon n'aime rien tant que l'ivrognerie et la débauche," parce que l'homme ivre est un être dégradé, capable de tous les crimes.

Colère

la colère... " Le vin bu avec excès produit l'emportement et la *colère* ; il cause bien des *ruines*."

Ces *ruines* sont nombreuses : ruine des *biens* de la fortune et misère de beaucoup de familles, par suite de l'intempérance du père ; ruine de l'*honneur* et déconsidération de l'ivrogne devant le public ; ruine de la *santé* et déperdition des forces physiques ; ruine de l'*âme*, qui tombe dans une sorte d'abrutissement et devient digne de la damnation.

C'est également un fait notoire que la plupart des ivrognes sont des *êtres colériques*, qu'un rien fait entrer en fureur et peut pousser à tous les excès, la raison ne maîtrisant plus les passions

les jurements, les blasphèmes, les mauvaises paroles... Le *langage* de l'ivrogne est ordinairement horrible.

Mauvaises paroles

La bouche de l'homme ivre est comme le cratère d'un volcan en éruption : que de laves immondes ! Saint Chrysostôme dit que l'homme ivre est un *démon* volontaire ; le diable profite du moment de l'ivresse pour mettre sur la langue de son esclave les paroles, jurements et blasphèmes qu'il ne peut naturellement proférer lui-même.

et les actions déshonnêtes. " Le vin est une chose de *luxure*." Prov. xx, 1.—Eph. v, 18.

Actions déshonnêtes

Les liqueurs fortes sont pour l'impureté ce que l'huile est pour le feu. Saint Jerôme va jusqu'à dire qu'il ne croira *jamais* qu'un ivrogne soit chaste

Une grande quantité de bois fait un grand feu ; la bonne chère engendre la pourriture, la corruption, le péché.

L'expérience ne confirme que trop ce qui vient d'être dit.

Questions

A...... Filles de l'ivrognerie ? Ses ruines ?
B...... Mauvaises paroles ? actions déshonnêtes ?

Réflexion

Rappelez-vous, chers enfants, le malheur qui arriva à Noé pour s'être enivré ! Le vice de l'intempérance est donc abominable ; cependant il est bien commun !—Il faut ajouter qu'il n'en est pas de plus difficile à corriger : vous ne trouverez que *très rarement* un ivrogne converti.

Résolution

Faire donc en sorte de ne jamais contracter ce vice !

---

67. Q.—Qu'est-ce que la colère ?

La colère... Le mot *colère* vient d'un terme grec, qui signifie excitation de *bile*.

Colère

Lorsque quelque chose nous *déplaît*, il se produit en nous un mouvement instinctif, qui nous porte à repousser avec violence la personne ou la chose qui nous nuit ou nous déplaît.

Ce mouvement de répulsion émeut l'humeur *bilieuse* et tend à produire dans le corps une agitation plus ou moins déréglée des yeux, des mains ou des pieds.

est un mouvement déréglé de notre âme... Le mot *âme* indique que ce mouvement est *intérieur.*

Mouvemen intérieur

Ce mouvement, d'abord *intérieur* avant de paraître à l'*extérieur,* provient de ce qu'on appelle l'*appétit irascible* de notre âme.

Il y a en nous une inclination naturelle vers le bien ; si quelque obstacle s'oppose à l'obtention de ce bien, ou si la possession tranquille de ce bien est menacée, alors se produit dans notre âme un mouvement plus ou moins violent, qui porte à surmonter cet obstacle ou à résister à cet agresseur.

Indignation

Tant que ce mouvement est modéré ou *réglé par la raison,* il n'est pas péché ; il peut même y avoir une *sainte colère,* produite par un motif juste et se rapportant à la gloire de Dieu, à notre propre bien ou à celui du prochain : ainsi Dieu qui s'irrite contre les pécheurs, Moïse qui brisa les tables de la Loi en voyant les Hébreux devenus idolâtres, Notre-Seigneur qui chassa les vendeurs du Temple, sont autant d'exemples de ce qu'on appelle *sainte colère* ou *indignation.*

Mais lorsque sans *motif* suffisant, la colère porte à des actes violents, elle devient *déréglée* et par conséquent coupable.

qui nous porte à nous venger... Se *venger* c'est rendre mal pour mal, injure pour injure.

Vengeance illicite

La vengeance n'est *jamais* permise ; Notre-Seigneur en a fait un précepte particulier : " Vous avez appris qu'il a été dit : *Œil pour œil, dent pour dent.* Mais moi je vous dis de ne pas résister à celui qui vous traite mal ; mais au contraire si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui encore l'autre."

" Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient ; afin que vous soyez les enfants de votre Père qui est dans les cieux, qui fait luire son soleil sur les bons et sur les méchants..." Math. v, 38-45.

ou à repousser avec violence ce qui nous déplaît. *Repousser avec violence* est le propre de la colère.

La *violence* a toujours quelque chose de *brutal* dans ses procédés, de *dur* dans ses exigences : l'homme en colère est comme un lion furieux prêt à dévorer tout ce qui lui déplaît. Violence

Les *filles* de la colère sont :

Les *sentiments* de rancune, de haine et de vengeance. Filles de la colère
Les *mauvaises paroles*, injures, imprécations, blasphèmes.
Les *voies de fait*, rixes, coups, blessures, meurtres.

La vertu, opposée à la colère, est la *douceur*. Douceur

La douceur chrétienne fait qu'on domine tout mouvement de colère ou de vivacité. Il ne faut confondre cette vertu avec l'apathie ou l'insensibilité : saint François de Sales avait un tempérament très ardent, et néanmoins il fut peut-être le plus doux des hommes.

A...... Sens du mot colère ? mouvement de l'âme ? Indignation ? Questions
B...... Vengeance ? Violence ? Filles de la colère ? Douceur ?

Le plus beau modèle de douceur, chers enfants, c'est Notre-Seigneur. " Apprenez de moi, dit-il, que je suis *doux* et humble de cœur." L'Evangile est plein d'exemples admirables de sa douceur envers ses disciples, les pécheurs et ses ennemis. Réflexion

" Bienheureux les *doux*, car ils posséderont la terre." Béatitude

---

68. Q.—Qu'est-ce que la paresse ?

La paresse... Le mot *paresse* signifie *état de langueur*. Paresse

Le paresseux en effet est lent dans ses opérations, nonchalant pour ses devoirs ; il craint la fatigue ou le travail ; il devient aisément *fainéant*, c'est-à-dire *ne faisant rien*.

est un amour déréglé du repos... Le mot *repos* signifie *faire une pause*, cesser de travailler, déposer les armes. Repos

Le *repos* ne doit donc venir qu'après le *travail ;* et rien n'est plus légitime qu'un repos, proportionné à une fatigue plus ou moins grande de corps ou d'esprit.

L'homme a besoin d'interrompre ses occupations et ses efforts, et en particulier de dormir : c'est naturel et dans l'ordre.

Mais ce qui n'est pas dans l'ordre, et par conséquent est *déréglé*, c'est d'aimer à se reposer sans besoin, ou sans avoir mérité ce repos par le travail.

" Le *repos*, dit Massillon, n'est établi qu'afin de nous donner une nouvelle force pour continuer notre carrière."

Négligence **qui fait qu'on néglige...** *Négliger* signifie *ne pas avoir soin* d'une chose comme on le *devrait*.

La paresse est donc une sorte de *lâcheté* qui porte à la *négligence* ou à l'*omission* de quelque devoir. Or, on peut distinguer deux sortes de devoirs : les devoirs d'état et les devoirs de religion.

Devoirs d'état **ses devoirs d'état...** *Les devoirs d'état* désignent tout ce que chacun *doit* faire ou éviter, selon son *état* ou sa condition.

Ces devoirs varient selon l'état de chacun : autres sont les devoirs d'un écolier, autres ceux d'un ouvrier, d'un médecin, d'un avocat, d'un juge, d'un magistrat, d'un prêtre, etc.

Nombreux sont les devoirs des époux entre eux, des parents envers leurs enfants et des enfants envers leurs parents, des maîtres envers leurs élèves et des élèves envers leurs maîtres, etc.

Négliger ses devoirs d'état, par paresse, est un péché plus ou moins grave, selon l'importance de l'obligation et la gravité des conséquences que cette négligence peut produire.

Devoirs de religion **et de religion...** *Les devoirs de religion* désignent ce que chacun *doit* observer envers Dieu, afin de *sanctifier* son âme.

Il y a des devoirs généraux et des devoirs particuliers :

Les devoirs *généraux* comprennent les lois ou règles que *tout chrétien* est tenu d'observer sous peine de péché et de damnation ; ils sont résumés dans les commandements de Dieu et de l'Eglise.

Les devoirs *particuliers* embrassent certaines pratiques de piété ou exercices de religion, qui nous *aident* à remplir nos devoirs généraux : ce sont certaines pratiques de piété ou de perfection chrétienne, certaines dévotions envers Notre-Seigneur et la Sainte Vierge, les confréries ou associations pieuses, etc.

Les devoirs *généraux* sont absolus et obligent directement tout le monde ; les devoirs *particuliers*, sans imposer une obligation stricte, sont de haute convenance ou de grande utilité.

plutôt que de se faire violence. *Se faire violence* c'est s'imposer à soi-même une *contrainte.*

Le paresseux a du dégoût pour tout ce qui gêne ou demande quelque effort ; il est sans énergie ni caractère. **Contrainte**

L'Esprit-Saint compare l'âme du paresseux à un champ, dont le soin a été confié à un laboureur négligent : il est rempli de mauvaises herbes, de chardons et d'épines.

L'âme du paresseux est encore comme une eau dormante, qui ne tarde pas à se corrompre et où fourmillent toutes sortes d'animalcules hideux.

Les *filles* de la paresse sont nombreuses : **Filles de la paresse**

L'*horreur* du travail, l'*amour* de toutes les aises de la vie.
La *curiosité* pour voir, entendre, connaître tout : flâneur.
La *sensualité*, car le paresseux est ordinairement impudique.
La *misère* physique et plus encore la misère morale.
Le *découragement* dans les adversités et même le suicide.

La vertu, opposée à la paresse, est la *diligence.* **Diligence**

La *diligence* fait *aimer* le travail et *accomplir* promptement tous les devoirs. — L'homme *diligent* est assidu à ce qu'il fait ; le succès couronne toujours ses entreprises.

L'ouvrier laborieux, dit le proverbe, est comme la bonne marchandise, que tout le monde recherche ; personne au contraire ne veut du paresseux.

A...... Sens du mot paresse ? Repos ? Devoirs d'état et de religion ? **Questions**
B...... Se faire violence ? Filles de la paresse ? Vertu opposée ?

“ Allez à la fourmi, ô paresseux, dit l'Esprit-Saint ; considérez sa conduite et apprenez à devenir sage... Elle fait sa provision durant l'été et elle amasse pendant la moisson de quoi se nourrir pendant l'hiver...” Prov. vi, 6. **Réflexion**

Pour *un démon* qui tente un homme occupé, disait un religieux, il y en a *cent* qui font la guerre à l'homme oisif. **Observation**

69. Q.—Quels préservatifs doit-on employer contre les tentations ?

Préservatifs

Les préservatifs à employer contre les tentations sont : On appelle *préservatifs* certains moyens qui *préservent* du mal, *avant* qu'il arrive.

" La vie de l'homme sur la terre, dit l'Ecriture, est une guerre continuelle." Job. VII, 1. — Cette *guerre* nous est faite principalement par le démon, qui nous *tente* en excitant notre concupiscence.

Armure spirituelle

Saint Paul compare les chrétiens à des soldats. " Revêtez-vous, dit-il, d'une *armur*[illegible]*ine*, afin que vous puissiez résister aux embûches du diable, car nous avons à lutter non contre des hommes de chair et de sang, mais contre les Principautés et les Puissances, contre les esprits de malice répandus dans l'air...

" Soyez donc fermes : que la vérité soit la *ceinture* de vos reins, que la justice soit votre *cuirasse*, et que l'Evangile de paix serve de *chaussure* à vos pieds agiles ; servez-vous surtout du *bouclier* de la foi, afin que vous puissiez éteindre tous les traits enflammés du malin esprit ; prenez encore le *casque* du salut et l'*épée* spirituelle, qui est la parole de Dieu ; ajoutez une vigilance continuelle et la prière persévérante..." Eph. VI, 11-18.

Cette description de l'antique armure des soldats exprime clairement les moyens de [illegible]se à employer contre les tentations.

1° La prière... La *prière* est une demande de secours.

Nécessité de la prière

Notre âme a des ennemis implacables, acharnés à sa perte, les *démons ;* elle a en elle-même des *passions*, très inclinées vers les biens sensibles qui miroitent devant elles ; son intelligence est obscurcie et sa volonté affaiblie...

Ces causes diverses font que l'âme, sans le secours de la *grâce*, ne peut pas arriver au salut : c'est de foi. — Cependant, Dieu ne demande à personne l'impossible ; s'il impose des devoirs à l'homme, il lui accorde toujours des grâces nécessaires et suffisantes, pourvu qu'on les lui demande : d'où la nécessité de la prière.

" Impossible, dit saint Chrysostôme, de mener une vie vertueuse *sans la prière*." — " Demandez et vous recevrez..."

et les sacrements. La Pénitence et l'Eucharistie.

C'est la grâce sacramentelle de la *Pénitence* de donner à l'âme un droit réel à certaines grâces actuelles et spéciales, dont elle a besoin pour résister aux tentations, persévérer dans l'amitié de Dieu et expier ses fautes passées. Pénitence

Le concile de Trente appelle l'*Eucharistie* un *antidote* ou remède, par lequel nous sommes délivrés des fautes quotidiennes et préservés des péchés mortels. Eucharistie

L'expérience prouve que la sage fréquentation de ces deux sacrements est le préservatif le plus efficace contre les tentations.

2° La vigilance... La *vigilance* consiste à *veiller*. Vigilance

D'après ce qui a été dit, nous sommes entourés d'ennemis qui nous dressent des embûches ; nous devons donc *veiller* à ne pas tomber dans leurs pièges, à ne pas nous laisser attirer par des appâts trompeurs.

Un soldat, en temps de guerre, doit être toujours sur ses gardes. « *Veillez* et *priez*, afin que vous n'entriez pas en *tentation.* »

et la fuite des occasions... On appelle *occasions* tout ce qui *se présente* devant nous, et nous excite à faire quelque chose. Occasions

La fuite des occasions signifie qu'il faut s'éloigner des personnes, des lieux ou des choses, capables de nous entraîner au péché.

L'*occasion* fait le larron, dit un proverbe.

surtout des mauvaises compagnies. Voyez q. 65, n° 3.

A...... Préservatifs ? Guerre spirituelle ? Armure chrétienne ?
B...... Prière et sa nécessité ? Sacrements et leur grâce propre ? Questions
C...... Vigilance ? Fuite des occasions ? Mauvaises compagnies ?

« Personne, dit saint Chrysostôme, ne saurait traverser la mer sans un navire et un vent favorable. Il est également impossible qu'une âme traverse l'océan de la vie et évite le péché, si elle n'est portée sur le navire de la grâce et dirigée par son souffle puissant. » Réflexion

Prier avec confiance dans les tentations. Résolution

CHAPITRE SEPTIÈME

INCARNATION ET RÉDEMPTION

Avis au Catéchiste On pourrait aussi intituler ce chapitre : *Le divin Messie.*

C'est un coup d'œil sur l'état religieux du monde pendant les 4000 ans, qui suivirent la chute d'Adam et précédèrent la venue de Jésus-Christ.

Il est bon que les enfants aient une notion plus ou moins complète des événements qui s'accomplirent durant cette longue période : l'ignorance profonde ou la corruption affreuse des peuples et la bonté de Dieu pour la nation juive. — Demandez à Dieu la grâce de parler dignement de toutes ces vérités.

Bien chers enfants,

Avis aux enfants Ce chapitre est la continuation du chapitre cinquième, sur la chute de nos premiers parents, qui perdirent pour eux-mêmes et pour leurs descendants la grâce et l'amitié de Dieu, et par suite le droit d'entrer au ciel.

Il est vrai que, par miséricorde, Dieu eut pitié de nous, et qu'il promit même à nos premiers parents un *Rédempteur*, c'est-à-dire un Homme capable par ses mérites de réparer leur péché et de délivrer le genre humain de l'esclavage du démon. — C'est ce que signifie le mot du titre : *Rédemption.*

Le mot *Incarnation* signifie le fait d'une personne divine, qui a bien voulu s'unir à la nature humaine : c'est l'admirable mystère que nous allons essayer d'expliquer dans ce chapitre.

70. Q.—Dieu abandonna-t-il l'homme, après sa chute dans le péché ?

Abandonner **Non, Dieu n'abandonna pas l'homme...** Le mot *abandonner* signifie laisser *sans lien*, sans secours.

Le premier homme, par son péché, avait rompu *les liens* qui l'attachaient à Dieu ; déchu de cette union, il était comme tombé au fond d'un abîme dont il ne pouvait sortir par ses propres forces ; monter au ciel lui était désormais interdit et impossible.

La chaîne ou *corde de sauvetage*, que Dieu dans sa miséricorde offrit à l'homme, fut la *religion*, c'est-à-dire un ensemble de dogmes à croire, de préceptes à observer, de rites à pratiquer, par le moyen desquels l'homme pourrait encore être *relié* à Dieu, recouvrer sa grâce et remonter aux cieux.

après sa chute dans le péché... Le mot *chute* exprime l'idée d'une chose qui *tombe de haut en bas.* Chute

Chuter ou tomber *dans le péché* exprime bien l'effet que le péché produit dans l'âme : déchéance d'un état supérieur dans un état inférieur.

La comparaison d'un enfant qui, un jour de fête et en habits de dimanche, tombe dans un affreux bourbier ne fournit qu'une image imparfaite d'une âme souillée par le péché !

" Comme *tous les hommes* avaient perdu l'innocence dans la prévarication d'Adam..., ils étaient tellement les esclaves du péché qu'ils ne pouvaient s'en affranchir, *ni s'en relever*..." Conc. Trid.

mais il lui promit un rédempteur... Le mot *rédempteur* s'applique à quiconque *rachète* un esclave, en payant sa rançon.

Le *Rédempteur* par excellence est Jésus-Christ, qui a *racheté* tout le genre humain, en donnant son sang et sa vie pour nous affranchir du joug du démon. Rédempteur

Dieu *promit* maintes fois ce Rédempteur aux patriarches : Promesses

1. *A nos premiers parents :* " Je mettrai des inimitiés entre toi et la femme entre ta race et sa race." Voilà la première des promesses, qui se succédèrent jusqu'à David.

2. *A Abraham :* " Je te bénirai... et *tous les peuples* de la terre seront bénis *en Celui qui naîtra* de toi." Gen. XII. — La même promesse fut renouvelée à Isaac, en termes identiques.

3. *A Jacob :* " Le sceptre ne sortira point de Juda..., jusqu'à ce que *Celui qui doit être envoyé* soit venu ; c'est lui *qui sera l'attente des nations.*"

4. *A Moïse :* " Je susciterai du milieu de vos frères *un prophète* semblable à vous...; c'est *Lui que vous écouterez.*" Deut. XVIII, 15.

5. *A David :* " Je mettrai sur votre trône *un fils qui sortira de vous.* J'établirai son trône *pour toujours ;* je serai *son Père* et il sera *mon Fils*..." II Reg. VII, 12.

qui devait satisfaire pour son péché... *Satisfaire* signifie *faire assez* ou *ce qu'il faut* pour réparer une injure.

Satisfaction équivalente

Après leur péché, nos premiers parents n'étaient pas capables *eux-mêmes* d'offrir à Dieu une satisfaction proportionnée à l'offense ; un Ange même n'aurait pu offrir une satisfaction *équivalente*. C'est la doctrine du concile de Trente : " Le genre humain ne pouvait nullement être rétabli dans son premier état par les forces des *hommes*, ni par celles des *Anges*."

Il fallait donc *un Dieu* pour satisfaire dignement *un Dieu !*

Cette satisfaction fut *consommée* par Jésus-Christ sur la croix ; elle avait été *figurée* auparavant par les innombrables sacrifices expiatoires et sanglants de l'ancienne Loi, comme elle est maintenant *prolongée* dans le cours des siècles par le sacrifice de la Messe.

et lui ouvrir les portes du ciel. Le *ciel* est le lieu de délices, où les élus voient Dieu face à face.

Portes du ciel

Dans l'Apocalypse, saint Jean dépeint le ciel comme une magnifique cité, entourée de remparts élevés et ayant *douze portes*, faites de pierres précieuses... ; rien d'impur ne peut y entrer. Apoc. XXI.

Le ciel est aussi quelquefois appelé *royaume céleste*, d'où les pécheurs sont exclus : le concile de Florence nous enseigne " que *personne* n'a été délivré de la domination du démon, autrement que par les mérites de Jésus-Christ, qui nous a *ouvert* l'entrée du *royaume des cieux*."

En fait, les âmes de tous les justes, morts avant la venue du Rédempteur, durent attendre dans les Limbes leur Libérateur.

Questions

A...... Sens du mot abandonner? Chute dans le péché ?
B...... Sens du mot rédempteur ? Promesses divines ?
C...... Satisfaire d'une manière équivalente ? Ouvrir le ciel ?

Réflexion

Que de malheurs, chers enfants, causa le péché originel ! Il mit le genre humain *hors de sa voie !* — Lorsqu'un train de chars vient à *dérailler*, à sortir de sa voie, il court le risque de tomber dans un précipice ou de se briser contre un obstacle ; en tout cas, les voyageurs ne peuvent plus espérer arriver au but de leur voyage, qu'à la condition que les chars seront remis sur la voie ! — Le péché originel fut un déraillement complet, dont tous les hommes devaient

être victimes, jusqu'au jour où vint le Libérateur, Celui qui a dit de lui-même : " Je suis la *Voie*, la *Vérité* et la *Vie*."

Pratique

Dire avec reconnaissance l'acte d'espérance.

---

71. Q.—Quel est ce Rédempteur promis par Dieu au genre humain ?

Genre humain

Le Rédempteur promis par Dieu au genre humain... *Genre humain* signifie tout ce qui est *engendré*, ayant la forme ou *âme humaine*, c'est-à-dire tous les hommes.

Ce divin Rédempteur avait pour *mission* de racheter non seulement Adam mais aussi toute sa race ; il devait réparer non seulement le péché originel mais encore tous les autres péchés, qui seraient commis dans la suite des siècles et qui sont comme une conséquence de la chute primitive. " Car, où il y a eu abondance de péché, là il y a eu *surabondance* de grâce." Rom. XII, 20.

c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ. *Jésus* signifie *Sauveur*, *Christ* signifie *Oint* ou *consacré*.

Christ

Le mot *christ*, employé une trentaine de fois dans l'Ancien Testament, désignait les personnes qui, ayant une mission divine à remplir, avaient reçu l'*onction de l'huile sainte*, emblème de force et de grâce.

Cette onction, d'après les prescriptions du Lévitique, était donnée surtout aux prêtres ; elle était aussi conférée aux Prophètes et aux rois, considérés comme les mandataires de Dieu.

Toute personne, ayant reçu l'onction sainte, était inviolable ; c'est pourquoi David blâma et punit de mort l'Amalécite, qui avait tué Saül, *le Christ* ou *oint du Seigneur*.

Néanmoins, tous les prêtres, tous les prophètes et tous les rois n'étaient que les figures du véritable Pontife, du Prophète par excellence, du Roi suprême, *du Christ* nommé par Daniel le Saint des saints, qui devait recevoir l'*onction* sainte après 70 semaines d'années. Dan. IX, 24.

Le mot *Messie*, qui a la signification du mot Christ, se trouve deux fois dans l'Evangile selon saint Jean. I, 41 ; IV, 25. Dans les quatre évangélistes, le mot Christ appliqué à Notre-Seigneur, se

trouve assez souvent ; mais c'est surtout dans les épîtres de saint Paul qu'on le rencontre fréquemment, joint au nom de Jésus.

Jésus Le nom de *Jésus*, porté par quelques personnages juifs de l'Ancien Testament, est le *nom propre* du Rédempteur promis et donné par Dieu au genre humain.

L'archange Gabriel dit à la Sainte Vierge : " Voici que vous concevrez et enfanterez un fils, auquel vous donnerez *le nom de Jésus.*" Luc, I, 31.

Quelques mois plus tard, un ange apparut à saint Joseph, pour lui découvrir le mystère de l'Incarnation et lui prescrire de donner à l'Enfant divin le nom de Jésus ; " car, c'est lui *qui sauvera* son peuple de ses péchés." Math. I, 21.

Huit jours après sa naissance, l'enfant fut circoncis et reçut le *nom de Jésus.* Luc, II, 21.

Jésus est donc le nom, *Christ* le surnom, *Jésus-Christ* la dénomination complète de notre divin Rédempteur.

Les protestants disent ordinairement *le Christ ;* les catholiques disent *Jésus-Christ.*

Questions A...... Sens des mots genre humain ? Rédemption universelle ?
B...... Sens des mots Christ ? Messie ? Jésus ?

Réflexion Le nom de *Jésus*, chers enfants, est un nom que vos mères chrétiennes vous ont appris de bonne heure à prononcer ! — Saint Bernard dit que le saint Nom de Jésus est comme " du miel à la bouche, une mélodie à l'oreille, une jubilation pour le cœur."—Le Très Saint Nom de Jésus, dit saint François de Sales, réjouit les Anges, sauve les hommes et fait trembler les démons.

Pratique Invocation fréquente du nom de *Jésus.* (25 j. d'ind., chaque fois).

72. Q.—Qu'est-ce que Notre-Seigneur Jésus-Christ?

Second article **Notre-Seigneur Jésus-Christ est le Fils de Dieu...** Le second article du Symbole des Apôtres est ainsi conçu : " Et en Jésus-Christ, son Fils unique, Notre-Seigneur."

La *divinité* de Jésus-Christ a été niée et attaquée dans tous les siècles, depuis les Juifs contemporains du Sauveur et les hérétiques postérieurs, jusqu'à nos incrédules modernes et bon nombre de *protestants* qui ont versé dans le rationalisme.

Infidèles

Il y a actuellement sur la terre près d'un milliard d'hommes *païens*, qui ne connaissent même pas le nom de Jésus-Christ ; il y a plusieurs millions de *Juifs*, qui ne reconnaissent pas en Jésus-Christ le Messie promis ; il y a enfin un nombre considérable d'incrédules qui nient et d'hérétiques qui dénaturent la foi en la divinité de Jésus-Christ.

Hérétiques

L'hérésie protestante se partage assez vaguement en deux sections principales : l'une comprend les protestants dits *orthodoxes*, qui se disent croire ou n'osent encore nier la divinité de Jésus-Christ : tels sont les Puséistes, les Anglicans, les Piétistes, les Quakers, etc. ; — l'autre comprend un bien plus grand nombre de protestants dits *libéraux*, qui croient à un Christ quelconque, auteur d'une *religion sentimentale*. (Synode de Genève 1866).

Rationalistes

Sur cette pente, le protestantisme glisse malgré lui vers le camp des Rationalistes, qui ne voient en Jésus-Christ qu'un personnage plus ou moins historique, *un homme* comparable ou quelque peu supérieur aux sages de l'antiquité, Socrate, Platon, Marc-Aurèle ou Mahomet.

Francs Maçons

La Franc-Maçonnerie va plus loin. Le pape Léon XIII a déclaré au monde (20 avril 1884) " que *rien n'est plus pervers* que les dogmes principaux des Maçons... : dans leur audace extrême, *ils s'attaquent à Dieu même*, travaillent ouvertement et secrètement à la ruine de l'Eglise, dans le but, si c'est possible, de dépouiller totalement les *nations chrétiennes des bienfaits qui leur ont été octroyés par le Sauveur Jésus-Christ*, et de les faire revenir après vingt siècles aux *mœurs des païens*... Dans cette noire entreprise, on peut reconnaître la *haine implacable* et la soif de vengeance *contre Jésus-Christ* dont *Satan est consumé*."

Cela dit, n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que de soi-disant catholiques ou protestants s'affilient aux sectes maçonniques ? Bien plus, n'est-il pas avéré que la plupart des révérends pasteurs protestants ont leur nom parmi les dignitaires des loges et sont des officiers très actifs dans l'armée de *Satan* contre celle de *Jésus-Christ !*

Contradicteurs

Après avoir démasqué les ennemis de Jésus-Christ, exposons la doctrine catholique sur Notre-Seigneur, que l'ange Gabriel dit être " le Fils du Très-Haut " Luc, I, 32 ; — que saint Pierre proclama " le Christ, Fils du Dieu vivant " Math. XVI, 16 ; — enfin que les démons eux-mêmes reconnaissaient lorsque, sortant du corps

des possédés, ils criaient : " Jésus de Nazareth, vous êtes le Saint de Dieu..., vous êtes le Fils de Dieu." Luc, IV, 34, 41.

Seconde personne

la seconde personne de la Sainte Trinité... " Le *Verbe* s'est fait chair et il a habité parmi nous." Joan. I, 14.

Le mot *Verbe* désigne la *Pensée substantielle* du Père, c'est-à-dire la personne du Fils; or *le Fils*, avons-nous dit, q. 22, est la *seconde* personne de la Sainte Trinité.

D'après saint Thomas, chacune des trois Personnes divines aurait pu prendre la nature humaine; cependant, en fait, c'est le Fils de Dieu seul qui s'est incarné, et non le Père ou le Saint-Esprit. C'est une vérité de foi, définie par le IVe concile de Latran qui dit : " Seul de la Sainte Trinité, *le Fils de Dieu* a été incarné *par la Trinité tout entière.*"

Œuvres ad extra

Pour comprendre ces derniers mots, il faut se rappeler que toutes les œuvres extérieures, *ad extra*, sont communes aux trois personnes, parce que les trois personnes n'ont qu'une *seule nature divine;* mais chaque personne ayant en propre une personnalité distincte, le Verbe *seul* s'est uni *personnellement* la nature humaine.

Par cette union, appelée hypostatique, le Verbe ou le Fils de Dieu n'a rien perdu de ses divines perfections ; il est toujours resté égal à son Père. — La nature humaine, élevée à l'honneur d'être unie personnellement avec cette personne divine, n'a rien perdu non plus; au contraire, elle a été perfectionnée, *couronnée* par une personnalité divine, au lieu d'être seulement une personne humaine.

Homme Dieu

et en même temps, vrai Dieu et vrai homme. C'est avec raison que Jésus-Christ est appelé *Homme-Dieu.*

Cette expression *Homme-Dieu* n'est applicable qu'à Jésus-Christ, parce que seul il est *vrai Dieu* (nous allons le dire dans la question suivante, q.73 ; et parce que en même temps il est *vrai homme,* q. 74.

Questions

A...... Par qui est niée la divinité de N.-S. Jésus-Christ?

B...... Est-il Fils de Dieu? seconde personne divine? Homme-Dieu?

Réflexion

Jésus-Christ, chers enfants, est un Homme-Dieu ! Le connaître c'est la science la plus sublime ! On n'aime pas Jésus-Christ ou on l'aime peu, parce qu'il n'est point connu ou qu'il l'est trop peu ! Jésus-Christ est pourtant l'objet des complaisances de Dieu.

Résolution

Appliquons-nous donc à le connaître, en étudiant la religion.

73. Q.—Pourquoi dites-vous que Jésus-Christ est vrai Dieu ?

Je dis que Jésus-Christ est vrai Dieu... *Vrai Dieu* signifie qu'il a véritablement la *nature divine*. Divinité de Jésus-Christ

Beaucoup de sectes protestantes modernes rajeunissent, en la déguisant plus ou moins, la vieille doctrine d'Arius (IVe siècle).

Nous avons déjà dit que cet hérésiarque avait attaqué le dogme de la Sainte Trinité, en soutenant que le Verbe ou le Fils *n'était pas égal au Père :* celui-ci aurait *créé* avant toutes choses mais non engendré ce Verbe ; il s'en serait ensuite servi comme d'une cause instrumentale pour créer le monde ; le Verbe serait donc inférieur au Père en sa nature et en sa dignité ; le titre de Fils aurait désigné seulement une filiation nominale ou d'adoption. Arius

D'après cet impie, Jésus-Christ était sans doute le Verbe incarné, le Fils bien-aimé de Dieu au sens large du mot, et lui-même avait pu sans mentir se dire Fils de Dieu et faire des miracles pour prouver sa mission divine, mais n'était pas *vrai Dieu*.

Cette doctrine, avons-nous dit, fut condamnée comme hérétique au concile de Nicée (325), où il fut défini que Jésus-Christ est " Fils *unique* de Dieu, *né* du Père, *engendré* et non fait, *consubstantiel* au Père, *Dieu* de Dieu, *lumière* de lumière, *vrai Dieu* de vrai Dieu." Définition de Nicée

parce qu'il est le Fils unique de Dieu... D'après ce qui a été dit, q. 22, le Fils de Dieu est éternel et consubstantiel au Père ; il est donc le Fils *naturel* et non adoptif du Père. 1° Filiation divine

Qu'il suffise de rappeler un texte : « Vous êtes mon *Fils*, je vous ai *engendré* aujourd'hui." Ps. II. — Il s'agit ici d'une *génération* véritable et non d'une création. — Le mot *aujourd'hui* est l'expression la plus parfaite de l'*éternité* de Dieu, pour qui il n'y a ni passé, ni avenir, mais un *présent* perpétuel.

Saint Paul, dans son épître aux Hébreux, ch. I, 5, commente admirablement ce texte qu'il applique à Jésus-Christ.

égal en tout à son Père... D'après ce qui a été dit, la seconde personne divine est *égale* à la première. 2° Egalité

" Le *Père* et *Moi* ne sommes *qu'un* " Joan. x, 30, dit un jour Jésus-Christ lui-même aux Juifs : ceux-ci, comprenant parfaitement que par ces paroles Jésus se proclamait *égal* à son Père, saisirent des pierres pour le lapider comme un blasphémateur.

Cependant, il faut reconnaître que Jésus, comme homme et en sa nature humaine, était *inférieur* à son Père, dont il est l'*égal* en sa nature divine. C'est ce que Notre-Seigneur voulait signifier quand il disait : " Mon Père est *plus grand* que moi." Joan. xiv, 28.

Saint Paul fait la même distinction quand il dit : " Jésus-Christ, ayant la forme de Dieu, n'a point cru que ce fût pour lui une usurpation d'être *égal à Dieu ;* cependant il s'est anéanti lui-même prenant la forme d'esclave, en se rendant *semblable aux hommes.*"

3° Nature divine

et que, par conséquent, il a la nature divine. La *nature divine* signifie tous les *attributs divins*, qui font que Dieu est Dieu : éternité, immensité, toute-puissance.

Jésus-Christ étant véritablement Dieu possède toutes les perfections divines. Or, Jésus-Christ est Dieu : " Au *commencement* était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et *le Verbe était Dieu....* Et le *Verbe s'est fait chair* et il a habité parmi nous."

Ce texte et ceux que nous venons de citer prouvent clairement la *coexistence* en Jésus-Christ des deux natures *humaine* et *divine.*

Questions

A...... Sens des mots vrai Dieu ? Hérésie d'Arius ? Concile de Nicée ?
B...... Prouver que Jésus-Christ est Fils de Dieu ? Egal à son Père ?
C...... Sens des mots nature divine ? Texte de saint Jean ?

Réflexion

A l'époque où Arius propageait ses erreurs et faisait un grand nombre de prosélytes, Notre-Seigneur apparut à l'évêque d'Alexandrie sous la forme d'un enfant tout éclatant de lumière, ayant une tunique de lin d'une blancheur éclatante, mais *déchirée du haut en bas ;* et comme le saint évêque Pierre était tout confus, Notre-Seigneur lui dit : " *C'est Arius qui m'a mis en cet état ; car c'est cet hypocrite qui a divisé l'Eglise et qui m'a ravi une partie des âmes que j'ai rachetées de mon sang !* "

C'est là ce qu'ont fait Luther, Calvin, Henri VIII et les autres pères du protestantisme moderne.

74. Q.—Pourquoi dites-vous que Jésus-Christ est vrai homme ?

Humanité de Jésus-Christ

Je dis que Jésus-Christ est vrai homme... *Vrai homme* signifie qu'il est véritablement *composé* d'un corps et d'une âme.

Hérétiques

Il y eut autrefois des hérétiques, appelés Docètes, qui niaient la réalité du *corps* de Jésus et n'admettaient qu'un corps *fantastique*. — D'autres au contraire soutenaient que le Christ n'avait point d'*âme* et que le Verbe en tenait lieu ; ainsi parlait Arius. — De nos jours, c'est pire encore : bon nombre de rationalistes et de protestants ne reconnaissent même plus l'*existence* réelle de Jésus-Christ, comme personnage historique ; pour eux le Christ est un *mythe*, une fable bien réussie, bonne pour les âmes simples et crédules.

Nous allons donc prouver que Jésus-Christ est *vrai homme*.

1° Registre de naissance

parce qu'il a voulu naître de la bienheureuse Vierge Marie... *Naître* désigne le moment où un enfant vient au monde.

Un enfant dont on connaît la mère, dont on peut dire exactement le lieu et la date de naissance, un enfant qui a été vu, qui a grandi et qui, devenu homme, s'est fait remarquer par un grand nombre de faits publics extraordinaires, *cet enfant ou cet homme n'est pas un mythe* ou un personnage *imaginaire*.

Or, il en est ainsi de Jésus-Christ, dont nous connaissons la mère, *la bienheureuse Vierge Marie ;* nous savons le *jour* et l'*endroit* de sa naissance... — Jésus-Christ est donc véritablement homme.

2° Corps et âme

et prendre un corps et une âme... L'union d'un *corps* et d'une *âme* forme l'être composé, appelé *homme*.

Il est *de foi* que Jésus-Christ " est un *homme* parfait, ayant pour subsister une *âme raisonnable* et une chair humaine." Symb. Atha-

L'Evangile en effet nous montre Jésus-Christ, né à Bethléem, menant une vie commune, ayant faim et soif, mangeant et buvant ; au jardin des Oliviers son âme est triste jusqu'à la mort ; enfin il souffre, il est crucifié, il meurt, il ressuscite et prouve à ses disciples qu'il n'est pas un *fantôme*, mais qu'il a véritablement *chair et os*. Luc, XXIV, 39.

3° Similitude **semblables aux nôtres...** Le corps et l'âme de Jésus étaient *semblables* aux nôtres, c'est-à-dire avaient les propriétés *communes* à la nature de tous les hommes.

Il est par exemple de la nature de tous les hommes d'avoir un *corps* fait de telle manière, possédant tels organes essentiels ; il est également de la nature de l'*âme humaine* d'avoir la *sensibilité*, la *raison*, la *liberté*. Or tout cela se trouvait pleinement en l'humanité de Jésus-Christ.

De plus, la *souffrance* physique ou morale et la *mort* étant, depuis le péché originel, comme la condition naturelle de l'homme, Notre-Seigneur a consenti à prendre un corps et une âme *passibles* : il a ressenti le froid, la chaleur, la faim, la fatigue, les mauvais traitements, la douleur, enfin les affres de la *mort*.

" Ainsi, dit saint Paul, nous n'avons pas un Pontife, qui ne puisse compatir à nos infirmités : car Jésus a ressenti toutes nos epreuves, étant *semblable* à nous, *excepté par le péché*." Heb. IV, 15. Le mot *péché* signifie que Jésus-Christ n'a jamais commis le moindre péché, ni même éprouvé *la concupiscence* qui nous porte au péché.

Supériorité · Toutefois, si Notre-Seigneur avait un corps et une âme *semblables* aux nôtres, ajoutons que son corps et son âme étaient bien *plus parfaits* que les nôtres : ainsi, le corps de Notre-Seigneur, fut exempt de toute *infirmité* et de toutes maladies, car les infirmités et les maladies proviennent de causes *accidentelles*. En lui, il y eut donc un *corps intègre* dans ses organes, jouissant du tempérament le mieux équilibré, possédant une beauté noble, qui reflétait les perfections intérieures de son âme très sainte, personnellement unie à la Divinité.

Questions
A...... Sens de vrai homme ? Hérésies ? Naissance de Jésus-Christ ?
B..... Réalité du côrps et de l'âme de Jesus-Christ ? Leur perfection?

Réflexion D'après ce que nous venons de dire, chers enfants, Jésus-Christ est donc *vrai* Dieu et *vrai* homme, c'est-à-dire *Homme-Dieu*. Jésus-Christ est ce qu'il y a de plus grand au ciel et sur la terre : " Au nom de Jésus, dit saint Paul, que tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les enfers." Philip. II, 10.

Pratique Adorons Jésus-Christ, comme notre Dieu et Seigneur.

75. Q.—Pourquoi dites-vous que Jésus-Christ est Notre-Seigneur ?

Je dis que Jésus-Christ est Notre-Seigneur... Le mot *seigneur* est dérivé de *senior*, qui signifie *supérieur* par l'âge ou par d'autres qualités. Titre de N.-Seigneur

Le titre de *seigneur* était autrefois surtout donné aux propriétaires de grands domaines ou *fiefs :* les personnes, qui vivaient sur les terres d'une seigneurie, devaient reconnaître leur seigneur comme leur *maître* et lui payer certaines redevances.

Dieu seul mérite véritablement le titre de *Seigneur*, puisqu'il est le Souverain maître de toutes choses.

Jésus-Christ, étant Fils de Dieu et Dieu comme son Père, a donc parfaitement le droit d'être appelé *Seigneur* ; et il est *Notre*-Seigneur, puisqu'il est *notre* Dieu. 1° Comme Dieu

Comme *Homme*-Dieu, il a encore ce droit, pour deux raisons :

parce qu'il nous a rachetés... *Racheter* signifie délivrer à prix d'argent un prisonnier de guerre.

Depuis le péché d'Adam, le genre humain gémissait sous le joug et la tyrannie de Satan ; Jésus-Christ a ruiné l'empire du démon, a payé notre rançon, nous a affranchis de cette servitude. Il mérite donc bien que nous l'appelions *Notre*-Seigneur. 2° Comme Rédempteur

et que son Père nous a donnés à lui. Le mot *Père* désigne ici les *trois personnes divines*, c'est-à-dire Dieu lui-même.

Notre-Seigneur étant à la fois Dieu et homme, en tant que *Dieu* il n'a pour Père que la première personne de la Sainte Trinité ; mais comme *homme*, en sa nature, il pouvait appeler Père les trois augustes personnes ; c'est dans ce sens qu'il parlait souvent de son Père et qu'il déclara lui-même : " *Toutes choses* m'ont été livrées par *mon Père*." Math. xi, 27. 3° Comme héritier du Père

Il est certain que Dieu a donné à Jésus-Christ, Homme-Dieu, le *domaine* absolu de tout ce qui existe. " Toutes les choses que le Père possède sont à moi." Joan. xvi, 15.

Jésus-Christ, d'après saint Paul, " a été constitué par Dieu *héritier universel* ; c'est pour lui que les siècles ont été faits." Heb. i, 2.—" Dieu a fait paraître sa puissance en *ressuscitant*

Jésus-Christ d'entre les morts, et en le *plaçant à sa droite* dans le ciel, au-dessus des Principautés, des Puissances, des Vertus, des Dominations... Il a mis *toutes* choses sous ses pieds, et l'a donné pour chef à toute l'Eglise." Eph. I, 20-22.

Enfin dans l'Apocalypse, Notre Seigneur est appelé " le *Seigneur* des seigneurs et le Roi des rois." Apoc. XVII, 14.

Question A...... Sens du mot Seigneur ? Application à Notre-Seigneur ?
B...... Sens du mot Père ? Héritier ? Application à Notre-Seigneur ?

Réflexion Nous prononçons souvent, chers enfants, le nom de Notre-Seigneur : c'est en latin le mot *Dominus* qui signifie seigneur ; or, ce nom l'Eglise l'emploie très souvent, en particulier à la fin de ses oraisons ou prières, parce que toute grâce doit être demandée à Dieu *par Notre-Seigneur Jésus-Christ :* per Dominum nostrum Jesum Christum.

Pratique Aimez à prononcer avec foi le nom de *Notre-Seigneur.*

76. Q.—Y a-t-il deux natures en Jésus-Christ ?

Deux natures **Oui, il y a deux natures en Jésus-Christ...** Le mot *nature* désigne un *principe d'opération.*

En Jésus-Christ on doit remarquer *deux sortes* d'opérations : des opérations ou des actions *divines* et des opérations *humaines*. Cela résulte de ce qui a été dit dans les questions précédentes (q. 73 et 74), où il a été démontré que Jésus-Christ est *vrai Dieu* et en même temps *vrai homme,* c'est-à-dire Homme-Dieu.

1° Divinité *Comme Dieu,* Jésus-Christ est égal à son Père ; il a la *toute-puissance* pour faire des miracles surnaturels, rendre la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la santé aux lépreux, la vie aux morts ; il a une *science infinie,* qui étonne les Docteurs, qui ravit les foules, qui découvre les pensées les plus secrètes, qui déjoue les complots de ses ennemis qui prévoit l'avenir, prédit la ruine de Jérusalem et les per[illegible]cutions que son Eglise aura à subir depuis les Apôtres jusq[illegible]u monde.

2° Humanité *Comm*[illegible] toute sa vie mortelle, Jésus-Christ se montr[illegible]s de l'enfance, soumis aux exigences de

la faim et de la soif, en proie à la douleur et à la souffrance ; enfin, il mourut et fut enseveli.

Jésus-Christ a donc *agi* en *homme* et en *Dieu*.

la nature divine et la nature humaine. La *coexistence* des deux natures, divine et humaine, est un profond mystère !

Coexistence des deux natures

Cette coexistence fut attaquée par un certain nombre d'hérétiques appelés Eutychiens, du nom de leur chef Eutychès ; il existe encore aujourd'hui beaucoup d'Eutychiens en Orient.

Eutychiens

D'après les Eutychiens, il y aurait eu *avant* l'union hypostatique deux natures distinctes ; mais *au moment* de leur union, la nature humaine aurait été comme absorbée par la nature divine, de manière à ne faire qu'*une seule nature*, de même qu'il n'y a en Jésus-Christ qu'une seule personne.

Cette hérésie fut condamnée au concile de Chalcédoine (451), en ces termes : « Il faut reconnaître un seul et même Fils unique de Dieu, Notre-Seigneur, *en deux natures* unies sans confusion, immuablement, sans enlever la différence des natures ni des propriétés de chacune."

Conséquences

Eutychès, en voulant combattre Nestorius qui admettait en Jésus-Christ deux personnes, était tombé dans l'excès opposé en prétendant qu'il n'y avait qu'une nature et qu'une personne. Il ne remarquait pas qu'il ruinait ainsi l'économie de la Rédemption ; car si Jésus-Christ n'avait pas été homme, il n'aurait pu souffrir pour nous et par conséquent nous racheter.

De plus, si en Jésus-Christ la nature humaine avait existé avant d'être unie à la nature divine, la Sainte Vierge ne serait pas *Mère de Dieu*, mais seulement mère de la pure nature humaine avant son union à la nature divine : ce que prétendent certains protestants. Or il est de foi que le « Verbe divin s'est uni non à un corps *préexistant* ou à une âme *préexistante*, mais au *même temps* où l'un et l'autre venait à l'existence." Conc. Const.

Questions

A...... Le mot nature ? Deux sortes d'opérations en Jésus-Christ ?
B...... Hérésie d'Eutychès ? Conséquences ? Condamnation ?

Argument

Un enfant donna un jour une bonne leçon à un disciple d'Eutychès : celui-ci affirmait que deux barres de fer mises au feu

et unies ensemble ne formaient plus qu'*une seule* barre de fer. —Mais, dit l'enfant, à la place d'une des deux barres de fer, prenez une barre d'or, unissez-la à l'autre, alors qu'aurez-vous ? Une barre de fer ou une barre d'or ? — Une barre fer *et* or. — Très bien, répliqua l'enfant ; de même Notre-Seigneur n'est uniquement ni Dieu ni homme, mais Dieu *et* homme tout ensemble.

77. Q.—Y a-t-il en Jésus-Christ plusieurs personnes ?

Une personne

Non, en Jésus-Christ, il n'y a qu'une seule personne... Le mot *personne* désigne le principe qui agit, qui commande, qui dit *je* ou *moi.*

C'est la *personne,* et non la nature, qui donne aux actes toute leur *valeur ;* c'est elle qui est *responsable,* puisqu'elle est la cause.

La personnalité divine

La personnalité, étant *distincte* de la nature, une nature peut être appelée à subsister dans une personnalité *plus parfaite.* C'est la merveille qui a été accomplie en Jésus-Christ, en qui la nature humaine a été terminée,perfectionnée,*couronnée* par la personnalité infinie du Verbe de Dieu : ainsi quelquefois, dans un palais, on voit deux colonnes juxtaposées, l'une en pierre vulgaire et l'autre en marbre précieux, couronnées toutes deux par un chapiteau unique, sur lequel repose le poids de l'édifice.

Il y avait donc en Jésus-Christ, unie à la nature *divine* une nature *humaine* réelle : un corps avec ses propriétés, une âme avec toutes ses facultés, ayant conscience d'elle-même, possédant le plein exercice de sa volonté, librement soumise à la volonté divine et élevée à l'honneur de ne faire que des *actions théandriques,* attribuées à la personne divine du Fils de Dieu.

Le Fils de Dieu

qui est la personne divine du Fils de Dieu. Jésus-Christ *subsistant* dans l'une et l'autre nature, est le Fils naturel de Dieu, et non son Fils adoptif. Conc. de Francfort.

Un siècle après Arius, qui avait nié la divinité du Verbe, parut l'hérésiarque Nestorius qui divisa encore la divine tunique de Notre-Seigneur, en prétendant qu'il y avait à la vérité en Jésus-Christ *deux natures,* l'une divine et l'autre humaine ; mais que, entre ces deux natures, il n'y avait pas union *personnelle,* mais plutôt une union *morale* ou *mystique,* comme celle qui existe entre

deux amis intimes, ou entre Dieu et les hommes parvenus à un certain degré de sainteté.

Nestorius

Le Christ, disait-il, est un homme d'une sainteté suréminente et uni très intimement au Verbe, qui habite en lui comme dans un temple. Cette *inhabitation* spéciale produit entre eux une amitié réciproque, de sorte que la volonté humaine est toujours conforme à la volonté du Verbe ; à son tour le Verbe s'accommode à la volonté du Christ, qui a pu ainsi faire des œuvres merveilleuses et des miracles, s'attirer les honneurs du monde et se faire nommer dans un sens accommodatice Dieu, Fils de Dieu, Christ et Seigneur.

D'après Nestorius, il y aurait eu *deux personnes en Jésus-Christ*, celle du Verbe et celle du Christ, et la Vierge Marie devait être appelée mère du Christ, mais non *Mère de Dieu.*

Nestorius, voilà donc bien un des aïeux du protestantisme moderne ! Cet hérésiarque fut condamné dans le célèbre concile d'Ephèse (431,) qui définit l'*unité de personne* en Jésus-Christ et la légitimité du titre de *Mère de Dieu* à donner à la Sainte Vierge.

Questions

A...... Sens du mot personne ? Application à Jésus-Christ ?
B...... Hérésie et condamnation de Nestorius ?

Punition

Nestorius, chers enfants, fut horriblement puni de ses blasphèmes contre Notre-Seigneur et la Sainte Vierge : il mourut dans une oasis d'Egypte, accablé de chagrin et d'ennui, son corps tombant en pourriture et sa langue impie rongée par les vers.

Pratique

Honorons avec joie la Sainte Vierge, sous le titre de *Mère de Dieu.*

---

78. Q.—Jésus-Christ a-t-il toujours été Dieu ?

Jésus-Christ dans l'éternité

Oui, Jésus-Christ a toujours été Dieu ; car en Jésus-Christ, il y a *la nature* divine et *une personne* divine.

1° Attributs divins

En conséquence, on peut *attribuer* à Jésus-Christ, tout ce qui appartient à *la nature* divine et à la *seconde personne* de la Sainte Trinité : comme l'*éternité*, l'omnipotence, l'omniscience, l'immensité, la *génération divine*...

" Jésus-Christ était *hier*, dit saint Paul, il est maintenant et il sera dans les siècles." Heb. XIII, 8.—*Hier* désigne tout le temps

qui a précédé l'Incarnation, depuis la création du monde, c'est-à-dire *le passé*.

Et saint Jean, remontant encore plus haut, contemple *le Verbe éternel* dans le sein de son Père. " Dans le principe était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu."

2° Personne divine — **puisqu'il est la seconde personne de la Sainte Trinité...** Or, la *génération* de la seconde personne est *éternelle*.

" Vous êtes mon Fils ; je vous ai engendré *aujourd'hui*."—Ce texte est plusieurs fois appliqué par saint Paul à Notre-Seigneur, afin de prouver son éternelle génération.

Rappelez-vous ce qui a été dit sur la Sainte Trinité, q. 22.

3° Nature divine — **et que de toute éternité il est égal à son Père.** " *Telle* est la *nature* du Père, telle est la *nature* du Fils."

" *Tel* est le Père, dit saint Athanase, *tel* est le Fils : le Père est *incréé*, le Fils est *incréé* ; le Père est *immense*, le Fils est *immense ;* le Père est *éternel*, le Fils est *éternel ;* de même, le Père est *tout-puissant*, le Fils est *tout-puissant ;* le Père est *Dieu*, le Fils est *Dieu ;* le Père est *Seigneur*, le Fils est *Seigneur*."

Jésus-Christ a donc toujours été Dieu, selon sa *personne* et sa *nature* divine, c'est-à-dire que Jésus-Christ est *éternel* selon sa divinité.

Questions — **A**...... Qu'est-ce qui est éternel en Jésus-Christ ? Texte ?

B...... Triple raison, attributs, personne, nature ?

Réflexion — De ce que nous venons de dire, chers enfants, nous pouvons tirer cette conclusion pratique : Jésus-Christ étant Dieu, nous devons lui rendre le *culte d'adoration absolue*, puisqu'il n'y a en lui qu'*une personne*, unissant inséparablement les deux natures.

Louange — " A Jésus-Christ, roi immortel des siècles, adoration et amour."

79. Q.—Jésus-Christ a-t-il toujours été homme ?

Jésus-Christ dans le temps — **Non, Jésus-Christ n'a pas toujours été homme ;** car une *nature humaine* ne peut être éternelle.

Le premier homme sorti des mains de Dieu fut Adam ; et le Rédempteur promis au genre humain parut sur la terre, après plus de quatre mille ans d'attente, au temps fixé par la divine Providence.

il l'est devenu au moment de son Incarnation. " Le Verbe *s'est fait chair*, et il a habité parmi nous."

L'expression *s'est fait chair* signifie *est devenu homme*, c'est-à-dire a pris un *corps* et une *âme*, éléments constitutifs de la nature humaine ; en Jésus-Christ la nature humaine n'est évidemment pas éternelle.—Dans les questions suivantes, nous allons *définir* nettement le fait de l'Incarnation (q. 80), dire le *mode* de l'Incarnation (q. 81), la *fin* de l'Incarnation (q. 82), la *promesse* et certains *effets* de l'Incarnation (q. 83 et 84), enfin le jour et le lieu de l'Incarnation (q. 85).

A...... Qu'y a-t-il en Jésus-Christ qui ne soit pas éternel ? Question

Quoique la nature humaine en Notre-Seigneur ne soit pas éternelle, *elle mérite d'être adorée*, à cause de son intime union avec la personne du Verbe. Corollaires : 1° Adorer l'humanité de Jésus-Christ

" Lorsque Dieu introduit le premier-né sur le globe terrestre, il dit : Que tous les anges de Dieu l'*adorent*." Heb. I, 6.

Nestorius fut condamné parce qu'il voulait qu'on rendit au Christ deux sortes d'adorations, comme à deux personnes différentes.

Le concile porta cette définition : " Si quelqu'un dit qu'il faut adorer le Christ dans ses *deux natures* (introduisant ainsi deux adorations), et s'il n'adore pas *d'une même adoration* le Verbe incarné avec sa chair, qu'il soit anathème."

Cette définition signifie donc que l'humanité de N.-S. Jésus-Christ doit être adorée en elle-même, puisqu'elle appartient et est unie au Verbe ; cependant, elle ne doit pas être adorée à cause d'elle-même, mais à cause du Verbe divin, seul digne du culte de latrie.

En conséquence, nous devons aussi *adorer le Cœur Sacré de Jésus*, symbole de son amour pour nous, en tant qu'il est uni au Verbe divin. Pie VI condamna le synode janséniste de Pistoie, qui rejetait la dévotion au Sacré Cœur de Jésus comme nouvelle et erronée. 2° Adorer le Sacré Cœur

Approuvée par l'Eglise, source abondante de bénédictions, cette dévotion, en nous rappelant l'amour de Jésus pour les hommes, nous excite à l'aimer en retour.

Pratiquer sous toutes ses formes la dévotion au Sacré Cœur. Pratique

80. Q.—Qu'entendez-vous par l'Incarnation ?

L'Incarnation... Ce mot signifie *union dans la chair.*

Incarnation

Dans la sainte Ecriture, le mot *chair* a plusieurs fois le sens du mot *homme ;* tel est le sens de l'expression : " Le Verbe s'est fait *chair* ", c'est-à-dire s'est fait *homme.*

Le concile de Nicée a adopté définitivement ce mot *Incarnation,* pour exprimer la merveille du Fils de Dieu *fait homme.*

Union et ses espèces

est l'union... *Union* ou *unition* signifie que des choses différentes sont rapprochées les unes des autres, pour former *un seul tout.*

Il y a plusieurs sortes d'unions : l'union *accidentelle,* comme celle de plusieurs pierres rassemblées en un même tas ; l'union *morale,* comme celle qui existe entre deux parfaits amis, par l'accord de la volonté ; l'union *substantielle naturelle,* comme celle de l'âme et du corps, qui ne forment qu'une seule nature et qu'une seule substance ; enfin, l'union *naturelle personnelle* ou hypostatique, la plus grande et la plus parfaite des unions, si l'on excepte celle qui existe entre les Personnes divines.

de la nature humaine et de la nature divine... Dans cette union, les deux natures sont parfaitement *distinctes.*

Nature humaine

La nature humaine n'a subi aucun détriment ; au contraire, dès l'instant de sa création, elle a été couronnée d'une *personnalité divine,* qui a ennobli la nature sans rien lui ôter de ce qui constituait son intégrité ; il fallait en effet que Notre-Seigneur fut véritablement homme pour racheter l'humanité.

Nature divine

La nature divine, commune aux trois divines Personnes, essentiellement immuable, n'a subi aucune altération et est restée après l'Incarnation ce qu'elle était auparavant : du reste l'union s'est faite, non dans la nature, mais dans la personne du Fils.

dans la personne du Fils de Dieu. C'est-à-dire le *Verbe.*

Personne du Verbe

Ce n'est donc pas le Père, ni le Saint-Esprit qui se sont incarnés : il convenait, dit saint Thomas, que ce fut le Verbe, car la Rédemption est une œuvre de sagesse, et la sagesse est appropriée au Fils.

Le Verbe s'est uni au corps par le moyen de l'âme, qui tient le milieu entre Dieu et le corps, dont elle est la forme substantielle ;

il n'y a eu toutefois aucune priorité de temps, mais simultanéité parfaite dans le fait de l'unition.

La personne divine a suppléé la personnalité humaine, qui n'a jamais existé ; et le Verbe, sans rien perdre de sa dignité divine, *a élevé* une nature humaine jusqu'à l'*union personnelle* avec Lui.

A...... Incarnation ? Diverses unions ? Les deux natures ? Le Verbe ? Question

L'Incarnation, chers enfants, est un incompréhensible mystère : impossible pour nous d'en ouvrir le nœud. Admirons donc la Puissance, la Sagesse et la Bonté de Dieu, qui nous a aimés au point de nous donner son Fils unique pour Sauveur. Réflexion

81. Q.—Comment s'est accompli le mystère de l'Incarnation ?

Le mystère de l'Incarnation... C'est l'objet du *troisième* article du Symbole : " A été conçu du *Saint-Esprit*, est né de la *Vierge Marie*." Troisième article

Le Saint-Esprit et la Vierge Marie, voilà donc les *deux facteurs* dans le mystère du Verbe incarné.

s'est accompli dans le sein de la Bienheureuse Vierge Marie... L'état de *vierge* désigne la *pureté* et l'*intégrité* d'un corps, qui n'a jamais été souillé ni lésé intérieurement. Vierge Marie

Le *sein de Marie*, devant être le lieu des opérations ineffables du Saint-Esprit et le tabernacle vivant du Verbe fait chair, il convenait qu'il fut *immaculé*, *neuf* en quelque sorte comme le tombeau où Notre-Seigneur voulut être déposé.

" Si Dieu devait avoir une mère, dit saint Bernard, elle ne pouvait être qu'une Vierge."

C'est pourquoi le prophète Isaïe avait annoncé ce prodige : " Voilà qu'une Vierge concevra et enfantera un fils, qui sera appelé *Emmanuel* ", c'est-à-dire Dieu avec nous.

par l'opération du Saint-Esprit... Le mot *opération* signifie *une action*, qui exige une certaine puissance. Opération du Saint-Esprit

Le Saint-Esprit, à qui cette opération est attribuée comme une œuvre d'amour, bien que cette œuvre extérieure soit commune aux trois Personnes, *se servit du sang très pur de la Sainte Vierge pour*

former le corps du Sauveur, selon ce que dit saint Paul : " Dieu a envoyé son Fils, *formé d'une femme.*" Gal. IV, 4.

Pour former le premier homme, Dieu se servit du limon d'une terre qui n'avait pas encore été maudite; pour former le second Adam, Dieu puisa dans le cœur virginal de Marie *un sang royal*, puisque la Sainte Vierge était de la race des rois de Juda et de la famille de David.

Miracle

c'est-à-dire par un miracle de la toute-puissance divine. Le mot *miracle* signifie un fait qui excite l'*admiration*, et qui déroge aux *lois de la nature.*

La conception du corps de Notre-Seigneur a été à la fois *naturelle* et *miraculeuse.* " Vous trouverez dans ce mystère, disait saint Ambroise, beaucoup de choses qui sont *conformes* à la nature et beaucoup d'autres qui lui sont *supérieures.*"

En effet, envisagée du côté matériel et maternel, la nutrition est conforme à la nature ; envisagée du côté de la puissance active du Saint-Esprit, l'Incarnation est totalement *miraculeuse*, c'est-à-dire que Dieu seul à pu l'opérer par sa *toute-puissance.*

Questions

A...... Troisième article? Virginité de Marie? Saint-Esprit?
B...... Sang virginal et royal? Miracle de puissance divine?

Réflexion

Admirons, chers enfants, dans ce mystère, d'abord la manière dont *le corps* de Notre-Seigneur a été formé ; essayons ensuite de nous faire une idée de la perfection de l'*âme*, qui fut en même temps créée pour informer ce corps ; adorons enfin le *Fils de Dieu* daignant se faire homme pour nous sauver.

82. Q.—Pourquoi le Fils de Dieu s'est-il fait homme?

Motif de l'Incarnation

Le Fils de Dieu s'est fait homme pour... *Notre salut*, voilà le motif de l'Incarnation.

" C'est pour nous, hommes, *et pour notre salut* qu'il est descendu des cieux, et qu'il s'est incarné." Symbole de Nicée.

Saint Thomas pense que si l'homme n'avait pas péché, le Verbe ne se serait pas incarné.—*De fait*, Jésus-Christ est venu dans le monde *pour opérer notre salut.*

1° Rachat du péché

nous racheter de l'esclavage du péché... *Racheter* c'est payer *la rançon* d'un prisonnier.

" Or, d'après saint Pierre, ce n'est point par de l'or ou de l'argent, choses corruptibles, que *vous avez été rachetés*, mais par *le sang précieux* de Jésus-Christ, l'Agneau sans tache." I Petr. I, 18.

Par le péché, l'homme contracte une double obligation : l'une envers la justice de *Dieu offensé,* qui punit le péché des peines de l'enfer ; l'autre envers *le démon son vainqueur,* dont il devient l'*esclave :* " Car quiconque est vaincu est l'*esclave* de celui qui l'a vaincu." II Petr. II, 19.

L'*esclavage* est l'état d'un homme, qui a perdu l'usage extérieur de sa liberté, et dont les biens et même la vie sont à la discrétion d'un maître sans pitié. Or, le démon a une haine féroce contre l'homme ; mais il ne peut lui nuire sur la terre qu'autant que Dieu le lui permet : en enfer, il pourra librement assouvir sa rage.

Notre-Seigneur nous a donc rachetés, en offrant pour nous à la Justice divine son précieux Sang, et par là même il nous a délivrés de la servitude du démon, à qui Dieu nous avait abandonnés, comme à l'exécuteur de ses vengeances.

nous délivrer des peines de l'enfer... *Les peines de l'enfer* sont les supplices du feu et la privation de Dieu. 2° Délivrance de l'enfer

La damnation est la peine due au péché ; or, le Sauveur " s'est véritablement chargé de nos langueurs, il a porté nos *douleurs*." Is. LIII, 4. Et cette satisfaction a été surabondante ; car la moindre souffrance d'une personne divine a plus de valeur que n'en pourraient avoir les tourments éternels de tous les hommes et de tous les anges.—De plus, Notre-Seigneur nous a rachetés de l'*esclavage* du démon ; nous sommes donc affranchis de sa tyrannie et délivrés de la prison du feu éternel.

et nous mériter la vie éternelle... *La vie éternelle* est le bonheur du ciel et la possession de Dieu. 3° Vie éternelle

Le Sauveur est venu nous rouvrir les portes célestes : " Par le sang de Jésus-Christ, dit saint Paul, nous avons l'assurance d'entrer dans le Saint des Saints," c'est-à-dire dans le ciel.

Les justes de l'Ancien Testament avaient mérité d'entrer dans le ciel par leurs bonnes œuvres et par leur foi aux mérites du Sauveur ; néanmoins aucun d'eux ne put y pénétrer avant le jour, où Jésus-Christ y fit son entrée triomphale.

A...... Fin de l'Incarnation ? Rachat ? Esclavage du démon ? Questions
B...... Peines de l'enfer ? Souffrances de N.-S. ? Vie éternelle ?

Réflexion — Quelle reconnaissance, chers enfants, ne devons-nous pas à N.-S. Jésus-Christ, qui nous a rachetés, nous a affranchis de la servitude du démon et nous a rendu nos anciens droits à l'héritage céleste, perdu par la faute de nos premiers parents !

Pratique — Dire avec attention l'acte de remerciment.

83. Q.—Le Fils de Dieu s'est-il fait homme aussitôt après le péché de nos premiers parents ?

Délai de l'Incarnation

Non... Cela *ne convenait pas* à la Sagesse de Dieu.

D'abord, puisque le Fils de Dieu ne s'est pas incarné aussitôt après le péché originel, c'est assurément pour de sages raisons ; car Dieu fait tout avec sagesse.

Voici quelques-unes de ces *raisons* de convenance :

1. Dieu montrait ainsi qu'il n'etait *nullement obligé* de relever l'humanité ; il pouvait sans aucune injustice attendre des siècles et des siècles ; il aurait pu également l'abandonner à jamais à son malheureux sort. Le Fils de Dieu s'est donc incarné *librement* au jour et à l'instant qu'il a choisis.

2. Il ne convenait pas que l'Incarnation eut lieu *immédiatement après le péché* : Eve pécheresse pouvait-elle être la digne mère du Sauveur ?

3. Le délai de *quatre mille ans et plus* nous fait penser à la longanimité de Dieu, qui n'oublie pas ses promesses, mais qui agit avec mesure et sagesse ; car, dit saint Pierre, " aux yeux du Seigneur, un jour est comme mille ans, et mille ans sont comme un jour." II Petr. III, 8.

4. Du reste, dans sa grande miséricorde, Dieu *promit* à nos premiers parents un Sauveur, dont les mérites aurait *un effet rétroactif*.

Fidélité de Dieu

Il leur fut alors seulement promis comme Rédempteur. Voir la question 70.

La promesse d'un Rédempteur ayant été faite, elle ne pouvait manquer de s'accomplir. " Dieu, dit l'Ecriture, est *fidèle* à toutes ses promesses ; il peut faire tout ce qu'il a promis."

Nos premiers parents crurent à la promesse divine, et ce fut la première cause de leur justification.

Question — A...... Convenance du délai de l'Incarnation ? Raisons ? Promesse ?

Réflexion

Pendant les quatre mille ans qui précédèrent la venue du Sauveur, le monde fut comme dans les ténèbres ; la promesse du Rédempteur s'obscurcit dans l'esprit de la plupart des hommes, et le démon était adoré presque partout sous la figure des idoles.

Dieu se fit alors un peuple choisi, ayant pour chef Abraham : il ne cessa de faire éclater au milieu d'Israël les prodiges de sa puissance, les merveilles de sa bonté, et de susciter des prophètes qui, hérauts du grand Roi, annoncèrent longtemps d'avance et préparèrent la venue du Sauveur des hommes.

---

84. Q. Comment ceux qui vivaient avant l'Incarnation du Fils de Dieu ont-ils pu se sauver ?

Ceux qui vivaient avant l'Incarnation du Fils de Dieu...

Avant l'Incarnation

Depuis Adam jusqu'à Notre-Seigneur, il y eut sur la terre des millions et des millions d'hommes : chacun de ces hommes avait une âme immortelle, créée par Dieu et destinée par Lui à la gloire éternelle du ciel.

Comment, c'est-à-dire à quelles *conditions*, tous ces hommes ont-ils pu se rendre dignes du ciel, se sauver ?

1° Foi au Rédempteur

ont pu se sauver par la foi au Rédempteur à venir... *La foi au Rédempteur*, voilà une première condition.

« Personne, dit saint Augustin, n'est délivré de la damnation causée par Adam, *sinon par la foi en Jésus-Christ.* »

Pour le salut, il fallait de *toute nécessité* avoir la connaissance explicite de Dieu souverain rémunérateur, et de plus la foi *au moins implicite* dans un Rédempteur futur, promis par Dieu au genre humain.

Avant la venue de Notre-Seigneur, cette foi implicite ou contenue dans d'autres vérités *était suffisante* ; car, on était encore au temps des ombres et des figures.

2° Observation de la loi naturelle

et par l'observation de la loi naturelle écrite dans leur cœur, voilà la seconde condition de salut.

La loi naturelle désigne l'ensemble des *devoirs* principaux de l'homme envers Dieu, envers le prochain et envers soi-même. — On l'appelle *naturelle*, parce qu'elle est fondée sur la *nature* des

choses, et qu'elle est comme gravée, *écrite dans le cœur* de tous les hommes : la lumière de la raison et le cri de la conscience exigent par exemple que Dieu soit obéi et aimé, que le mal soit évité et le bien pratiqué, que la vie du prochain soit respectée, etc...

" Les Gentils, qui n'ont pas la Loi (de Moïse), disait saint Paul, font *naturellement* ce que la Loi demande ; ils sont à eux-mêmes leur propre loi ; ils montrent que les préceptes de la Loi sont *gravés dans leur cœur* et qu'ils en ont le témoignage *dans leur conscience.*" Rom. II, 14-15.

Révélation primitive

Du reste, Dieu, dans sa bonté, *a révélé surnaturellement* tout ce qu'il faut croire et pratiquer pour parvenir au ciel : Dieu a parlé sensiblement à nos premiers parents d'abord, ensuite à un grand nombre de personnages de l'Ancien Testament.

En sortant du Paradis terrestre, Adam avait des *dogmes* à croire sur Dieu souverainement parfait, créateur du monde, bienfaiteur insigne de l'homme qu'il voulait encore, malgré la faute originelle, réintégrer dans sa fin surnaturelle par les mérites du Sauveur.

Adam eut *un culte* spécial à rendre à Dieu, par exemple observer le sabbat, offrir des sacrifices....

Cette révélation *primitive* se transmit de génération en génération, et les hommes disséminés sur la terre eurent à la fois pour se conduire la loi naturelle de leur conscience et la révélation positive de Dieu.

3° Grâce de Jésus-Christ

avec la grâce accordée en vue du Rédempteur. *La grâce*, voilà la troisième condition nécessaire.

La justification du pécheur est absolument nécessaire pour le salut ; et pour arriver à être justifiés, une grâce surnaturelle est indispensable.

Ce fut donc *par anticipation* que Dieu appliqua aux hommes les mérites futurs de son divin Fils : il accorda à tous, même aux Gentils, les grâces suffisantes pour reconquérir l'état de justice et de sainteté : tels furent nos premiers parents, Abel, Seth, Noé, Abraham, Isaac, Jacob, Job, David, etc, jusqu'à saint Joseph et la très Sainte Vierge.

Questions

A...... Trois conditions pour le salut? Foi au Rédempteur?
B...... Observation de la loi naturelle ? Grâce anticipée ?

Réflexion

Nous ne pouvons, chers enfants, connaître le nombre de ceux qui se sauvèrent avant la venue de Notre-Seigneur : c'est le secret de Dieu! Toutefois, nous pouvons dire que tous ceux qui se sont damnés le sont par leur faute ; car Dieu accorde à chaque homme les grâces suffisantes.

Voici ce que dit le Docteur angélique, parlant des *infidèles :* " Il appartient à la divine Providence de pourvoir *chaque homme* de ce qui lui est nécessaire pour le salut, pourvu que l'homme n'y *mette pas obstacle.*

" Si donc un sauvage suit la *raison naturelle* dans la recherche du bien et la fuite du mal, on doit tenir pour très certain que Dieu lui révèlera intérieurement ce qu'il faut croire nécessairement, ou lui enverra un prédicateur, comme il envoya saint Pierre au centurion Corneille."

Pratique

Estimons-nous heureux d'être sous la loi évangélique.

---

85. Q.—Quel jour le Fils de Dieu s'est-il fait homme ?

Désiré des nations

Le Fils de Dieu s'est fait homme... Après une longue *attente* de plus de quatre mille ans.

Le Messie promis, nommé par l'Ecriture l'*Attente* ou le *Désiré des nations*, fut toujours l'objet d'une attente universelle : Juifs et Gentils appelaient de leurs vœux ce Libérateur du monde.

Toutefois, ces vœux ne furent jamais plus ardents que vers l'époque de César Auguste ; époque à laquelle le Fils de Dieu daigna se faire homme.

Bienheureuse

dans le sein de la Bienheureuse Vierge Marie... Le mot *bienheureuse* signifie *très heureuse*, très privilégiée.

Lorsque la sainte Vierge alla visiter sainte Elisabeth, elle proclama sa béatitude : " Toutes les générations me diront *bienheureuse*, parce que le Tout-puissant a fait en moi de grandes choses."

à Nazareth... *Nazareth*, petite ville de la Galilée.

Maison de la Vierge

Là, était la maison de l'humble Vierge Marie : modeste habitation divisée en deux parties, dont la première était ce corps de bâtiment, connu sous le nom de *Santa Casa*, et qui fut miraculeusement transporté à Lorette, en Italie. L'autre partie, comprenant une grotte creusée dans le roc, existe encore, et a été transformée

en une chapelle souterraine, au-dessus de laquelle s'élève l'église de l'*Annonciation*, parce que ce fut là que l'Ange Gabriel apparut à la Sainte Vierge.

Annonciation

le jour de l'Annonciation... *Annonciation* a le sens d'*annoncer :* ce *jour* fut le 25 mars.

Une tradition veut que le message de l'ange ait eu lieu pendant la nuit, *vers minuit*, alors que la Sainte Vierge, retirée dans son petit oratoire, veillait et priait à genoux, demandant à Dieu avec instance l'accomplissement de ses promesses.

Message de l'archange Gabriel

lorsque l'Archange Gabriel annonca à la Sainte Vierge qu'elle serait mère de Dieu, c'est-à-dire *mère du Sauveur*.

Six mois auparavant, *le même archange Gabriel* avait annoncé à Zacharie qu'il serait père d'un enfant, qui serait le Précurseur du Messie, et qui devrait porter *le nom de Jean*.

" Six mois après, *l'ange Gabriel* fut donc envoyé par Dieu en la ville de Galilée, appelée *Nazareth*, vers une Vierge qu'un homme de la maison de David, nommé *Joseph*, avait épousée ; cette Vierge s'appelait *Marie*.

" L'ange, étant entré dans la maison, lui dit : *Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre les femmes.*

" En entendant ces paroles, elle fut troublée, et elle pensait à ce que signifiait cette salutation.

" Alors l'ange lui dit : " *Ne craignez pas, Marie ; car vous avez trouvé grâce devant Dieu : vous allez concevoir dans votre sein et vous enfanterez un fils, à qui vous donnerez le nom de Jésus. Il sera grand ; on l'appellera le Fils du Très-Haut ; et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père, et il règnera éternellement sur la maison de Jacob, et son règne sera sans fin.*

" Alors Marie dit à l'ange : *Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais point d'homme ?*

" Et l'ange répondant lui dit : *L'Esprit-Saint surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre ; c'est pourquoi le fruit Saint qui naîtra de vous sera appelé Fils de Dieu.*

Consentement de Marie

" Marie dit alors : *Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole.* " Et l'ange se retira."

Voilà, dans sa simplicité admirable, le récit évangélique.

Lorsque Marie eut prononcé ces paroles, qui exprimaient son consentement, aussitôt le Saint-Esprit forma dans ses chastes entrailles le corps très saint du Sauveur ; une âme remplie d'une grâce incomparable lui fut unie, et simultanément *le Verbe de Dieu*, s'en appropriant la personnalité, *se fit chair et habita parmi nous*

Questions

A...... Attente ? Maison de Nazareth ?
B...... Moment de l'Annonciation ? Récit évangélique ?

Nous parlerons plus tard, chers enfants, dans les questions 343-356, des grandeurs de la Sainte Vierge et de la tendre dévotion que nous devons lui témoigner ; en attendant, puisque le jour de l'*Annonciation* est aussi celui de l'*Incarnation*, admirons *les premiers sentiments* de l'âme sainte du Verbe incarné : sentiments d'adoration la plus profonde, d'amour le plus tendre, d'obéissance la plus parfaite, d'*oblation* la plus généreuse.

Premiers sentiments de Jésus

En entrant dans le monde, il dit à Dieu son Père : " Des hosties et des oblations, vous n'en voulez plus ; *mais vous m'avez formé un corps*. Les holocaustes pour le péché ne vous ont pas plu ; alors j'ai dit : Me voici, je viens, ô Dieu, pour faire votre volonté." Hebr.

Récitons avec piété l'*Angelus* (100 j. d'ind.)

---

86. Q.—Quel jour Notre-Seigneur est-il né ?

Jésus-Christ est né... Neuf mois après l'Incarnation, Notre-Seigneur *naquit de la Vierge Marie.*

Naissance de Jésus-Christ

" Le corps de Notre-Seigneur, dit le catéchisme romain, sortit du sein de Marie, comme il sortit du tombeau après sa résurrection, et comme un rayon du soleil traverse le cristal sans le briser."

Le concile de Latran porta, en 649, la définition suivante : " Si quelqu'un ne confesse pas que Marie a conçu *absque semine* du Saint-Esprit, et qu'elle *a enfanté Jésus-Christ* d'une manière incorruptible, sa virginité demeurant entière même *après son enfantement*, qu'il soit anathème."

Le jour de Noel. *Noël* signifie *naissance.*

Noël

Ce fut vers le milieu de *la nuit* du 25 décembre, que le Sauveur du monde naquit.

Voici de quelle manière solennelle le martyrologe romain relate cette bienheureuse naissance : " L'an 5199 de la création du monde, l'an 2957 après le déluge, l'an 2015 de la naissance d'Abraham, l'an 1510 depuis Moïse et la sortie d'Egypte, l'an 1032 depuis l'onction de David, la 65[e] semaine selon la prophétie de David, la 752[e] année de la fondation de Rome, la 42[e] année de l'empire d'Octavien Auguste, tout l'univers étant pacifié, *Jésus-Christ Dieu éternel et Fils du Père éternel*, voulant consacrer le monde par sa miséricordieuse venue, ayant été conçu du Saint-Esprit et neuf mois après sa conception, *naît à Béthléem de Juda*."

Bethléem ville de David

à Bethléem... Voici ce que rapporte le saint Evangile :

" Or, il arriva, en ces jours, que César Auguste publia un édit pour le dénombrement de l'univers. Tous allaient donc se faire enregistrer chacun dans sa ville.

" Joseph, étant de la maison et de la famille de David, monta de Nazareth, ville de Galilée, pour venir en Judée à Bethléem, la ville de David, afin de s'y faire inscrire avec Marie son épouse enceinte.

" Or il advint, pendant qu'ils étaient là, que les jours où elle devait enfanter s'accomplirent : *et elle mit au monde un fils, son premier-né, et, l'ayant enveloppé de langes, elle le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie*." Luc II, 1-7.

Etable

dans une étable... Grotte ou caverne servant *d'étable*.

Plusieurs Pères attestent, d'après une tradition fort ancienne, qu'un bœuf et un âne se trouvaient dans la grotte, au moment de la naissance de Jésus.

Cette grotte fut transformée en chapelle par sainte Hélène; la *crèche* dans laquelle la sainte Vierge coucha le divin Enfant a été transportée à Rome, où on la garde comme une précieuse relique dans l'église de Sainte-Marie Majeure.

Questions

A...... Naissance de Jésus ? Noël ? Chronologie ?
B...... Récit évangélique ? Étable et crèche ?

Réflexion

Quelles belles leçons, chers enfants, Jésus nous donne dans sa naissance obscure, pauvre, souffrante : il nous prêche, par son exemple, l'humilité, le détachement des richesses, la mortification et la pénitence !

La Lumière increée naît dans l'obscurité, le Verbe éternel est réduit au silence, le Fils de Dieu a pour palais une étable et pour berceau une crèche, réchauffée par l'haleine de deux animaux !

Ce fut cependant une grande joie pour Marie et Joseph de contempler l'Enfant Dieu ; les Anges chantèrent le *Gloria in excelsis* et annoncèrent aux bergers des environs la naissance du Sauveur, tandis qu'une étoile miraculeuse invitait les Mages de l'Orient à venir adorer le nouveau Roi du monde.

En récitant le Rosaire, méditer *les mystères joyeux*. Pratique

---

87. Q.—Pourquoi Jésus-Christ passa-t-il trente-trois ans sur la terre ?

Jésus-Christ passa trente-trois ans sur la terre.... La durée de la vie de Notre-Seigneur fut de *trente-trois ans* et quelques mois, selon l'opinion vulgaire. Trente-trois ans

L'ère chrétienne, qui est censée commencer à la *naissance* de Jésus-Christ, se trouve par erreur en retard de plus de quatre ans. Denys le Petit qui, au VIe siècle, proposa de supputer les années à partir de l'*Incarnation* du Sauveur, commit cette erreur chronologique, devenue trop générale pour la corriger, lorsqu'on s'en aperçut ; le monde chrétien s'en est donc tenu là, et vulgairement on ne donne que 33 ans environ à Jésus-Christ.

pour nous montrer le chemin du ciel... " Suivez-moi, a dit Jésus-Christ. Je suis la *Voie*, la *Vérité* et la *Vie*." Chemin du Ciel

Ces paroles de Notre-Seigneur, admirablement commentées dans le chapitre LVI du troisième livre de l'Imitation, nous indiquent que pour arriver au ciel il faut considérer ses *exemples*, écouter ses *enseignements* et mettre en pratique les uns et les autres, au moyen des *grâces* qu'il nous a méritées.

par ses exemples... " Je suis la *Voie*."

La vie de Notre-Seigneur, admirable en tous points, se divise en deux parties principales : vie cachée et vie publique. 1° Exemples

La vie cachée comprend les trente années environ, qui s'écoulèrent depuis sa naissance jusqu'à son baptême dans le Jourdain.

De cette longue période, l'Evangile ne nous rapporte que peu de

choses : après quelques détails sur la naissance de Jésus, la visite des bergers et des Mages, la Présentation au Temple, la fuite de la sainte Famille en Egypte, le retour à Nazareth, la perte et le recouvrement de Jésus âgé de douze ans, il n'est plus question de Jésus, et sa vie privée à Nazareth est résumée dans ces quelques mots : “ *Il leur était soumis...* Et Jésus croissait en sagesse, en âge et en grâce devant Dieu et devant les hommes.” Luc II, 51, 52.

La vie publique embrasse les trois années et quelques mois, pendant lesquelles Jésus parcourut la Galilée, la Samarie et la Judée, faisant du bien à tous, guérissant les malades les plus incurables, chassant les démons, multipliant les miracles, afin de donner à tous des preuves convaincantes de la divinité de sa Personne et de ses enseignements.

2° Enseignements

et par ses enseignements... “ Je suis la *Vérité*.”

Les enseignements de Jésus-Christ se rapportent soit au *dogme*, soit au *culte*, soit à la *morale*.

1.—*Le dogme* chrétien est ce qu'il y a de plus sublime : la connaissance explicite des mystères de la Sainte Trinité, de l'Incarnation, de la Rédemption, de la Providence, le rôle des anges bons et mauvais, l'immortalité de l'âme, l'éternité des peines et des récompenses, l'ordre surnaturel avec la nécessité de la grâce, etc.

2.—*Le culte* catholique est essentiellement propre à atteindre sa fin, qui est d'honorer Dieu extérieurement et mettre l'homme dans un commerce intime avec la Divinité : aux superstitions païennes souvent ridicules ou cruelles, et aux rites judaïques, figures impuissantes et imparfaites, Jésus-Christ a substitué ses sacrements et un culte admirable de simplicité et de grandeur.

3.—*La morale* évangélique comprend tous les préceptes moraux du Décalogue, pratiqués d'une manière plus parfaite et résumés dans l'amour de *Dieu* et du *prochain*.

Aux préceptes, Notre-Seigneur a ajouté *les conseils*, qui sont les moyens les plus efficaces de garder les préceptes, et qui constituent l'essence de la vie religieuse.

3° Grâces

et nous mériter des grâces. “ Je suis la *Vie*.”

La grâce est la *vie de l'âme* : la grâce sanctifiante nous fait parti-

ciper à la vie divine ; et les grâces actuelles nous aident à acquérir, à conserver ou à développer en nous la grâce habituelle.

Nous parlerons plus tard de la grâce, questions 116-128.

Remarquons seulement ici que les Protestants et les Rationalistes sont tombés dans une très grave erreur, en soutenant qu'il n'existe point de grâce *intérieure*, et qu'on doit appeler grâce l'influence qu'exerce sur notre âme la persuasion des exemples *extérieurs* et des enseignements de Jésus-Christ.

A... Durée de la vie de N.-S. ? Chemin du Ciel ? *Voie* des exemples ? Questions
B... *Vérité* dans les enseignements ? *Vie* dans la grâce ?

Notre-Seigneur Jesus-Christ, chers enfants, le Fils de Dieu fait homme, a passé par tous les âges de la vie, afin de les sanctifier et d'en être le modèle : il a été enfant, adolesçent, jeune homme et homme mûr. — La vieillesse n'est guère qu'une continuation des habitudes acquises durant les âges précédents.

Lire ou apprendre avec goût le saint Evangile. Pratique

---

88. Q.—Que signifie le mot Evangile ?

Le mot Evangile signifie.... *Evangile* vient du grec et signifie *bonne nouvelle*. Evangile

Ce mot sert aussi à désigner *le livre*, dans lequel cette bonne nouvelle a été consignée par les quatre évangélistes, saint Mathieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean.

bonne nouvelle. Une *nouvelle* c'est la connaissance d'une chose arrivée récemment. Bonne nouvelle

Une nouvelle est *bonne*, lorsqu'elle nous fait connaître un fait qui a des conséquences *heureuses*. La bonne nouvelle *de l'Evangile*, l'Ange l'annonça ainsi aux bergers de Bethléem : " Je vous annonce une grande joie pour vous et tout le peuple : c'est qu'il vous est né aujourd'hui un Sauveur." Luc. II, 10.

Avant son Ascension, Notre-Seigneur dit à ses Apôtres : " Allez dans le monde entier, prêchez *l'Evangile* à toute créature."

Voir, pour cette question, l'avis sur l'Evangile, page XVI. Remarque

CHAPITRE HUITIÈME

PASSION, MORT, RÉSURRECTION ET ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR

Avis au Catéchiste

La Passion de Jésus-Christ est la partie la plus sublime de l'Évangile : la divinité de Jésus n'éclate mieux nulle part. — Au pied de la croix, les yeux du pécheur se remplissent de larmes, le cœur des Saints se fond de tendresse et d'amour. Racontez donc en détail aux enfants, faites-leur même apprendre de mémoire le récit des douleurs de l'Homme-Dieu.

Bien chers enfants,

Avis aux enfants

Le *titre* de ce chapitre indique assez son importance; il est l'explication résumée des trois articles du Symbole : " 4. A souffert sous Ponce Pilate, a été crucifié, est mort et a été enseveli ; — 5. Est descendu aux enfers, le troisième jour est ressuscité des morts ; — 6. Est monté aux cieux, est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant."

Ce sont donc les mystères *douloureux* et *glorieux* de la vie de Notre-Seigneur que nous allons méditer.

89. Q.—Qu'est-ce que Jésus-Christ a souffert pour nous ?

Agonie de Jésus

Après son agonie au jardin des Olives... *Agonie* vient d'un mot grec signifiant *combat ;* il désigne l'état d'un mourant, en qui la vie semble *lutter* contre la mort.

Durant sa Passion, Jésus endura une *double agonie :* l'une *morale,* au jardin des Olives ; l'autre *physique,* sur le Calvaire.

Jésus, étant donc sorti du Cénacle, où il venait d'instituer la sainte Eucharistie, " se dirigea selon sa coutume vers le mont des *Oliviers,*" situé à un quart de lieue de Jérusalem.

" Jésus arriva enfin avec ses disciples à une métairie qui se nomme Gethsémani," parce qu'il se trouvait en ce lieu un pressoir pour l'extraction de l'huile d'olive.

" Il y avait là un *jardin* où Jésus entra, suivi de ses disciples ; mais Judas, qui le trahissait, connaissait aussi l'endroit, parce que Jésus s'y était souvent rendu avec ses disciples.

" Il dit donc à ses disciples : *Asseyez-vous ici, pendant que je vais prier là-haut.* Il amena cependant avec lui Pierre, Jacques et Jean," les mêmes qui avaient été témoins de sa transfiguration.

" Et il commença à trembler, à être rempli d'ennui, de tristesse et d'angoisse. Alors il leur dit : *Mon âme est triste jusqu'à la mort ; attendez ici et veillez avec moi.*" Par la prévision des souffrances inouïes qu'il allait endurer, l'inutilité de sa Passion pour une foule d'âmes, par la claire connaissance qu'il avait de tous les péchés du monde, dont il s'était chargé, son âme divine était en proie à une douleur mortelle.

" S'étant donc éloigné un peu des trois disciples, environ la distance d'un jet de pierre, Jésus agenouillé se prosterna la face contre terre, en faisant cette prière : *Mon Père, si c'est possible, et toutes choses vous sont possibles, éloignez de moi ce calice ; cependant, que non pas ma volonté, mais que la vôtre se fasse.*" — On reconnaît ici la volonté *humaine* de Notre-Seigneur, parfaitement soumise à la volonté divine.

" Et s'étant relevé de sa prière, il vint vers ses disciples, qu'il trouva endormis, par suite de leur tristesse. Et il dit à Pierre : *Simon, tu dors ; vous n'avez pu ainsi veiller une heure avec moi. Veillez, et priez pour ne pas succomber à la tentation.*" — Notre-Seigneur avait donc déjà prié lui-même *pendant une heure.*

" Il s'en alla une seconde fois, et il pria en disant : *Mon Père, s'il n'est pas possible que ce calice passe sans que je le boive, que votre volonté soit faite.*" — Notre-Seigneur éprouve, en face de sa douloureuse Passion, une répugnance semblable à celle d'un homme à qui on propose dans *une coupe* le remède le plus amer.

" Il vint de nouveau vers ses disciples, et les trouva endormis ; car leurs yeux étaient appesantis, et ils ne savaient que lui répondre.

" Les ayant laissés, il s'en alla encore et pria une troisième fois, avec les mêmes paroles. *Réduit alors en agonie*, il priait plus instamment, et il lui vint une sueur, comme des gouttes de sang qui découlait jusqu'à terre. Or un ange lui apparut venant du ciel pour le fortifier."—Plusieurs bibles *protestantes* ont retranché bien à tort le passage de saint Luc, concernant la sueur de sang et l'apparition de l'Ange.

" Il vint ensuite une troisième fois vers ses disciples et leur dit :

Dormez maintenant et reposez-vous ; c'est assez : l'heure est venue ; voici le moment où le Fils de l'homme va être livré aux mains des pécheurs. Levez-vous, allons ; voilà tout près celui qui va me livrer."

Trahison de Judas

Jésus-Christ fut trahi par Judas... *Etre trahi* signifie *être livré* perfidement à des ennemis.

" Jésus parlait encore, lorsque Judas, un des douze, parut." — Judas, en sortant du Cénacle, s'était rendu auprès des chefs du Sanhédrin.

" Et ayant reçu une cohorte de soldats et des valets des grands-prêtres et des Pharisiens, Judas vint à Gethsémani accompagné d'une tourbe nombreuse, portant des flambeaux et des lanternes, et munie d'épées et de bâtons." — Ignoble escorte, digne d'un pareil traître !

" Or le traître leur avait donné ce signal : Celui que je baiserai, c'est lui-même ; saisissez-le et emmenez-le avec précaution." — Le *baiser* était le salut ordinaire entre parents et amis.

" Judas précédait l'escorte ; et s'avançant promptement vers Jésus, il dit : Je vous salue, Maître. Et il le baisa. — Et Jésus lui dit : *Mon ami, pour quoi es-tu venu ? Judas, tu trahis le Fils de l'homme par un baiser !* " — Admirable bonté de Jésus, qui donne encore à Judas le titre d'ami !

" Jésus, sachant tout ce qui allait lui arriver, vint au devant des satellites et leur dit : *Qui cherchez-vous ?* — Ils lui répondirent : Jésus de Nazareth. — Jésus leur dit : *C'est moi-même.* Or Judas, qui le trahissait, était là aussi debout avec eux. Aussitôt donc que Jésus leur eut dit : *C'est moi,* ils reculèrent et tombèrent par terre." — En terrassant ainsi ses ennemis et en leur permettant ensuite de se relever, Jésus donnait une preuve de sa puissance.

" Jésus les interrogea donc de nouveau : *Qui cherchez-vous ?* — Ils dirent encore : Jésus de Nazareth. — Jésus répartit : *Je vous ai dit que c'est moi-même ; par conséquent si c'est moi que vous cherchez, laissez aller ceux-ci.*" — Quelle sollicitude de Jésus pour ses disciples !

" Alors les soldats s'approchèrent et mirent leurs mains sur Jésus et le saisirent. Les disciples qui étaient autour de lui, voyant ce qui allait arriver, dirent à Jésus : Seigneur, si nous frappions avec l'épée ? Et à l'instant, Simon Pierre, étendant sa main, mit le

glaive hors du fourreau, et frappant un certain Malchus, serviteur du prince des prêtres, lui coupa l'oreille droite.

" Mais Jésus leur dit : *Laissez donc.* Puis il toucha l'oreille de cet homme et la guérit. Ensuite, il dit à Pierre : *Remets ton glaive dans le fourreau ; car tous ceux qui tirent l'épée périront par l'épée. Le calice, que mon Père m'a donné, ne le boirai-je pas ? Penses-tu que je ne puisse prier mon Père, et qu'il ne m'enverrait pas à l'instant plus de douze légions d'anges ?* " — Chaque légion était de 6000 soldats.

" Jésus dit enfin à ceux qui étaient venus vers lui, aux princes des prêtres, aux gardiens du Temple et aux Anciens : *Vous êtes venus me saisir comme un voleur avec des épées et des bâtons : chaque jour cependant j'enseignais assis dans le Temple et vous ne m'avez pas pris. Mais voici votre heure, l'heure de la puissance des ténèbres.*" — Les Juifs étaient donc les aveugles instruments du démon !

abandonné par ses Apôtres... Les Apôtres, et en particulier saint Pierre, avaient pourtant protesté qu'ils ne l'abandonneraient jamais. Abandon des Apôtres

" Alors les disciples de Jésus l'abandonnant prirent tous la fuite. — Un jeune homme cependant le suivait, vêtu seulement d'un vêtement de nuit ; il fut saisi, mais il s'échappa des mains des soldats en leur abandonnant son vêtement." — Quelques auteurs croient que ce jeune homme était saint Jean.

chargé d'opprobres... D'abord chez Anne, ensuite chez Caïphe, puis chez Pilate et chez Hérode, et de nouveau chez Pilate. Opprobres

" La cohorte des soldats, le tribun et les ministres des Juifs, après s'être saisis de Jésus et l'avoir garrotté, l'emmenèrent *d'abord chez Anne,* parce qu'il était le beau-père de Caïphe qui était grand-prêtre cette année-là." — Anne fit donc subir à Jésus un interrogatoire préliminaire !

" Il interrogea Jésus sur ses disciples et sur sa doctrine. — Jésus lui répondit : *J'ai parlé publiquement au monde ; j'ai toujours parlé dans la synagogue et dans le Temple, où tous les Juifs s'assemblent, et je n'ai rien dit en secret. Pourquoi m'interrogez-vous ? interrogez ceux qui ont entendu ce que je leur ai appris : ceux-là*

savent ce que j'ai dit." — Sage réponse, qui cependant attira à Jésus un terrible soufflet !

" Comme il avait dit ces paroles, un des satellites, là présent, donna *un soufflet* à Jésus, en disant : C'est ainsi que tu réponds au grand-prêtre ? — Jésus lui répondit : *Si j'ai mal parlé, prouve ce mal ; mais si c'est bien, pourquoi me frappes-tu ?* " — Quelle admirable douceur en Jésus !

" Anne renvoya donc Jésus garrotté au grand-prêtre Caïphe, chez qui tous les prêtres, les Scribes et les Anciens étaient déjà réunis." — Jésus fut introduit dans la salle du tribunal et placé au centre de l'hémicycle pour y subir son premier jugement !

" Les princes des prêtres et toute l'assemblée cherchaient un témoignage contre Jésus, afin de le condamner à mort ; mais ils n'en trouvaient point, quoique plusieurs faux témoins eussent déposé contre lui : les témoignages ne s'accordaient pas entre eux. — Enfin deux faux témoins se présentèrent : Nous l'avons entendu dire : Je puis détruire le temple de Dieu et le rebâtir après trois jours." — " Je détruirai ce temple fait de main d'homme, et dans trois jours j'en rebâtirai un autre qui ne sera pas fait par la main des hommes." — Jésus avait désigné par ces paroles prophétiques, non le Temple de Jérusalem, mais le temple de son corps qu'il devait ressusciter le troisième jour.

" Alors le prince des prêtres se levant lui dit : Tu ne réponds rien aux accusations que ceux-ci portent contre toi ? — Mais Jésus se taisait. — Le prince des prêtres lui dit alors : Je t'adjure par le Dieu vivant de nous dire si tu es le Christ Fils de Dieu ? — Jésus lui répondit : *Tu l'as dit, Je le suis ; car je vous l'affirme, vous verrez un jour le Fils de l'homme assis à la droite du Dieu tout-puissant, et venant sur les nuées du ciel.*" — Jésus déclarait ainsi solennellement sa divinité ! Caïphe va donc l'accuser de blasphème et par conséquent digne de mort !

" Alors le prince des prêtres déchira ses vêtements, en disant : Il a blasphémé ; qu'avons-nous encore besoin de témoins ? Vous venez d'entendre le blasphème : que vous en semble ? — Ils répondirent en disant : Il est digne de mort.

" Alors ils lui crachèrent au visage; et les bourreaux qui le tenaient se jouaient de lui en le frappant ; ensuite ils le voilèrent, se mirent à le battre à coups de poings ; d'autres lui donnaient des

soufflets sur le visage, en disant : Prophétise-nous, Christ, qui t'a frappé ? — Et beaucoup d'autres blasphèmes qu'ils proféraient contre lui." — Dieu seul connaît tous les *opprobres* dont Jésus fut chargé durant cette nuit.

" Pierre cependant avait suivi Jésus de loin, jusqu'au portique avec un autre disciple (saint Jean), qui était connu du Pontife et qui entra dans le palais du grand-prêtre ; mais Pierre restait debout près de la porte, lorsque ce disciple, connu du grand-prêtre, sortit, parla à la portière et fit entrer Pierre." — C'est alors qu'eut lieu son triple reniement, tandis qu'il était à se chauffer dans le portique avec les soldats et les valets, en attendant la fin ! — Le coq avait chanté, lorsque Jésus sortit de la salle de l'interrogatoire, conduit par des geôliers pour être enfermé dans une prison jusqu'au matin.

" Alors Jésus, ayant tourné ses regards, jeta les yeux sur Pierre. Et Pierre se souvint de la parole que Jésus lui avait dite : *Avant que le coq chante deux fois, tu me renieras trois fois.* Il sortit donc dehors en pleurant amèrement."

Lorsque le jour se fit, Jésus fut tiré de sa prison et conduit de nouveau devant le sanhédrin, qui confirma sa sentence de mort. " Alors Judas, voyant que Jésus était condamné, fut frappé de repentir, apporta les trente pièces d'argent aux princes des prêtres, en disant : J'ai péché, en livrant le sang du juste. — Mais eux répondirent : Que nous importe ? tu verras. —Judas, ayant jeté son argent dans le Temple, se retira, et s'en allant il se pendit avec une corde." — Triste fin d'un homme qui désespéra, après son crime, de la bonté divine !

" On était donc au matin : toute la foule des Juifs se leva et on emmena Jésus chargé de liens dans le prétoire pour le livrer au gouverneur *Ponce Pilate.*" — Le *prétoire* était le lieu où le gouverneur romain rendait la justice ! Pour s'y rendre du palais de Caïphe, il y avait environ 1300 pas.

" Pilate sortit donc et leur demanda : Quelle accusation portez-vous contre cet homme ? — Ils répondirent en disant : Si ce n'était pas un malfaiteur, nous ne vous l'aurions pas amené. — Pilate leur dit : Prenez-le donc vous-mêmes, et jugez-le selon votre loi. — Les Juifs lui répondirent : Il ne nous est pas permis de mettre personne à mort." — Pilate fit alors monter à Jésus l'escalier en marbre

blanc de 28 marches, que l'on conserve à Rome sous le nom de *Scala santa*.

" Les Juifs commencèrent à l'accuser fortement, en disant : Nous l'avons surpris troublant notre nation, et empêchant de donner le tribut à César, et se disant le Christ roi. — Pilate entra donc dans le prétoire, fit comparaître Jésus et lui dit : Es-tu le roi des Juifs? — Jésus répondit : *Mon royaume n'est pas de ce monde ; si mon royaume était de ce monde, mes serviteurs combattraient pour que je ne fusse point livré aux Juifs...*"— C'est pourquoi Pilate lui dit : Tu es donc roi ? — Jésus répondit : *Vous le dites, je suis roi...*" — Ni Pilate, ni les Juifs ne comprenaient que le royaume de Jésus était spirituel !

" Pilate sortit de nouveau vers les Juifs et leur dit : Je ne trouve aucun sujet de condamnation en cet homme. — Cependant les Juifs insistaient avec de grands cris, disant : Il soulève le peuple par sa doctrine, depuis la *Galilée* jusqu'ici. — Pilate, entendant le mot Galilée, demanda si cet homme était Galiléen. Dès qu'il sut que Jésus était de la juridiction d'Hérode, il le renvoya à Hérode, qui en ces jours se trouvait à Jérusalem." — Cet Hérode, surnommé Antipas, tétrarque de Galilée, était fils de celui qui avait fait massacrer les Innocents ; lui-même avait ordonné la mort de saint Jean-Baptiste.

" Hérode, en voyant Jésus, fut dans une grande joie ; car, depuis longtemps il était curieux de le voir à cause de tout ce qu'il avait entendu dire de lui ; et il espérait lui voir faire quelque miracle. — Il interrogea donc Jésus, en lui adressant beaucoup de questions ; mais Jésus ne lui répondit rien. — Les princes des prêtres cependant étaient là pour l'accuser constamment. — Alors Hérode et sa cour le traitèrent avec mépris : il le fit revêtir d'une tunique blanche et le renvoya à Pilate."

" Pilate, ayant alors convoqué les princes des prêtres, les anciens et le peuple, leur dit : Vous m'avez amené cet homme, l'accusant de soulever le peuple ; et voilà que, l'ayant interrogé devant vous, je ne trouve en lui rien de ce dont vous l'accusez. Hérode non plus ; car je vous ai envoyés à lui, et rien n'a été découvert en lui qui mérite la mort. Je le relâcherai donc, *après l'avoir fait fustiger*."—Vint alors le parallèle indigne entre Jésus et Barabbas, pendant lequel la femme de Pilate envoya dire à son mari de ne

rien faire contre ce juste, parcequ'elle avait été étrangement tourmentée en songe à cause de lui.

flagellé... *Flagellé* signifie *frappé à coups de fouet.* **Flagellation**

Pilate espérant calmer les Juifs par cette exécution fit donc *fustiger Jésus.* — On ne *fustigeait* ou on ne *flagellait* que les esclaves, en punition de délits qui ne méritaient pas la peine de mort. — On se servait de fouets, composés de plusieurs lanières de cuir armées quelquefois à l'extrémité de petites boules de plomb ; il n'était pas rare que les patients expirassent sous les coups.

« Pilate fit donc *flageller* Jésus." Les soldats le menèrent sur une place attenante au palais, le dépouillèrent de ses vêtements, lui lièrent les mains à un anneau fixé à une colonne (apportée à Rome en 1227), et commencèrent à frapper avec rage sur les épaules et le corps de Jésus.

Alors s'accomplit ce que les Prophètes avaient annoncé. « Mon ennemi s'est jeté sur moi avec la force d'un géant... Ils ont frappé sur mon dos, comme le forgeron sur une enclume : ils l'ont labouré, sillonné par des plaies larges et profondes. J'ai été brisé, moulu, broyé sous les coups pour les péchés des hommes... Depuis la plante des pieds jusqu'au *sommet de la tête,* tout son corps n'est qu'une plaie."

couronné d'épines... Parce que Jésus s'était dit *Roi*, les bourreaux imaginèrent d'ajouter la dérision à la cruauté. **Couronnement d'épines**

« Les soldats, l'ayant donc emmené dans la cour du prétoire, rassemblèrent auprès de lui la cohorte entière, et l'ayant dépouillé, lui jetèrent sur les épaules un *manteau* d'écarlate ; tressant une *couronne* d'épines, ils la placèrent sur sa tête et lui mirent un *roseau* dans sa main droite. Puis, fléchissant le genou devant lui, ils se moquaient en disant : Salut, roi des Juifs ; ensuite ils le souffletaient, et après avoir craché sur lui, ils prenaient le roseau et frappaient sur sa tête."

Après cette infâme parodie, « Pilate sortit de nouveau du prétoire et dit au Juifs : Je vous le ramène dehors, afin que vous sachiez que je ne trouve en lui aucun crime. — Jésus parut donc portant la couronne d'épines et le manteau de pourpre, et Pilate leur dit : *Voilà l'homme !* Ecce homo !


2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8
1.0

« En le voyant, les pontifes et les valets crièrent à l'envi : Crucifiez-le, crucifiez-le.—Crucifiez-le vous-mêmes, leur dit Pilate ; quant à moi je ne trouve pas de crime en lui.

« Les Juifs lui répondirent : Nous avons une loi, et selon cette loi il doit mourir, car *il s'est fait Dieu...* Si vous le délivrez, vous n'êtes pas l'ami de César..."— Alors, Pilate eut peur !

« Ayant entendu ces clameurs, Pilate fit amener Jésus sur la place, s'assit à l'endroit appelé en grec Lithostrotos (estrade de pierre). On était à peu près à la sixième heure (environ onze heures), et il dit aux Juifs : Voici votre Roi. Mais eux criaient : Otez-le, ôtez-le ; crucifiez-le. —Pilate leur dit : Je crucifierai votre Roi ? Les pontifes répondirent : Nous n'avons pas d'autre roi que César.

« Pilate, voyant qu'il ne gagnait rien et que le tumulte allait croissant, se fit apporter de l'eau, et se lavant les mains devant le peuple, il dit : Je suis innocent du sang de ce juste ; à vous la responsabilité. Et tout le peuple de répondre, en disant : Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants.

« Pilate donc, pour complaire au peuple, ordonna qu'il fût fait selon sa demande ; il mit en liberté celui qui avait été incarcéré pour homicide et sédition, et leur livra Jésus pour être mis en croix.

« Les soldats prirent alors Jésus, lui ôtèrent le manteau d'écarlate, et lui ayant remis ses vêtements, le conduisirent hors de la ville pour l'y crucifier.

« Et Jésus, chargé de sa croix, se mit en marche pour le lieu du Calvaire, appelé en hébreu Golgotha." (Lieu du crâne.)

« Avec Jésus, étaient conduits aussi deux autres malfaiteurs, qui devaient être exécutés en même temps.

« En chemin, ils rencontrèrent un homme de Cyrène, du nom de Simon, qui venait de sa maison de campagne. Les soldats se saisirent de lui, et l'obligèrent à porter la croix derrière Jésus.

« Jésus était encore suivi d'une foule nombreuse de peuple et de femmes qui pleuraient et se lamentaient. —Jésus s'étant tourné vers elles, leur dit : *Filles de Jérusalem, ne pleurez point sur moi ; mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants.*

« Lorsque Jésus fut arrivé sur le Calvaire, on lui offrit à boire du vin mêlé de myrrhe, qui avait l'amertume du fiel ; Jésus, en ayant goûté, ne voulut pas en boire. On était à la sixième heure."

Crucifiement de Jésus

cloué à la croix sur laquelle il est mort. La croix du Sauveur avait quatre bras ; quatre clous furent employés à la crucifixion.

" Ils *crucifièrent* Jésus, et avec lui les deux autres larrons, l'un à droite et l'autre à gauche, et Jésus au milieu.

" Cependant, Pilate composa un écriteau qu'il fit mettre au haut de la croix. Or, il y avait écrit : JÉSUS DE NAZARETH, LE ROI DES JUIFS. Beaucoup de Juifs lurent ce titre, qui était écrit en hébreu, en grec et en latin.

" Alors les Pontifes dirent à Pilate : N'écrivez pas LE ROI DES JUIFS, mais qu'il s'est dit *Je suis le Roi des Juifs.* — Pilate répondit : Ce que j'ai écrit, je l'ai écrit.

" Alors les soldats, après avoir crucifié Jésus, prirent ses vêtements, (dont ils firent quatre parts, une part pour chaque soldat) et sa tunique. — Or cette tunique était sans couture... ; ils se dirent donc entre eux : Ne la divisons pas, mais tirons au sort à qui elle appartiendra. Ainsi s'accomplissait la prophétie : Ils se sont partagés mes vêtements, et ils ont mis ma robe au sort.

" Les soldats étaient donc là assis, occupés à le garder. — Et la populace considérait ce spectacle. En passant, certains blasphémaient, branlant la tête et disant : Ah ! toi qui détruis le temple de Dieu et le rebâtis en trois jours, sauve-toi toi-même. Si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix.

" Pareillement les princes des prêtres eux-mêmes l'insultaient, avec les scribes et les anciens, disant : Il a sauvé les autres, et il ne peut se sauver lui-même ; s'il est roi d'Israël, qu'il descende maintenant de la croix et nous croirons en lui...

" Les soldats aussi s'approchaient et se raillaient, lui présentant du vinaigre et disaient : Si tu es le Roi des Juifs, sauve-toi."

A toutes ces insultes, Jésus ne répondait point ; il laissa pourtant tomber de sa bouche divine *sept* paroles, que voici :

Paroles de Jésus

La première fut une parole en faveur de ses ennemis : " *Mon Père, pardonnez-leur, car il ne savent ce qu'ils font.*"

La seconde fut adressée au bon larron : " *En vérité je te le dis, aujourd'hui tu seras avec moi en paradis.*"

La troisième à sa Mère et à saint Jean : " Jésus, ayant donc vu sa mère debout auprès de la croix avec le disciple qu'il aimait, dit

à sa mère : *Femme, voilà votre fils.* Puis au disciple : *Voilà votre Mère.* Et depuis cette heure, le disciple la prit chez lui.

« Depuis la sixième heure environ, des ténèbres couvrirent toute la terre jusqu'à la neuvième heure, et le soleil fut obscurci.

« Vers la neuvième heure, Jésus poussa un grand cri, en disant : *Eli, Eli, lamma sabacthani*, c'est-à-dire : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?* (4e parole).

« Après cela Jésus, sachant que toutes les prophéties étaient consommées, en accomplit une dernière et dit : *J'ai soif.* (5e parole). Aussitôt un des assistants courut prendre une éponge qu'il emplit de vinaigre, et la mettant au bout d'un roseau, lui présenta à boire.

« Après donc que Jésus eut pris le vinaigre, il dit : *Tout est consommé.* (6e parole).

« Puis, poussant un grand cri, il dit : *Père, je remets mon âme entre vos mains.* (7e parole). Et en disant ces mots, ayant incliné la tête, il expira."

Réflexion Voilà, chers enfants, le récit des douleurs et des souffrances de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Saint Louis de Gonzague n'entendait jamais lire cette Passion sans verser d'abondantes larmes : son cœur se remplissait d'amour pour Jésus qui a souffert pour nous une mort si horrible !

Pratique Aimons aussi nous-mêmes à méditer la Passion de Jésus !

---

90. Q.—Quel jour Jésus-Christ est-il mort ?

Vendredi Saint **Jésus-Christ est mort le Vendredi Saint...** Ce jour était pour les Juifs *la veille* du grand Sabbat.

Le *Vendredi*, ou *jour de Vénus*, était consacré par les païens à la déesse des plaisirs sensuels : ce sont surtout ces plaisirs ignobles de la chair que Jésus-Christ a voulu expier en son corps innocent par d'atroces souffrances.

Au moment ou Jésus expira, « le voile du Temple se déchira en deux depuis le haut jusqu'en bas ; la terre trembla et des rochers se fendirent.

« Le centurion, placé en face de la croix, entendant le cri que poussa Jésus avant d'expirer, rendit gloire à Dieu : Certainement, dit-il, cet homme était juste ; il était vraiment le Fils de Dieu.

« Et ceux qui étaient avec lui, pour garder Jésus, voyant le

tremblement de terre et les prodiges qui s'étaient accomplis, furent saisis d'une grande frayeur : Vraiment, disaient-ils, c'était le Fils de Dieu.

" Et toute la foule des spectateurs, qui voyaient ce qui venait de se passer, s'en retournaient en frappant leur poitrine."

vers trois heures de l'après-midi. L'Evangile dit vers la *neuvième* heure du jour. Heure de l'après-midi

" Les Juifs divisaient le jour en quatre parties, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil ; chaque partie comprenait trois heures ; la *première* heure correspondait à 6 heures ; la troisième à 9 heures ; la sixième à midi ; la *neuvième* à 3 heures de l'après-midi.

Jésus-Christ consomma donc son sacrifice, à l'heure même où dans le Temple de Jérusalem devait être offert le sacrifice perpétuel et quotidien d'un agneau, figuratif du véritable Agneau de Dieu. Exode XXIX. 38-42.

Dès ce moment, la loi de Moïse était abrogée.

A...... Le mot Vendredi ? Ce qui se passa après la mort de Jésus ? Questions
B...... Ancienne division du jour ? Sacrifice perpétuel ?

Aujourd'hui encore, chers enfants, on peut voir la fente qui se produisit dans le rocher du Calvaire, à la mort de Notre-Seigneur : cette fente, assez large pour qu'on puisse y plonger la main, coupe en deux parties presque égales le rocher qu'elle traverse complètement. — C'est un témoin incorruptible de la mort du Fils de Dieu. Réflexion

Consacrer le vendredi à méditer la Passion de Jésus-Christ. Pratique

---

91. Q.—Pourquoi appelez-vous SAINT le jour où Jésus-Christ a enduré une mort si horrible ?

Nous l'appelons SAINT... Un jour est appelé *saint*, s'il a été marqué autrefois par des événements *religieux* importants, et s'il sert maintenant à notre *sanctification*. Jour saint

Les sept jours qui précèdent le dimanche de Pâques forment la *Semaine Sainte*. Chacun des jours de cette semaine prend le nom de *Saint ;* cependant, le vendredi est *le plus saint* ou le plus solennel.

parce que c'est en ce jour que Jésus-Christ, par sa

mort... Jésus-Christ étant *Homme-Dieu*, les Juifs en le faisant mourir commirent un *déicide*.

Déicide "Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants", crièrent les Juifs au prétoire de Pilate. Cette imprécation s'est tristement vérifiée : depuis dix-neuf siècles, les Juifs, autrefois peuple chéri de Dieu, sont maudits, sans patrie, dispersés et fugitifs par toute la terre, comme Caïn, et abhorrés de tout le monde.

L'Eglise catholique cependant prie, le Vendredi Saint, *pour les perfides Juifs, afin que Dieu enlève le bandeau qui couvre les yeux de leur cœur.*

1° Témoignage d'amour **montra son grand amour pour l'homme...** Le mot *homme* désigne *tous* les hommes et, par conséquent, *chacun de nous.*

"Jésus-Christ est mort pour *tous* les hommes." II Cor. v. 15. Il est mort pour *chacun* de nous : "Jésus-Christ *m'a aimé*, dit saint Paul, et il s'est livré lui-même *pour moi*." Gal. II, 20.

De plus, Jésus-Christ nous a aimés de l'amour *le plus grand* ; "car, dit-il, personne n'a un amour plus grand que celui qui donne sa vie pour ses amis." Joan XV, 13.

Dans ce cas, l'amour atteint le *suprême degré*, s'il a pour objet non des amis, mais des *ennemis*. "Or, dit saint Paul, c'est en cela même que Dieu a fait éclater sa charité pour nous, puisque Jésus-Christ est mort pour nous lorsque nous étions encore des pécheurs."

2° Grâces méritées **et lui mérita toutes sortes de grâces :** Le *salut* et toutes les grâces *spirituelles* et même *temporelles*, qui y conduisent.

Ces grâces sont *la justification* ou sanctification intérieure de l'âme, avec les grâces qui la précèdent ou qui la suivent ; l'apaisement de la *concupiscence*, en sorte qu'elle ne nous domine pas et qu'elle soit éteinte à la fin de notre vie avec toutes les infirmités ; la *résurrection* de nos corps condamnés à la dissolution ; enfin, tous nos biens même *temporels*, en tant qu'ils peuvent aider à notre salut.

"Il nous a bénis de *toute bénédiction spirituelle*, en Jésus-Christ."

Question A...... Jour saint ? La grande preuve d'amour ? Grâces méritées ?

Réflexion Aimons, chers enfants, à contempler le Crucifix : Jésus nous y est représenté dans les supplices les plus horribles, qu'il a con-

senti librement à endurer pour nous. C'est une vérité absolue que Jésus-Christ est mort pour *chacun de nous ;* oui, pour moi, comme si j'avais été *seul pécheur* dans le monde.

Pratique — Méditer sur la Passion, quand on se prépare à la confession.

---

92. Q.—Où et comment Jésus Christ est-il mort ?

Jésus-Christ est mort sur le Calvaire... *Calvaire* est le nom d'une petite colline, autrefois en dehors de Jérusalem.

Calvaire — Le mot hébreu *Golgotha*, traduit par celui de *Calvaire*, a le sens de tête chauve ou crâne, soit parce que c'était un monticule arrondi et dépouillé de toute végétation, présentant la forme d'un crâne ; soit parce qu'en cet endroit étaient enfouis les *ossements* des criminels qui avaient été exécutés ; ou enfin, selon l'opinion d'Origène et d'un grand nombre de Pères, parce que là se trouvait *la grotte* dans laquelle Adam, le chef de l'humanité, aurait été enseveli.

Telle est la raison du crâne et des ossements que l'on voit au pied de certains crucifix ; ce qui signifie que Jésus-Christ par sa mort a rendu à Adam et à sa postérité la vie de la grâce et l'espérance d'une glorieuse résurrection.

cloué à une croix... *Cloué* signifie attaché avec des *clous*, qui transpercèrent ses mains et ses pieds.

Clous — Sainte Hélène retrouva les *quatre clous* qui servirent à la crucifixion : c'est donc à tort que l'on représente quelquefois Notre-Seigneur crucifié, ayant les deux pieds percés l'un sur l'autre.

La croix de Notre-Seigneur fut retrouvée également par sainte Hélène, avec les deux croix qui avaient servi au supplice des deux voleurs ; un miracle éclatant fit reconnaître la *vraie* Croix des deux autres. (Fête de l'Invention de la Sainte Croix, 3 mai)

entre deux voleurs. *Deux larrons*, dit l'Evangile.

Larron — Le *crucifiement* était le supplice seulement des esclaves et des insignes malfaiteurs. Notre-Seigneur a voulu être assimilé aux plus grands criminels ; c'est pourquoi il fut placé entre deux larrons. Ainsi s'accomplissait la prophétie : *“ Il a été compté parmi les malfaiteurs.”* Is. LIII, 12. Il est plus probable que les deux larrons

Prophétie

furent également *cloués* à leur croix, et non attachés avec des cordes, ainsi qu'on les représente quelquefois.

A la prière des Juifs, Pilate fit briser les jambes des deux condamnés, afin de hâter leur mort et de pouvoir enlever leurs cadavres, avant la tombée de la nuit, qui commençait le grand Sabbat.

" Toutefois, lorsqu'ils approchèrent de Jésus, et qu'ils le virent déjà mort, les soldats ne lui rompirent pas les jambes ; mais un des soldats lui ouvrit le côté d'un coup de lance ; et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau. Ainsi s'accomplit cette parole de l'Ecriture : *Vous ne briserez aucun de ses os*, et cette autre : *Ils verront celui qu'ils ont transpercé.*" Joan. XIX.

Question A...... Calvaire ? Clous et croix ? Les deux larrons ?

Figure de l'agneau pascal Une belle figure de Notre-Seigneur, chers enfants, est celle de l'*agneau pascal* immolé par les Hébreux, en Egypte, et dont le sang, placé sur les portes, en avait éloigné l'ange exterminateur.

Les Juifs conservèrent l'usage, d'après l'ordre de Dieu, d'immoler, chaque année, un agneau pascal, en souvenir de leur délivrance d'Egypte et comme figure de l'Agneau de Dieu, dont le sang devait délivrer le monde de la tyrannie du démon.

Quelques particularités sont à noter dans la manière dont l'agneau pascal était immolé : L'agneau devait être *sans tache*, immolé entre les deux vêpres, c'est-à-dire *entre* 3 *et* 6 *heures* de l'après-midi ; il était transpercé longitudinalement et horizontalement avec *deux broches de bois*, de manière à figurer une croix ; on le faisait rôtir en entier *sans briser aucun de ses os*, etc.

Pratique Réciter la prière : *O bon et très doux Jésus.* (Indulgence.)

—:o:—

93. Q.—Pour qui Jésus-Christ est-il mort ?

Prix de rachat **Jésus-Christ est mort pour racheter...** " Il s'est donné lui-même *pour prix de notre rédemption.*" I Tim. II, 6.

Notre-Seigneur a commencé l'œuvre de notre rédemption dès le premier instant de sa vie ; cependant, la *consommation* de son oblation ne s'est opérée qu'au moment où la sainte Victime a été immolée et a expiré sur le bois de la croix.

tous les hommes... " Jésus-Christ est *mort pour tous.*"

Puisque Jésus-Christ est venu réparer le dommage causé au genre humain par le péché d'Adam, il faut que sa rédemption soit pour tous, comme la faute originelle a servi à la condamnation de tous. Rédemption universelle

Dieu veut que *tous* les hommes soient sauvés. Or, ils ne pourraient l'être, si la rédemption n'était pas *pour tous.*

" C'est Lui, dit saint Jean, qui est la victime de propitiation pour nos péchés, et non seulement pour nos péchés, mais *pour ceux du monde entier.*" I Joan. II, 2.

A...... Consommation du sacrifice ? Universalité de la rédemption ? Question

La forme de la croix chers enfants, semble elle-même nous rappeler cette vérité que Jésus-Christ est mort pour tous les hommes. La partie supérieure s'élève vers le ciel qui va rouvrir ses portes ; la partie inférieure plonge vers le centre de la terre, pour faire sortir des limbes les âmes qui y sont détenues ; les deux branches de la croix supportent les deux bras étendus du Sauveur, appelant à Lui l'Orient et l'Occident et les attirant sur son divin Cœur. Forme de la croix

Porter toujours sur sa poitrine un Crucifix. Pratique

---

94. Q.—Comment Jésus-Christ nous a-t-il rachetés ?

Jésus-Christ nous a rachetés en souffrant la mort pour nous... *Pour nous* **signifie** *à notre place.*

Les Sociniens et un grand nombre de Protestants nient que Jésus-Christ soit *mort pour nous*, c'est-à-dire qu'il se soit mis réellement en lieu et place des hommes par une véritable *substitution ;* ils disent que Jésus est mort, sans doute, mais par le fait de la méchanceté des Juifs, sans que sa mort ait de rapport avec notre salut : il est le *Sauveur* des hommes, seulement parce qu'il nous a indiqué le chemin du ciel par ses exemples, ses prédications et ses conseils... Substitution de Jésus-Christ

Cette doctrine rationaliste est comme une conséquence du principe hérétique, niant la divinité du Rédempteur.

Or, Jésus-Christ, *comme homme*, a souffert *pour nous*, hommes.

comme homme, ayant un *corps* et une *âme.* Comme homme

Il fallait nécessairement que Jésus-Christ fût homme pour être capable de souffrir et de mourir : c'est *comme homme* qu'il a

souffert la mort, et que, étant semblable à nous, il a pu se substituer *à notre place.*

Or, dit saint Pierre, " Jésus a supporté lui-même dans son corps *nos péchés* sur la croix." I Petr. II, 24.

Saint Paul dit également : " Jésus-Christ nous a rachetés de *la malédiction* portée contre nous, se soumettant à cette malédiction, selon qu'il est écrit : *Maudit* est celui qui pend sur le bois."

" Jésus-Christ *a réconcilié* toutes choses en lui-même, ayant pacifié, *par son sang,* tout ce qui est sur la terre comme tout ce qui est dans le ciel." Col. I, 19.

Jésus-Christ s'est donc offert lui-même en sacrifice à Dieu, comme victime expiatoire : il a pris sur lui nos péchés et les châtiments qui leur étaient dûs ; et, en qualité de médiateur, il nous a réconciliés avec Dieu.

Comme Dieu — **et comme Dieu... Jésus-Christ est en effet Homme-Dieu.**

Comme tel, Jésus-Christ a été un Pontife saint innocent, pur, séparé des pécheurs et plus élevé que les cieux : son oblation a été infiniment agréable à Dieu son Père : sa mort a été une satisfaction complète, *adéquate,* pour les péchés et les peines dues aux péchés de tous les hommes.

Valeur infinie — **en donnant une valeur infinie à ses souffrances et à sa mort.**

Les satisfactions de Jésus-Christ tirent leur excellence et leur prix de la dignité infinie de la personne divine du Fils. Si l'on peut dire que le péché de l'homme outrage infiniment Dieu, on peut dire également que la réparation du Fils de Dieu rend à Dieu un honneur infini.

Question — **A......** Mort pour nous ? Comme homme ? Comme Dieu ? Valeur ?

Réflexion — Terminons cette question, chers enfants, en citant un texte magnifique d'Isaïe : " Il a été blessé *pour nos iniquités ;* il a été meurtri *pour nos crimes ;* il a pris sur lui de payer à Dieu le prix de notre réconciliation, et c'est par sa lividité que nous avons été guéris." Is. LIII, 5.

—o—

95. Q.—Que nous apprennent les souffrances et la mort de Jésus-Christ ?

Les souffrances et la mort de J.-C. nous apprennent...

La Passion *nous apprend* trois choses, par rapport au péché :

la grande malice du péché... *Malice* signifie le *mal* qui provient du péché, les *malheurs* qu'il cause. 1° Malice du péché

Nous savons quels malheurs fondirent sur les *anges rebelles*, et quelles conséquences eut le *péché originel* ; nous avons dit, question 52, quels tristes effets produit le *péché mortel ;* ajoutons à toutes ces considérations celle des horribles *souffrances* de Jésus-Christ.

C'est pour réparer l'injure faite à Dieu, et expier la peine due au péché, que Jésus-Christ a pris une nature passible et a enduré des tourments si grands.

S'il est vrai que Dieu aurait pu faire à l'homme une pure condonation de ses fautes, ou les réparer de beaucoup d'autres manières, de *fait* les souffrances et la mort de l'Homme-Dieu sont celle qui a été jugée la plus parfaite et la plus convenable.

Jugeons nous-mêmes par là la grande malice du péché !

la haine que Dieu lui porte... " Dieu n'a pas épargné son propre Fils." Rom. VIII, 32. 2° Haine de Dieu

Sur la route du Calvaire, Notre-Seigneur se retourna vers les filles de Jérusalem qui le suivaient en pleurant, et leur dit : " Ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos fils ; car si *le bois vert* est ainsi traité, que sera-t-il fait *du bois sec ?* " Si le juste par excellence, le Fils bien-aimé de Dieu, est soumis à de telles rigueurs, que sera-ce des pécheurs eux-mêmes ?

" Il est horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant."

et la nécessité de satisfaire pour nos péchés. Le mot *nécessité* indique que la *satisfaction* est nécessaire à chacun. 3° Satisfaction individuelle

La satisfaction de Jésus-Christ ne nous dispense pas de satisfaire nous-mêmes. Les Protestants sont tombés dans une erreur grossière, en supprimant toute pénitence et toute œuvre satisfactoire, sous le fallacieux prétexte que les souffrances de Jésus-Christ sont surabondantes, et que c'est déprécier l'œuvre du Christ que de ne pas croire qu'il nous a pleinement rachetés, sans obligation pour nous de payer même une légère partie de nos dettes.

Cette doctrine est hérétique. " Jésus-Christ *a souffert* pour vous, vous laissant l'*exemple*, afin que vous marchiez sur ses traces."

" J'accomplis dans ma chair, disait saint Paul, *ce qui manque* aux souffrances de Jésus-Christ." Col. I, 24.

Cela signifie que le fruit de la satisfaction de Jésus-Christ ne nous est appliqué qu'autant que nous *coopérons* avec Jésus-Christ : il faut que nous souffrions avec lui pour être glorifiés avec lui ; n'aurions-nous pas honte d'être comme des membres délicats sous un chef couronné d'épines ?

Question — A...... Malice du péché ? Haine de Dieu ? Satisfaction nécessaire ?

Exemple — On dit que saint Bénitius, sur son lit de mort, s'écria : " Donnez-moi mon livre ! " On lui en présenta plusieurs, mais ses yeux s'en détournaient et se portaient fixement vers un Crucifix. " Voilà, dit-il, mon livre chéri ; je l'ai lu et souvent relu ; il contient toute la science du salut."

Pratique — Comme les Saints, aimons à contempler le Crucifix.

---

96. Q.—Comment s'appelle le mystère de Jésus-Christ mort en croix pour nous ?

Le mystère de J.-C. mort en croix pour nous...

Jésus-Christ est mort, et il est mort pour tous les hommes ; c'est le couronnementdu mystère de l'Incarnation.

Mystère d'abaissement — " *Mystère*, dit saint Léon, qui surpassa l'intelligence des Juifs, et qui trouble l'esprit des sages du monde ; car la profondeur des conseils de Dieu est au-dessus de tout sens humain ; mais la foi est d'autant plus brillante qu'il est plus difficile de croire.

" Il paraissait en effet inconséquent que le Fils de Dieu, qui est égal à son Père, qui remplit et contient tout, fut saisi comme un brigand, condamné par des juges iniques, et, après des dérisions ignobles, fut attaché à une croix ; mais il y a en tout cela la misère de l'homme et la grandeur de Dieu."

Saint Paul appelait ce mystère un *scandale* pour les Juifs, une *sottise* pour les Gentils, une œuvre de *Sagesse* et de *Force* pour les fidèles.

Rédemption — **s'appelle le mystère de la Rédemption... Le mystère du** ***rachat*** **du genre humain et** ***de ses droits*** **au ciel.**

La Rédemption est donc l'acte miséricordieux par lequel le genre humain, déchu par la faute originelle et devenu l'ennemi de

Dieu, a été réintégré dans l'amitié divine par les satisfactions et les mérites de Jésus-Christ.

A...... Paroles de saint Léon et de saint Paul ? Rédemption ? — *Question*

Réflexion — Soyons reconnaissants, chers enfants, à Jésus-Christ, qui a racheté *chacun de nous* au prix de sa vie et de son sang, et qui, dit saint Paul, a effacé la cédule de notre condamnation et l'a attachée à la croix. Col. II, 14.

Louange — Amour et louange à Jésus, notre bon Rédempteur !

97. Q.—Que devint l'âme de J.-C. après sa mort ?

Cinquième article — Cette question et les quatre suivantes ont pour objet le 5e article du Symbole : " *Est descendu aux enfers, le troisième jour est ressuscité des morts* " ; cet article renferme donc deux vérités, la *descente* aux enfers et la *résurrection* de Jésus-Christ.

L'âme de Jésus-Christ... Cette *âme* si parfaite, qui *animait* le corps de Jésus-Christ.

Ame de Jésus-Christ — L'âme de Notre-Seigneur est la plus parfaite des âmes sorties des mains du Créateur : *son intelligence* posséda, dès l'instant de l'Incarnation par suite de l'union avec le Verbe, la *science bienheureuse* et *infuse,* qui lui donna la jouissance de la vision intuitive de l'essence divine avec la connaissance distincte du passé, du présent, de l'avenir ; — *sa volonté,* parfaitement libre et conforme à la volonté divine, fut enrichie de tous les trésors de la grâce.

En conséquence, au moment où Jésus-Christ, sur la croix, prononça ces paroles : " *Père, je remets mon âme entre vos mains* " et où il expira, la Rédemption du genre humain fut accomplie ; dès lors, la glorification du divin Sauveur allait commencer.

séparée de son corps... *Séparé* signifie *mis à part.*

Séparation momentanée — Le corps et l'âme de Jésus furent véritablement séparés l'un de l'autre ; cette *séparation* accidentelle, qui constitue la mort, dura jusqu'au moment de la résurrection. Cependant, ni le corps ni l'âme de Jésus ne furent jamais séparés de la divinité du Verbe : ce fut toujours un corps divin dans le tombeau, ce fut toujours une âme divine dans les Limbes.

descendit aux enfers... *Enfers* signifie *lieux bas.*

Réceptacles des âmes

Saint Thomas compte *cinq réceptacles* pour les âmes séparées : le Ciel, le Limbe des justes, le Limbe des enfants sans baptême, le Purgatoire, l'Enfer.

Le mot *enfers*, opposé au mot *cieux*, désigne donc les quatre séjours différents des âmes, qui sont privées de la vue de Dieu ; car la privation de la vue de Dieu est une des plus grandes peines des âmes séparées.

L'âme de Jésus-Christ, dit le même Docteur, descendit dans tous les enfers par les effets de sa puissance : dans l'enfer des *damnés*, pour les convaincre de leur malice et de leur infidélité ; dans le Purgatoire, pour y porter l'espérance de la gloire céleste ; dans l'enfer des justes, pour y répandre la lumière de la gloire éternelle.

Néanmoins, l'âme de Jésus ne descendit par sa *présence substantielle* que dans le Limbe des justes.

Limbes

c'est-à-dire dans les Limbes... Le mot *Limbe* veut dire *bord extérieur*, la partie *supérieure*.

Selon l'opinion commune, *les enfers* sont comme des *séjours contigus*, de telle sorte que le Purgatoire serait la partie supérieure de l'enfer des réprouvés, et les Limbes, une région encore plus élevée, en quelque sorte le vestibule du Paradis.

Les Limbes étaient encore appelées le *Sein d'Abraham*, parce que ce patriarche fut un parfait modèle de la foi véritable, qui fait parvenir au repos éternel : cette expression indique que les âmes des justes, détenues dans les Limbes, étaient en repos, c'est-à-dire ne souffraient point d'autre douleur que celle d'être privées plus ou moins longtemps de la gloire du ciel.

Détention

où étaient détenues les âmes des justes... Le mot *détenu* signifie *gardé comme prisonnier* ou captif.

Les enfers forment, en quelque sorte, l'empire de Satan, qui y détient dans une captivité plus ou moins dure, toutes les âmes qui lui sont livrées par la justice divine.

Jésus-Christ va donc ouvrir les portes aux captifs des Limbes, et ruiner une partie de l'empire du diable.

morts depuis la création du monde le péché originel.

Condamnation universelle

Avant l'avénement du Sauveur, personne ne pouvait entrer dans le ciel : et alors, les âmes séparées descendaient *toutes* en enfer :

celles qui étaient en péché mortel, jusqu'au fond de l'abîme de feu des réprouvés; les autres dans les flammes du Purgatoire ; les autres enfin dans les Limbes, en attendant que le prix de leur rédemption fut payé.

Questions

A...... Ame de J.-C. ? Séparation du corps ? Enfers ? Limbes ?
B...... Ames détenues ? Sort des âmes séparées avant J.-C. ?

Réflexion

Ce fut un grand jour, chers enfants, que celui où l'âme divine de Jésus descendit dans les Limbes : l'âme de saint Joseph et celle de saint Jean-Baptiste, apportant la nouvelle de la prochaine venue du Libérateur, avait dû répandre une grande joie parmi les justes ; mais la vue réelle de Jésus mit le comble à leur bonheur.

98. Q.—Pourquoi J.-C. descendit-il dans les Limbes ?

Jésus Christ descendit dans les Limbes... *Jésus-Christ* c'est-à-dire son âme, *unie* à la personne du Verbe.

Il *convenait* que Jésus-Christ descendit aux enfers, pour deux raisons principales, énoncées dans l'Ecriture :

pour y manifester sa puissance... " Au nom de Jésus, que tout genou fléchisse au ciel, sur la terre et *dans les enfers.*" Phil. II, 10.

1° Manifester sa puissance

Il convenait que, ayant montré sa puissance sur la terre pendant sa vie et à sa mort, il la fit éclater aussi dans les enfers, en les visitant et en les éclairant. " *Princes*, avait dit le Psalmiste, *enlevez vos portes* ", c'est-à-dire, ajoute la Glose : " Princes de l'enfer, résiliez ce pouvoir par lequel vous avez, jusqu'à ce moment, retenu les âmes dans vos prisons." — " O mort, je serai ta mort ; *enfer*, je serai ta ruine." Os. XIII, 14.

et communiquer les fruits de sa Passion aux âmes...

2° Communiquer la Rédemption

La Passion est la cause du salut de tous les hommes : actuellement, les fruits en sont appliqués aux vivants par les sacrements ; la descente du Sauveur dans les Limbes eut pour effet de les communiquer aux âmes.

des justes qui y étaient captifs. La visite de Jésus aux justes fut *toute glorieuse* et admirable.

Béatitude divine

Aussitôt sa présence fit briller une lumière très vive dans ce lieu de captivité ; les âmes des justes furent remplies d'allégresse et d'une joie immense, et elles furent admises à jouir dès lors de la béatitude tant désirée, qui consiste dans la vision de Dieu.

Ainsi se vérifia la promesse faite au bon larron : " *Tu seras aujourd'hui avec moi en Paradis.*"

Question

A... Jésus-Christ ? Manifestation de puissance ? Lumière divine ?

Réflexion

Les Limbes des patriarches n'existent plus ; ce lieu, destiné aux justes de l'ancienne Loi, fut évacué et les âmes qui y avaient séjourné montèrent au ciel avec Notre-Seigneur, le jour de l'Ascension.

Maintenant, les portes célestes sont ouvertes, et lorsqu'une âme est digne, elle est immédiatement admise à la vision et à la possession de Dieu.

Pratique

Reconnaissance à Jésus, qui nous a ouvert l'entrée du ciel.

—:o:—

99. Q. Où était le corps de Jésus Christ, pendant que son âme était aux Limbes ?

Durée

Pendant que l'âme de Jésus-Christ était aux Limbes ..

Le séjour de l'âme de Jésus aux Limbes dura deux nuits et un jour, depuis le Vendredi soir jusqu'au Dimanche matin ; pendant le même temps, le corps de Jésus demeura dans le sépulcre.

son corps était dans le saint sépulcre. *Sépulcre* signifie lieu destiné à la *sépulture* d'un cadavre.

Sépulture de Jésus

" Joseph d'Arimathie, homme riche et disciple de Jésus, étant venu hardiment trouver Pilate, lui demanda le corps de Jésus.

" Pilate s'étonnait qu'il fût mort si tôt ; et, ayant fait venir le centurion, il lui demanda s'il était déjà mort ? Sur la réponse affirmative du centurion, il donna le corps à Joseph.

" Nicodème vint se joindre à lui : il apportait une composition de myrrhe et d'aloès, d'environ cent livres.

" Joseph, ayant acheté un linceul et ayant déposé le corps, l'enveloppa dans le suaire. On l'entoura ensuite de bandelettes avec des aromates, de la manière que les Juifs ont coutume d'ensevelir les morts.

Sépulcre

" Or au lieu où Jésus avait été crucifié, il y avait un jardin, et,

dans ce jardin *un sépulcre* neuf, creusé dans le roc, et où personne n'avait encore été mis.

" Parce que ce tombeau était proche, et à cause du Sabbat des Juifs, on y plaça Jésus ; enfin, une grosse pierre fut roulée à l'entrée du monument, et chacun se retira.

" Les femmes, venues de Galilée avec Jésus, qui étaient assises en face du sépulcre et regardaient où on le mettait, s'en retournèrent aussi préparer des aromates et des parfums ; mais, pour obéir à la Loi, elles demeurèrent en repos toute la journée du Sabbat.

Samedi saint

" Le lendemain, qui était le jour du Sabbat, les princes des prêtres et les Pharisiens se rendirent ensemble chez Pilate, et lui dirent : Seigneur, nous nous sommes souvenus que ce séducteur a dit, lorsqu'il vivait encore : *Après trois jours, je ressusciterai.* Ordonnez donc que le sépulcre soit gardé jusqu'au troisième jour, de peur que ses disciples ne viennent dérober le corps et ne disent au peuple : *Il est ressuscité d'entre les morts.* Ce serait une nouvelle erreur pire que la première.

" Pilate leur répondit : Vous avez une garde ; allez, employez-la comme vous l'entendrez.

Apposition des scellés et des gardes

" Ils s'en allèrent donc, et ayant eu soin de sceller la pierre, ils entourèrent de gardes le sépulcre."

Voilà comment les Evangélistes racontent la sépulture de Jésus.

Le sépulcre de Notre-Seigneur était une sorte de grotte assez spacieuse, au fond de laquelle se trouvait creusée dans le roc une cavité, longue d'environ six pieds, et large de sept pieds. A droite avait été ménagée une table solide de pierre, ayant toute la longueur du sépulcre et trois pieds et demi de large.

C'est sur cette table sépulcrale que fut déposé le corps de Jésus enveloppé de son linceul : c'est là qu'il demeura, sans subir la moindre décomposition, selon la parole du Psalmiste : " Vous ne permettrez pas que votre Saint éprouve *la corruption.*" Ps. xv, 10.

Questions

A......Sépulcre ? Joseph d'Arimathie ? Nicodème ? Saintes femmes ?
B......Conduite des Pharisiens ? Disposition du sépulcre ?

Réflexion

Contemplons avec amour, chers enfants, le corps de Jésus, descendu de la croix, tout meurtri, tout déchiré, tel que remis entre les bras de la sainte Vierge, sa Mère et la reine des Martyrs !

Jésus a voulu être enseveli, afin de prouver qu'il était véritable-

ment mort, et donner par sa résurrection la preuve la plus éclatante de sa divinité, et le gage certain de notre propre résurrection.

Pratique — Croyons et espérons fermement que nous ressusciterons un jour.

100. Q.—Quel jour Jésus-Christ ressuscita-t-il ?

Ressusciter — **Jésus-Christ ressuscita...** *Ressusciter* signifie *se réveiller* de son sommeil, ou *se lever* de son lit de repos.

La mort pour l'homme n'est guère, en effet, qu'une sorte de sommeil qui doit être bientôt suivi d'un grand réveil : les tombeaux où les morts sont couchés ressemblent bien à un lit de repos, prélude d'un lever universel.

La résurrection de Jésus-Christ est le modèle de la nôtre : *Jésus-Christ ressuscita*, c'est-à-dire que, son âme et son corps se réunissant, *il redevint vivant* et reprit la vie qu'il avait quittée pendant 36 heures.

L'union substantielle du corps et de l'âme de Jésus fut opérée par la puissance du Verbe, qui leur était resté toujours uni.

1° Glorieux — **glorieux...** *Glorieux* signifie *brillant de clarté.*

La gloire ou *la clarté* est la première des qualités des corps ressuscités des Bienheureux : l'impassibilité, l'agilité et la subtilité forment le magnifique complément des privilèges des corps *glorieux.*

La gloire des corps ressuscités a *sa cause* dans la béatitude de l'âme, qui jouit de la vision de Dieu : c'est comme un rejaillissement extérieur, sur le corps, de la gloire qui inonde l'âme bienheureuse.

L'âme de Notre-Seigneur jouissait, depuis le premier moment de son existence, de la vision béatifique ; cependant, par une disposition particulière de la sagesse divine, qui voulait opérer notre rédemption, l'âme du Sauveur ne laissait pas rejaillir sa gloire divine sur la partie inférieure de son âme et sur son corps.—L'Evangile ne rapporte qu'une circonstance, où sa gloire intérieure resplendit sur son corps, sa Transfiguration sur le Thabor.

Mais il en fut autrement à partir de la résurrection, dans laquelle l'âme communiqua définitivement sa béatitude et sa gloire au corps de Jésus, *qui ressuscita glorieux.*

Toutefois, dit saint Thomas, il est au pouvoir de l'âme glorifiée de laisser paraître ou de cacher la clarté de son corps : ainsi Notre-

Seigneur, dans ses diverses apparitions, pouvait paraître encore sous sa forme purement humaine.

et immortel... " Jésus-Christ ressuscité *ne meurt plus ;* la mort n'aura plus d'empire sur lui." Rom. vi, 9. 2° Immortel

Désormais ***impassible,*** Notre-Seigneur n'est plus capable de souffrir ni de mourir ; différente de la résurrection de Lazare ou d'autres personnes qui durent mourir une seconde fois, celle de Jésus-Christ fut parfaite et ***définitive :*** Jésus-Christ est donc véritablement ***le premier-né d'entre les morts.***

le dimanche de Pâques... *Pâque* signifie *passage.* Pâques

Dieu lui-même donna ce nom à la principale fête des Juifs, en mémoire du ***passage*** de l'ange exterminateur qui, en Egypte, n'épargna que les maisons teintes du sang de l'agneau.—Cette fête rappelait également le ***passage*** miraculeux de la mer Rouge et la délivrance des Hébreux de la servitude égyptienne.

Jésus-Christ immolé, dit saint Paul, est ***notre Pâque,*** c'est-à-dire le véritable Agneau pascal, mort sur la croix, au temps de la grande fête juive, et dont le sang nous a délivrés de l'esclavage du démon et ***fait passer*** de la mort du péché à la vie de la grâce.

En ce jour, Jésus-Christ sortit du tombeau, et ***passa*** d'une mort ignominieuse à une vie toute glorieuse.

le troisième jour après sa mort. Mort *le Vendredi,* Jésus ne se ressuscita que *le Dimanche.* Troisième jour

Il convenait que Notre-Seigneur ne restât ***inanimé*** ni plus ni moins longtemps ; car d'un côté, Celui qui avait été tant humilié méritait d'être glorifié, et les Apôtres avaient grand besoin d'être fortifiés dans leur foi.—D'un autre côté, s'il était ressuscité très peu de temps après son trépas, on aurait pu révoquer en doute la réalité de sa mort.

Du reste, Notre-Seigneur avait des prophéties à réaliser : Lui-même avait dit : " Le Fils de l'homme sera livré aux princes des prêtres et aux scribes, et ils le condamneront à mort. Alors ils le livreront aux Gentils pour être en butte à leurs dérisions, être flagellé, être crucifié, ***mais il ressuscitera le troisième jour.***"

Aux Juifs qui demandaient un prodige, Jésus avait encore dit : " Vous n'en aurez point d'autre que celui du prophète Jonas "

Jésus ressuscita donc de bonne heure, le matin, vers l'aurore du troisième jour.

Question — A...... Ressusciter ? Glorieux ? Immortel ? Pâques ? Quel jour ?

Réflexion — Le mot *Alleluia*, chers enfants, signifie *Louez le Seigneur* L'Eglise s'en sert pour exprimer sa joie, en voyant son Sauveur revenir à la vie.—Saint Jean nous dit, dans l'Apocalypse (ch. XIX), avoir entendu dans le ciel chanter par des chœurs innombrables la louange : " Alleluia, le Seigneur notre Dieu est le Roi tout-puissant."

Pratique — Disons de même avec piété *Alleluia ! Dieu soit loué !*

101. Q.—Comment Jésus Christ est-il ressuscité ?

Jésus-Christ est ressuscité... c.-à-d. sorti du sépulcre.

Fait de la Résurrection — Le moment venu, l'âme de Jésus quitta les Limbes, pénétra dans le tombeau, et par la puissance divine l'*union substantielle* fut rétablie entre l'âme et le corps : l'humanité réintégrée de Notre-Seigneur posséda, dès lors, la gloire et les autres qualités des Bienheureux.

Aussitôt, ainsi qu'un rayon de lumière traversant un pur cristal, Jésus-Christ sortit du tombeau sans briser les sceaux ni renverser la pierre qui fermait l'entrée.

Les gardes ne le virent point, ils ne méritaient pas cette grâce ; mais ils furent témoins d'autre chose : " Voilà qu'il se fit un *grand tremblement* de terre : un ange du Seigneur, descendu du ciel, roula en arrière la pierre du sépulcre et s'assit dessus. Son visage était éblouissant comme l'éclair et son vêtement blanc comme la neige.

" Frappés de terreur, les gardes furent comme morts.

Faux témoins — " Quelques-uns d'entre eux vinrent dans la ville, et annoncèrent tout ce qui s'était passé aux princes des prêtres ; mais ceux-ci, ayant tenu conseil, donnèrent une forte somme aux soldats, en leur disant : Publiez que ses disciples sont venus, la nuit, et qu'ils l'ont dérobé pendant que nous étions endormis. — Les soldats acceptèrent l'argent et firent selon ce qui leur avait été dit."

Quels témoins ? des gens qui se disent endormis ! Quelle invraisemblance ! Tous endormis, et pas un seul ne se serait éveillé, si plusieurs disciples avaient dû traverser leurs lignes, déplacer l'énorme pierre, enlever un cadavre inerte, etc. ?

par sa puissance... C'est-à-dire sa puissance *personnelle*.

Puissance personnelle

On a vu quelquefois des Saints ressusciter des morts, ou plutôt obtenir de Dieu, par leurs prières, la résurrection d'un mort ; mais jamais aucun mort ne s'est ressuscité lui-même ; seul, Jésus-Christ a eu cette puissance, et c'est la plus belle preuve de sa divinité.

Prédiction

comme il l'avait annoncé." Détruisez ce temple, et je le rebâtirai en trois jours." Joan. II, 19.

Jésus parlait ainsi *du temple* de son corps ; il annonçait donc sa résurrection, et les Juifs le comprenant fort bien ne prêtèrent aucune attention aux faux témoins, et demandèrent des gardes à Pilate.

Aucun fait historique n'est donc mieux établi, entouré de preuves plus convaincantes que la Résurrection de Notre-Seigneur.

Ce que nous allons dire, dans la question suivante, sur les apparitions de Jésus-Christ, démontre jusqu'à l'évidence la vérité de ce dogme fondamental.

Questions

A...... Union substantielle ? Sortie du tombeau ? Ange ? Gardes ?
B...... Puissance personnelle ? Prophétie ?

Spirituelle insinuation

Un jour, Lareveillère-Lepaux, chef d'une nouvelle secte religieuse, se plaignait à un de ses amis que le nombre de ses partisans diminuait, tandis que celui des chrétiens augmentait toujours. " Je n'en suis pas surpris, lui dit son ami Talleyrand, fais-toi mourir un vendredi, qu'on t'enterre un samedi, tâche de ressusciter le dimanche, et je suis sûr que l'on croira tout de suite à ta religion."

——:o:——

102. Q.—Combien de temps Jésus-Christ resta-t-il sur la terre, après sa résurrection ?

Après sa résurrection, pendant quarante jours... Jésus-Christ resta donc *pendant* 40 *jours* sur la terre.

Quarante jours

Le nombre *quarante* semble être un chiffre mystérieux : ce fut pendant 40 jours et autant de nuits que Dieu fit pleuvoir sur la terre les eaux du déluge ; — pendant 40 années, le peuple hébreu erra dans le désert, avant d'entrer dans la terre promise ; Moïse demeura 40 jours et autant de nuits, sans boire ni manger, sur la montagne avec le Seigneur ; — Jésus-Christ lui-même jeûna 40 jours et autant de nuits dans le désert, avant de commencer sa vie

publique; il séjourna encore 40 jours sur la terre après sa résurrection, avant d'entrer dans sa vie céleste.

Jésus-Christ apparut fréquemment à ses Apôtres... *Apparaître* signifie devenir *visible* ou *sensible.*

Possibilité des apparitions Jésus-Christ ressuscité possédait en son corps les qualités des corps glorieux : *agile* et *subtil,* il avait donc pu s'échapper du sépulcre sans l'ouvrir, et pénétrer dans le Cénacle les portes restant fermées; il pouvait se rendre présent en un clin d'œil dans des lieux différents, et nonobstant les distances.

Fréquence des apparitions De fait, il apparut *fréquemment* à ses Apôtres; d'après l'Evangile, il se montra cinq fois le jour même de sa résurrection : A Marie Madeleine, (Joan. XXI), — aux saintes femmes venues le matin pour l'embaumer plus parfaitement, (Math. XXVIII), — à saint Pierre, — aux deux disciples allant le soir à Emmaüs, (Luc XXIV), — enfin à dix Apôtres réunis dans le Cénacle, Thomas étant absent.

Le dimanche suivant, Thomas étant présent, Jésus vint de nouveau au milieu du collège apostolique, (Joan. XX) ; — il apparut encore aux Apôtres sur les bords du lac de Tibériade, (Joan. XXI) ; — puis dans un dernier repas, (Marc. XVI), — ensuite sur une montagne de *Galilée,* (Math. XXVIII), — enfin sur le mont des *Oliviers,* le jour de l'Ascension, (Luc XXIV).

Et comme les Evangiles n'ont pas tout écrit, et que saint Paul nous apprend que Jésus apparut aussi à saint Jacques et dans une circonstance à plus de 500 témoins, et à lui-même en particulier (I Cor. XV, 6, 7), il est probable que Notre-Seigneur se rendit visible bien d'autres fois, notamment à la Sainte Vierge.

Une tradition dit que c'est à sa Mère chérie que Notre-Seigneur apparut tout d'abord, après sa matinale résurrection.

1° Prouver sa résurrection **pour montrer qu'il était vraiment ressuscité...** *Montrer* a ici le sens de *démontrer* ou de prouver.

L'invitation, que Jésus fit à Thomas de venir mettre son doigt et sa main dans l'ouverture de ses plaies, n'avait pas d'autre but.

Jésus se fit servir des aliments, mangea en présence de ses Apôtres, après leur avoir montré ses pieds et ses mains et leur avoir dit : " Palpez et voyez, car un esprit n'a pas chair et os comme vous voyez que j'en ai." Luc, XXIV, 39-43.

Il est dit du reste dans le livre historique des Actes, " que Jésus

démontra lui-même par *beaucoup d'arguments* qu'il était *vivant*, en leur apparaissant pendant 40 jours, *et leur parlant du royaume de Dieu.*" Actes, I, 3.

Ces derniers mots " *leur parlant*, etc." indiquent que Notre-Seigneur employa ces 40 jours à compléter l'éducation de ses Apôtres, et à les instruire en particulier sur la constitution de l'Eglise, appelée souvent *royaume de Dieu.*

et achever de les instruire. *Instruire* ou donner des *instructions* se dit quelquefois d'un prince, qui donne une direction à son ambassadeur. **2° Instruire ses Apôtres**

Les Apôtres, étant destinés à être les représentants visibles de Jésus-Christ et ses ambassadeurs, avaient par conséquent à recevoir de Lui ses *dernières instructions.*

" J'aurais encore bien des choses à vous dire, avait déclaré Jésus-Christ après la Cène, mais vous ne pouvez en ce moment les porter." Joan. XVI, 12.

Après sa résurrection Jésus-Christ continua donc à leur expliquer les Ecritures et l'économie de la Rédemption : il donna aux Apôtres le pouvoir de remettre les péchés ; il les investit de son autorité pour prêcher l'Evangile à toute créature ; il confia à Pierre l'autorité suprême dans la divine bergerie ; enfin il leur promit la perpétuelle assistance du Saint-Esprit.

A...... Le nombre quarante ? Apparaître ? Apparitions de J.-C. ? Questions
B...... Double raison des apparitions de Notre-Seigneur ?

Retenons surtout, de ce qui vient d'être dit, la parole de Jésus à Thomas : " Ne sois plus incrédule, mais homme de foi. Tu as cru, Thomas, parce que tu m'as vu ; heureux ceux qui croiront sans avoir vu." Joan. XX. **Réflexion**

Croire fermement tous les mystères de la religion catholique. **Pratique**

—o—

103. Q.—Que fit Jésus-Christ le quarantième jour après sa résurrection ?

Le quarantième jour après sa résurrection... Ce fut un grand jour de *triomphe* pour Jésus-Christ.

Jour de triomphe

A la fin d'une guerre ou après quelque victoire insigne, on accordait autrefois les honneurs du *triomphe* au général victorieux et à son armée : les ennemis vaincus ou les prisonniers délivrés formaient la plus belle partie du cortège du triomphateur, faisant son entrée dans la capitale.

Notre-Seigneur ressuscité attendit donc jusqu'au *quarantième jour* pour faire son entrée dans le ciel, où il fut suivi par toutes les âmes des justes qu'il avait fait sortir des Limbes.

" En montant au ciel, il a emmené avec lui les captifs." Eph. IV, 8.

Récit évangélique

Jésus-Christ monta au ciel... Le *corps* et l'*âme* de Jésus ressuscité entrèrent alors dans le ciel.

Ce fut un *jeudi* que Notre-Seigneur, apparaissant une dernière fois à ses disciples à Jérusalem, les mena hors de la ville, jusqu'à Béthanie et leur fit gravir la colline des Oliviers ; là il leur parla, puis ayant levé les mains, il les bénit ; et, tandis qu'il les bénissait il se sépara d'eux, étant porté vers le ciel, et une nuée le déroba à leurs yeux.

Ils regardaient encore vers le ciel lorsque deux hommes vêtus de blanc se trouvèrent près d'eux et leur dirent : " Hommes de Galilée, pourquoi demeurez-vous à regarder vers le ciel ? Ce Jésus, qui vous a été ravi au ciel, en reviendra de la même manière que vous l'avez vu y aller." Luc, XXIV.

Voilà, dans sa simplicité, le récit évangélique.

Puissance personnelle

par sa propre puissance... Par un acte de sa *volonté*.

Elie, Habacuc, le diacre Philippe furent enlevés dans les airs par une force surhumaine, qui leur était étrangère et non personnelle ; mais Jésus-Christ monta vers le ciel par la puissance de son *âme glorifiée*, qui pouvait mouvoir à son gré le corps qu'elle animait.

Toutefois la *glorification* de l'âme du Sauveur avait sa cause primordiale dans son union avec la *nature divine*.

Etant Fils de Dieu, il rouvrit au genre humain les portes du ciel, et y fit entrer à sa suite les *prémices* de sa Rédemption, les âmes des justes, décédés depuis le commencement du monde.

Témoins

en présence d'un grand nombre de ses disciples... Après l'Ascension, il y eut dans le cénacle 120 disciples, avec Marie mère de Jésus au milieu d'eux. Act. I, 14.

Ces disciples furent donc témoins à la fois de la Résurrection et de l'Ascension de Notre Seigneur. Ils purent dire plus tard, avant de sceller de leur sang leur témoignage : " Nous n'attestons que ce que nous avons vu de nos yeux, entendu de nos oreilles, touché de nos mains, depuis le jour où il reçut le baptême de Jean jusqu'à celui où il nous a été ravi." I Joan. I, 1.

ce jour est appelé le jour de l'Ascension. *Ascension* a le sens de *monter* jusqu'à un endroit difficile à atteindre. **Ascension**

Or, Jésus " est monté *au-dessus* de tous les cieux." Eph. IV, 10.

" Il est placé au-dessus de toutes les Principautés et de toutes les Puissances." Eph. I, 21.

En raison de son union hypostatique avec le Verbe, " il est assis à la droite de Dieu." Marc. XVI, 19.

Tel est l'objet du sixième article du Symbole : " Est monté aux cieux, est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant."

A...... Un triomphe ? Celui de Jésus-Christ, d'après l'Evangile ? **Questions**
B...... Propre puissance ? Nombre des témoins ? Ascension ?

L'Eglise, chers enfants, a consacré une de ses fêtes les plus solennelles à célébrer ce grand mystère de Jésus, montant au ciel et nous indiquant le chemin que nous devons suivre pour y arriver. " Toutefois, dit saint Augustin, il ne faut pas oublier que l'orgueil n'y monte point avec le Dieu de l'humilité, ni l'avarice avec le Dieu pauvre, ni la mollesse avec le Dieu des douleurs, ni la volupté avec le Fils immaculé de la Vierge sans tache, ni aucun des vices avec le modèle de toutes les vertus." **Réflexion**

Que la terre est méprisable, en comparaison du ciel ! **Maxime**

—o—

104. Q.—Quelle place J.-C. occupe-t-il dans le ciel ?

Dans le ciel Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant. Ce sont les termes du Symbole des Apôtres : la proposition est donc *de foi*. **Elévation de Jésus-Christ**

Longtemps d'avance, le Prophète royal avait entrevu cette gloire de Jésus-Christ. " Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, en attendant que je place vos ennemis en escabeau sous vos pieds." Ps. CIX.

Cette prérogative d'être assis à la droite du Père est exclusivement propre à Notre-Seigneur.

" Quel est en effet, demande saint Paul, celui des Anges à qui Dieu ait jamais dit : Asseyez-vous à ma droite ? " Heb. I, 13.

Expliquons donc le sens de ces paroles.

—o—

105. Q.—Que signifient ces paroles : Est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant ?

Ces paroles signifient que Jésus-Christ... Remarquons d'abord que ces paroles sont *métaphoriques* ou figurées.

Etre assis

Etre assis ne signifie pas ici l'état ou la position du corps de Jésus-Christ, mais désigne la possession stable et permanente de la gloire et de la puissance royale qu'il a reçues de son Père.

L'expresssion *être assis* implique donc deux idées : celle de repos et celle d'autorité royale ou judiciaire : Jésus-Christ en effet est comme un guerrier se reposant après la victoire, et comme un juge souverain assis pour juger tous les hommes.

A la droite de Dieu

A la droite de Dieu ne signifie pas que Dieu, esprit infini, ait une droite ou une gauche ; mais comme parmi les hommes, on croit honorer davantage celui à qui on donne la droite, nous employons cette idée dans l'ordre spirituel pour expliquer la gloire que Jésus-Christ, comme homme, s'est acquise au-dessus de toutes les créatures, et nous disons qu'*il est assis à la droite de son Père.*

1° Comme Dieu

comme Dieu, est égal à son Père... *Comme Dieu* signifie en sa qualité de *Fils unique de Dieu.*

Nous avons dit plusieurs fois déjà que la seconde personne divine est *égale en toutes choses* à la première par l'identité de nature ; par conséquent Jésus-Christ, personne divine, possède la gloire divine, la béatitude suprême, le pouvoir souverain de juger : ce sont autant de prérogatives propres à la divinité.

2° Comme homme

et que, comme homme, il occupe la première place... *Comme homme* signifie selon sa *nature humaine.*

Jésus-Christ, surpasse *en dignité* tous les êtres créés, les anges

et les hommes : cette excellence provient non seulement de l'union hypostatique, mais aussi de sa grâce habituelle, incomparablement plus grande en lui que dans toutes les autres créatures.

auprès de Dieu. Ces mots indiquent le rôle de *Médiateur* que Jésus-Christ exerce en notre faveur auprès de Dieu. **Rôle de Jésus-Christ au ciel**

" Il y a *un Médiateur* entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ homme." I Tim. II, 5.

" Si quelqu'un pèche, nous avons *un Avocat* auprès du Père, Jésus-Christ le Juste." I Joan. II, 1.

" Nous avons *un Pontife* qui a pénétré dans les cieux, Jésus-Christ, le Fils de Dieu." Heb. IV, 14.

" Ayant un tel Pontife et un tel Médiateur, conclut saint Paul, soyons plein de confiance."

A...... Sens des expressions : Etre assis ? A la droite de Dieu ?
B...... Comme Dieu ? Comme homme ? Auprès de Dieu ? **Questions**

Notre-Seigneur, chers enfants, ne nous a pas laissés orphelins : en montant au ciel, il en a ouvert les portes et est allé nous y préparer des places. **Réflexion**

Appliquons-nous à mériter cette récompense céleste. **Résolution**

NOTA. — L'explication du septième article du Symbole des Apôtres " D'où il viendra juger les vivants et les morts" aurait ici logiquement sa place.

Néanmoins, nous renvoyons ce grave sujet jusqu'au chapitre XXXVII, dans lequel sont traitées les *fins dernières* de l'homme : le jugement, la résurrection, l'enfer et le ciel.



CHAPITRE NEUVIÈME

DU SAINT-ESPRIT ET DE SA DESCENTE SUR LES APOTRES

Avis au Catéchiste

Lorsque saint Paul demanda aux disciples, qu'il trouva à Ephèse, " s'ils avaient reçu le Saint-Esprit ? " il en reçut cette réponse : " Mais nous n'avons pas seulement entendu dire qu'il y ait un Saint-Esprit." Act. XIX, 2.

L'ignorance de beaucoup de chrétiens de nos jours n'est guère moindre que celle de ces Ephésiens ; et cependant l'Esprit-Saint est une personne divine, qui mérite nos adorations, qui ne cesse de sanctifier nos âmes, qui demeure parmi nous et en nous. " Ignorez-vous, disait encore saint Paul, que vos membres sont le temple du Saint-Esprit ? "

Avant d'expliquer aux enfants cet important sujet, ravivez en vous-même les sentiments de votre foi, implorez les lumières de cet Esprit de vérité.

Bien chers enfants,

Avis aux enfants

L'article huitième du Symbole est ainsi conçu : " Je crois au Saint-Esprit." — Le Saint-Esprit est souvent représenté par une *colombe,* parce qu'il apparut sous cette forme au baptême de Notre-Seigneur, ou bien encore sous la figure de *langues de feu,* parce qu'il se montra ainsi le jour de la Pentecôte ; cependant le Saint-Esprit n'est point une colombe, ni des langues de feu, puisqu'il est un être spirituel que nous ne pouvons ni voir, ni toucher.

---

106. Q.—Qu'est-ce que le Saint-Esprit ?

Noms du Saint-Esprit

Le Saint-Esprit... Voir l'explication de ce mot, q. 23.

Le mot *Saint-Esprit* est celui qui exprime le mieux la *manière* dont la troisième personne divine procède des deux autres.

On désigne quelquefois le Saint-Esprit par d'autres noms : Notre-Seigneur, avant de mourir, promit à ses Apôtres " qu'il leur donnera un autre *Paraclet* " ou Consolateur, " qui demeurera avec eux éternellement, l'*Esprit de vérité...*" Joan. XIV, 16.

Avant de monter au ciel, Notre-Seigneur leur ordonna " de ne pas sortir de Jérusalem, mais d'y attendre *la promesse du Père...*"

Dans la liturgie de l'Eglise catholique l'Esprit-Saint est appelé Seigneur, Esprit créateur, Lumière des cœurs, Don de Dieu, Fontaine vivante, Onction spirituelle, Amour, etc.

est la troisième personne de la Sainte Trinité. Q. 24.

Il est de foi que le Saint-Esprit est une *personne divine* véritable, réellement subsistante en soi, et à laquelle sont attribuées des opérations distinctes. **Personne divine**

La relation de *Paternité* est ce qui distingue le Père du Fils ; la *Filiation* distingue le Fils du Père et du Saint-Esprit ; enfin, la *Spiration* constitue le Saint-Esprit, procédant du Père et du Fils.

A...... Divers noms de la troisième personne divine ? Relations ? **Question**

L'hérésiarque Macédonius, qui le premier osa attaquer la divinité du Saint-Esprit, eut une fin malheureuse : après avoir été chassé de Constantinople, où il avait surtout propagé ses erreurs, il s'en alla mourir de honte et de chagrin dans une campagne voisine. **Réflexion**

Dire avec piété : "Gloire au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit." **Doxologie**

---

107. Q.—De qui procède le Saint-Esprit ?

Le Saint-Esprit procède... Le mot *procéder* indique qu'une chose *vient* ou *sort* d'une autre. **Procéder**

En théologie, le mot *procession* désigne l'origine d'une chose venant d'une autre ; par exemple, il y a procession dans un fils par rapport à son père.

C'est ainsi que Notre-Seigneur a dit : "Je *procède* de Dieu." La procession du Verbe porte le nom particulier de *génération ;* la procession du Saint-Esprit porte celui de *spiration.*

du Père et du Fils. Le Saint-Esprit *procède* du Père et du Fils, *comme d'un seul principe :* c'est *de foi.*

Cet article de foi fut attaqué en 866 par Photius, qui fit tomber dans le schisme une partie de l'Orient. Photius, qui lui aussi mourut plus tard en exil, admettait que le Saint-Esprit procède du Père, mais *non du Fils.* Aveuglé par son orgueil et son antipathie contre Rome, il ne voyait pas dans les textes évangéliques cette vérité énoncée, sinon en propres termes, du moins *en substance.* "Car, dit le Catéchisme du Concile de Trente, l'Esprit-Saint est **Hérésie** **Doctrine catholique**

appelé, dans l'Ecriture sainte, tantôt l'*Esprit du Christ*, tantôt l'*Esprit du Père ;* il est envoyé tantôt *par le Père*, tantôt *par le Fils ;* ce qui montre clairement qu'il procède également et du Père et du Fils."

Le second Concile de Lyon définit ce point en ces termes : "Le Saint-Esprit *procède* du Père *et* du Fils, non comme de deux principes, mais *comme d'un seul*, non par deux spirations, mais par une seule."

La spiration du Saint-Esprit appartient donc au Père *et* au Fils.

Question — A...... Procéder ? Procession ? Photius et sa condamnation ?

Punition d'un peuple — Admirons, chers enfants, la justice de Dieu qui s'exerce à la longue sur les nations comme sur les individus ! Constantin avait fondé un grand empire chrétien sur les ruines du paganisme romain. Constantinople, ou ville de Constantin, était la capitale d'un vaste royaume ; mais de bonne heure, cet empire grec fut troublé par des dissensions religieuses : il y eut des empereurs et des patriarches hérétiques... Enfin le schisme ayant été consommé, le pape Nicolas V prédit à ces Grecs obstinés qu'ils subiraient bientôt le sort du figuier stérile, dont il est parlé dans l'Evangile.

La prédiction ne tarda pas à se réaliser : le 23 mai 1453, *le jour même de la Pentecôte*, Mahomet II s'empara de Constantinople, mit fin à l'empire grec et lui substitua la domination turque.

---

108. Q.—Le Saint-Esprit est-il égal au Père et au Fils ?

Egalité du Saint-Esprit — **Oui, le Saint-Esprit est égal au Père et au Fils...** *L'égalité* des trois personnes divines a été établie, q. 25.

Voici encore quelques paroles du Concile de Constantinople : " Il faut croire *au nom* du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, c'est-à-dire à la divinité, puissance et substance, qui est *une* dans le Père, le Fils et le Saint-Esprit : trois personnes parfaites, ayant une *égale* dignité et régnant de toute éternité, Trinité incréée, coéternelle et *consubstantielle*."

Rien de plus clair et de plus décisif que ces paroles.

et il est Dieu comme le Père et le Fils... C'est *de foi*.

Hérésie condamnée — Macédonius avait soutenu que le Saint-Esprit était une simple créature semblable aux Anges, quoique d'un rang plus élevé.

Cette hérésie fut condamnée à Constantinople, et voici le décret porté par le pape saint Damase : " Si quelqu'un dit que le Saint-Esprit est *une créature* ou qu'il a été fait par le Fils ; si quelqu'un ne dit pas qu'il y a dans le Père, le Fils et le Saint-Esprit *une seule Divinité*, un seul pouvoir, une seule majesté, gloire et domination ; si quelqu'un ne dit pas que le Saint-Esprit *doit être adoré* par toute créature, comme le Père et le Fils, qu'il soit anathème."

puisqu'il possède les mêmes perfections infinies. L'Écriture attribue au Saint-Esprit les attributs divins. Attributs divins

L'ubiquité : " L'Esprit du Seigneur remplit l'univers."

L'omniscience : " L'Esprit pénètre tout, même les profondeurs de Dieu."

La toute-puissance : " Envoyez votre Esprit, et tout sera créé."

C'est encore au Saint-Esprit que sont attribuées, *par appropriation*, la rémission des péchés, la justification des pécheurs, la sanctification des hommes, l'effusion de la charité dans nos cœurs, la collation de tous les dons spirituels, enfin la direction de l'Eglise de Jésus-Christ.

Or, ces attributs et ces opérations ne conviennent qu'à Dieu.

A...... Hérésie de Macédonius ? Par qui a-t-elle été condamnée ? Question

Il y a, chers enfants, dans les œuvres de saint Hilaire, une belle prière, résumant ce que nous venons de dire : " O mon Dieu, dit-il, conservez en moi la pureté de la foi, afin qu'il me soit donné de vous posséder, vous qui êtes mon *Père*, de vous adorer avec votre *Fils*, et d'être digne de l'*Esprit-Saint*, qui procède de vous par votre Fils unique " Prière

Cette prière elle-même est résumée dans le signe de la croix. Pratique

---

109. Q.—Quel jour le Saint-Esprit descendit-il sur les Apôtres ?

Les trois questions précédentes étaient nécessaires pour nous rappeler et compléter ce qui avait été déjà dit sur le Saint-Esprit, dans le chapitre de la Trinité ; reprenons maintenant l'historique des événements qui suivirent l'Ascension de Notre-Seigneur. Avis

Le Saint-Esprit descendit... *Descendre* signifie qu'il apparut sensiblement, *comme s'il descendait.*

Descendre Le Saint-Esprit en effet est partout; par conséquent lorsqu'on dit " qu'il *descendit* sous la forme d'une colombe au Jourdain ", ou sous l'emblême " d'un vent impétueux et de langues de feu au cénacle ," cela signifie que Dieu, ou la Trinité entière agissant conjointement dans les œuvres extérieures, y opère une œuvre nouvelle, dont le signe sensible employé est le symbole.

Nombre **sur les Apôtres...** Ils étaient *douze*, réunis dans le cénacle, sans compter les saintes femmes et les autres disciples.

Là, ils persévéraient tous unanimement, dit le livre des Actes, dans la prière avec les femmes et Marie mère de Jésus. Ce fut en ces jours que *Pierre*, se levant au milieu des frères, qui étaient environ cent vingt, leur proposa de procéder au remplacement de Judas, qui s'était pendu et dont les entrailles s'étaient répandues à terre... Le sort tomba sur Mathias, qui dès lors fut associé aux douze Apôtres et compléta ainsi le collège apostolique.

Dimanche **le dimanche...** Le mot *dimanche* vient du latin, et signifie le jour grand *dies magna*, ou le jour du Seigneur *dies dominica*.

Le dimanche est en effet le *premier* jour de la semaine :

Ce fut le premier jour de la création que le Père commença à manifester sa gloire, en créant la lumière.

Ce fut un dimanche que le Fils sortit glorieux du tombeau, vainqueur de la mort dans sa résurrection.

Ce fut un dimanche que l'Esprit Saint descendit sur les Apôtres et par eux commença à renouveler le monde.

Pentecôte **de la Pentecôte...** *Pentecôte* signifie *cinquantième.*

La *Pentecôte* était une des plus grandes solennités juives : elle était célébrée cinquante jours après la Pâque, en mémoire de la promulgation de la Loi sur le mont Sinaï, le *cinquantième* jour après la sortie d'Egypte.

Pour les chrétiens, la Pentecôte est considérée depuis les temps apostoliques, affirme saint Augustin, comme l'une des trois fêtes principales de la liturgie chrétienne.

Si l'on peut appeler *Noël* la fête de l'amour infini du Père, nous donnant son Fils unique; et *Pâques*, la fête de l'amour infini du

Fils, renaissant à la vie qu'il avait quittée pour nous ; la *Pentecôte* est la fête de l'amour infini du Saint-Esprit, se communiquant aux âmes, et leur imposant non une loi de servitude et de crainte mais une loi de grâce et de charité.

Ce fut donc le *cinquantième* jour après la Résurrection que le Saint-Esprit descendit visiblement sur les Apôtres.

Dix jours

dix jours après l'Ascension de Jésus-Christ. " *Dans peu de jours*, vous recevrez le baptême du Saint-Esprit."

Cette promesse de Jésus-Christ aux Apôtres se réalisa le *dixième jour* après l'Ascension du Sauveur, vers neuf heures du matin, les personnes réunies au Cénacle étant encore à jeun et en prière.

Cette retraite des Apôtres et des premiers disciples, pendant dix jours, peut servir de modèle aux fidèles qui font des exercices spirituels, afin d'obtenir des grâces abondantes de sanctification.

Questions

A...... Sens du mot descendre ? Les douze Apôtres ? Dimanche ?
B...... Le mot Pentecôte ? Combien de jours après l'Ascension ?

Réflexion

" *Il vous est utile* que je m'en aille, avait dit Notre-Seigneur à ses Apôtres ; car si je ne m'en vais pas, le *Paraclet* ne viendra pas vers vous ; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai." Joan. XVI, 7.

Pratique

Demandons nous-mêmes à Jésus, monté aux cieux, de nous envoyer aussi comme aux Apôtres ce divin Consolateur.

—o—

110. Q.—Sous quelle forme le Saint-Esprit descendit-il sur les Apôtres ?

Descente du Saint-Esprit

Le Saint-Esprit descendit sur les Apôtres... Cette *descente* visible du Saint-Esprit est racontée dans le livre des Actes :

" Le jour de la Pentecôte étant arrivé, et les disciples étant tous réunis dans un même lieu, on entendit tout à coup comme le bruit d'un *vent impétueux* qui venait du ciel, et qui remplit toute la maison où ils étaient assis.

" Alors leur apparurent *des langues comme de feu*, qui se partagèrent et s'arrêtèrent au-dessus de chacun d'eux. Et ils furent tous remplis du *Saint-Esprit* et ils commencèrent à parler diverses langues, selon que le Saint-Esprit leur donnait de parler."

On peut faire sur ce récit deux observations : l'une concernant

la *forme* de langues de feu, employée par l'Esprit-Saint ; l'autre sur l'*efficacité* de ce signe, qui conféra aux Apôtres le don des langues.

Forme de langues

sous la forme de langues de feu. La *langue* est l'organe de la parole ; sa *forme* est conique et aplatie.

Cette forme de *langues* et surtout de langues *de feu* exprimait admirablement les effets que l'Esprit-Saint voulait produire dans les Apôtres, les futurs hérauts de l'Evangile.

" Le Saint-Esprit, dit saint Bernard, remplit les Apôtres, sous ce symbole, afin qu'ils pussent parler *les langues de toutes les nations*, et proférer des *paroles ardentes comme le feu*."

Don des langues

Les Apôtres reçurent donc, miraculeusement et sans aucune étude, la connaissance de toutes les langues et le don de les parler, afin de pouvoir enseigner partout la doctrine de la foi.

Ils commencèrent à exercer ce *don des langues*, le jour même de la Pentecôte, à Jérusalem, où étaient venus, pour la solennité, des Juifs de toutes les parties du monde : des Parthes, des Mèdes, des Elamites, d'autres habitant la Mésopotamie, la Judée, la Cappadoce, le Pont et l'Asie, la Phrygie et la Pamphylie, l'Egypte et la Lybie, etc.

" Chacun d'eux entendant les Apôtres parler dans sa langue, ils étaient tous dans l'étonnement et disaient avec admiration : Ces gens qui nous parlent ne sont-ils pas tous Galiléens ? Et comment les avons-nous entendus parler la langue dans laquelle chacun de nous est né ? "

Raisons du don des langues

Il convenait, dit saint Thomas, que Dieu accordât ce *don des langues* aux premiers disciples de Notre-Seigneur, élus pour annoncer l'Evangile, selon la parole : " *Allez, enseignez toutes les nations* "; car, ils n'avaient ni la facilité, ni le loisir d'apprendre la langue de tous ceux qu'ils avaient mission d'évangéliser. — Ils ne pouvaient non plus, Juifs d'origine, pauvres et méprisés surtout parmi les Gentils, trouver des interprètes qui rendissent fidèlement leurs discours. — Il convenait aussi que le don de parler toutes les langues servît à ramener au culte du vrai Dieu les peuples, qui avaient commencé à décliner vers l'idolâtrie au temps où, près de la tour de Babel, s'était introduite la diversité des langues.

Questions

A...... Raconter la descente du Saint-Esprit ? Quelle forme ?
B...... Que se passa-t-il à Jérusalem ? Motifs de ce don des langues?

Réflexion

Le don des langues, chers enfants, fut accordé non seulement aux Apôtres mais aussi à un grand nombre de disciples, au commencement du christianisme.

Dans la suite des temps, Dieu a accordé à plusieurs Saints ce même don, par exemple à saint Antoine de Padoue, à saint Vincent Ferrier et particulièrement à saint François Xavier, qui eut à évangéliser des millions d'infidèles, parlant des langues toutes différentes.

Pratique

Saint François Xavier avait une dévotion extraordinaire pour la doxologie : " Gloire soit au Père, et au Fils *et au Saint-Esprit* " ; il le répétait presque sans cesse.

—:o:—

III. Q.—Par qui le Saint-Esprit fut-il envoyé aux Apôtres ?

Mission du Saint-Esprit

Le Saint-Esprit fut envoyé... *Envoyer* signifie mettre *dans la voie* pour aller quelque part.

Etre envoyé c'est recevoir une *mission ;* or une mission chez les créatures suppose un ordre ou un conseil ; mais en Dieu, il n'en est pas ainsi, puisque les trois personnes divines sont égales.

Dans la Sainte Trinité, les *missions* ne se distinguent des *processions* que par une nouvelle manière d'exister *à l'extérieur.*

Par conséquent le Père, qui ne *procède* d'aucune personne, peut *venir* mais ne peut *être envoyé.* Le Fils, qui procède du Père, ne peut être envoyé que par le Père seul : " Mon Père qui m'a *envoyé,* dit Jésus-Christ, est avec moi." Joan VIII, 16. — Le Saint-Esprit, qui procède des deux premières personnes, peut être envoyé à la fois par le Père et par le Fils. " Je prierai mon Père, dit Notre-Seigneur aux Apôtres, et *il vous enverra* un autre Paraclet. Et lorsque sera venu le Paraclet, *que je vous enverrai,* l'Esprit de vérité qui *procède du Père,* il me rendra témoignage." Joan. XV, 26.

Double principe

aux Apôtres par Dieu le Père et par Dieu le Fils. Le Saint-Esprit *procède* en effet de l'un et de l'autre.

Cependant, il faut bien remarquer que la mission divine ne dénonce *dans l'envoyé* ni infériorité, ni mouvement, ni séparation ; elle implique seulement une procession d'origine et un nouveau mode d'existence.

Considérée dans sa *cause efficiente*, toute mission a pour cause la Trinité entière, parce que c'est une œuvre extérieure : ainsi, ce sont les trois divines personnes qui ont uni la nature humaine à la personne du Verbe dans l'Incarnation ; ce sont elles-mêmes qui ont fait paraître les langues de feu, *représentant* la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres.

Cette mission du Saint-Esprit fut *représentative* et *efficace*.

Nous venons de dire en quoi elle fut *représentative ;* nous dirons dans la question suivante en quoi elle fut *efficace*.

Question **A......** Sens du mot envoyer ? Mission divine ? Cause efficiente ?

Réflexion Nous trouvons dans le soleil, chers enfants, une image assez frappante des missions divines : le soleil est feu, lumière et chaleur ; et c'est ce foyer qui, en *envoyant* à la terre ses rayons lumineux et calorifiques, vivifie la nature.

Pratique Adorons avec foi l'incompréhensible mystère de la Sainte Trinité.

---

112 Q.—Pourquoi le Saint-Esprit fut-il envoyé aux Apôtres ?

Effets **Le Saint-Esprit fut envoyé aux Apôtres...** *L'efficacité* de la mission du Saint-Esprit dans les Apôtres fut tout extraordinaire dans ses effets.

Notre-Seigneur en avait déjà annoncé les merveilles à plusieurs reprises durant sa vie. — Et saint Pierre, répondant aux Juifs, qui accusaient d'ivresse les Apôtres, proclamait l'accomplissement de la prophétie de Joël : " Dans les derniers temps, dit le Seigneur, je répandrai *mon Esprit* sur mes serviteurs et sur mes servantes, *et ils prophétiseront*." Act. II, 16-18.

1° Eclairer **pour les éclairer...** Les Apôtres, choisis pour être la *lumière* du monde, devaient être *éclairés* eux-mêmes.

Jusqu'au jour de la Pentecôte, les Apôtres, gens grossiers et ignorants, avaient bien peu compris les enseignements de Jésus-Christ : en plusieurs circonstances, Notre-Seigneur leur en avait fait des reproches ; mais, après avoir reçu l'*Esprit de vérité*, leur intelligence fut subitement éclairée et rendue capable de saisir la signification des Ecritures et de tout ce que Jésus avait fait ou dit en leur présence.

2° Fortifier

les fortifier... Les Apôtres avaient besoin de *courage*

Ces hommes, timides et pusillanimes, avaient en effet à affronter les menaces et les persécutions des Juifs, qui avaient crucifié Jésus-Christ. Bien plus, ils devaient se partager le monde, et aller jusqu'aux extrémités de la terre porter la bonne nouvelle de l'Evangile.

La venue du Saint-Esprit changea les Apôtres en héros, prêts à affronter toutes les colères, tous les mauvais traitements et la mort.

Martyre des Apôtres

De fait, après avoir parcouru les nations comme à pas de géants, les Apôtres donnèrent tous leur vie pour attester la vérité de leur doctrine : saint Pierre fut crucifié à Rome, la tête en bas ; saint André fut attaché à une croix, ayant la forme d'un X ; saint Jacques le Majeur périt par le glaive ; saint Jacques le Mineur fut précipité de la terrasse du Temple ; saint Simon fut scié en deux ; saint Barthélemy fut écorché vif ;... seul saint Jean l'évangéliste mourut paisiblement, après avoir été toutefois miraculeusement préservé des supplices de l'huile bouillante.

les mettre en état de prêcher l'Evangile... *Mettre en état* signifie donner les *grâces nécessaires.*

3° Mettre en état de prêcher

Outre les grâces de lumière, de force et de sanctification *personnelle,* le Saint-Esprit accorda avec abondance aux Apôtres d'autres grâces, ayant pour fin directe l'*utilité du prochain*, et appelées *gratuitement données.*

Saint Paul, (I Cor. XII), en énumère neuf :

Grâces gratuitement données

1. *Parler avec sagesse,* en montrant la sublimité du dogme.
2. *Parler avec science,* en exposant les règles de la morale.
3. *Parler avec foi*, en défendant la vérité contre l'erreur.
4. *Guérir les malades,* en procurant des guérisons instantanées.
5. *Faire des miracles,* en opérant des œuvres surnaturelles.
6. *Prophétiser*, en annonçant des événements futurs.
7. *Discerner les esprits,* en connaissant les pensées intimes.
8. *Parler diverses langues*, ou avoir le don des langues, q. 110.
9. *Interpréter les discours*, ou les comprendre.

Ces divers dons du Saint-Esprit avaient pour but de mettre les Apôtres en état de *prêcher* efficacement l'*Evangile*.

Non seulement les Apôtres, mais plusieurs disciples jouirent des mêmes dons.

4° Sanctifier l'Eglise

et sanctifier l'Eglise. *Sanctifier* signifie *rendre saint*, unir à Dieu par la grâce *sanctifiante.*

L'Eglise chrétienne se composa d'abord seulement des Apôtres, des disciples qui se trouvaient au cénacle, et des fidèles qui embrassèrent la foi de Jésus-Christ.

Le jour même de la Pentecôte, saint Pierre convertit près de trois mille personnes, qui demandèrent et reçurent le baptême ; quelques temps après, cinq mille hommes furent encore convertis.

Saint Pierre fut alors arrêté et mis en prison par l'ordre des grands prêtres : il eut à comparaître devant le sanhédrin et à répondre à Caïphe... Act. IV, 6.

Rien de plus beau à lire que le livre entier des Actes des Apôtres, qui rapporte l'établissement de l'Eglise naissante et les merveilleux effets de grâce que le Saint-Esprit produisait dans les premiers chrétiens.

Questions A...... Prophétie de Joël ? Effets du Saint-Esprit sur les Apôtres ?
B...... Eclairer ? Fortifier ? Grâces gratuites ? Eglise naissante ?

Réflexion Le Saint-Esprit, chers enfants, multiplia ses dons et ses grâces à l'origine de l'Eglise, afin de la fonder plus rapidement et de montrer par là qu'elle n'était pas une œuvre humaine, mais *une œuvre divine.* — Cependant plus tard, et même de nos jours, on a vu des Saints faire, par la grâce du Saint-Esprit, des prodiges non moins éclatants, saint François Xavier, le curé d'Ars, etc.

113. Q. — Le Saint-Esprit demeurera-t-il toujours dans l'Eglise ?

Demeure perpétuelle du Saint-Esprit **Le Saint-Esprit demeurera toujours avec l'Eglise...** Notre-Seigneur l'a promis formellement à ses Apôtres.

« Je prierai mon Père, et il vous donnera un autre Paraclet, *pour demeurer perpétuellement avec vous,* l'Esprit de vérité. » Joan. XIV.

L'*Eglise* comprend les Pasteurs et les fidèles, c'est-à-dire l'Eglise enseignante et dirigeante et l'Eglise enseignée et dirigée.

C'est bien à tort que le protestantisme a détruit *au fond* cette distinction, en donnant à chaque individu la liberté de suivre en doctrine et en morale les inspirations de sa conscience, inspirations qui sont loin d'être toujours celles de l'Esprit-Saint.

Conduire **pour la conduire...** *Conduire* l'Eglise signifie être son *chef*, son *guide* ou son *pasteur.*

Notre-Seigneur a plusieurs fois assimilé l'Eglise à une *bergerie*,

dont il est lui-même le bon Pasteur ; après sa résurrection et avant de monter au ciel, il confia à saint Pierre la charge de le représenter visiblement sur la terre, lorsqu'il lui dit : " *Pais* mes agneaux, *pais* mes brebis."

Il y a donc dans l'Eglise de Jésus-Christ un pasteur visible, dont agneaux et brebis doivent écouter la voix, parce qu'il est *assisté du Saint-Esprit*, et qu'il appartient au Pasteur et non au brebis de commander et de diriger.

Peut-il exister un troupeau, *sans pasteur* pour le conduire ?

dans le chemin de la sainteté... La *sainteté* consiste dans le *détachement* de la terre et l'*union* à Dieu. **Chemin de la sainteté**

Le chemin de la sainteté est donc la *voie* qui mène efficacement à Dieu. Or l'Esprit-Saint veille à l'intégrité de la doctrine, à la pureté de la morale, à la sainteté du culte, afin que dans tous les siècles il y ait plusieurs Saints qui brillent par l'héroïcité de leurs vertus, et qu'il y ait en même temps un grand nombre d'âmes qui se sanctifient sous le regard de Dieu seul.

et du salut. Le chemin *du salut* mène au ciel. **Du salut**

Si nous ne connaissons guère ce qui se passe au ciel, nous savons comment on y va.

Jésus-Christ nous a tracé ce chemin par sa doctrine et ses exemples : " Je suis la *voie*." De plus, il a laissé à son Eglise, pour la *conduire*, son divin Esprit.

A ..... Promesse de Jésus-Christ ? Pasteur invisible et visible ? **Questions**
B...... Chemin de la sainteté ? Du salut ?

Lorsque les Hébreux sortirent d'Egypte, chers enfants, le Seigneur leur donna pour les conduire une *colonne de nuée*, qui les dirigeait dans leur route, les ombrageait pendant le jour, les éclairait pendant la nuit... Ex. XIII. **Figure**

Cette nuée miraculeuse, qui ne fit jamais défaut durant les quarante années du désert, est une belle figure de la *présence perpétuelle* du Saint-Esprit conduisant l'Eglise, jusqu'à ce que tous les fidèles soient entrés dans le ciel, la véritable terre promise.

Adorons l'Esprit-Saint dans la *conduite générale* de l'Eglise. **Pratique**

---

114. Q.—Le Saint-Esprit ne se communique-t-il pas aussi à nous ?

Se communiquer

Oui le Saint-Esprit se communique... Se *communiquer* signifie *se donner*, de manière à ne faire qu'*un*.

Autre chose est *communiquer* ses dons, accorder des bienfaits à une créature, et autre chose est *se communiquer*, se donner *soi-même*, donner *sa personne*.

Or, c'est ce que fait le Saint-Esprit quand il *se communique* et s'unit par la grâce à une créature raisonnable.

à chacun de nous par la grâce dont nous avons besoin... Pour la nature de la *grâce*, ses espèces et ses effets, voir le chapitre suivant.

Baptême

La première *communication* de la grâce divine a été faite à *chacun de nous*, au moment où nous avons reçu le saint Baptême.

Nous ne pouvons comprendre ce qui s'est produit d'admirable dans notre âme, lorsque nous sommes passés de l'état de péché originel à la vie surnaturelle, au point de devenir les *temples vivants du Saint-Esprit !*

Confirmation

et principalement dans le Sacrement de Confirmation.

Deux chapitres seront consacrés à l'explication du Sacrement de Confirmation, qui nous communique le Saint-Esprit avec l'abondance de ses dons. (Ch. XV et XVI).

Question

A...... Se communiquer ? Baptême et Confirmation ?

Nous ne pouvons mieux terminer ce chapitre qu'en citant la prose, que l'Eglise chante le jour de la Pentecôte :

Prose liturgique

" Venez, Esprit-Saint, et envoyez du ciel un rayon de votre lumière. Venez, Père des pauvres ; venez, Dispensateur des dons ; venez, Lumière des cœurs. Consolateur excellent, doux Hôte de l'âme, son doux Rafraîchissement. Repos dans le travail, Brise dans la chaleur, Consolation dans les larmes.

O bienheureuse Lumière, pénétrez au plus intime du cœur de vos fidèles ; sans votre assistance, il n'y a rien dans l'homme, rien d'innocent ; lavez ce qui est sali, arrosez ce qui est aride, guérissez ce qui est blessé ; brisez ce qui résiste, échauffez ce qui est froid, ramenez ce qui est égaré.

Donnez à vos fidèles, espérant en vous, les sept dons sacrés. Donnez-leur le mérite de la vertu, le couronnement du salut, la joie éternelle." Ainsi soit-il.

CHAPITRE DIXIÈME

DES EFFETS DE LA RÉDEMPTION

Avis au Catéchiste

Ce chapitre est comme un corollaire du chapitre précédent ; car " c'est par le *Saint-Esprit* que la *charité* est répandue dans nos cœurs."

Ce chapitre est d'une importance extrême : il nous découvre la *vie surnaturelle* des âmes, dans ce qu'elle a de plus merveilleux. Appliquons-nous à donner aux enfants la plus haute idée de l'état de grâce et des biens qui en sont l'apanage.

Bien chers enfants,

Avis aux enfants

Le titre de ce chapitre, *Effets de la Rédemption,* insinue que le mystère de la *Rédemption* ou de Jésus-Christ, mort en croix pour nous, a eu certaines conséquences salutaires : ce sont ces conséquences ou *effets* que nous allons examiner avec soin.

115. Q.—Quels sont les principaux effets de la Rédemption ?

Deux effets principaux

Les principaux effets de la Rédemption sont. *Plusieurs effets* peuvent être produits par *une seule cause.*

Voici une belle déclaration du concile de Trente, qui met bien en évidence les *deux* effets *principaux* de la Rédemption : " *La cause méritoire* de notre Rédemption est le très cher Fils unique de Dieu, N.-S. Jésus-Christ qui, par sa sainte Passion sur le bois de la croix, *nous a mérité* la justification et *a satisfait pour nous* à Dieu son Père."

Donc, les deux effets *principaux* de la Passion de Notre-Seigneur sont la *satisfaction* et *l'acquisition* de la grâce.

1° Satisfaction à la justice

1° la satisfaction faite à la justice divine pour nos péchés. Un péché fait toujours encourir *une peine*, proportionnée à la gravité de la faute.

Un péché mortel, *selon la justice divine,* est punissable de peines éternelles ; un péché véniel mérite des peines temporaires.

Endurer la peine, méritée par telle faute, c'est satisfaire ou *donner satisfaction.*

Or, Notre-Seigneur, par amour pour nous, s'est chargé de satisfaire *à notre place* : et la satisfaction de Jésus-Christ, à cause de sa dignité de Fils de Dieu, a été *universelle* pour tous les hommes et *surabondante* ou d'une valeur infinie.

“ Jésus-Christ, dit le pape Clément VI, a acquis sur l'autel de la croix un trésor à l'Eglise militante, afin que par là les hommes aient *un trésor infini*.”

Mode rigoureux

par les souffrances et la mort de N.-S. Jésus-Christ. “ La *solde* du péché, c'est la *mort*.” Rom. vi, 23.

Puisque le péché mérite *la mort*, Jésus-Christ a consenti à la subir ; et ne pouvant mourir qu'une fois, il a enduré des souffrances horribles, afin de nous apprendre la grande malice du péché, la haine que Dieu lui porte et la nécessité de *satisfaire nous-mêmes* pour nos péchés ; car la satisfaction de Jésus-Christ ne nous dispense pas de satisfaire nous-mêmes.

2° Acquisition de la grâce

2° L'acquisition de la grâce pour l'homme. Tout péché produit un *double* effet : obligation de subir une *peine*, et de plus une *tache* dans l'âme.

Or, la tache ou souillure intérieure de l'âme est enlevée par la grâce, et l'obligation de subir la peine l'est par la satisfaction offerte à Dieu.

Nous venons de parler de la satisfaction de Jésus-Christ pour nos péchés, parlons maintenant de *la grâce qu'il nous a acquise*.

“ La *grâce de notre justification*, avons-nous dit, a pour *cause méritoire* le très cher Fils unique de Dieu, N.-S. Jésus-Christ.”

Le prophète Isaïe avait entrevu ce réservoir inépuisable de grâces, lorsqu'il disait : “ Vous puiserez avec joie des eaux, c'est-à-dire des *grâces abondantes*, aux fontaines du Sauveur.” Is. xii, 3.

Et saint Jean, après avoir contemplé de ses yeux ce Sauveur, pouvait dire : “ Nous avons vu la gloire du Verbe fait chair..., *plein de grâce* et de vérité... ; et c'est de *sa plénitude* que nous avons *tous* reçu.” Joan. i, 14-16.

Questions

A...... Le mot effet ? Double effet de la Rédemption ?

B...... Raison de la satisfaction et du mérite de Jésus-Christ ?

Réflexion

N'oublions pas, chers enfants, que c'est de l'*arbre de la croix* que nous vient la vie de la grâce ; la mort nous était venue de

l'*arbre de la science* du bien et du mal. Les plaies de Notre-Seigneur sont comme des sources de grâces, auxquelles nous devons puiser les eaux, qui jaillissent jusqu'à la vie éternelle.

Aimer à méditer la Passion de N.-S. Jésus-Christ. **Pratique**

---

116. Q.—Qu'est-ce que la grâce ?

La grâce...Le mot *grâce* signifie *chose gratuite*. **Grâce**

Une chose est *gratuite*, si elle est donnée sans aucune obligation de la part de la personne qui donne, et sans aucun droit de la part de celui qui reçoit. — Voilà pourquoi, on dit que c'est *un don*.

un don... Le mot *don* signifie chose qui *n'est pas due*. **Don**

Généralement, *un don* est une chose d'une certaine importance ou valeur; ce qui nous insinue déjà que la grâce est *précieuse*.

Remarquons aussi que l'homme ne possède rien par lui-même : son corps et son âme, sa santé et ses diverses facultés, l'existence et la vie sont des *dons naturels* qu'il a reçus de l'Auteur de la nature, c'est-à-dire de Dieu. **Dons naturels**

Toutefois, on ne donne pas ordinairement le nom de *grâce* à ces dons *naturels*, que l'homme partage plus ou moins avec les êtres dépourvus de raison; le mot *grâce* est réservé pour désigner un don magnifique et d'un ordre supérieur à la nature, c'est-à-dire *surnaturel*.

surnaturel... Ce mot signifie *au-dessus* de la nature.

Expliquons cela : si Dieu avait créé les anges ou les hommes seulement pour se *faire connaître* comme Auteur du monde en général et se *faire aimer* comme tel par-dessus tout, les anges ou les hommes n'auraient eu qu'une *fin naturelle* : c'est-à-dire connaître et aimer Dieu comme leur créateur et leur bienfaiteur. **Fin naturelle**

Mais Dieu a fait davantage : il a créé les anges et les hommes pour une *fin surnaturelle*, c'est-à-dire qu'il les a destinés à la participation de sa vie divine, dans la gloire du ciel. **Fin surnaturelle**

Cette fin surnaturelle est *la première des grâces*. De plus, pour atteindre cette fin Dieu a offert aux anges et aux hommes des moyens, c'est-à-dire des secours également gratuits, *comme la fin* : ces secours sont encore *des grâces*.

Par suite de la déchéance originelle, Adam et ses descendants n'avaient plus aucun titre ni à la fin surnaturelle, ni aux moyens.

Réintégrer l'humanité dans ces privilèges, coupablement perdus, est *une grâce suprême*, que Dieu nous a accordée.

Pure bonté

que Dieu nous accorde, par pure bonté... La *Bonté* est l'attribut divin, qui incline Dieu à *faire du bien*, q. 32.

La bonté *pure*, sans aucun mélange d'intérêt et sans aucun besoin, a été la raison *première* de la vocation de l'homme à une fin surnaturelle.

Mais l'homme étant déchu, il a fallu une *rédemption* ou un *rachat* de ce droit perdu ; et comme la nature humaine, ni même la nature angélique, ne pouvait payer cette rançon, il a fallu les satisfactions d'un Homme-Dieu et les mérites de Jésus-Christ.

et en vertu des mérites de Jésus-Christ... Le mot *mérite* en général désigne un droit à une *récompense*.

Satisfaction et mérite

Il y a donc une grande différence entre la satisfaction et le mérite : *la satisfaction* regarde la réparation d'une injure ou le paiement d'une dette ; le *mérite* a rapport à l'obtention d'une récompense, dont on s'est rendu digne par le bon usage de sa liberté.

Or Jésus-Christ a non seulement *satisfait* pour nous dans sa Passion, mais il a *mérité* pour nous la restitution des biens que nous avions perdus, c'est-à-dire la fin surnaturelle et les moyens, qui peuvent nous aider à faire notre salut.

Faire notre salut

pour nous aider à faire notre salut. *Faire notre salut*, c'est parvenir à la gloire du ciel.

Notre-Seigneur nous a rouvert l'entrée du royaume céleste ; mais c'est à nous de faire *librement* ce qui est nécessaire, afin que nous méritions cette récompense que Dieu nous a promise.

Dieu veut bien *nous aider* à faire notre salut, mais il exige notre *libre coopération.*

Questions

A...... Le mot grâce ? don ? Fin naturelle, surnaturelle ?
B...... Pure bonté de Dieu ? Mérites de J.-C. ? Coopération ?

Allégorie

Notre-Seigneur, chers enfants, a employé une belle comparaison sur la doctrine de la grâce : " Je suis *la vraie Vigne* ; mon Père est *le vigneron* ; vous êtes *les rameaux.*

" Demeurez en moi, et moi en vous ; car, comme le rameau ne

peut porter de fruit par lui-même, s'il ne demeure *uni* au cep ; il en sera de même pour vous, si vous ne demeurez en moi.

" Celui qui demeure en moi et moi en lui, celui-là porte beaucoup de fruit ; car sans moi vous ne pouvez *rien* faire.

" Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il sera jeté dehors comme un sarment, et il séchera ; et on le ramassera, et on le mettra dans le feu, et il y brûlera."

Nous comprendrons mieux toutes les vérités, insinuées dans cette allégorie, en expliquant les diverses sortes de grâces.

---

117. Q.—Combien y a-t-il de sortes de grâces ?

Il y a deux sortes de grâces... L'une affecte la *substance* même de l'âme, l'autre ses *opérations*. **Sortes de grâces**

Ces deux sortes de grâces ont cela *de commun* qu'elles ont Dieu pour auteur, qu'elles sont gratuites, et qu'elles ont pour fin de communiquer à l'âme le divin amour.

la grâce sanctifiante ou habituelle... La *nature* et les *propriétés* de cette grâce vont être expliquées.

Nous en avons déjà donné une idée, à la page 98.

et la grâce actuelle. La *nature* et les *qualités* de cette grâce feront l'objet des questions 125 à 128.

---

118. Q.—Qu'est-ce que la grâce sanctifiante ?

La grâce... Ce mot indique la *gratuité* du don et *l'effet* de rendre l'âme *gracieuse* et belle devant Dieu. **Grâce**

L'âme a sa *beauté* comme le corps :

La beauté *corporelle* a sa raison dans une *proportion convenable* des membres, dans la richesse et la douceur des couleurs naturelles, qui ont pour résultat de plaire aux sens ; le visage de l'homme est le siège principal de la beauté *physique ;* il est aussi comme le miroir où se reflète le mieux la beauté intérieure de l'âme. **Beauté du corps**

La *beauté de l'âme* étant toute spirituelle, nous ne pouvons nous en faire une idée sensible : elle est comme le *resplendissement*, qui résulte de l'*intégrité* de ses facultés, de l'*harmonie* existant entre elles, et de leur *rectitude* vers le bien. **Beauté de l'âme**

Mais au-dessus de cette beauté *naturelle*, il y en a une autre *surnaturelle*, incomparablement supérieure, puisqu'elle elle est une participation à la *beauté de Dieu ;* c'est le sort d'une âme en état de grâce sanctifiante.

Sanctifiante

sanctifiante... Ce mot signifie *qui rend saint.*

Saint veut dire *uni à Dieu ;* l'union mystique, qui s'établit *par la grâce* entre Dieu et une âme, est si intime qu'elle fait en quelque sorte participer l'âme à la *nature divine* et la rend le temple du Saint-Esprit, ou plutôt de l'auguste Trinité tout entière.

Une âme en état de grâce est élevée à l'honneur d'avoir un principe de vie surnaturel, qui est le Saint-Esprit habitant en elle ; ou plutôt ce sont les *trois divines personnes*, qui habitent en cette âme, selon la parole de Notre-Seigneur : " *Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, et nous viendrons en lui et nous ferons en lui notre demeure.*" Joan. XIV, 23.

est celle qui demeure en notre âme... *Demeurer* ou *faire sa demeure* désigne le lieu où quelqu'un établit son habitation réelle, *sa maison.*

Habituelle

La grâce sanctifiante ou *habituelle* est une qualité surnaturelle, produite par la présence réelle et spéciale de Dieu dans une âme.

Cette présence de Dieu est *permanente* et dure tout autant que l'*amitié*, établie entre Dieu et l'âme.

Amitié divine

L'amitié en général a pour effet de rapprocher, d'unir les personnes amies ; l'amitié les porte à se communiquer réciproquement, à mettre en commun ce qu'elles possèdent...

Demeure divine

Il en est de même de l'amitié qui existe entre Dieu et une âme : Dieu se rapproche en quelque sorte de cette âme, il se l'unit d'une manière mystérieuse, lui communique ses perfections, la comble de ses dons, la protége dans les périls, et *établit en elle sa demeure* comme dans un sanctuaire, où il désire être adoré, servi, aimé.

Cette présence intime de Dieu dans les âmes, les colloques qui se tiennent entre Dieu et l'âme recueillie : tel est le secret des charmes ineffables de la vie intérieure.

Degrés dans la grâce

et qui la rend sainte... *Rendre saint* signifie *unir à Dieu* par la grâce sanctifiante.

La grâce sanctifiante n'existe pas *au même degré* dans toutes les

âmes justes : on peut dire qu'il y a une multitude de degrés, et qu'il n'est peut-être pas une âme qui ressemble à une autre.

On appelle *première grâce sanctifiante*, celle qui établit l'infidèle ou qui remet le pécheur dans l'amitié de Dieu; et *seconde grâce sanctifiante*, celle qui augmente la grâce du juste.

" Le juste, dit la sainte Ecriture, fleurit comme le palmier, il étend ses branches comme le cèdre du Liban..., il établit en son cœur des ascensions... Il va de vertu en vertu... ; il est conduit par l'Esprit divin de clarté en clarté."

Plus une âme est sainte, plus elle est agréable à Dieu.

et agréable à Dieu. *Agréable* signifie *au gré*, au goût, selon le désir de quelqu'un. **Agréable**

Nous en avons dit la raison en expliquant le mot *grâce*.

La beauté de l'âme en état de grâce est comme un reflet de la Beauté divine ; c'est surtout à l'âme, divinisée par la grâce, qu'il faut appliquer les paroles de la Trinité sainte : *" Faisons l'homme à notre image et ressemblance."*

Questions

A...... Sens des mots grâce et beauté ? Sanctifiante ? Union ?
B......Sens des mots demeurer et amitié ? Rendre saint et agréable ?

Réflexion

Rien sur la terre, chers enfants, ne peut nous donner une idée de la beauté d'une âme en état de grâce ! Tout ce que nous pouvons voir de plus beau n'est rien en comparaison des charmes que Dieu répand dans les âmes.

La lumière, décomposée au moyen d'un prisme de cristal, nous montre les couleurs les plus ravissantes : ce n'est qu'une faible image naturelle des effets infiniment plus admirables produits dans l'âme par Dieu, Esprit incréé, tout Lumière, tout Amour.

Résolution

Veiller à ne jamais perdre le trésor de la grâce sanctifiante.

---

119. Q. — Pouvons-nous perdre la grâce sanctifiante ?

Oui, un seul péché mortel suffit... Q. 54.

Amissibilité de la grâce

C'est ce que prouvent les chutes des mauvais anges, d'Adam, de Saül, de David, de Salomon, de saint Pierre et de Judas, etc. qui, justes tout d'abord, perdirent l'amitié divine, au témoignage de l'Ecriture.

Péché mortel

Pécher mortellement, c'est désobéir volontairement à Dieu dans une matière grave : c'est nous détourner de lui pour nous tourner vers la créature : c'est *rompre l'amitié avec Dieu*, renoncer à toutes ses prérogatives, chasser l'Esprit-Saint et lui préférer les suggestions et l'esclavage du malin esprit... Quel bouleversement !

pour nous faire perdre la grâce sanctifiante.

Hérésie

La doctrine de *foi catholique*, concernant l'*amissibilité* de la grâce sanctifiante, a été étrangement altérée chez un certain nombre de Protestants luthériens et calvinistes.

D'après eux, l'homme *prédestiné*, illuminé par la foi et établi dans la grâce du Christ, ne peut plus déchoir. Aucun péché n'étant plus imputé à ceux qui ont été *une fois lavés dans le sang du Christ*, on arrive à l'horrible conclusion : " Croyez fermement et cent homicides et mille fornications ne vous feront aucun mal."

Le concile de Trente fulmina contre les novateurs l'anathème suivant : " Si quelqu'un dit que l'homme une fois sanctifié ne peut plus pécher, ni perdre la grâce, qu'il soit anathème."

Pour être juste, disons que beaucoup de protestants n'admettent pas cette doctrine si crue : les anabaptistes, les quakers, les méthodistes, etc., en ont au moins mitigé les expressions ; au fond cependant, ils en maintiennent les conséquences, rejettent la *nécessité* des bonnes œuvres, et la confession qui est le moyen positif de recouvrer la grâce perdue.

Question — A...... Effets d'un péché mortel ? Erreur des protestants ?

Réflexion — Il n'est que trop vrai, chers enfants, que nous pouvons perdre le trésor de la grâce sanctifiante, et que nous le perdons souvent !

Résolution — Vigilance et prière, afin de ne pas succomber à la tentation.

—o—

120. Q.—Qu'est-ce que les vertus théologales ?

Transition

Après avoir parlé de la *grâce sanctifiante* qui divinise l'essence de notre âme, il convient de parler des *vertus* qui surnaturalisent les facultés de notre âme et forment comme le brillant cortège de la grâce sanctifiante.

Vertu

Les vertus... Le mot *vertu* a le sens de *force*.

Une vertu, en général, est une habitude qui dispose les puissances de l'âme à exercer convenablement leurs opérations. —Il s'agit ici,

des *vertus surnaturelles*, qui perfectionnent les facultés de l'âme et les portent vers le bien, tandis que notre nature déchue est inclinée vers le mal : de là, antagonisme entre les faiblesses de notre nature et les aspirations des vertus ; d'où lutte et *besoin de force*.

Le rameur, qui descend un fleuve, n'a qu'à se laisser entraîner doucement par le courant ; mais s'il veut le remonter, il est obligé de s'imposer des efforts continuels.

Espèces de vertus

On distingue, selon les divers points de vue auxquels on se place, les vertus *naturelles* et *surnaturelles*, les vertus qui perfectionnent *l'intelligence* et *la volonté*, les vertus *acquises* et *infuses*, les vertus *morales* et *théologales*.

Nous allons parler des vertus *théologales*.

Théologales

théologales, c'est-à-dire ayant *Dieu* pour *objet* direct.

sont la Foi... Par *la foi* en effet, nous croyons en *Dieu*.
l'Espérance... Par *l'espérance*, nous espérons en *Dieu*.
et la Charité. Par *la charité*, nous aimons *Dieu*.

Objet immédiat

qui ont Dieu pour objet immédiat. *Objet immédiat* signifie objet *premier* ou *directement en vue*.

Dieu, en tant que *vrai* et source de toute vérité révélée, est l'objet premier de la *vertu de foi*.

Dieu, en tant que *bon pour nous* et cause de notre bonheur éternel, est l'objet direct de la *vertu d'espérance*.

Dieu, en tant que *parfait en lui-même* et reflétant ses perfections dans l'âme du prochain, est l'objet de la *vertu de charité*.

Nous allons expliquer immédiatement chacune de ces vertus.

---

121. Q.—Qu'est-ce que la foi ?

La foi... Le mot *foi* signifie *se fier* à quelqu'un.

Foi

La foi, en général, est la croyance à ce qu'on ne voit pas, et qu'on admet sur le témoignage d'un autre : par exemple, l'existence de Rome que je n'ai jamais vue, etc. Croire sur le témoignage d'un homme, c'est la *foi humaine*.

La foi, au point de vue religieux, est la croyance aux vérités que Dieu a révélées. Croire sur le témoignage infaillible de Dieu, c'est la *foi divine*.

Vertu

est une vertu... c'est-à-dire une *disposition* intérieure.

Cette vertu incline la raison de l'homme à se soumettre à l'autorité de Dieu ; elle est *une vertu*, puisqu'elle est le résultat de la libre coopération de la grâce divine et de la liberté humaine.

Divine

divine... c.-à-d. venant de *Dieu* et se rapportant à Lui.

Le principe de toute vertu surnaturelle est la grâce divine ; sans la grâce, il est impossible d'avoir même le commencement de la foi. Cette grâce éclaire l'intelligence et perfectionne la volonté.

L'objet principal de la foi est Dieu, en tant qu'il est l'auteur, non seulement de la nature, mais surtout de l'ordre surnaturel de la grâce et de la gloire, qui sera la vue de Dieu dans son essence.

Le motif de la foi est l'*autorité de Dieu*, en tant que possédant une science et une véracité parfaites, et révélant aux hommes des dogmes qu'il propose à leur croyance.

Croyance certaine

par laquelle nous croyons fermement... *Fermement* signifie avec certitude et sans *crainte* d'être trompés.

Dès lors qu'il est constant que Dieu a parlé et qu'il nous a dit telle chose, nous devons le croire, sinon ce serait l'accuser ou d'ignorance ou de mensonge.

Nous parlerons, questions 368-371, des péchés contre la foi.

Extension de la foi

les vérités que Dieu nous a révélées... Question 28.

Toute vérité révélée est objet de la foi divine ; car il est impossible d'avoir la foi, si on nie une seule vérité révélée ; il faut donc croire *toutes ces vérités* au moins implicitement.

La foi est explicite ou implicite : *explicite*, lorsqu'on croit une vérité précise, déterminée, connue ; par exemple, l'Incarnation de Notre-Seigneur —*Implicite*, lorsque la vérité à croire n'est pas précisée, mais se trouve renfermée dans une autre vérité mieux connue et plus générale ; par exemple, croire au mystère de l'Incarnation, c'est croire explicitement à l'existence des deux natures et implicitement à l'existence des deux volontés.

Enseignement de l'Eglise

et qu'il nous enseigne par son Eglise. L'Eglise *enseigne*, déclare et définit les vérités qui sont révélées.

L'Eglise *n'invente pas* des vérités nouvelles ; elle se borne à dire : telle vérité existe ou n'existe pas dans *le dépôt* de la révélation.

Lorsque l'Eglise *définit* que telle vérité est révélée, nous devons l'admettre comme un point de *foi catholique*, parce que l'Eglise est l'interprète infaillible de Dieu et la colonne de la vérité.

L'Eglise est donc *le moyen ordinaire* par lequel nous connaissons sûrement ce que Dieu a révélé.

Questions

A...... Foi ? Vertu divine ? Croire fermement ? Objet de la foi ?
B...... Foi explicite, implicite ? Foi humaine, divine, catholique ?

Analyse de l'acte de foi

Voici, chers enfants, en résumé l'analyse de l'acte de foi : Je suis certain que *l'Eglise me propose telle vérité à croire*, parce que mes parents, mes maîtres et mes pasteurs ne veulent pas et ne pourraient même pas me tromper ; je suis certain que *cette vérité est révélée*, parce qu'elle m'est proposée par l'Eglise véritable, qui est infaillible et sûrement assistée de Dieu ; je crois donc que *cette vérité est vraie*, parce que Dieu l'a révélée et que Dieu sait tout et est la véracité même.

Un beau modèle de foi est Abraham, *le père des croyants*.

Pratique

Dire avec attention l'acte de foi.

---

122. Q.—Qu'est-ce que l'espérance ?

L'espérance... Ce mot signifie *attente* d'un bien qu'on n'a pas et qu'on désire.

Espérance

Quand on *espère*, on ne possède pas, on attend : dans le ciel nous *n'espérerons plus*, nous posséderons ; nous *ne croirons plus*, nous verrons ; la charité seule, ou le repos en Dieu, restera.

Vertu

est une vertu, c.-à-d. une *qualité* inhérente à l'âme.

Cette vertu dispose la volonté à tendre vers Dieu, comme objet de notre bonheur éternel, tel que connu par la foi divine.

Divine

divine, ou *surnaturelle* comme la vertu de foi.

Comme la foi, l'espérance est surnaturelle ou *divine :*

Dans son *principe*, car elle est produite par l'*Esprit-Saint*.

Dans son *objet*, qui est premièrement *Dieu* lui-même à posséder dans la gloire, et secondairement *les grâces actuelles* qui nous sont données ici-bas pour arriver à cette possession bienheureuse.

Dans ses *motifs*, qui sont sa *bonté* envers nous, sa *toute-puissance*, les *mérites* de N.-S. J.-C., enfin ses *promesses*.

Confiance ferme

par laquelle nous attendons fermement... *Fermement* signifie avec une *entière confiance.*

L'espérance est absolument *certaine* du côté de Dieu, qui *veut* notre béatitude, qui *peut* nous la donner et qui nous *l'a promise.* L'incertitude ou la crainte, au sujet de notre salut, vient de notre infirmité.

Nous parlerons, questions 372-374, des péchés contre l'espérance.

de la bonté de Dieu... La *bonté* de Dieu, est le principal *motif* de notre espérance.

Motif de l'espérance

La bonté de Dieu pour nous, voilà la cause première de notre vocation à l'état surnaturel ; nos droits au ciel ayant été perdus, nous les avons recouvrés par *les mérites de Jésus-Christ* ; et, pour rendre notre confiance plus grande, Dieu nous a fait *des promesses* sur lesquelles nous pouvons absolument compter.

Double objet

la vie éternelle et les grâces nécessaires pour l'obtenir. Voilà le *double objet* de la vertu d'espérance.

La grâce de la prière nous est toujours accordée ; et par la prière nous pouvons obtenir de Dieu toutes les grâces, nécessaires pour opérer des œuvres de salut : " En vérité, en vérité, tout ce que vous demanderez à mon Père, *en mon nom*, il vous l'accordera."

Questions

A...... Espérance ? Vertu divine ? Attendre fermement ?
B...... Motifs de l'espérance ? Double objet ? Prière ?

Exemple admirable

Le saint homme Job, chers enfants, est un admirable modèle d'espérance : au milieu des épreuves les plus cruelles, il bénissait le Seigneur, disant : " Le Seigneur m'avait tout donné, il m'a tout ôté ; que son nom soit béni."—Puis, avec confiance plongeant son regard dans l'avenir, il dit : " Je sais que mon Rédempteur est vivant, et que au dernier jour je sortirai de terre ; alors je serai de nouveau revêtu de ma peau, et *je verrai mon Dieu* dans ma chair. Je le verrai moi-même, et *je le contemplerai* de mes propres yeux... C'est là mon *espérance*, qui repose dans mon sein." Job XIX, 25-27.

Pratique

Faire du fond du cœur un acte d'espérance.

—o—

123. Q.—Qu'est-ce que la charité ?

Charité

La charité... Ce mot signifie *amour* d'un bien qui est *cher*, et par conséquent d'un *grand prix.*

La foi nous montre Dieu comme l'Etre infiniment beau, infiniment aimable, infiniment parfait ; l'espérance nous le fait désirer, comme notre souverain Bien : mais la charité nous le fait aimer pour lui-même, à cause de ses infinies Perfections.

est une vertu... Cette habitude nous incline à faire ce qu'il y a de plus parfait : *aimer Dieu et le prochain.* Vertu divine

divine, dans son *principe*, son *objet* et son *motif.*

Le *motif* de la charité est l'*amabilité* infinie de Dieu.

par laquelle nous aimons Dieu... Voilà l'objet premier.

La charité parfaite prend diverses formes : Charité parfaite

C'est l'amour de *complaisance,* lorsque l'âme se *complait* dans la comtemplation et la louange des infinies perfections de Dieu.

C'est l'amour de *bienveillance,* lorsque l'âme désire pour Dieu la plus grande gloire extérieure possible.

C'est l'amour de *bienfaisance,* lorsque l'âme s'efforce de procurer à Dieu cette gloire, en elle-même ou dans les autres.

La charité imparfaite est aussi appelée amour de *concupiscence ;* Charité imparfaite
sans exclure l'amour de Dieu pour lui-même, elle a pour motif les bienfaits que Dieu nous a accordés déjà, et les biens futurs que nous attendons de sa bonté.

Les bienfaits de Dieu excitent à la reconnaissance et à l'amour ; l'amour de *concupiscence* devient facilement l'amour de bienveillance, lequel est requis par un précepte qui veut que nous aimions Dieu pour lui-même *et par-dessus toutes choses.*

par-dessus toutes choses, c.-à-d. que nous n'aimions rien *contre* Dieu, rien *plus*, rien *autant* que Dieu. Degré requis

C'est ce qu'on appelle la charité *souveraine.*

Cet amour en tant qu'il exclut tout péché mortel, est absolument nécessaire ; mais il peut être plus ou moins intense, tout en restant substantiellement le même.

Aucun degré *d'intensité* n'est requis, pourvu que véritablement on préfère Dieu à tout, à nos parents, à nos biens, à notre réputation, à notre vie même ; car, dès lors, on a la charité appréciativement souveraine.

Néanmoins, plus la charité est intense, plus elle est parfaite.

Prochain — **et notre prochain...** Voilà l'objet secondaire.

Il n'y a pas deux vertus de charité, mais une seule, par laquelle nous aimons à la fois Dieu et notre prochain, en tant que les perfections de Dieu reluisent dans l'âme du prochain.—Les créatures, qui ne sont pas l'image de Dieu, ne sont pas objet de la charité.

comme nous-mêmes, c.-à-d. d'un amour *semblable* à celui que nous nous portons à nous-mêmes.

Mesure — *Comme nous-mêmes* ne signifie donc pas autant que nous-mêmes : ainsi nous pouvons nous donner la préférence dans les cas de conflit, préférer par exemple nos biens, notre vie, notre salut, aux biens, à la vie, au salut du prochain, selon le proverbe : *Charité bien ordonnée commence par soi-même.*

L'amour du prochain *comme nous-mêmes* se trouve déterminé dans la parole : " Faites aux autres ce que vous voulez qu'ils vous fassent."

pour l'amour de Dieu. La charité nous fait aimer *Dieu* pour lui-même, et *le prochain* pour Dieu.

Motif unique — Cela veut dire que nous aimons le prochain, non à cause de notre ressemblance naturelle avec lui, mais à cause de Dieu, aimé souverainement comme notre fin surnaturelle : le prochain en effet est créé à *l'image de Dieu*,—il est ou peut devenir notre *frère en Jésus-Christ*,—*Dieu l'aime* et veut que nous l'aimions,—tout ce que nous lui faisons, *nous le faisons* à Dieu.

Aimer le prochain par intérêt, par sympathie, en suivant la pente de son cœur, ce n'est plus la charité ; c'est un amour naturellement bon, qui n'a rien de chrétien ni de méritoire.—Aimer le prochain pour lui-même non pour Dieu, c'est de l'humanité ou *philanthropie*.

Questions — **A**...... Charité ? Vertu divine ? Charité parfaite et imparfaite ?
B...... Charité souveraine ? Objet secondaire ? Mode ? Motif ?

Réflexion — La charité, chers enfants, est la reine des vertus ; elle produit *l'amitié* entre Dieu et nous, et cette amitié commencée sur la terre se consommera dans le ciel.

Pratique — Dire avec attention l'acte de charité parfaite, dans la prière.

—o—

124. Q.—Que faut il entendre par le nom de prochain?

Par le nom de prochain il faut entendre... *Prochain* signifie *proche*, rapproché, très près.

Le mot *proches* se dit de ceux qui nous sont unis par les liens du sang, et *prochain* de ceux qui nous sont unis par les liens de la charité chrétienne. **Prochain**

tous les hommes... Voir question 41.

Tous les hommes, sans distinction de lieu, de race ou de nationalité, sont notre prochain.—Nous devons aimer tous les hommes, leur souhaiter et leur procurer autant qu'il est en notre pouvoir *le salut éternel*, et les secours spirituels et temporels qui les peuvent aider à atteindre cette fin. (Voir questions 237 et 238, sur les œuvres de *miséricorde* spirituelle et corporelle.) **Extension de la charité**

" Il faut, dit saint Augustin, aimer également *tout le monde ;* mais comme on ne saurait faire du bien à tous, il faut *préférer* ceux avec qui la disposition des lieux, des temps, et d'autres choses semblables nous a plus étroitement unis." Voir le 4e Commandement de Dieu.

même nos ennemis. *Ennemi* signifie *non ami.*

" *Aimez vos ennemis*, a dit Notre-Seigneur, faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient." **Ennemis**

Dieu nous en a donné l'exemple, car il nous a aimés et nous a rachetés lorsque nous étions ses ennemis.

Dieu veut donc que nous aimions *intérieurement* nos ennemis, et même que nous leur donnions *extérieurement* les signes ordinaires de bienveillance que nous donnons aux autres personnes de même condition ; à moins que, par prudence, on ne juge à propos de les leur refuser, pendant quelque temps, afin d'éviter une dispute ou pour les corriger.

Il n'est pas permis de repousser les avances de ceux qui, nous ayant outragés, nous font des excuses, et nous devons leur pardonner de bon cœur.

A...... Prochain et proche ? Tous les hommes ? Les ennemis ? **Question**

Le plus beau modèle de charité que nous puissions considérer, est Notre-Seigneur Jésus-Christ : son amour pour Dieu son Père est **Modèle parfait**

le plus parfait qu'on puisse imaginer ; son amour pour les hommes descend jusqu'aux dernières limites de la tendresse ; après avoir enseigné, dans le Notre Père, le pardon des injures "*Pardonnez-nous* nos offenses comme *nous pardonnons* à ceux qui nous ont offensés," il nous en a donné l'exemple sur la croix, en priant pour ses ennemis "*Pardonnez-leur*, car ils ne savent ce qu'ils font."

Pratique *Le Pater* renferme plusieurs actes de *charité parfaite.*

—o—

125. Q.—Qu'est-ce que la grâce actuelle ?

Grâce actuelle

La grâce actuelle... Le mot *actuel* désigne ce qui est *présentement* à se faire, *en acte.*

La *grâce actuelle* nous est accordée par Dieu, au moment où nous devons produire et où nous produisons *un acte.*

Comme toute grâce proprement dite, la grâce actuelle ne peut avoir que Dieu pour auteur ou *cause efficiente.*

est un secours passager... Comme *en passant.*

Secours passager

Ce *secours passager*, transitoire, temporaire, dure le temps nécessaire pour accomplir l'acte bon qui est à faire ; ce secours se renouvelle et se diversifie, dans la suite, autant de fois qu'il est opportun, comme se renouvellent les avis et les soins d'un père vigilant et plein de tendresse pour ses enfants.

La grâce actuelle se distingue de la grâce sanctifiante ou *habituelle*, qui est un état permanent de l'âme justifiée, et du *concours divin* par lequel Dieu meut l'âme pour des œuvres naturelles ; tandis que par la *grâce actuelle*, Dieu meut l'âme vers des actes, qui ont pour fin le salut.

par lequel Dieu éclaire notre intelligence... Le péché originel ayant obscurci notre intelligence, la grâce actuelle vient nous *éclairer.*

Grâce d'intelligence

Pour éclairer notre intelligence, Dieu emploie tantôt des moyens *extérieurs* comme la prédication, les bonnes lectures, les bons exemples, etc ; tantôt des moyens *intérieurs*, qui sont certaines illuminations ou inspirations surnaturelles, ayant pour but de nous faire connaître et embrasser les vrais biens.

Ces illuminations intérieures de l'intelligence sont ce qu'on

appelle la grâce *prévenante* ou *opérante*, parce qu'elle éveille l'attention de l'esprit et prévient tout mérite : un pécheur, par exemple, entendant la parole divine et intérieurement éclairé, reconnaît la fâcheuse situation dans laquelle il se trouve ; voilà un effet de grâce *prévenante*.

Le pécheur, mieux éclairé sur son malheureux état, conçoit le désir d'en sortir ; voilà un effet de grâce *subséquente*.

Touché plus fortement, et comme éveillé de sa somnolence, le pécheur est excité à prendre des moyens efficaces, et les prend réellement ; voilà un effet de grâce *coopérante*.

Après avoir *éclairé* l'intelligence, la grâce *excite* la volonté.

et excite notre volonté... *Exciter* signifie *éveiller*.

Grâce de volonté

Dieu meut alors doucement notre volonté, sans faire aucune violence à notre liberté. Si la volonté adhère librement aux suggestions intérieures, qui la persuadent de faire le bien, la grâce reçue est dite alors *adjuvante* et *efficace*.

à éviter le mal et à faire le bien. Le péché originel ayant *affaibli* notre volonté, la grâce vient nous *fortifier*.

La grâce, qui nous aide à faire le bien, est appelée *coopérante* ou *concomitante*, parce que Dieu nous prête son assistance, pour nous seconder dans la pratique de devoirs qui, sans le secours de la grâce, seraient au-dessus de nos forces.

Quoique Dieu agisse en nous et avec nous, il respecte notre liberté, autant qu'il est nécessaire pour que le *mérite* de nos actes puisse nous être attribué.

Questions

A...... Grâce actuelle ? Secours passager ? Distinctions ?
B...... Noms des grâces d'intelligence ? de volonté ?

Réflexion

Saint Augustin, le docteur de la grâce, résume ainsi cette doctrine : " La grâce nous *prévient*, afin que nous soyons guéris ; elle nous *suit*, afin que étant guéris nous agissions. *Prévenante*, elle nous appelle ; *subséquente*, elle agit afin que nous soyons glorifiés."

Pratique

Etre fidèles à toutes les bonnes inspirations de la grâce.

126. Q.—La grâce est-elle nécessaire au salut ?

Oui, la grâce... Il s'agit surtout de la grâce *actuelle*.

Nécessité de la grâce

Il est en effet évident que la grâce *sanctifiante* est absolument nécessaire pour entrer au ciel, et que *personne* ne peut y être admis s'il n'a le vêtement nuptial de l'innocence ou de la charité.

Il est également certain que la grâce *actuelle* est absolument nécessaire *à tout adulte* pour acquérir la grâce sanctifiante s'il ne l'a point, et pour la conserver s'il la possède déjà.

est absolument nécessaire... C'est la nécessité qu'on appelle *nécessité de moyen :* elle est absolue.

Nécessité absolue

Beaucoup de *catholiques* ont des idées fausses ou des notions fort incomplètes sur la nécessité de la grâce ; de là, l'esprit de suffisance, la négligence de la prière, etc.

Il faut donc éclairer ces catholiques, et réfuter les *hérétiques* de diverses nuances, depuis les anciens Pélagiens jusqu'aux Rationalistes modernes, qui nient la *gratuité* de la grâce ou même l'*existence* de tout concours surnaturel.

Hérésie des Pélagiens

Le moine anglais Pélage (405), partant du faux principe que Adam avait été créé par Dieu sans être élevé à l'état *surnaturel,* disait que le péché du premier homme était purement *personnel* et n'avait point altéré la *nature humaine,* laquelle étant *intègre* pouvait atteindre sa fin par ses propres forces, faire le bien et éviter le mal : par conséquent, nul besoin de grâce *intérieure* et surnaturelle.

Certains disciples de Pélage, appelés Semi-Pélagiens, adoucirent plus ou moins cette doctrine subversive, professèrent l'*existence* d'une sorte de grâce intérieure de volonté, ajoutant toutefois qu'elle n'était *point nécessaire* pour le *commencement* de l'acte mais seulement *utile ;* et que, du reste, ce secours était accordé non *gratuitement,* mais en vue de certains mérites naturels.

Une foule d'autres erreurs ont été accumulées sur ce sujet, dans la suite des siècles ; voici donc la doctrine catholique :

" *Sans elle nous ne pouvons rien faire pour mériter le ciel.*"

sans elle nous ne pouvons rien faire... Ce sont les paroles mêmes de Notre-Seigneur : " *Sans moi, vous ne pouvez rien faire.*" Joan. xv, 5.

Concours divin

Rien faire, même dans l'ordre *naturel,* sans le concours *positif* de Dieu ; car, par la création, Dieu nous a donné l'existence et la *puissance d'agir ;* mais, de nous-mêmes, nous ne pouvons faire un

acte quelconque, si Dieu ne nous *prévient* pour nous pousser au mouvement et ne concourt avec nous pour l'accomplir.

" Vous avez, Seigneur, *opéré* en nous *toutes nos œuvres.*"

" Dieu, dit le catéchisme romain, par sa vertu intime *pousse* au mouvement et à l'action les choses qui se meuvent et agissent, de telle sorte que, bien qu'*il n'empêche* pas l'efficacité des causes secondes, il la *prévient* néanmoins."

Liberté humaine

D'après ce passage, Dieu *n'empêche pas l'efficacité* des causes secondes ; il n'empêchera pas non plus la *liberté* dans les êtres intelligents ; bien plus, l'acte libre doit à ce concours d'être libre.

Ce concours ne rend pas non plus Dieu auteur du péché ; car, dans le péché, il y a quelque chose de *positif* ou un acte auquel Dieu concourt, et quelque chose de *négatif* ou un défaut d'être, qui n'est rien et qui provient de l'imperfection ou de la malice de la créature libre.

Si nous ne pouvons rien, même dans l'ordre *naturel*, à plus forte raison nous ne pouvons rien *pour mériter le ciel.*

pour mériter le ciel. *Mériter le ciel*, c'est se rendre *digne* d'une récompense *éternelle.*

Religion naturaliste

Les Rationalistes modernes et un trop grand nombre d'honnêtes gens, mettant de côté la nécessité de la foi et de la grâce, font reposer l'affaire de leur salut sur les seules œuvres, *faites d'une manière honnête :* c'est la religion naturaliste des *honnêtes gens.* Or, s'ils ne font que des œuvres *naturelles*, leur récompense le sera aussi, laquelle consistera ordinairement en certains avantages temporels, mais non dans la fin surnaturelle de la vision béatifique.

Pour être méritoire du ciel, un acte doit être surnaturel *dans son principe*, c'est-à-dire dans la grâce intérieure qui pousse à le faire, et surnaturel *dans sa fin*, c'est-à-dire fait en vue de Dieu, tel que connu par la foi.

Le pécheur

Or l'homme ne peut point faire cet acte par lui-même. S'il est pécheur, il a besoin de la grâce *prévenante* pour sortir de l'état de péché. " Sans l'inspiration *prévenante* et sans l'aide du Saint-Esprit, définit le concile de Trente, l'homme ne peut *croire*, espérer, aimer ou *se repentir*, comme il faut, pour que la grâce de la *justification* lui soit accordée."

S'il est juste et ayant la grâce habituelle, il a encore besoin

" d'un secours spécial de Dieu pour *persévérer* dans la justice qu'il

Le juste a reçue."— Le juste lui-même ne peut rien, dans l'ordre surnaturel, sans la grâce actuelle soit *prévenante*, soit *concomitante*.

Le mot de saint Paul, " Nul ne peut dire : *Seigneur Jésus*, si ce n'est dans l'Esprit-Saint " (I Cor. XII, 3.), indique que toute grâce surnaturelle vient du Saint-Esprit. — De même celui-ci : " Nous ne sommes pas capables de former, de nous-mêmes, *une pensée ;* notre suffisance vient de Dieu."

" Personne, dit Notre-Seigneur, ne peut venir à moi, si mon Père qui m'a envoyé *ne l'attire*." Joan. VI, 44.

Questions A...... Grâce nécessaire ? Erreurs et hérésies ? Pélage ?

B...... Concours divin ? Mérite surnaturel ? Le pécheur et le juste ?

Réflexion Si nous avons la foi, chers enfants, cette foi que tant de gens sur la terre, même des hommes érudits ou savants ne possèdent pas, à qui devons-nous l'attribuer ? *A la grâce de Dieu*, qui nous a *attirés* à lui.

" Qu'avons-nous que nous ne l'ayons reçu ? Pourquoi alors *nous glorifier*, comme si nous ne l'avions reçu ? "

Pratique Etre humbles et reconnaissants envers Dieu.

---

127. Q.—Pouvons-nous résister à la grâce de Dieu ?

Oui, nous pouvons résister... *Pouvoir résister* signifie avoir la *liberté* de *ne pas obéir* ou même de *s'opposer*.

Voir la notion de *la liberté*, page 11.

La liberte se divise en *deux espèces* principales :

Liberté de contrariété 1. La liberté de *contrariété* est la faculté de choisir entre deux choses *contraires*, comme l'amour et la haine, le bien et le mal. Cette faculté n'est pas de l'essence de la liberté et en est plutôt un défaut, comme le raisonnement n'est pas de l'essence de l'esprit mais plutôt une imperfection. Aussi ni Dieu, ni les Bienheureux n'ont cette sorte de liberté.—Cependant cette liberté est *naturelle* à tout être intelligent qui est encore *viateur*, dans la voie vers sa fin. Le concile de Trente a défini " qu'il est au pouvoir de l'homme de rendre ses *voies mauvaises*," de faire le bien et le mal.

Liberté de contradiction

2. La liberté de *contradiction* est le pouvoir de choisir entre deux choses *contradictoires*, comme créer ou ne pas créer, faire ceci ou ne pas le faire... Cette faculté est de l'essence de la liberté, et par conséquent est l'apanage de tout être intelligent et libre.

Le concile de Trente a défini ce point contre les Protestants, qui " prétendent que le *libre arbitre* a été perdu et éteint, après le péché d'Adam."—Tout système qui ruine la liberté est *hérétique*.

à la grâce divine... Si on considère l'*efficacité* de la grâce divine, on a la grâce *suffisante* et la grâce *efficace*.

Grâce suffisante

1. Avec la grâce *suffisante*, l'homme *peut* véritablement faire le bien surnaturel, mais *ne le fait pas* en réalité : cette grâce est seulement excitante et non adjuvante. Or, il est de foi contre les Jansénistes " qu'il est donné à l'homme une grâce *vraiment* et *relativement* suffisante, qui n'obtient pas cependant le consentement de la volonté."

Grâce efficace

2. Avec la grâce *efficace*, l'homme fait réellement l'acte salutaire : cette grâce est donc excitante et adjuvante. La conciliation de la grâce divine avec la liberté humaine est un problème insoluble, un mystère, dit Bossuet, comme une chaine dont nous ne pouvons joindre les deux bouts : d'un côté, nous savons que " Dieu *opère* en nous le *vouloir* et le *faire* " II Phil. XIII, 2 ; de l'autre, notre conscience et l'expérience de tous les jours nous apprennent que nous sommes libres, et que nous résistons souvent à la grâce, en la rendant *inefficace* par défaut de *coopération*.

Abus des grâces

et malheureusement nous n'y résistons que trop souvent. Le mot *malheureusement* insinue que résister à la grâce est pour nous un *malheur*.

L'*âme*, qui est fidèle à correspondre à toutes les grâces actuelles qui lui sont accordées, en attire de nouvelles, plus nombreuses et plus considérables, qui seront tranformées plus tard dans le ciel en rayons de gloire.

Au contraire, l'abus des grâces en diminue l'abondance et quelquefois en ferme la source. " Tout arbre qui ne porte pas de bon fruit sera coupé et jeté au feu." Math. III, 10.

" Lorsqu'une terre, *souvent* abreuvée des eaux de la pluie, fait croître des herbes avantageuses pour ceux qui la cultivent, elle

reçoit la bénédiction de Dieu.—Mais quand elle produit des ronces et des épines, elle est reprouvée et près d'être maudite : sa fin sera le feu." Heb. VI, 7, 8.

Questions A...... Pouvoir résister ? Liberté de contrariété, de contradiction ?
B...... Grâce suffisante, efficace ? Conciliation ? Abus de la grâce ?

Réflexion Voici, chers enfants, une belle déclaration du concile de Trente : " Dieu ne commande pas l'impossible ; mais, en commandant, il nous avertit de faire ce que nous pouvons, et de *demander* ce que nous ne pouvons pas, et il nous aidera afin que nous puissions."

---

128. Q.—Qu'est-ce que la grâce de persévérance ?

Grâce de persé-vérance

La grâce de persévérance... *Persévérer* c'est tendre avec fermeté et constance vers un but.

Le *but* de notre vie est la *possession* de la grâce sanctifiante sur la terre et de la gloire au ciel.

Persévérer *longtemps* dans l'état de grâce est ce qu'on appelle la persévérance de durée ou *temporaire* ; persévérer jusqu'à la *fin de la vie*, ou mourir en état de grâce, constitue la persévérance *finale*.

Or, il est évident que, pour éviter le mal et faire le bien pendant *longtemps* et jusqu'à la *fin de la vie*, il faut une grâce ou mieux une nombreuse série de grâces actuelles, dont l'effet est de nous maintenir dans la grâce habituelle jusqu'à la mort.

C'est aussi un insigne bienfait de Dieu que des pécheurs, récemment convertis, soient rappelés de la vie après être rentrés en grâce, et par conséquent soient sauvés.

Don de Dieu

est un don spécial de Dieu... Le mot *don* indique ici une *grande faveur*, un *insigne* bienfait.

C'est l'expression, employée par le concile de Trente : " Ce *grand don* de la persévérance jusqu'à la fin." — De cette grâce, en effet, dépend le salut éternel : *don spécial* qu'on ne peut *mériter*, mais qu'on peut *obtenir* par la prière.

qui nous maintient... *Maintenir* dans l'état de grâce signifie préserver du péché, au moins *mortel*.

Pour rester dans l'état de grâce, le juste a besoin de grâces

actuelles plus ou moins abondantes ; et l'homme ne peut être *impeccable*, sans un secours spécial de Dieu.

Impeccabilité

L'impeccabilité naturelle fut une erreur des Pélagiens qui prétendaient que l'homme, *par les seules forces de sa nature*, peut s'élever à un tel état de perfection, qu'il n'ait plus besoin de dire : " Seigneur, pardonnez-nous nos offenses."

Saint Augustin les combattit, en démontrant que l'homme, par sa nature, n'est *jamais impeccable* ; et que, s'il est assez heureux pour ne jamais pécher gravement, c'est l'effet d'un secours surnaturel, qui le *confirme en grâce*.

Confirmation en grâce

La *confirmation en grâce* et l'*impeccabilité*, qui assurent à l'âme la persévérance dans la grâce habituelle, ne vont pas jusqu'à la préserver de toutes fautes *vénielles*, surtout de celles qui ne sont pas pleinement délibérées ou de *fragilité* ; seule la Sainte Vierge a eu ce privilège, ayant été affranchie, dit le concile de Trente, de tout péché originel et actuel, *même véniel*, ainsi que du foyer de la concupiscence.

ou nous met en état de grâce, au moment de la mort. *Mourir saintement*, c'est-à-dire en ayant la grâce sanctifiante, voilà proprement le don de la *persévérance finale*.

Grâce suprême

C'est la grâce suprême, celle qui met le comble à toutes les autres. Dieu l'accorde à ceux qui la lui demandent, et ordinairement à ceux qui ont bien vécu. Ils se bercent au contraire dans une funeste illusion les pécheurs qui, durant leur vie, vivent non dans l'habitude de la grâce mais dans celle du péché, et se flattent d'obtenir la grâce finale à l'heure de leur mort.

Questions

A...... Persévérer ? Persévérance temporaire, finale ? Don spécial ?
B...... Impeccabilité ? Confirmation en grâce ? Sainte mort ?

Réflexion

Puisque la prière, chers enfants, est le meilleur moyen d'obtenir *une bonne vie* et *une sainte mort*, ayons souvent recours à la Sainte Vierge, en lui disant : " Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, *pécheurs*, maintenant et *à l'heure de notre mort*."

CHAPITRE ONZIÈME

DE L'ÉGLISE

Avis au Catéchiste

L'Eglise est, de nos jours plus que jamais, le point de mire des attaques puissantes de l'enfer; il importe donc beaucoup que pasteurs et fidèles soient assez instruits pour les repousser.

Mon but sera aussi d'inspirer aux enfants une profonde *estime* pour l'Eglise catholique, une vive *reconnaissance* pour Jésus-Christ qui l'a fondée, une grande *dévotion* pour le Saint-Esprit qui l'anime, une sincère *vénération* pour les saints Apôtres qui en furent les premiers chefs, une *affection* filiale et un *respect* sans bornes pour le Pape, les Evêques et les prêtres qui continuent de la gouverner.

Demander à Notre-Seigneur la grâce d'atteindre ce but.

Bien chers enfants,

Avis aux enfants

Le neuvième article du Symbole des Apôtres est ainsi conçu : " Je crois à la sainte Eglise catholique, à la Communion des Saints." — Nous parlerons de la *Communion des Saints*, à la question 381 ; expliquons immédiatement ce qui concerne l'*Eglise catholique*.

129. Q. — Où se trouvent les moyens donnés aux hommes pour participer aux fruits de la Rédemption ?

Transition

Cette question préliminaire sert à rattacher ce que nous allons dire à ce qui a été déjà dit sur les effets de la Rédemption : l'Eglise, dont nous allons parler, est comme un nouveau Paradis terrestre, où l'arbre de la croix porte des fruits de vie, qui communiquent aux âmes la vie de la grâce.

Les moyens donnés aux hommes... Le mot *moyen* indique ce qui sert à parvenir à *une fin*.

Moyens surnaturels

La *fin surnaturelle* de l'homme est le ciel éternel. Pour arriver à cette fin, il y a des *moyens surnaturels* dont nous avons étudié la nature, en parlant de *la grâce* habituelle et actuelle.

Nous avons dit que ces grâces étaient absolument nécessaires, et qu'elles étaient les *fruits* de la Rédemption.

pour participer aux fruits de la Rédemption sont... *Participer* signifie *avoir part* à quelque chose. Participer

Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a acquis un trésor inépuisable de grâces : tous les hommes sont invités à y puiser une part abondante ; car tous les hommes sont appelés au salut.

Où donc se trouve ce trésor ? Où a-t-il été déposé ?

l'Eglise et les sacrements. Là est le trésor des grâces.

Notre-Seigneur s'est peint lui-même dans la parabole du bon Samaritain qui, étant venu à passer près d'un homme que des voleurs avaient dépouillé, couvert de plaies et laissé demi-mort, fut touché de compassion. S'étant approché, il versa de *l'huile et du vin* dans les plaies de cet infortuné, qu'il plaça ensuite sur son cheval et qu'il transporta dans une *hôtellerie*, où il en fit prendre le plus charitable soin. Bon Samaritain

Notre-Seigneur est ce bon Samaritain ; le voyageur dépouillé et laissé demi-mort est l'humanité dévalisée par le démon ; l'hôtellerie est l'Eglise, et les remèdes spirituels en sont les sacrements.

A...... Neuvième article ? Fin et moyens ? Bon Samaritain ? Question

L'Eglise avec les sacrements est bien en effet, chers enfants, comme une *pharmacie spirituelle*, où nos âmes trouvent la grâce *médicale* dont elles ont besoin pour se guérir des maladies et blessures, causées par le péché originel et aggravées souvent par nos péchés actuels. Réflexion

Nous parlerons bientôt des sacrements, qui sont les remèdes principaux de notre âme ; disons d'abord ce qu'est l'Eglise.

---

130. Q.—Qu'est-ce que l'Eglise ?

L'Eglise... *Eglise* vient d'un mot grec, signifiant *réunion*. Eglise

Le mot *église* désigne l'édifice religieux, où les chrétiens se réunissent pour participer au culte divin ; le mot *temple* sert à désigner le lieu de réunion des protestants et des sectes hétérodoxes.

Le mot *Eglise* est un nom propre, qui s'applique à la *réunion* ou société de tous les chrétiens.

est la société... *Société* signifie réunion d'*associés*.

Une véritable *société* se compose d'un certain nombre de per- Société

sonnes, groupées dans un même but, ayant des règles communes et recevant la direction d'un chef.

Le Protestantisme n'est pas une vraie société ; c'est plutôt une *agglomération* de sectes, ayant chacune ses tendances, ses pratiques et sa direction particulière.

1° Foi en Jésus-Christ

de tous ceux qui professent la foi de Jésus-Christ... *Professer la foi de Jésus-Christ* signifie *croire en Jésus-Christ*, et *manifester* extérieurement cette croyance.

En conséquence, les *Juifs* et les *païens*, qui ne croient pas en Jésus-Christ ou qui ne le connaissent même pas, ne sont pas membres de la société qu'on appelle l'Eglise.

De plus, l'Eglise ne reconnaît pour ses membres que ceux qui joignent la profession extérieure à la croyance intérieure : c'est pourquoi elle retranche de son corps *les apostats* et *les hérétiques*, qui renient ou défigurent ouvertement la doctrine de Jésus-Christ.

2° Participation aux sacrements

qui participent aux mêmes sacrements... Nous dirons bientôt qu'il y a *sept* Sacrements, institués par J.-C.

Etant admis que Jésus-Christ a établi un nombre déterminé de sacrements, on ne peut en retrancher un seul ni en créer de nouveaux, sans aller contre la volonté du divin Fondateur de l'Eglise. — Par conséquent, sont exclus du corps de l'Eglise *les protestants*, parmi lesquels les uns admettent un seul sacrement, d'autres en admettent deux, d'autres trois...

De plus, *la participation aux sacrements* ayant toujours été considérée comme un des principaux liens qui unissent entre eux les membres de l'Eglise, sont *excommuniés* ou considérés comme tels ceux qui refusent opiniâtrément de participer aux sacrements en certaines circonstances, par exemple à l'heure de la mort.

3° Pasteurs légitimes

et qui sont gouvernés par leurs pasteurs légitimes... Un pasteur *légitime* est celui qui, *d'après la loi*, a la mission et le droit de *gouverner* ou de conduire.

L'Eglise a été souvent assimilée par Notre-Seigneur a une bergerie ou à un troupeau, dont il est lui-même *le bon Pasteur*, connaissant ses brebis et donnant sa vie pour elles. — *Les pasteurs légitimes* sont donc ceux à qui Notre-Seigneur a confié le soin de *paître* son troupeau tant aimé.

Par conséquent, doivent être considérés comme *intrus* ceux qui, sans vocation ou sans mission, osent s'affubler du titre de Pasteurs, égarer les âmes dans les marais desséchés de l'hérésie et les mettre hors de la voie du salut : tels sont, hélas ! les *soi-disant Pasteurs* protestants.

sous un seul chef... L'*unité de chef* est un des caractères essentiels de l'Eglise. Unité de chef

L'Ecriture sainte nous représente l'Eglise sous les paraboles de *royaume*, de *maison*, de *troupeau*, de *corps ;* or, dans un royaume il n'y a qu'un roi, dans une maison il n'y a qu'un père de famille, dans un troupeau il n'y a qu'un berger, dans un corps il n'y a qu'une tête.

C'est la forme *monarchique* et non oligarchique que Jésus-Christ a donnée à l'Eglise dont il est le fondateur : cette constitution est immuable.

En conséquence, sont hors de l'Eglise *les schismatiques* et autres, qui ne reconnaissent pas l'autorité suprême *d'un seul chef.*

visible. Une société, dont les membres sont *visibles*, doit avoir aussi un chef *visible.* Visibilité de l'Eglise

Comme les Protestants sont fort embarrassés, lorsqu'on leur demande où était leur Eglise avant Luther, Calvin et Henri VIII, ils ont cru inventer une réponse satisfaisante en disant que l'Eglise était jusque-là *restée invisible !*

Mais, si l'Eglise est une société composée d'*hommes* et instituée pour leur sanctification et leur salut, elle est donc *visible.*

Le prophète Isaïe disait que l'Eglise du Sauveur serait visible comme *une montagne*, à laquelle tous les peuples accouraient.

" Si quelqu'un *n'écoute pas l'Eglise*, qu'il soit regardé comme un païen et un publicain." Math. XVIII, 17 ; il y a donc, dans l'Eglise, un *tribunal public* dont les décisions font loi.

" Dieu, dit le concile du Vatican, a établi l'Eglise par son Fils unique, et l'a munie de *notes manifestes* de sa divine institution, afin qu'elle puisse *être connue par tous*, comme la gardienne et la maîtresse de la parole révélée."

A...... Eglise ? Société ? Professer la foi de J.-C. ? Hérétiques ? Questions
B...... Participer aux sacrements ? Pasteurs légitimes ? Chef visible ?

Membres exclus de l'Eglise

Cette définition de l'Eglise, chers enfants, fait connaître ceux qui ne sont pas membres de cette société divine et visible : les *infidèles* qui ne sont pas baptisés, les *hérétiques* qui n'ont pas la doctrine de Jésus-Christ, les *excommuniés apostats* ou *renégats* qui se sont séparés de l'Eglise ou que l'Eglise a rejetés, les *schismatiques* qui n'obéissent pas aux pasteurs légitimes.—On appelle *Fidèles*, les hommes qui sont les membres de la véritable Eglise.

Pratique

Estimons-nous heureux d'être de ce nombre.

—:o:—

131. Q.—Quel est le chef invisible de l'Eglise ?

Le chef invisible de l'Eglise... Depuis le jour de l'Ascension, Jésus *est ravi à la vue* des fidèles.

Paroles prophétiques de Jésus

La veille de sa mort, Notre-Seigneur annonçait aux Apôtres sa prochaine disparition : " Mes petits enfants, je n'ai plus que *peu de temps* à être avec vous." Joan. XIII, 33.

" Encore *un peu de temps* et le monde ne me verra plus...

" Je suis sorti de mon Père et je suis venu dans le monde ; je laisse donc le monde et je vais à mon Père.

" Si vous m'aimiez, *vous vous réjouiriez* de ce que je m'en vais à mon Père... Mais, parce que je vous ai dit ces choses, la tristesse a rempli votre cœur. Cependant je vous dis la vérité, il est *avantageux pour vous* que je m'en aille ; car si je ne m'en allais pas, le Paraclet ne viendrait pas vers vous ; mais, si je m'en vais, je vous l'enverrai." Joan. XVI.— D'après ces paroles, Jésus devait donc quitter le monde, et entrer dans le ciel où sa présence sera *plus avantageuse à l'Eglise* que s'il était demeuré sur la terre.

Jésus-Christ chef de l'Eglise

est Jésus-Christ. " Jésus-Christ est *le chef* de l'Eglise." " Dieu l'a établi *chef de toute l'Egl[illegible]* Eph. II, 22.

Saint Paul revient souvent à [illegible] rist est le *chef* ou *la tête* du corps de l'Eglise, [illegible] *es membres.*

Or, dans le corps humain, [illegible] a un[illegible] *[illegible]upériorité* sur les autres membres : elle dom[illegible] sa *p[illegible]sition* élevée ; elle est la partie la plus parfaite du corps, en étan[illegible] *le siège* de tous les sens intérieurs et extérieurs ; enfin, elle *influe* sur tout [illegible] corps [illegible]en lui communiquant la vie et le mouvement.

De même, Notre-Seigneur, comme *chef* ou *tête* du corps mystique de l'Eglise, possède la primauté, la protection et la puissance active: **Application**

La primauté, parce que la grâce dont il jouit a sur toutes les autres grâces, qui en découlent, l'antériorité et la supériorité: " Il est le premier-né entre beaucoup de frères."

La perfection, à cause de la plénitude et de la surabondance de sa grâce : " Nous l'avons vu *plein de grâce* et de vérité."

La puissance active, parce qu'il peut faire descendre la grâce dans tous les membres de l'Eglise : " Nous avons *tous* reçu de sa *plénitude*."

Jésus-Christ *influe* sur l'Eglise intérieurement et extérieurement:

Intérieurement, en nous communiquant, par son humanité unie à sa divinité, les grâces spirituelles qui nous sanctifient.

Extérieurement, en établissant pour gouverner son Eglise des représentants ou *chefs visibles*, choisis parmi les hommes : " Nous remplissons la fonction d'*ambassadeurs* pour Jésus-Christ."

A...... Pourquoi Jésus-Christ s'est-il rendu invisible ? **Questions**
B...... De quelle manière Jésus-Christ est-il chef de l'Eglise ?

" Je ne vous laisserai pas orphelins, avait dit Notre-Seigneur aux Apôtres." En montant au ciel, chers enfants, il nous donne l'espérance que les membres arriveront là où se trouve déjà *la tête*. **Réflexion**

Du reste, avant de quitter la terre, Jésus-Christ établit dans son Eglise un *chef visible*, revêtu de son autorité suprême, et éclairé de ses lumières, un *autre lui-même*.

—:o:—

132. Q.—Quel est le chef visible de l'Eglise ?

C'est Notre Saint-Père le Pape... Le mot *Pape* a le sens de *Père par excellence*. **Le Pape**

Ce titre convient parfaitement au chef de l'Eglise, en sa qualité de *Père spirituel* des fidèles.

Les catholiques disent *Notre Saint-Père...*, parce que nous reconnaissons en lui *notre Père*, chef de la grande famille chrétienne, et *sanctificateur* de nos âmes par l'administration des sacrements, dont il est le suprême dispensateur.

l'évêque de Rome... Le mot *Evêque* signifie celui *qui veille sur* l'Eglise, un surveillant ou *surintendant*. **Evêque de Rome**

Les évêques veillent chacun sur les fidèles de leurs diocèses; quant à l'évêque de Rome il veille, non seulement sur le diocèse de Rome, mais sur tous les diocèses du monde. Voilà pourquoi, il est quelquefois appelé *l'Evêque universel* de l'Eglise.

Vicaire

qui est le vicaire de Jésus-Christ... Le mot *vicaire* signifie *remplaçant*, qui tient la place.

Primitivement, les Apôtres étaient égaux entre eux et n'avaient qu'un chef, Jésus-Christ ; mais avant de quitter le monde le Sauveur voulut se donner *un vicaire*, comme *un autre lui-même :* il choisit Simon, qu'il appela Pierre pour montrer qu'il bâtirait sur lui son Eglise, lui remit les clefs du royaume des cieux et le chargea de paître tout le troupeau, pasteurs et fidèles.

Chef visible

et le chef visible de l'Eglise. L'Eglise est un *corps visible ;* il lui faut donc aussi *une tête visible.*

Saint Ambroise disait déjà au IV[e] siècle : " Si quelqu'un *objecte* que l'Eglise a assez d'un seul chef et d'un seul époux, qui est Jésus-Christ, et n'en demande point d'autres, il est facile de lui répondre : De même que nous reconnaissons Jésus-Christ, non seulement pour l'auteur, mais encore pour le ministre intime des sacrements, (car c'est lui qui baptise et qui absout, quoiqu'il ait établi des hommes pour être les ministres extérieurs des sacrements) ; ainsi il a mis à la tête de son Eglise, qu'il gouverne lui-même par l'inspiration intérieure de son Esprit, *un homme, vicaire et ministre de sa puissance.*

" *L'Eglise visible* a besoin d'un *chef visible ;* et pour cela, notre Sauveur a établi Pierre chef et pasteur de tout le troupeau des fidèles, lorsqu'il lui a confié la charge de paître ses brebis, *en termes si absolus,* qu'il a voulu que ses successeurs eussent aussi pleine puissance de régir et de gouverner l'Eglise entière."

Question

A...... Pape ? Saint-Père ? Evêque ? Vicaire ? Chef visible ?

Serviteur des serviteurs de Dieu

Lorsque le Pape, chers enfants, signe une Bulle ou une lettre apostolique, il ajoute à son titre de Pape celui de *Serviteur des serviteurs de Dieu.*—Ce fut saint Grégoire le Grand (590), qui en introduisit l'usage, afin de répondre par l'humilité à l'orgueil du

patriarche de Constantinople, qui avait pris le titre d'*Evêque des évêques*.

Respecter et honorer le Pape comme notre Père. **Pratique**

——o——

133. Q. — Pourquoi le Pape, l'évêque de Rome, est-il le chef visible de l'Eglise ?

Le Pape, l'évêque de Rome... Le *premier* Pape fut saint Pierre, qui fixa définitivement *son siège* à Rome. **Premier Pape**

Après la Pentecôte, saint Pierre quitta bientôt Jérusalem, où il laissa pour évêque saint Jacques le Mineur. Il se rendit à Antioche, ville alors célèbre et métropole de l'Orient : il en fut le premier pasteur pendant sept ans. De là, il vint à Rome, la capitale de l'empire romain.

Saint Pierre, secondé par saint Paul travailla près de 25 ans à rendre Rome chrétienne ; il fut enfin crucifié la tête en bas, tandis que saint Paul eut la tête tranchée. (Fête le 29 juin).

Les évêques de Rome sont donc les successeurs véritables de saint Pierre, à tel point que le siège du Pape ne peut être que celui de Rome : le Pape pourrait changer de résidence, mais non de siège.

C'est pourquoi, le siège de Rome est appelé le *Saint-Siège*.

est le chef visible de l'Eglise, c'est-à-dire qu'il a *la primauté* sur tous les évêques et tous les fidèles.

Nous allons donc prouver que le Pontife romain est vraiment *successeur* de saint Pierre, et que saint Pierre était vraiment *chef* des Apôtres.

parce qu'il est le successeur de saint Pierre... *Successeur* signifie celui qui *vient après*, héritier. **Successeurs**

Quiconque succède à saint Pierre, comme évêque de Rome, recueille la pleine et entière *succession* des droits et privilèges du prince des Apôtres. Voici la définition du concile du Vatican : " Si quelqu'un dit que ce n'est pas d'institution de Jésus-Christ *ou de droit divin*, que le bienheureux Pierre ait des *successeurs perpétuels* de sa primauté sur toute l'Eglise, qu'il soit anathème."

" Car, dit Bossuet, ne pensez point que le ministère de saint

Pierre finisse avec lui ; ce qui doit servir de soutien à une *Eglise éternelle* ne peut jamais avoir de fin. *Pierre vivra dans ses successeurs.*"

Primauté de juridiction

que Jésus Christ a établi chef des Apôtres. " Jésus-Christ a donné à Pierre sur toute l'Eglise *une primauté* non seulement d'honneur mais de juridiction."

Le mot *primauté* signifie *le premier rang.*—Or, saint Pierre n'a pas été seulement le plus âgé ou le *plus honoré* des Apôtres, comme le prétendent les protestants, il a été encore constitué *chef des Apôtres*, avec le pouvoir de juridiction, c'est-à-dire de gouverner, d'enseigner, de juger toute l'Eglise.

Cette primauté a pour fondement les paroles de Jésus-Christ, désignant cet Apôtre comme la *pierre fondamentale* de l'Eglise, lui promettant les *clefs du royaume* des cieux, lui donnant le *pouvoir de lier et de délier*, le chargeant de *paître son troupeau*, lui recommandant de fortifier ses frères dans la foi.

et le chef visible de l'Eglise. Question précédente.

Question

A...... Saint Pierre ? Rome ? Ses successeurs ? Sa primauté ?

Clefs de saint Pierre

On représente quelquefois, chers enfants, saint Pierre tenant *des clefs* à la main, en souvenir des paroles de Notre-Seigneur : " Je te donnerai les clefs du royaume des cieux... " — Les clefs, dans l'Ecriture, sont le symbole de l'autorité, qui ouvre et ferme.

Les *deux clefs* de saint Pierre sont un emblême du double pouvoir d'ordre et de juridiction, c'est-à-dire d'administrer les sacrements et de gouverner les âmes. — L'une est tournée vers le ciel que Pierre a le pouvoir d'ouvrir et de fermer ; l'autre vers la terre, où Pierre peut imposer des lois.

Pratique

Vénérer le Pape comme saint Pierre en personne.

—o—

134. Q.—Quels sont les successeurs des autres Apôtres ?

Les successeurs des autres Apôtres... *Les onze Apôtres*, unis à saint Pierre, formaient le collège apostolique.

Premiers Evêques

Ces premiers évêques, fondateurs de l'Eglise, reçurent de Jésus-

Christ deux sortes de privilèges : des privilèges *personnels*, qui n'étaient pas transmissibles à leurs successeurs ; et des privilèges *généraux*, qui pouvaient et devaient être transmis à leurs successeurs.

Tous les Apôtres avaient reçu de Jésus-Christ la mission de prêcher partout *infailliblement*, de fonder *partout* des Eglises ; mais c'était chez eux un pouvoir extraordinaire, qui n'était pas transmissible. — Du reste, ils devaient soumettre les Eglises qu'ils fondaient à l'autorité de Pierre, à qui ils étaient subordonnés : et telle fut en effet la conduite des Apôtres, comme on le voit par le premier concile de Jérusalem. **Privilèges non transmissibles**

Disons donc en quoi les Apôtres ont eu de *vrais successeurs*.

sont les évêques de la sainte Eglise catholique. Pour la *sainteté* et la *catholicité* de l'Eglise, questions 146, 147.

Les Anglicans ou Episcopaliens rejettent la primauté de tout pasteur suprême au-dessus des Evêques ; ils se disent indépendants les uns des autres —Les Presbytériens rejettent tout épiscopat, et ne veulent reconnaître que des prêtres ou des anciens. **Anglicans et Presbytériens**

Or, il est *certain* et *de foi* que l'Eglise, telle que fondée par Jésus-Christ, a une constitution hiérarchique, composée du Pape et des Evêques, et de ceux à qui le Pape et les Evêques donnent juridiction, c'est-à-dire des prêtres qui exercent le ministère.

Les Evêques sont *successeurs des Apôtres*, en ce sens qu'ils ont le *pouvoir d'ordre*, c'est-à-dire d'administrer tous les sacrements et en particulier la Confirmation et l'Ordre ; mais, quant au *pouvoir de juridiction*, ils n'ont pas une juridiction universelle comme les Apôtres, mais une juridiction restreinte à leur diocèse, lequel ils ne peuvent administrer qu'après avoir reçu l'institution canonique et avoir pris possession de leur siège. **Pouvoirs transmissibles**

Le pouvoir des Evêques est donc dépendant de celui du Pape, qui peut seul restreindre, étendre, transférer et même enlever leur juridiction.

A...... Privilèges personnels des Apôtres? Pouvoirs des Evêques? **Question**

Voici de belles paroles du concile du Vatican : « Loin de nuire à la puissance ordinaire et immédiate *de juridiction* par laquelle les Evêques qui, établis par le Saint-Esprit sont *successeurs des* **Pape et Evêques**

Apôtres, paissent et régissent chacun comme de vrais pasteurs, les troupeaux qui leur sont assignés, la puissance du Pontife romain, *pasteur suprême et universel*, ne fait qu'affirmer, corroborer et venger la puissance épiscopale."

Pratique — Avoir une grande vénération pour les Evêques.

—o—

135. Q.—Jésus-Christ a-t-il établi plusieurs Eglises ?

Une seule Eglise — **Jésus Christ n'a établi qu'une seule Eglise...** *Une seule Eglise* et non deux, ou trois, ou cinq, ou dix.

Jésus-Christ a dit : "Je bâtirai *mon Eglise*," et non pas mes Eglises. Notre-Seigneur parle encore de *sa bergerie*, et non de ses bergeries ; il veut qu'il n'y ait qu'*un seul troupeau*, dont il est le seul pasteur.—L'Eglise est aussi appelée l'*épouse de Jésus-Christ ;* et afin que le mariage fut une figure plus parfaite de son union avec l'Eglise, Jésus-Christ a proscrit la polygamie.

Par conséquent, il ne peut y avoir et il n'y a en effet qu'*une seule véritable* Eglise de Jésus-Christ, qu'il faut reconnaître au milieu de plusieurs sociétés soi-disant chrétiennes ; elles ne peuvent être toutes vraies, puisque sur beaucoup de points elles enseignent des dogmes contradictoires : l'une dit oui, les autres disent non...

De même que la *vérité est une*, l'Eglise doit *être une.*

Premier chef — **à laquelle il a donné pour chefs...** *Pour chefs*, c'est-à-dire pour chefs *successifs* et *non simultanés.*

Saint Pierre... " Tu es *Pierre* (au lieu de Simon), et sur cette *pierre* je bâtirai *mon Eglise*."

Ces paroles indiquent clairement quel est le fondement de l'Eglise : toute Eglise, qui n'a pas *Pierre* pour fondement, n'est pas la vraie Eglise de Jésus-Christ. " Là où est Pierre, là est l'Eglise," a dit saint Ambroise.

Successeurs de Pierre — **et ses successeurs.** La *primauté* de Pierre doit durer autant que l'Eglise et est *transmissible.*

Saint Chrysostôme (IVe siècle) disait : " Quand je parle de

Pierre, le prince des Apôtres, le grand Apôtre, j'entends une pierre *toujours durable*, un fondement inébranlable."

Notre-Seigneur n'a-t-il pas dit lui-même : " Voilà que je suis avec vous *jusqu'à la consommation des siècles.*" Il est bien évident qu'il avait en vue tous les successeurs du collège apostolique.

A...... Une seule Eglise vraie ? Laquelle ? Preuves ? **Question**

Réflexion de Brucker

Le converti Brucker assistait un jour à une discussion sur l'autorité respective du Pape et des Evêques ; lorsque vint pour Brucker le moment de parler : " Messieurs, dit-il vivement, votre doctrine n'est admissible qu'à la condition de modifier un peu l'Evangile ; c'est de ne plus dire : " Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise ; " mais " Vous êtes un tas de pierres, et sur ce tas de pierres je bâtirai mon Eglise." — Cette simple remarque mit fin à la discussion.

Estimons-nous heureux d'appartenir à la véritable Eglise. **Pratique**

—o—

136. Q.—Pourquoi Jésus-Christ a-t-il fondé son Eglise ?

Fin de l'Eglise

Jésus-Christ a fondé son Eglise pour... *Sauver* tous les hommes, voilà la fin *dernière* de l'Eglise.

Voici ce que dit le concile du Vatican : " Le Pasteur éternel, *afin de rendre perpétuelle* l'œuvre salutaire de la Rédemption, a décrété d'établir la sainte Eglise."

C'est en cela que l'Eglise se distingue des *sociétés humaines*, qui ont pour fin le bien naturel des hommes, dans l'ordre physique, intellectuel et moral.

1° Enseigner

enseigner... Telle est la mission de l'Eglise.

Les Apôtres, après avoir prêché l'Evangile à Jérusalem et aux environs, se partagèrent l'évangélisation du monde, dont ils devaient être *la lumière*, selon la parole de Notre-Seigneur : " Vous êtes la lumière du monde." " Allez, *enseignez toutes les nations*, les baptisant au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit, leur *enseignant* à observer toutes les choses que je vous ai prescrites." Math. XXVIII, 19, 20.

" Celui qui *croira* et sera baptisé sera sauvé ; mais celui qui ne croira pas sera condamné." Marc, xvi, 16.

" *Prêchez* l'Evangile à toute créature." Or, depuis les Apôtres, l'apostolat de l'enseignement n'a jamais fait défaut.

Gouverner

gouverner... Ce mot signifie exercer l'autorité suprême, ou comme un pilote tenir le *gouvernail.*

Toute société doit avoir un chef : il y a un roi dans un royaume, un général dans une armée, un gouverneur dans une province, un magistrat dans une ville, un chef dans une famille. La société spirituelle de l'Eglise, étant plus nécessaire et plus parfaite que toutes les autres sociétés, ne peut être privée d'un chef.

" Or, dit le concile de Florence, le Pape est le vrai vicaire de Jésus-Christ, le docteur de tous les chrétiens ; il a reçu de Jésus-Christ, dans la personne de saint Pierre, le plein pouvoir de régir et de *gouverner l'Eglise universelle.*"

De droit, sinon de fait, *tous les hommes* sont sous l'autorité du vicaire de Jésus-Christ ; c'est pourquoi l'Eglise est appelée *catholique.*

Sanctifier

sanctifier... Telle est la fin de l'Eglise sur la terre.

En fondant son Eglise, Jésus-Christ a voulu par elle sanctifier tous les hommes, c'est-à-dire les faire passer de l'état de péché à l'état de grâce ; car sans la grâce de justification, le salut est impossible.

L'Eglise de Jésus-Christ, principalement par le moyen des sacrements, peut donner à tous les hommes la vie surnaturelle : c'est pourquoi elle est appelée *sainte.*

Sauver

et sauver tous les hommes. L'Eglise est comme un bateau de *sauvetage* pour le genre humain naufragé.

" C'est Jésus-Christ, dit Mgr Besson, qui a construit le vaisseau de l'Eglise ; il lui a donné pour pilotes les Apôtres avec saint Pierre au gouvernail, pour soldats les fidèles, pour armes les sacrements, pour mât la croix ; le vent favorable qui le pousse au port, c'est le souffle du Saint-Esprit."

Questions

A...... Fin de l'Eglise ? Enseigner ? Gouverner ?
B...... Sanctifier ? Sauver tous les hommes ?

" L'arche de Noé, dit encore saint Augustin, est une des figures de l'Eglise. Tous ceux qui entrèrent dans l'arche furent préservés du déluge, tandis que ceux qui restèrent dehors périrent tous, sans exception. De même, tous ceux qui entrent dans l'Eglise, par le Baptême, peuvent être préservés de la mort éternelle, pendant que tous les autres courent risque de périr." **Figure de l'Eglise**

---

137. Q.—Tous les hommes sont-ils obligés d'appartenir à cette Eglise unique de Jésus-Christ ?

Oui, tous les hommes sont obligés... Ce n'est pas un conseil, mais une *obligation* absolue.

" On n'a pas Dieu pour père, quand on n'a pas l'Eglise pour mère," a dit saint Cyprien.—De là la célèbre maxime du IVe concile de Latran : *Hors de l'Eglise, point de salut ;* maxime qui, au fond, se trouve dans l'Evangile : " Celui qui n'est pas avec moi est contre moi." **Hors de l'Eglise**

" Quiconque ne renaît de l'eau et du Saint-Esprit ne peut entrer dans le royaume de Dieu."

Ailleurs, Notre-Seigneur dit que " Celui-là seulement *sera sauvé* qui croira et fera tout ce qu'il aura prescrit." Or, ce n'est que dans l'Eglise que l'on est baptisé, que l'on croit toute la doctrine et que l'on observe toutes les prescriptions de Jésus-Christ.

" Il n'y a qu'un Dieu, qu'une foi, qu'un Baptême ; par conséquent, dit Grégoire XVI, ceux-là doivent trembler qui osent soutenir que toute religion peut ouvrir la porte de la béatitude éternelle ; sans aucun doute, ils périront éternellement ceux qui ne s'attachent pas à la foi catholique, ou qui ne la conservent pas entière et pure. **Paroles de Grégoire XVI**

" *L'indifférence,* ajoute ce Pape, est ce système dépravé qui, par la ruse des méchants, cherche à pénétrer partout, et qui montre le salut éternel comme pouvant être acquis dans toutes les croyances religieuses, *pourvu que les mœurs soient bonnes et la conduite honnête.*"

d'appartenir à cette Eglise unique fondée par Jésus-Christ... *Appartenir* signifie *être membre.*

Corps et âme de l'Eglise

Or, on peut être *membre de l'Eglise* de trois manières, en appartenant à son *corps* seulement, ou à son *âme* seulement, ou *à son corps et à son âme* à la fois.

1. *Le corps* de l'Eglise est formé par la société de tous ceux qui professent la foi de Jésus-Christ, etc ; question 130.

2. L'*âme* de l'Eglise est un esprit intérieur ou une influence de Jésus-Christ qui vivifie les âmes par la grâce sanctifiante : cette grâce, répandue dans les cœurs par le Saint-Esprit, est ce qu'on appelle *l'âme de l'Eglise.*

3. *Le corps et l'âme* de l'Eglise se composent donc de la société des fidèles qui, ayant intérieurement la vie de la grâce, sont de plus extérieurement membres de l'Eglise catholique.

Il résulte de là que, pour être sauvé, il faut *de nécessité de moyen* appartenir à l'âme de l'Eglise ; et que les pécheurs, membres morts du corps de l'Eglise, ne seront sauvés que s'ils recouvrent la grâce ; enfin qu'il peut y avoir, en dehors du corps de l'Eglise, des âmes droites et de bonne foi, qui soient justifiées et par conséquent sauvées.

Problème

Ces âmes droites et de bonne foi sont-elles nombreuses ? c'est le secret de Dieu ! — En tout cas, il faut *de nécessité de précepte* appartenir non seulement à l'âme mais aussi au corps de l'Eglise catholique, quand on la connaît ; parce que refuser d'en être membre extérieur, c'est résister à l'impulsion de la grâce et à l'appel de Jésus-Christ, qui convie tous les hommes à entrer dans sa divine bergerie, *afin qu'il n'y ait qu'un seul troupeau et qu'un seul Pasteur.*

et quiconque sait que l'Eglise catholique est la vraie Eglise, et refuse d'y appartenir...

Premièrement, il faut *savoir* que l'Eglise catholique est la vraie Eglise ; secondement, il faut *refuser* d'y appartenir.

Ignorance invincible

Comment savoir que l'Eglise catholique est la seule vraie Eglise ? — S'il s'agit des infidèles à qui l'Evangile n'a jamais été annoncé, il est évident qu'ils sont dans l'*ignorance invincible* et qu'ils ne peuvent être obligés d'appartenir au corps de l'Eglise.

Pour ce cas, voir la fin de la question 84.

Ignorance vincible

S'il s'agit, au contraire, de personnes à qui l'Evangile a été annoncé, et qui n'appartiennent pas au corps de l'Eglise, mais

au schisme ou à l'hérésie, il est difficile de dire jusqu'à quel point leur ignorance est invincible et excusable ; car, dit le concile du Vatican : " Dieu par son Fils unique a établi l'Eglise, et *l'a munie de notes manifestes de sa divine institution*, afin qu'elle puisse être connue par tous, comme la gardienne et la maîtresse de la parole révélée."

Il est donc bien à craindre que beaucoup, ayant *une connaissance suffisante* de l'Eglise catholique, ne prennent pas les *moyens suffisants* d'éclaircir leurs doutes, et, par conséquent, ne soient *condamnables*, étant hors de la voie positive du salut.

ne peut être sauvé. Etre admis dans le ciel.

Condamnation de l'indifférentisme

" Loin de nous, disait un jour Pie IX devant un grand nombre d'évêques, que nous osions mettre des limites à la miséricorde divine qui est infinie ; loin de nous que nous voulions scruter les secrets conseils et jugements de Dieu, qui sont un grand abîme ! Mais il est du devoir de notre charge apostolique d'exciter votre vigilante sollicitude, afin que vous vous efforciez, autant que vous le pourrez, de combattre cette opinion aussi funeste qu'impie, *qu'on peut trouver la voie du salut éternel dans n'importe quelle religion*. Car, il faut tenir *comme doctrine de foi* que personne ne peut être sauvé en dehors de l'Eglise apostolique romaine."

Dans ces paroles, Pie IX n'a fait, du reste, que résumer l'enseignement traditionnel des Pères et des théologiens.

Questions

A...... Obligation absolue ? Divers membres de l'Eglise ?
B...... Ignorance invincible ? Notes de l'Eglise ? Paroles de Pie IX ?

Conversion du roi Henri IV

Le roi Henri IV dut sa conversion du protestantisme au catholicisme à ce simple raisonnement : " D'un côté, les protestants disent que l'on peut se sauver dans toutes les églises, même dans l'Eglise romaine ; de l'autre, les catholiques affirment, non sans vraisemblance, que *l'on ne peut se sauver hors de l'Eglise romaine ;* dans une chose aussi grave que celle de mon salut éternel, la prudence et la sagesse veulent que je prenne *le parti le plus sûr !* " Et il se fit catholique.

CHAPITRE DOUZIÈME

ATTRIBUTS ET NOTES DE L'EGLISE

Avis au Catéchiste

Ce chapitre analyse et étudie la constitution intime de l'Eglise : peu de fidèles connaissent exactement, avec précision, ce que l'on entend par *attributs* et *notes* de l'Eglise ; nous sommes cependant au milieu d'une population hétérodoxe, qui rejette comme odieux le joug si doux de l'Eglise romaine.

Sans faire de controverse directe, *laquelle opère bien peu de conversions,* nous exposerons simplement la doctrine catholique : elle porte avec elle la lumière et subjugue les esprits par sa vertu.

" Il faut surtout, disait un pieux évêque, aimer nos frères séparés, les aimer sincèrement, ardemment, et leur montrer par nos bonnes œuvres la bonté de notre doctrine."

Bien chers enfants,

Avis aux enfants

Ce chapitre est difficile à expliquer ; il est cependant très important ; appliquez-vous donc à bien retenir toutes les explications.

Il se divise en deux parties : on y traite d'abord des *attributs* de l'Eglise de Jésus-Christ (questions 138-143) ; ensuite des *notes* distinctives de cette Eglise (questions 144-149.)

---

138. Q.—Quels sont les attributs de l'Eglise ?

Les attributs de l'Eglise sont... On appelle *attribut* un privilège ou une perfection *intime.*

Notes et atttributs

Il y a, entre les *attributs* et les *notes* de l'Eglise, une différence : les notes sont des marques *extérieures* et visibles, que Jésus-Christ a données à son Eglise, afin que tous puissent facilement la reconnaître parmi les autres sociétés religieuses qui prennent le nom d'Eglise ; tandis que les attributs sont des propriétés *moins visibles,* qui forment comme l'organisme et le rouage *intime* de la constitution de l'Eglise.

l'autorité ou droit de commander.
l'infaillibilité ou immunité de toute erreur.
et l'indéfectibilité ou perpétuité dans la durée.

Nous allons expliquer successivement *ces trois attributs,* qui font de l'Eglise une société, supérieure à toute autre société.

139. Q.—Qu'entendez-vous par l'autorité de l'Eglise ?

Par l'autorité de l'Eglise... Le mot *autorité* désigne le droit de commander que possède sur un être celui qui en est *le maître* ou *l'auteur*. Autorité de l'Eglise

Dieu, étant l'*Auteur* de toutes choses, a essentiellement le droit de commander à tous les êtres ; c'est aussi, dans certaines conditions, le droit du père et de la mère, dont l'autorité dans la famille est directement établie par Dieu ; *dans l'Eglise*, l'autorité vient également de Dieu par Jésus-Christ, qui a dit : " Celui qui n'écoute pas l'Eglise doit être regardé comme un païen et un publicain."

Le droit de commander renferme nécessairement, pour les subordonnés, *le devoir d'obéir*.

j'entends la mission... Recevoir *une mission* signifie *être envoyé* quelque part pour remplir une fonction. 1° Mission

Or, Jésus-Christ donna lui-même à ses Apôtres leur mission : " *Allez*, dit-il, enseignez toutes les nations... Comme mon Père *m'a envoyé*, moi aussi je *vous envoie*." Joan. xx, 21.

le droit, c'est-à-dire *la légitimité* de faire une chose. 2° Droit

Or, Jésus-Christ communiqua à ses Apôtres tous les droits : " *Toute puissance*, dit-il, m'a été donnée au ciel et sur la terre ; allez donc *enseigner* toutes les nations." Math. xxviii, 18.

Le droit regarde plus directement la faculté d'enseigner les nations ; *le pouvoir* indique plutôt la faculté de les gouverner.

et le pouvoir, c'est-à-dire le droit d'administration. 3° Pouvoir

Ce droit administratif comprend, par conséquent, le plein pouvoir de faire des lois, munies de sanction. " Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera aussi délié dans le ciel." Math. xviii, 18.

qu'ont reçus de Jésus-Christ le Pape et les évêques, successeurs des Apôtres... Il est évident que, dans les paroles ci-dessus, Notre-Seigneur avait en vue les Apôtres et leurs *successeurs*. Sujet de l'autorité

L'Eglise, fondée par Jésus-Christ pour sauver le monde, est

prpétuelle ; les attributs de l'Eglise doivent donc être également *perpétuels*, et constituer le privilège des successeurs seulement des Apôtres.

1° Prêcher **de prêcher l'Evangile, ou autorité *d'enseignement*.**

" Allant donc dans le monde entier, *prêchez l'Evangile* à toute créature." Marc XVI, 15.—Or, l'enseignement de l'Evangile comprend le droit et le devoir d'annoncer toutes les vérités révélées, écrites ou non écrites.

2° Gouverner **et de gouverner les fidèles, ou autorité de *gouvernement*.**

L'Eglise est le royaume de Jésus-Christ et une société parfaite ; or, il n'y a pas de royaume sans gouvernement, de société sans direction ; il faut donc qu'il y ait, dans l'Eglise, une autorité dirigeante.

De plus, l'autorité *dans l'Eglise* ayant été donnée surtout pour la sanctification des âmes, elle s'étend par conséquent même à l'âme, *jusqu'au for interne :* elle peut donc faire des lois qui, au nom de Dieu, obligent *en conscience*.

Cependant, l'autorité de gouvernement de l'Eglise ne s'étend pas aux *infidèles*, mais seulement à tous les *fidèles*, hommes privés ou publics, princes ou rois.

Questions A...... Attributs de l'Eglise ? Autorité ? Mission ? Droit ? Pouvoir ?
B...... Autorité d'enseignement ? Autorité de gouvernement ?

Réflexion *Toute puissance* ou autorité, chers enfants, *vient de Dieu*, Auteur souverain de tout : puisqu'il a investi de son autorité les chefs de l'Eglise, écoutons fidèlement leur voix ; car il est dit : " Qui vous écoute m'écoute." Suivons docilement leur direction ; car il est dit : " Qui vous méprise me méprise."

140. Q.—Qu'entendez-vous par l'infaillibilité de l'Eglise ?

Infaillibilité de l'Eglise **Par l'infaillibilité de l'Eglise...** Le mot *infaillibilité* signifie *ne pouvoir tomber dans l'erreur*.

L'infaillibilité ne convient qu'à Dieu et aux hommes à qui Dieu a accordé ce privilège.

L'infaillibilité de l'Eglise est comme une conséquence de *son*

autorité : cette autorité serait bien diminuée, sinon ruinée complètement, si l'on admettait que l'Eglise peut errer dans son enseignement ou dans sa direction.

L'infaillibilité implique deux choses : 1° une assistance divine qui préserve l'Eglise de toute erreur : c'est l'infaillibilité *négative* ; 2° le pouvoir de formuler des décisions dogmatiques ou morales, obligatoires pour tous les fidèles : c'est l'infaillibilité *positive*.

j'entends le privilège... Le mot *privilège* signifie *loi* en faveur d'un homme *privé*, d'un particulier. Privilège

Ne pouvoir se tromper est un beau privilège !

que Jésus-Christ a donné à son Eglise de ne pas se tromper... " *L'Eglise est la colonne de la vérité.*"

Jésus-Christ a promis à son Eglise une perpétuelle assistance : " Enseignez toutes les nations..., et voilà que *je suis avec vous* tous les jours jusqu'à la consommation des siècles." Si Jésus-Christ, qui est la vérité même, est toujours avec l'Eglise, l'erreur n'entrera jamais dans les enseignements de l'Eglise. Promesse

quand elle enseigne une vérité de foi ou de morale. *La foi* ou *la morale*, tel est l'objet de l'infaillibilité. Double objet

La foi comprend toutes les vérités révélées par Dieu, et de plus les vérités, les faits et règles pratiques, qui sont connexes avec la doctrine formellement révélée.

Par conséquent, l'Eglise est infaillible dans la détermination de l'objet et de l'étendue de son autorité, dans la déduction des conclusions théologiques, dans les causes de canonisation des Saints, ainsi que dans les questions *de mœurs* ou de discipline générale.

A...... Infaillibilité ? Privilège ? Promesse de J.-C. ? Objet ? Question

" La vérité est en Dieu, dit Lacordaire ; elle est dans la parole que Dieu a parlée aux hommes ; et tout le *privilège* de l'Eglise est d'enseigner cette parole sans pouvoir la transformer en erreur. Comment enseigner le genre humain, comment lui demander la foi, sans la possession de ce privilège ? Aussi, toute religion qui ne se dit pas infaillible se convainc d'erreur par cela même ; car elle avoue qu'elle peut se tromper : ce qui est le comble, tout à la fois, Réflexion de Lacordaire

du déshonneur et de l'absurde dans une autorité enseignant au nom de Dieu... Elle périra par le raisonnement, qui introduira dans sa doctrine une variation sans fin."

---

141. Q.—Quand l'enseignement de l'Eglise est-il infaillible ?

L'enseignement de l'Eglise est infaillible, moyennant certaines *conditions* que nous allons examiner.

Observation préliminaire

Remarquons d'abord, que l'infaillibilité *n'est pas l'impeccabilité ;* la volonté peut rester toujours faible et tomber dans le péché, et cependant l'intelligence pourra demeurer toujours pure et préservée de toute erreur. L'infaillibilité ne requiert pas nécessairement la sainteté.

Voici donc dans quelles *conditions* l'Eglise est infaillible.

quand le Pape avec les Evêques... Les *Evêques,* étant Pasteurs de l'Eglise, sont vraiment *juges* de la foi.

En effet, dans les conciles ils ont voix *délibérative.*

Corps épiscopal

Néanmoins, pris individuellement, les Evêques ne sont pas infaillibles ; car le privilège de l'infaillibilité est communiqué, non pas à chaque évêque personnellement, mais en général *au corps des évêques,* ayant à leur tête le Souverain Pontife : d'où il résulte qu'un évêque peut errer en matière de doctrine, mais non la totalité des Evêques.

Le corps épiscopal possède l'infaillibilité *négative.*

Le Pape

ou le Pape seul, sans les évêques, a le privilège de l'infaillibilité *positive.*

Par conséquent, le Pape possède *personnellement* ce privilège, soit qu'il préside un concile œcuménique ou un concile particulier, soit qu'il exerce son magistère en dehors de toute réunion d'évêques ; car le Pape est au-dessus des conciles, et toute définition ou décision conciliaire doit recevoir l'assentiment et l'approbation du Pape, le Pasteur suprême.

s'adressant à tous les fidèles, c'est-à-dire remplissant sa charge de *Pasteur* ou de *Docteur* de tous les chrétiens.

Ex cathedrâ

Il ne suffit donc pas que le Pape parle comme *homme privé* : il

faut qu'il ait l'intention de parler *ex cathedrâ*, c'est-à-dire comme occupant *la chaire de vérité* et remplissant ses fonctions de Pasteur et de Docteur universel de tous les fidèles.

Toutefois, pour qu'une définition *soit ex cathedrâ*, il n'est pas nécessaire qu'il frappe d'anathème ceux qui la nient ; ni que cette définition soit envoyée à tous les Evêques : il suffit qu'elle soit envoyée à un seul avec l'intention manifeste de la faire arriver à tous. Il en est de même de certaines réponses doctrinales, adressées à certains Evêques ou à une Eglise particulière ; à plus forte raison, si elles étaient adressées à toute l'Eglise. Dès lors que le Pape parle *ex officio*, comme Pasteur suprême, sa parole est une autorité irréfragable ; car l'essence de l'infaillibilité n'est pas dans une forme accidentelle et variable, mais en ce que le Souverain Pontife remplit les fonctions de sa charge suprême.

définit et proclame une vérité de foi et de morale.
Voir la fin de la question précédente.

L'infaillibilité pontificale a été définie, le 18 juillet 1870, non comme dogme nouveau, mais comme déclaration authentique des textes de l'Evangile qui témoignent en faveur de ce privilège : « Nous enseignons et définissons que c'est un dogme *révélé de Dieu* que, lorsqu'il parle *ex cathedrâ*, c'est-à-dire remplissant ses fonctions de Pasteur et de Docteur de tous les chrétiens, il définit dans sa suprême autorité apostolique qu'une doctrine, concernant la foi ou les mœurs, doit être crue par toute l'Eglise, *de par l'assistance divine* qui lui a été promise en la personne du B. Pierre, le Pontife romain jouit de l'infaillibilité même que le divin Rédempteur a voulu que son Eglise possédât *touchant la foi et les mœurs*. » **Définition de ce dogme**

A...... Infaillibilité et sainteté ? Les Evêques avec le Pape ?
B...... Le Pape seul ? Conditions ? Définition de ce dogme ? **Questions**

Remarquons du reste, chers enfants, que les Evêques réunis en concile avec le Pape, ou que le Pape lui-même, ne se prononcent jamais sur un point de foi ou de morale, *sinon après un mûr examen* et de ferventes prières, afin d'être assistés dans le discernement de l'erreur et de la vérité révélée. **Réflexion**

Soyons sans incertitude, quand l'Eglise a parlé. **Pratique**

142. Q.—Qu'est-ce que l'indéfectibilité de l'Eglise ?

Indéfectibilité de l'Eglise

L'indéfectibilité de l'Eglise veut dire... *Indéfectibilité* a le sens de *ne pouvoir defaillir*, cesser d'être.

Cet attribut de l'Eglise suppose deux choses :

1. *La durée perpétuelle* de l'Eglise dans son existence ; car " les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle." Math. XVI, 18.— " Son règne n'aura pas de fin." Luc, I, 33.

Dieu veut que tous les hommes soient sauvés, et cela jusqu'à la fin du monde, par le moyen de son Eglise visible.

2. *L'immutabilité parfaite* de l'Eglise dans sa doctrine ; car " la vérité du Seigneur demeure éternellement." Ps. CXVI. La révélation chrétienne a été achevée et clause à la mort du dernier des Apôtres ; depuis ce temps, les dogmes catholiques n'ont nullement changé ou varié *objectivement*, bien qu'ils aient pu subjectivement être mieux définis et plus connus par les hommes.

Les Protestants ont bien mauvaise grâce à accuser l'Eglise d'avoir failli dans la foi, eux qui n'ont cessé de varier depuis leurs trois siècles d'existence ! — L'erreur varie sans cesse, mais la vérité est immuable.

1° Immutabilité dans la doctrine

que l'Eglise, telle que fondée par Jésus-Christ... *Telle que fondée... telle* l'Eglise a toujours existé, *telle* elle existe maintenant, *telle* elle existera jusqu'à la fin.

" Si quelqu'un dit qu'il peut se faire, sous l'influence du progrès des sciences, qu'on donne un jour *aux dogmes*, proposés par l'Eglise, *un autre sens* que celui que leur a donné et leur donne l'Eglise elle-même, qu'il soit anathème." Conc. Vat.

2° Perpétuité de son existence

durera jusqu'à la fin du monde. " Voici que je suis avec vous jusqu'à la *consommation des siècles.*"

Pendant les dix-neuf siècles de son passé, l'Eglise de Jésus-Christ a eu à subir les violences de la force, et à démasquer les artifices de la ruse : tour à tour, les persécutions sanglantes et les hérésies subtiles sont venues la menacer, les unes dans son *existence extérieure*, les autres dans l'*intégrité de ses dogmes*. Mais il était écrit : " Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle."

Question — A...... Indéfectibilité ? Double élément ? Perpétuité ? Immutabilité ?

Réflexion

Il y a encore à Rome, chers enfants, de vastes souterrains, appelés *catacombes*, remplis des ossements de martyrs des trois premiers siècles... Il y a aussi, à Paris, une grande salle, appelée Chambre des martyrs, où l'on conserve un grand nombre d'instruments qui ont servi naguère aux Chinois ou à d'autres infidèles pour torturer et mettre à mort les missionnaires et les nouveaux chrétiens : sabres, poignards, couteaux, haches, lances, chaînes, cordes, cangues, cages, etc... Tout cela dit la perpétuité de l'Eglise.

Le sang des martyrs a toujours été une semence de chrétiens !

---

143. Q.—En quelle personne ces trois attributs de l'Eglise sont-ils réunis ?

Ces trois attributs de l'Eglise, c'est-à-dire l'autorité, l'infaillibilité et l'indéfectibilité.

Réunion des trois attributs

se trouvent réunis en plénitude... *En plénitude* signifie d'une manière *pleine et surabondante.*

Jésus-Christ a voulu que le chef visible de son Eglise, c'est-à-dire le Pape, eut ces trois privilèges pour lui-même ; et, de plus, qu'il fut comme la source unique dans laquelle les autres Pasteurs de l'Eglise puiseraient l'autorité de leur juridiction, l'infaillibilité de leurs décisions, l'indéfectibilité de leurs pouvoirs.

Tout dans l'Eglise est *concentré* dans le Pasteur suprême ; c'est en lui que se trouve le *centre d'unité.*

en la personne du Pape... " Là où est *Pierre,* là est *l'Eglise,*" disait saint Ambroise.

Titres donnés au Pape

Voici quelques-uns des titres donnés par l'antiquité chrétienne aux Souverains Pontifes : L'Evêque de l'Eglise catholique, le Patriarche universel, le Chef de l'Eglise du monde, l'Evêque élevé au faîte apostolique, le Père des Pères, le Souverain Pontife des Evêques, le Souverain Prêtre, le Prince des Prêtres, le Préfet de la maison de Dieu, le Gardien de la vigne du Seigneur, le Vicaire de Jésus-Christ, le Confirmateur de la foi des chrétiens, le Pasteur de la bergerie de Jésus-Christ, le Porte-clef de la maison de Dieu, le Pasteur de tous les pasteurs, le Pontife ayant la plénitude de la puissance, la Bouche de Jésus-Christ, le Chef de l'Apostolat, le Refuge des Evêques, la Fontaine apostolique, etc., etc.

Textes scripturaires

dont l'autorité... " *Pais* mes agneaux, *pais* mes brebis."

et l'infaillibilité... " J'ai prié pour toi, afin que *ta foi ne défaille pas.* Et une fois converti, *affermis tes frères.*"

dureront jusqu'à la fin des temps. " Tu es Pierre, et sur cette pierre, je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer *ne prévaudront pas contre elle.*"

Saint Pierre et dans sa personne ses successeurs ont donc reçu personnellement les privilèges connexes de l'autorité suprême, de l'infaillibilité et de l'indéfectibilité perpétuelles.

Question

A...... En plénitude ? Titres décernés au Pape ? Trois textes ?

Réflexion de S. François de Sales

" Nous ne lisons point, dit saint François de Sales, que Notre-Seigneur *ait prié pour la foi* d'aucun autre apôtre en particulier, mais seulement pour celle de saint Pierre, comme chef de l'Eglise.

" Le jardinier, qui voit les ardeurs du soleil sur une jeune plante, pour la préserver de la sécheresse, ne porte pas de l'eau sur chaque branche ; il se contente de bien tremper et mouiller la racine, et croit que tout le reste est en assurance, parce que la racine va dispersant l'humeur à tout le reste de la plante. Ainsi Notre-Seigneur a prié pour saint Pierre en particulier, mais au profit et utilité générale de toute l'Eglise."

Pratique

Honorer le Pape comme le Vicaire de Jésus-Christ.

---

144. Q.– Quelles sont les marques ou notes par lesquelles on peut reconnaître l'Eglise ?

L'Eglise a quatre marques ou notes... *Note* ou *marque* désigne ce qui sert à faire *reconnaître*, à distinguer une chose d'une autre.

Notes de l'Eglise

C'est ainsi qu'une *marque de fabrique* sert à faire reconnaître les contrefaçons.—Afin d'éviter les contrefaçons de son Eglise, Jésus-Christ a donné à son Eglise, non pas seulement *une marque*, mais " *plusieurs notes manifestes de sa divine institution*, afin qu'elle puisse être connue par tous, comme la gardienne et la maîtresse de la parole révélée." Conc. Vat

D'après le concile de Nicée, les notes extérieures de la vraie Eglise sont au nombre de *quatre* : " Je crois l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique."

Nous verrons que ces notes sont également indiquées dans l'Evangile.

par lesquelles elle peut être reconnue... *Reconnue pour vraie*, au milieu des fausses Eglises.

Les singes de l'Eglise

" Car, dit le Catéchisme romain, il devait y avoir des impies, *semblables au singe qui contrefait l'homme*, se vantant d'être seuls catholiques, et soutenant avec autant de méchanceté que d'orgueil que l'Eglise catholique est seulement chez eux."

Nous allons donc établir d'abord que l'Eglise, telle que fondée par Jésus-Christ, doit avoir les quatre notes susdites ; puis, nous constaterons que ces marques ne se trouvent que dans une Eglise : laquelle Eglise par conséquent sera reconnue pour être la seule véritable, et l'unique moyen d'arriver au salut éternel.

Enumération

elle est une, dans sa foi, son culte, son gouvernement.
sainte, dans son auteur, ses moyens, sa fin.
catholique, dans sa mission, dans le temps et l'espace.
et apostolique, dans sa doctrine et dans ses pasteurs.

Expliquons en détail chacune de ces quatre notes.

145. Q.—Comment l'Eglise est-elle une ?

L'Eglise est une... *L'unité* exclut la *pluralité*.

Unité de l'Eglise

Il ne peut y avoir *plusieurs* Eglises vraies. D'après l'Evangile, Jésus-Christ a parlé de *son Eglise* et non de *ses Eglises* ; il a parlé de son troupeau ou de sa bergerie, et non de ses troupeaux.—Saint Paul parle de l'Epouse de Jésus-Christ et non de ses épouses.

Nous avons dit ailleurs ce qu'il faut penser de la rêverie protestante sur l'Eglise *invisible* des prédestinés.

parce que tous ses membres ont la même foi... " Un seul Dieu, *une seule foi*, un seul baptême." Eph. IV, 5.

1° Une seule foi

Jésus-Christ n'a prêché qu'une seule doctrine ; la vérité est ceci ou cela, mais non deux contradictoires. La doctrine de Jésus-Christ est donc *ce qu'il a dit*, ni plus ni moins.

Pourquoi donc le Protestantisme allègue-t-il des *articles fondamentaux*, sinon pour le besoin de sa mauvaise cause ?

Pourquoi distinguer là où Jésus-Christ n'a pas fait de distinction?

Quelle confusion du reste règne parmi les sectes hétérodoxes, quand il s'agit de dire précisément ce qu'il faut croire ! Véritable tour de Babel, où chacun ne comprend guère que soi-même, chacun pouvant interpréter la Bible à sa façon.

Luther lui-même l'avouait : " Le diable est parmi nous ; il y a autant de fois que de têtes." — De fait, le fractionnement du Protestantisme est tel qu'on ne pourra bientôt plus compter le nombre des sectes qui pullulent en Amérique et en Angleterre !

Est-ce là ce qu'on appelle l'unité dans *une même foi ?*

2° Un même culte

sont tous dans une même communion... *Communion* indique le même culte, *reliant ensemble* les fidèles.

Comme nous le verrons plus loin, Jésus-Christ a établi en effet un certain nombre de *sacrements ;* il a prescrit l'oblation d'un sacrifice perpétuel ; il a déterminé un ensemble de rites positifs...

Mais où en est le culte dans le Protestantisme ? Il est presque aussi divergent que ses errements en matière doctrinale. Comparez ce qui se pratique chez les Puséistes, les Anglicans, les Méthodistes, les Presbytériens, les Salutistes, etc, etc.

Dans lequel de ces temples est le culte, tel que voulu par J.-C. ?

3° Un seul chef

et soumis au même chef. " *Pais* mes agneaux, *pais* mes brebis," a-t-il été dit à saint Pierre.

Notre-Seigneur n'a pas confié le soin de paître *son troupeau* à d'autres Apôtres ; il n'a point dit : Paissez mes agneaux... L'Eglise est encore appelée *le corps de Jésus-Christ ;* or un corps a-t-il une ou plusieurs têtes, ou bien n'en a-t-il point du tout ? Un corps sans tête serait une monstruosité, aussi bien qu'un corps ayant quelques centaines de têtes !

Le Protestantisme a pourtant autant de chefs que de sectes, ou mieux *autant de bonnets que de clochers.* Les Méthodistes, par exemple, reconnaissent-ils l'autorité des Anglicans, les Anglicans celle des Presbytériens, etc, ? — Et même quel est le recteur d'une congrégation protestante qui reconnaîtra comme infaillible l'autorité de son voisin ?

Voici le triste aveu d'un protestant luthérien :

" L'Eglise luthérienne (et on peut dire la même chose des autres), *ressemble à un ver coupé en mille morceaux,* dont chacun remue tant qu'il lui reste un peu de vie, mais qui finira par mourir."

Beaucoup de soi-disant Protestants ne sont aujourd'hui, au fond, que des Rationalistes ou des incrédules !

A...... Unité de l'Eglise ? Dans sa foi ? Son culte ? Son chef ?
B...... Le Protestantisme a-t-il cette triple unité ? Faits et aveux ? **Questions**

Nous pourrions donc, chers enfants, nous arrêter à cette seule marque, et dire : Puisque le Protestantisme *n'a pas l'unité*, telle que Jésus-Christ l'a établie dans *son Eglise*, le Protestantisme n'est pas la vraie Eglise de Jésus-Christ : il est donc faux. **Conclusion**

Mais continuons l'examen des autres notes.

---

146. Q.—Pourquoi dites-vous que l'Eglise est sainte ?

Je dis que l'Eglise est sainte... C'est saint Paul qui le dit : " Jésus-Christ s'est livré *pour l'Eglise*, afin qu'elle soit *sainte* et *immaculée*." Eph. v, 25. **Sainteté de l'Eglise**

Jésus-Christ ayant fondé son Eglise pour *sanctifier* et sauver les hommes, cette Eglise doit être *marquée du sceau* de la sainteté.

parce que Jésus-Christ, son fondateur, est saint... Jésus-Christ, Fils de Dieu, est la *sainteté même*. **1° Sainteté du Fondateur**

" L'Eglise doit être sainte, dit le Catéchisme du concile de Trente, parce qu'elle est unie comme le corps à un chef saint, Jésus-Christ, *source de toute sainteté*, de qui découlent en elle les grâces du Saint-Esprit et les richesses de la bonté divine."

Les fondateurs du Protestantisme sont loin d'avoir eu en partage la sainteté ; ces Réformateurs, qui voyaient une paille dans l'œil des autres, auraient bien mieux fait de se réformer eux-mêmes. Les mœurs de Luther, de Calvin, de Henri VIII, Zwingle, Bèze et autres furent abominables ! Lorsque Dieu veut opérer de grandes réformes dans son Eglise, il a coutume de se servir de grands Saints, et non de pareils scélérats.

et qu'elle peut nous sanctifier... *Elle peut* nous sanctifier, c'est-à-dire qu'elle possède des moyens suffisants de sanctification. **2° Sainteté des membres**

Notre-Seigneur a comparé son Eglise à un *champ*, où l'ivraie croît avec le bon grain ; à une *aire*, où la paille est mêlée avec le froment ; à un *filet*, rempli de poissons bons et mauvais...

Pour attribuer la sainteté à l'Eglise de Jésus-Christ, il n'est pas nécessaire que *tous ses membres* soient saints, car ils conservent la liberté de pécher. Il suffit donc que tous soient appelés à la sainteté, et que *de fait* il y ait un bon nombre d'âmes véritablement saintes et aussi parfois des Saints, qui étonnent le monde par leurs vertus et dont la sainteté soit confirmée par des miracles. " Celui qui croit en moi fera *de plus grands prodiges* que moi."

Or, cette sainteté ne se trouve nullement chez les Protestants : où est le catalogue de leurs Saints ? où sont leurs thaumaturges ?

Qu'il suffise de rappeler ici deux aveux du protestant Dean Swift : " Le protestantisme est l'égout du catholicisme." — " Quand le Pape sarcle son jardin, il jette les mauvaises herbes par-dessus nos murs."

3° Sainteté dans ses causes

par sa doctrine et ses sacrements. Telles sont les deux principales *causes externes* de la sanctification.

1. La doctrine de la véritable Eglise doit être sainte, pure de toute erreur, et de nature à rapprocher l'homme de Dieu par les vertus de foi et surtout de charité.

2. Les sacrements, nous le dirons bientôt, sont les sources abondantes de la grâce, et les moyens les plus efficaces établis par Notre-Seigneur pour opérer notre sanctification.

Or, quels sont les sacrements du Protestantisme ? On n'y trouve guère plus que le Baptême, et encore tellement dénaturé qu'il est bien souvent permis de douter s'il est conféré validement.

Et la doctrine du Protestantisme ? Elle s'en va à grands pas, de négation en négation, vers l'incrédulité et l'indifférentisme. Voici les aveux du protestant de Starck : " La divine révélation de l'Ecriture est une chimère ; on a cessé de croire aux doctrines de la Sainte Trinité, *de la divinité de Jésus-Christ ;* il n'est plus question du péché originel, de la mort expiatoire de Jésus-Christ ; les miracles, les prophéties de Jésus-Christ et des Apôtres ne méritent plus de croyance, le divorce est bon, etc. — Eugène Sue ajoutait : " Pour *déchristianiser* l'Europe, il faut la *protestantiser*."

Nous pouvons appliquer à l'Amérique ce qui est dit de l'Europe.

Questions

A...... Eglise sainte ? Fondateur ? Doctrine et sacrements ?
B...... Application au protestantisme ? Citations ?

Luther

Peu de temps avant sa mort, Luther et sa prétendue femme, tous

deux ayant quitté la vie religieuse, conversaient ensemble un soir d'été, tandis que des milliers d'étoiles paraissaient brillantes au firmament. Catherine s'adressant à Martin, et levant la main vers la voûte azurée : « Vois donc, dit-elle, comme ce ciel est beau ! » — « Il ne brille pas pour nous, répondit sombrement l'hérésiarque. » — « Est-ce, répliqua Catherine, parce nous avons violé nos vœux ? » — « Peut-être, dit Luther. » — « S'il en était ainsi, il faudrait revenir ! » — « *Il est trop tard ;* le char est embourbé. »

Quelque temps après, Luther mourut frappé d'apoplexie.

---

147. Q.—Comment l'Eglise est-elle universelle ou Catholique ?

L'Eglise est universelle ou Catholique... Le mot *catholique* vient du grec et a le même sens que le mot *universelle.* Catholicité de l'Eglise

« L'Eglise de Jésus-Christ, dit saint Pacien, est appelée *catholique* pour la distinguer des hérésies qui, nées depuis les Apôtres et sous divers noms, se sont efforcées de la déchirer et de la diviser... Mon nom, à moi, c'est *chrétien ;* mon surnom, c'est *catholique* : le premier me désigne, le second me distingue. »

« L'Eglise est une, dit encore saint Augustin, et nos anciens l'ont nommée *catholique,* afin de faire voir par son nom même qu'elle est *répandue par toute la terre.* »

L'Eglise peut être appelée *catholique* pour trois raisons :

parce qu'elle ne doit cesser d'exister qu'à la fin du monde ; c'est la catholicité permanente *de temps.* 1° Catholicité de temps

Non seulement l'Eglise subsistera *jusqu'à la consommation des siècles,* puisque la perpétuité est un de ses attributs, mais elle sera perpétuellement *universelle,* c'est-à-dire que l'Eglise sera *toujours,* jusqu'à la fin du monde la société chrétienne la plus répandue parmi les peuples, et comptera plus de membres qu'aucune autre secte soi-disant chrétienne, anglicane, méthodiste, presbytérienne, wesleyenne, calviniste, luthérienne, etc.

« Jésus-Christ, dit Bossuet, influe au dedans et au dehors : il inspire la sainte parole et lui donne son efficacité. Quand il dit : *Je suis avec vous,* il promet également l'une et l'autre... Si Jésus-

Christ est *toujours* avec ceux qui prêchent, leur prédication ne sera *jamais* destituée de son effet."

2° Catholicité de lieu

et qu'elle enseigne toutes les nations ; c'est la catholicité morale *de lieu.*

Il n'est pas essentiel que l'Eglise s'étende *physiquement* à tous les lieux, c'est-à-dire qu'elle embrasse à la fois tous les individus des cinq parties du monde ; il suffit qu'elle soit répandue *simultanément*, quoique à des degrés divers, parmi tous les peuples de la terre, de sorte que la " fin du monde la trouve *enseignant* et *baptisant les nations*, et recueillant de *chaque contrée* ceux que Dieu voudra lui donner." Bossuet.

" Allez, enseignez toutes les nations ; prêchez l'Evangile à toute créature... Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles."

3° Catholicité de doctrine

et maintient toutes les vérités nécessaires au salut ; c'est la catholicité absolue *de doctrine.*

L'Eglise de Jésus-Christ doit être *la même*, avoir la même doctrine et le même Symbole de foi ; elle n'est pas limitée par les frontières d'un royaume, ou propre à une race particulière d'hommes : la vérité ne change pas, à raison des climats : elle est ce qu'elle est, *la même* partout et toujours.

En conséquence, on dit ordinairement *l'Eglise catholique*, quand on veut distinguer la véritable Eglise des fausses sectes soi-disant chrétiennes, qui n'ont jamais eu et n'auront jamais ce triple caractère de *catholicité.*

Question — **A......** Catholique ? Catholicité de temps ? de lieu ? de doctrine ?

Réflexion — Etre chrétien, chers enfants, c'est être catholique ; hors de là, on peut être luthérien, calviniste, mahométan, mormon, libre-penseur ou libre-faiseur, boudhiste ou brahmiste... ; mais on n'est pas chrétien, si on n'a pas la vraie doctrine de Jésus-Christ.

C'est donc bien à tort que les Protestants osent s'affubler du titre de chrétien, et quelquefois même de celui de catholique : c'est se jeter de la poudre aux yeux, ou vouloir en jeter à ceux des ignorants ; ainsi font les faux monnayeurs qui cherchent à donner à leurs pièces tous les caractères possibles d'authenticité.

148. Q.—Comment l'Eglise est-elle apostolique ?

Apostolicité de l'Eglise

L'Eglise est apostolique... Le mot *apostolique* signifie *qui vient des Apôtres.*

" Vous êtes, dit saint Paul, bâtis sur *le fondement des Apôtres* et des prophètes, unis en Jésus-Christ qui est la principale pierre de l'angle, sur lequel tout l'édifice s'élève et s'accroît pour former un temple consacré au Seigneur." Eph. II, 20, 21.

L'Eglise de Jésus-Christ est dite *apostolique* pour trois raisons :

1° Apostolicité de fondation

parce qu'elle a été fondée par Jésus-Christ sur les Apôtres... " Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise."

Les Apôtres, ayant saint Pierre à leur tête, ont ensuite reçu de Notre-Seigneur l'investiture de leur ministère : " Allez, enseignez toutes les nations."

Il est donc bien clair que les pierres fondamentales de la véritable Eglise sont les Apôtres ; et tout édifice religieux construit sur d'autres bases n'est pas *apostolique,* mais cérinthien, gnostique, manichéen, arien, pélagien, eutychien, iconoclaste, sacramentaire, vaudois, wickleffiste, puséiste, luthérien, zwinglien, calviniste, anglican, socinien, arminien, etc.

Tous les hérésiarques, en donnant leur nom à leur secte, se sont eux-mêmes excommuniés de la véritable Eglise.

2° Apostolicité de ministère

qu'elle est gouvernée par leurs successeurs légitimes... La *succession* de pasteurs *légitimes* forme l'apostolicité *de ministère.*

Rien n'indique d'une manière plus claire la véritable Eglise de Jésus-Christ qu'une succession légitime et *non interrompue* de pasteurs, depuis les Apôtres jusqu'à nous.

" *Le sceau de la vraie Eglise,* dit Bossuet, est qu'on ne peut lui marquer *son commencement* par aucun fait positif, qu'en revenant aux Apôtres et à Jésus-Christ.

" Le caractère *infaillible* et *ineffaçable* de toutes les sectes, *sans en excepter une seule,* c'est qu'on leur marquera toujours *leur commencement* et *le point d'interruption* par une date précise, qu'elles ne peuvent elles-mêmes désavouer... Il n'y a donc qu'à ramener toutes les sectes à leur origine... ; aucune d'elles ne pourra remonter *sans interruption* jusqu'à Jésus-Christ."

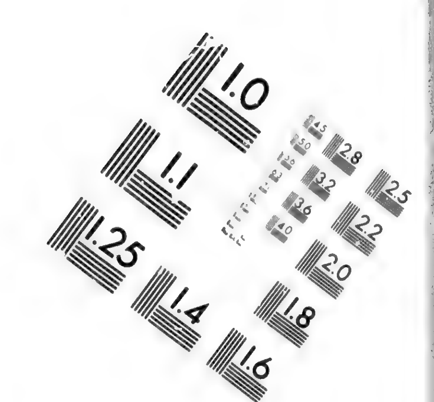
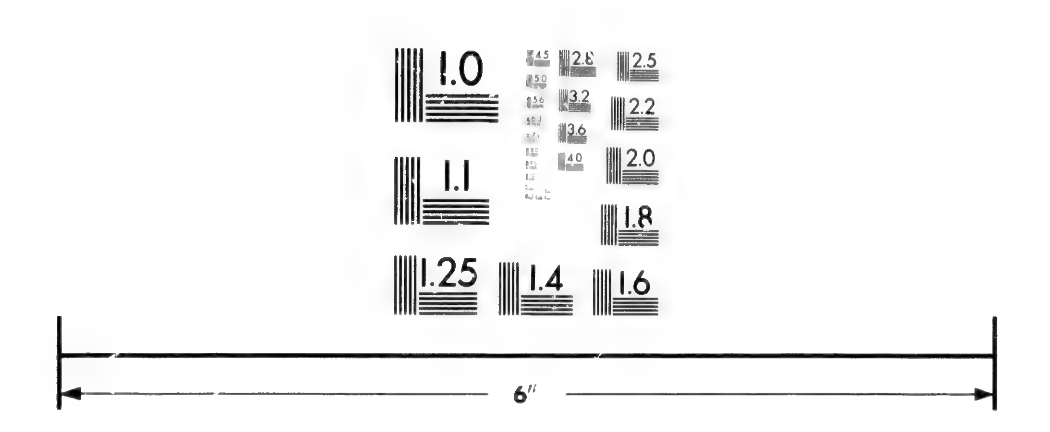


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)





3° Apostolicité de doctrine **et a enseigné et enseignera toujours leur doctrine.** *L'invariabilité* dans l'enseignement, tel que transmis par les Apôtres, forme l'apostolicité *de doctrine.*

La doctrine de Jésus-Christ, *enseignée* par les Apôtres, est conservée intègre, soit *par écrit*, soit *de vive voix*, soit *par la pratique.*

Avant d'être écrit, l'enseignement de Jésus-Christ et des Apôtres fut *purement oral ;* l'Evangile de saint Mathieu ne fut rédigé que huit ans après l'Ascension ; bien plus tard, furent écrits ceux de saint Marc et de saint Luc ; enfin l'Apocalypse ne fut rédigée que vers la fin du premier siècle.

Tradition Mais déjà, pendant ce temps, l'enseignement apostolique trouvait un autre moyen de transmission, aussi fidèle que l'écriture sur parchemin : en particulier dans les Catacombes de Rome, le pinceau dessinait et le ciseau burinait sous des emblèmes ingénieux plusieurs vérités dogmatiques, qui ne sont point consignées dans les écrits des Apôtres : les premiers fidèles n'avaient pas besoin d'écrire ce qu'ils *pratiquaient* tous les jours.

De plus, dès le premier et le second siècle, l'Eglise eut des écrivains qui, sans être inspirés, consignèrent par écrit un grand nombre de vérités qu'ils savaient de source certaine avoir été enseignées par les Apôtres.

La Tradition constitue donc le complément de l'Ecriture et forme le second trésor de la foi apostolique.

L'Eglise, par son Corps enseignant, peut et même doit quelquefois expliquer la doctrine des Apôtres ; mais elle ne peut jamais *rien ajouter* ni *rien retrancher* à cette doctrine.

Question A...... Apostolicité dans la fondation ? la succession ? la doctrine ?

Réflexion Il est évident, chers enfants, que le Protestantisme qui a toujours varié et qui varie sans cesse n'a point l'apostolicité *de doctrine* ni aucune autre des notes ou marques qui sont l'apanage de la véritable Eglise de Jésus-Christ : le Protestantisme est donc *faux.* Plus que cela, il est *perfide* et sert au démon de moyen pour tenir éloignées de la véritable Eglise un grand nombre d'âmes qu'il entraine dans la perdition éternelle !

Dans la question suivante, nous allons dire qu'elle est la véritable Eglise, instituée par N.-S. Jésus-Christ.

149. Q.—Ces notes et attributs se trouvent-ils ailleurs que dans l'Eglise catholique romaine ?

Ces notes et attributs ne se trouvent que... c'est-à-dire l'unité, la sainteté, la catholicité et l'apostolicité.

Dès lors qu'il est certain que Jésus-Christ a établi, non plusieurs Eglises, *mais une seule*, qu'il a marquée de signes authentiques, nous pouvons rechercher *directement* quelle est la société chrétienne qui possède ces marques ; par le fait même, *indirectement*, nous pourrons dire que toutes les autres sont fausses. **Preuve directe**

dans la sainte Eglise romaine. *Eglise romaine* désigne l'Eglise dont le *siège* principal est à *Rome*. **Eglise romaine**

" Vous savez bien, disait saint Optat aux Donatistes, que c'est dans la ville de Rome qu'a été établi ce siège épiscopal où Pierre, le chef des Apôtres, s'est assis."

" L'Eglise de Rome, disait saint Irénée, est comme *la mère et la maîtresse* de toutes les autres."

La chaire de saint Pierre est *le centre d'unité* vers lequel convergent la foi et le gouvernement de tous les sièges secondaires de l'Eglise, de même que tous les rayons d'un cercle tendent vers un centre commun. **Centre d'unité**

C'est pourquoi, l'Eglise catholique est appelée l'*Eglise romaine*, et les fidèles se glorifient du nom de catholiques *romains*.

Examinons maintenant en détail, si l'Eglise romaine possède réellement les quatre notes de la vraie Eglise de Jésus-Christ.

1° *L'unité.*—Elle a l'unité *de doctrine*, car tous les fidèles qui la composent croient les mêmes vérités et admettent le même Symbole ; — l'unité *de sacrements*, car on n'est pas catholique, si on n'admet tous les sept ; — l'unité *de chef*, car c'est aussi une condition, pour être catholique, de reconnaître le Pontife romain comme suprême autorité. **1° Unité**

2° *La sainteté.*—Elle possède une doctrine sainte et sanctifiante : *l'Evangile* dans toute son intégrité et des moyens de sanctification vraiment efficaces, *les sacrements ;* — et la sainteté de l'Eglise catholique se manifeste par des *signes extérieurs :* les œuvres de la charité, les fruits de conversion parmi les infidèles, et la présence dans sa société de *Saints* qui méritent d'être inscrits au nombre **2° Sainteté**

des élus que l'on invoque, et qui ont par conséquent pratiqué des vertus héroïques et opéré de véritables miracles.

3° Catholicité — 3° *La catholicité.*—Elle est répandue *dans toutes les parties du monde :* elle compte des membres sur tous les continents et dans les îles lointaines, là où les autres sociétés n'ont point pénétré. Non seulement elle occupe l'espace le plus étendu, mais elle a aussi la *supériorité du nombre ;* ses membres atteignent aujourd'hui le chiffre d'environ deux cent vingt millions : c'est plus que n'en comptent toutes les sectes hérétiques réunies ensemble.

4° Apostolicité — 4° *L'apostolicité.*—Elle a conservé, avec *le Symbole des Apôtres,* toute leur doctrine et tout leur enseignement ; elle est apostolique aussi par *son ministère* ou son gouvernement. En effet d'une part, sur le siège de Rome s'est conservée, sans aucune interruption, la légitime succession de 263 Papes ; et d'autre part, il n'est pas un siège épiscopal aujourd'hui existant qui, s'il ne remonte aux Apôtres eux-mêmes, n'ait été établi par un de leurs successeurs légitimes et ne soit en communion avec le Pontife romain.

Il faut donc conclure que l'Eglise catholique possède toutes les marques de la vérité, et que par conséquent elle est la seule véritable Eglise de Jésus-Christ.

Questions — A...... Preuve directe et indirecte ? Eglise romaine ?
B...... Application des quatre notes à l'Eglise romaine ?

Conclusion — " J'ai toujours vu, disait le comte de Stolberg, que du plus mauvais catholique on fait facilement un excellent protestant, voire même un pasteur."

Terminons ce chapitre par un trait de la vie de Mélanchton : Ce fameux disciple de Luther avait réussi à faire tomber dans l'hérésie sa pauvre mère ; celle-ci, sur le point de mourir, interrogea son fils : " C'est par ton conseil, lui dit-elle, que j'ai abandonné l'Eglise catholique... ! Je vais maintenant paraître devant Dieu... ! Je t'adjure donc de me dire, sans me rien cacher, dans quelle foi je dois mourir ? " Mélanchton baissa la tête : " Ma mère, répondit-il, après quelques moments de silence, la doctrine protestante *est plus facile,* la doctrine catholique *est plus sûre !* "

CHAPITRE TREIZIÈME

DES SACREMENTS EN GÉNÉRAL

Avis au Catéchiste

Ce chapitre sert de préface à tous les sacrements : il renferme des notions très importantes sur la nature, le nombre, les effets généraux des sacrements ; notions qui jettent un grand jour sur les leçons suivantes et en facilitent beaucoup l'intelligence.

Considérez un moment les grâces innombrables dont le Baptême, la Confirmation, la Pénitence, l'Eucharistie, l'Ordre ont été pour vous les sources.—Sachant les apprécier, vous en parlerez plus dignement.

Bien chers enfants,

Avis aux enfants

L'Eglise étant la société de tous ceux qui professent la foi de Jésus-Christ et participent aux *mêmes sacrements*, il importe beaucoup de connaître à fond la belle doctrine des sacrements, qui sont, avec *la prière*, les moyens d'obtenir et de conserver la grâce.

Nous allons donc parler des sacrements et de la prière, dans les chapitres suivants (ch. XIII-XXIX.)

---

150. Q.—Qu'est-ce qu'un Sacrement ?

Un Sacrement... Ce mot signifie *chose sacrée*, sainte. **Sacrement**

Ce mot a souvent aussi le sens d'une chose *mystérieuse, cachée* comme sous une enveloppe extérieure ; c'est pourquoi les Pères ont employé assez indistinctement les mots de *mystère*, de *sacrement*, de *signe sacré*, de *signe mystique*.

est un signe... " *Un signe* est ce qui, outre la chose qu'il représente aux sens, en fait connaître une autre." S. Augustin. **1° Signe**

On distingue le signe *naturel* et le signe de *convention*. Le premier représente la chose elle-même, indépendamment de la volonté des hommes ; ainsi la fumée est le signe naturel du feu. Le second est déterminé par les hommes ; ainsi le laurier est le signe de la victoire.

sensible, c.-à-d. pouvant tomber sous l'un de *nos sens*. **Sensible**

Ces signes, de nature à être perçus par l'un des cinq sens, sont des choses que nous pouvons *voir, toucher, sentir, goûter*, ou bien des paroles que nous pouvons *entendre*.

Matière et forme

Le signe sensible peut donc se composer d'un *double* élément : une matière ou une action *sensible*, et des paroles également *sensibles* qui déterminent l'usage particulier que l'on fait de cette matière. Ce double élément du signe sensible constitue ce qu'on appelle *la matière* et *la forme* de chaque Sacrement : dans le Baptême par exemple, *l'eau* est la matière, et les paroles *Je te baptise...* sont la forme nécessaire.

2° Institution divine

institué par Jésus-Christ... Ces mots désignent *l'auteur* de tous les Sacrements, Jésus-Christ ; c'est de foi.

" Si donc quelqu'un dit que les sacrements de la nouvelle Loi n'ont pas été *tous* institués par N.-S. Jésus-Christ, qu'il soit anathème."

Jésus-Christ lui-même a déterminé la matière et la forme de chacun des sacrements ; il a laissé à l'Eglise le pouvoir de statuer et de changer ce qu'elle jugerait plus utile dans l'administration des sacrements, *en sauvegardant la substance.* Conc. Trid.—L'Eglise ne peut donc changer la substance.

Cérémonies

Les cérémonies, qui précèdent, accompagnent ou suivent l'administration des sacrements, ont été instituées les unes par Jésus-Christ lui-même, plusieurs par les Apôtres, quelques-unes par l'Eglise.

Ce sont des prières et actions symboliques, destinées à instruire les fidèles sur les *dispositions* nécessaires pour bien recevoir ces sacrements, sur les *effets* produits dans l'âme et sur les *obligations* qu'ils imposent.

3° Production de la grâce

pour nous donner la grâce : c'est-à-dire la grâce *sanctifiante* et une autre grâce appelée *sacramentelle.*

Les signes sensibles des sacrements ne *signifient* pas seulement que la grâce est donnée par Dieu ; ils renferment de plus en eux-mêmes la vertu *d'opérer* la grâce qu'ils représentent.

Les protestants prétendent que les sacrements ne sont que les signes extérieurs de la justice acquise par la foi, ou le moyen d'exciter la foi qui justifie. C'est contre eux que le concile de Trente a

défini "que les sacrements *produisent toujours* la grâce *par leur propre vertu* dans tous ceux qui n'y mettent point obstacle."

A...... Sacrement ? Signe ? Sensible ? Matière et forme ? **Questions**
B...... Auteur des sacrements ? Production de la grâce ?

En résumé, chers enfants, *trois conditions* sont nécessaires pour constituer un sacrement : un signe sensible, l'institution de Jésus-Christ, la production de la grâce. **Réflexion**

Nous verrons dans la suite que chacun des sacrements de l'Eglise catholique réunit ces trois conditions.

---

151. Q.—Combien y a-t-il de sacrements ?

Il y a sept sacrements : *Sept*, ni plus ni moins. **Nombre des Sacrements**

C'est *de foi* contre les protestants, qui rejettent presque tous les sacrements, excepté le Baptême et l'Eucharistie, dont ils dénaturent encore l'essence.

"Si quelqu'un dit que les sacrements de la Loi nouvelle sont plus ou moins nombreux que *sept*, ou que l'un de ces sept n'est pas vraiment un sacrement, qu'il soit anathème." Conc. Trid.

Notre-Seigneur a institué *sept sacrements*, pour se conformer, par une providence admirable, aux diverses phases et aux divers besoins de notre existence, et mettre en parfaite harmonie la vie de *la nature* et la vie de *la grâce*.

le Baptême fait *naître* à la vie surnaturelle. **Enumération**
la Confirmation fait croître, *fortifie* cette vie.
l'Eucharistie lui donne l'*aliment* le meilleur.
la Pénitence la *rétablit*, si elle vient à périr.
l'Extrême-Onction la *répare* dans ses infirmités.
l'Ordre en assure l'*administration*.
le Mariage en garantit *la perpétuité*.

"Ces sacrements sont tous nécessaires au salut et non *superflus*, bien que tous ne soient pas nécessaires à chacun des fidèles." Conc. Trid.

A...... Le nombre sept ? Hérésie ? Énumération des sacrements ? **Question**

Les sacrements, chers enfants, sont comme *les canaux* de l'eau divine de la grâce, arrosant et fécondant le jardin de l'Eglise **Réflexion**

catholique ; nulle part ailleurs on ne voit les fleurs de toutes les vertus chrétiennes s'épanouir aussi nombreuses, aussi pures, aussi ravissantes.

Pratique — Admirer la sagesse de N.-S. dans l'institution des sacrements.

—o—

152. Q.—D'où vient aux sacrements la vertu de donner la grâce ?

Causalité des Sacrements — **La vertu qu'ont les sacrements...** Le mot *vertu* a ici le sens de *puissance*, de propriété particulière.

Les sacrements sont à la fois *signes* et *causes* de la grâce, c'est-à-dire qu'ils produisent ce qu'ils figurent, comme un *instrument* entre les mains d'un ouvrier a la vertu de produire tel effet : un couteau a la vertu de couper, l'eau a celle de laver, etc. Les sacrements sont donc appelés causes *instrumentales* de la grâce.

Cause de la grâce — **de donner la grâce,** c'est-à-dire de sanctifier l'âme.

Néanmoins, les sacrements ne produisent pas la grâce par eux-mêmes : Dieu seul est la *cause première* de toute grâce ; l'humanité de Notre-Seigneur, unie à la divinité, en est comme la source unique et *la cause instrumentale principale ;* les sacrements sont la cause *instrumentale secondaire.* " Notre-Seigneur, dit Bède, a conféré à l'eau *une vertu* régénératrice."

Mérites de Jésus-Christ — **leur vient des mérites de Jésus-Christ,** c'est-à-dire de *sa Passion*, dont ils nous font l'application.

" Ce fut dit saint Thomas, en signe de cette vérité que, du côté ouvert de Jésus-Christ attaché à la croix, il coula du sang et de l'eau ; car l'eau sert dans le Baptême, et le sang appartient à l'Eucharistie ; ce sont là les deux sacrements principaux."

Question — A...... Vertu ? Mode de production ? Source de la grâce ?

Réflexion — Remarquons donc, chers enfants, que chaque sacrement renferme une triple signification : l'une d'une *chose passée* qu'il rappelle à la mémoire, la Passion du Sauveur ; l'autre d'une *chose présente* qu'il indique, notre sanctification ; la troisième d'une *chose future* qu'il nous promet, notre glorification éternelle.

Pratique — Ayons le plus grand respect pour les sacrements.

—o—

153. Q.—Quelle grâce les sacrements donnent-ils ?

Certains sacrements donnent aux pécheurs... *Pécheur* désigne un homme qui est dans l'*état de péché*. Pécheur

Les sacrements, nous faisant l'application des mérites de Jésus-Christ, ont une double fin : remédier aux maux du péché et perfectionner l'homme dans le service de Dieu.

" Par eux, toute vraie justice *commence*, ou *grandit* si elle a commencé, ou *est réparée* si elle est perdue." Conc. Trid.

la grâce sanctifiante qui les justifie... *Justifier* signifie *rendre juste* ou saint.

" *La justification* n'est pas seulement la *rémission* des péchés, c'est encore la *sanctification* et la rénovation intérieure de l'homme, de telle sorte que l'homme, d'injuste qu'il était, devient juste." Conc. Trid.—La justification se distingue de la grâce comme l'effet de sa cause, bien qu'elles existent toutes deux en même temps : c'est ainsi qu'on distingue le soleil de la lumière, bien que le soleil ne soit jamais sans lumière. Justification

et les fait passer de la mort du péché à la vie de la grâce... Le péché nous *sépare* de Dieu, la grâce nous unit à lui. Grâce première

L'âme privée de la grâce est comme un arbre sans sève ; l'arbre devenu sec est incapable de produire des feuilles ou des fruits.

Il en est de même, au point de vue surnaturel, de l'âme privée de la sève divine de la grâce.

Il y a donc certains sacrements qui donnent *aux pécheurs* la grâce sanctifiante appelée *grâce première*, pour la distinguer de celle qu'on appelle *grâce seconde*, laquelle est une augmentation de la grâce sanctifiante dans les justes qui possèdent déjà la vie surnaturelle.

et d'autres augmentent la grâce sanctifiante... *L'augmentation* de la grâce *resserre l'union* qui existe entre Dieu et l'âme. Grâce seconde

L'âme devient ainsi de plus en plus belle, et Dieu lui communique des grâces et des dons d'autant plus magnifiques que l'amitié est plus étroite.

Vie surnaturelle

dans les âmes qui possèdent déjà la vie surnaturelle. *La vie surnaturelle* désigne *l'état de grâce.*

La grâce est comme une *greffe divine* qui, sans détruire la nature humaine, lui surajoute une vie surnaturelle : tel sauvageon, olivier, aubépine, vigne, etc., qui naturellement ne produira que des fruits misérables, trouve dans le principe qui lui est communiqué par la greffe la propriété de produire des fruits de la nature de l'arbre d'où le jeune scion a été tiré.

Saint Paul dit que nous sommes comme entés et greffés en Jésus-Christ, et que grâce à cette union avec Lui la nature humaine reçoit un principe de vie divine, qui lui fait produire des fruits d'un ordre supérieur.

Question

A...... Pécheur ? Justification ? Grâce première et seconde ? Greffe ?

Effets de la greffe

Comment se fait-il, chers enfants, que la greffe puisse ainsi communiquer à l'arbuste sauvage des propriétés nouvelles ? C'est un mystère d'ordre naturel, dont on connaît les effets mais non la nature.

Bien plus mystérieuse encore est la nature de la grâce, produisant ses effets dans les âmes qui vivent déjà de la vie surnaturelle, et même dans celles qui sont mortes par le péché, en leur donnant la grâce de la justification.

—o—

154. Q.—Quels sont les sacrements qui donnent aux pécheurs la grâce de la justification ?

Effet direct

Les sacrements, qui donnent aux pécheurs la grâce de la justification, c'est-à-dire la grâce *première.*

Quoique tous les sacrements aient une *fin commune,* qui est de concourir à la sanctification de l'homme, chacun des sacrements a aussi une *fin particulière ;* or, il y en a deux qui ont été institués *directement* pour conférer aux pécheurs la grâce première de la justification.

sont le Baptême et la Pénitence : le *Baptême* remédie au péché originel, la *Pénitence* au péché actuel.

Nous l'expliquerons plus tard en détail.

Effet accidentel

Mais peut-il arriver que ces deux sacrements produisent quelquefois et comme par accident *la grâce seconde ?*

Assurément : car, si un adulte, déjà justifié par la contrition parfaite, reçoit le Baptême ou la Pénitence ; ou s'il reçoit la Pénitence sans avoir perdu l'état de justice, il recevra alors une augmentation de grâce sanctifiante, puisqu'il possède déjà la grâce première.

A...... Fin commune à tous les sacrements ? Baptême et Pénitence ? Question

Le Baptême et la Pénitence, chers enfants, sont comme deux chaloupes de sauvetage : le premier sacrement sauve les naufragés du péché originel et les introduit dans le vaisseau de l'Eglise ; le second est destiné à secourir ceux qui, après avoir été arrachés à la mort, retombent par leur propre faute dans la mer du péché. Réflexion

Louons la grande miséricorde de Dieu pour nous. Pratique

—o—

155. Q.—Pourquoi le Baptême et la Pénitence sont-ils appelés sacrements des morts ?

Le Baptême et la Pénitence sont appelés sacrements des morts, pour *deux raisons* indiquées par le Catéchisme : Sacrements des morts

parce qu'ils effacent le péché qui est la mort de l'âme... 1° Mort du péché

Comme nous l'expliquerons plus tard en détail, le *Baptême* est directement institué pour *effacer la tache* du péché originel ; et de plus, quand il est reçu par un adulte, il efface tous les péchés actuels et lui remet toutes les peines qu'il a pu encourir.

La *Pénitence* ne peut effacer le péché originel, mais il est directement institué pour les péchés actuels, dont il efface la tache, mais dont il ne remet pas d'ordinaire complètement la peine.—La Pénitence est quelquefois appelée un *baptême laborieux :* un *baptême*, parce qu'elle rend la grâce baptismale à ceux qui l'ont perdue ; *laborieux*, parce qu'elle exige du pénitent qui a abusé personnellement de sa liberté certaines réparations coûteuses, comme l'aveu des fautes, et une pénitence plus ou moins rigoureuse.

et donnent la grâce qui en est la vie. La grâce est comme la lumière de l'âme ; le péché est comparé aux ténèbres. 2° Vie de la grâce

De même que les ténèbres ne sont qu'une absence de lumière et qu'elles s'évanouissent à la présence de la lumière, ainsi le péché,

qui est une privation de la grâce sanctifiante, disparait dans l'âme du baptisé et du pénitent par la présence et l'*action vivifiante* de la grâce.

Question **A**...... Sacrements des morts? Effets de ces deux sacrements?

Résolution Notre-Seigneur, chers enfants, n'est pas comme les médecins de la terre : ceux-ci ne rendent que la santé *corporelle*, ils ne peuvent guérir de certaines maladies et ne sont jamais capables d'empêcher de mourir ; à plus forte raison ne peuvent-ils ressusciter un mort.

Notre-Seigneur a, dans sa puissance et sa bonté, des remèdes divins pour les âmes : les nombreux malades qu'il a guéris durant sa vie, et les résurrections qu'il a opérées étaient des figures des guérisons et des résurrections spirituelles qu'il devait plus tard opérer par ses sacrements.

Pratique Louons et aimons ce charitable Médecin.

—o—

156. Q.—Quels sont les sacrements qui augmentent la grâce sanctifiante dans nos âmes ?

Effet direct **Les sacrements qui augmentent la grâce sanctifiante**, c.-à-d. qui sont institués directement, non pour effacer le péché, mais pour sanctifier l'âme davantage.

Effet accidentel Pour être reçus dignement et avec fruit, ces sacrements présupposent l'état de grâce ; toutefois, d'après l'*opinion* la plus commune, ces sacrements peuvent quelquefois et comme par accident produire la grâce *première ;* par exemple, dans celui qui, étant coupable de quelque péché mortel sans le savoir et sans y porter affection, s'approche de quelqu'un de ces sacrements avec l'attrition.

Enumération **sont au nombre de cinq :** " Tous sont *nécessaires* au salut," dit le concile de Trente, q. 151.

la Confirmation fortifie la vie spirituelle de l'âme.
l'Eucharistie l'entretient admirablement.
l'Extrême Onction purifie l'âme pleinement
l'Ordre établit les dispensateurs de la grâce.
et le Mariage sanctifie les époux chrétiens.

ils sont appelés sacrements des vivants.

Dans la question suivante, nous allons dire *pourquoi*.

Sacrements des vivants

157. Q.—Pourquoi ces cinq sacrements sont ils appelés sacrements des vivants ?

Ces cinq sacrements sont appelés sacrements des vivants, c'est-à-dire de ceux qui ont la *vie véritable*, ou la vie de la grâce sanctifiante.

Digne réception

parce que pour les recevoir dignement... *Dignement* signifie d'une *manière digne*, ou qui convient à *la dignité* de ces sacrements.

Tous les sacrements n'ont pas la même *dignité* ou excellence : l'Eucharistie par exemple, contenant Jésus-Christ réellement présent, est le plus excellent des sacrements.

Néanmoins, tous les sacrements, étant des choses éminemment saintes, méritent d'être traités avec le plus grand respect et d'être reçus aussi dignement que possible.

Nous expliquerons plus tard en détail la préparation particulière qu'exige chaque sacrement ; pour le moment, qu'il suffise de signaler la disposition essentielle, nécessaire pour recevoir dignement les sacrements des vivants, *l'état de grâce.*

Etat de grâce

il faut être en état de grâce. *En état de grâce* désigne le sort d'une âme sans *péché mortel* et dotée des vertus surnaturelles de la *grâce sanctifiante.*

Les sacrements des vivants, par la volonté positive de Dieu, ont pour but d'accroître ces vertus, d'entretenir et de développer la vie divine en nous.

Mais si cette vie ne préexiste pas, on ne peut recevoir ces sacrements *contrairement* à la fin pour laquelle Dieu les a établis.

L'état de grâce suppose l'absence de tout péché mortel, mais non de tout *péché véniel ;* l'Esprit-Saint est contristé, *mais non banni,* par les fautes vénielles.

Question

A...... Sacrements des vivants ? Digne réception ? Etat de grâce ?

Beauté de l'âme

Sainte Catherine de Sienne eut un jour le bonheur de voir dans tout son éclat la beauté d'une âme en état de grâce. « Cette beauté est si ravissante, dit-elle, qu'on donnerait volontiers sa vie pour conserver cet ineffable trésor à l'âme qui le possède ! »

Résolution

Veiller avec soin à ne jamais perdre l'état de grâce.

158. Q.—Quel péché commet celui qui reçoit les sacrements des vivants en état de péché mortel ?

Volontairement **Celui qui reçoit volontairement...** *Volontairement* signifie qu'il y a *connaissance* et *volonté* suffisantes.

Nous avons dit, question 53, que trois conditions sont nécessaires pour constituer un péché mortel : matière grave, réflexion suffisante et plein consentement.

Or, les sacrements sont au nombre des matières *graves ;* les recevoir en état de péché mortel sciemment et *volontairement,* c'est donc abuser d'une chose sainte.

Vivant **un sacrement des vivants en péché mortel...** *Chacun* de ces cinq sacrements exige l'état de grâce.

On n'appelle pas un médecin pour soigner un homme mort ; on ne donne point des remèdes ou des aliments à un cadavre en putréfaction ; car, ils n'auraient d'autre effet que celui d'accélerer la décomposition.

Sacrilège **commet un sacrilège...** *Commettre un sacrilège* signifie *traiter mal* une personne ou une chose *sacrée.*

On appelle *chose sacrée,* ce qui est spécialement affecté au service de Dieu ou à la sanctification des âmes. Il y a plusieurs espèces de sacrilèges : il est *local,* s'il s'attaque à des lieux saints, comme les églises, les cimetières ; il est *personnel,* s'il a pour objet des personnes consacrées au culte divin, comme les ecclésiastiques et les religieux qui ont fait profession ; il est *réel,* s'il profane des choses sacrées, comme les linges et vases sacrés, les sacrements et surtout *les saintes hosties.*

Gravité **qui est un péché très grand,** c'est-à-dire mortel.

Il est très grave de sa nature, et ne peut que rarement être véniel par ignorance, inadvertance ou défaut de consentement.

Profanation **parce que c'est la profanation d'une chose sainte.** *Profanation* signifie traiter une chose *sainte* comme une chose *profane,* vulgaire.

Saint Paul, parlant de l'Eucharistie, se plaignait de ce que certains chrétiens traitaient *" sans discernement le corps du Seigneur."* I Cor. xi, 29.

La profanation est donc un usage illicite et coupable d'une chose sacrée ; or, parmi les choses sacrées, les sacrements tiennent le premier rang, puisqu'ils sont les principaux moyens institués par Notre-Seigneur pour nous communiquer la grâce divine.

A...... Volontairement ? Cadavre ? Sacrilège ? Enormité ? **Question**

Profaner un sacrement c'est donc, chers enfants, commettre un sacrilège, changer en poison de mort ce qui était un remède de vie. **Réflexion**

Avoir une grande crainte et horreur du sacrilège. **Pratique**

—o—

159. Q.—Les sacrements donnent-ils une autre grâce que la grâce sanctifiante ?

Oui, les sacrements donnent, outre la grâce sanctifiante... *Tous* les sacrements, ceux *des morts* et ceux *des vivants*, produisent la grâce sanctifiante. **Grâce commune**

Les uns donnent la grâce sanctifiante *première*, les autres la grâce sanctifiante *seconde ;* mais, outre la grâce sanctifiante, *commune* à tous les sacrements, chacun d'eux communique une grâce spéciale et qui ne se trouve pas dans les autres : on l'appelle grâce *sacramentelle.*

une autre grâce qu'on appelle sacramentelle. *Sacramentelle*, c'est-à-dire propre à chaque *sacrement.* **Grâce sacramentelle**

L'existence de cette grâce est démontrée par la variété des sacrements, institués chacun pour un but particulier. Le pape Eugène IV, dans son célèbre décret aux Arméniens, détermine cette grâce, propre à chaque sacrement : " Par le Baptême, nous *renaissons spirituellement ;* par la Confirmation, nous *augmentons en grâce* et nous sommes fortifiés dans la foi ; l'Eucharistie nous fournit une *nourriture divine ;* si par le péché nous retombons dans quelque maladie de l'âme, la Pénitence nous *guérit spirituellement ;* l'Extrême-Onction guérit *l'âme* et même *le corps*, si cela est utile à l'âme ; l'Ordre donne à l'Eglise des *pasteurs* et des *pères spirituels ;* tandis que le Mariage augmente *corporellement* le nombre de ses enfants."

Après avoir démontré *l'existence* de la grâce sacramentelle, nous allons dire sa *nature* dans la question suivante. **Transition**

—o—

160. Q.—Qu'est-ce que la grâce sacramentelle ?

Secours spécial **La grâce sacramentelle est un secours spécial...** Un secours *spécial* est celui qui aide à atteindre une fin *particulière* ou spéciale.

Ce secours n'est autre chose, au fond, que la grâce sanctifiante elle-même, conférant un *droit particulier* à recevoir certaines grâces actuelles, au moment du besoin.

" Cette grâce sacramentelle, dit saint Thomas, *ajoute* à la grâce ordinaire, aux vertus et aux dons, un *secours divin*, afin de procurer l'effet spécial assigné à chaque sacrement."

Cause divine **que Dieu nous donne,** c'est-à-dire qui vient de Dieu.

" Dieu, dit un concile de Bourges (1584), dans sa miséricorde a opposé à chacun de nos maux des remèdes particuliers, qui sont les sacrements."

But de cette grâce **afin d'atteindre le but pour lequel il a institué chaque sacrement.** *Chaque sacrement* est institué pour produire une *grâce spéciale.*

S'il en était autrement, un seul sacrement suffirait, et les sacrements ne différeraient les uns des autres que par le rite extérieur.

Par conséquent, la grâce sacramentelle du Baptême est un secours, donné pour sauvegarder l'innocence baptismale et faire croire toutes les vérités révélées ; celle de la Confirmation, pour professer notre foi comme de parfaits chrétiens ; celle de l'Eucharistie, pour nous faire croître en sainteté ; celle de la Pénitence, pour nous faire éviter désormais le péché ; celle de l'Extrême-Onction, pour nous aider à bien mourir ; celle de l'Ordre, pour faire remplir dignement les fonctions ecclésiastiques ; celle du Mariage, pour aider les époux dans l'accomplissement chrétien de toutes leurs obligations.

Question **A......** Grâce sacramentelle ? Application à chaque sacrement ?

Réflexion Par cette doctrine sur la grâce sacramentelle, chers enfants, vous voyez combien il importe de recevoir dignement chaque sacrement : mieux un sacrement est reçu, plus sera puissant le secours auquel il nous donne droit.

Pratique S'appliquer à recevoir dignement les sacrements.

——o——

161. Q.—Les sacrements donnent-ils toujours la grâce ?

Oui, les sacrements donnent toujours la grâce... *Du côté de Dieu*, l'effet est infaillible. Abondance de la grâce

" Pour ce qui concerne Dieu, la grâce des sacrements est donnée *toujours* et *à tous ;* car ces sacrements contiennent la grâce qu'ils signifient, et ils la confèrent à tous ceux qui n'y mettent *pas obstacle*." Conc. Trid.

Mais *quelle grâce* donnent-ils ?—La grâce sanctifiante et sacramentelle, plus ou moins inégale, selon la dignité de chaque sacrement, et selon les dispositions du sujet qui le reçoit.

Il est certain que plus on est bien disposé, plus est abondante la grâce qu'on reçoit ; la *coopération* de l'homme dilate en quelque sorte notre âme, et la rend capable et digne de recevoir de plus grandes richesses.

C'est ainsi que la lumière illumine davantage un cristal plus pur et plus transparent.

pourvu que nous les recevions avec de bonnes dispositions. *Une bonne disposition* signifie une *préparation convenable*, en rapport avec le sacrement à recevoir. Dispositions convenables

Les dispositions nécessaires varient selon les sacrements : pour les sacrements *des morts*, un adulte doit avoir la foi, l'espérance, la contrition et un commencement d'amour ; pour les sacrements *des vivants*, il faut de plus l'état de grâce.

La réception d'un sacrement est *fructueuse* ou *efficace*, lorsque le sujet qui le reçoit a toutes les dispositions requises.

La réception est *infructueuse* et *nulle*, lorsque le sujet manque involontairement des dispositions essentielles ; par exemple, un jeune enfant ou un ignorant manquant de contrition dans le sacrement de Pénitence.

La réception est *infructueuse* et *sacrilège*, lorsque le sujet manque volontairement des dispositions nécessaires.

A...... Effet infaillible des sacrements ? Dispositions requises ? Questions
B...... Réception fructueuse ? nulle ? sacrilège ?

En résumé, chers enfants, voici les dispositions qui permettent aux sacrements de produire en nous les meilleurs effets : une attention actuelle aussi grande que possible, une dévotion ardente inspirée par des motifs surnaturels et surtout par la charité. Réflexion importante

Le degré de grâce habituelle déjà acquise contribue aussi, comme disposition indirecte, à rendre plus abondante l'effusion de la grâce des sacrements.

Pratique — Conserver toujours avec soin l'état de grâce.

—o—

162. Q.—Quels sont les sacrements qu'on ne peut recevoir qu'une fois ?

Réitération des sacrements — **Les sacrements qu'on ne peut recevoir qu'une fois...** C'est *de foi*, que certains sacrements ne peuvent pas *être réitérés*, administrés de nouveau. Conc. Trid.

Certains sacrements, comme la Pénitence et l'Eucharistie, sont destinés à être reçus fréquemment, et servent à l'âme de remède efficace et d'aliment quotidien ; d'autres, au contraire, sont de telle nature et produisent *en une fois* de tels effets qu'on ne peut plus les recevoir. (Question suivante.)

sont le Baptême, qui engendre des *chrétiens*.
la Confirmation, qui enrôle des *soldats*.
et l'Ordre, qui élève à la dignité de *chef*.

Paroles de S. Bonaventure — " Les degrés dans l'Eglise, dit saint Bonaventure, doivent être fermes et bien dessinés : c'est pourquoi il est nécessaire que les sacrements qui ont rapport aux degrés hiérarchiques produisent, outre les autres grâces, des *effets permanents*.

" De plus, l'état de la foi est triple : tout d'abord, il faut que les fidèles soient distingués des incrédules ; ensuite, que les forts soient distingués des faibles ; enfin, que les clercs soient distingués des laïques."

Question — A...... Réitérer un sacrement ? Paroles de saint Bonaventure ?

Réflexion — Puisque ces sacrements ne peuvent être réitérés, il importe beaucoup de les recevoir avec le plus grand soin.

—o—

163. Q.—Pourquoi le Baptême, la Confirmation et l'Ordre ne peuvent-ils être reçus qu'une fois ?

Réitération invalide et ill[icite] — **Le Baptême, la Confirmation et l'Ordre ne peuvent être reçus qu'une fois...** La réitération de ces sacrements est ***invalide*** et ***illicite***.

Invalide ou sans valeur et sans effet, puisque l'effet direct est déjà produit. *Illicite* ou non permise, puisque c'est le vain usage ou la profanation d'un rite très saint.

Aussi, les pasteurs ne peuvent point administrer et par conséquent les fidèles ne doivent point demander la réitération d'un de ces sacrements, quand bien même ils ne l'auraient pas reçu dans de bonnes dispositions.

Seul, le *doute prudent* sur la réception valide d'un de ces sacrements légitime une réitération *conditionnelle*.

Les *Rebaptisants* ont toujours été regardés comme hérétiques.

Marque spirituelle

parce qu'ils impriment dans l'âme une marque spirituelle... *Marque spirituelle* signifie que ce *signe* ne tombe pas sous *nos sens*.

Le concile de Trente *a défini* " que ces trois sacrements impriment dans l'âme un caractère, c'est-à-dire un *signe spirituel* et indélébile."

Cette marque est *imprimée dans l'âme*, de sorte qu'elle affecte réellement l'âme, comme *un sceau* s'imprime sur un objet corporel. " Dieu nous a oints et *marqués* de son *sceau*." II Cor. I, 21.

Cette marque est distincte de la grâce sanctifiante, puisqu'elle peut exister dans une âme en état de péché mortel.

Cette marque a pour sujet, non l'essence de l'âme en état de grâce, mais les puissances intellectuelles où réside la foi.

Si *le front* peut être considéré comme le siège de l'intelligence et de la foi, on peut également considérer le caractère comme un *sceau lumineux* brillant au front des baptisés, des confirmés et des ordonnés.

Indélébile

ineffaçable, qui ne peut être effacé, *indélébile*.

" Saint Thomas en donne la raison : " Le *caractère* est une sorte de participation au sacerdoce de Jésus-Christ," participation initiale au Baptême, plus complète à la Confirmation, pleine au Sacerdoce.

Or, le Sacerdoce de Jésus-Christ est *éternel* : " Vous êtes prêtre pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisédech." Ps. CIX.—Jésus-Christ, Fils de Dieu, n'a pas seulement un caractère divin ; il est dans sa personne divine l'image, *la figure substantielle*, la glorieuse splendeur de Dieu.

Nous sommes, *par participation*, à l'image de Dieu.

Caractère **qu'on appelle un caractère.** Le mot *caractère* vient du grec et signifie *empreinte*, marque, *sceau*.

Le caractère, ou *signe caractéristique* que nous communiquent ces trois sacrements, produit un double effet : d'abord, il nous rend capables de recevoir ou d'administrer les autres sacrements ; ensuite, il nous distingue de ceux qui n'ont pas reçu ces sacrements.

C'est ainsi qu'un roi a des sujets, des soldats, des officiers qui sont distingués les uns des autres par des marques visibles, propres à caractériser leur office extérieur.

Question A...... Réitération invalide ? Caractère spirituel, ineffaçable ?

Réflexion Le caractère sacramentel du Baptême, chers enfants, est la marque des enfants de Dieu ; celui de la Confirmation est celle des soldats de Jésus-Christ ; celui de l'Ordre désigne aux regards de Dieu ceux qui participent directement au sacerdoce de Jésus-Christ et sont ses coopérateurs visibles dans l'Eglise.

Pratique Honorer le caractère qui brille sur nos fronts.

—o—

164. Q.—Pourquoi ce caractère reste-il dans l'âme même après la mort ?

Après la mort **Ce caractère reste dans l'âme même après la mort...** *Après la mort*, c'est-à-dire *dans l'âme* séparée du corps

« L'âme, dit saint Thomas, étant le sujet du caractère par sa partie intellectuelle qui est impérissable, elle conserve le caractère d'une manière indélébile. »

Elus **pour l'honneur et la gloire de ceux qui seront sauvés...** Le caractère sera au ciel une marque *honorable* et *glorieuse*.

Actuellement invisible aux hommes, vu seulement de Dieu et des Anges, le caractère brillera éternellement sur le front des élus et les distinguera entre eux.

Damnés **et pour la honte et la punition de ceux qui sont damnés.** Ce sera un signe éternel *d'ignominie*.

« *Après cette vie*, dit encore saint Thomas, le caractère reste et

dans les bons pour leur gloire, et dans les méchants pour leur confusion ; de même que le caractère militaire reste dans les soldats, après le combat, pour l'honneur des vainqueurs et pour la peine des vaincus."

Ce caractère dans les damnés sera une cause particulière de supplice ; au lieu d'être une marque glorieuse, il sera une tache honteuse et brûlante sur leur front.

Ceux qui seront damnés sans avoir reçu le Baptême, comme les infidèles, n'auront pas cette douleur à subir. Quelle ne sera pas la confusion et la douleur des enfants de Dieu devenus les esclaves du démon, des soldats de Jésus-Christ devenus les prisonniers de Satan, des prêtres damnés devenus les tristes compagnons des Judas, sous la tyrannique domination de Lucifer !

A...... Le caractère après la mort ? Chez les élus ? Chez les damnés ? Question

Julien l'Apostat

On rapporte que Julien l'Apostat, pour étouffer ses remords, aurait voulu faire disparaître jusqu'au caractère que le Baptême avait imprimé dans son âme. Il eut recours à toutes sortes de superstitions ridicules : après avoir immolé des animaux devant les idoles, il se lavait les mains dans le sang des victimes, s'en appliquait même sur le front. Il mourut misérablement sur un champ de bataille ; avant d'expirer, il prit dans sa main du sang de sa blessure et le jeta vers le ciel en proférant encore ce blasphème : “ Tu as vaincu, Galiléen ! ”

Pratique

Terminons ce chapitre, chers enfants, en admirant les trésors de grâces cachés dans les sacrements.—Remercions Dieu d'avoir institué, pour nous communiquer sa grâce, des moyens si faciles et si efficaces.—Ne les recevons jamais qu'avec les dispositions requises afin qu'ils nous sanctifient et nous fassent mériter la gloire éternelle.

CHAPITRE QUATORZIÈME

DU BAPTÊME

Avis au Catéchiste

Le Baptême est un des trois sacrements, qui impriment un caractère : il est comme *la porte d'entrée* dans le royaume de Jésus-Christ, c'est-à-dire son Eglise. Il importe beaucoup que tous les fidèles connaissent l'excellence des grâces que Dieu leur fit en les adoptant ; combien graves furent les engagements contractés alors ; enfin, il est à désirer que tous sachent la manière d'administrer ce sacrement si nécessaire.

Bien chers enfants,

Avis aux enfants

Il est raconté dans l'Ecriture qu'un homme, du nom de Naaman, tout couvert de lèpre, vint demander sa guérison au prophète Elisée. Celui-ci lui ordonna d'aller se laver sept fois dans les eaux du Jourdain. Naaman, ayant obéi, fut parfaitement guéri. " Son corps devint comme celui d'un petit enfant, et il se trouva purifié."

C'est une belle figure des merveilles opérées par le Baptême.

—o—

165. Q.—Qu'est-ce que le Baptême ?

Le Baptême... Ce mot, venu du grec, a le sens de *laver.*

Noms du Baptême

Saint Grégoire de Nazianze énumère et explique les divers noms employés pour désigner le premier des sacrements : " Il s'appelle *Don*, parce qu'il s'accorde à ceux qui, avant de le recevoir, n'ont eux-mêmes rien donné ; *Grâce*, parce qu'il est conféré même à ceux qui doivent ; *Baptême*, parce que le péché y est enseveli dans l'eau ; *Onction*, parce qu'il nous consacre comme enfants de Dieu ; *Illumination*, parce qu'il communique la lumière de la foi ; *Vêtement*, parce qu'il donne à l'âme la grâce et les vertus pour parure ; *Bain*, parce qu'il nous purifie ; *Sceau*, parce qu'il nous marque du signe de chrétien ; *Porte des sacrements*, parce que, sans le Baptême, on ne peut recevoir les autres sacrements."

Eléments du sacrement

est un sacrement... c.-à-d. un signe sensible, institué par Jésus-Christ et conférant la grâce intérieure.

1. *Le signe sensible* se trouve dans l'eau servant de *matière*, et dans les paroles de la *forme ;* nous l'expliquerons bientôt.

2. *L'institution divine* du Baptême eut lieu lorsque Notre-Seigneur fut lui-même baptisé par saint Jean dans le Jourdain. « Le Seigneur, dit saint Augustin, a été baptisé, non parce qu'il avait besoin d'être purifié, mais pour donner à l'eau la vertu de purifier tous les hommes de leurs péchés."—Saint Thomas ajoute : « Ce fut au Baptême de Jésus-Christ que le nôtre fut institué comme sacrement et reçut la vertu de produire la grâce."

3. *La collation de la grâce* qui efface le péché originel...

qui efface le péché originel... Premier effet.

Souillure originelle

La première plaie de l'âme devait être guérie la première ; le principal effet du Baptême est donc d'effacer la tache originelle en rendant à l'âme la grâce sanctifiante, laquelle donne droit aux grâces actuelles nécessaires pour vaincre les mauvais penchants dont le péché d'Adam a mis en nous le germe mortel.

Renaissance

D'après les paroles de Notre-Seigneur : « Si quelqu'un ne *renaît* de l'eau et du Saint-Esprit," il résulte que l'effet général du Baptême est une *renaissance spirituelle,* qui donne de nouveau à l'âme une vie divine qu'elle avait perdue : ce principe de vie n'est autre que la grâce sanctifiante, avec son magnifique cortège de vertus et de dons.

nous fait chrétiens, c'est-à-dire frères de Jésus-Christ.

Degrés d'honneur

Saint Chrysostôme, parlant des néophytes, disait : « Ces captifs d'hier, les voilà libres ; non seulement libres, mais saints ; non seulement saints, *mais enfants ;* non seulement enfants, mais *héritiers ;* non seulement héritiers, *mais frères de Jésus-Christ,* ses cohéritiers et les organes du Saint-Esprit. Comprenez-vous les merveilleuses richesses du Baptême ? Beaucoup pensent que la grâce céleste ne consiste que dans la rémission des péchés ; mais nous venons d'énumérer sept degrés d'honneur qu'il nous procure."

Adoption divine

enfants de Dieu... « La charité du Père est telle que, non seulement il veut que nous soyons *appelés,* mais que *nous soyons en effet enfants de Dieu."* I Joan. III, 1.

Saint Paul ajoutait : « Vous avez reçu l'Esprit de *l'adoption* des enfants, par lequel nous crions : *Abba, Père."* Rom. VIII, 15.

et de l'Eglise... L'Eglise est comparée à *une mère,* pleine de tendresse pour tous ses enfants.

Membre de l'Eglise

Etre enfant de l'Eglise, c'est être membre de cette grande famille, dont Jésus-Christ est le chef invisible et le Pape le chef visible. Etant admis au nombre de ses enfants, nous acquérons le droit de participer à ses biens, qui sont les autres sacrements, les prières, le saint sacrifice de la messe, enfin le trésor de la communion des Saints.—Le Baptême nous *incorpore* à l'Eglise et nous soumet à ses lois, en nous marquant de son *sceau.*

Héritage céleste

et héritiers du ciel. *Le ciel* est une participation éternelle au bonheur même de Dieu.

Mais, dit saint Paul : " Si nous sommes *enfants,* nous sommes aussi *héritiers,* héritiers de Dieu et cohéritiers de Jésus-Christ ; pourvu toutefois que nous souffrions avec lui, afin que nous soyons pareillement glorifiés avec lui." Rom. VIII, 17.

Questions

A...... Baptême ? Noms divers ? Sacrement ? Effets ?
B...... Renaissance spirituelle ? Chrétien ? Enfant ? Héritier ?

Ancien usage

Autrefois, les premiers chrétiens portaient pendant huit jours, après leur Baptême, un vêtement blanc, symbole de leur innocence intérieure, et comme mémorial de l'obligation où ils étaient de veiller à ne point la perdre.

Réflexion

Heureux celui qui n'a jamais perdu l'innocence baptismale !

166. Q.—Le Baptême efface-t-il aussi les péchés actuels?

Rémission de la coulpe

Le Baptême efface aussi les péchés actuels... Il s'agit évidemment des péchés de personnes *adultes.*

" Je répandrai sur vous une eau pure, et vous serez purifiés *de toutes vos souillures.*" Ezéch. XXXVI, 25.

" Dieu ne hait *rien* dans ceux qui sont régénérés... Il n'y a *pas de condamnation* pour ceux qui sont véritablement ensevelis dans la mort avec Jésus-Christ par le Baptême ; en sorte qu'il ne reste en eux rien qui les puisse empêcher d'entrer *immédiatement* au ciel." Conc. Trid.

" Le Baptême, dit saint Augustin, est la grande indulgence qui solde toutes nos dettes, et celle que nous avons contractée par *la nature,* et celles que nous avons ajoutées par notre volonté. — Il efface absolument tous les péchés, le péché originel *et les péchés*

actuels, les péchés de pensée, de parole et d'action, les péchés dont on se souvient et ceux dont on ne se souvient pas."

L'Église a inséré cet article de foi dans le Symbole : " Je confesse un Baptême pour la rémission des péchés."

Rémission de la peine

et les peines qui leur sont dues : soit la peine éternelle de l'enfer, soit les peines temporelles de cette vie ou du Purgatoire.

De fait, l'Eglise n'a jamais imposé de satisfaction aux adultes pour les péchés commis avant leur Baptême.

" L'effet de ce sacrement, dit le concile de Florence, c'est la remise de toute faute originelle et actuelle, *et de toute peine due pour la faute*."

Saint Thomas en donne la raison : " Le pécheur est *enseveli* par le Baptême dans la Passion de Jésus-Christ ; c'est comme s'il souffrait et mourait lui-même avec son Sauveur ; or la Passion de Jésus-Christ offre une satisfaction suffisante pour les péchés du monde entier."

Condition du repentir

pourvu que l'on ait un sincère repentir. *Repentir* désigne la *peine* que l'on éprouve d'un péché.

Le repentir *sincère* est absolument indispensable pour obtenir de Dieu le pardon des péchés commis ; par conséquent, l'adulte qui se dispose au baptême doit avoir le regret de ses fautes actuelles. C'est pourquoi on conseille aux catéchumènes de faire une confession générale de leurs fautes, non pour leur en donner l'absolution (car ils ne peuvent recevoir aucun sacrement,) mais afin d'exciter dans leur âme de sincères sentiments de repentir ou d'attrition, et, s'il y avait lieu, afin d'exiger réparation des scandales ou des injustices qu'ils auraient pu commettre.

A...... Péchés actuels ? Peines du péché ? Condition indispensable ? **Question**

Réflexion

Lorsque Notre-Seigneur, l'Agneau de Dieu qui porte sur lui les péchés du monde, reçut le baptême de saint Jean-Baptiste, *les cieux s'ouvrirent*, et le Saint-Esprit descendit sur lui *en forme de colombe*, et on entendit ces paroles : " *Celui-ci est mon Fils bien-aimé...*"

Par le Baptême, nous sommes adoptés comme les enfants bien-aimés de Dieu : l'âme innocente du néophyte devient le sanctuaire du Saint-Esprit, les portes du ciel lui sont ouvertes.

—:o:—

167. Q.—Le Baptême est-il nécessaire au salut

Oui : c'est *de foi* contre les protestants.

" Si quelqu'un dit que le Baptême est *une chose libre*, c.-à-d. *non nécessaire au salut*, qu'il soit anathème." Conc. Trid.

Hérétiques Les protestants, niant la transmission du péché originel, disent que le Baptême n'est pas nécessaire de nécessité *de moyen* pour le salut ; ils conviennent qu'il est seulement de nécessité *de précepte*, établi par Notre-Seigneur comme un signe extérieur, bon pour exciter la foi.—En conséquence les enfants, avant l'âge de raison, ne sont pas obligés de le recevoir ; et, lorsque les ministres protestants baptisent, ils le font avec une intention si viciée ou d'une manière telle qu'il y a presque toujours lieu de douter si leur baptême est *valide*.

Nécessité du Baptême **le Baptême est nécessaire au salut** : tant de nécessité *de moyen* que de nécessité *de précepte*.

Notre-Seigneur a dit : " Si quelqu'un n'est régénéré par l'eau et le Saint-Esprit, (c.-à-d. n'est baptisé), il ne peut entrer dans le royaume de Dieu." Joan. III, 5. " Celui qui croira et sera baptisé, celui-là sera sauvé."

De ces textes et d'autres, il faut tirer deux conclusions :

Enfants 1. *Les enfants*, qui meurent sans le Baptême, ne peuvent entrer dans le ciel ; car ils sont dépourvus de la grâce de régénération et d'adoption : ils ne sont pas *incorporés* à Jésus-Christ.—Le sort de ces infortunés sera d'être à jamais privés du ciel ; car, dit le concile de Florence : " Nous définissons que les âmes de ceux qui meurent avec le péché mortel, *ou avec le seul péché originel*, descendent aussitôt dans l'enfer pour y être punies par des peines d'un genre différent." Les enfants, morts sans baptême, subiront donc éternellement *la peine du dam*, mais non celle des sens. C'est donc un grand malheur de laisser mourir un enfant sans baptême !

Adultes 2. *Pour les adultes*, il faut distinguer : Ou bien ces adultes *connaissent* suffisamment le christianisme et la loi du Baptême : en ce cas, le sacrement leur est nécessaire pour le salut éternel. Ou bien ces adultes sont encore dans les ténèbres du paganisme, sans connaître la loi évangélique ; en ce cas, ces infidèles pourront à la rigueur être justifiés par un acte de contrition ou de charité parfaite, renfermant *le désir implicite* du Baptême.

Le concile de Trente a déclaré que, depuis la promulgation de l'Evangile, aucun adulte ne peut obtenir la justification, sinon par *la réception réelle* ou *le vœu* du sacrement.

A...... Hérésie ? Nécessité pour les enfants ? pour les adultes ? **Question**

Nous naissons tous, chers enfants, avec le péché originel et privés de la grâce ; comment recouvrer la grâce ? nous venons de dire que l'*unique moyen* établi par Notre-Seigneur se trouve dans le Baptême. **Réflexion**

Aussi quelle n'est pas la joie des missionnaires qui, en allant porter la connaissance de l'Evangile aux infidèles, administrent chaque année le Baptême et ouvrent le ciel à des milliers d'enfants !

Remercier Dieu de nous avoir fait naître de parents chrétiens. **Pratique**

—:o:—

168. Q.—Qui peut administrer le Baptême ?

Le prêtre est le ministre ordinaire du Baptême...
Ministre signifie celui qui est chargé d'une *fonction.*

Le ministre d'un sacrement est *ordinaire* ou *extraordinaire.*

Les ministres *ordinaires* du Baptême sont ceux qui ont reçu par le sacrement de l'*Ordre* le pouvoir de baptiser : ce sont les Evêques et les prêtres. *Aux Evêques*, en effet, il fut dit dans la personne des Apôtres : « Allez, enseignez toutes les nations, *les baptisant...*»—*Les prêtres* ont le pouvoir de consacrer l'Eucharistie et de la distribuer aux fidèles ; par conséquent, ils ont aussi le pouvoir de préparer par le Baptême ceux qui doivent participer à ce banquet. **Ministre ordinaire**

Par le mot *prêtre*, il faut cependant entendre surtout le curé dans chaque paroisse, ou le prêtre que l'Evêque délègue à cette fin.

Les ministres *extraordinaires* du Baptême sont ceux qui peuvent baptiser moyennant *délégation*, comme les diacres ; ou en cas de *nécessité*, ainsi que nous allons le dire. **Ministre extraordinaire**

mais dans le cas de nécessité, de péril de mort.

En dehors du cas de nécessité, le Baptême donné par une personne quelconque serait *valide*, mais gravement *illicite.*—Au contraire, quiconque négligerait de baptiser un enfant en danger extrême pècherait mortellement. **Cas de nécessité**

Autant que possible, la personne qui baptise doit être en état

de grâce ; et si elle n'y était pas, elle devrait préalablement s'exciter à la contrition parfaite de ses péchés.

Toute personne **toute personne qui a l'usage de la raison peut...** *L'usage de la raison* est nécessaire pour combiner ensemble la matière et la forme, et avoir l'intention requise.

Par conséquent, dit le Pape Eugène IV, " Dans un cas de nécessité, non seulement l'Evêque, le Prêtre et le Diacre, mais encore un laïque, une femme, un païen ou un hérétique *peuvent baptiser*, pourvu qu'ils observent la forme prescrite et qu'ils aient l'intention de faire ce que fait l'Eglise."

et doit baptiser. C'est un devoir de charité.

Choix à faire Lorsque dans ce cas, plusieurs personnes sont présentes, il faut préférer un ecclésiastique à un laïque, un catholique à un hérétique, un homme à une femme, à moins que celle-ci ne soit plus capable de le faire. Le père et la mère ne doivent baptiser leur enfant qu'à défaut d'autre personne, à cause de l'empêchement d'affinité spirituelle qui en résulterait.

Question A...... Ministre ordinaire ? extraordinaire ? Cas de nécessité ?

Réflexion importante Admirons, chers enfants, la grande bonté de Notre-Seigneur qui, pour ne frustrer personne d'un sacrement si nécessaire, a voulu que tout le monde put l'administrer en cas de nécessité.

Peu importe que celui qui baptise soit un pécheur ou un saint ; dans l'administration des sacrements, le ministre est comme un médecin qui a entre ses mains le remède convenable : la guérison vient du remède et non du médecin.—Un tuyau peut être de plomb ou d'argent, et servir également à conduire l'eau. Il en est ainsi des ministres de l'Eglise : bons ou mauvais, ils confèrent les sacrements.

Pratique Apprendre la manière de conférer le Baptême.

—o—

169. Q.—Comment se donne le Baptême ?

La personne qui baptise, en cas de nécessité

Obligation Tous les chrétiens *doivent connaître* la manière de baptiser un enfant en danger de mort ; mais l'obligation est plus rigoureuse

pour les personnes qui par état sont plus exposées à rencontrer ce cas de nécessité, comme les sages-femmes et les médecins.

verse de l'eau naturelle... Le mot *verser* signifie *répandre vers la terre* ce qu'un vase contient. **Ablution**

Pour le Baptême, il ne suffirait pas de *tremper son doigt* dans l'eau et d'en former un signe de croix sur l'enfant ; il faut que l'eau *coule* en plusieurs gouttes, touche l'épiderme de la *peau*, de sorte qu'il y ait véritablement *ablution*, et que la personne puisse être dite *lavée* ou *baptisée*.

On appelle *eau naturelle*, celle qui est pure de tout mélange et telle que Dieu l'a créée, comme l'eau de pluie, de source, de rivière, de mer, ou celle qui provient de la neige ou de la glace fondue. **Eau naturelle**

Quelle que soit la *qualité* de l'eau, bonne ou mauvaise, froide ou chaude, elle peut servir de matière au Baptême, pourvu qu'elle ne soit pas substantiellement altérée.

Sauf le cas d'impossibilité, un prêtre, appelé pour *ondoyer* un enfant, doit employer de l'eau *baptismale*, bénite la veille de Pâques ou de la Pentecôte. A défaut d'eau baptismale, l'eau *bénite* doit être préférée à l'eau ordinaire. **Eau baptismale**

sur la tête de la personne qu'elle baptise... *Sur la tête* ou le haut *du front* et non sur les cheveux. **La tête**

La tête est la partie la plus noble du corps humain ; elle est le siège des sens extérieurs et intérieurs.

Si, dans un cas de nécessité, on ne pouvait verser l'eau sur la tête, on pourrait le faire *sous condition* sur toute autre partie du corps ; le baptême étant *douteux*, il faudrait le réitérer conditionnellement le plus tôt possible.

et dit en même temps, simultanément. **En même temps**

Les paroles sacramentelles doivent *accompagner* moralement l'effusion de l'eau, et non la précéder ou la suivre. Il est également requis que ce soit *la même personne* qui verse l'eau et qui prononce les paroles.

" Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit " ; sans ajouter *Ainsi soit-il.*

Voilà la *forme* véritable du Baptême. « C'est en ces termes, dit le Catéchisme romain, qu'elle a été donnée par Notre-Seigneur, **Forme du Baptême**

lorsqu'il dit à ses Apôtres d'aller enseigner toutes les nations, *les baptisant* au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit."

La forme du Baptême est valide en toute langue, et il vaut mieux que les gens simples baptisent dans leur idiome maternel. Tous les mots de la formule française ci-dessus sont requis.

Lorsqu'un enfant a été ondoyé à domicile, s'il survit, il faut le porter à l'église, aussitôt que les circonstances le permettent, afin de suppléer les cérémonies solennelles.

Questions

A...... Obligation ? Verser de l'eau naturelle ? La tête ?

B...... Simultanéité des paroles ? Forme du sacrement ? Cérémonies ?

Belle réflexion

" Nulle matière, dit saint Thomas, *ne convenait mieux* que l'eau : *Par sa propriété de laver*, elle est fort apte à signifier et à produire l'ablution des péchés. *Par sa fraîcheur*, elle marque très bien l'effet du baptême, qui est de tempérer l'ardeur de la concupiscence. *Par sa transparence*, elle représente la vraie foi que l'on reçoit au Baptême. *Par son abondance*, elle convenait à un sacrement si nécessaire au salut."

170. Q.—Combien y a-t-il de sortes de Baptêmes ?

Sortes de Baptêmes

Il y a trois sortes de Baptêmes ; mais *non trois sacrements* de Baptême.

Il n'y a en effet *qu'un sacrement* de Baptême, institué par Notre-Seigneur, pour effacer la tache originelle, conférer la grâce et imprimer dans l'âme un caractère ineffaçable.

Quand le Baptême d'eau ne peut être reçu, Dieu pourvoit encore au salut des hommes de deux autres manières, qu'on appelle *sortes de Baptêmes*, parce qu'ils purifient l'âme du péché originel et des fautes actuelles ; mais ils n'impriment pas de caractère, n'enlèvent pas toute la peine due aux péchés et ne donnent pas la grâce sacramentelle.

Enumération

le Baptême d'eau, qui est le vrai sacrement.

le Baptême de désir, de charité ou de feu.

et le Baptême de Sang, ou le martyre.

Nous allons expliquer chacun de ces trois Baptêmes.

171. Q.—Qu'est-ce que le Baptême d'eau ?

Le Baptême d'eau, ainsi appelé parce que *l'eau* sert de matière au sacrement.

Baptême de S. Jean-B.

Il ne faut pas assimiler, ainsi que font les Protestants, le baptême d'eau que donnait saint Jean-Baptiste à celui que Notre-Seigneur a institué comme sacrement de la Loi nouvelle. — Le saint Précurseur n'avait d'autre but que celui de préparer les voies au divin Sauveur, et d'initier les Juifs à la pénitence publique de leurs péchés : ce baptême était seulement un signe extérieur qui, par lui-même, n'avait pas la vertu de purifier l'âme.

"Si quelqu'un dit que le baptême de Jean avait la même vertu que celui de Jésus-Christ, qu'il soit anathème." Conc. Trid.

est celui qui se donne en versant de l'eau naturelle sur la tête de la personne à baptiser, c'est le baptême *par infusion.*

Il est nécessaire, pour le Baptême, que l'eau touche et lave la peau du baptisé : c'est ce qu'on appelle *ablution.* — Or cette ablution peut être faite de trois manières.

Infusion

1° *Par infusion*, en versant de l'eau sur la tête de la personne à baptiser ; c'est la manière prescrite dans toute l'Eglise latine, excepté à Milan.

Immersion

2° *Par immersion*, en plongeant le baptisé dans l'eau baptismale ; c'est encore l'usage des Eglises orientales, où la chaleur du climat le permet plus aisément. — Beaucoup d'expressions du Nouveau Testament font allusion à cette manière d'immerger, d'ensevelir dans les eaux les néophytes.

Aspersion

3° *Par aspersion*, en jetant de l'eau sur les personnes réunies. Ce mode, employé quelquefois par les Apôtres, à raison du nombre des personnes à baptiser, est valide comme les deux précédents, mais n'est plus en usage.

et en disant en même temps : Il est nécessaire que la forme *s'unisse* à la matière.

" Je te baptise... ces mots sont *essentiels*.

Forme essentielle

La formule employée par les Grecs, *au fond*, n'est pas différente de celle des Latins : le *ministre*, le *sujet* ainsi que l'*effet* du Baptême y sont manifestement désignés.

au nom... au singulier, marque l'*unité*, l'autorité, la puissance, la gloire de la nature divine.

" Jésus-Christ, dit Tertullien, a ordonné à ses disciples de baptiser *au nom* du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit ; non pas *au nom d'un seul*, car nous sommes plongés *non une fois*, mais *trois fois*, à chacun des noms des trois personnes."

du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit." Les conjonctions *et* marquent la distinction des personnes divines.

L'omission de ces deux particules rendrait le Baptême *douteux* ; or, toutes les fois qu'un doute prudent s'élève sur la validité de ce sacrement, il faut le réitérer *sous condition* : "*Si tu n'es pas baptisé* (*ou baptisée*), je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit."

Questions A...... Baptême de saint Jean ? Par infusion, immersion, aspersion ?
B...... Sens des mots de la forme ? Baptême sous condition ?

S. Louis de France Le Baptême, chers enfants, est un bien grand sacrement ; car il nous consacre spécialement à la Sainte Trinité, en nous rendant chrétiens. Saint Louis préférait son titre de chrétien à celui de roi de France : il avait coutume de signer *Louis de Poissy*, du nom de la paroisse où il avait été baptisé.

Pratique Estimons également notre titre de chrétien.

---

172. Q.—Quand on ne peut pas recevoir le Baptême d'eau, peut-on y suppléer par le Baptême de désir ?

Oui, quand on ne peut pas recevoir le Baptême d'eau... Il faut une sorte d'*impossibilité*.

Adultes Il s'agit ici évidemment d'*adultes*, par exemple de catéchumènes, dont l'instruction n'est pas encore suffisante : saint Martin fut catéchumène pendant huit ans, d'autres le demeuraient jusqu'à la fin de leur vie. De nos jours encore, *les nouveaux convertis* sont soumis à un temps de probation, qui doit être employé à les purger de leurs erreurs et à les instruire au moins des premières vérités chrétiennes.

Si la mort vient à les surprendre durant ce temps, le salut est possible pour eux, à cause de leur désir du baptême, désir procédant de la foi animée par la charité.

on peut y suppléer par le désir de le recevoir quand on pourra... c'est-à-dire aussitôt que possible.

Désir explicite

S'il s'agit d'un adulte, ayant déjà reçu une certaine instruction, *la contrition parfaite* avec *le désir explicite* du Baptême suffisent pour le justifier intérieurement ; il est cependant tenu de recevoir, le plus tôt qu'il pourra, le Baptême qui le rendra membre du corps de l'Eglise et capable des autres sacrements.

Désir implicite

S'il s'agit d'un adulte, par exemple d'un païen, qui n'a aucune connaissance ni idée du Baptême, *la contrition parfaite* avec *le désir implicite* du sacrement suffisent pour le justifier et le faire entrer dans l'âme de l'Eglise.

Le Baptême de désir n'est donc en vérité que la contrition parfaite avec le désir au moins implicite de recevoir le baptême d'eau, désir qui se trouve renfermé ainsi que le vœu du sacrement de Pénitence dans la contrition parfaite.

Contrition parfaite

avec le regret sincère des fautes qu'on a commises... *Ce regret* désigne la contrition parfaite.

Le simple désir du Baptême, sans la contrition *parfaite*, ne suffirait pas pour être justifié.

Pour la contrition parfaite, voir la question 217.

et la résolution d'observer la loi de Dieu. *La loi de Dieu* comprend tous les préceptes divins.

Précepte divin

Or, il existe un précepte divin, d'après lequel on doit tendre à sa fin surnaturelle par les moyens établis de Dieu. *Le vœu implicite* ou la disposition générale de faire volontiers *tout ce que Dieu a prescrit* suffit pour justifier quiconque est animé pour Lui d'un parfait amour. Conc. Trid. — " La charité est toujours jointe avec la rémission des péchés."

Jugeons par là combien est mystérieux le salut des païens !

Questions

A...... Impossibilité physique ou morale ? Exemples ?
B...... Désir explicite, implicite ? Contrition parfaite ? Précepte ?

L'empereur Valentin

L'empereur Valentin étant mort catéchumène, sans avoir pu recevoir le baptême, saint Ambroise en prit occasion pour prononcer ces paroles consolantes : " Celui que j'allais régénérer, je l'ai perdu ; mais lui, sans doute n'a pas perdu la grâce qu'il

espérait. Si les martyrs sont purifiés dans leur propre sang, sa piété, sa volonté, ses ardents désirs l'ont purifié."

Pratique — Prions pour le salut des infidèles.

---

173. Q.—Qu'est-ce que le Baptême de sang ?

Martyre — **Le Baptême de sang**, ainsi appelé parce qu'il y a ordinairement *effusion de sang* dans le martyre.

est le martyre... *Martyre* signifie *témoignage.*

Pour qu'il y ait véritable martyre, il faut endurer *volontairement*, pour la religion et en *témoignage de sa foi*, la mort ou des souffrances de nature à l'amener.

Ce témoignage du sang est une *imitation réelle* de la mort de Jésus-Christ et justifie pleinement celui qui endure le martyre.

Foi de Jésus-Christ — **enduré pour la foi de Jésus-Christ**, c'est-à-dire pour attester qu'on croit à la divinité de notre Sauveur.

Les vingt millions de martyrs de l'Eglise catholique sont les témoins les plus irrécusables de sa divinité ; car on n'accepte pas avec sérénité la mort, on ne se laisse pas affreusement torturer pour affirmer ce qu'on ne croit pas.

Vertu chrétienne — **ou pour quelque vertu chrétienne**, c'est-à-dire plutôt que de commettre quelque péché.

Les martyrs refusaient de sacrifier aux idoles, de blasphémer le nom de Jésus-Christ ; saint Jean-Baptiste fut martyr pour la sainteté du mariage, saint Thomas de Cantorbéry pour son attachement à l'Eglise, saint Jean Népomucène pour le secret de la confession, etc. ; d'après saint Liguori peuvent être martyrs de la charité ceux qui soignent les pestiférés.

Les saints Innocents, massacrés par Hérode en haine de Jésus-Christ, sont également considérés comme martyrs.

Contrition — **avec un sincère regret de ses péchés.** La contrition des péchés avec le désir du baptême sont toujours nécessaires.

" Les adultes, dit saint Liguori, n'en sont pas moins obligés de se préparer à la mort, en s'excitant à la *contrition* de leurs péchés, comme s'ils allaient recevoir le Baptême."

A...... Martyre ? Valeur du martyre ? Conditions du martyre ? Question

Le secret des Martyrs

“ Celui qui perdra la vie pour moi le retrouvera.” Ces paroles de Notre-Seigneur indiquent clairement l'effet du martyre. Elles furent à l'origine de l'Eglise le secret de la force des martyrs : ni le fer, ni le feu, ni le froid, ni la faim, ni les bêtes féroces, ni les prisons, ni les menaces, ni les promesses, en un mot tous les moyens que peut inventer la rage des démons ne purent triompher de la constance des martyrs de Jésus-Christ.

Soyons fiers nous-mêmes d'appartenir à Jésus-Christ. Pratique

174. Q.—Les Baptêmes de désir et de sang produisent-ils les mêmes effets que le Baptême d'eau ?

Deux moyens

Les Baptêmes de désir et de sang sont des *moyens extraordinaires* d'effacer le péché originel.

Le moyen *ordinaire* établi par Dieu est le baptême d'eau.

rendent capable d'entrer dans le ciel ; c'est-à-dire qu'ils donnent à l'âme l'*état de grâce*.

Rapport

Un adulte peut, avant d'être baptisé, produire des actes de contrition et de charité parfaite, qui le justifient : toutefois cette grâce, suffisante pour le salut, dans le cas où le Baptême ne peut être reçu, est en quelque sorte incomplète et ne trouve sa pleine perfection que dans le Baptême *réellement reçu*.

Différence

mais ils n'impriment pas de caractère. C'est le propre du *sacrement* de nous incorporer à Jésus-Christ.

Nous avons dit encore qu'ils n'obtenaient pas ordinairement la rémission totale des peines, ni la grâce sacramentelle.

Le sacrement de Baptême est par conséquent nécessaire à tous.

A...... Rapport et différences entre les trois sortes de Baptêmes ? Question

Salut des hommes

Nous pouvons, chers enfants, admirer ici l'infinie miséricorde de Dieu qui *veut le salut de tous les hommes.* A ceux qui ne peuvent recevoir le Baptême, il ouvre le sein de sa charité et leur offre sa grâce s'ils veulent lui donner leur amour. Il n'y aura de véritablement damnés que ceux qui l'auront mérité par leurs œuvres mauvaises !

Remercions Dieu de sa particulière bonté pour nous. Pratique

175. Q. A quoi avons-nous renoncé avant de recevoir le Baptême ?

Cérémonies du Baptême Cette question et les trois suivantes ont pour but d'expliquer certaines cérémonies du Baptême solennel, et de nous faire comprendre davantage la grandeur de ce sacrement.

Avant d'être baptisés : plusieurs cérémonies très belles *précèdent l'ablution* dans le Baptême solennel.

On appelle Baptême *solennel*, celui qui est administré à l'église *avec solennité*, par opposition au Baptême *privé*, conféré en cas de nécessité, sans les cérémonies ordinaires.

Les cérémonies *préliminaires* du Baptême sont très anciennes et remontent à l'ancienne institution du *Catéchuménat*.

Entrée à l'église 1. On arrête, *à la porte* de l'église ou à l'entrée de la chapelle des Fonts, celui qui doit être baptisé, pour signifier qu'étant encore sous l'anathème du péché originel, il est hors de l'Eglise de Jésus-Christ, et que le Baptême va lui donner le droit d'entrer dans l'assemblée des chrétiens.

Interrogation 2. Le prêtre, revêtu du surplis et de l'étole, symboles d'innocence et de puissance, *interroge* le parrain et la marraine : " *Que demandez-vous à l'Eglise de Dieu ?* " — " *La foi.*" Le prêtre reprend : " *Que procure la foi ?* " — " *La vie éternelle.*" Le prêtre fait alors la déclaration solennelle : " *Si vous voulez entrer dans la vie éternelle, gardez les commandements...*"

Insufflation 3. Le prêtre *souffle* légèrement sur le visage de l'enfant, pour marquer la puissance du Saint-Esprit, qui chasse l'esprit immonde. — Il fait ensuite deux *signes de croix*, l'un sur le front et l'autre sur le cœur, pour montrer que notre salut vient des mérites du Sauveur mort sur la croix, et que le chrétien doit la porter avec patience et amour.

Imposition 4. *L'imposition de la main* du prêtre sur la tête de l'enfant signifie que l'Eglise en prend possession, et le met sous la protection de Dieu.

Sel bénit 5. *Le sel* que le prêtre met dans la bouche de l'enfant indique la sagesse avec laquelle le nouveau chrétien devra parler, agir, et le goût qu'il devra avoir pour les choses célestes.

Exorcismes 6. *Par les exorcismes*, le prêtre commande au démon de se retirer et de céder la place au Saint-Esprit. — Après cela, le prêtre

place l'extrémité de son étole violette sur l'enfant et l'introduit dans l'église vers les Fonts baptismaux.

7. Le prêtre récite, conjointement avec les parrain et marraine, *le Symbole des Apôtres*, profession de foi que les catéchumènes prononçaient eux-mêmes, et *le Notre Père*, la prière par excellence des enfants d'adoption. Profession de foi

8. Imitant Notre-Seigneur qui guérit un homme sourd et muet en lui appliquant un peu de salive sur les oreilles, le prêtre mouille avec de la salive l'extrémité de son pouce et en fait un signe de croix sur les oreilles et les narines de l'enfant, en disant comme le Sauveur : *Ephpheta, c'est-à-dire Ouvrez-vous ;* ces paroles signifient que le chrétien doit avoir les oreilles ouvertes à la parole de Dieu et discerner l'odeur des vertus des faux parfums du vice. Salive

9. Aussitôt après, vient la triple interrogation : " *Renoncez-vous à Satan ? — Et à toutes ses œuvres ? — Et à toutes ses pompes ?* " A chaque question, le parrain répond : " *J'y renonce.*" Triple interrogation

nous avons renoncé pour toujours au démon... *Renoncer au démon*, c'est ne plus vouloir en aucune façon lui appartenir, l'écouter, le servir. Renonciation

" Les catéchumènes, dit saint Cyrille, entrés dans le portique du Baptistère, se tournaient vers l'Occident, et ayant la main levée contre le démon comme s'il était présent, ils disaient : Je renonce à toi, *Satan*, et à toutes tes œuvres, et à toutes tes pompes.— Puis, dit encore saint Jérôme, ils se tournaient vers l'Orient et promettaient d'être fidèles à Jésus-Christ, en disant : " Je m'inscris parmi les tiens, ô Jésus-Christ." Satan

L'Occident, étant le lieu où le soleil se couche, figurait les ténèbres du péché auquel on renonçait, pour aller au-devant du soleil de justice qui se lève à l'Orient.

à ses œuvres... c'est-à-dire les *péchés* de toutes sortes. Œuvres

Le démon, esprit de malice, met toute son industrie à entraîner les hommes vers le mal, vers les œuvres de péché, sous toutes les formes possibles.

et à ses pompes... c'est-à dire les *vanités* mondaines. Pompes

Le démon se sert de tout ce qui peut flatter les sens, enflammer les passions et exciter le feu de la concupiscence, sous sa triple forme : les plaisirs, les richesses, les honneurs.

Ce sont comme autant de pièges tendus à l'innocence, autant de moyens de détourner l'homme des vrais biens.

c'est-à-dire à toutes sortes de péchés... Les péchés *capitaux* en sont les sources principales.

Maximes **et de fausses maximes.** Une *maxime* est une règle *très importante*, qui sert de ligne de conduite.

Le démon étant le père du mensonge, n'a que des maximes mensongères, trompeuses, *fausses*, en contradiction avec celles de Jésus-Christ ; tandis que l'Evangile béatifie la pauvreté, le renoncement, et le sacrifice, le démon proclame heureux les favoris de la richesse, de la jouissance et du plaisir.

Question A......Baptême solennel? Cérémonies préliminaires? Renonciation?

Le plus grand des vœux La triple renonciation, chers enfants, que l'Eglise a exigée de votre parrain ou marraine, n'est pas une pure formalité. Saint Augustin appelle les engagements du Baptême *le plus grand de tous les vœux,* dont aucune puissance ne peut dispenser.

Les enfants renouvellent ordinairement ces promesses d'une façon solennelle, le jour de leur première communion ; mais il est bon de le faire plus souvent, surtout dans les tentations.

176. Q.—Pourquoi donne-t-on le nom d'un Saint à celui qui reçoit le Baptême ?

Nom d'un Saint **Dans le Baptême, on donne le nom d'un Saint...** On appelle *saint* quelqu'un qui est déjà au ciel.

Le nom d'*un Saint* éveille la pensée de la gloire céleste, à la participation de laquelle tous les chrétiens sont appelés. Primitivement, l'Evêque ou le prêtre imposait le nom ; plus tard, on accorda cette faveur aux parents. — Il ne convient pas de donner à l'enfant un nom profane, ridicule ou indécent ; on doit choisir de préférence, dans le Martyrologe, un nom de saint du Nouveau Testament, afin de ne pas ressembler aux Juifs qui affectent de n'en prendre que de l'Ancien ; et parmi les Saints de la nouvelle Loi, il convient encore de choisir ceux qui jouissent de plus de crédit dans le ciel.

Imitation **afin que celui qui est baptisé puisse imiter ses vertus...** *Imiter* signifie *faire de même* qu'un autre.

Le plus parfait *modèle de toutes les vertus* est Jésus-Christ : il est le Saint par excellence.

Tous les Saints se sont appliqués à l'imiter ; ils ont ainsi pratiqués les *vertus chrétiennes*, quelquefois jusqu'à un degré *héroïque*, mais sans jamais atteindre leur divin modèle.

On trouve des *Saints* dans toutes les conditions sociales, parmi les papes et parmi les laboureurs ou les bergers, parmi les rois et parmi les mendiants, parmi les docteurs et parmi les simples artisans.

La lecture de la *Vie des saints* a l'avantage de nous proposer les plus beaux exemples de vie pratique et de nous exciter à l'imitation de leurs vertus.

et l'avoir pour protecteur, ou patron. **Protection**

Les Saints sont les amis de Dieu ; ils sont puissants auprès de Lui ; ils *nous aiment*, parce que nous sommes les enfants de Dieu ; mais ils s'intéressent plus spécialement à ceux qui les vénèrent, qui par esprit de confiance ont pris leur nom, et les invoquent dans leurs besoins.

A...... Nom d'un Saint ? Imitation et protection des Saints? **Question**

N'oublions pas, chers enfants, d'honorer, d'imiter et d'invoquer le Saint que nous avons reçu pour protecteur spécial, à notre Baptême. Que *l'anniversaire* de sa fête soit pour nous un jour d'actions de grâces et de prière. **Anniversaire**

---

177. Q.—Pourquoi donne-t-on un parrain et une marraine à celui que l'on baptise ?

On donne un parrain et une marraine à celui que l'on baptise... *Parrain* et *marraine* sont deux mots dérivés du latin, et ont le sens *de père* et *de mère*. **Parrain et marraine**

Le Baptême en effet donne à l'enfant une *naissance spirituelle*, qui fait contracter au parrain et à la marraine une *parenté spirituelle*, laquelle produit un empêchement dirimant de mariage.

L'usage d'avoir un parrain et une marraine n'est obligatoire que pour le baptême solennel ; un seul parrain ou une seule marraine peut suffire ; mais on ne peut en employer plus de deux. — La parenté n'est pas contractée par le parrain ou la marraine, quand on supplée seulement les cérémonies du Baptême.

afin qu'ils promettent en son nom : c'est pourquoi on les appelle encore *répondants* ou *cautions.*

Origine A l'origine du christianisme, on baptisait beaucoup *d'adultes*, sortis du paganisme ; afin d'assurer davantage leur persévérance, on exigeait qu'ils eussent un témoin ou caution qui répondrait de leur fidélité. — Une raison semblable existant pour les enfants, on leur donna aussi un parrain *ou* une marraine, et le plus souvent les deux ensemble.

Promesse obligatoire **ce qu'il promettrait lui-même, s'il avait l'usage de la raison.** *Les renonciations* faites par le parrain *obligent* le filleul, et celui-ci *doit* les ratifier quand il a l'usage de la raison.

Certains protestants ne confèrent le Baptême qu'aux adultes, sous prétexte que l'enfant baptisé avant l'âge de raison n'a pas l'intention actuelle de recevoir le Baptême, ne peut contracter d'engagement, et que les promesses faites en son nom ne l'obligent pas. C'est pourquoi, ils diffèrent le Baptême, ou *rebaptisent* l'enfant lorsqu'il a atteint l'âge de raison.

Anabaptistes Ces hérétiques, condamnés par le concile de Trente, ne savent donc pas que toujours, depuis les temps apostoliques, on a conféré le Baptême aux enfants nés de parents chrétiens, et que des parrains et des marraines répondaient du jeune baptisé ?

Droit naturel La religion n'est pas une chose libre, dont on peut *licitement* accepter ou rejeter les obligations : *de droit naturel*, dès sa naissance l'enfant appartient à Dieu et en principe lui doit ses hommages ; le Baptême n'impose pas d'obligation nouvelle, il confirme celle qui existe déjà.

Les parents laissent-ils un nouveau-né *sans nourriture* jusqu'à l'âge de raison ? Le laissent-ils dans la rue, en attendant qu'il puisse choisir pour demeure une mansarde ou un château ? Attendent-ils pour l'inscrire dans un registre, qu'il puisse opter entre la qualité de sujet britannique ou américain ? — Non, la loi civile prescrit l'inscription au plus tôt, et l'Eglise ordonne de ne pas différer le Baptême au delà de trois jours

Question A...... Parrain et marraine ? Parenté spirituelle ? Origine ? Hérésie ?

Conclusion « Les enfants, dit saint Thomas, doivent être baptisés sans délai,

à cause du péril de mort." — Les parents sont donc gravement obligés de procurer le plus tôt possible au nouveau-né ce sacrement, indispensable moyen de salut. Quel malheur si l'enfant venait à mourir inopinément !

—:o:—

178. Q.—Quelles sont les obligations du parrain et de la marraine ?

Les obligations du parrain et de la marraine sont :

Avant de parler de ces *obligations*, disons les *qualités* nécessaires au parrain et à la marraine. **Qualités**

Ils doivent être eux-mêmes baptisés et suffisamment instruits, faire profession de la religion catholique, et jouir d'une bonne réputation. — On ne pourrait donc admettre un hérétique, un excommunié, un apostat, un franc-maçon notoire, une personne scandaleuse. — De plus, pour contracter leurs obligations, ils doivent toucher l'enfant au moment où l'eau coule sur son front. On peut cependant être parrain *par procuration*.

1° d instruire l'enfant de ses devoirs religieux... c'est-à-dire de lui faire donner une *éducation chrétienne*. **Instruction**

Les parrains et marraines doivent regarder leurs filleuls et filleules comme leurs enfants spirituels : ils doivent les aimer d'un amour surnaturel, et surtout leur procurer le bienfait inestimable d'une solide instruction chrétienne. "Ils leur enseigneront, dit saint Augustin, à garder la chasteté, à aimer la justice, à conserver la charité ; et surtout ils leur apprendront *de bonne heure* le symbole, l'oraison dominicale, le décalogue et les premiers éléments de la religion chrétienne."

si les parents le négligent ou viennent à mourir. **Cas d'obligation**

Ces obligations ne pèsent sur les parrains ou marraines que dans le cas où les parents *négligent* de s'en acquitter eux-mêmes, *ou viennent à mourir* ; elles cessent lorsque leur filleul est en état de se conduire par lui-même.

Dans ce dernier cas, ils doivent encore s'intéresser à lui, autant qu'ils le peuvent, lui donner de bons conseils et prier pour lui.

Surveillance

2° veiller, s'il est nécessaire, à ce qu'il remplisse les promesses de son Baptême.

Voici l'engagement solennel que prenaient les parrains et marraines, du temps de saint Denis : "Je promets d'exhorter avec soin cet enfant, lorsqu'il sera en âge de comprendre sa religion, à renoncer à tout ce qui est contraire au bien, à remplir exactement les promesses qu'il fait à Dieu maintenant."

Question

A...... Qualités des parrains et marraines ? Obligations graves ?

Cérémonies du Baptême

Terminons ce chapitre en expliquant brièvement les cérémonies qui *accompagnent* et qui *suivent* l'ablution du Baptême.

1. Après la triple renonciation, vient une onction faite avec *l'huile des Catéchumènes*, d'abord sur la poitrine et ensuite entre les épaules, pour représenter la grâce qui remplit le cœur de consolation et donne la force de porter la croix de Jésus-Christ. L'huile représente la douceur de la grâce.

Profession de foi

2. Suit une triple *profession de foi* sur les trois personnes de la Sainte Trinité, aussitôt après laquelle le prêtre administre le sacrement, en versant l'eau baptismale sur la tête de l'enfant et en prononçant la formule. — Pendant ce temps le parrain et la marraine touchent l'enfant.

Saint Chrême

3. L'onction du *Saint-Chrême*, sur le sommet de la tête du baptisé, signifie que le chrétien est entré dans la royale société dont Jésus-Christ est le chef.

Chrêmeau blanc

4. Le bonnet blanc ou *chrêmeau* est un souvenir de la tunique blanche que les néophytes portaient autrefois pendant huit jours, en signe de leur innocence retrouvée. "Recevez, dit le prêtre, cet habit blanc, et portez-le sans souillure jusqu'au tribunal de Jésus-Christ."

Cierge allumé

5. Un *cierge allumé* est tenu par le parrain et la marraine, pour signifier que la lumière de la foi éclairera son intelligence et que l'amour divin embrasera son cœur.

Souhait de paix

6. Enfin, le prêtre *souhaite la paix* au nouveau baptisé.

Voilà, en résumé, les touchantes cérémonies de ce grand sacrement, qui nous a ouvert le ciel et faits enfants de Dieu et de l'Eglise.

CHAPITRE QUINZIÈME

DE LA CONFIRMATION

Avis au Catéchiste

Le pape Melchiade écrivait aux évêques d'Espagne : " Vous demandez quel est le plus grand sacrement, de celui qui est donné par l'imposition des mains de l'Evêque, ou du Baptême ? Sachez qu'ils sont l'un et l'autre *deux grands sacrements* : le Baptême nous enfante à la vie spirituelle, la Confirmation nous fortifie pour les combats."

Les deux chapitres suivants doivent être expliqués avec grand soin aux enfants qui se préparent à leur Confirmation ; les mêmes explications seront fort utiles aussi aux enfants de la Persévérance.

Avant d'entreprendre ce grave sujet, invoquons l'Esprit-Saint.

Bien chers enfants,

Avis aux enfants

Le sacrement de Confirmation étant un de ceux qui ne se réitèrent pas, il importe donc beaucoup de le bien recevoir, et par conséquent de bien le connaître afin de s'y bien préparer.

179. Q.—Qu'est-ce que la Confirmation ?

La Confirmation.... *Confirmation* signifie *affermissement.*

Noms de la Confirmation

La Confirmation vient en second lieu dans l'ordre des sacrements, parce que primitivement elle était donnée aussitôt après le Baptême, dont elle est le perfectionnement. — Au point de vue surnaturel, il y a entre un baptisé et un confirmé une différence analogue à celle qui existe entre un enfant et un homme fait.

La Confirmation est encore nommée sacrement de l'onction, sacrement du Chrême, imposition des mains, sceau royal de l'onction spirituelle, consommation du chrétien, etc.

L'Eglise a toujours reconnu dans la Confirmation un vrai sacrement.

est un Sacrement... ; car il y a le signe sensible, l'institution divine et la communication de la grâce.

Eléments du Sacrement

1. *Le signe sensible :* l'imposition des mains avec le Saint-Chrême, et les paroles de la forme : " Je te marque, etc."

2. *L'institution divine :* Jésus-Christ a d'abord *promis* ce sacre-

ment à ses Apôtres : " Si je ne m'en vais pas, le Paraclet ne viendra point à vous ; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai."

Le Saint-Esprit ne fut pas donné avant l'Ascension, " parce que Jésus-Christ n'avait pas encore été glorifié." Joan. VII, 39. — Le jour de la Pentecôte, Notre-Seigneur envoya le Saint-Esprit à ses disciples, sans employer les signes sensibles *ordinaires* du sacrement ; mais, c'était en vertu de son pouvoir supérieur, et pour marquer que les Apôtres recevaient les prémices du Saint-Esprit.

Analogie

Cependant, les signes *extraordinaires* de forme de langue et de feu ne sont pas sans analogie avec l'huile et le baume : l'huile est l'aliment du feu, la langue embaume les fidèles par la sainteté de la doctrine.

Du reste, il est certain, et saint Denis l'affirme, que les Apôtres eux-mêmes administrèrent la Confirmation, en employant l'imposition des mains et l'onction du Chrême.

" Ne sais-tu pas, disait saint Jérôme à un hérétique de son temps, que c'est la coutume des Eglises *d'imposer les mains* aux baptisés, *pour invoquer le Saint-Esprit ?* Tu demandes où c'est écrit ? Dans les Actes des Apôtres, ch. VIII, 15-17 ; ch. XIX, 5-6. Et quand nous n'aurions pas l'autorité de l'Ecriture, le consentement de tout l'univers nous tiendrait lieu de loi."

Donc, ce qui nous vient des Apôtres nous vient de Jésus-Christ ; et, selon l'opinion la plus probable, Notre-Seigneur donna aux Apôtres ses instructions sur ce sacrement, durant le temps qui s'écoula entre sa Résurrection et son Ascension.

3. *La grâce* : car il nous donne l'Esprit-Saint avec tous ses dons.

Réception du Saint-Esprit

par lequel nous recevons le Saint Esprit... On appelle quelquefois la Confirmation *Communion au Saint-Esprit.*

De même que par l'Eucharistie nous recevons N.-S. Jésus-Christ tout entier et nous nous unissons à Lui, de même, dans la Confirmation nous recevons la troisième Personne de la Sainte Trinité, qui vient habiter en nous *d'une manière particulière.*

Force d'âme

qui nous donne la force... En parlant de l'âme, *la force* désigne *la fermeté* pour résister, et le *courage* pour entreprendre.

Lorsque les Apôtres eurent reçu le Saint-Esprit, rien ne put arrêter ou ralentir leur ardeur et leur zèle.

La grâce sacramentelle de la Confirmation est précisément de nous fortifier, de nous donner une *force surnaturelle.*

Confession de la foi

de confesser notre foi sans crainte... *Confesser notre foi* signifie ne pas craindre *de paraître chrétien.*

On appelle quelquefois les martyrs *Confesseurs de la foi*, parce qu'ils ont préféré la mort à l'apostasie ; souvent, on les entendit au milieu des supplices s'écrier : *" Je suis chrétien ! "*

Vie sainte

et de mener une vie sainte... c'est-à-dire chrétienne.

Le confirmé doit être un chrétien parfait, courageux dans sa foi et la pratique de tous ses devoirs de conscience, de manière à accomplir toujours la volonté de Dieu.

Obstacles

malgré les obstacles que suscite le démon. *Un obstacle* est ce qui, *placé devant nous*, peut empêcher d'avancer.

Le démon est notre principal ennemi ; voir page 128. S'il est vrai que nous ne sommes plus au temps des persécutions sanglantes, nous n'en sommes pas moins en butte aux poursuites du tentateur et au milieu d'un monde corrompu et corrupteur, dont le démon se sert pour nous détourner du bien et nous attirer vers le mal.

Pour nous préserver de ces dangers et nous faire surmonter tous les obstacles, le Saint-Esprit nous communique *ses dons.*

Questions

A...... Noms de la Confirmation ? Sacrement ? Saint-Esprit ?
B...... Grâce sacramentelle ? Confesseurs de la foi ? Obstacles ?

Soldat de Jésus-Christ

On dit encore quelquefois, chers enfants, que la Confirmation nous rend *soldats de Jésus Christ ;* le démon a une grande armée, composée de tous les mauvais anges et de tous les méchants qui travaillent sur la terre à perdre les âmes ; Notre-Seigneur a aussi la sienne, qui se compose de tous les Anges fidèles et de tous les bons qui veulent se mettre sous le glorieux étendard de la croix. Quelle est belle cette armée de Jésus-Christ ! Quelle est hideuse l'armée de Satan !

Pratique

Ne jamais rougir de l'honneur d'être chrétien.

---

180. Q.—Par qui la Confirmation est elle donnée ?

Ministre ordinaire

La Confirmation est donnée par l'Evêque... Les *Evêques* sont les *ministres ordinaires* de ce Sacrement.

" Le pouvoir de confirmer, dit saint Chrysostôme, est un privilège réservé aux Apôtres et à leurs successeurs, comme étant les premiers dans la hiérarchie." — Le pape Eugène IV ajoute : " L'Evêque seul doit conférer l'onction de ce sacrement, car on lit des seuls Apôtres, dont les Evêques tiennent la place, qu'ils donnaient le Saint-Esprit par l'imposition de la main."

Raison — La raison en est dans la volonté de Jésus-Christ, et en ce qu'il convient que *les chefs de l'Eglise*, qui ont reçu la plénitude du sacerdoce, communiquent aux fidèles la perfection du chistianisme.

De même que dans une armée l'enrôlement des soldats appartient aux chefs, ainsi l'admission dans la milice chrétienne est réservée aux Evêques.

Ministre extraordinaire — **ou par un prêtre,...** Il est ministre *extraordinaire.*

" Nous accordons, dit le pape saint Grégoire, que là où les Evêques manquent, les prêtres puissent marquer eux-mêmes *le front* de ceux qu'on vient de baptiser."

Délégation — **à qui le Pape a accordé un pouvoir spécial.** Ce pouvoir est appelé *délégation spéciale.*

Par conséquent, un prêtre ne peut jamais, sans délégation apostolique, ou en dehors des limites de cette délégation, administrer *validement* la Confirmation.

Question — A...... Ministre ordinaire ? Ministre extraordinaire ?

Réflexion — Lorsque l'Evêque, chers enfants, doit administrer la Confirmation, il se revêt des insignes de sa puissance ; en outre de l'étole, il porte une chape de couleur blanche, la mitre sur sa tête, et dans sa main la *crosse*, symbole de sa juridiction pastorale.

Cet appareil doit nous donner une haute idée du sacrement.

---

181. Q.—Comment se donne la Confirmation ?

Première imposition — **L'Evêque étend les mains sur les confirmants** ... C'est *la première imposition* des mains.

Tous les confirmants doivent être alors présents, et si quelqu'un avait été absent pendant l'imposition, il ne devrait pas s'approcher pour recevoir l'onction du Saint-Chrême.

Toutefois, d'après saint Liguori, on ne doit pas confirmer de nouveau ceux qui n'auraient pas été présents à cette imposition.

Cette imposition signifie que l'Esprit-Saint *va descendre sur les confirmants*, en vertu de l'invocation faite par l'Evêque, qui représente Jésus-Christ.

prie le Saint-Esprit de descendre sur eux, afin qu'il leur communique *les sept dons.* **Prière de l'Evêque**

Voici cette belle prière : " Dieu tout-puissant et éternel, qui avez daigné régénérer par l'eau et le Saint-Esprit vos serviteurs ici présents, et qui leur avez accordé la rémission de tous leurs péchés, envoyez-leur du haut du ciel votre Esprit-Saint consolateur *avec ses sept dons.* — Ainsi soit-il.

L'Esprit de *Sagesse* et d'*Intelligence.* — Ainsi soit-il.

L'Esprit de *Conseil* et de *Force.* — Ainsi soit-il.

L'Esprit de *Science* et de *Piété.* — Ainsi soit-il.

Remplissez-les de l'Esprit de votre *Crainte* et marquez-les du signe de la croix de Jésus-Christ pour la vie éternelle."

Après cette prière, le Pontife s'assied et commence les onctions.

fait sur leur front une onction... L'onction du Baptême est faite *sur la tête*, celle de la Confirmation *sur le front.* **Onction**

" Celui qui est confirmé, dit Eugène IV, reçoit une onction au front, parce que le front est le siège de la honte, afin qu'il *ne rougisse pas* de confesser le nom de Jésus-Christ, et surtout de sa croix ; c'est à cause de cela qu'il est marqué du signe de la croix."

en forme de croix avec le Saint Chrême... La forme de croix indique *le caractère ineffaçable* imprimé dans l'âme. **Forme de croix**

En faisant cette onction, l'Evêque dit : " *Je te marque* du signe de la croix," c'est-à-dire du signe par lequel notre Roi a triomphé.

" Dès les temps les plus reculés, observe saint Thomas, les soldats ont reçu certaines marques visibles propres à *caractériser* leur office extérieur ; ils sont marqués du signe de leur chef."

Le Saint-Chrême symbolise la grâce de force, qui sera donnée pour accomplir les obligations imposées par ce nouveau caractère.

et leur donne sur la joue un petit soufflet... Un *soufflet* est un coup de nature à faire *gonfler la joue.* **Petit soufflet**

De tout temps le soufflet a été considéré comme un affront sanglant, et supporter avec patience cet outrage est un *acte héroïque* de vertu. — Voir, plus bas, la question 185.

Souhait de paix **en disant : Que la paix soit avec vous.** Le mot *paix* désigne la *tranquillité* intérieure de l'âme.

Jésus-Christ est appelé *le prince de la paix* : il la possédait en lui-même d'une manière toute divine, et elle paraissait dans son maintien, dans ses paroles et dans toute sa conduite ; au milieu des plus grands supplices, il fut toujours un Agneau plein de douceur.

Le parfait chrétien doit l'imiter, et avec le secours de la grâce ne rien craindre des ennemis du dehors qui ne peuvent tourmenter que le corps, ni de ses passions intérieures qu'il doit soumettre au joug de l'Esprit-Saint. " La paix est le fruit de la victoire."

Questions A......Imposition des mains ? Prière ? Onction sur le front ?
B...... Le caractère ? Le soufflet ? La paix ?

Athlètes Autrefois, les athlètes se frottaient les membres avec une huile spéciale, afin de fortifier leur corps et de se rendre capables de soutenir les fatigues de la lutte ; de même, pour soutenir la guerre que leur fait le démon, les chrétiens reçoivent l'onction de l'huile fortifiante, appelée Saint-Chrême.

---

182. Q.—Qu'est-ce que le Saint Chrême ?

St-Chrême **Le Saint-Chrême...** Le mot *chrême* signifie *onction.*

On l'appelle *Saint*, à cause de la bénédiction solennelle qu'il a reçu le Jeudi saint, et à raison de l'usage sanctifiant qu'on en fait : il est employé seulement dans l'administration des sacrements qui impriment un caractère, le Baptême, la Confirmation et l'Ordre.

est un mélange d'huile d'olive... L'huile, *extraite d'olives*, est matière nécessaire du Sacrement.

Olivier *L'olivier*, ou arbre à huile, demeurant toujours vert, est un beau symbole de la permanence des fruits du Saint-Esprit. — L'olivier est encore un emblème de paix et de victoire.

Huile *L'huile*, extraite des olives, est la plus estimée et fut longtemps la seule connue ; la plupart des peuples anciens l'employaient dans

leurs cérémonies religieuses. Chez les Juifs, elle servait à la consécration des prêtres, des rois et des prophètes.

Symbolisme

Notre-Seigneur prescrivit à ses Apôtres de l'employer comme signe spécial de la grâce produite par ses sacrements.

Il est en effet de la nature de l'huile de couler et de se répandre facilement ; elle sert encore à adoucir, à fortifier, à éclairer : autant de propriétés qui expriment l'effusion de la grâce divine descendant de Jésus-Christ, notre chef, et par le Saint-Esprit coulant dans les âmes, pour guérir leurs blessures, soutenir leurs forces et les guider dans le combat.

Baume

et de baume... Le *baume* est une sorte de résine, ordinairement liquide, très inflammable et odoriférante.

“ Le baume, dit le Catéchisme romain, dont l'odeur est très agréable, signifie la bonne odeur de toutes les vertus que les fidèles répandent, après avoir été rendus parfaits par le sacrement de Confirmation, de telle sorte qu'ils puissent dire : “ *Nous sommes la bonne odeur de Jésus-Christ.*”

“ Le baume joint encore à la suavité de son parfum la propriété de garantir les corps de la corruption ; symbole admirable de la vertu du sacrement de Confirmation, dont la grâce préserve facilement de la contagion du péché les cœurs bien préparés.”

Le mélange de ces deux substances signifie deux choses : que l'Esprit-Saint préserve du péché par la grâce, et qu'il fait produire des œuvres d'édification propres à répandre la bonne odeur de Jésus-Christ.

Consécration du St-Chrême

que l'Evêque consacre chaque année le Jeudi saint. Cette *consécration* est des plus solennelles.

L'Evêque seul peut consacrer le Saint-Chrême, parce qu'il est le ministre ordinaire de la Confirmation. *Le Jeudi saint* est un jour bien choisi, parce que tous les sacrements sont en quelque sorte subordonnés à l'Eucharistie, qui fut instituée en ce jour.

Question

A...... Saint-Chrême ? Huile d'olive ? Baume ? Consécration ?

Réflexion

Autrefois, chers enfants, existait un usage qui nous montre quel respect l'Eglise veut que nous ayons pour le Saint-Chrême : on ceignait le front des confirmés avec une bandelette blanche de lin ; le septième jour, un prêtre leur enlevait ce bandeau et leur lavait le

front. Cette pratique rappelait aussi aux fidèles le soin avec lequel ils devaient conserver la grâce de leur Confirmation.

---

183. Q.—Que dit l'Evêque en faisant l'onction sur le front de la personne qu'il confirme ?

En faisant l'onction sur le front de celui qu'il confirme, c.-à-d. *en même temps* qu'il fait l'onction.

Chrismation On appelle *chrismation,* ou application du Chrême, l'onction que l'Evêque fait avec son pouce, tenant la main ouverte sur le front du confirmand : c'est la *seconde imposition* de la main, essentielle au sacrement.

Pendant la chrismation, le confirmand est à genoux devant l'Evêque, et doit désirer ardemment la descente du Saint-Esprit dans son âme.

Parrain ou marraine Dans les pays où s'est encore conservé l'usage de parrains pour les garçons et de marraines pour les filles, il faut que ces parrains et marraines aient les *qualités* dont nous avons parlé, q. 178, qu'ils mettent leur main droite sur l'épaule de l'enfant, et qu'ils sachent que, dans la Confirmation comme dans le Baptême, ils contractent une affinité spirituelle avec l'enfant, et avec son père et sa mère.

Les confirmands ne peuvent avoir pour parrain ou marraine ceux qui les ont tenus sur les Fonts baptismaux.

l'Evêque dit : c.-à-d. prononce les paroles de *la forme.*

Forme de la Confirmation **Je te marque du signe de la croix...** Ces mots indiquent *le signe* dont est *marqué* le combattant, qui s'enrôle dans la milice chrétienne.

et je te confirme avec le chrême du salut... Ces mots indiquent *la force* divine, ou la grâce conférée à l'homme pour *son salut.*

au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ces mots indiquent *la cause* qui confère cette plénitude de force spirituelle.

"Cette formule, dit saint Thomas, est donc très convenable, pour exprimer la nature du sacrement de Confirmation."

A...... Chrismation ? Parrain et marraine ? La forme ? Question

Lame d'or

Chez les Hébreux, le Grand-Prêtre devait porter sur le front une lame d'or très pur, sur laquelle étaient gravés ces mots : *La sainteté au Seigneur*. Le signe de la croix imprimé sur notre front avec le Saint-Chrême ne dit-il pas également que le confirmé est tout spécialement consacré au service de Dieu ?

Pratique

Rappelons-nous cette vérité, en faisant le signe de la croix.

---

184. Q.—Que signifie l'onction faite en forme de croix, sur le front, avec le Saint-Chrême ?

Forme de croix

L'onction faite en forme de croix nous rappelle que la Confirmation tire sa vertu de la croix de Jésus-Christ.

Le jour où Constantin vit la croix briller dans les airs avec ces mots " *Tu vaincras par ce signe*," on commença à placer la croix sur les drapeaux. Plus tard, durant les *croisades*, chaque croisé porta ce signe sur ses habits et ses armes, comme marque distinctive et stimulant de son courage.

Sur le front

sur le front avec le Saint-Chrême... Il est requis que l'onction soit faite *sur le front*.

Saint Thomas en donne deux raisons : " Le signe de la croix est pour le chrétien confirmé ce qu'est pour le soldat le signe de son chef : *il doit être apparent ;* or le front est la partie la plus visible du corps.

" La crainte et la honte qui empêchent de confesser hautement le nom de Jésus-Christ y apparaissent plus qu'ailleurs. Le signe de la croix, que l'on y marque *avec le Saint-Chrême*, rappelle au chrétien confirmé qu'il ne doit ni pâlir, ni rougir, quand il faut confesser le nom de Jésus-Christ."

Profession

signifie que le chrétien confirmé doit professer... Au besoin, il doit manifester sa foi *par ses paroles*.

Pratique extérieure

et pratiquer ouvertement sa foi... Il doit également *par des actes positifs* montrer qu'il est chrétien.

On est obligé quelquefois de professer *ouvertement* sa foi par des

paroles et des actes, lorsque le silence ou l'abstention seraient une injure à Dieu ou à la religion, et pourrait causer au prochain un grave scandale.

ne jamais en rougir,... comme si on avait *honte*.

Rougir Voici encore quelques paroles de saint Augustin : "Comme c'est le front qui rougit de Celui qui a dit : *Quiconque rougira de moi devant les hommes, je rougirai de lui devant mon Père, qui est dans les cieux*, Jésus-Christ a voulu y placer l'ignominie de la croix, et assigner pour cette profession de foi, dont les païens se moquent, la partie de notre corps où se manifeste cette *honte criminelle*."

Renier sa foi **et plutôt mourir que de la renier.** *Renier sa foi* c'est *abjurer publiquement* la religion catholique.

L'apostasie est une des plus grandes fautes qu'un chrétien puisse commettre ; c'est un péché contre le Saint-Esprit.

Les millions de martyrs que l'Église honore et que Dieu glorifie au ciel furent des chrétiens qui *préférèrent la mort* à l'apostasie.

Questions **A......** Signe de la croix ? Sur le front ? Profession et pratique ?
B...... Cas de nécessité ? Paroles de saint Augustin ? Apostasie ?

Respect humain *Le respect humain*, chers enfants, sans être une véritable apostasie, consiste à ne pas oser paraître chrétien, par crainte des railleries, des critiques ou des appréciations des autres : c'est une indigne lâcheté pour un chrétien, soldat de Jésus-Christ.

Pratique Faire toujours son devoir, sans respect humain.

---

185. Q.—Pourquoi l'Evêque donne-t-il un petit soufflet à celui qu'il confirme ?

Soufflet **L'Evêque donne un petit soufflet à celui qu'il confirme.** Cette cérémonie est très instructive :

Quand jadis on achetait un esclave, on en *prenait possession* en lui donnant un petit soufflet. — De même autrefois, lorsqu'on voulait mener quelqu'un au supplice, on lui donnait d'abord un soufflet *pour le déshonorer*.

Le soufflet, donné par l'Evêque, a un sens tout chrétien ; il n'est pas un acte déshonorant, mais un signe glorieux.

pour lui rappeler qu'il doit être prêt à souffrir les affronts... *Un affront* est une injure publique, accompagnée de mépris, et qui par conséquent fait monter la rougeur *au front*. Affront

Mais tout différents des soldats ordinaires, qui font consister leur honneur à ne rien souffrir, à repousser les injures par des injures plus grandes, les soldats de Jésus-Christ doivent mettre leur gloire à endurer des opprobres, comme faisaient les Apôtres, " *qui s'en allaient pleins de joie, parce qu'ils avaient été jugés dignes de souffrir et d'être battus pour l'honneur du nom de Jésus.*"

Le divin Maître n'a-t-il pas dit : " Si quelqu'un vous frappe *sur la joue droite*, présentez-lui encore l'autre. " Math. v. 39.

et même la mort pour l'amour de Jésus-Christ. Le soldat doit être *prêt à mourir* pour son chef. Martyre

Il n'y a rien de plus beau, en fait de courage chrétien, que celui de *la légion thébéenne*, commandée par saint Maurice.

Plutôt que de sacrifier aux idoles, cette légion, la plus brave de l'armée de Dioclétien, préféra se laisser *décimer* sans la moindre résistance et enfin massacrer tout entière, plutôt que de renoncer à Jésus-Christ. (Fête, le 22 Septembre.)

A...... Le soufflet ? Les Apôtres et la légion thébéenne ? Question

Rappelons-nous encore, chers enfants, le courage des *Quarante martyrs*, exposés nus sur un étang glacé, où ils périrent de froid, à l'exception d'un seul dont la couronne fut recueillie par le geolier. (Leçons du Bréviaire, 10 mars.) Quarante martyrs

Plutôt mourir que prévariquer ! Devise

—:o:—

186. Q. – Est-il nécessaire d'être en état de grâce pour recevoir dignement la Confirmation ?

Oui, il est nécessaire d'être en état de grâce,... parce que la Confirmation est *un sacrement des vivants.* Etat de grâce

Quoique ce sacrement puisse remettre *accidentellement* à celui

qui s'en approche sans feinte les péchés dont il n'a pas conscience, il n'a été cependant institué que pour les adultes en état de grâce.

" Les adultes, dit le Pontifical, doivent auparavant confesser leurs péchés ; ou du moins qu'ils aient la *contrition* parfaite, s'ils étaient tombés dans des péchés mortels," et s'ils ne peuvent réellement se confesser auparavant ; car le vœu du Sacrement de Pénitence est toujours nécessaire, même avec la contrition parfaite, pour la rémission des péchés.

Reçue sans l'état de grâce, la Confirmation imprimerait le caractère, mais ne produirait point ses effets de grâce : ce serait une indigne profanation et un grand sacrilège. — Il est ensuite bien difficile de faire *revivre* complètement la grâce sacramentelle.

pour recevoir dignement la Confirmation. *L'état de grâce* est la disposition *essentielle* et nécessaire.

Autres dispositions Toutefois, en outre de cette disposition, il convient d'avoir un *cœur pur* de tout péché véniel et même de toute affection au péché ; plus une âme est innocente, plus elle est agréable au Saint-Esprit et plus est abondante l'effusion de ses dons.

Le confirmand doit aussi *désirer ardemment* la venue de ce [illegible] Esprit ; le désir dilate l'âme et la rend capable et digne de re[illegible] davantage. Dieu n'accorde abondamment ses grâces qu'à ceux qui les estiment assez pour les désirer et les lui demander.

Question A...... Disposition nécessaire ? Autres dispositions ?

Forme de colombe Rappelons-nous, chers enfants, que le Saint-Esprit, apparaissant autrefois *sous la forme de colombe* et se reposant sur la tête de N.-S., nous signifiait ainsi qu'il habite dans les âmes innocentes.

On lit, dans le martyre de sainte Julie, qu'au moment où elle rendit le dernier soupir, victime de sa foi et de sa chasteté, on vit son âme, sous la forme d'une blanche colombe, monter vers le séjour des bienheureux.

---

187. Q.—Quelle préparation spéciale faut-il apporter à la Confirmation ?

Pour recevoir la Confirmation :... il s'agit d'*adultes*.

En principe, il faut et il suffit d'être baptisé pour recevoir validement la Confirmation ; par conséquent même *les insensés* sont susceptibles de ce sacrement. **Insensés**

Quant aux enfants, quelle qu'ait été la discipline antique, aujourd'hui on ne peut licitement confirmer les enfants qui n'ont pas l'âge de raison, sans une cause grave. « S'il semble, dit le Catéchisme romain, qu'on ne doit pas attendre la *douzième année*, certainement il convient de ne pas la donner *avant la septième.*" **Enfants**

il faut connaître, autant que possible... *Le degré de connaissance* doit être aussi grand que possible. **Connaissance**

Il y a certains effets que le Sacrement produit plus ou moins abondants, selon les dispositions et la coopération du confirmand.

En premier lieu, chez les adultes, l'*intention* est requise pour la validité : rien n'est exigé d'un enfant, ni d'un insensé.

les principaux mystères de la foi :... Le Pontifical dit *les rudiments de la foi chrétienne.* **Principaux mystères**

Les principaux mystères sont ceux de l'existence de Dieu, de l'immortalité de l'âme humaine, de la Trinité, de l'Incarnation, de la Rédemption et autres vérités contenues dans le Symbole.

les devoirs du chrétien... La Confirmation est le sacrement *des parfaits chrétiens* et des soldats de J.-C. **Devoirs du chrétien**

Le confirmand doit donc savoir au moins l'Oraison dominicale, la Salutation angélique, *les Commandements* de Dieu et de l'Eglise, le nombre et la nature des sacrements.

et spécialement ce qui concerne la nature et les effets du sacrement de Confirmation.

Jusqu'à présent nous avons exposé surtout *la nature*, dans le chapitre suivant nous expliquerons *les effets* de la Confirmation.

Les dispositions du corps peuvent se réduire à trois : *la propreté* dans l'extérieur, surtout celle du visage et du front ; *la modestie* dans le maintien, indiquant le recueillement de l'âme ; *le jeûne*, quand il est possible. C'est aussi une excellente pratique de dévotion de communier le jour de la Confirmation. **Dispositions du corps**

Enfin, il est très utile pour les confirmands de se préparer à la confirmation par *une retraite* d'un jour au moins. Les Apôtres attendirent pendant dix jours la venue de l'Esprit-Saint.

Question

A...... Insensés et enfants ? Connaissance ? Autres dispositions ?

Comparaison

Le feu, chers enfants, a la propriété de brûler et d'embraser les corps combustibles, comme le bois ; mais si ce bois est vert, plus ou moins imbibé d'eau, le feu n'a sur lui qu'une faible action ou même une action nulle. Il en est de même du Saint-Esprit, qui est un feu tout spirituel, mais qui agit surtout et seulement dans les âmes bien disposées.

—o—

188. Q.—Est-ce un péché que de négliger de recevoir la Confirmation ?

Oui, c'est un péché que de négliger de recevoir la Confirmation... *Négliger* signifie *ne pas recueillir*.

Nécessité du Sacrement

Ne pas recevoir la Confirmation, que ce soit par pure négligence, par paresse, ou par dédain, est un péché *grave de sa nature*, mortel d'après Benoit XIV ; car c'est une témérité coupable de ne pas se munir des armes spirituelles, dont tout chrétien a besoin pour résister aux ennemis de son âme.

Quoique la Confirmation ne soit pas nécessaire de nécessité de moyen, elle l'est de *nécessité de précepte divin*. Ce précepte résulte de l'institution même de ce sacrement ; car si Notre-Seigneur l'a établi, c'est parce qu'il l'a jugé nécessaire. Conc. Trid.

surtout à une époque comme la nôtre... *Notre époque* désigne *le temps* et *le milieu* où nous vivons.

D'après le jugement des personnes d'expérience et de nos pasteurs, *notre époque* est pleine de périls pour le salut des âmes.

où la foi et la morale courent de si grands dangers. *La foi* dans son intégrité, *la morale* dans sa pureté.

Dangers de la foi

La foi, base de l'édifice spirituel, est sapée de mille manières ; les causes d'incrédulité sont aujourd'hui plus nombreuses que jamais.

1. *Ignorance en fait de religion.* Que de gens ne lisent que des livres, des revues ou des journaux, où la religion n'est ordinaire-

ment mentionnée que pour être attaquée ! Toute leur science religieuse se compose de ce qu'ils ont appris pendant quelques mois à l'école ; et encore en ont-ils souvent oublié la majeure partie !

2. *L'influence du milieu.* Les *familles* de notre époque ne sont pas généralement aussi chrétiennes qu'au temps jadis ; toutes les *écoles* ne donnent pas à l'éducation chrétienne et à l'instruction religieuse l'importance qu'elles méritent ; nous sommes dans un pays où *le protestantisme* nous environne et imprègne insensiblement la population catholique d'idées d'indifférence en matière de religion ; enfin, les *préoccupations* des affaires de ce monde captivent de plus en plus l'attention des esprits et des cœurs.

La morale diminue quand la foi s'affaiblit, et réciproquement. On peut dire que chez l'homme la foi et la pureté ont une marche parallèle : ce sont deux sœurs, deux anges qui se donnent la main ; si l'une est chassée, l'autre s'enfuit bientôt. **Dangers de la morale**

De nos jours, *la moralité* dans les villes et dans les campagnes semble avoir bien diminué par l'influence des causes mentionnées ci-dessus, et par une recherche effrénée de bien-être, de luxe, de divertissements et de plaisirs.

En conséquence, plus que jamais est nécessaire la Confirmation, qui donne la force d'être parfait chrétien, et de remplir les promesses solennelles de notre Baptême.

A...... Négliger la Confirmation ? Périls de la foi et de la morale ? **Question**

L'historien Eusèbe rapporte qu'un catéchumène, nommé Novatus, étant en danger de mort, fut baptisé, mais négligea toujours, après avoir recouvré la santé, de recevoir la Confirmation ; en face de la persécution, il finit par apostasier et mourut misérablement. Triste punition de sa négligence ! **Novatus**

CHAPITRE SEIZIÈME

DES EFFETS DE LA CONFIRMATION

Avis — Ce chapitre n'est qu'un magnifique développement du précédent : rien n'est plus propre à donner aux enfants une haute idée de la Confirmation que l'exposé solide des effets de ce sacrement, en particulier des dons du Saint-Esprit.

189. Q.—Quels sont les effets de la Confirmation ?

Triple effet — **Les effets de la Confirmation sont** :...au nombre *de trois.*

La Confirmation produit un effet, qui lui est commun avec les autres sacrements, *l'augmentation de la grâce ;* il a un effet qui lui est particulier, *l'affermissement dans la foi,* avec un caractère ineffaçable ; enfin *les dons du Saint-Esprit.*

1° Grâce sanctifiante — **une augmentation de la grâce sanctifiante...** On est *uni à Dieu* plus intimement ; il y a une nouvelle *mission.*

Le mot *augmentation* indique que la grâce sanctifiante doit déjà exister dans l'âme ; la Confirmation est un sacrement des vivants.

2° Foi affermie — **un affermissement dans la foi ...** C'est la grâce sacramentelle de *la Confirmation.*

Le Baptême communique à l'âme les vertus infuses, dont *la foi* est comme la base ; la Confirmation *consolide* cet édifice spirituel, afin de le rendre inébranlable.

Il le *complète* en lui communiquant de nouvelles vertus ou habitudes permanentes, qui présupposent les trois vertus théologales, comme les feuilles d'un arbre présupposent les branches, le tronc et les racines.

Ces vertus nouvelles sont les dons du Saint-Esprit.

3° Dons du Saint-Esprit — **et les dons du Saint-Esprit.** *Un don*, q. 116.

Ici, le mot *don du Saint-Esprit* a un sens spécial, et désigne des dispositions surnaturelles imprimées dans notre âme pour lui faire produire des *actes supérieurs* à ceux des vertus.

Les vertus morales donnent seulement à l'homme la puissance

d'agir, les dons du Saint-Esprit lui donnent la facilité de l'action ; les vertus tendent à faire produire des actes communs, les dons des actes héroïques ; les vertus morales rendent les puissances capables d'obéir à la raison morale, les dons les rendent promptes à obéir au Saint-Esprit.

A...... Trois effets ? Augmentation ? Affermissement ? Dons ? **Question**

Quoique le Saint-Esprit, chers enfants, n'accorde pas aux confirmés comme aux Apôtres, certains *dons extérieurs*, tels que les dons des langues, des prophéties, des miracles, etc., dons alors nécessaires au rapide progrès et à l'extension de l'Evangile, il est cependant toujours vrai qu'il répand dans ceux qui reçoivent la Confirmation les mêmes *dons intérieurs*, d'autant plus abondants qu'il trouve des âmes mieux préparées. **Réflexion**

Nous allons expliquer chacun de ces Dons.

—:(o):—

190. Q.—Quels sont les dons du Saint-Esprit ? **Nombre sept**

Les dons du Saint-Esprit sont au nombre de sept :... Le nombre de *sept* est indiqué par le prophète Isaïe.

Ces dons sont *attribués au Saint-Esprit*, parce qu'il en est ainsi de toutes les œuvres de sanctification. — Ils forment comme les degrés d'une échelle mystérieuse, à l'aide de laquelle le chrétien peut s'élever jusqu'à la plus sublime perfection.

Il convient cependant d'observer que, dans l'énumération de ces dons, le prophète commence par le plus parfait pour descendre jusqu'à celui qui l'est le moins.—Quatre perfectionnent *la raison ;* trois perfectionnent *la volonté.*

la sagesse perfectionne notre jugement. **Enumération**
l'intelligence perfectionne notre entendement.
le conseil perfectionne la raison dans les obscurités.
la force perfectionne la volonté dans les difficultés.
la science perfectionne la raison pratique.
la piété perfectionne la volonté envers autrui.
la crainte de Dieu modère la concupiscence.

"Les dons célestes s'étendent donc à autant d'objets que les vertus intellectuelles et morales : ils perfectionnent les mêmes **Rapports**

facultés relativement aux mêmes actes." S. Thomas. — Les dons de *conseil* et de *force* sont placés ensemble, parce que leur objet est ardu et difficile ; tandis que les dons de *science* et de *piété* se rapportent simplement au bien.

Question A......Enumération des dons? Ce qu'ils sont par rapport aux vertus?

Réflexion La plénitude de tous ces dons, chers enfants, se trouve éminemment en Notre-Seigneur Jésus-Christ ; c'est de lui et par lui que ces mêmes dons sont communiqués à tous ceux qui sont en état de grâce ; mais comme dans les âmes la grâce sanctifiante est plus ou moins abondante, les dons du Saint-Esprit suivent la même proportion ; ils disparaissent par le péché mortel.

Pratique Craindre par-dessus tout le péché mortel !

—:(o):—

191. Q.—Pourquoi le don de sagesse nous est-il donné ?

Sagesse **Le don de sagesse nous est donné...** Le mot *sagesse* vient du latin *sagax*, qui signifie prudent, *judicieux*.

Le don de sagesse en effet nous fait *juger sainement* des choses divines. "On appelle *sages*, dit saint Thomas, les hommes qui s'élèvent des causes inférieures aux causes supérieures ; et ce nom convient absolument à l'homme qui remonte jusqu'à Dieu, la plus haute de toutes les causes, et juge avec certitude toutes les autres causes. Or, c'est de l'Esprit-Saint que l'homme reçoit un tel jugement, suivant ces paroles : " L'homme spirituel juge tout, parce que l'esprit pénètre tout, même les secrets de Dieu." I Cor. II, 15.

Rapports Le don de sagesse est une conséquence de la grâce sanctifiante qui nous unit à Dieu : "Celui qui s'attache à Dieu *ne fait qu'un esprit avec lui*." I Cor. VI, 17. — Il diffère donc de la vertu de foi, qui est présupposée ; il n'est pas non plus la vertu intellectuelle ou connaissance des choses divines acquises par l'étude, laquelle peut coexister avec le péché mortel.

afin que nous goûtions davantage les choses de Dieu... *Goûter une chose* c'est la trouver bonne, *la savourer*.

Goût spirituel Le mot latin *sapientia*, qui signifie *sagesse*, indique bien ce *goût spirituel* que le chrétien reçoit de l'Esprit-Saint, pour lui faire

rechercher, aimer les choses divines, et s'élever jusqu'à la contemplation de Dieu.

En perdant l'état de grâce, le pécheur perd ce goût divin.

et que nous ne cherchions dans toutes nos actions ... *Nos actions*, c.-à-d. dans notre vie *pratique.*

Don spéculatif et pratique

" La sagesse, comme don, n'est pas seulement spéculative ; elle est encore pratique. La raison supérieure s'élève aux raisons divines, soit pour les considérer, soit pour les consulter ; pour les considérer par la contemplation ; pour les consulter, afin de juger par elles les actes humains, et les diriger selon les règles divines."

Honneur et gloire

que son honneur et sa gloire. *Honneur* indique *la considération*, *gloire* signifie *connaissance* et *amour.*

" Au roi immortel des siècles, à Dieu seul, soit *honneur et gloire* dans les siècles des siècles." I Tim. I, 17.

Dans toutes nos actions ne chercher que l'honneur et la gloire de Dieu, c'est ne rien faire qui puisse offenser Dieu ni lui déplaire ; c'est s'appliquer à le connaître et à l'aimer, à le faire connaître et à le faire aimer.

A...... Sagesse ? Goût spirituel ? Don pratique ? Gloire ? Question

La maxime favorite de saint Ignace de Loyola était : " *Tout pour la plus grande gloire de Dieu : Ad majorem Dei gloriam.*"

" Bienheureux les pacifiques, car ils seront appelés enfants de Dieu " Math. v, 9 — Ceux qui possèdent *la paix*, résultat de l'ordre établi par la Sagesse, sont appelés *enfants de Dieu*, parce qu'ils participent à la ressemblance du Fils unique, qui est la Sagesse incréée. Béatitude

—:(o):—

192. Q—Qu'est-ce que le don d'intelligence ?

Le don d'intelligence... *Intelligence* signifie *connaissance.*

" *Notre intelligence* (faculté de l'âme) s'attache au fond des choses pour les pénétrer dans ce qu'elles ont de plus intime : la substance cachée sous les accidents, l'idée signifiée par la parole, la vérité renfermée dans la figure, la cause contenue sous l'effet, l'in- Intelligence

telligible déguisé sous le sensible. Mais quelle que soit sa pénétration, ses forces ne dépassent pas certaines bornes; et pour parvenir à la *connaissance* des vérités révélées, qui sont au-dessus de sa portée, elle a besoin d'une lumière surnaturelle, donnée d'en haut, et qui s'appelle *don d'intelligence.*"

Les vérités révélées

nous fait connaître plus clairement les vérités révélées.

" Il y a dans les divins enseignements *des vérités* qui sont directement l'objet de la foi, ainsi la Trinité des personnes divines et autres, qui surpassent tellement notre raison que nous ne pouvons les percevoir tant que dure l'état de foi.—Mais il y a des choses secondaires qui se rapportent à ces vérités, et que nous trouvons çà et là dans l'Ecriture : celles-là, nous pouvons, avec le don d'intelligence, les saisir et les comprendre. Quant aux autres, le don d'intelligence sert à nous montrer que ce qui paraît les contredire ne leur est pas opposé réellement ; il les met ainsi à l'abri de l'erreur, tout en laissant subsister en nous l'état de foi."

Don spéculatif et pratique

que nous devons croire et pratiquer. Le don d'intelligence est à la fois *spéculatif* et *pratique.*

" Les bonnes actions ont des rapports avec la foi, qui " opère par l'amour." Gal. v, 6. Par suite, le don d'intelligence, qui se rapporte à tout ce qui concerne *la foi*, s'étend aussi *aux actions humaines*, en tant que la raison supérieure, à laquelle il s'ajoute en la perfectionnant, s'attache à méditer et à prendre pour règle de conduite les vérités éternelles."

" Tous ceux qui ont la grâce sanctifiante ont par là même le don d'intelligence.

" Ce don se distingue de celui de Sagesse, en ce qu'il nous fait pénétrer ou saisir les vérités de la foi ; tandis que la Sagesse nous porte à juger sainement des choses divines et à nous y attacher."

Question

A...... Intelligence ? Nature du don ? Son objet ? Ses effets ?

Béatitude

" Bienheureux ceux qui ont *le cœur pur ; car ils verront Dieu.*" Math. v, 8.—" L'intelligence, dit saint Augustin, convient à ceux qui ont le cœur pur ; un œil purifié aperçoit ce que ne voit pas celui qui ne l'est pas."

193. Q.–Pourquoi le don de conseil nous est-il conféré ?

Le don de conseil nous est conféré... *Un conseil* est un *avis* sur les moyens d'atteindre une fin.

Conseil et prudence

La fin de l'homme étant connue par les dons de sagesse et d'intelligence, le don *de Conseil* a pour objet ce que l'on doit faire en vue d'atteindre cette fin ; tel est également l'objet de la vertu de *prudence*, qui reçoit son perfectionnement de l'impulsion et de la direction que lui communique l'Esprit-Saint.

afin que nous soyons prémunis... *Prémuni* signifie *être muni d'avance* contre ce qui peut arriver.

Etre prémuni

Par le don de conseil l'homme est dirigé comme si le Saint-Esprit lui-même devenait son conseiller ; tel est le partage des enfants de Dieu. " Les traits aperçus de loin, dit saint Grégoire, sont moins dangerereux ; et l'on supporte plus facilement les maux de ce monde avec ***la prévoyance*** pour bouclier."

contre les ruses du démon... *Ruse* signifie *grande expérience* dans l'art de tromper.

Ruses du démon

Le démon a autant de *ruse* que de malice ; il met toute son intelligence et toute son énergie à détourner les hommes de leur fin dernière.—Au témoignage de l'Esprit-Saint, " le démon tourne sans cesse autour de nous..."

et les dangers du salut. C'est-à-dire tout ce qui peut mettre *notre salut* en péril.

Dangers du salut

" Il faut exécuter promptement une résolution, mais être lent à la prendre." Par conséquent, dans les cas *difficiles et obscurs*, ayons recours aux lumières de l'Esprit-Saint qui habite en nous.

Question

A...... Conseil et prudence ? Ses effets ?

Béatitude

" Bienheureux les miséricordieux, car ils obtiendront eux-mêmes miséricorde." Math. v, 7.—Le moyen d'échapper aux maux de cette vie, dit saint Augustin, c'est de pardonner et de donner."

Invocation

Notre-Dame du Bon Conseil, priez pour nous.

—o—

194. Q.—Pourquoi recevons-nous le don de force?

Force

Nous recevons le don de force... *La force d'âme* fait *résister* à l'adversité et *surmonter* les obstacles.

" La force est à la fois une vertu et un don.—Comme *fermeté* nécessaire pour faire le bien et supporter le mal, malgré les obstacles qui s'y opposent, elle est *une vertu.*—En tant qu'elle donne à l'âme, *dans les dangers de mort,* la confiance d'arriver à la vie éternelle, confiance qui exclut toute crainte, elle est un don du Saint-Esprit." S. Thomas.

Objet principal

pour que nous ayons le courage... ou la force *de cœur.*

Le martyre, dans lequel l'homme vit fidèle à Dieu jusqu'à la mort, est l'acte par excellence du don de force ; endurer de pareils supplices surpasse tellement les forces de la nature, qu'il faut une assistance spéciale de l'Esprit-Saint.

Objets secondaires

de faire en toutes choses la volonté de Dieu. *En toutes choses,* c.-à-d. tout ce que *la volonté de Dieu* requiert.

Le don de force a pour objet propre les dangers de la mort ; mais l'homme qui peut résister à ce qu'il y a de plus grand résistera aussi à ce qui est moindre.

Le don de force nous fait donc *réprimer* promptement et facilement les tentations et tous les mouvements de la concupiscence, et *accomplir* avec joie et constance la volonté de Dieu.

Question

A...... Force d'âme ? Acte principal ? La volonté de Dieu ?

Béatitude

" Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés." Math. v. 6.—" La force, remarque saint Augustin, convient à ceux qui ont faim et soif de la justice ; car, pour jouir des vrais biens en s'éloignant de l'amour des biens terrestres et corporels, il faut un travail plein de courage."

—o—

195. Q.—Qu'est-ce que le don de science?

Science

Le don de science... *Science* signifie *savoir.*

" La connaissance des choses *divines* est appelée sagesse ; et la connaissance vraie des choses *créées* prend le nom de science.

C'est pourquoi connaître Dieu au moyen des créatures est une opération qui ressort du don de science."

Don spéculatif et pratique

nous fait découvrir la volonté de Dieu... La science est à la fois *spéculative* et *pratique.*

" Comme le don d'intelligence, celui de science se rapporte d'abord à la certitude de la foi. Or la foi consiste, avant tout, dans la spéculation, c'est-à-dire dans l'adhésion de l'esprit humain à la vérité première. Mais comme la vérité première n'est autre que la fin dernière pour laquelle nous agissons, la foi s'étend ainsi à nos actions.

" Pour la même raison, le don de science se rapporte principalement à la spéculation, puisque nous connaissons par lui les vérités qu'il faut croire ; mais il s'étend aussi à nos actions, dans le sens que nous devons régler notre conduite sur ces mêmes vérités."

En toutes choses

en toutes choses : dans la pratique de la vie.

Ceux-là possèdent le don de science qui sont en état de grâce, et qui portent un jugement tellement droit sur ce qu'ils doivent croire et pratiquer, qu'ils *ne s'écartent en rien* de la justice. C'est la science des Saints : " Le Seigneur conduit le juste par des voies droites, et il lui donne *la science des Saints.*" Sap. x, 10.

Question

A...... Science ? Son double objet ? Science des Saints ?

Béatitude

" Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés."— " La science, dit saint Augustin, convient à ceux qui pleurent, pour avoir appris de quelles funestes chaînes les ont chargés les choses qu'ils ont aimées comme des biens."

—o—

Piété

196. Q.—Qu'entendez-vous par le don de piété ?

Par le don de piété... *Piété* signifie *affection.*

" Conformément à cette parole : *Vous avez reçu l'adoption filiale par laquelle nous crions : Mon Père ;* l'Esprit-Saint produit en nous un sentiment de piété filiale qui nous fait rendre à Dieu, *comme à notre Père,* le culte et les hommages que nous lui devons."

Amour filial

j'entends celui qui nous aide à aimer Dieu comme un père... *L'amour filial* forme le caractère de la piété.

La vertu de *religion* nous fait honorer Dieu par respect comme Créateur et Maître souverain, tandis que le don piété nous relie à Dieu par l'amour le plus pur et le plus doux, celui d'un enfant pour son père.

et à lui obéir par amour pour lui. Obéir *par amour* c'est le partage des enfants ; les esclaves ou les serviteurs obéissent par crainte ou par intérêt.

Dévotion

La piété, parvenue à un certain degré prend le nom de *ferveur* ou de *dévotion.* La dévotion suppose une profonde *vénération* pour Dieu, une sincère *reconnaissance* pour ses bienfaits, un *désir* ardent de lui plaire, au point de ne jamais hésiter devant un ordre divin, de se priver de tout plutôt que de lui déplaire, et d'accepter avec une résignation parfaite les épreuves auxquelles Dieu peut nous soumettre.

La piété est donc le *service affectueux* de Dieu et du prochain : l'amour du prochain est l'indice le moins équivoque de notre amour pour Dieu.

Question

A...... Piété ? Dieu, notre Père ? Obéir par amour ? Dévotion ?

Béatitude

" Bienheureux ceux qui sont doux, car ils posséderont la terre."

La piété de saint François de Sales ne fut égalée que par sa douceur.

——o——

Crainte de Dieu

197. Q.—A quoi sert le don de crainte de Dieu ?

Le don de crainte de Dieu. *Crainte* signifie *tremblement.*

La crainte de Dieu n'est pas la crainte *servile,* qui redoute les châtiments ; il s'agit de la crainte *filiale,* qui nous fait révérer Dieu et craindre de nous en séparer.

Cette crainte tient, parmi les dons du Saint-Esprit, le premier rang dans l'ordre ascendant, et le dernier dans l'ordre opposé.

" La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse," c'est-à-dire que la crainte *servile,* en éloignant du péché, dispose

l'âme à un commencement de charité appelée crainte *initiale*, parce qu'on craint tout à la fois le mal de la peine et le mal du péché.—Cette crainte initiale introduit dans l'âme la crainte *filiale*, qui est le commencement réel de la sagesse. — Ce qu'est la racine par rapport à l'arbre, la crainte de Dieu l'est par rapport à la sagesse.

Horreur du péché

sert à nous inspirer une grande horreur pour le péché. *Horreur du péché* indique la crainte de le commettre.

A mesure qu'augmente la crainte filiale, c'est-à-dire celle qui fait craindre d'offenser un père et d'en être séparé, la crainte servile diminue. — Or la crainte filiale augmente avec la charité : plus on aime Dieu, moins on craint ses châtiments et plus on craint de l'offenser et d'en être séparé ; plus par conséquent on a une vive horreur du péché sous toutes ses formes.

Question

A...... Crainte ? Horreur de tout péché ? Corrélation ?

Béatitude

" Bienheureux les pauvres d'esprit, car le royaume des cieux leur appartient." — " La crainte du Seigneur, dit saint Augustin, convient aux hommes humbles, qui méprisent toutes les choses terrestres et mettent leur confiance en Dieu, comme en leur protecteur."

—o—

Fruits du Saint-Esprit

En outre des dons du Saint-Esprit, dont nous venons de parler, et dont l'excellence doit nous donner une bien grande idée du sacrement de Confirmation, saint Paul énumère encore d'autres faveurs spirituelles qu'il appelle *fruits du Saint-Esprit*, parce qu'ils sont comme des fruits que l'Esprit-Saint fait délicieusement savourer à l'âme chrétienne : " La charité, la joie, la paix, la patience, la bénignité, la bonté, la longanimité, la mansuétude, la fidélité, la modestie, la continence et la chasteté." Gal. v, 22.



CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

DU SACREMENT DE PÉNITENCE

Avis au Catéchiste

Le sacrement de Pénitence est un de ceux que les fidèles doivent le mieux connaître, parce qu'il est un de ceux qui sont le plus attaqués, un de ceux dont la réception est la plus coûteuse à la nature, et cependant un de ceux dont les effets sont le plus salutaires.

Rien de plus admirable que ce tribunal de miséricorde, où le prêtre est constitué juge pacifique et ministre de réconciliation !

Bien chers enfants,

Avis aux enfants

Le sacrement de Pénitence est *comme une seconde planche de salut*, offerte aux hommes tombés dans la mer du péché, après avoir été déjà sauvés d'un premier naufrage par le Baptême. — Ce sacrement est aussi nécessaire pour remettre les *péchés graves actuels* que le Baptême l'est pour effacer le *péché originel*. Expliquons donc avec soin ce grand sacrement.

198. Q.—Qu'est-ce que le sacrement de Pénitence ?

Le sacrement de Pénitence... Le mot *pénitence* signifie *ressentir de la peine* de ses péchés.

Vertu de pénitence

La pénitence peut être considérée comme vertu ou comme sacrement. — *Comme vertu*, elle dispose le pécheur à la haine et à la douleur de son péché, en tant que ce péché offense Dieu, et lui inspire la résolution de le réparer et de ne plus le commettre à l'avenir. Avant la venue de Notre-Seigneur, les hommes n'eurent pas d'autre moyen d'obtenir le pardon de leurs fautes. — *Comme sacrement*, nous allons l'expliquer.

Sacrement de Pénitence

est un sacrement... Il y a en effet un signe [illegible] d'institution divine, conferant la grâce [illegible]

1. *Un signe sensible*, composé de matière et [illegible] *éloignée* se trouve dans les péchés ; car s'il n'[illegible]ait pas [illegible] péchés, il ne pourrait y avoir de sacrement. *La matière prochaine* est dans les actes plus ou moins extérieurs que produit le pénitent, c'est-à-dire la contrition, la confession et la satisfaction.

La forme consiste dans les paroles de l'absolution.

2. *L'institution divine*, nous la prouverons dans la question 201.

3. *La production de la grâce*, puisqu'il remet les péchés.

Rémission des péchés

qui remet les péchés... "*Les péchés seront remis*, dit Notre-Seigneur, à ceux à qui vous *les remettrez*."

Remettre les péchés signifie *rétablir* l'âme telle qu'elle était avant son péché. La rémission des péchés comprend donc plusieurs grâces : une grâce de *pardon*, par laquelle Dieu consent à se réconcilier avec le coupable et à remettre la coulpe du péché ; une grâce de *sanctification*, par laquelle Dieu justifie l'âme intérieurement en lui communiquant la vie divine de la grâce ; une grâce de *condonation*, par laquelle Dieu commue la peine éternelle en une peine temporelle ; une grâce de *reviviscence*, pour les mérites acquis avant que le péché mortel fut commis ; une grâce *sacramentelle*, ou droit à des grâces actuelles médicinales qui aideront le pécheur à se corriger de ses fautes et à persévérer dans la justice.

Voilà les principaux et admirables effets de ce sacrement.

Péchés après le Baptême

commis après le Baptême. "La Pénitence a été justement appelée la seconde planche *après le naufrage*." Conc. Trid.

Si l'homme régénéré par le Baptême persévérait constamment dans la grâce, il n'aurait pas eu besoin d'un autre sacrement pour la rémission des péchés commis après le Baptême ; malheureusement la grâce du Baptême est *amissible*, quoi que puissent en dire les Protestants qui, confondant la Pénitence avec le Baptême, rejettent la confession et la satisfaction.

Le Concile de Trente anathématise "quiconque prétend que dans l'Eglise catholique, la Pénitence n'est pas véritablement un sacrement institué par N.-S. Jésus-Christ pour réconcilier les fidèles avec Dieu, *toutes les fois qu'ils tombent dans le péché après le Baptême*" — Un anathème est aussi lancé contre "quiconque dit que le Baptême est le même sacrement que la Pénitence, comme si ces deux sacrements n'étaient pas distincts."

Question — A......Pénitence ? Vertu et sacrement ? Rémission ? Seconde planche ?

Réflexion — ...tre-Seigneur, ayant institué des sacrements pour chacun des ...s de notre vie spirituelle, *il convenait* qu'il y eut aussi un

sacrement, ayant la vertu de nous appliquer les mérites de son sang, pour effacer nos péchés commis après le Baptême et nous rappeler ainsi le bienfait de la Rédemption.

199. Q.—Le sacrement de Pénitence rend-il à l'âme l'amitié de Dieu, en même temps qu'il remet les péchés ?

Amitié de Dieu

Oui, le sacrement de Pénitence rend à l'âme l'amitié de Dieu,... c'est-à-dire que Dieu en nous aimant nous comble de biens.

Avec l'infusion de la grâce, nous reviennent toutes les vertus surnaturelles et tous les dons du Saint-Esprit. Quand l'enfant prodigue rentra à la maison paternelle, son père ordonna de le revêtir promptement de sa première robe, de lui mettre au doigt son anneau précieux et aux pieds les plus belles chaussures.

Toutefois la Pénitence, ne rend pas au pécheur *sa première innocence,* celle dont se glorifiait le frère aîné du prodigue. " Depuis tant d'années que je vous sers, je n'ai jamais manqué à vos ordres." Luc, xv.

Dieu, qui s'est peint dans les paraboles de la brebis égarée, de la dragme retrouvée et de l'enfant prodigue, n'indique-t-il pas par la joie que tous les anges ressentent au ciel, lorsqu'un pécheur fait pénitence, qu'il rend à l'âme toute son amitié ?

Purification de l'âme

en même temps qu'il la purifie de ses péchés. *La souillure* du péché est enlevée par la grâce.

" Quand bien même, dit le Seigneur, vos péchés seraient rouges comme l'écarlate et le vermillon, ils deviendront blancs comme la neige et la laine la plus blanche." Is. I, 18.

Le sacrement de Pénitence remet *tous les péchés,* sans exception : il n'y a pas de crime, quelque grand qu'il soit, qui ne puisse être effacé par ce sacrement, nous appliquant les mérites infinis du Sauveur. " Le Seigneur est bon, compatissant, patient ; sa miséricorde surpasse toute la malice des hommes." Joël, II, 13.— " En quelque jour que le pécheur fasse pénitence, je ne me souviendrai plus des iniquités qu'il aura commises." Ez. XVIII, 22.

Question

A...... Amitié de Dieu ? Paraboles ? Rémission de tous les péchés ?

Autrefois, chers enfants, avant Notre-Seigneur, les hommes n'avaient pas comme nous un moyen aussi facile d'obtenir le pardon de leurs péchés et d'être sauvés : la contrition *parfaite* leur était absolument nécessaire.—Maintenant, le regret des péchés est sans doute toujours nécessaire ; mais la contrition imparfaite avec le sacrement suffisent pour la rémission des plus grands péchés.

Remercions N.-S. d'avoir ainsi élargi pour nous la voie du salut. **Pratique**

---

200. Q.—Quand reçoit-on le sacrement de Pénitence ?

On reçoit le sacrement de Pénitence ... Le sacrement existe, quand il y a union de la *matière* et de la *forme*. **Matière du sacrement**

Il n'y a pas dans la Pénitence, comme dans la plupart des sacrements, un élément matériel et visible. Toutefois le sacrement de Pénitence a une *matière* très réelle : ce sont *les péchés* commis après le Baptême ; et ce qui rend ces péchés en quelque sorte présents, ce sont les actes du pénitent, savoir *la contrition* qu'il a intérieurement et qu'il exprime extérieurement, *la confession* qu'il fait de ses fautes, et *la satisfaction* ou réparation qu'il a déjà faite de ses péchés ou qu'il est dans la résolution d'offrir à Dieu.

La forme est nettement déterminée dans l'absolution.

quand le prêtre donne l'absolution. *Absolution* désigne *l'action de délier* quelqu'un qui est attaché. **Forme du sacrement**

“ Les péchés, dit saint Thomas, sont de véritables liens, ainsi que l'exprime ce mot : Le méchant se trouve pris dans ses iniquités ; *il est enchaîné dans les liens de son péché.*” Prov. v, 22,

Quand le prêtre dit : *Je vous absous de vos péchés,* c'est comme s'il disait : *Je vous délie des liens de vos péchés,* en vertu du pouvoir des clefs qui m'a été confié.

A...... Matière et forme du sacrement ? Absolution ? **Question**

Le droit de donner l'absolution, chers enfants, est quelquefois appelé *Pouvoir des clefs,* selon cette parole de Notre-Seigneur à saint Pierre : “ Je te donnerai *les clefs* du royaume des cieux.”— Une clef est un instrument qui sert à ouvrir ou à fermer une porte. La porte du ciel étant fermée pour ceux qui sont dans l'état de péché, le nom de clef convient au pouvoir qui lève cet obstacle. **Pouvoir des clefs**

Pouvoir de délier

Au pouvoir des clefs se rapporte *le pouvoir de lier ou de délier*, selon cette parole : " Tout ce que *tu lieras* sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que *tu délieras* sur la terre sera délié dans le ciel."—Le prêtre délie le pénitent qu'il absout ; il laisse lié celui auquel il refuse l'absolution ; il peut aussi lier le pénitent en lui imposant l'obligation d'accomplir telle œuvre satisfactoire.

201. Q.—Est-ce que les prêtres ont le pouvoir de remettre les péchés commis après le Baptême ?

Pouvoir sacerdotal

Oui, les prêtres ont le pouvoir de remettre les péchés... D'abord ce pouvoir n'a pas été donné *aux laïques.*

Un certain nombre de sectes protestantes croient que *tout bon laïque* a le droit de pardonner les péchés.

Mais, dans ce cas, quand pourra-t-on savoir que tel laïque a *le degré suffisant* de bonté, requis pour remettre les péchés ?

Notre-Seigneur ne parlaient pas à tout le monde, mais seulement à ses Apôtres, lorsqu'il leur disait : " Tout ce que *vous* délierez sur la terre sera délié dans le ciel," ni quand il leur dit : " Les péchés seront remis à ceux à qui *vous* les remettrez."

De même que *les prêtres seuls* ont le pouvoir de consacrer l'Eucharistie, il convient qu'ils aient seuls celui de remettre les péchés.

commis après le Baptême ... La Pénitence est appelée Baptême *laborieux*, à cause de ses conditions *onéreuses.*

Hérétiques

Certains hérétiques ont dit que les péchés mortels commis après le Baptême étaient irrémissibles, ou du moins que Dieu seul pouvait les pardonner ; d'autres au contraire prétendent que la confession secrète et détaillée n'est pas nécessaire, et qu'il suffit de se confesser en général, sans énumérer les fautes commises ; d'autres enfin disent qu'il suffit de se confesser à Dieu seulement.

Contre tous ces novateurs, nous allons prouver *l'institution divine* de la confession et sa *nécessité* pour tous les pécheurs.

Pouvoir en Jésus-Christ

parce que Jésus-Christ le leur a donné... Il est d'abord certain que *Jésus-Christ* a lui-même ce pouvoir.

" Afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a la puissance sur la terre de remettre les péchés, (il dit alors au paralytique) : Lève-toi, prends ton grabat et retourne dans ta maison." Math. IX.

Le pouvoir souverain de remettre les péchés se trouve en Dieu seul ; Notre-Seigneur, Homme-Dieu, a excellemment le pouvoir des clefs, la puissance d'ouvrir le ciel en détruisant le péché ; c'est pourquoi il a appelé *clef de David*, qui ouvre et qui ferme, qui peut délier le prisonnier et celui qui est assis à l'ombre de la mort.

Promesse du sacrement

Selon sa coutume, Notre-Seigneur *promit* aux Apôtres l'investiture de cette puissance, lorsqu'il leur dit : " Qu'il les rendrait pêcheurs d'hommes." Et plus tard : " En vérité, en vérité, je vous le dis : Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel."— Enfin, *il réalisa* sa promesse, le soir de sa Résurrection, comme pour signifier que ce sacrement opère la résurrection spirituelle des âmes, et que c'est le fruit de sa Passion et de sa mort. Réalisation

lorsqu'il dit à ses Apôtres... et à leurs successeurs.

" Recevez le Saint-Esprit, et *il souffla* sur eux.

"Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez." Joan. xx, 23.

Quoique dans ce texte Jésus-Christ ne prononce pas le mot de *confession*, il en dit bien clairement la chose.

Insufflation

Pour montrer *sensiblement* qu'il allait opérer dans les Apôtres une grande œuvre de sanctification, et qu'il allait leur communiquer comme une portion de l'Esprit de sainteté qui habitait en lui-même, Notre-Seigneur *souffla sur eux*, en disant : "*Comme* mon Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie. Recevez *le Saint-Esprit*."— Les paroles de Notre-Seigneur étant efficaces, les Apôtres reçurent alors le Saint-Esprit, d'une manière spéciale.

Paroles absolues

Puis, Notre-Seigneur ajouta : " *Les péchés seront remis*."... Remarquons qu'il ne dit pas *certains* péchés, *quelques* péchés, *tels* péchés, il dit les péchés en général, *tous sans exception*, seront remis ou seront retenus. Or, *remettre les péchés*, c'est agir au for de la conscience ; il y a en effet des péchés externes, connus ou publics, mais il y en a aussi qui sont internes et connus seulement de Dieu et du coupable. Ces deux genres de péchés sont soumis au jugement des Apôtres ; car il n'y aura de remis dans le ciel que ceux que les Apôtres auront remis sur la terre.

Acte judiciaire

Remettre et à plus forte raison *retenir des péchés* est un acte de for externe; c'est une décision judiciaire. Or, y a-t-il quelque part un tribunal où les juges prononcent des sentences de pardon ou de condamnation, sans connaître les causes en question? Assurément non.— Notre-Seigneur par hasard aurait-il établi des tribunaux de ce genre, où ses représentants rendraient la justice en aveugles, sans savoir ni ce qu'ils disent ni ce qu'ils font? Non, assurément.

Enquête nécessaire

Puisque Notre-Seigneur a établi des juges spirituels, ceux-ci doivent agir avec sagesse et prudence : leur jugement doit donc être précédé d'une enquête, la cause examinée soigneusement, et la décision n'être portée qu'avec discernement.

Aveux du coupable

Mais comment ces juges connaîtront-ils le nombre, l'espèce, la gravité des fautes commises, surtout des péchés secrets? Il n'y a qu'un moyen; c'est l'aveu discret, *auriculaire*, fait par le pécheur lui-même, c'est-à-dire la *confession*.

Pratique universelle

C'est ainsi que des millions et des millions de personnes, depuis les premiers siècles de l'Eglise ont compris les paroles de Notre-Seigneur; c'est ainsi que la chose a toujours été pratiquée, depuis les Apôtres jusqu'à nous; et il faut être bien crédule pour ajouter foi aux *inventions historiques* de certains auteurs protestants qui font de la Confession sacramentelle une innovation humaine de tel ou tel siècle.

Non, la *confession* n'a pas d'autre *fondateur* que Jésus-Christ.

Questions

A...... Laïques exclus? Baptême laborieux? Pouvoir de N.-S.?

B...... Promesse du sacrement? Paroles divines? Argumentation?

Bienfaits de la confession

La confession, chers enfants, a sans doute quelque chose d'humiliant et de coûteux pour notre orgueil; mais quels avantages n'en retirons-nous pas? Sans compter la faveur de nous réconcilier avec Dieu et de nous rouvrir le ciel, elle met dans notre âme une paix profonde, un bonheur indicible; et parce qu'elle est un sacrement dont l'effet est infaillible, nous avons *une certitude morale* que tous nos péchés sont pardonnés.

Pratique

Remercions Notre-Seigneur d'un remède si bienfaisant.

202. Q.—Comment les prêtres exercent-ils le pouvoir de pardonner les péchés?

Les prêtres exercent le pouvoir de pardonner les péchés... c.-à-d. cette fonction de *Juges* des consciences.

Pouvoir d'ordre et de juridiction

De cette qualité de *Juges*, il ressort que le prêtre doit avoir reçu non seulement *l'ordination sacerdotale*, qui en fait un héritier du pouvoir confié aux Apôtres et à leurs successeurs légitimes, mais encore *la juridiction*, lui permettant de faire usage de son pouvoir d'ordre dans des limites déterminées de temps et d'espace. — C'est ainsi que dans la société civile, les juges ont chacun leur district et des attributions diverses, selon la nature et la gravité des causes.

Audition des péchés

en entendant la confession des péchés. C'est la confession *auriculaire*, faite en secret à l'oreille du prêtre.

Le tribunal de la Pénitence est bien différent des cours ordinaires de justice : ici en effet, le coupable se présente de lui-même au juge qu'il a choisi ; il ne cherche pas à se disculper, au contraire il s'accuse lui-même ; pas besoin de témoins, ni d'avocat ; le pénitent voit dans le prêtre plutôt un père miséricordieux qu'un juge sévère ; il lui avoue secrètement les fautes qui pèsent sur sa conscience ; puis, au lieu d'une sentence terrible de condamnation, il entend ces douces paroles : " Allez en paix, et ne péchez plus."

et en donnant l'absolution... La confession doit être *en vue de l'absolution*, et non une simple confidence.

Sentence

L'absolution est la sentence de pardon, par laquelle le prêtre délie le pécheur de tous ses péchés, en prononçant les paroles de la forme sacramentelle : " *Je t'absous de tes péchés.*"

Déclaration dans la formule

en qualité de ministres de Dieu et en son nom.

C'est pourquoi avant de prononcer les paroles essentielles de la forme, le prêtre doit prononcer une formule dans laquelle il spécifie que c'est de *par l'autorité reçue de Jésus-Christ* qu'il relève le pénitent de toute censure ecclésiastique, autant du moins qu'il en a le pouvoir, et ensuite qu'il l'absout de ses péchés.

Il ajoute les mots : " *Au nom* du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit," pour montrer qu'il n'agit que comme *ministre* et *au nom de Dieu*, qui seul a le droit de pardonner et le pouvoir de justifier.

Question

A...... Qualité de juge ? Confession auriculaire ? Absolution ?

Réflexion

Se confesser à un prêtre, chers enfants, c'est en quelque sorte se confesser à N.-S. Jésus-Christ. C'est pour ce motif, que le pénitent dit, en commençant sa confession : " Je me confesse à Dieu tout-puissant et à vous, mon Père, *qui tenez la place de Jésus-Christ.*"

203. Q.—Que faut-il faire pour se bien préparer à recevoir le sacrement de Pénitence ?

Préparation convenable

Pour se bien préparer à recevoir le sacrement de Pénitence,... *Se bien préparer* c'est *prendre d'avance de bonnes dispositions.*

Comme il s'agit de la réception d'un grand sacrement, il faut que *la préparation* soit au moins suffisante pour assurer la réception licite du sacrement ; et il convient de plus d'apporter les meilleures dispositions possibles, afin d'en retirer des grâces plus abondantes.

Cinq choses

il faut cinq choses, que nous allons énumérer.

1° Examiner notre conscience.

2° Avoir le regret de nos péchés.

3° Prendre la ferme résolution de ne plus offenser Dieu.

4° Confesser nos péchés au prêtre.

5° Accepter la pénitence que le prêtre nous impose.

Nous allons passer en revue et étudier chacun de ces cinq points : l'examen de conscience (q. 204-206), la contrition (q. 207-220), le ferme propos (q. 221-222), la confession (q. 223-232), et la satisfaction (q. 233-238).

Commençons d'abord par l'examen de conscience.

—o—

204. Q.—En quoi consiste l'examen de conscience ?

Examen de conscience

L'examen de conscience consiste... *Examen* signifie *recherche.*—Le mot *conscience* signifie *connaissance* de ce qui se passe en nous.

La conscience est comme une *voix intérieure* dont Dieu se sert pour nous indiquer ce qui est permis et ce qui est défendu ; elle est *un tribunal secret* où nos actions, bonnes et mauvaises, sont jugées ; elle est *un témoin incorruptible*, qui nous remet sous les yeux ce que nous avons fait et ce que nous avons omis ; elle est *un frein salutaire* qui nous retient sur la pente du vice, *un stimulant* qui nous excite au bien, *un remords* qui nous fait réparer le mal.

à nous rappeler tous les péchés, au moins *mortels*.

Péchés mortels

Pour une bonne confession, il est requis " *de droit divin* de s'accuser *de tous* et *de chaque péché mortel*, même secrets, même de ceux qui sont contre les deux derniers préceptes du Décalogue, dont on a le souvenir *après une recherche préalable et diligente*, ainsi que des circonstances qui changent l'espèce de péché."

Puisqu'il est nécessaire *de confesser* le nombre et les espèces de péchés mortels, il est également nécessaire *de s'examiner* sérieusement, sous peine de commettre un nouveau péché grave et de rendre la confession invalide et sacrilège.

Péchés véniels

Quant aux péchés véniels, il n'y a obligation ni de s'en accuser, ni par conséquent d'en faire connaître le nombre et les circonstances.

Toutefois, il est utile de les accuser ; car c'est le moyen le plus facile et le plus sûr d'en obtenir le pardon. Les personnes pieuses doivent même adopter cette pratique, si elles veulent tirer plus de fruit de leurs confessions et se corriger plus efficacement.

Soin convenable

que nous avons commis depuis notre dernière confession. *Plus est long le temps écoulé* depuis la dernière confession, plus l'examen doit être approfondi.

Les personnes dévotes ne doivent donc pas s'examiner longtemps ; environ 5 minutes peuvent leur suffire. Celles-là s'abusent qui perdent un temps considérable à s'examiner et songent à peine à s'exciter à la contrition.

Ceux qui restent longtemps sans se confesser, et ont coutume de tomber dans des fautes graves, doivent s'examiner avec le soin qu'exige une chose sérieuse. Toutefois, un soin raisonnable suffit ; car une attention trop tendue ou une recherche trop minutieuse rendrait lourd et odieux le devoir de la confession.

Aussi, n'y a-t-il pas obligation d'écrire ses péchés. L'oubli n'est pas toujours une preuve qu'on a négligé l'examen ; et du reste, une négligence légère ne rend pas la confession invalide.

On exige moins d'un ignorant que d'un homme instruit, d'un malade que d'une personne en santé, d'un scrupuleux que d'une conscience lâche.

D'ordinaire, le confesseur interroge les ignorants et, en général, les personnes qui éprouvent de grandes difficultés à s'examiner.

Question — A... Examen ? Conscience ? Péchés mortels, véniels ? Durée ?

Examen du soir — Il est très utile, chers enfants, de faire *chaque soir* son examen de conscience de la journée, afin de pouvoir obtenir de Dieu, par un acte de *contrition parfaite*, le pardon de tous nos péchés et prendre de nouvelles résolutions.

L'âme de quiconque ne s'examine pas sera bientôt comme un jardin en friche.

—o—

205. Q.—Quel moyen faut-il prendre pour bien examiner sa conscience ?

Méthodes d'examen — **Pour bien examiner sa conscience...** *Les méthodes* varient selon les dispositions des pénitents.

S'il s'agit de l'examen de conscience du soir ou d'une confession hebdomadaire, il suffira généralement de se rappeler les diverses circonstances de la journée, des occupations auxquelles on s'est livré, des lieux où l'on est allé, des personnes que l'on a fréquentées, des omissions que l'on a pu faire relativement à ses devoirs d'état ; il importe aussi beaucoup de s'examiner sur sa passion dominante et d'en faire l'objet d'un *examen particulier*.

S'il s'agit de confessions longues ou générales, il vaut mieux suivre l'ordre des commandements de Dieu, de l'Eglise, etc.

Revue générale — **il faut passer en revue, l'un après l'autre, les commandements de Dieu et de l'Eglise** : nous expliquons plus loin les péchés contraires à ces divers préceptes.

les sept péchés capitaux et les péchés qui en naissent.

et les devoirs particuliers de son état, page 126.

afin de découvrir ainsi les péchés qu'on a commis, par rapport à Dieu, au prochain, à nous-mêmes.

Point important — Avant toutes choses, le pénitent doit examiner si *sa dernière confession* a eu toutes les qualités requises : s'il n'a rien oublié d'important, rien caché volontairement, s'il a reçu l'absolution avec une véritable contrition, s'il s'est acquitté de la pénitence imposée, s'il a suivi fidèlement les avis du confesseur, s'il a communié avec de bonnes dispositions.

A... Diverses méthodes d'examen ? Remarque importante ? Question

Réflexion

Afin de nous exciter à bien faire l'examen de conscience, chers enfants, pensez que cette confession est peut-être la dernière de votre vie; examinez-vous comme si vous deviez paraître aussitôt après au *tribunal de Dieu*, où tout sera clairement dévoilé !

—o—

206. Q.—Que doit-on faire avant de commencer son examen de conscience ?

Recueillement

Avant de commencer son examen de conscience, il faut se recueillir en la présence de Dieu.

Quand l'eau d'un lac est troublée ou agitée par le vent, on ne peut voir les poissons qui s'y trouvent; de même nous ne pouvons nous rendre compte de ce qu'il y a en notre âme qu'à la condition de nous isoler quelque temps des choses extérieures et de calmer nos passions intimes. Notre âme ne tardera pas alors à entendre la voix intérieure de Dieu, parlant au milieu de notre conscience.

Demande de lumières

on doit demander à Dieu qu'il nous aide à connaître nos péchés... " Seigneur, faites que je me connaisse."

" La connaissance de soi-même, dit saint François-Xavier, est un *don particulier de Dieu ;* celui qui veut l'obtenir doit le demander par la prière."

On peut réciter, dans cette intention, l'invocation au Saint-Esprit, le Notre Père, une partie du chapelet, ou toute autre prière exprimant ce désir ; il y a des personnes qui, la veille de leur confession, font quelque bonne œuvre, quelque acte de pénitence ou de mortification.

Demande de détestation

et à les détester, par un acte de contrition.

L'examen terminé, il est très important de ne pas attendre, pour faire un acte de contrition, d'être au confessionnal ; car, outre l'avantage très grand de pouvoir être justifié dès lors par un acte de contrition parfaite, cette détestation sera plus vive, tandis que l'on a encore, en quelque sorte, sous les yeux la connaissance du nombre, de la gravité et de la laideur de ces péchés.

Toutefois, il ne faut pas oublier que la détestation sincère des péchés est une grâce, et que nous devons aussi la demander à Dieu.

Question — A... Recueillement ? Prière ? Détestation ?

Psaumes de David — Un beau modèle de repentir, chers enfants, est celui de David. Dans un moment de faiblesse, il avait commis un grand crime ; mais rappelé au devoir par le prophète Nathan, il exprima sa douleur dans des psaumes immortels : " Ayez pitié de moi, ô mon Dieu, selon la grandeur de votre miséricorde ; lavez-moi de mes souillures ; je reconnais l'énormité de mon péché ; arrosez mon âme avec l'hysope, afin que je devienne plus blanc que la neige. C'est alors, ô mon Dieu, que ma bouche publiera vos louanges, et que ma langue chantera vos miséricordes."

L'ENFANT PIEUX

Histoire — Un enfant était déjà parvenu jusqu'à sa onzième année sans avoir encore été admis à sa première communion, à cause de ses nombreux défauts. Ayant été mis au nombre des préparants, il s'appliqua dès lors à se disposer à cette grande action, si importante dans la vie. Chaque fois qu'il devait s'approcher du tribunal de la Pénitence, il se rendait à la chapelle, et là prosterné devant l'image de la Sainte Vierge, il priait cette tendre mère de l'aider à faire une bonne confession, et de demander pour lui à son divin Fils les lumières qui lui étaient nécessaires pour bien connaître tous ses péchés. Puis, s'adressant avec confiance à Jésus-Christ lui-même, il faisait avec ferveur cette petite prière que lui avaient apprise les maîtres chrétiens auxquels ses parents l'avaient confié : " O vous qui sondez les cœurs, aidez-moi à descendre au fond du mien. Aveuglé par mes passions, j'ai erré comme une brebis égarée ; bien jeune encore, je me suis éloigné du bercail ; montrez-moi, Jésus, la route pour y retourner. O bon pasteur ! faites que je voie et le nombre et la grandeur de mes fautes, afin que je puisse me montrer à votre ministre tel que je suis, et mériter qu'il prononce sur moi une sentence de pardon que vous daignerez, je l'espère, ratifier dans le ciel." La piété avec laquelle Isidore s'approcha de la table sainte fut, pour toute la paroisse, un sujet d'édification, et depuis il ne s'est pas démenti un seul instant.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

DE LA CONTRITION

Avis au Catéchiste

L'importance de cette leçon ressort de la nécessité même de la contrition, qui est cause dispositive de la justification et partie intégrante du sacrement de Penitence, sans cependant en renfermer toute la vertu.

Bien chers enfants,

Avis aux enfants

Généralement, les enfants ont beaucoup de peine à comprendre exactement ce qu'est la contrition et surtout à bien distinguer la contrition parfaite de la contrition imparfaite. Soyez donc bien attentifs et implorons les lumières du Saint-Esprit.

207. Q.—Qu'est-ce que la contrition ?

Contrition

La contrition... Ce mot signifie *brisement de cœur.*

La contrition a pour effet *de briser* en quelque sorte le vase de notre cœur endurci et d'en répandre l'amertume dans notre âme. " Lorsque votre repentir, dit saint Augustin, est tel que ce qui vous avait semblé *doux* vous paraît *amer*, et que ce qui avait plu à vos sens devient un sujet de tourment et d'affliction pour votre esprit, votre pénitence est alors ce qu'elle doit être."

Douleur

est une douleur... *La douleur* est une sensation *pénible.*

Ce que la *souffrance* est pour le corps, la *douleur* l'est pour l'âme.—La douleur, qui a son siège dans la partie inferieure de l'âme ou la sensibilité, est comme un contre-coup et un effet de la douleur, qui réside dans la partie supérieure de l'âme ou dans la volonté de laquelle vient proprement le déplaisir ou la détestation du péché.

Détestation

et une détestation du péché... *Détestation* signifie avoir quelque chose en horreur et en mépris.

La détestation du péché est comme une conséquence nécessaire de la douleur que le péché, par ses funestes effets, cause à l'âme. De la sincérité de cette douleur et détestation découle naturellement la résolution de ne plus commettre ce péché.

Ferme propos **et la résolution de ne plus le commettre,** ou ferme propos.

Celui-là ne déteste pas sincèrement ses péchés, qui n'est pas déterminé à ne plus les renouveler ; un vrai regret suppose nécessairement la volonté de ne plus pécher à l'avenir. Quand un enfant demande pardon à son père pour quelque faute commise, ne dit-il pas toujours : "Je ne le ferai plus !"

Question A... Contrition ? Douleur ? Détestation ? Ferme propos ?

Réflexion La contrition, chers enfants, est encore appelée *componction du cœur,* par analogie avec les opérations chirurgicales appelées *ponctions,* consistant à se servir d'un bistouri pour ouvrir une tumeur et en faire sortir les sécrétions morbides. "Convertissez-vous à moi, dit le Seigneur, dans les pleurs et les gémissements, *et déchirez* non vos habits *mais vos cœurs.*"

—o—

208. Q.—Faites un acte de contrition ?

Acte de contrition **Acte de contrition,** formule de contrition *parfaite.*
" **Mon Dieu,** *ô mon Dieu,* infiniment parfait,
j'ai un extrême regret, la douleur la plus vive,
de vous avoir offensé par mes désobéissances.
parce que vous êtes, Etre par excellence,
infiniment bon, la Bonté même,
et infiniment aimable, seul digne d'être aimé,
et que le péché vous déplaît et vous fait injure.
Pardonnez-moi, car j'espère en votre miséricorde,
par les mérites de Jésus-Christ, votre divin Fils,
mon Sauveur, qui s'est livré *pour moi.*
Je me propose, bien sincèrement, je le jure,
moyennant votre sainte grâce, votre divin secours,
de ne plus vous offenser, vous bannir de mon âme,
et d'en faire pénitence, réparation pleine et entière.

Pratique La formule ci-dessus, étant un acte de contrition *parfaite,* devrait être souvent méditée, récitée avec grande attention, au

moins chaque soir, pour obtenir le pardon des péchés commis pendant la journée ; toutes les fois qu'on est tombé dans quelque faute ; et quand on se présente au tribunal de la Pénitence.

---

209. Q.—La contrition est-elle absolument nécessaire pour obtenir le pardon de ses péchés ?

Oui, et de la nécessité *de moyen* la plus absolue.

Nécessité de moyen

Dans certains cas, avons-nous dit, le Baptême lui-même peut être suppléé ; dans certains cas aussi, la confession peut n'être pas requise ; mais quant à la contrition, elle est tellement nécessaire que rien absolument ne peut la suppléer.

la contrition est absolument nécessaire. Elle l'a été *de tout temps* et pour tous les individus.

Nécessité universelle

" *En tout temps*, la contrition fut nécessaire pour obtenir le pardon des péchés. C'est elle qui prépare l'homme tombé après le Baptême à recevoir son pardon." Conc. Trid. — " Si vous ne faites pénitence, *vous périrez tous* semblablement." Luc, XIII.

Dieu, qui est infiniment saint, pourrait-il pardonner un misérable pécheur qui ne regrette pas ses iniquités et qui est toujours disposé à recommencer ?

pour obtenir le pardon de ses péchés... La contrition implique cependant *le vœu du sacrement.*

Vœu du sacrement

" Bien que la contrition soit *quelquefois parfaite* par la charité et qu'elle réconcilie l'homme avec Dieu, on ne doit pas cependant attribuer cette réconciliation à la contrition elle-même, *séparée du vœu du sacrement.*" Conc. Trid. — La rémission de tout péché n'est, du reste, accordée qu'en vertu de la Passion de Jésus-Christ, avec laquelle la contrition est mise en rapport par le désir du sacrement.

A... Nécessité absolue ? Vœu du sacrement ?" Question

La contrition *parfaite*, chers enfants, avec le désir du sacrement est absolument nécessaire pour la rémission des péchés mortels ; la contrition *imparfaite*, avec la réception réelle du sacrement, peut Réflexion

suffire. Dans ces cas, la contrition est matière *aussi nécessaire* pour la Pénitence que l'eau naturelle pour le Baptême.

Pratique — S'exciter soigneusement à la contrition, avant la confession.

—o—

Qualités de la contrition

210. Q.—Quelles qualités doit avoir la douleur que nous devons avoir de nos péchés ?

La douleur que nous devons avoir de nos péchés... Il s'agit de *la douleur* des péchés qu'on a commis.

Il importe beaucoup d'examiner *les qualités* de cette douleur, qui sert de matière au sacrement ; de même que, dans le Baptême, on ne peut employer que de l'eau naturelle, dans la Confirmation que du Saint-Chrême, dans l'Eucharistie que du pain de froment, ainsi dans la Pénitence il faut nécessairement que la contrition soit *une vraie douleur*, ayant telles conditions ou qualités.

doit avoir quatre qualités, tout à fait essentielles.

Nécessité absolue — Ces qualités sont également nécessaires à la contrition parfaite et à la contrition imparfaite : elles sont de l'essence même de toute contrition véritable.

elle doit être intérieure, dans la volonté.
surnaturelle, inspirée par une grâce d'en haut.
universelle, s'étendant à tous les péchés.
et souveraine, au-dessus de toute autre chose.

Nous allons examiner l'une après l'autre ces quatre qualités.

—o—

211. Q.—Qu'entendez-vous en disant que notre douleur doit être intérieure ?

1° Intérieure — **En disant que notre douleur doit être intérieure :** *Intérieure* signifie *au dedans*, dans la volonté ou le cœur.

" *C'est du cœur*, dit Notre-Seigneur, que sortent les mauvaises pensées, les adultères, les fornications, les homicides, les vols, les avarices, les injustices, les ruses, les impudicités, les péchés de blasphème et d'orgueil. Toutes ces choses mauvaises viennent du dedans et souillent l'homme." Marc VII, 21.

j entends qu'elle doit venir du fond du cœur. La contrition, qui n'est pas dans le cœur, *n'est pas véritable.* Fond du cœur

La volonté qui s'est détournée de Dieu doit de nouveau se tourner vers Dieu, en regrettant sincèrement de lui avoir ainsi préféré des plaisirs défendus.

Dieu ne pardonne qu'au pécheur dont le cœur est contrit et humilié. " L'homme voit ce qui paraît, mais Dieu regarde le cœur."—" Il sonde les cœurs et les reins."

et non pas des lèvres seulement, en vaines paroles. Signes extérieurs

Réciter de touchantes formules de contrition, dire qu'on a un extrême regret, tout cela n'est qu'extérieur et inutile si le cœur y demeure étranger. " Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi."

Déchirer même ses vêtements, se frapper la poitrine, verser des larmes, tout cela n'est qu'extérieur et nul, si c'est par hypocrisie ou échauffement d'imagination, sans participation de la volonté. " Déchirez vos cœurs, et non vos vêtements."

" Je me suis épuisé à force de gémir, disait David pénitent; toutes les nuits je laverai mon lit de mes pleurs et je l'arroserai de mes larmes." Ps. VI.

A... Intérieure ? Source des péchés ? Fausse douleur ? David ? Question

Rien n'est plus admirable, chers enfants, que le repentir de saint Pierre, premier Apôtre : son cœur fut comme transpercé par le regard de Jésus, il sortit du prétoire *et pleura amèrement*, dit l'Evangile.—Une pieuse tradition rapporte que dès lors ses yeux furent deux sources de larmes, qui continuèrent à couler sur son visage amaigri jusqu'à la fin de sa vie. Pleurs de saint Pierre

Avons-nous jamais versé une seule larme de vrai repentir ? Réflexion

—o—

212. Q.—Qu'entendez-vous en disant que notre douleur doit être surnaturelle ?

En disant que notre douleur doit être surnaturelle... *Surnaturelle* signifie *au-dessus de la nature.* 2° Surnaturelle

De lui-même, *le pécheur n'est pas capable* de concevoir un véritable repentir de ses fautes, si la grâce ne le prévient et ne lui en

montre la noirceur. " Il n'y a, dit saint Ambroise, que ceux que Jésus regarde qui pleurent leurs péchés. Pierre renie son Maître et ne pleure point, parce que le Seigneur ne le regarde pas ; il le renie une seconde fois, et il ne pleure point encore, parce que Jésus ne l'a pas encore regardé ; il le renie une troisième fois, Jésus le regarde, et Pierre pleure amèrement."

Grâce efficace

j'entends qu'elle doit être inspirée par la grâce de Dieu, c.-à-d. par une *inspiration divine*, rendue efficace.

L'homme a le pouvoir de se tuer, mais non celui de se ressusciter ; il ne songera même pas à se convertir, s'il n'est prévenu par une grâce. De là, cette prière de Jérémie : " *Convertissez-moi*, Seigneur, et je serai converti ; c'est après que Vous m'avez converti que j'ai fait pénitence." Jer. XXXI, 18.

Il faut donc demander cette grâce. " O bon Jésus, disait saint Augustin, je vous conjure *par les larmes très précieuses* que vous [illegible] versées, donnez-moi le don des larmes. Je ne puis pleurer, si vous ne m'accordez cette faveur *par votre Saint-Esprit*, qui amollit les cœurs des pécheurs endurcis."

et produite par des motifs venant de la foi. *Les motifs de foi* sont ceux que Dieu nous a révélés.

Ces motifs sont expliqués un peu plus loin, question 215.

Motifs naturels

et non par des motifs purement naturels ou humains.

Innocent XI condamna une proposition qui affirmait qu'une attrition naturelle suffisait, *pourvu qu'elle fût honnête.*—Par conséquent, regretter ses péchés, uniquement parce qu'ils nous ont attiré quelque désagrément ou punition, la perte de nos biens, de notre honneur ou de notre santé, sont des motifs purement *naturels*, qui n'ont aucun rapport à Dieu, et par conséquent ne sont pas suffisants pour nous réconcilier avec lui ; ce n'est que de l'égoïsme, et non de l'amour divin

Question

A... Surnaturelle ? Principe divin ? Motifs naturels ?

Fausse pénitence d'Antiochus

Le roi impie Antiochus, ayant levé une grande armée, avait juré de faire de Jérusalem le tombeau de tous les Juifs ; mais le Seigneur le frappa alors d'une plaie invisible, et il appesantit tellement sa main sur lui, pour lui montrer qu'il avait encore un Maître, que le

corps de ce malheureux prince devint comme une fourmilière de vers; ses chairs tombaient en lambeaux et répandaient une puanteur insupportable. II Mach. IX.

Antiochus, vaincu par la douleur, demanda pardon à Dieu, mais le Seigneur ne l'exauça point et il mourut misérablement; car son repentir et ses magnifiques promesses n'étaient pas sincères; la perte de sa santé et la violence de ses douleurs étaient les motifs naturels de son repentir, *mais non* d'une véritable conversion.

—o—

213. Q.—Qu'entendez-vous en disant que notre douleur doit être universelle ?

3° Universelle

En disant que notre douleur doit être universelle... *Universelle* signifie qui s'étend *vers tous* les péchés.

En principe, on ne peut recevoir le pardon d'aucun péché, *même véniel*, si on n'en a la contrition; car tout péché mérite d'être désavoué et réparé.

Fausse contrition

j'entends que nous devons avoir regret de tous nos péchés. *Avoir regret* d'un péché et pas d'un autre serait l'indice d'une *fausse* contrition.

Il serait ridicule de demander, même à un homme, pardon d'une injure et non d'une autre.—Cependant, il faut faire une distinction très importante entre le regret des péchés mortels et celui des péchés véniels; voilà pourquoi le Catéchisme dit " de *tous* les péchés, *au moins mortels*."

Péchés mortels

au moins mortels... par opposition aux véniels.

" La vraie pénitence, qui fait quitter un péché mortel, à cause de Dieu aimé par-dessus tout, doit nécessairement porter à détester *tous les autres*, puisqu'il n'en est pas un seul qui ne soit contre Dieu. Se repentir de quelques-uns et conserver de l'attachement pour les autres, ce n'est pas être véritablement pénitent." S. Thomas.

Le repentir doit donc s'étendre à tous les péchés mortels.

Rémission des péchés

sans en excepter un seul... *Un seul* péché mortel suffit pour nous faire perdre la grâce sanctifiante.

Si on a en même temps des péchés mortels et des péchés véniels,

il suffit à la rigueur de se repentir de tous les péchés mortels qui seuls excluent la grâce ; mais on ne reçoit pas le pardon des péchés véniels dont on ne se repent pas.—Si on n'a que des péchés véniels, il faut au moins avoir la contrition de l'un d'entre eux ; autrement il n'y aurait pas de matière au sacrement de Pénitence. La contrition d'un seul suffit, il est vrai, à la validité du sacrement ; toutefois, ceux dont on ne se repent pas ne sont pas pardonnés.

De plus, les péchés véniels ne sont point remis à une personne qui demeure en état de péché mortel.

Pour l'utilité d'accuser un péché grave de la vie passée, voir la question 243.

Question — **A...** Universelle ? Fausse contrition ? Raison ? Péchés véniels ?

L'idole d'or — Saint Sébastien promit un jour à un préfet païen de Rome de le guérir de la goutte, à la condition que celui-ci commencerait par briser toutes ses idoles. Le préfet les brisa toutes, à l'exception d'une seule ; et comme la goutte continuait, le malade s'en plaignit. Le saint lui reprocha alors d'avoir conservée la petite idole d'or, soigneusement cachée à tel endroit... —Hélas ! parmi les pécheurs, combien y en a-t-il qui ont la contrition de certaines fautes, mais ne veulent point briser une telle idole, et, par conséquent, restent toujours ennemis de Dieu !

—o—

214. Q.—Qu'entendez-vous en disant que notre douleur doit être souveraine ?

4° Souveraine — **En disant que notre douleur doit être souveraine...** *Souveraine* signifie *au-dessus*, supérieure à toute autre.

De même que nous devons aimer Dieu par-dessus tout, ainsi nous devons détester par-dessus tout le péché qui nous détourne de Dieu. "*La vraie mesure* d'aimer Dieu étant de l'aimer sans mesure, il est nécessaire de haïr sans mesure le péché." S. Bernard.

Le péché est le mal *souverain*, un mal plus grand que tous les malheurs qui peuvent nous arriver ; il est le mal de Dieu, puisqu'il trouble en quelque sorte l'ordre établi par lui et va contre sa volonté. Il faut donc en avoir une contrition souveraine, sinon *intensivement*, du moins *appréciativement*.

Nous allons expliquer ces deux derniers mots.

j'entends que nous devons être plus affligés d'avoir offensé Dieu... *Affligé* signifie *attristé* par la perte d'un objet.

En nous faisant perdre l'amitié de Dieu, le péché a des conséquences tellement déplorables que les malheurs de ce monde ne leur sont pas comparables. Le pécheur a donc une contrition *appréciativement souveraine*, lorsqu'il est disposé à tout souffrir pour expier ses fautes et plutôt que de jamais offenser Dieu mortellement. Appréciative

que de tous les maux qui peuvent nous arriver, comme la perte de nos biens, de l'honneur, de la santé, de la vie même.

" Celui qui aime plus que moi, dit Notre-Seigneur, son père ou sa mère, son fils ou sa fille, n'est pas digne de moi." Math. x, 37.

Cependant, dit le catéchisme romain, la contrition peut être véritable et efficace, sans qu'elle soit absolument parfaite *intensivement*, c.-à-d. jusqu'au plus haut degré de *la sensibilité ;* car la douleur dont il s'agit doit surtout se trouver dans *la volonté*, et ce n'est que par accident qu'elle rejaillit sur la partie inférieure de l'âme. Intensive

Il arrive souvent que les choses sensibles nous affectent plus vivement que les choses spirituelles ; ainsi quelques-uns sont plus sensiblement affectés de la perte de leurs biens ou de la mort d'un enfant que de la grièveté du péché.

Pour avoir une détestation souveraine du péché, il faut donc être déterminé à ne plus offenser Dieu, quoi qu'il arrive.

A... Mal souverain ? Appréciativement ? Intensivement ? Question

Le roi saint Louis, si bien formé par sa pieuse mère Blanche, demanda un jour à Joinville s'il aimerait mieux commettre un péché mortel que d'être lépreux ? Le candide sénéchal, qui ne mentit jamais, répondit : " J'aimerais mieux en avoir fait trente que d'être lépreux ! — Vous avez parlé comme un jeune étourdi, reprit le roi ; car il n'y a pas de lèpre si hideuse que d'être en péché mortel." S. Louis et Joinville

215. Q.—Pourquoi devons-nous avoir regret de nos péchés ?

Nous devons avoir regret de nos péchés pour trois raisons : ces *raisons* sont des *motifs surnaturels.*

Ces motifs sont dits *surnaturels*, parce qu'ils sont fournis par la foi ; nous avons parlé plus haut de l'insuffisance des motifs naturels.

1° parce que le péché est le plus grand de tous les maux... par rapport *à Dieu* qu'il offense.

Mal de Dieu

Dans le VIe chapitre, nous avons dit la nature du péché et ses espèces; rappelons ici ce qu'est le péché mortel par rapport à Dieu, et comment il peut être appelé avec raison *le mal de Dieu.*

Le pécheur *substitue* sa volonté à celle de Dieu ; il veut ce que Dieu ne veut pas.—Il *préfère* la créature au Créateur, la satisfaction de son égoïsme aux promesses magnifiques de Dieu qu'il semble dédaigner.—Il *désobéit* à l'Etre infini : Dieu commande et le pécheur n'obéit pas.

Le péché est donc un outrage, un mépris, une révolte contre la Majesté divine ; le pécheur voudrait s'en passer, et en quelque sorte la détruire, l'annihiler. Et comme la grandeur de l'offense se prend de la dignité de la personne offensée et que Dieu est infini, le péché est une iniquité infinie, le plus grand de tous les maux.

Offense de Dieu

il offense Dieu, dans ses perfections infinies :

Dans sa Sagesse, dont il trouble l'ordre établi.
Dans sa Puissance, en résistant à sa volonté.
Dans sa Justice, dont il brave les menaces.
Dans sa Bonté, dont il dédaigne les promesses.
Dans sa Sainteté, en profanant son image.

notre Créateur, qui nous a tirés du néant et nous conserve à tout instant.

notre Père, qui nous a adoptés pour ses enfants.

notre Rédempteur, qui est le Fils unique de Dieu.

Mort de Jésus-Christ

2° parce qu'il a causé la mort de Jésus-Christ. "Le Seigneur l'a chargé de *nos* iniquités." Is. LIV.

Dans les questions 92, 93 et 94, il a été dit comment et en quel sens Jésus-Christ nous a rachetés par sa mort sanglante.

Le péché mortel que nous commettons maintenant a pesé, *par prévision*, sur les épaules du Sauveur pendant sa Passion.—Bien plus, d'après saint Paul : " Ceux qui tombent dans le péché, *crucifient de nouveau* en eux-mêmes le Fils de Dieu, et l'exposent encore aux ignominies d'autrefois ;" car un nouveau péché a en soi de quoi provoquer une nouvelle mort du Rédempteur.

Tout péché mortel tend donc à rendre inutile la Passion de Notre-Seigneur et à damner les âmes.

3° parce qu'il nous prive du bonheur du ciel. Le ciel, récompense éternelle des bons, question 495. Ciel et enfer

et nous rend dignes des tourments éternels de l'enfer. Les tourments de l'enfer, question 488.

A... Raisons? Mal de Dieu? Mal de Jésus-Christ? Mal de l'homme? Question

Avant de se présenter au confessionnal, chers enfants, un saint évêque, Mgr de la Motte, avait toujours coutume de faire en esprit trois stations : la première, *en enfer*, pour y entendre les cris désespérés des damnés ; la seconde, *au Calvaire*, pour y contempler Jésus-Christ en croix ; la troisième, *au ciel*, pour y entendre les anges et les saints bénir et exalter les perfections infinies de Dieu. Trois stations

—o—

216. Q.—Combien y a-t-il de sortes de contrition ? Espèces de contrition

Il y a deux sortes de contrition :

Il y a entre elles certains points de ressemblance et certains points de différence : ce sont les espèces d'un même genre.

L'une et l'autre, pour être véritables, doivent réunir les quatre qualités de la contrition, en renfermant la douleur et la détestation du péché avec la ferme résolution de ne plus le commettre.—Elles diffèrent entre elles par leurs motifs et leurs effets.

la contrition parfaite, émanant de la crainte *filiale*.

et la contrition imparfaite, émanant de la crainte *servile*. Parfaite et imparfaite

Quelquefois, on désigne simplement sous le nom de *contrition* la contrition parfaite qui est la contrition par excellence ; tandis que la contrition imparfaite porte le nom d'*attrition*, mot qui signifie acheminement vers la contrition parfaite.

217. Q.—Qu'est-ce que la contrition parfaite ?

Contrition parfaite

La contrition parfaite. Le mot *parfaite* insinue que ses *motifs* sont les meilleurs et ses *effets* excellents.

Ses motifs, ou plutôt *son unique motif* est la charité, ou l'amour de Dieu, à cause de ses perfections infinies, connues par la foi ; l'amour de Dieu, à cause des bienfaits dont il nous a comblé, ne suffit pas.

Effets

Les effets, ou plutôt l'*effet principal* est la justification instantanée du pécheur, sans cependant le dispenser de recourir au sacrement de Pénitence, aussitôt qu'il le pourra. Elle est donc une vraie *réparation* du passé, une *force* dans le présent, une *garantie* pour l'avenir. Cependant, comme on ne peut savoir d'une manière certaine si l'on a la contrition parfaite, il est prudent de recourir au plus tôt au sacrement ; ce serait même obligatoire, s'il s'agissait de recevoir l'Eucharistie. Enfin, le sacrement rendra moralement certaine la justification, augmentera la grâce sanctifiante, diminuera la peine due au péché et conférera des grâces sacramentelles.

est celle qui nous fait regretter et détester le péché. L'acte d'amour doit être imprégné de regret et de détestation.

Douleur amoureuse

La contrition peut être appelée *amour douloureux* ou *douleur amoureuse.*—C'est pourquoi l'acte ordinaire de contrition est ainsi conçu : " Mon Dieu, j'ai un extrême *regret* de vous avoir offensé..." Immédiatement après est exprimé le motif des infinies perfections de Dieu, sa Bonté, source infinie d'amabilités : " parce que vous êtes *infiniment bon* et infiniment aimable... "

Bonté intrinsèque

parce qu'il offense un Dieu infiniment bon en lui-même. *Bon en lui-même* signifie qu'il possède tous les biens et toutes les perfections possibles.

Notre-Seigneur l'a dit : " Il n'y a que Dieu qui soit bon." Dieu est la première cause efficiente de toutes choses, tout vient de lui, mais lui ne vient de personne : il est l'Etre des êtres, l'Etre nécessaire, l'Etre à qui rien ne manque, l'Etre *bon en lui-même,* c.-à-d. ayant en soi tous les biens et toute félicité. " Je suis Celui qui suis."

Le regret d'avoir offensé ce Dieu si bon, si parfait, est tout im-

prégné d'amour ; voilà pourquoi nous le disons infiniment digne de notre amour.

et infiniment digne de notre amour. Plus un être a de perfections, plus il mérite d'être aimé. Amabilité infinie

Quand bien même Dieu ne nous aurait accordé aucun bienfait, il serait un Etre infiniment aimable, parce qu'il est la Bonté, la Vérité, la Beauté infinies. La connaissance et la contemplation des amabilités infinies de Dieu fait la béatitude des anges et des saints, dans la gloire céleste. Comment ne serait-il pas digne de tout notre amour ?

En aimant Dieu, bon en lui-même, et en regrettant le péché qui l'outrage dans ses perfections infinies, nous avons le véritable motif de la contrition parfaite.

A... Motif et effet ? Regret ? Bonté et Amabilité divines ? Question

Un des plus beaux modèles de contrition parfaite, chers enfants, est celui de Marie Madeleine, la grande pécheresse qui, pénétrée de regret, vint se jeter aux pieds de Jésus, les arroser de ses larmes, les essuyer avec ses cheveux, les baiser et les couvrir de parfums. " Beaucoup de péchés lui sont *remis*, dit Notre-Seigneur au pharisien Simon, parce qu'elle a beaucoup *aimé*." Ensuite, s'adressant à Marie Madeleine, Jésus lui dit : " Vos péchés sont remis, allez en paix." Luc, VII. Marie Madeleine

Demandons souvent à Dieu de l'aimer parfaitement. Pratique

—o—

218. Q.—Qu'est-ce que la contrition imparfaite ? Contrition imparfaite

La contrition imparfaite... Le mot *imparfaite* signifie, non que cette contrition est mauvaise, mais qu'elle est *moins bonne* que la précédente.

Les motifs de l'attrition, quoique surnaturels, sont moins nobles que celui de l'amour de Dieu ; aussi, *son effet* est seulement de disposer le pécheur à obtenir la grâce de Dieu dans le sacrement de Pénitence.

est celle qui nous fait regretter et détester le péché. Le regret et la détestation sont *de l'essence* de toute contrition. Regret et détestation

Voici, d'après le concile de Trente, comment se fait ce travail surnaturel dans l'âme des pécheurs : " Concevant *la foi* par l'ouïe, ils se portent librement vers Dieu, croyant vrai ce qui a été divinement révélé et promis, et en particulier que Dieu par sa grâce justifie le pécheur, par la rédemption qui est en Jésus-Christ. Comprenant qu'ils sont pécheurs, ils s'élèvent de *la crainte* de la justice divine, par laquelle ils sont utilement ébranlés pour se tourner vers la considération de la miséricorde divine, jusqu'à la confiance, *espérant* que Dieu leur sera propice à cause de Jésus-Christ ; et ils commencent *à l'aimer* comme source de toute justice."

Attrition

Le concile de Trente déclare, en outre, que : " L'attrition a pour motif *la laideur* du péché, ou *la crainte* de l'enfer et des peines."

Nous allons expliquer la nature de cette crainte et de cette laideur.

parce qu'il nous fait perdre le ciel et nous mérite l'enfer. Motif surnaturel, mais intéressé et égoïste.

Crainte servile

Cependant, il faut remarquer que la crainte *servilement servile*, sans commencement d'amour ni disposition à ne plus pécher, ne suffit pas. Il faut que la crainte *servile* nous porte à ne plus vouloir pécher ; et ainsi, quoique née de la seule peur de l'enfer, cette crainte, produite par l'Esprit-Saint, est bonne et salutaire. C'est pourquoi le concile de Trente a condamné l'erreur de Luther, disant que la crainte de l'enfer rend l'homme hypocrite et plus coupable.

Cette crainte tend donc à nous éloigner de l'enfer et à nous pousser vers le ciel, par conséquent, à nous rapprocher de Dieu, notre souverain Bien ; de là naît, au moins implicitement, un acte d'espérance et un commencement d'amour de concupiscence.

Désordre du péché

ou encore parce qu'il est en lui-même détestable ; surtout en tant qu'il trouble *l'ordre surnaturel.*

La religion exigerait que l'homme fut entièrement consacré au service de Dieu, son premier principe et sa fin dernière ; *la reconnaissance* exigerait que l'homme fut plein de gratitude pour son [illegible] Bienfaiteur ; *la pénitence* exigerait que l'homme réparât ses fautes envers la divine Majesté... Le péché, en méconnaissant les droits de Dieu, est donc une iniquité, une injustice détestable.

On fait donc un acte d'attrition, lorsqu'on dit : " Je regrette

par-dessus tout d'avoir offensé Dieu, mon Créateur, mon Bienfaiteur, ma Fin dernière, et parce que Jésus-Christ est mort pour moi, etc.

Ces motifs, pris de la laideur du péché, sont plus parfaits que ceux inspirés par la crainte servile et tendent à nous faire produire un acte véritable de charité parfaite.

Laideur du péché

et que nous devons rougir de l'avoir commis... *Rougir* surtout devant Dieu d'avoir souillé notre âme.

Ni les motifs naturels de honte et de déshonneur devant les hommes, ni le remords intérieur de la conscience ne suffisent pour la contrition ; mais ils servent souvent à nous conduire à des motifs surnaturels.

Question

A... Imparfaite ? Travail intérieur ? Peines ? Laideur ?

Adam et Eve

Rappelez-vous, chers enfants, ce que firent Adam et Eve après leur péché : ils eurent honte d'eux-mêmes, parce qu'ils se virent dépouillés de leur innocence et de la grâce divine, et esclaves de leurs passions et du démon ; ils étaient pleins de crainte et n'eurent d'abord qu'une contrition imparfaite de leur crime ; si, plus tard, ils n'avaient pas eu une contrition parfaite, ils n'auraient pas été sauvés.

—o—

219. Q.—La contrition imparfaite suffit-elle pour une bonne confession ?

Disposition suffisante

Oui, la contrition imparfaite suffit pour une bonne confession... *Suffit*, c.-à-d. est à la rigueur suffisante.

La contrition *parfaite* suffit avec le vœu du sacrement pour la justification du pécheur ; elle n'est donc pas la matière nécessaire du sacrement ; et la contrition imparfaite peut suffire, comme *disposition*, à recevoir la grâce du sacrement. En conséquence, plus les motifs de l'attrition seront élevés et approcheront de la perfection, plus seront abondants les effets du sacrement, puisque la mesure des grâces est proportionnée aux dispositions du sujet.

Contrition parfaite

mais nous devons tâcher d'avoir, autant que possible, la contrition parfaite.. Cela ressort de ce qui précède.

“ Qui niera, dit saint Liguori, qu'il ne soit tout à fait avantageux que les pénitents fassent tous leurs efforts pour produire un acte

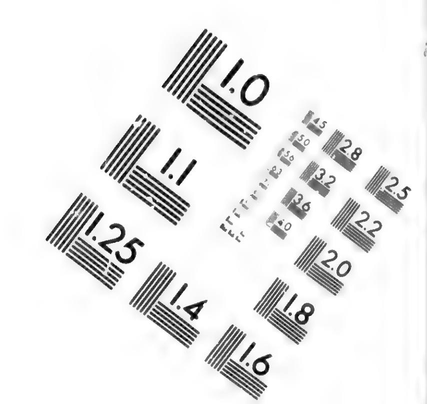
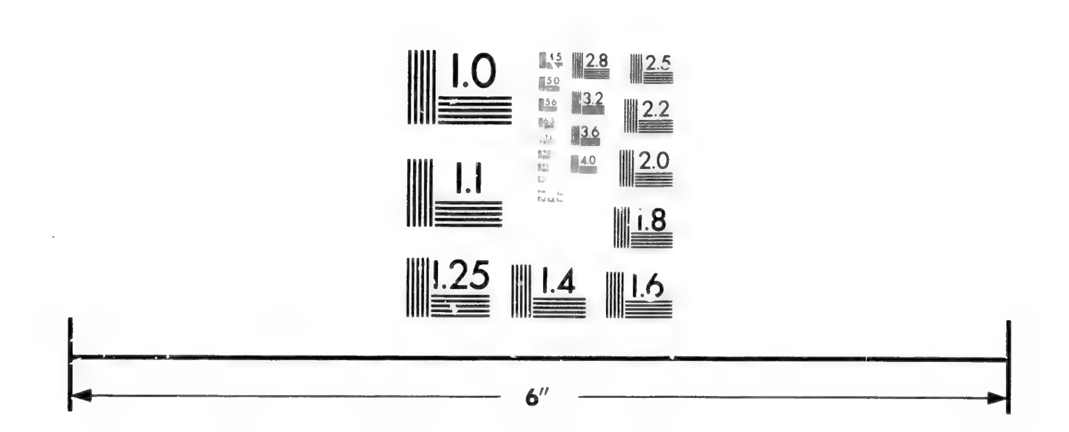


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)





de contrition parfaite et que les confesseurs aient soin de les y exciter toujours." D'autant plus qu'il est difficile aux pécheurs et aux ignorants de faire un acte de contrition parfaite sans le secours du prêtre.

Notons encore ici que l'acte de contrition doit précéder l'absolution, puisque l'application de la matière doit précéder la forme. Il agit donc imprudemment, soit le pénitent qui attend d'être au confessional pour s'exciter à la contrition, soit le confesseur qui donne l'absolution avant que le pénitent ait fait l'acte de contrition.

Question — A... Quelle contrition suffit pour la confession ?

Pratique — Prenez donc aujourd'hui, chers enfants, la résolution de faire toujours un ou plusieurs actes de contrition parfaite, pendant la journée où vous devez aller à confesse; vous assurerez davantage la réception du sacrement de Pénitence et vous en retirerez d'immenses profits spirituels.

—o—

220. Q.—Que doit faire celui qui, étant en danger de mort, se sent coupable de péché mortel, et ne peut avoir un prêtre pour se confesser ?

Celui qui, étant en danger de mort, se sent coupable de péché mortel... *Le danger* peut être éloigné ou prochain.

Danger éloigné — S'il s'agit d'un danger *très éloigné*, comme celui d'une mort subite que rien ne peut faire prévoir, la prudence veut qu'on ne néglige pas de se réconcilier avec Dieu par un acte de contrition parfaite avec le désir de se confesser bientôt. " Veillez, dit Notre-Seigneur, car le Fils de l'homme viendra comme un voleur, à l'heure où vous n'y pensez point."

Danger prochain — Certains ouvriers sont par profession exposés à un péril de mort *plus ou moins prochain ;* à eux davantage la prudence chrétienne prescrit de se mettre et de se tenir plus soigneusement encore en état de grâce.

Certaines personnes ont un tempérament ou des maladies, qui constituent pour elles un danger *assez prochain* de mort subite ; elles aussi doivent tout particulièrement être prêtes pour toute éventualité.

Enfin, s'il s'agit d'un danger *imminent* et extrême, comme celui d'un homme frappé d'apoplexie, ou victime d'un accident violent dans une chute, un naufrage, un incendie, etc. Danger imminent

et ne peut avoir un prêtre pour se confesser... La confession étant *impossible*, le désir de la confession pourra suffire avec la contrition *parfaite*.

doit faire un acte de contrition parfaite... Un acte de contrition *imparfaite* ne suffirait pas, même avec le vœu du sacrement.

On voit par là combien il est utile de connaître les motifs de la contrition parfaite, la seule planche de salut quand on ne peut avoir recours au sacrement. Saint Liguori recommande beaucoup d'assister les mourants, afin de leur suggérer des actes de charité et de contrition parfaite, alors même qu'ils paraissent privés de toute connaissance. Planche de salut

avec le ferme propos de se confesser quand il le pourra... *Quand il le pourra*, c.-à-d. aussitôt que les circonstances seront favorables. Propos nécessaire

Tout péché grave doit être soumis au pouvoir des clefs, d'après le précepte de Notre-Seigneur ; celui-là n'aurait pas la contrition parfaite, qui n'aurait pas le désir au moins *implicite* de se confesser.

A...... Danger éloigné, prochain, imminent? Contrition et propos? Question

Nous pouvons une fois de plus, chers enfants, admirer la grande bonté de Dieu pour nous : c'est que le Baptême et la Pénitence, les deux sacrements nécessaires au salut, puissent au besoin être *suppléés* par le *désir du cœur* et certaines dispositions intérieures. Plus on étudie la doctrine catholique, plus on la trouve admirable ; plus on se sent porté à aimer et à louer Dieu. Réflexion

—o—

221. Q. – Qu'entendez-vous par le ferme propos de ne plus pécher ?

Par le ferme propos de ne plus pécher... Le mot *propos* signifie un projet qu'on a devant soi. Propos ferme

Le propos est *ferme* ou solide, lorsqu'on a la volonté bien déterminée de faire ou de ne point faire telle chose, malgré tous

les obstacles. Ce n'est donc pas une velléité, un simple désir, mais une détermination énergique de ne plus pécher.

Qualités du bon propos

j'entends une résolution bien arrêtée... Une *résolution* est un acte par lequel la volonté *se dégage de tout lien,* pour accomplir ce qu'elle a décidé.

Pour être sincère, le ferme propos doit être *intérieur,* c.-à-d. dans le cœur ou la volonté, et pas seulement sur les lèvres ; *souverain,* c.-à-d. supérieur à toutes les attaches pour les rompre, et à toutes les difficultés pour les surmonter ; *surnaturel,* c.-à-d. s'appuyant sur la grâce de Dieu, qu'on obtient par la prière ; *universel,* par rapport au péché mortel et aux occasions prochaines.

Tout péché mortel

d'éviter non seulement tout péché mortel... Ceux qu'on a commis et même *tout péché mortel possible.*

Le concile de Trente dit que le bon propos doit être *de ne plus pécher désormais;* non en ce sens que de fait le pécheur ne retombera plus jamais, car la volonté reste toujours libre et sujette à changer ; mais en ce sens que le pénitent doit détester le péché et être prêt à employer les moyens nécessaires pour se corriger. *La crainte* de la rechute n'empêche pas le ferme propos.

Quand le pénitent n'a que des péchés *véniels,* il faut qu'il ait le ferme propos d'en éviter *au moins un.*

Habitudes

Les habitudinaires, c.-à-d. ceux qui ont contracté une mauvaise habitude, et *les récidifs,* c.-à-d. ceux qui retombent dans les mêmes fautes, sans résistance aussitôt après la confession, doivent suivre fidèlement les avis du confesseur, examiner s'ils ont véritablement le bon propos, s'imposer quelque pénitence volontaire pour chaque chute, et prier Dieu de les aider à sortir de ce triste état.

mais aussi les occasions prochains du péché.

Dans la question suivante, nous parlons des occasions prochaines.

—o—

222. Q.—Qu'entendez-vous par les occasions prochaines du péché ?

Occasions éloignées

par occasions prochaines du péché... *Occasion* désigne une chose extérieure qui nous *fait tomber.*

Il y a les occasions prochaines et les occasions éloignées.

Les occasions *éloignées* sont celles dans lesquelles on pèche rarement, quoiqu'on s'y trouve exposé souvent ; il n'y a pas obligation grave de les éviter, sans quoi il faudrait sortir de ce monde.

Occasions prochaines

Les occasions *prochaines* sont celles dans lesquelles, vu les circonstances de lieu ou de personne, on pèche toujours ou presque toujours ; il y a obligation grave de les fuir. Notre-Seigneur parlait de ces occasions, lorsqu'il disait : " Si votre main vous scandalise, coupez-la..., et si votre œil vous scandalise, arrachez-le et jetez-le loin de vous..." Math. XVIII.

Néanmoins, si l'on ne peut éviter telle occasion prochaine à cause de certains inconvénients graves, il faut que le pénitent prenne les moyens de la rendre éloignée.

Diverses sortes

j'entends les personnes... Surtout les mauvaises compagnies, l'assiduité avec les personnes du sexe, etc.

les lieux... Théâtres, cabarets, endroits solitaires, etc.

et les choses... Danses, livres, journaux, tableaux, etc.

qui peuvent aisément nous entraîner au péché Une occasion, éloignée pour un autre, peut être prochaine pour nous.

Pour retrancher les effets, il faut remonter à la cause.

Conséquence

Quiconque ne voudrait pas se dérober aux occasions prochaines, pouvant s'en éloigner, ou ne pouvant s'y soustraire, ne s'efforcerait pas de les rendre éloignées, montrerait qu'il n'a pas de ferme propos, ni de vraie contrition et serait indigne d'absolution.

Questions

A... Ferme propos ? Résolution ? Qualités du ferme propos ?

B... Habitudinaires ? Récidifs ? Occasions prochaines et éloignées ?

Réflexion importante

Soyez assurés, chers enfants, qu'il y a beaucoup de confessions mauvaises par défaut de contrition et de bon propos : certains pénitents se font gravement illusion, en croyant qu'il suffit de s'examiner, d'accuser ses péchés et de réciter plutôt de bouche que de cœur une formule de contrition.

Rappelons-nous toujours de cette parole de saint Isidore : " Ce n'est pas être pénitents, c'est *se moquer de Dieu*, que de continuer à faire le mal dont on témoigne du repentir."

On ne se moque pas de Dieu impunément.

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

CONFESSION ET SATISFACTION

Avis au Catéchiste

Si un trop grand nombre de pécheurs profanent le sacrement de Pénitence, faute de contrition et de ferme propos, beaucoup d'autres se rendent coupables du même crime, parce que leur confession manque ou de sincérité ou d'intégrité. Il y a là de quoi attirer toute l'attention d'un catéchiste ; d'autant plus qu'une confession mauvaise est ordinairement comme le premier anneau d'une longue chaine d'autres sacrilèges.

Priez Dieu humblement de bénir cette instruction.

Bien chers enfants,

Avis aux enfants

La confession a été établie par Notre-Seigneur pour servir de remède à nos âmes ; mais il arrive quelquefois qu'elle devient un poison, lorsqu'on ne se confesse pas comme il faut ! — Soyez donc extrêmement attentifs, afin d'apprendre, pour toute votre vie, la manière de recevoir dignement ce sacrement si nécessaire.

Definition générale

223. Q.—Qu'est-ce que la confession ?

La confession... *Confession* signifie *aveu*, avouer.
est l'aveu... *Aveu* signifie *déclaration* de culpabilité.
que l'on fait de ses péchés personnels et secrets.
à un prêtre dûment approuvé par l'Evêque du lieu.
afin d'en obtenir le pardon : c'est le but principal.

Etat de la question

Dans les questions 198-202, nous avons parlé de la confession comme sacrement, de ses effets, de son institution divine et du ministre de la Pénitence ; nous sommes maintenant à examiner la confession comme *accusation* des péchés et formant *le second des trois actes* du pénitent.

Dans ce chapitre, il s'agit donc surtout de déterminer les qualités d'une *bonne accusation*, servant de matière au sacrement.

Obligation

224. Q.—Quels sont les péchés que nous sommes obligés de confesser ?

Nous sommes obligés de confesser... *Cette obligation* est de droit divin et de précepte ecclésiastique.

Nous trouvons, dans l'Ancien Testament, quelques traces figuratives de cette obligation de la Loi nouvelle : Les Juifs devaient offrir des sacrifices différents, selon les diverses sortes de péchés ; de là cette maxime : " Ne rougissez pas de confesser vos péchés." Eccle. IV, 31. — Le jugement de la lèpre n'appartenait qu'aux prêtres ; voilà pourquoi, Notre-Seigneur dit aux lépreux qu'il avait guéris : " Allez vous montrer aux prêtres." Math. VIII, 4.

Le concile de Trente, expliquant d'une manière authentique les textes de l'Evangile, et confirmant les témoignages traditionnels, anathématise quiconque nie que la confession sacramentelle soit une institution divine, *nécessaire de droit divin* à tous ceux qui sont tombés après le Baptême ; ou que la manière de se confesser secrètement au prêtre seul, comme l'Eglise l'observe et l'a toujours observé dès le commencement, n'est pas conforme à l'institution et au précepte de Jésus-Christ, mais que c'est une invention humaine ; ou que l'accusation de *tous les péchés mortels*, même les secrets, et les circonstances changeant l'espèce du péché, est seulement utile pour l'instruction et la consolation du pénitent. **Droit divin**

L'Eglise, dans son troisième précepte, oblige tous les fidèles à aller à confesse, au moins une fois par année.

tous nos péchés mortels... *Tous les péchés mortels* sont matière *nécessaire* du sacrement de Pénitence. **Matière nécessaire**

" Pour quiconque est tombé dans quelque péché mortel depuis le Baptême, la confession est de nécessité de salut." S. Thomas.

mais il est bon de confesser aussi les péchés véniels. Les péchés *véniels* sont matière non nécessaire mais de conseil. **Matière de conseil**

La Pénitence est directement un sacrement des morts.

Les péchés véniels peuvent être remis de diverses manières : par la contrition, la prière, le jeûne, l'aumône, le saint Sacrifice de la messe, et en général par les divers sacramentaux ; mais il est toujours plus sûr et plus efficace de recourir au sacrement de Penitence, qui seul peut conférer une grâce sacramentelle et diminue singulièrement la peine.

Aussi, les personnes pieuses trouvent-elles dans la réception fréquente de ce sacrement un puissant moyen de sanctification.

Question — A...... Matière nécessaire ? Droit divin ? Péchés véniels ?

Confession fréquente — *La fréquente confession*, dit Bourdaloue, est un moyen très efficace non seulement pour obtenir la rémission des fautes actuelles et nous maintenir dans l'innocence et la pureté de cœur, mais encore pour nous faire acquérir la connaissance de nous-mêmes, pour nous faire prévoir les occasions dangereuses, et pour empêcher que nos imperfections, par une malheureuse prescription, ne tournent en habitude et ne s'enracinent.

Pratique — Prendre la résolution de se confesser au moins chaque mois.

—o—

225. Q.—Quelles sont les principales qualités d'une bonne confession ?

Qualités de l'accusation — **Les principales qualités d'une bonne confession sont au nombre de trois.** Le mot *principales* insinue qu'il y en a d'autres moins importantes.

En effet, saint Thomas, en indique *seize* : " Parmi ces conditions ou qualités, dit-il, les unes sont essentielles à la confession, les autres sont simplement utiles.

" Comme acte de vertu en général, elle doit être *discrète*, c'est-à-dire faite avec intelligence, de manière que le pénitent attache plus d'importance aux péchés plus considérables ; *volontaire* et libre, comme tous les actes vertueux ; *pure*, par l'intention qu'on s'y propose ; *courageuse*, afin que la crainte ou la honte n'empêchent pas de déclarer toute la vérité.

" Comme acte spécial de la vertu de pénitence, elle doit être *modeste*, accompagnée d'une certaine honte qui éloigne la vanité du siècle ; *attendrie*, à raison du regret des péchés ; *humble*, puisqu'il s'agit de s'avouer faible et misérable.

" Comme acte propre à l'accusation, elle doit être *fidèle* ou vraie ; *ingénue*, sans fard ni ambiguïté ; *simple*, expliquant seulement ce qui fait connaître la grandeur du péché ; *entière*, n'omettant rien des choses qui doivent être déclarées.

" Comme partie du sacrement de Pénitence, elle doit être *accusatrice* de la part du pénitent ; *docile* à la voix du prêtre ; *secrète*, par respect pour le tribunal où se confient les secrets de la con-

science. — Il est utile qu elle soit *fréquente*, à cause des grâces qui y sont attachées ; *prompte* ou exempte de délais."

elle doit être humble, sincère et entière. Qualités principales

Dans les questions suivantes, ces trois qualités principales vont être expliquées avec soin, surtout celles qui regardent la sincérité et l'intégrité.

—o—

226. Q.—Quand notre confession est-elle humble ?

1° Accusation humble

Notre confession est humble... Le mot *humble* a le sens de sorti *de terre*, rapproché *de terre*, devant retourner *en terre.*

Le pécheur, n'est qu'*un néant* par origine, *rebelle et armé contre Dieu* par ses péchés : c'est pour humilier ce révolté que Dieu a soumis à la dissolution du tombeau le genre humain tout entier.

Le pénitent doit donc se présenter au confessionnal humblement, avec un extérieur recueilli, les yeux modestement baissés, les mains jointes et dans l'attitude d'un coupable qui supplie et demande son pardon ; que les habits soient simples et décents et non fastueux et recherchés.

Mais c'est dans le cœur surtout que doit se trouver l'humilité.

quand nous nous accusons de nos péchés... Au saint tribunal, nous sommes le criminel et notre propre accusateur. Effets extérieurs

avec un profond sentiment de honte... *La honte* fait ordinairement rougir le front et quelquefois pleurer les yeux.

et de douleur d'avoir offensé Dieu. C'est la contrition qui, lorsqu'elle est véritable, ne peut manquer de paraître à l'extérieur.

A...... Humble ? Accusateur et accusé ? Honte et douleur ? Question

Le plus bel exemple d'humilité en confession, chers enfants, est celui de l'enfant prodigue. "Je me lèverai, dit-il, et j'irai vers mon père, et je lui dirai ; *Père,* j'ai péché contre le ciel et contre vous ! *Je ne suis plus digne* d'être appelé votre fils ; traitez moi comme un de vos mercenaires." — Il se leva donc, il vint couvert Enfant prodigue

de haillons, emblème de sa misère morale ; et lorsque le bon père l'embrassa, le prodigue confus prononça en pleurant ces paroles : "*Père*, j'ai péché contre le ciel et contre vous, *je ne suis plus digne* d'être appelé votre fils." Il ne put en dire davantage.

—o—

2° Accusation sincère

227. Q—En quoi consiste la sincérité de la confession ?

La sincérité de la confession... *Sincérité* signifie *sans cire*, sans vernis, sans rien qui cache, tel quel.

La sincérité est la mère et l'expression de la vérité. — "Il y a, dit saint Anselme, deux jugements de Dieu : l'un se fait ici-bas par la confession ; l'autre s'exercera au dernier jour. Dans celui-ci, Dieu sera le juge, le démon l'accusateur, et l'homme l'accusé ; mais dans le jugement de la confession, le prêtre, tenant la place de Jésus-Christ, est le juge, l'homme est l'accusateur et l'accusé. Découvrez sincèrement au prêtre par une humble confession toutes les taches de votre lèpre intérieure, afin d'en être purifiés."

Franchise

consiste à accuser franchement nos péchés... *Franchement*, c'est-à-dire *librement*, comme à cœur tout ouvert.

Au confessionnal, le prêtre n'est pas seulement *Juge* établi par Dieu ; il est encore *Père*, pour accueillir avec bonté le pécheur et tenir la place du Père céleste ; de plus, il est *Médecin* spirituel, pour panser et guérir les maladies de l'âme. "Si vous attendez du médecin le soulagement de votre mal, il est nécessaire de le lui découvrir."

Sans exagération

sans les exagérer, en grossir le nombre ou la gravité.

Il ne faut donc pas s'accuser d'un péché qu'on n'a pas commis ; exagérer sciemment le nombre des péchés mortels, confesser comme grave ce qui n'est que léger, ou comme certainement grave ce qui ne l'est que douteusement, serait un mensonge *grave en soi*, à moins que le scrupule, l'ignorance, ou la crainte de ne pas assez bien se confesser n'excuse. — Ceux qui, par crainte, auraient ainsi exagéré, ne sont pas obligés de refaire leur confession.

Sans excuse

ni les excuser, c.-à-d. les atténuer dans leur réalité.

Il ne faut donc pas à la fois s'accuser et s'excuser, chercher à se faire croire moins coupable qu'on ne l'est, ou bien se servir à

dessein d'expressions vagues et ambiguës qui obligent le confesseur à poser une série de questions ; il en est de même pour ceux qui parlent si bas que le confesseur n'entend pas. En règle générale, il faut accuser ce qui est léger comme léger, ce qui est grave comme grave, ce qui est douteux comme douteux et attendre le jugement du confesseur.

A...... Sincérité ? Franchise ? Sans exagération ? Sans excuse ? Question

Que les enfants, qui seraient tentés de n'être pas sincères au tribunal de la Pénitence, se rappellent qu'à l'heure de la mort ils seront exactement jugés, selon la vérité de leurs œuvres. Réflexion

Se confesser toujours, comme si on devait mourir après. Pratique

—o—

228. Q.—Quand notre confession est-elle entière ?

5° Accusation intègre

Notre confession est entière, complète ou *intègre.*

L'intégrité *matérielle* consiste à déclarer tout ce qui est *nécessaire* : les péchés *mortels*, leur nombre, leur espèce et les circonstances qui changent la nature.

L'intégrité *formelle* est celle qui suffit, étant donné certaines circonstances d'impossibilité physique ou morale ; par exemple, un moribond ayant la langue paralysée, un sourd-muet qui ne peut suffisamment se faire comprendre, certains scrupuleux, un malade entouré de médecins, etc.—Si, plus tard, l'intégrité matérielle devient possible, il faudra compléter l'accusation.

Il s'agit donc ici surtout de l'intégrité matérielle.

quand nous faisons connaître le nombre, c.-à-d. combien de fois *exactement* on a commis le même péché. Nombre exact des péchés

Que de personnes oublient ou négligent ce point ! Si donc on a menti dix fois, ce n'est pas assez de dire : *j'ai menti ;* il faut ajouter : j'ai menti *dix fois ;* et ainsi des autres.—Si, après un sérieux examen, on ne peut préciser le nombre des fautes, il faut le dire à peu près, en ajoutant au chiffre qui semble le plus exact le mot *environ.* Quand on dit *environ cinq fois,* on indique que le péché a pu être commis quatre ou même six fois ; si on dit *environ dix fois,* cela signifie qu'on a péché huit ou même douze fois ; et ainsi

de suite.—Si, plus tard, on reconnaît le nombre juste et qu'il n'était pas compris dans le nombre approximatif, il faudra compléter l'accusation.

Omettre volontairement l'accusation d'un seul péché mortel, diminuer d'un le nombre certain de ces péchés, serait la violation d'un droit divin et un sacrilège.

Espèces différentes des péchés

et l'espèce de nos péchés... *L'espèce du péché* est la nature de la malice de ce péché, *différente* de la nature de la malice d'un autre péché.

Les péchés, qui blessent des vertus différentes, sont *spécifiquement* distincts : ainsi le vol blesse la justice, le blasphème blesse la religion.

De même, les péchés qui sont opposés d'une manière contraire à une même vertu : ainsi la présomption et le désespoir blessent l'espérance.

Quelqu'un s'accusera encore *d'avoir juré ;* mais quelle sorte de jurement ? Il y en a de quatre espèces : le jurement simple ou sans nécessité ; le jurement contre la vérité ou le parjure ; le jurement contre Dieu ou le blasphème; le jurement en souhaitant du mal aux autres ou à soi-même, ce qui est l'imprécation.—Il faut donc expliquer ce qui est nécessaire.

Circonstances du péché

et les circonstances qui en changent la nature.

Voici quelques exemples: Mentir après avoir fait serment de dire la vérité ; frapper ses parents ou une personne consacrée à Dieu ; voler un objet sacré, ou une chose assez importante dans l'église.—En matière de luxure, la condition de la personne qui pèche ou qui est complice, s'il y a des vœux de chasteté, ou des liens de parenté naturelle ou même spirituelle, doit être accusée.

En règle générale, il faut accuser les circonstances de lieu, de temps, de personnes, etc., qui *aggravent notablement* le péché.

Question — A...... Double intégrité ? Nombre ? Espèces ? Circonstances ?

Réflexion — D'après ce que nous venons de dire, chers enfants, vous comprenez que l'examen de conscience doit être fait sérieusement ; de sorte que si l'on oubliait des fautes graves, *par défaut d'examen, ou par une grave négligence*, la confession serait mauvaise et à recommencer.

Pratique — Prier toujours quelque temps avant l'examen.

229. Q.—Que doit-on faire quand on ne peut pas se souvenir du nombre de ses péchés ?

Quand on ne peut pas se souvenir du nombre de ses péchés, même après un sérieux examen.

Défaut de mémoire

Dire exactement le nombre de ses péchés graves peut être assez facile pour les personnes qui se confessent de temps en temps ; mais il n'en est pas de même pour les personnes, qui ne s'approchent que rarement ou une fois par an du saint tribunal. " Dans ces cas, dit saint Léonard de Port-Maurice, le sacrement de pénitence ne doit pas être *une torture pour les consciences*, et Dieu n'exige pas de l'homme de bonne volonté plus qu'il ne peut faire."

on doit déclarer, aussi exactement que possible... *Autant que possible*, voilà ce qui est requis.

combien de fois par jour, par semaine ou par mois, on a commis tel péché ; il s'agit de péchés graves.

Fréquence du péché

Saint Léonard, dont la doctrine est irréprochable, dit même que si on ne peut obtenir du pénitent ni le nombre certain, ni le nombre probable, ni la fréquence des chutes, il faut, sans torturer sa conscience, se contenter de connaître la durée de l'habitude, à moins qu'il ne s'agisse de péchés qui ont des conséquences particulières, comme des vols ou des dommages.

et ajouter combien de temps a duré la mauvaise habitude, et si elle a eu des interruptions.

Durée de l'habitude

Quoique cette accusation sommaire puisse à la rigueur suffire pour l'intégrité formelle de la confession et la justification du pécheur, qui doit s'exciter à une contrition d'autant plus grande que ses fautes sont plus nombreuses, il est certain que le pécheur devra à l'avenir prendre des moyens plus efficaces, et en particulier s'approcher plus souvent du tribunal de la Pénitence.

Question

A... Impossibilité ? Déclaration sommaire ? Résolution à prendre ?

Le champ du paresseux

L'âme des personnes négligentes, chers enfants, est comparée par l'Esprit-Saint au champ du paresseux : " J'ai passé par le champ du paresseux et par la vigne de l'homme insensé, et j'ai trouvé que tout y était plein d'orties, que les épines en couvraient toute la surface." Prov. XXIV. 30.

Pratique

Eviter avec soin la négligence spirituelle, comme la plus funeste.

Négligence grave

230. Q.—Si nous oublions de confesser un péché mortel, sans qu'il y ait de notre faute, notre confession est-elle mauvaise ?

Si nous oublions de confesser un péché mortel...

" Il faut bien prendre garde, dit le catéchisme romain, si l'on n'a point examiné sa conscience *avec trop de négligence*, et si le peu de soin qu'on a mis à se rappeler ses péchés n'est pas un signe qu'on n'avait pas la volonté de se convertir ; s'il en était ainsi la confession serait absolument à recommencer."

Oubli non coupable

sans qu'il y ait de notre faute, par oubli, ou émotion, ignorance, faiblesse de mémoire.

" S'il arrive par quelqu'autre raison que la confession ne soit pas entière, ou parce que le pénitent *a oublié* quelques crimes, ou parce qu'il n'a pas assez soigneusement scruté les replis de sa conscience, ayant cependant l'intention de confesser entièrement tous ses péchés, il ne sera pas obligé de réitérer sa confession ; il lui suffira de déclarer une autre fois au prêtre les péchés qu'il avait oubliés et dont il se ressouvient."

Pardon

notre confession est bonne et ce péché est pardonné... Le péché *oublié* est pardonné comme les autres.

" La miséricorde divine, dont les œuvres sont parfaites, n'admet pas *le pardon partiel* des péchés mortels ; si Dieu prend pitié d'un homme, sa commisération n'a ni partage ni réserve." S. Thomas.

Obligation

mais, si plus tard, il nous revient à la mémoire, nous sommes tenus de le confesser... *Nous sommes tenus*, c.-à-d. obligés par le *précepte divin*, qui a soumis tous les péchés mortels au pouvoir des clefs.

Lorsque le pénitent s'accuse de ses péchés, il doit avoir le vœu ou désir sincère de s'accuser de tous ses péchés, s'il les connaissait tous ; venant à les connaître, il comble la lacune précédente, et peut ainsi recevoir du confesseur d'utiles monitions ainsi qu'une pénitence satisfactoire.

Question

A......Oubli coupable et non coupable ? Obligations diverses ?

Réflexion

La seule chose qui soit donc à craindre, chers enfants, c'est de ne pas faire son examen de conscience avec assez de soin et trop

légèrement ; si vous éprouviez quelque remords sérieux sur vos confessions passées, vous devriez faire tout d'abord un bon acte de contrition, et à la prochaine confession parler de vos inquiétudes à votre confesseur.

—o—

231. Q. – Est-ce une faute grave que de cacher volontairement un péché mortel en confession ?

Oui, c'est une faute grave, un grand sacrilège.
de cacher volontairement, par honte ou malice.
un péché mortel, ou que faussement on croit tel.
en confession, au tribunal de Dieu.

Défaut de sincérité

" *De quoi sert-il,* dit saint Bernard, de déclarer une partie de ses péchés et d'en cacher l'autre ? de se purifier d'un côté tandis qu'on demeure souillé de l'autre ? Tout est découvert aux yeux de Dieu ; pourquoi donc osez-vous cacher quelque chose à celui qui tient sa place dans le saint tribunal ? Exposez et découvrez tout ce qui tourmente votre conscience ; montrez toutes vos plaies, afin d'éprouver l'effet salutaire du remède."

parce que c'est mentir au Saint-Esprit... *Mentir* c'est parler contre sa pensée avec l'intention de tromper.

Mensonge au Saint Esprit

Il est possible de tromper le prêtre, mais impossible de tromper Dieu ; cacher un péché est donc en quelque sorte nier en fait l'omniscience divine. Aussi lorsque Ananie vint apporter aux Apôtres une partie du prix d'un champ qu'il avait vendu, saint Pierre lui dit avec indignation : " Ananie, comment Satan a-t-il tenté votre cœur jusqu'à vous faire *mentir au Saint-Esprit ?* L'argent de votre champ vendu ne demeurait-il pas toujours votre propriété ? Ce n'est pas aux hommes mais *à Dieu que vous avez menti.*" Et à ces mots, Ananie tomba mort ; puis la même punition frappa, trois heures après, Saphire, l'épouse d'Ananie et sa complice. Act. v.

Si donc un simple mensonge, qui ne faisait de tort à personne, est appelé par saint Pierre *mentir au Saint-Esprit,* que sera-ce du plus grave des mensonges, dit au prêtre, représentant officiel de Dieu au tribunal sacré de la Pénitence ?

Nullité de la confession

et la confession est nulle ; aucun péché n'est remis.

Au contraire, la sentence du prêtre est une condamnation ; le prêtre dit : " Je t'absous ; " Jésus-Christ dit : " *Moi, je te condamne.*"

" Celui qui vit avec un péché mortel, caché au prêtre, porte l'enfer dans sa conscience." S. Chrysostôme. " Les péchés cachés, dit saint Ambroise, torturent la conscience, déchirent le cœur, et remplissent l'âme de crainte et de terreur."

Sacrilège

et sacrilège ; c'est la profanation d'un rite très saint.

" Non seulement le pénitent ne retire aucun fruit de cette confession, *mais il commet encore un autre péché.* On ne peut regarder comme confession sacramentelle une semblable déclaration ; aussi le pénitent est nécessairement obligé de *recommencer* cette confession et de s'accuser spécialement d'avoir *profané la sainteté du sacrement de Pénitence* par une confession simulée." Cat. Rom.

Question

A......Péché grave ? Mensonge au Saint-Esprit ? Nullité ? Sacrilège ?

Pratique

Que le bon Dieu vous préserve toujours, chers enfants, de ce malheur, presque irréparable ! Si jamais, sur le point d'aller à confesse, vous étiez tentés de cacher un péché grave, allez vous jeter à genoux devant une image de la Sainte Vierge, le refuge des pécheurs, et dites-lui : " Je ne me lèverai pas d'ici, que vous ne m'ayez donné le courage de tout confesser comme il faut !" Quand vous vous sentirez la force nécessaire, allez avec confiance.

—o—

232. Q.—Que doit faire celui qui a caché volontairement un péché mortel en confession ?

Péchés cachés

Celui qui a caché volontairement un péché mortel en confession ; il doit *réfléchir* à la gravité de son état.

Il ne doit pas se décourager comme Judas, ou dire comme Caïn : " Mon iniquité est trop grande, pour que j'en mérite le pardon," Gen. IV, 13. Il doit plutôt se dire : " Je me lèverai et j'irai à mon Père."

Il est bien plus aisé de réparer cette confession maintenant que d'accumuler sacrilège sur sacrilège ! Du reste, voudriez-vous attendre jusqu'à l'heure de la mort ? quelle imprudente témérité ce

serait ! Voudriez-vous mourir de la sorte et paraître plutôt devant Dieu irrité que devant un prêtre miséricordieux ? Enfin, au jugement général, tous les péchés cachés qui n'auront pas été pardonnés ne seront-ils pas révélés devant tout le monde et punis de supplices éternels ? Donc, courage, et au plus tôt.

Ligne de conduite

doit accuser le péché qu'il a caché, ce péché honteux, cause d'un si grand malheur.

puis le sacrilège qu'il a commis, s'il a communié dans cet état, et combien de fois ?

et enfin accuser de nouveau tous les péchés qu'il a commis depuis sa dernière bonne confession, c'est à dire faire une confession *générale*.

Confession générale

Par confession générale, on entend celle dans laquelle on répète *toutes* ou *plusieurs* confessions de la vie passée. Quelquefois cette confession est simplement *de conseil*, d'autrefois elle est absolument *nécessaire*.

1. *Elle est de conseil* et utile, lorsqu'on se prépare à la première communion, quand on est sur le point d'embrasser un nouvel état de vie, quand on est dangereusement malade, dans le temps d'une mission, etc... Assez souvent, le confesseur s'aperçoit que pareille confession était non seulement utile mais nécessaire.

2. *Elle est nécessaire* à tous ceux dont les confessions ont été invalides, nulles ou sacrilèges. — *Invalide*, si le prêtre n'avait pas de juridiction, s'il n'avait pas proféré ou s'il avait mal proféré la forme, s'il n'a entendu aucun péché, s'il ne se souvient de rien lorsqu'il donne l'absolution.—*Nulle*, si le pénitent ne s'est pas rendu compte de l'insuffisance de ses dispositions ; s'il ignore les vérités nécessaires à savoir de nécessité de moyen ; s'il a négligé gravement de s'examiner ; s'il a manqué d'attrition et de ferme propos. — *Sacrilège*, si le pénitent se rend compte de son indisposition et s'il manque de sincérité, en cachant une faute grave.

La confession nulle doit être refaite comme la confession sacrilège ; mais celle-ci a de particulier que, tant qu'elle n'est pas réparée, elle rend sacrilèges toutes les confessions subséquentes.

A......Raisons? Réitération? Confession générale? Utile, nécessaire? Question

Comparaison — Lorsque, en boutonnant un habit, disait le P. Milleriot, on vient à manquer un bouton, tous les boutons qui suivent se trouvent dérangés et il faut recommencer à la première boutonnière. De même, quand on a eu le malheur de faire une mauvaise confession et que dans les suivantes on ne s'en est pas accusé, il faut recommencer toutes les confessions depuis celle qui a été mauvaise.

Pratique — Profiter de la retraite pour faire une bonne confession générale.

—o—

233. Q.—Pourquoi le prêtre impose-t-il une pénitence après la confession ?

Pénitence sacramentelle — **Le prêtre impose une pénitence après la confession...** Cette pénitence s'appelle *satisfaction sacramentelle.*

Cette satisfaction est *le troisième* des actes du pénitent, qui servent comme de matière au sacrement de Pénitence. Par conséquent, ceux qui, en se confessant, ne sont pas dans la résolution de satisfaire convenablement à Dieu et au prochain sont indignes d'absolution ; et s'ils la reçoivent, ils font un sacrilège. Autrefois, *avant d'absoudre les pénitents,* on exigeait d'eux qu'ils eussent réparé, autant qu'il était en leur pouvoir, l'injure faite à Dieu ou le tort causé au prochain. Aujourd'hui, l'Eglise permet d'absoudre quiconque accepte et promet sincèrement de donner satisfaction.

Satisfaction — **comme satisfaction...** *Satisfaction* signifie *faire assez.*

La pénitence *sacramentelle* fait partie intégrante du sacrement de Pénitence, et est la plus indispensable des satisfactions ; de sorte que le pénitent *doit accepter* humblement celle que le prêtre lui impose, bien persuadé quelle est inférieure à la peine méritée par ses péchés. Il doit ensuite l'accomplir exactement, le plus tôt possible ; car omettre une partie notable ou différer longtemps l'accomplissement d'une pénitence grave pourrait être péché mortel.

Peine temporelle — **pour la peine temporelle due au péché...** Tout péché nous rend *débiteurs* envers Dieu.

La dette, contractée par le péché mortel, est éternelle et insolvable; par la réception du sacrement de Pénitence, la dette est commuée, réduite à n'être que temporaire, durant un temps plus ou moins long. Or, la pénitence sacramentelle a pour but de réduire encore cette dette par une application spéciale des satisfactions de Jésus-

Christ ; de sorte que la pénitence imposée par le prêtre a beaucoup plus de valeur pour expier le péché que si on faisait à son choix la même œuvre satisfactoire.— Ce qui vient d'être dit s'applique, proportion gardée, aux péchés véniels.

et comme moyen de détourner le pénitent de le commettre de nouveau ; car la pénitence est *médicinale*.

On appelle pénitence *afflictive* ou vindicative, celle qui venge Dieu et punit le pécheur ; et pénitence *médicinale*, celle qui prémunit le pénitent contre de nouvelles chutes. Or, parmi les pénitences médicinales, les unes sont *générales*, d'autres sont *particulières*. Espèces de pénitences

Par pénitences générales, on entend celles qui peuvent convenir à toutes les personnes : la dévotion au Saint Sacrement, à la Sainte Vierge, à l'Ange gardien, au saint patron ; la pensée de la présence de Dieu, le souvenir des fins dernières, l'examen de conscience, la fréquentation des sacrements, la prière, etc.

Par pénitences particulières, on entend celles qui sont plus propres à guérir certaines maladies spirituelles, d'après le principe que *les contraires* se guérissent par les contraires : l'orgueil par des actes d'humilité, l'avarice par des aumônes, la luxure par des mortifications dans le boire et le manger, etc.

A... Pénitence requise ? Satisfaction nécessaire ? Dette ? Médecine ? Question

Un grand pécheur se confessait un jour avec larmes de ses fautes ; quand il eut fini son accusation, il dit au prêtre : " Père, pensez-vous que le bon Dieu me pardonnera tant de crimes ?"—" Asssurément, il est infiniment miséricordieux ; c'est pour nous que Notre-Seigneur a souffert et est mort."—" Mais, dit-il, puisque Jésus-Christ a tant souffert, n'est-il pas juste que je souffre aussi moi-même pour mes propres péchés ? Donnez-moi une pénitence proportionnée à mes fautes ! " Le prêtre, touché de voir de si bonnes dispositions, lui imposa seulement quelques prières ; mais ce vrai pénitent ne cessa plus pendant toute sa vie de s'infliger de rudes pénitences volontaires. Vrai pénitent

——o——

234. Q.—Le sacrement de Pénitence remet il toutes les peines dues au péché ?

Peine éternelle

Le sacrement de Pénitence remet toujours la peine éternelle due au péché, la peine éternelle de l'enfer.

La grâce sanctifiante, étant rendue à l'âme, produit l'union avec Dieu et par cela même remet toujours la peine éternelle de l'enfer.

Remise partielle

mais il ne remet pas toujours la peine temporelle ; il en remet *ordinairement* une partie.

" La confession, dit saint Thomas, *diminue* la peine à subir en vertu de son acte même, qui n'est pas sans causer une certaine honte ; aussi, plus on réitère l'accusation de ses péchés, plus la peine temporelle diminue."

De plus, comme sacrement, la Pénitence étant l'exercice du pouvoir des clefs diminue singulièrement cette dette temporelle, et *quelquefois* peut l'éteindre complètement si le sacrement est reçu avec d'excellentes dispositions ; il faut aussi tenir grand compte de la perfection de l'œuvre imposée par le prêtre et de la manière dont elle est accomplie par le pénitent.

" Si quelqu'un dit que *toute* la peine est *toujours* remise par Dieu, en même temps que la coulpe, qu'il soit anathème." Conc. Trid.

Justice divine

que Dieu exige comme satisfaction pour nos péchés... Dieu exige une satisfaction *plus ou moins grande*, selon la gravité et le nombre des péchés.

La Justice divine exige qu'il y ait proportion entre la culpabilité et l'expiation ; elle exige encore que celui qui a abusé davantage de la grâce et qui a péché avec plus de connaissance et de malice soit traité avec moins d'indulgence que celui qui a péché avec plus d'ignorance et n'a pas profané le temple du Saint-Esprit. Telle est la raison que donne le concile de Trente pour expliquer la différence des effets du Baptême et de la Pénitence.

Question

A...... Peine éternelle ? Peine temporelle ? Leur rémission ?

Religion commode

Le Protestantisme, qui est la *religion commode*, ou la religion de ceux qui ne croient presque plus à *rien de surnaturel*, s'est acharné à démolir tous les dogmes catholiques, surtout ceux qui gênent la nature ; naturellement il a attaqué la confession, et pour la même

raison la satisfaction et la nécessité des œuvres de pénitence, en niant que Dieu exige une peine temporelle.

—o—

235. Q.—Pourquoi Dieu exige-t-il une peine temporelle comme satisfaction pour nos péchés ?

Dieu exige une peine temporelle comme satisfaction pour le péché, pour des raisons très sages.

Sagesse divine

La sagesse consiste à prendre les meilleurs moyens pour atteindre une fin ; Dieu, qui est infiniment sage, emploie simultanément la miséricorde et la sévérité pour conduire l'homme à sa fin dernière. Il est un Père bon, mais pas faible, qui est obligé de châtier ses enfants indociles parce qu'il les aime ; à ceux qui ne sont pas assez captivés par ses tendresses, il montre les verges.

Faits bibliques

Pourquoi donc Adam et Eve, justifiés par leur repentir, eurent-ils cependant à expier leur faute par une longue vie de labeurs et enfin par la mort ? Pourquoi Moïse et Aaron furent-ils exclus de la terre promise ? Pourquoi David, dont le péché avait été pourtant pardonné, eut-il tant d'épreuves à supporter ? Pourquoi surtout, *Jésus-Christ*, qui aurait pu racheter le monde entier par une seule goutte de sang, a-t-il enduré des souffrances si atroces et est-il mort d'une manière si horrible ? N'avez-vous pas honte, *faux chrétiens*, qui êtes chargés de crimes, de ne vouloir pas seulement toucher du bout du doigt la pénitence, et de dire au Sauveur : *A vous la peine ! A nous les plaisirs !*

afin de nous faire comprendre la grande malice du péché... Voir la question 95.

Leçon préventive

et nous empêcher d'y retomber. “ Afin que l'impunité ne rende pas l'homme plus méchant.” S. Chrys.

Telle est du reste la volonté de Dieu, que nos propres satisfactions soient *un moyen* par lequel les satisfactions infinies de Jésus-Christ nous seront appliquées. — Et le concile de Trente dit : “ Si quelqu'un dit que la coulpe et la peine du pécheur repentant sont remises, après qu'il a reçu la grâce de la justification, de telle sorte qu'il ne lui reste plus de peine temporelle à subir ni en ce monde ni en l'autre, avant d'entrer dans le royaume des cieux, qu'il soit anathème.”

Question — A...... Sagesse de Dieu ? Ecriture ? Notre-Seigneur ? Tradition ?

Pénitences publiques — Autrefois, chers enfants, l'Eglise, toujours guidée par l'Esprit-Saint dans sa discipline générale, avait établi pour certains péchés publics *des pénitences publiques*, qui nous font bien comprendre la malice du péché.

Il y avait quatre catégories de pénitents publics :

Degrés — *Les pleurants* se tenaient, aux heures des offices, sous le porche de l'église, dans laquelle ils ne pouvaient entrer, et demandaient à genoux et en gémissant des prières à ceux qui passaient.

Les écoutants se tenaient debout aux portes de l'église et en étaient chassés après la lecture de l'Ecriture et l'instruction.

Les prosternés étaient à genoux, le front incliné vers la terre ; leur place était depuis les portes jusqu'à l'ambon ; ils devaient sortir à l'offertoire.

Les consistants se tenaient entre l'ambon et le sanctuaire ; ils pouvaient assister entièrement aux saints mystères, mais ils étaient privés de la communion.

Durée de temps — Les pécheurs scandaleux passaient successivement par ces divers degrés de pénitence, et y demeuraient plus ou moins longtemps selon la gravité de leur péché. C'est ainsi que saint Ambroise chassa de l'église de Milan l'empereur Théodose, et le soumit pendant huit mois à la pénitence publique, pour avoir dévasté la ville de Thessalonique.

Les anciens canons prescrivaient 7 ans de pénitence pour un adultère, 3 ans pour une injure à l'égard de ses parents, 5 ans pour avoir consulté des sorciers, 20 ans pour un homicide, 5 ans pour le faux témoignage, etc.

Sens de certaines formules — Quelquefois ces pénitences ne duraient que pendant quelques jours, d'autres fois pendant un ou plusieurs carêmes, qu'on appelait *quarantaines* ; de là est venue l'expression : « Accorder une indulgence de tant de *jours*, de tant de *quarantaines*, de tant *d'années*. » Si l'Eglise a diminué ses rigueurs, c'est par miséricorde, préférant, comme dit Gerson, exposer les âmes à rester plus longtemps au Purgatoire que les faire tomber en enfer, par une rigueur qui les éloignerait de la Pénitence.

—o—

236. Q.—Par quels moyens pouvons-nous satisfaire à Dieu pour la peine temporelle due au péché ?

Nous pouvons satisfaire à Dieu pour la peine temporelle due au péché... C'est *de foi* que nous pouvons satisfaire à Dieu, même par des pénitences *extra sacramentelles.* Satisfaction extra sacramentelles

" Si quelqu'un dit que *pour la peine temporelle*, due aux péchés, on ne satisfait point du tout à Dieu par les mérites de Jésus-Christ, par les peines infligées par Dieu et supportées patiemment, ni par celles qui ont été *imposées par le prêtre*, ni même par celles qu'on s'impose *spontanément* comme les jeûnes, les oraisons, les aumônes ou les autres œuvres de piété, qu'il soit anathème."

Toutefois, nos œuvres satisfactoires, *plus ou moins pénales*, n'ont une valeur réelle qu'autant qu'elles sont unies aux œuvres satisfactoires de Jésus-Christ ; elles empruntent à cette union une sorte d'infinité suffisante pour une digne satisfaction.

principalement par la prière... " qui consacre à Dieu tous *les biens de notre âme.*" S. Thomas. Moyens principaux

par le jeûne... " privation dans *les biens du corps.*"

par les aumônes... " privation dans ceux de la *fortune.*"

" Cette triple satisfaction, dit l'angélique Docteur, sauvegarde la vertu pour l'avenir : elle a pour effet de tarir la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux et l'orgueil de la vie, les trois principales sources du péché."

par les œuvres de miséricorde spirituelle et temporelle, qui se rattachent *à l'aumône.*

par la patience à supporter les maux de la vie... Acceptation des maux

" Lorsque les maux que Dieu inflige à nos péchés sont acceptés et reçus de nous avec patience, ils deviennent un bien que nous nous approprions, et nous nous en faisons autant de moyens satisfactoires. Mais si nous les repoussons avec impatience, ils ne sont point à nous ; et au lieu de se transformer en satisfaction, ils restent de purs châtiments." S. Thomas.

" Le même feu, dit saint Grégoire, fait briller l'or et fumer la paille ; ainsi les fléaux purifient les bons et endurcissent les méchants."

Faisons donc, comme dit l'adage, *de nécessité vertu.*

Pénitence sacramentelle **et par la pénitence que le confesseur impose.** Cette pénitence sacramentelle est *la plus efficace.*

En conséquence, si le confesseur venait à oublier de l'imposer, le pénitent devrait la demander ; si le pénitent vient lui-même à l'oublier ou ne peut l'accomplir, il doit prier le confesseur de la renouveler ou de la changer.

Question **A**...Moyens satisfactoires ? Satisfaction de J.-C. ? Prière, jeûne, etc.

S. Louis de Gonzague Saint Louis de Gonzague, en parlant des malaises que font endurer les froids de l'hiver, les chaleurs de l'été ou les autres intempéries des saisons, disait que l'acceptation joyeuse et en esprit de pénitence de toutes ces choses était une mortification très agréable à Dieu, pour deux raisons : la première, c'est qu'elle vient de la main de Dieu, et à ce titre elle doit nous être plus chère ; la seconde, c'est qu'elle est plus cachée et moins sujette par conséquent à être gâtée par la vanité.

—o—

237. Q —Quelles sont les principales œuvres de miséricorde spirituelle ?

Les principales œuvres de miséricorde spirituelle sont :

Miséricorde *Miséricorde* indique un *cœur* compatissant porté à soulager la *misère* spirituelle ou corporelle d'autrui.

En Dieu la miséricorde est un attribut, q. 17 ; en nous elle est une vertu chrétienne, la plus excellente de toutes celles qui ont pour objet le prochain ; la charité nous le fait aimer, la miséricorde nous le fait secourir. Celui qui aime voit dans son ami un autre lui-même, et il gémit de son mal comme du sien.

Aumône " La miséricorde appartenant à la charité, comme son effet, il s'ensuit que *l'aumône* est un acte que la charité produit par l'intermédiaire de la miséricorde, en faveur d'un indigent à qui l'on donne par compassion *et pour Dieu.*" S. Thomas.

L'œuvre de miséricorde est dite *spirituelle*, lorsqu'elle a pour but de subvenir à une des sept infirmités de l'âme.

exhorter les pécheurs au repentir... *Exhorter* signifie chercher *par persuasion* à faire *sortir* de tel état. 1° Exhorter au repentir

" Si l'un d'entre vous, mes frères, tombant dans l'erreur, s'éloigne de la vérité, *et que quelqu'un le convertisse* ; il faut savoir que celui qui convertira un pécheur et le retirera de la voie de son erreur, sauvera son âme de la mort, *et couvrira la multitude de ses péchés*." Jac. v, 19. — Quel encouragement non seulement pour les pasteurs des âmes, mais aussi pour les fidèles qui par leur zèle s'efforcent d'amener les pécheurs au repentir !

instruire les ignorants, sur la doctrine chrétienne. 2° Instruire les ignorants

La vérité est le pain de l'intelligence : " Il est écrit : L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu." Math. IV, 4.

L'instruction religieuse est si nécessaire ; au point que la connaissance de certaines vérités fondamentales est de nécessité de moyen pour le salut. — Notre-Seigneur a porté la lumière au monde ; à nous de la répandre et de la propager.

Heureux les parents, les maîtres et maîtresses, les pasteurs qui s'acquitteront dignement de cette fonction envers les enfants : " Ceux qui auront eu la science brilleront comme les feux du firmament ; mais ceux qui *auront enseigné aux autres* la voie de la justice luiront comme des étoiles dans la perpétuelle éternité." Dan. XII, 3.

donner de bons conseils, portant au bien. 3° Donner de bons conseils

" Comme le cœur est réjoui par l'odeur d'un parfum exquis, ainsi les bons conseils d'un ami répandent la douceur dans l'âme."

" Que celui qui gouverne sache se taire avec discrétion et parler avec fruit ; en sorte qu'il ne dise jamais ce qu'il faut taire, et qu'il ne taise point ce qu'il doit dire." S. Grégoire.

consoler les affligés, en partageant leur peine. 4° Consoler les affligés

" Ne manquez pas de consoler ceux qui sont dans la tristesse ; marchez avec ceux qui pleurent. Ne soyez point paresseux à

visiter les malades ; car c'est ainsi que vous affermirez votre charité." Eccle. VII, 38.

Il ne faut pas imiter les amis de Job, qui l'engageaient à maudire le Seigneur ; il faut au contraire rappeler aux affligés que tous les événements de ce monde sont des effets de la sagesse et de la miséricorde de Dieu.

5° Supporter les injures — **supporter patiemment les injures,** ou défauts d'autrui.

" Portez la charge les uns des autres ; vous accomplirez ainsi la loi de Jésus-Christ." Gal. VI. — Eph. IV, 2. — Col. III, 13.

6° Pardonner les offenses — **pardonner toutes les offenses...** Question 124.

" Pardonnez-nous nos offenses... ; car si vous pardonnez aux hommes leurs fautes, votre Père céleste vous pardonnera aussi vos péchés ; mais si vous ne leur pardonnez pas, votre Père céleste ne vous pardonnera pas non plus." Math. VI, 14 ; V, 44.

7° Prier — **prier pour les vivants et les morts.**

La prière est un moyen général de procurer au prochain ce que nous ne pouvons lui fournir nous-mêmes. " Priez les uns pour les autres, afin que vous soyez sauvés." Jac. V, 16.

---

238. Q.—Quelles sont les principales œuvres de miséricorde corporelle ?

Miséricorde corporelle — **Les principales œuvres de miséricorde corporelle sont au nombre de sept** : *Sept* nombre générique.

" L'homme, tel que Dieu l'a fait pour vivre en société, est une âme raisonnable unie à un corps terrestre et mortel. Celui qui aime le prochain doit donc faire du bien à son *corps* et à son *âme*."

1° Nourriture — **donner à manger à ceux qui ont faim,** dans les cas où l'indigent *ne peut pourvoir* à sa subsistance.

"Mon fils, dit l'Esprit-Saint, ne détournez pas vos yeux du pauvre, ne le privez pas de vos aumônes, *ne méprisez pas celui qui a faim,* n'exposez pas ceux qui réclament votre secours à vous maudire ; car celui qui vous maudit dans l'amertume de son âme sera exaucé dans son imprécation. Prêtez l'oreille au pauvre sans

chagrin ; acquittez-vous de ce que *vous lui devez*, et répondez-lui avec bonté et douceur." Eccle. IV.

"Ce pain qui se gâte chez vous, dit saint Basile, cet argent qui vous est inutile n'est pas à vous ; *le superflu du riche appartient au pauvre.*"

donner à boire à ceux qui ont soif... C'est toujours *l'aumône* sous une forme différente. 2° Boire

"Quiconque, dit Notre-Seigneur, donnera seulement *un verre d'eau froide* à l'un de ces plus petits, parce qu'il est de mes disciples, je vous le dis en vérité, ne restera pas sans récompense."

vêtir ceux qui sont nus, c.-à-d. presque nus, sans les vêtements nécessaires. 3° Vêtement

"Partagez votre pain avec celui qui a faim ; lorsque vous verrez un homme nu, couvrez-le......" Is. LVIII, 7. Qui ne connaît le trait héroïque de saint Martin, donnant à un mendiant la moitié de son manteau ? (Bréviaire, 11 novembre).

racheter les captifs, ou les esclaves, nombreux aujourd'hui comme autrefois, parmi les peuples non chrétiens. 4° Rachat

Les Œuvres de la Propagation de la foi et de la Sainte-Enfance sont actuellement les moyens les plus aisés de coopérer au rachat de milliers d'esclaves de tout âge et de toute condition.

donner l'hospitalité aux étrangers, à tous ceux qui ont vraiment besoin d'un asile temporaire. 5° Hospitalité

"Faites entrer dans votre maison les pauvres et ceux qui ne savent où se retirer." Is. LVIII, 7. Néanmoins, ce précepte affirmatif ne peut être appliqué qu'avec les précautions exigées par la prudence. Il est spécialement rempli par les maisons de charité, asiles, hôpitaux, etc.

visiter les malades, et non seulement ceux qui sont nos parents, mais aussi ceux qui ne le sont point. 6° Malades

La visite des malades, surtout des malades indigents, délaissés, est une œuvre de miséricorde corporelle extrêmement agréable à Dieu, très satisfactoire à cause des sacrifices qu'elle impose, très facile puisqu'elle n'exige aucune dépense, très utile aux infirmes qu'elle console et élève à Dieu.

7° Sépulture **ensevelir les morts**, ou rendre aux défunts les derniers devoirs, dans un esprit de charité.

L'Histoire sainte, nous racontant le zèle de Tobie, dans l'ensevelissement des corps, durant la captivité de Ninive, nous dit combien les soins religieux rendus aux défunts sont agréables à Dieu.

Question **A......** Miséricorde? Spirituelle et corporelle? Œuvres diverses?

Substitution morale Afin de mieux nous faire comprendre, chers enfants, la nécessité des œuvres extérieures de miséricorde, comme preuve non équivoque de notre charité intérieure *pour Dieu et le prochain*, Notre-Seigneur a déclaré s'assimiler au prochain, de sorte que tout ce qui est fait par nous au prochain nous pouvons le considérer comme fait à lui-même ; ainsi, nous recevrons la même récompense que si nous l'avions fait directement à lui-même. Quelle admirable substitution !

Jugement dernier De plus, Notre-Seigneur a joint les menaces aux promesses, en nous déclarant d'avance que, au grand jour du jugement général, une scène particulière de ce drame terrible portera sur les œuvres de miséricorde corporelle : " Alors le Roi dira à ceux qui seront à sa droite : Venez, bénis de mon Père ; possédez le royaume préparé pour vous dès l'origine du monde ; *car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais sans asile et vous m'avez recueilli ; j'étais nu, et vous m'avez revêtu ; j'étais malade, et vous m'avez visité ; j'étais en prison, et vous êtes venu à moi......*

Ensuite il dira à ceux qui seront à sa gauche : Eloignez-vous de moi, maudits, allez dans le feu éternel, qui a été préparé pour le diable et ses anges ; *car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif, etc.*

" En vérité, je vous le dis, chaque fois que vous avez agi ainsi envers l'un des plus petits de mes frères, vous l'avez fait à moi-même..." Math. xxv, 31-46.

CHAPITRE VINGTIÈME

MANIÈRE DE FAIRE UNE BONNE CONFESSION

Avis au Catéchiste

Cette leçon est toute pratique : il s'agit d'apprendre aux enfants comment on se confesse. Ils ont besoin de le savoir, afin que la réception du sacrement de Pénitence leur soit moins pénible, et afin qu'ils s'approchent de ce saint Tribunal avec des dispositions plus saintes.—Il sera bon de rappeler souvent cette leçon.

Bien chers enfants,

Avis aux enfants

Lorsque le jour et le moment d'aller à confesse sont venus, que votre examen est fait, que vos péchés sont tous devant vos yeux, que votre contrition et vos résolutions sont sincères, il faut attendre dans le recueillement et la prière que votre tour arrive, pour entrer au confessionnal.

Or, voici ce que vous ferez en vous approchant du prêtre, *qui est assis*, comme un juge à son tribunal.

—o—

239. Q.—Que devons-nous faire en entrant au confessionnal ?

Entrée au confessionnal

En entrant au confessionnal... *Confessionnal* indique l'endroit où le prêtre entend les confessions.

Le prêtre à qui l'on se confesse n'est pas un homme ordinaire : il est le représentant de Jésus-Christ, et c'est à Jésus-Christ qu'on s'adresse dans la personne de son délégué ; voilà pourquoi il est revêtu d'un surplis blanc et d'une étole violette, symboles d'innocence et de tristesse.

Posture à genoux

nous devons nous mettre à genoux... aux pieds du prêtre, comme un coupable et un suppliant.

Si on a des gants aux mains, il faut les ôter, par humilité et pour signifier que rien ne restera caché dans notre conscience ; puis, regardant le crucifix, on s'imagine être comme sur le Calvaire, auprès de Jésus crucifié, par le sang de qui ont va être lavé et purifié de tout péché.

faire le signe de la croix... c.-à-d. le signe du chrétien.

Bénédiction

Lorsque le moment de commencer est arrivé, le pénitent, ayant la tête inclinée, demande d'abord au prêtre sa bénédiction : " *Bénissez-moi, mon Père, parce que j'ai péché.*" A cette humble demande, le confesseur, qu'on doit appeler Père et non Monsieur, répond par cette bénédiction : " *Que le Seigneur soit dans votre cœur et sur vos lèvres, afin que vous confessiez bien tous vos péchés. † Au nom du Père...* "

Confiteor

et réciter le Confiteor (Je confesse à Dieu), en entier, c.-à-d. jusqu'aux mots : *Par ma faute...*

Lorsque le temps le permet et qu'il n'y a pas un grand nombre de pénitents, on peut dire ainsi en entier : *Je confesse à Dieu...* Si un grand nombre de personnes attendent, il est préférable de dire le *Confiteor* immédiatement avant d'entrer au confessionnal, ou pendant la confession du pénitent qui précède.

Courte paraphrase

Voici une belle et courte paraphrase du *Confiteor* :

" Lorsque je confesse mes péchés, ce n'est pas au prêtre seul que j'en fais l'aveu, mais *à Dieu tout-puissant*, dont j'implore la clémence et la miséricorde ; c'est *à la sainte Mère du Sauveur*, cette Vierge toujours pure et sans tache, qui, n'ayant jamais eu besoin de pardon pour elle-même, le réclame pour moi ; c'est *à l'archange Michel*, qui a vaincu le prince de l'iniquité, l'a chassé de devant Dieu et l'a précipité dans l'éternel abîme ; c'est *à Jean-Baptiste*, prédicateur de la pénitence ; *à Pierre*, à qui furent confiées les clefs du royaume des cieux ; *à Paul*, qu'un miracle convertit et associa au chef de l'Eglise ; *à tous les Saints*, qui règnent dans la gloire, qui sont heureux du bonheur de Dieu même, et pour lesquels la conversion d'un pécheur est un jour de fête."

Confiteor abrégé

ou bien seulement.... Je me confesse à Dieu tout-puissant, et à vous, mon Père.

D'après le rituel romain, si le pénitent, par défaut de capacité ou de mémoire, ne peut réciter la formule entière du *Confiteor*, il doit dire au moins : *Je me confesse à Dieu tout-puissant, et à vous, mon père.*—Dans certains endroits la coutume s'est introduite d'ajouter ces mots : *qui tenez la place de Jésus-Christ.*

—o—

240. Q.—Après le Confiteor, que faut-il faire ?

Après le Confiteor, récité à moitié ou en abrégé,

1° On doit dire combien il y a de temps qu'on a été à confesse ; tant de semaines, tant de mois... Intervalle de temps

Cette indication a le double avantage de faire réfléchir le pénitent sur son état, et permet au confesseur de juger plus sûrement du nombre approximatif des péchés, surtout quand il a affaire à quelque personne négligente.

Si l'on a reçu l'absolution la dernière fois, ou seulement *la bénédiction* du confesseur.

Quelquefois, le prêtre se contente de donner une simple bénédiction, parce qu'il ne juge pas à propos de donner l'absolution. Cela arrive lorsque les petits enfants vont à confesse et qu'ils n'ont pas commis de péché grave ; car si l'on doutait sérieusement qu'ils fussent tombés gravement, la présomption est en leur faveur, et ils sont capables d'être absous dès lors qu'ils sont capables de pécher, même avant leur première communion. Bénédiction

D'autres fois, c'est lorsque le pénitent n'a pas actuellement d'assez bonnes dispositions, et qu'il est remis à quelques jours plus tard pour l'absolution. Dans ce cas, si l'on s'adresse au même prêtre, on n'a pas besoin de réitérer l'accusation ; on devrait, au contraire, tout recommencer si l'on s'adressait à un autre prêtre. Absolution différée

et si l'on a accompli la pénitence imposée ; l'accomplissement de la pénitence est *une obligation grave.* Pénitence accomplie

De plus, si le confesseur avait prescrit certaines réparations onéreuses, comme restitutions, réconciliations, etc., il faudrait dire si on a fait tout ce qu'il avait prescrit et qu'on avait promis.

2° On accuse ensuite tous les péchés mortels, commis depuis la dernière absolution, dignement reçue.

Si la dernière confession n'avait pas été bonne, par défaut de sincérité dans l'accusation ou manque de contrition, il faudrait tout d'abord s'en accuser, et ensuite se confesser de nouveau de tous les péchés commis depuis la dernière bonne confession. Dernière bonne confession

Il n'est pas nécessaire de *dire séparément* les péchés commis avant et après la mauvaise confession ; on peut les dire tous ensemble, car les uns n'ont pas été pardonnés plus que les autres.

et les péchés véniels qu'on veut mentionner...

Il n'est pas nécessaire, mais seulement *utile*, d'accuser les péchés véniels, quand on a à se confesser d'un ou de plusieurs péchés mortels.

Résumé **en disant à chaque péché : Mon père, je m'accuse de...** *Mon Père* est une expression de confiance ; *je m'accuse* marque l'humilité du pénitent qui s'accuse lui-même.

Voici donc, chers enfants, en résumé, ce que chacun doit dire d'abord, après être entré au confessionnal :

† Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi-soit-il.

Bénissez-moi, mon Père, parce que j'ai péché.

Je me confesse à Dieu tout-puissant, et à vous, mon père.

Il y a ...mois, ...semaines, que j'ai été à confesse.

J'ai accompli, (ou non), la pénitence imposée.

J'ai reçu, (ou non), l'absolution.

Mon Père, je m'accuse de... (*Dire alors tous ses péchés.*)

—:o:—

241. Q.—Quand on a fini d'accuser ses péchés, que faut-il dire ?

Quand on a fini d'accuser ses pechés, on dit : " Mon Père, je m'accuse de plus de bien d'autres péchés...

Accusation générale — Cette accusation générale, ajoutée à la déclaration proprement dite des péchés, se fait dans la crainte que, par oubli ou par ignorance, la confession n'ait pas été entière.

Péché de la vie passée — **que je ne connais pas et de ceux de toute ma vie ;** beaucoup de personnes pieuses ajoutent : *en particulier d'un péché de ma vie passée, contre telle vertu...*

Ainsi faisait David, qui demandait pardon à Dieu de tous les péchés commis dans sa vie et aussi de ceux qu'il ignorait.

j'en demande pardon à Dieu, que j'ai offensé.
et à vous, mon Père, sous-entendu *Je demande...*
pénitence et absolution," ou bénédiction.

Demande — En demandant soi-même *la pénitence,* on témoigne qu'on a le désir de satisfaire à Dieu d'abord et même aux hommes.

En demandant *l'absolution*, le confesseur sait que l'on s'est disposé à recevoir la sainte absolution, puisqu'on la sollicite ; à lui cependant le droit de juger si le pénitent est suffisamment disposé pour la recevoir.

Avis du confesseur — **Puis, on écoute avec attention les avis que le confesseur juge à propos de donner,** d'après la connaissance que le prêtre a acquise par nos aveux.

Le prêtre remplit alors le rôle *d'un père* miséricordieux, plein de tendresse pour son enfant, revenu de ses égarements ; *d'un docteur*, qui doit dissiper l'ignorance du pénitent et lui tracer la voie à suivre ; *d'un médecin*, qui s'applique à guérir non seulement les plaies existantes, mais les inclinations ou infirmités spirituelles de l'âme ; *d'un juge* enfin, quand il refuse ou qu'il donne l'absolution.

—:o:—

242. Q.—Quand le confesseur nous interroge, comment devons nous répondre ?

Quand le confesseur nous interroge, ou parce qu'on l'en prie, ou parce que son devoir l'oblige à questionner.

Interrogations

Il est quelquefois bon de prier le confesseur de nous interroger, surtout afin qu'il nous aide à expliquer certains péchés qu'on ne sait comment accuser.

D'autres fois le confesseur interroge, afin de connaître ou le nombre des péchés, ou certaines circonstances qui en changent la nature ou qui en aggravent notablement la malice ; il a aussi besoin de savoir quels moyens prennent tels habitudinaires, tels récidifs pour se corriger de leurs habitudes et de leurs fautes, etc...

En règle générale, lorsque le confesseur interroge, il faut supposer qu'il a de bonnes raisons pour le faire et qu'il en est juge.

Nous devons répondre sincèrement, selon la vérité.

Mensonge en confession

Mentir au prêtre sur une faute légère, ce ne serait pas grave et n'annullerait pas le sacrement ; à plus forte raison, si le mensonge portait sur des choses qui ne se rapportent pas à la confession. Au contraire, ce serait grave de mentir au confesseur, qui interroge sur l'habitude ou les occasions du péché mortel ; car le manque de sincérité sur ces points rend impossibles au prêtre les fonctions de juge et de médecin.

et distinctement, c.-à-d. d'une manière assez *articulée* pour être compris, et assez *haut* pour être entendu.

Articulation

Il ne faudrait donc pas préférer aller à confesse à tel prêtre parce qu'il est un peu sourd ; il faut éviter encore de parler tellement bas que le confesseur soit obligé de vous faire répéter presque chaque faute.

Secret de la confession

Il est bon de noter ici que, non seulement le prêtre est tenu de la manière la plus rigoureuse au secret de la confession, mais que les personnes qui, placées auprès du confessional, auraient entendu involontairement l'accusation de quelque péché, sont également tenues au secret sacramentel, sous peine de faute grave. Si quelqu'un trouvait écrite sur un billet perdu la confession d'un autre, il devrait ne pas en prendre connaissance, et à plus forte raison n'en parler à personne.

Question

A......Interrogations ? Sincèrement ? Distinctement ? Secret ?

Martyr du secret

Saint Jean Népomucène, chers enfants, est un des martyrs les plus illustres du secret de la confession (1388). Après toutes sortes de promesses, de menaces, de mauvais traitements en vue de lui faire révéler la confession de la reine Jeanne, le roi jaloux Wenceslas ordonna que ce saint prêtre fut jeté, pieds et poings liés, dans la rivière qui coulait sous les murs du palais. Le cadavre du martyr reçut cependant une sépulture honorable, et à son tombeau eurent lieu de nombreux miracles ; mais lorsque, le 14 avril 1719, plus de 330 ans après sa mort, on ouvrit le cercueil, on ne trouva que des ossements, sauf la langue du Saint, laquelle pour n'avoir pas trahi le secret de la confession, était toute fraiche et parfaitement conservée.

—o—

243. Q.—Est il permis d'accuser de nouveau un ou plusieurs péchés qu'on a déjà accusés dans les confessions précédentes ?

Oui, il est permis, c.-à-d. qu'on en a la liberté.

et il est même quelquefois utile de renouveler l'accusation de certaines fautes. C'est *utile* ou avantageux, dans certains cas et pour diverses raisons.

Nouvelle accusation

Il y a quelquefois des péchés, *particulièrement graves,* commis durant la vie passée, péchés qu'on à déjà accusés et dont on a obtenu l'absolution ; mais semblables à ces blessures profondes, qui laissent toujours une certaine douleur et une large cicatrice, ces péchés laissent toujours dans la conscience un amer souvenir. Ce sont ces fautes qu'il convient davantage de rappeler en confession ; car nous avons déjà dit que plus on réitère l'accusation d'un même péché, plus on en diminue la peine temporelle.

Néanmoins, il n'est pas nécessaire d'en déclarer l'espèce infime; il suffit de désigner la vertu contre laquelle ce péché a été commis.

afin de s'exciter davantage à la contrition. Supposé que l'on n'aie point déjà de péché *mortel* à accuser. Péchés mortels

Si le pénitent a déjà dans sa confession actuelle un ou plusieurs péchés graves, il ne lui est guère nécessaire d'évoquer le souvenir de fautes anciennes; qu'il se repente sérieusement et songe à se corriger de ses péchés présents, dont il a besoin de recevoir l'absolution, tandis que les précédents sont déjà pardonnés.

ou d'assurer la validité du sacrement. Supposé que l'on n'aie que des péchés *véniels* ou des imperfections. Péchés véniels

Si on n'a que des péchés véniels à accuser, il faut, pour la validité du sacrement, avoir la contrition au moins de l'un d'entre eux; sans quoi, il n'y aurait pas de matière au sacrement.

Or, comme les pénitents retombent plus ou moins souvent dans les mêmes péchés véniels, et par conséquent donnent lieu de douter de la sincérité de leur contrition et de leur ferme propos, il est très utile qu'ils ajoutent l'accusation d'un péché plus grave de la vie passée, sur lequel ils fassent porter leur contrition.

A...... Licéité? Utilité? Trois cas différents? Question

Quand on a fini d'accuser ses péchés, chers enfants, qu'on a bien écouté et gravé dans sa mémoire les avis et les exhortations du confesseur, il faut se recueillir pour le moment solennel qui approche, le moment de la sainte absolution. Réflexion

——:o:——

244. Q.—Que devons-nous faire quand le prêtre nous donne l'absolution ?

Pendant que le prêtre nous donne l'absolution, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ qu'il représente.

C'est pourquoi le confesseur, avant de donner l'absolution, dit tout d'abord : *Que le Seigneur tout-puissant vous fasse miséricorde, etc.*—Puis, tenant sa main droite levée vers le pénitent, il prononce ces paroles solennelles : *Que Notre-Seigneur Jésus-Christ vous absolve; et moi, par son autorité... Je vous absous de tous vos péchés. Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.* Absolution

Dès ce moment, par la force sacramentelle de ces paroles le pénitent est purifié de ses fautes, affranchi des liens de ses iniquités ; il a recouvré l'amitié de Dieu, la paix et ses droits au ciel.

Prière

Après l'absolution, il ajoute une dernière prière liturgique, qui a la vertu d'élever les bonnes œuvres futures du pénitent à la dignité de satisfaction sacramentelle : "*Que la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que les mérites de la bienheureuse Vierge Marie et de tous les Saints, que tout ce que vous aurez fait de bien et enduré de mal serve à vous obtenir la rémission des péchés, à augmenter en vous la grâce et à vous procurer la vie éternelle. Ainsi soit-il.*"

nous devons faire du fond du cœur un acte de contrition. Plus la contrition sera *parfaite*, plus seront grands les effets de cet auguste sacrement.

Ecueil

Pendant que le prêtre donne la sainte absolution, il faut veiller à ne pas tomber dans un piège du démon : ce serait de se troubler, de se tourmenter dans la crainte d'avoir oublié quelque chose et par conséquent de ne pas pas faire en ce moment cet acte de contrition *si nécessaire*, que l'absolution peut être rendue nulle, surtout si on n'avait pas eu la précaution de produire auparavant un acte de contrition dont l'effet persévère et serve de matière au sacrement.

Question

A......Forme prescrite d'absolution ? Nécessité de la contrition ?

Posture humble

Pendant que le prêtre vous donne l'absolution, chers enfants, il faut incliner votre front, vous mettre en la présence de Dieu et lui dire de tout cœur : *Mon Dieu*, etc. Prononcez lentement chacune des paroles de cet acte de contrition, afin d'en saisir le sens et la portée : c'est un acte de contrition parfaite.

—o—

245. Q.—Que faut il faire après avoir reçu l'absolution?

Après avoir reçu l'absolution, il convient de faire *trois choses :*

Sortie du confessional

il faut se retirer modestement à l'écart. *Modestement*, c.-à-d. avec une contenance digne, calme, qui soit à l'extérieur le reflet de la paix intérieure.

La modestie est une vertu qui règle notre intérieur par l'humi-

lité et la douceur, et notre extérieur par la décence de la tenue et l'honnêteté des manières.

Les mouvements extérieurs sont l'indice des dispositions de l'âme : " La manière de se vêtir, de rire, de marcher fait connaître quelqu'un." Eccl. XIX, 17.—Saint Ambroise ajoute : " Les habitudes du corps font découvrir celles de l'âme ; le corps est le miroir de l'âme."

Après l'absolution il convient donc de *se retirer à l'écart*, afin de pouvoir s'y occuper plus tranquillement à remercier Dieu.

remercier Dieu du pardon qu'il vient d'accorder; car plus un bienfait est grand, plus la reconnaissance doit être vive. Action de grâces

Au lieu de châtiments effroyables que le pécheur méritait, Dieu lui a accordé son pardon, orné son âme de toutes sortes de vertus et l'a rendue le temple vivant de l'Esprit-Saint. Si nous connaissions l'admirable transformation qui s'opère alors en nous, nous ne cesserions d'en louer et d'en remercier Dieu !

et faire sa pénitence, aussitôt que possible, afin de ne pas l'oublier ou la négliger. Pénitence

Il convient de l'accomplir, *avant de sortir de l'église*, si c'est possible ; la satisfaction faisant partie intégrante du sacrement, il ne faut pas l'en séparer sans motif.

A...... Après l'absolution ? Modestie ? Reconnaissance ? Pénitence? Question

Terminons, chers enfants, ce chapitre, en nous rappelant ce que Notre-Seigneur lui-même a dit sur l'état d'une personne, de laquelle le démon a été chassé et qui redevient sa proie.

" Lorsque l'esprit impur est sorti d'un homme, il s'en va par des lieux arides cherchant du repos ; et comme il n'en trouve point, il dit : Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti. Et lorsqu'il y arrive, il la trouva nettoyée et ornée. Alors, il s'en va prendre avec lui sept autres esprits plus méchants que lui ; et pénétrant dans cette maison, ils y font leur demeure. Et le dernier état de cet homme devient pire que le premier." Luc, XI, 24. Rechute

Triste image des effets produits par le péché de rechute !

CHAPITRE VINGT-UNIÈME

DES INDULGENCES

Avis au Catéchiste

Ce chapitre est comme un corollaire de la question 233-235, où nous avons parlé *de la peine temporelle*, qui reste ordinairement due après la rémission des péchés. — Il est bon que les enfants et les fidèles connaissent exactement la doctrine de l'Eglise sur les indulgences, doctrine noircie et calomniée par le protestantisme, doctrine qui nous fait connaître le trésor inépuisable de l'Eglise.

Ranimez votre foi en ce dogme catholique, et suppliez l'Esprit-Saint de vous aider à le faire comprendre et aimer par vos enfants.

Bien chers enfants,

Avis aux enfants

Vous vous rappelez sans doute ce que nous avons dit dans notre avant-dernière leçon sur l'antique usage *des pénitences publiques.* Ces pénitences étaient quelquefois allégées, abrégées ou même annulées, surtout à la prière des *Confesseurs de la foi.*

A leur demande et en considération des souffrances qu'ils avaient endurées pour Jésus-Christ, l'Eglise *usant d'indulgence* accordait à certains pénitents la rémission de leur pénitence.—Ce n'était là qu'une application de la réversibilité des mérites entre chrétiens.

246. Q.—Qu'est-ce qu'une indulgence ?

Une indulgence... Le mot *indulgence*, du latin *indulgere*, signifie ne pas traiter avec rigueur, *être indulgent.*

Pouvoir de l'Eglise

L'Eglise, c'est-à-dire le Pasteur suprême en qui réside l'autorité souveraine, a reçu de Notre-Seigneur tout pouvoir pour *lier* ou *délier* ses sujets : " *Tout ce que vous délierez* sur la terre sera délié dans le ciel."

L'Eglise peut donc délier le pécheur, non seulement quant à la coulpe et à la peine éternelle, mais aussi *quant à la peine temporelle.* — Le texte ci-dessus a toujours été compris dans l'Eglise, comme conférant le droit de concéder des indulgences ; et le concile de Trente a défini ce point, en particulier contre les Vaudois, dont Luther ne fit que développer les erreurs.

Doctrine catholique

" *Ce pouvoir d'accorder* les indulgences ayant été donné par Jésus-Christ à l'Eglise et exercé par elle *dès les premiers temps*,

le concile (de Trente) enseigne et statue qu'on doit retenir dans l'Eglise l'usage des indulgences, très salutaire au peuple chrétien et approuvé par l'autorité des conciles ; et il anathématise ceux qui le disent inutile et qui dénient à l'Eglise le pouvoir de les accorder. Cependant il désire que, suivant la louable et ancienne coutume de l'Eglise, on les accorde avec réserve et modération, de peur que trop de facilité n'énerve la discipline ecclésiastique."

est une rémission, *remise* ou condonation d'une dette. Rémission

Cette rémission est accordée au pécheur, en dehors du tribunal de la Pénitence : c'est pourquoi les indulgences ne diminuent pas directement la peine, comme l'absolution sacramentelle, mais elles donnent à celui qui les gagne des biens spirituels avec lesquels il peut payer ce qu'il doit.—C'est en quelque sorte un chèque pour rembourser une dette à telle Banque.

Comme les défunts ne sont plus sous la juridiction de l'Eglise, les indulgences qu'on peut gagner pour les âmes du Purgatoire ne peuvent leur appliquées par voie d'absolution et de paiement, mais seulement par voie de suffrage ou d'intercession, laquelle est toujours subordonnée à la volonté de Dieu. Défunts

totale ou partielle, selon que la peine temporelle est remise *en totalité* ou seulement *en partie.*

de la peine temporelle due au péché. Cette peine est plus ou moins grande selon la gravité des péchés. Objet

dont on a reçu le pardon. L'indulgence suppose *le pardon préalable* du péché, mais ne l'opère pas.

C'est pourquoi les indulgences ne profitent point à ceux qui sont en état de péché mortel ; et même pour les péchés véniels, on ne peut obtenir la rémission de la peine qu'ils méritent, tant que la faute demeure et n'est pas effacée.

A......Indulgence ? Pouvoir ? Rémission ? Pardon préalable ? Question

La pénitence imposée par le confesseur, chers enfants, est souvent peu de chose, en comparaison de la peine due pour nos péchés à la justice divine, surtout quand on a commis des péchés graves !—Pour un acte de vanité, David eut à choisir un des trois plus terri- Réflexion

bles fléaux du genre humain, la peste, la guerre et la famine ; en trois jours, la peste lui enleva 70,000 guerriers.

Redoutons la sévérité de la justice divine.

—o—

247. Q.—L'indulgence est-elle un pardon du péché ou une permission de commettre le péché ?

L'indulgence n'est ni un pardon du péché, ni du péché *mortel*, ni même du péché *véniel*.

Pardon de la coulpe

La coulpe du péché *mortel* et sa peine éternelle ne peuvent être remises que par le sacrement de Pénitence ou par un acte de contrition parfaite renfermant le vœu du sacrement ; la coulpe du péché véniel ne peut l'être que par le même sacrement ou par un acte de repentir produit, lorsqu'on est déjà en grâce avec Dieu.

L'indulgence n'efface rien, ne produit rien dans l'âme ; elle est un rachat des peines temporelles dont on est encore passible.

Calomnie des hérétiques

ni une permission de commettre le péché. *Jamais* l'Eglise n'a donné permission semblable !

L'Eglise de Jésus-Christ est *sainte*, nous l'avons prouvé dans la question 146 ; nous avons également démontré, question 149, que l'Eglise romaine réunit les quatre notes de l'Eglise de Jésus-Christ, et en particulier *la sainteté* de doctrine et de discipline : grâce à l'assistance perpétuelle du Saint-Esprit, l'Eglise romaine comme société n'a jamais failli et ne faillira jamais *à la sainteté* dans sa doctrine immuable et dans sa discipline générale.

comme le prétendent des protestants. Les *protestants*, c'est-à-dire ceux qui *protestent* à tort et à travers contre l'Eglise romaine.

Protestants

On donna d'abord ce nom de *protestants* aux fanatiques partisans de Luther, en Allemagne ; aujourd'hui c'est le nom générique des mille et une sectes qui, sans doctrine fixe, n'admettent presque plus de surnaturel, croient à peine en Jésus-Christ et même en Dieu, *rejettent opiniâtrement tout ce qui gêne la nature*, font ostentation de la Bible que chacun peut interpréter à sa façon ou laisser complètement de côté, etc.—Le protestantisme est un vrai *Protée*, capable de prendre toutes les formes et insaisissable,

parce qu'il n'est guère qu'une ombre de religion. Bientôt, les mots protestantisme, rationalisme, naturalisme, paganisme, maçonnerie seront des termes synonymes ; car c'est un fait digne d'être noté que les loges maçonniques et les temples protestants ont souvent les mêmes adhérents...

bien plus, celui qui est en état de péché mortel ne peut gagner aucune indulgence. En voici la raison : Condition essentielle

" L'homme *en état de péché mortel,* dit saint Thomas, est une sorte de membre mort, qui ne reçoit point l'influence des membres vivants ; *les indulgences ne lui profitent pas.* Et en effet, la peine temporelle pour laquelle elles sont établies ne saurait être remise avant que le péché ne soit pardonné. Aussi, dans toutes les concessions d'indulgences, est-il toujours fait mention de la contrition et de la confession, comme *conditions indispensables.*

A......Ni un pardon ? Ni une permission ? Protestants ? Condition ? Question

Il est bon de vous dire, chers enfants, que le prétexte dont se servit Martin Luther pour lever l'étendard de la révolte fut une question d'indulgences. Froissé de ce que le Pape avait confié la prédication des indulgences à un ordre de religieux, autre que celui des Augustins auquel il appartenait, Luther commença d'abord à déclamer contre certains abus, puis il attaqua la doctrine elle-même des indulgences ; de là, il dénia au Pape lui-même le droit d'en accorder : pas de peine temporelle, pas d'œuvres satisfactoires, pas de Purgatoire, pas de sacrifice de la messe, etc., etc.— Plus tard Luther se qualifiait bien lui-même, en écrivant de lui et de ses amis : " En vérité, nous sommes *des gueux.*" Luther

---

248. Q.—Combien y a-t-il de sortes d'indulgences ?

Il y a **deux sortes d'indulgences** : selon que *l'intention de l'Eglise* est de remettre complètement toute la peine due, ou seulement telle peine déterminée.

l'**indulgence plénière**, question 249.

et l'**indulgence partielle**, question 250.

249. Q.—Qu'est-ce qu'une indulgence plénière ?

1° Indulgence plénière

L'indulgence plénière est celle qui a *plein effet.*

On l'appelle encore quelquefois *totale*, parce qu'elle est de nature à remettre *toute* la peine temporelle.

On appelle indulgence *plénière en forme de jubilé*, celle que le Pape accorde à tout l'univers catholique, dans des circonstances importantes, moyennant certaines conditions générales et particulières, qui en assurent davantage l'efficacité.

Le Pape seul a le pouvoir d'accorder les indulgences plénières ; les Evêques ne peuvent accorder que des indulgences partielles.

Toute la peine

est la rémission complète de la peine temporelle due au péché. C'est un paiement *intégral.*

L'indulgence *plénière* n'est pas seulement, comme disent certains auteurs, la rémission de toutes les pénitences canoniques qu'il aurait fallu faire selon les anciennes règles de l'Eglise, mais encore de *toute* la peine temporelle, due à la Justice divine pour *tous* les péchés commis ; de sorte que si on mourait au moment même où l'on aurait gagné cette indulgence dans sa plénitude, l'âme serait immédiatement admise au ciel sans passer par le Purgatoire.

Par accident

En fait, soit manque des dispositions intérieures assez parfaites, soit inexactitude à accomplir toutes les conditions, il est rare qu'une indulgence, plénière de sa nature, soit plénièrement gagnée ; dans ce cas, elle est seulement partielle pour nous.

Question

A...... Plénière ? En forme de Jubilé ? Rémission complète ?

Fait

On raconte, chers enfants, qu'il fut révélé à saint Philippe de Néri que l'indulgence du Jubilé, qui eut lieu de son temps, n'avait été gagnée *entièrement* que par trois personnes, malgré le grand nombre de personnes qui en avaient fait les exercices.

---

250. Q.—Qu'est-ce qu'une indulgence partielle ?

2° Indulgence partielle

Une indulgence partielle remet *une partie* de la peine.

L'indulgence partielle est bornée à un certain nombre d'années ou de jours : c'est par exemple une indulgence de 40 jours, d'un an, de sept ans, etc. — Cette indulgence équivaut à la pénitence

publique de 40 jours, etc., à laquelle on aurait été condamné anciennement ; et aux yeux de Dieu, elle a la valeur satisfactoire qu'avaient autrefois ces peines canoniques.

Quelle proportion y a-t-il entre 40 jours de pénitence publique et 40 jours de Purgatoire ? C'est un secret que Dieu n'a pas jugé utile de nous révéler : il est bien probable qu'une année de pénitence publique équivaut à peine à quelques instants de Purgatoire.

est la rémission d'une partie de la peine temporelle Mystère
due au péché : cette partie est plus ou moins notable.

Il est certain qu'elle équivaut à telle pénitence canonique.

Il est incertain à quel degré d'expiation elle correspond au Purgatoire ; qu'il nous suffise de savoir que toute indulgence gagnée réduit certainement plus ou moins notre dette. Par conséquent, c'en est assez pour nous exciter à en gagner le plus possible pour nous-mêmes et pour les âmes du Purgatoire.

A...... A quoi équivaut une indulgence partielle ? Secret de Dieu ? Question

L'Eglise, chers enfants, est pour nous comme une bonne mère ; Bonté de l'Eglise
elle connait que les péchés véniels et surtout les péchés mortels nous font contracter une dette énorme envers la Justice divine ; elle sait de plus combien les souffrances du Purgatoire sont terribles ; alors que fait-elle ? Elle nous ouvre *son trésor d'indulgences*, en nous invitant à y puiser sans cesse, sans toutefois nous dispenser de faire pénitence et surtout d'éviter le péché.

Aimons à réciter les prières indulgenciées. Pratique

---

251. Q.—Comment l'Eglise, au moyen des indulgences, remet-elle la peine temporelle due au péché ?

L'Eglise, au moyen des indulgences... *L'Eglise*, c.à-d. Dispensation des biens communs
l'autorité que Jésus-Christ a établie dans son Eglise.

“ Les biens d'une communauté, dit saint Thomas, devant être distribués à chacun de ses membres, *selon la volonté de celui qui en est le chef*, il arrive que tel individu, qui aurait obtenu la rémission de sa peine si Jésus-Christ ou les Saints avaient satisfait pour lui en particulier, l'obtient également lorsque *l'Eglise*, qui

peut disposer en sa faveur de leurs satisfactions, lui en fait *l'application par les indulgences.*"

remet la peine temporelle due au péché... Cette peine qui est *la conséquence* du péché commis.

Mérites de Jésus-Christ

en nous appliquant les mérites de Jésus-Christ... Les mérites de Jesus-Christ sont d'un *prix infini.*

" Les mérites de Jésus-Christ, qui opèrent dans les sacrements, n'y sont pas tellement renfermés qu'ils n'en dépassent la puissance. Il se forme de tous ces mérites une réunion de grâces, dont la surabondance s'élève bien au-dessus des peines que tous les hommes actuellement vivants ont méritées par leurs péchés. Cette surabondance de mérites appartient à l'Eglise." S. Thomas.

Sainte Vierge

et les satisfactions surabondantes de la Sainte Vierge, qui a tant souffert, sans qu'elle en eut besoin pour elle-même.

Saints

et des Saints, dont un grand nombre ont enduré des peines et fait des pénitences bien supérieures à la peine de leurs fautes.

Toutes ces œuvres et toutes ces souffrances ne peuvent pas *rester inutiles*: et comme ces biens appartiennent directement aux membres de l'Eglise, dès lors qu'ils n'en ont pas besoin pour eux-mêmes, ils deviennent la propriété et le trésor de la communauté.

Les mérites *seuls* Notre-Seigneur sont sans aucun doute plus que suffisants pour constituer à l'Eglise un trésor inépuisable; mais parce que tous les chrétiens ne forment qu'un corps dont Jésus-Christ est la tête, les Saints se trouvent honorés de l'application de leurs satifactions unies à celles de Jésus-Christ; d'autant plus, que d'après l'ordre providentiel, les satisfactions de Jésus-Christ ne sont applquées que d'une manière finie, et par conséquent d'autres satisfactions peuvent leur être adjointes.

Trésor de l'Eglise

ces satisfactions surabondantes forment le trésor spirituel de l'Eglise. *Trésor* désigne le lieu où quelqu'un a déposé *son or* ou ses richesses.

Il s'agit des richesses spirituelles de l'Eglise, dont *le trésor est dans la pensée de Dieu,* qui se souvient des satisfactions de son Fils unique et des Saints, et qui est incliné efficacement à faire

grâce à ceux qui remplissent les conditions imposées à cet effet par l'Eglise, sage et prudente dispensatrice de ce trésor spirituel.

A...... Le chef de l'Eglise? De quoi est composé ce trésor spirituel? Question

De ce que le trésor de l'Eglise, chers enfants, est tout spirituel et qu'on ne peut vendre les choses saintes à prix d'argent, les Protestants ont tant crié contre *la prétendue simonie* de l'Eglise, Prétendue simonie ils ont tellement exagéré quelques abus particuliers qui ont pu se glisser dans certaines occasions, qu'il bon est de vous tenir en garde contre leurs appréciations et leur manière d'exposer les faits.

De plus, il faut savoir "qu'il y aurait certainement *simonie* à donner des indulgences pour de l'argent ou un subside temporel considéré en lui-même; mais rien ne s'oppose à ce qu'on en accorde pour des subsides temporels, *rapportés à une fin spirituelle*: par Fin spirituelle exemple, la répression des ennemis de la foi, la construction d'un édifice religieux ou autres bonnes œuvres semblabes. Dans ces cas l'Eglise accorde un bien spirituel pour un autre bien spirituel." S. Thomas.

—o—

252. Q.—Que faut-il faire pour gagner une indulgence?

Pour gagner une indulgence, il faut remplir *exactement* tout ce qui est prescrit.

L'indulgence est une *faveur*, mise à certaines conditions; si Conditions donc par ignorance, oubli, bonne foi, impossibilité quelconque, on ne remplit pas les conditions voulues par le législateur, on ne gagne point d'indulgence.

Il faut être en état de grâce : première condition. Etat de grâce

Loin de dispenser de la contrition, l'indulgence la suppose, et elle ne peut être gagnée que par celui qui a un regret sincère de ses péchés et en a déjà reçu le pardon. Il faut donc n'avoir aucun péché mortel sur la conscience, au moins lors de l'accomplissement de la dernière œuvre prescrite.

De plus, pour gagner une indulgence *plénière* dans sa totalité, Affection au péché véniel il ne suffit pas d'être en état de grâce; il faut encore avoir obtenu la rémission de *tous* ses péchés véniels, et n'avoir d'affection pour aucun d'entre eux. C'est là une condition fondamentale pour le gain d'une indulgence plénière; voilà donc encore un des malheurs causés par le péché véniel.

Œuvres prescrites

et accomplir fidèlement les œuvres prescrites par celui qui l'accorde. Seconde condition indispensable.

Dans cette matière positive, tout dépend de la volonté du législateur ; il faut donc s'en tenir strictement aux termes de la concession. Il faut aussi accomplir *avec piété* les œuvres prescrites ; car si l'on n'y apporte point de ferveur, elle ne sont pas méritoires devant Dieu. Le mot *pieusement* est ordinairement exprimé dans l'acte de concession.

Les œuvres prescrites pour les indulgences plénières sont généralement la confession, la communion, la visite d'une église avec des prières recitées *aux intentions du Souverain Pontife* pour la prospérité de l'église romaine, l'extirpation des hérésies, etc. On satisfait à cette dernière condition par la récitation de cinq Pater et Ave, ou autre prière à peu près équivalente, comme les litanies du saint nom de Jésus ou de Marie, une dizaine de chapelet, etc.

Question

A...... Conditions requises ? Etat de grâce ? Œuvres prescrites ?

Remarque importante

Il convient d'ajouter, bien chers enfants, une troisième condition tout à fait indispensable, c'est *l'intention* actuelle ou au moins virtuelle ; car les indulgences, étant une faveur, l'Eglise ne les accorde qu'à ceux qui désirent en profiter.—Il est donc très à propos de renouveler, chaque matin en se levant ou en faisant sa prière, l'intention générale de gagner toutes les indulgences que l'on connait ou que l'on ne connait pas, et qui sont attachées à nos pratiques de piété ou à nos prières.

C'est une excellente pratique de piété d'en faire l'offrande à la Sainte Vierge, en faveur des âmes du Purgatoire.

Nota.—Un grand nombre de prières et de pratiques de piété sont enrichies d'indulgences soit partielles, soit plénières : le signe de la croix, l'invocation des saints noms de Jésus ou de Marie, le Gloria Patri, l'Angelus, le Souvenez-vous, la prière à l'Ange gardien, certains invocations au Sacré Cœur de Jésus, etc. ; des indulgences très nombreuses peuvent être gagnées par les membres de certaines confréries, comme celles du Rosaire, du Scapulaire du Mont-Carmel, etc., et surtout par le Chemin de la Croix.

Pratique

Ne négligeons aucune des indulgences que l'Eglise nous offre.

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME

LA SAINTE EUCHARISTIE

Avis au Catéchiste

L'Eucharistie est le plus auguste des Sacrements : c'est la merveille des merveilles.—Songer avec foi et reconnaissance à l'amour que Notre-Seigneur m'a témoigné en me choisissant pour consacrer son corps et son sang : je m'en nourris chaque jour, je le donne aux fidèles, il s'est pour ainsi dire confié à ma garde.

Bien chers enfants,

Avis aux enfants

L'Eucharistie est le plus excellent des sacrements ; car, tandis que les autres sacrements contiennent la grâce d'une manière transitoire, l'Eucharistie contient d'une manière permanente Jésus-Christ, l'auteur même de toutes les grâces, le Fils de Dieu fait homme.

253. Q.—Qu'est-ce que la Sainte Eucharistie ?

La Sainte Eucharistie... Le mot *Eucharistie* vient du grec et signifie *grande grâce* ou *action de grâces.*

Eucharistie

L'Eglise a nommé ainsi ce sacrement, soit pour nous indiquer que c'est *le plus grand* des sacrements, soit pour nous insinuer que nous devons le recevoir avec reconnaissance et *action de grâces,* soit enfin pour nous rappeler que Jésus-Christ, en instituant ce sacrement *rendit grâces* à son Père. Math. xv, 36.

Sainte

On ajoute le mot *Sainte,* soit parce que l'Eucharistie contient Jésus-Christ *la sainteté même,* soit parce qu'il faut être en état de grâce ou *de sainteté* pour communier, soit parce que l'Eucharistie est le plus excellent moyen *de sanctification.*

Sacrement

est un sacrement... C'est-à-dire qu'il y a le signe sensible, l'institution divine et la collation de la grâce.

On le nomme ordinairement le *Très saint Sacrement,* parce qu'il contient, non seulement la grâce comme les autres sacrements, mais l'Auteur même de la grâce.

Noms multiples

Un grand nombre d'autres noms ont été donnés à cet admirable sacrement, afin de mieux en exprimer l'excellence, selon les divers points de vue auxquels on se place :

Sacrement de l'autel, Sacrement d'amour, Mystère de la foi, Saints Mystères, Saint des Saints, Hostie sainte, Pain vivant et

vivifiant, Pain des enfants de Dieu, Pain des Anges, Manne céleste, Communion, Agapes saintes, Viatique, etc...; tant il est vrai, comme le remarque le catéchisme romain, que l'impossibilité de renfermer dans un seul mot cette réunion de tous les biens a contraint les écrivains sacrés d'employer une foule de termes pour exprimer la sublimité de ce sacrement.

Présence réelle

qui contient réellement et en vérité... Aux deux mots *réellement* et *en vérité*, le concile de Trente ajoute encore le mot *substantiellement*.

Cette accumulation d'expressions a pour but d'affirmer énergiquement la foi de toute l'Eglise catholique contre les négations des hérétiques qui nient la *présence réelle* de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

Réellement, c'est-à-dire *en toute réalité*, et non pas seulement *en figure :* par exemple, un crucifix représente l'image ou *la figure* de Jésus-Christ, mais n'est pas *la réalité* de Jésus-Christ.

En vérité, c'est-à-dire que Notre-Seigneur n'est pas *seulement cru présent* par une foi fictive, mais est *véritablement présent* corporellement et substantiellement.

Présence substantielle

le corps, c'est-à-dire Jésus-Christ en chair et en os.

le sang, c'est-à-dire Jésus-Christ avec son cœur, ses artères et ses veines.

l'âme, c'est-à-dire Jésus-Christ avec son principe de vie.

et la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est-à-dire *l'Homme-Dieu* tout entier.

sous les apparences, c'est-à-dire sous des dehors qui *paraissent à nos sens* du pain et du vin ; q. 260.

du pain et du vin. La substance seule change, q. 261.

Cette matière change substantiellement de nature, à l'instant où les paroles de *la forme* lui sont appliquées.

Questions

A...... Sainte Eucharistie ? Noms de ce sacrement ? Pourquoi ?

B...... Expressions du concile de Trente ? Que contient l'Eucharistie ?

Définition résumée

Selon l'expression du P. Eymard, chers enfants, nous pouvons dire : " *L'Eucharistie, c'est Jésus-Christ.*"

254. Q.—Quand Jésus-Christ a-t-il institué la Sainte Eucharistie ?

Auteur de l'Eucharistie

Jésus-Christ a institué la Sainte Eucharistie... Jésus-Christ est en effet *l'instituteur* de tous les sacrements.

Rien n'est plus propre à réfuter les sophismes de l'hérésie que d'exposer *le récit clair*, précis, sans ambages, de l'institution de ce sacrement.

Promesse de l'Eucharistie

Avant de raconter *l'institution* de l'Eucharistie, rappelons la *promesse* que Notre-Seigneur, selon sa coutume d'annoncer par avance les grandes choses qu'il devait réaliser plus tard, fit de cette merveille, à Capharnaüm, *un an avant* la fête de Pâque, qui devait être pour lui la dernière Cène.

Il faudrait citer tout entier et expliquer ce fameux chapitre sixième de l'évangile selon saint Jean, où se trouve la condamnation la plus formelle des erreurs protestantes sur l'Eucharistie :

Multiplication des pains

Jésus commence par le miracle de la *multiplication des cinq pains et des deux poissons*, figure de la multiplication plus merveilleuse encore de sa présence sacramentelle.

Le lendemain, la foule des Juifs se presse encore auprès de lui, parce qu'il les a miraculeusement nourris : " Cherchez donc, leur dit alors Jésus, non une nourriture qui périt, *mais celle qui demeure pour la vie éternelle*, et que le Fils de l'homme *vous donnera*."

Le pain du ciel

Notre-Seigneur explique *graduellement* sa pensée : Comme première condition, il exige la foi à sa parole divine ; et lorsque les Juifs lui demandent, pour croire, un prodige supérieur à celui de Moïse faisant tomber la manne dans le désert, Notre-Seigneur répond : " Moïse ne vous a point donné le pain du ciel ; *le vrai pain du ciel, c'est mon Père qui vous le donne ;* il descend du ciel et il donne la vie au monde."

Après avoir ainsi excité le désir des Juifs, Jésus parle plus clairement : " *C'est moi-même qui suis le pain de vie...*"

Les Juifs se mettent alors à murmurer, parce qu'il a dit : Je suis le pain de vie, qui suis descendu du ciel.—Jésus ne se rétracte pas ; au contraire, il affirme de nouveau qu'il est le pain vivant ; puis il ajoute : " *Quiconque mangera de ce pain vivra éternellement ;* or le pain que je donnerai, *c'est ma chair* livrée pour la vie du monde."

La chair de Jésus-Christ

Cette déclaration révolta les Juifs, comme elle révolte les Pro-

testants et incrédules : " Comment, dirent-ils, *peut-il* nous donner sa chair à manger ? "

Instance Jésus ne pallie pas sa parole ; il ne dit pas qu'il s'agit seulement d'une manducation *spirituelle* de son corps ; mais au contraire, il affirme solennellement : " En vérité, en vérité, *Je vous le dis*, si vous ne mangez *la chair* du Fils de l'homme et ne buvez *son sang*, vous n'aurez pas la vie en vous. Mais celui qui mange *ma chair* et boit *mon sang* a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour ; car *ma chair est véritablement une nourriture et mon sang est véritablement un breuvage.*"

Abandon général Alors, non seulement les Juifs, mais même beaucoup de disciples de Jésus, scandalisés par ces paroles, l'abandonnèrent pour ne plus marcher avec lui.—Et Notre-Seigneur se tournant vers ses douze Apôtres, leur dit : " Vous aussi, voulez-vous me quitter ? " Simon Pierre répondit au nom de tous : " Seigneur, à qui irions-nous ? Vous avez les paroles de vie éternelle. Pour nous, nous avons reconnu et croyons que vous êtes le Christ, Fils de Dieu."

Les Apôtres se souvinrent *de cette promesse*, lorsque Jésus institua, l'année suivante, le sacrement de l'Eucharistie.

Cène **à la dernière cène...** *Cène* signifie *souper*.

La salle, où Notre-Seigneur prit son dernier souper avec ses Apôtres, a conservé le nom de *Cénacle*.

Jeudi saint **le Jeudi saint...** Premier jour des *azymes*.

Chez les Juifs, depuis le 14 du mois de nisan jusqu'au 21, il ne devait point y avoir de *pain fermenté* dans aucune maison, en souvenir du pain sans levain que leurs ancêtres avaient mangé dans leur prompte fuite de l'Egypte.

Préparatifs " *Le premier jour des azymes*, où la Loi prescrivait de manger l'agneau pascal, les disciples de Jésus vinrent à lui et lui dirent : Où voulez-vous que nous allions vous préparer ce qu'il faut pour manger la Pâque ?

" Jésus choisit Pierre et Jean, et leur dit : Allez dans la ville ; en y entrant, vous rencontrerez un homme portant une cruche d'eau ; suivez-le dans la maison où il entrera, et vous direz au père de famille de la maison : Le Maître vous envoie dire : *Mon temps est proche ;* c'est chez vous que je fais la Pâque avec mes disciples.

Où est le lieu où je pourrai manger avec eux l'agneau pascal? Alors il vous montrera *un grand cénacle,* orné de tapis ; préparez-y ce qu'il vous faut.

" Les disciples s'en vinrent à Jérusalem, trouvèrent les choses comme Jésus les avait dites, et préparèrent la Pâque."

veille de sa mort. *Veille* ou *le soir précédent.*

Le grand désir

" Sur le soir, Jésus vint avec les Douze, et l'heure étant arrivée, il se mit à table avec eux ; puis il leur dit : " J'ai désiré d'un grand désir de manger cette Pâque avec vous, *avant de souffrir ;* car, je vous le dis, je ne la mangerai plus désormais jusqu'à ce qu'elle soit accomplie dans le royaume de Dieu."

Questions

A...... Résumer la promesse de l'Eucharistie? Preuves à en tirer?
B...... Dernière cène? Préparatifs des Apôtres? Paroles de Jésus?

Réflexion

Remarquez, chers enfants, cette circonstance : Jésus institua l'Eucharistie, *la veille de sa mort,* comme quelqu'un qui fait *son testament* et lègue tous ses biens à ses amis. L'Eucharistie est donc un trésor véritable et réel, *et non un trésor en figure,* légué au monde par le divin Sauveur.

---

255. Q.—Quelles étaient les personnes présentes, lorsque Jésus-Christ institua la Sainte Eucharistie ?

Les douze Apôtres étaient présents... C'est l'opinion commune que *Judas* ne sortit du cénacle qu'après *avoir communié.*

Pâque légale

D'abord eut lieu *la Pâque légale :* Jésus, ayant à ses côtés saint Pierre et saint Jean, occupait le milieu de la table ; les autres Apôtres étaient placés en demi-cercle autour de lui. Le repas commença à la nuit tombante : selon l'usage, Jésus commença par bénir une coupe de vin, auquel chacun participa à la ronde. Puis on servit l'agneau rôti et autres plats d'herbes amères, de pains azymes, etc. ; une dernière coupe de vin ayant clos le repas légal, Jésus commença une Cène d'un nouveau genre, *la Pâque de la loi nouvelle.*

lorsque Jésus-Christ institua la Sainte Eucharistie. Avant l'institution, eut lieu *le lavement des pieds.*

Lavement des pieds

" Jésus, sachant que l'heure était venue de passer de ce monde à son Père, comme il avait aimé les siens qui étaient dans le monde, *il les aima* jusqu'à la fin.

" Et le souper fini, alors que déjà le diable avait mis dans le cœur de Judas Iscariote la résolution de le trahir, sachant que le Père a tout remis entre ses mains, et que sorti de Dieu il retourne à Dieu, Jésus se lève de table, ôte ses vêtements, et ceignant ses reins d'un linge, il met de l'eau dans un bassin et commence à laver les pieds de ses disciples et les essuie avec le linge dont il s'était ceint.

Saint Pierre

" Il vint donc à Simon Pierre. Et Pierre lui dit : Quoi ! Seigneur, Vous, me laver les pieds ? Jésus lui répondit en disant : Ce que je fais, tu ne le comprends pas maintenant ; mais tu comprendras plus tard. Pierre lui dit : Non, jamais vous ne me laverez les pieds. Jésus lui répondit : Si je ne te les lave, tu n'auras pas de part avec moi. Simon Pierre lui dit : Seigneur, lavez-moi non seulement les pieds, mais encore les mains et la tête. Jésus lui dit : Celui qui sort du bain n'a besoin que de se laver les pieds pour être entièrement pur. Oui, vous êtes purs, mais pas tous.

" Jésus savait en effet lequel d'entre eux devait le trahir...

" En vérité, en vérité je vous le dis, *un de vous me trahira...*"

Question

A...... Pâque légale ? Lavement des pieds ? Le traître ?

Réflexion

Le lavement des pieds, chers enfants, nous apprend qu'il faut être bien pur avant de s'approcher de la sainte Table ; la trahison de Judas et la peine qu'en éprouva Notre-Seigneur doivent nous faire craindre par-dessus tout la communion sacrilège !

——o——

256. Q.—Que fit Notre-Seigneur pour instituer la Sainte Eucharistie ?

Pour instituer la Sainte Eucharistie... Jésus-Christ, souverain Prêtre, *selon l'ordre de Melchisédech*, exerça alors ses fonctions sacerdotales.

L'ordre de Melchisédech

Melchisédech, roi de Salem, était prêtre du Très-Haut, offrant à Dieu des sacrifices *de pain et de vin*, sans effusion de sang.—Saint Paul déclare que Notre-Seigneur est véritablement le Pontife selon l'ordre de Melchisédech.

David avait aussi annoncé ce sacerdoce nouveau et éternel.

Notre-Seigneur prit du pain... C'est-à-dire du pain *azyme* dans ses mains saintes et vénérables. Pain azyme

Il n'y avait sur la table que du pain de froment non fermenté.... Le pain azyme par la douceur de son goût semble nous indiquer que, pour approcher de la sainte Table, il ne faut plus avoir dans son âme aucun levain de malice et d'iniquité, mais les azymes de la sincérité et de la vérité. I Cor. v, 8.

le bénit... *rendit grâces* à Dieu son Père.

le rompit... C'est-à-dire le partagea en morceaux. Fraction du pain

Les pains, qui servaient pour la Pâque juive, étaient de petits pains plats et ronds, que le père de famille brisait en deux morceaux avant de les distribuer aux convives : Notre-Seigneur observa encore ce rite, figure de la mort violente qu'il allait subir.

et le donna à ses Apôtres, en disant : Prenez et mangez... Les mots *prenez et mangez* indiquent *l'usage* de la chose. Distribution

Les paroles *prenez et mangez* servent à exprimer la perfection seconde et totale du sacrement, mais n'appartiennent pas à la substance de sa forme.

Ceci est mon corps ... Paroles de la consécration.

Ces paroles sont aussi claires que possible : *Ceci*, c'est-à-dire ce que je vous présente en ce moment, ce que j'ai et ce que vous avez sous les yeux, *ceci est mon corps.*—Le pronom démonstratif *ceci* tout en exprimant le point de départ, indique les accidents sensibles qui restent.—Notre-Seigneur n'a pas dit : Ce *pain* est mon corps, parce que la forme d'un sacrement doit indiquer l'effet à obtenir et obtenu au dernier instant où les mots sont articulés. Or, dans le cas présent, le pain n'existe plus : et la particule *ceci* désigne une substance dont la nature n'est pas déterminée ; substance qui était d'abord du pain et qui est ensuite le corps de Notre-Seigneur. Explication naturelle des mots de la forme

Le verbe substantif *est*, au présent, indique l'instantanéité du changement ; or, dit saint Thomas, dans les changements de cette nature, le devenir n'est autre que le devenu.

L'expression *mon corps* marque le point d'arrivée et exprime la nature de ce en quoi s'est fait le changement, à savoir, *le corps entier*

de Jésus-Christ, et non pas seulement sa chair : c'est Jésus-Christ tout entier.

Réfutation

Si, comme le veulent les Protestants, l'Eucharistie n'était que *la figure* de son corps, pourquoi Jésus-Christ ne l'a-t-il pas dit ? Il aurait bien pu le dire ; il aurait ainsi empêché, (car il connaissait l'avenir,) des millions et des millions d'âmes de tomber dans une erreur grossière.

Du reste, que les Protestants nous disent quelle formule Jésus-Christ aurait pu employer pour parler plus clairement ?

Pourquoi changer le sens littéral des mots, d rien n'y autorise ?—Disons donc que les Protestants et les incrédules refusent de croire à ce mystère, parce que c'est un mystère, et surtout *un mystère pratique*, qui impose *certains devoirs !*

La coupe de vin

Ensuite, il prit la coupe de vin... c.-à-d. le *calice* qui avait servi pour la célébration de la Pâque.

la bénit... c'est-à-dire *le vin* versé dans la coupe.

et la leur donna en disant : Buvez-en tous...

Distribution

Les hérétiques ont abusé de ce mot *tous*, pour soutenir que la communion sous l'espèce du vin est plus nécessaire que celle sous l'espèce du pain : ils n'ont pas compris ou voulu comprendre que Notre-Seigneur avait donné la sainte Commun à ses douze Apôtres sous douze parcelles de pain, tandis qu'ils communièrent au même calice qui fut passé à chacun d'eux.

Consécration du vin

ceci est mon sang... Paroles de saint Mathieu, qui expriment clairement le changement produit.

Ce qui vient d'être dit pour les mots, qui composent la forme de la consécration du pain, s'applique à la forme de la consécration du vin.

qui sera répandu pour la rémission des péchés... Ces paroles expriment le principal effet de *l'effusion* de son sang, c'est-à-dire la rémission des péchés.

Double consécration

La consécration séparée du pain et du vin rappelle admirablement la mort sanglante de Jésus-Christ ; de plus, comme ce sacrement devait être la nourriture de nos âmes, il était convenable qu'il fut établi sous forme de nourriture et de breuvage, selon ces

paroles : " Ma chair est véritablement une nourriture et mon sang est véritablement un breuvage."

Faites ceci en mémoire de moi. Par ces paroles, Jésus-Christ établit le sacerdoce catholique : c'est de foi. Le Sacerdoce catholique

" Si quelqu'un prétend que par ces paroles : *Faites ceci en mémoire de moi*, Jésus-Christ n'a pas institué prêtres les Apôtres, ou qu'il ne leur a pas commandé ainsi qu'aux autres prêtres, *d'offrir son corps et son sang*, qu'il soit anathème." Conc. Trid.

Faites ceci, dit Notre-Seigneur, c'est-à-dire vous *ferez* ce que je viens de faire le premier : J'ai pris du pain et du vin, vous prendrez du pain et du vin. J'ai prononcé telles paroles, vous prononcerez les mêmes paroles. *Ceci* n'est plus du pain ni du vin ; Je vous donne le pouvoir de faire *la même chose ;* Je vous établis consécrateurs et ministres de mon sacrement.

En mémoire de moi, c'est-à-dire en *souvenir* de moi et particulièrement de ma Passion, selon les paroles de saint Paul : " Toutes les fois que vous mangerez ce pain et que vous boirez ce vin, *vous annoncerez la mort du Seigneur*."

A...... Melchisédech ? Pain azyme ? Fraction du pain ? Questions
B...... Réponse aux protestants ? Coupe de vin ? Sacerdoce ?

C'est au Cénacle, chers enfants, que fut ainsi célébrée *la première messe*, qu'eut lieu *la première communion* et que se fit *la première ordination !* Réflexion

—o—

257. Q.—Qu'arriva-t-il quand Notre-Seigneur eut dit : Ceci est mon corps ; Ceci est mon sang ?

Quand Notre-Seigneur eut dit : Ceci est mon corps... Ces paroles efficaces *opérèrent* ce qu'elles signifient. Paroles efficaces

La parole de Dieu est toute-puissante : au commencement du monde, il dit : *Que la lumière soit*, et la lumière fut.

Non moins puissante fut la voix de Jésus, Verbe éternel, disant : *Ceci est mon corps.*

la substance du pain fut changée en la substance de son corps... *Substance* désigne tout ce qui *existe sous* les accidents.

Substance et accidents

Les accidents sont des qualités qui peuvent être ou n'être pas dans un sujet, sans que pour cela l'essence de celui-ci soit détruite : qu'un homme, par exemple, soit grand ou petit, blond ou brun, laid ou beau, c'est toujours un homme, en substance.

Qu'un pain soit entier, ou coupé en dix morceaux, ou réduit en miettes, c'est toujours du pain ; qu'il soit rond ou carré, noir ou blanc, doux ou amer, c'est toujours du pain, car au fond la substance ne change pas.

En instituant l'Eucharistie, Jésus changea non les accidents mais la substance *du pain* en la substance de *son corps*, de telle sorte que les accidents du pain n'adhéraient plus à aucune substance et étaient miraculeusement soutenus par la puissance divine.

Paroles efficaces

et quand il eut dit : Ceci est mon sang... Le sang *de l'alliance nouvelle et éternelle, mystère de la foi...*

" Après la consécration, dit saint Ambroise, bien qu'on voie encore la figure du pain et du vin, *on doit croire* qu'il n'y a plus que la chair de Jésus-Christ *et son sang.*"

la substance du vin fut changée en la substance de son sang. Ce qui naguère était du vin fut du sang.

Définition

" Si quelqu'un dit que, dans le sacrement de l'Eucharistie, *la substance* du pain et du vin reste avec le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ou nie l'admirable changement qui se fait du pain et du vin en son corps et en son sang, les espèces du pain et du vin restant seules ; qu'il soit anathème." Conc. Trid.

Question

A...... Paroles efficaces? Substance et accidents ? Citations ?

Réflexion

Notre-Seigneur, chers enfants, connaissant l'horreur que nous aurions à manger de la chair humaine ou à boire du sang humain, sous leur forme naturelle, a trouvé le moyen de se donner à nous en nourriture sous la forme de l'aliment le plus attrayant !

Pratique

Adorons la Sagesse et la Bonté infinies de Jésus-Christ.

258. Q.—Jésus-Christ est-il tout entier sous l'espèce du pain et tout entier sous l'espèce du vin ?

L'espèce du pain

Oui, Jésus-Christ est tout entier sous l'espèce du pain... En vertu des paroles de la consécration, *le corps* de Jésus-Christ est tout entier sous l'espèce du pain.

Quand Notre-Seigneur, instituant l'Eucharistie, dit : *Ceci est mon corps*, il entendait parler de son corps, tel qu'il l'avait ; or, au moment où il parlait, il était vivant avec son corps, son sang, son âme et sa divinité, c'est-à-dire tout entier sous l'espèce du pain.

Depuis sa résurrection, Jésus-Christ ne meurt plus : là où est son corps se trouvent aussi son sang, son âme et sa divinité.

et tout entier sous l'espèce du vin... *Directement*, c'est le sang qui est présent ; *par concomitance*, c'est Jésus-Christ tout entier. L'espèce du vin

“ De telle sorte qu'il y a autant sous une espèce que sous les deux, car *Jésus-Christ est tout entier* sous l'espèce du pain et tout entier sous l'espèce du vin.” Conc. Trid.

Par conséquent, les fidèles qui communient seulement sous l'espèce du pain reçoivent Jésus-Christ, aussi bien que s'ils communiaient sous les deux espèces.—C'est pour des raisons très sages que l'Eglise a défendu de donner aux laïques la communion sous l'espèce du vin.

il est même tout entier sous chaque partie de l'une ou de l'autre espèce. Ce sont les paroles du concile de Trente. Chaque partie de l'espèce

Si, après la consécration, on partage en plusieurs fragments l'espèce du pain, ou si l'on sépare en plusieurs gouttes l'espèce du vin, ce n'est pas Jésus-Christ qui est partagé, mais seulement *le signe* de sa présence.

“ Le corps de Jésus-Christ, dit saint Thomas, est dans l'Eucharistie *comme la substance* est sous les dimensions ; or toute la substance est sous chaque partie des dimensions où elle est contenue ; ainsi, par exemple, sous chaque partie d'un pain est toute la substance du pain.” Donc, la substance du corps de Jésus-Christ, et *par concomitance réelle*, Jésus-Christ tout entier se trouve sous chaque parcelle ou sous chaque goutte de l'espèce consacrée, pourvu que cette parcelle ou cette goutte demeure *perceptible*.

Puisque le nombre résulte de la division, tant que les dimensions des espèces eucharistiques restent indivises, la substance du corps de Notre-Seigneur reste aussi indivise ; mais la division survenant, Jésus-Christ multiplie sa présence sacramentelle autant de fois Multiplication

qu'il y a de parties sensibles.—C'est ainsi qu'une lumière se reflète et produit ses effets dans plusieurs glaces à la fois et dans chacun des fragments de ces glaces si on vient à les briser.

Question — **A**...... Ce qui est *directement* sous l'espèce du pain et celle du vin ?
B...... Ce qui s'y trouve *par concomitance ?* Signe de la présence ?

Réflexion — " Chacun, dit saint Augustin, reçoit Jésus-Christ et Jésus-Christ est *tout entier* dans la portion que chacun reçoit ; il n'est pas divisé entre tous, mais il se communique *tout entier* à chacun en particulier."

Pratique — Adorons cet incompréhensible mystère de notre foi.

—o—

259. Q.—Que reste-t-il du pain et du vin, après que leur substance a été changée en la substance du corps et du sang de Jésus-Christ ?

Substance changée — **Après que la substance du pain et du vin a été changée...** Dire que la substance du pain *demeure* après la consécration serait *une hérésie.*

La substance du pain n'est pas anéantie, car Dieu n'est pas une cause d'anéantissement ; cette substance a été changée complètement en celle du corps de Jésus-Christ.

Luther, n'osant nier absolument la présence de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, soutint ce qu'on appelle l'*impanation,* c'est-à-dire que Jésus-Christ est *présent dans le pain,* sans que la substance du pain soit changée. Cette hérésie trouve sa condamnation dans les paroles si claires de Notre-Seigneur, qui n'a pas dit : Ce pain est mon corps, ou bien mon corps est dans ce pain ; mais, *Ceci est mon corps,* paroles qui indiquent un changement de substance.

Terme du changement — **en la substance du corps et du sang de Jésus Christ...** " Ceci est mon corps ; ceci est mon sang."

" Est-ce donc une chose impossible à Dieu, dit Eusèbe d'Emèse, que des aliments terrestres et mortels soient changés en la substance de Jésus-Christ ? " —Est-ce que la nourriture que nous prenons chaque jour ne se convertit pas en chair et en sang ?

Dans l'Eucharistie, le changement est *instantané ;* car, dit saint Thomas : " Le propre de la puissance infinie, qui y opère une

telle conversion, est d'agir instantanément."—Le dernier instant, où le prêtre achève de prononcer les paroles de la consécration, est le premier instant de la présence de Jésus-Christ.

il ne reste plus que les apparences du pain et du vin. Après la consécration, nos sens aperçoivent tous les accidents du pain et du vin ; donc ils y sont. Accidents

" De cette manière, ajoute saint Thomas, l'Eucharistie ajoute au mérite de notre foi, qui y perçoit ce qui est inaccessible aux sens, le corps et le sang de Jésus-Christ."

Du reste, notre jugement n'est pas induit en erreur : les accidents y sont réellement, tels que nos sens les perçoivent ; mais la parole de Dieu éclaire notre intelligence sur la nature de la substance. La foi n'est pas en opposition avec les sens ; elle a pour objet ce qui leur échappe.

A...... Impanation ? Instantanéité ? Les sens et la foi ? Question

Voici, chers enfants, un aveu de Luther même sur la présence réelle : " Oh ! si quelqu'un pouvait me persuader qu'il n'y a dans l'Eucharistie que du pain et du vin, quel service il me rendrait ! Souvent déjà j'ai sué, j'ai pâli sur cette matière, dans l'espoir d'y découvrir de quoi jouer au Pape un bon tour ; mais je me vois pris ; impossible d'échapper : *le texte de l'Evangile est trop clair !* " Aveu de Luther

—:o:—

260, Q.—Qu'entendez-vous par les apparences du pain et du vin ?

Par les apparences du pain et du vin... Le mot apparences ou espèces signifie *ce qui paraît* extérieurement. Apparences

Le changement de substance dans l'Eucharistie n'affecte nullement les accidents extérieurs du pain et du vin ; et parce que ces accidents ne sont soutenus, ni par leur substance propre qui n'existe plus, ni par l'humanité glorieuse de Jésus-Christ qui n'admet point de telles modifications, on les appelle *accidents absolus*, c'est-à-dire séparés de toute substance.

j entends tout ce qui tombe sous nos sens, c'est-à-dire qui est *saisissable* par le moyen de *nos organes*. Sensibles

comme la forme, la couleur, le goût : ces accidents tombent sous les sens du toucher, de la vue, du goût.

Accident de quantité

D'après saint Thomas, l'accident de *quantité* est le sujet de tous les autres accidents dans l'Eucharistie ; car, la forme, la couleur, le goût se divisent par la division *même de la quantité* commensurable du pain et du vin ; c'est donc l'accident de quantité qui demeure directement sans sujet, et indirectement les autres accidents qui reposent sur la quantité dimensive.

Et l'angélique Docteur ajoute : " *La consécration elle-même* confère, à la quantité dimensive du pain et du vin, les propriétés qui appartiennent à la matière ; et tout ce qui serait produit par la matière du pain et du vin, *si elle existait*, la quantité dimensive du pain et du vin peut l'engendrer par la vertu du miracle accompli dans la consécration."

Par conséquent, les espèces eucharistiques peuvent agir sur les corps extérieurs et les modifier ; elles-mêmes peuvent être altérées, se corrompre, être divisées, servir d'aliment, comme avant la consécration.

Question

A...... Espèces ou apparences ? Accidents absolus ? La quantité ?

Saintes espèces

On appelle, chers enfants, *saintes espèces* les hosties consacrées, qui sont comme le voile qui nous dérobe la présence réelle de Notre-Seigneur : profaner les saintes espèces est donc le plus grand des sacrilèges.

Toutefois, les profanateurs, qui voudraient par haine outrager Notre-Seigneur, tels que ce Juif qui croyait tuer Notre-Seigneur en transperçant une hostie à coups de canif, sont dans l'erreur : ils peuvent outrager les saintes espèces seulement, mais Notre Seigneur est hors de leurs atteintes. Leur crime est tout dans leur méchanceté, car ils font tout ce qu'ils peuvent ; cependant, l'outrage s'adresse à Jésus-Christ !

Pratique

Faire amende honorable à N.-S. pour toutes les profanations.

—:o:—

261. Q.—Comment s'appelle ce changement du pain et du vin au corps et au sang de Jésus Christ ?

Changement merveilleux

Ce changement du pain et du vin au corps et au sang de Jésus-Christ, c'est-à-dire dans les deux consécrations.

" Le changement qui s'opère dans l'Eucharistie, dit saint Thomas, ne ressemble pas aux transformations naturelles que nous voyons ;

accompli en dehors des lois de la nature par la puissance divine, *il est totalement surnaturel.* N'en soyons pas surpris : le corps de Jésus-Christ que nous consacrons a été conçu, et il est né d'une Vierge, contre les lois de la nature.

" *Par sa puissance,* Dieu peut opérer la conversion d'un être tout entier dans un autre être, en changeant toute la substance de l'un en toute la substance de l'autre.—C'est ce qui a lieu dans l'Eucharistie : Jésus-Christ y change toute la substance du pain *en toute la substance de son corps,* et toute la substance du vin *en toute la substance de son sang.*

" Ce changement n'est pas un changement *accidentel* de forme, il est *substantiel :* aussi, on a créé tout exprès pour lui le mot *transsubstantiation.*"

s'appelle transsubstantiation. Ce mot, formé de deux mots latins *trans, substantiatio,* indique le changement d'une substance en une autre substance.

Transsubstantiation

Ce mot, comme la chose qu'il exprime, est l'objet des attaques des Protestants. Longtemps avant saint Thomas, ce mot avait été employé par Pierre de Blois (1160) ; avant même cette époque, d'autres auteurs s'étaient servis des mots presque identiques de *conversion, changement, translation, transélémentation,* etc.

" Le Seigneur *a fait* le pain son propre corps, en disant : Ceci est mon corps." Tertullien.—" Ce pain que le Seigneur présentait à ses disciples, *changé* non en apparence, mais *quant à sa nature,* par la toute-puissance du Verbe, *est devenu sa chair.*" S. Cyprien. —" Aux noces de Cana, Jésus-Christ *a changé l'eau en vin,* et nous estimerons qu'il n'est pas assez digne pour nous faire croire, sur sa parole, qu'il *ait changé du vin en son sang !* " S. Cyrille.— " La nature des choses qui paraissent dans le sacrement est, par la vertu de la bénédiction, *transélémentée* au corps de Jésus-Christ." S Grégoire de Nysse.—" Le pain et le vin *sont transsubstantiés* au corps et au sang du Sauveur." S. Jean Damascène. —" Les substances du pain et du vin *sont changées* en la substance même de Jésus-Christ." S. Césaire d'Arles.—" Le pain est *transformé* au corps et le vin au sang de Jésus-Christ." S. Germain.

Expressions des Pères

En conséquence, de même que le concile de Nicée avait adopté le mot *consubstantiel,* ceux de Latran et de Trente adoptèrent

définitivement celui de *transsubstantiation*, comme exprimant mieux le dogme eucharistique.

Question — **A......** Paroles de saint Thomas? Témoignages des Pères?

Inculpation — Durant les premiers siècles de l'Eglise, les chrétiens furent plusieurs fois accusés du crime de manger *la chair d'un enfant*, immolé pendant leurs cérémonies religieuses. Cela venait manifestement, dit Fleury, du mystère de l'Eucharistie mal entendu, et protégé par *la discipline du secret*.

---

262. Q.—Comment la substance du pain et du vin fut-elle changée en la substance du corps et du sang de Jésus Christ ?

La substance du pain et du vin fut changée en la substance du corps et du sang de Jésus-Christ... L'Eucharistie est le chef-d'œuvre de la *Bonté*, de la *Sagesse* et de la *Puissance* de Jésus-Christ.

Bonté — 1. *Chef-d'œuvre de Bonté.*—Jésus-Christ ne donne pas seulement ses grâces, il se donne lui-même, corps et âme avec tous les trésors de la Divinité : par concomitance, le Père et le Saint-Esprit sont présents avec le Verbe dans l'Eucharistie, et ainsi nous pouvons être unis à Dieu d'une manière extrêmement intime et toute divine.

Sagesse — 2. *Chef-d'œuvre de Sagesse.*—Jésus-Christ, voulant rester dans le monde a trouvé le moyen de remonter au ciel et de rester sur la terre avec ceux qu'il aime. De plus, il voile sa gloire, afin de ne pas nous éblouir et nous effrayer. Il se rend présent sous les apparences du pain et du vin pour nous inviter à le recevoir. Il nous donne l'exemple de toutes les vertus...

Puissance — 3. *Chef-d'œuvre de Puissance.*—Jésus-Christ, en instituant l'Eucharistie, a exercé véritablement sa toute-puissance.

par sa toute-puissance ; car il a dû opérer une quantité de miracles :

Miracle du changement du pain et du vin en son corps et en son sang ; miracle de sa présence réelle sur nos autels, sans qu'il cesse d'être présent dans le ciel ; miracle de la multiplication de cette présence en autant de lieux qu'il y a d'hosties consacrées sur la

terre ; miracle de sa présence en chaque partie de l'hostie ; miracle des apparences du pain et du vin conservées sans aucune substance qui les soutienne ; miracle de la production instantanée de tous ces effets admirables par la production de cinq paroles.

Question

A...... **Chef-d'œuvre de bonté ? de sagesse ? de puissance ?**

Conclusion

C'est la réflexion que faisait saint Augustin : " Dieu, *tout savant* qu'il soit, ne sait rien donner de plus ; *tout-puissant* qu'il soit, il ne peut rien donner de plus ; *tout riche* qu'il soit, il n'a à donner rien de plus."

---

263. Q.—Ce changement du pain et du vin au corps et au sang de Jésus-Christ continue-t-il à se faire dans l'Eglise ?

Première transsubstantiation

Oui, ce changement du pain et du vin au corps et au sang de Jésus-Christ : la première *transsubstantiation* eut lieu au Cenacle, entre les mains de Jésus-Christ.

" A la Cène, dit saint Jérôme, le Seigneur Jésus fut tout à la fois *le convive* et *l'aliment* du festin."—" Il est certain, ajoute saint Thomas, que commençant toujours par observer lui-même ce qu'il voulait faire pratiquer aux autres, Jésus-Christ *prit lui-même son corps et son sang*, avant de les donner à ses disciples."

Il se tenait donc lui-même dans ses mains et il se communia lui-même sous les espèces sacramentelles.

Perpétuité du sacrement

continue à se faire dans l'Eglise ; car l'Église étant *perpétuelle*, les sacrements doivent y être toujours renouvelés.

Autel

sur nos autels... *Autel* signifie *table élevée* du sacrifice.

La table sur laquelle saint Pierre avait coutume de célébrer les saints mystères est encore conservée à Rome dans la basilique de Saint-Jean de Latran. Cette table est en bois, comme celle qui servit à Notre-Seigneur, lors de l'institution de l'Eucharistie.

Symbolisme de l'autel

Aujourd'hui, *nos autels* sont en pierre et contiennent des reliques de Saints, en souvenir des autels dressés dans les Catacombes sur les tombeaux des martyrs. Ils doivent être *en pierre*, parce que l'autel représente Jésus-Christ, le fondement et la pierre an-

gulaire de l'Eglise, et que la pierre, d'où jaillirent les eaux destinées à étancher la soif des Israélites dans le désert, était une figure de Jésus-Christ et de l'Eucharistie.

Ministère des prêtres

par Jésus-Christ, qui se sert du ministère de ses prêtres. *Jésus-Christ* est l'agent principal et invisible ; *ses prêtres* sont les ministres secondaires et extérieurs.

L'Eucharistie est d'une telle dignité qu'elle ne saurait être consacrée qu'au *nom* et en la *personne* de Jésus-Christ. Or, on n'agit pas au nom d'une personne et comme son représentant, sans qu'elle en ait donné elle-même le pouvoir. Il n'y a donc dans l'Eglise que ceux à qui Notre-Seigneur a confié ce pouvoir, qui soient véritablement ministres de Jésus-Christ : ce sont les prêtres, ayant reçu le sacrement de l'Ordre.

Question

A......Premier communiant ? Autel ? Ministres de Jésus-Christ ?

Le mot *prêtre*, chers enfants, vient du grec et signifie *vieillard*, moins à raison de leur âge que de leur maturité, de leur doctrine, de leur sagesse, de la dignité de leurs vénérables fonctions et de leur pouvoir divin.

Pratique

Avoir pour les prêtres un religieux et profond respect.

—o—

264. Q.—Quand Jésus-Christ donna-t-il à ses prêtres le pouvoir de changer le pain et le vin en son corps et en son sang ?

Collation du pouvoir

Jésus-Christ donna à ses prêtres le pouvoir... Ce pouvoir fut d'abord donné *aux Apôtres*, présents à la Cène.

Ce pouvoir était *transmissible* à d'autres, afin que le sacrement qui venait d'être institué fut perpétué dans l'Eglise. " C'est pourquoi Notre-Seigneur donne au prêtre, *dans l'ordination*, le pouvoir de le consacrer en son nom et comme son représentant ; car l'Ordre élève le prêtre au rang de ceux à qui il a dit : " *Faites ceci en mémoire de moi.*" S. Thomas.

Principal office du prêtre

de changer le pain et le vin en son corps et en son sang. C'est là le premier et le plus grand des offices du prêtre.

Le prêtre a reçu cette puissance sacerdotale, le jour de l'ordination, lorsque l'Evêque lui a dit : " Recevez la puissance d'offrir

dans l'Eglise *le sacrifice* et de célébrer les messes pour les vivants et pour les morts."

quand il dit à ses Apôtres : Faites ceci en mémoire de moi. Les *Apôtres* représentaient leurs successeurs. Pouvoir apostolique

Un laïque, par conséquent, si saint qu'il soit, n'a pas ce pouvoir sacerdotal ; car lorsque, dans la Bible, on trouve le mot de sacerdoce royal attribué aux simples fidèles, il est évident que ce n'est pas pour désigner une royauté réelle et un sacerdoce proprement dit, mais une dignité spirituelle, qui nous permet d'offrir à Dieu des hosties spirituelles, selon la parole de saint Paul : " Faites de vos corps une hostie vivante." Rom. XII.

A...... Pouvoir transmissible ? Le sacrifice ? Sacerdoce spirituel ? Question

Saint François d'Assise avait une si haute idée du sacerdoce, qu'il ne voulut jamais consentir à se laisser ordonner prêtre et resta diacre toute sa vie. Il avait coutume de dire que, s'il rencontrait en même temps un Prêtre et un Ange, il saluerait le Prêtre avant l'Ange, parce que le pouvoir du Prêtre l'emporte sur le pouvoir de l'Ange. S. François d'Assise

——o——

265. Q.—Quand les prêtres exercent-ils ce pouvoir de changer le pain et le vin au corps et au sang de J.-C. ? Exercice du pouvoir

Les prêtres exercent ce pouvoir, *conjointement* **avec** Jésus-Christ, Souverain Prêtre.

C'est encore Jésus-Christ qui opère le changement, en s'unissant intimement le prêtre, comme son ministre visible ; c'est pourquoi la formule " Ceci est mon corps..." est parfaitement vraie.

de changer le pain et le vin au corps et au sang de Jésus-Christ. C'est véritablement *le prêtre* qui opère le changement, mais en tant qu'uni à Jésus-Christ.

" Ce changement, dira peut-être quelqu'un, est produit par la vertu des paroles dont se compose la forme : peu importe qui les prononce ? *Erreur ;* les paroles seules n'ont pas la puissance de produire la consécration. La vertu sacramentelle réside dans plusieurs choses et non dans une seule ; on le voit par le Baptême, qui consiste dans les paroles, unies à l'ablution. De même Une erreur

la vertu par laquelle la consécration produit son effet est à la fois dans les paroles de Jésus-Christ et dans la puissance sacerdotale."

Messe **lorsque, durant la sainte messe.** Le mot *messe* semble venir de la formule de renvoi : *Ite, missa est.*

La sainte messe est un ensemble de prières et de cérémonies, qui précèdent et accompagnent l'oblation du saint sacrifice et la production du plus auguste des sacrements.—C'est pourquoi, le prêtre est revêtu d'ornements nombreux et pleins de symbolisme.

Consécration **ils prononcent les paroles de la consécration.** *Consécration* signifie vouer au culte de Dieu une personne ou une chose, qui dès lors devient *sainte* ou *sacrée.*

Le moment de la consécration est comme le point culminant de la messe ; c'est le moment où s'opère le miracle de la transsubstantiation, et où Jésus-Christ se rend présent sous les espèces eucharistiques; l'autel est alors comme le trône du divin Médiateur.

qui sont les paroles mêmes de Jésus-Christ : Ceci est mon corps ; ceci est mon sang.

Dignité du prêtre Le prêtre parle alors comme s'il était lui-même Jésus-Christ, auquel il est intimement associé et dont il partage le caractère ; c'est là le sens de l'expression : "*Le prêtre est un autre Jésus-Christ.*" — "O admirable dignité des prêtres, s'écriait saint Augustin, dans les mains desquels le Fils de Dieu s'incarne chaque jour, comme il le fit dans le sein de la Vierge."

Question A...... Exercice du pouvoir d'Ordre ? Messe ? Consécration ? Paroles ?

Le moment de la messe le plus solennel, chers enfants, est

Élévation évidemment celui de la consécration ou de *l'élévation :* alors tous les fidèles s'inclinent profondément pour faire un acte de foi et adorer avec amour Notre-Seigneur Jésus-Christ, que le prêtre élève vers le ciel pour le montrer aux fidèles et l'offrir à Dieu.

Pratique A l'élévation, adorer avec piété N.-S. Jésus-Christ.

—o—

266. Q.—Faut-il adorer le corps et le sang de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie ?

Oui, il faut adorer... *Adorer* signifie rendre intérieurement et extérieurement *à Dieu* un culte suprême.

Nous devons adorer Dieu dans l'unité de son essence, dans la Trinité de ses personnes, et en particulier chacune des trois personnes divines ; par conséquent, la personne divine du *Fils de Dieu* doit être adorée partout, dès lors qu'elle s'offre à l'adoration. Adoration due à l'Eucharistie

le corps et le sang de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie. Puisque l'*Eucharistie* contient Notre-Seigneur, *Fils de Dieu*, il faut l'adorer.

"Si quelqu'un prétend que, dans le sacrement de l'Eucharistie, Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, ne doit pas être adoré d'un *culte de latrie*, même extérieur ; et que, par conséquent, il ne faut pas le vénérer en l'honorant d'une fête particulière et solennelle, ni le porter avec pompe aux processions, selon la coutume et le rit louable et universel de la sainte Eglise ; ou qu'il ne faut pas l'exposer en public pour être adoré par le peuple : et que ses adorateurs sont idolâtres : qu'il soit anathème." Conc. Trid. Définition

On connaît aussi ce mot de saint Augustin : "Personne ne mange cette chair, *sans l'avoir adorée.*"

parceque ce corps et ce sang sont inséparablement unis à sa divinité. Jésus-Christ est *Homme-Dieu.*

En nous donnant l'Eucharistie, Jésus-Christ se contente de dire : "Ceci est mon corps"; il ne parle pas de sa divinité ; mais un époux qui fait un riche don à son épouse se contente également de lui dire : "Je vous fait présent de cet anneau" ; il ne parle pas du riche diamant qui y est enchassé et qui vaut lui seul plus de mille anneaux. Comparaison

"Ainsi Jésus-Christ nous dit : "Le pain que je vous donnerai est ma chair," sans faire mention de ce qu'il nous donne en même temps : son sang, ses mérites, sa divinité, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus précieux au ciel et sur la terre." P. Le Jeune.

Puisque nous avons prouvé (q. 258) que Jésus-Christ est présent tout entier sous l'espèce du pain, et tout entier sous celle du vin, il faut y adorer *sa très sainte humanité,* hypostatiquement unie à la personne divine du Fils de Dieu.

Pour la même raison nous devons *adorer* le Cœur de Jésus, présent substantiellement dans l'Eucharistie.

A...... Adorer? Concile de Trente? P. Le Jeune? Raisons? Question

Témoignage Saint Chrysostôme, chers enfants, affirme qu'une foule d'esprits célestes environnent l'autel, pendant la célébration de la messe, et adorent Jésus-Christ, leur Roi et leur Dieu.

Pratique Pendant la messe, s'unir spécialement à notre Ange gardien.

---

267. Q.—Jésus-Christ quitte-t-il le ciel pour venir dans l'Eucharistie ?

Non, Jésus-Christ ne quitte pas le ciel. *Le Ciel* est le lieu de sa gloire divine.

Au ciel Depuis le jour de l'Ascension, Jésus-Christ est au ciel en corps et en âme, plein de gloire et de félicité, au milieu des chœurs angéliques et des âmes béatifiées par les mérites de sa rédemption ; il ne descendra sur la terre dans tout l'éclat de sa Majesté, qu'à la fin du monde pour le jugement général.

pour venir dans l'Eucharistie. Sans quitter le ciel, Jésus-Christ *se rend présent* sous les saintes espèces.

Mode de présence Ce n'est pas le corps de Jésus-Christ qui se multiplie, mais sa présence ; de même que le soleil, sans descendre du ciel ni se multiplier, rend cependant présente sa chaleur et sa lumière à tout l'univers, ainsi Jésus-Christ se rend présent, mais *véritablement, réellement* et *substantiellement*, partout où un prêtre consacre l'Eucharistie, et sa présence *demeure permanente* jusqu'au dépérissement des saintes espèces.

Dans l'Eucharistie **il est tout à la fois présent dans le ciel et dans l'Eucharistie.** *Au ciel*, il est visible pour les élus dans sa forme naturelle ; *dans l'Eucharistie*, il est invisible pour nous dans son état sacramentel.

Néanmoins, Jésus-Christ est aussi bien présent dans l'Eucharistie que dans le ciel ; *il y est le même*, quant à sa nature humaine et divine, quant à sa personne divine ; son cor[illegible] est dans son état de résurrection et d'immortalité [illegible]erce toutes ses facultés et y rend à Dieu tous [illegible] Cœur divin y palpite d'amour et de pitié pou[illegible] Verbe divin y réside avec la plénitude de son [illegible]ce ave[illegible] le Père et le Saint-Esprit, au milieu des louanges des esprits bienheureux.

L'Eucharistie, c'est le Paradis de la terre! Comme au ciel, l'Agneau de Dieu en est la joie et la lumière.

A...... Le ciel? Présence eucharistique? Simultanéité? Question

On rapporte, chers enfants, dans la vie du roi saint Louis, qu'un prêtre célébrant la messe dans la Sainte-Chapelle tomba en extase après la consécration, et les assistants purent voir sur l'autel un enfant d'une beauté merveilleuse. On vint en avertir le roi; mais celui-ci répondit: "Je crois sans nul doute à la présence de Jésus-Christ dans l'Eucharistie; je n'ai pas besoin d'aller pour me convaincre; je crois plus fermement que si je voyais de mes yeux corporels. Je n'irai donc pas voir, afin de ne pas perdre le mérite de ma foi." S. Louis de France

Ravivons notre foi, en entrant dans l'église. Pratique

Terminons ce chapitre, chers enfants, en citant quelques paroles de saint Liguori sur la *Visite au Saint Sacrement*.

"Il est certain que parmi toutes les pratiques de dévotion, après la sainte Communion, il n'en est point de plus agréable à Dieu et de plus avantageuse pour nous que de rendre de fréquentes visites à Jésus-Christ sur ces saints autels. Soyez donc empressée, âme chrétienne, à suivre cette sainte pratique; détachez-vous de la compagnie des hommes pour aller goûter les douceurs ineffables de la compagnie de votre adorable Sauveur. Visites au Saint Sacrement

"Soyez assurée que le temps que vous passez, en présence de ce divin Sacrement, vous procurera les plus grands avantages durant votre vie et la plus douce consolation à la mort. Dieu exauce les prières partout; mais c'est surtout au pied des autels qu'il les récompense abondamment: et où les âmes saintes ont-elles jamais pris de plus généreuses résolutions qu'au pied des autels? Eh! que savez-vous si vous-même ne prendrez pas un jour auprès de ces saints autels la ferme et sincère résolution de vous donner tout à Dieu."

CHAPITRE VINGT-TROISIÈME

FINS POUR LESQUELLES LA SAINTE EUCHARISTIE A ÉTÉ INSTITUÉE

Avis au Catéchiste

Dans le chapitre précédent, nous avons envisagé l'Eucharistie comme *sacrement* permanent ; dans ce chapitre, nous l'examinerons surtout en tant que *communion ;* dans le chapitre suivant, nous traiterons de l'Eucharistie comme *sacrifice* de la Loi nouvelle.

Demandez à Notre-Seigneur la grâce de parler avec onction du plus touchant de ses bienfaits.

Bien chers enfants,

Avis aux enfants

La sainte communion, dont nous allons parler, est un des sujets qui doivent le plus vous plaire, puisqu'elle nous procure la faveur de recevoir et de posséder véritablement en nous Notre-Seigneur Jésus-Christ ; toutefois, il importe beaucoup de connaître la manière de bien communier.—C'est ce que nous allons apprendre, après que nous aurons expliqué une question préliminaire *sur les Fins de l'Eucharistie.*

268. Q.—Pourquoi Jésus-Christ a-t-il institué la sainte Eucharistie ?

Fins générales de l'Eucharistie

Jésus-Christ a institué la sainte Eucharistie, en tant que communion pour *trois raisons* principales.

Par sa présence permanente dans nos tabernacles, Jésus-Christ s'est constitué le compagnon de notre voyage et l'ami que nous devons aller souvent *visiter* ; par le sacrifice de la messe, Jésus-Christ glorifie Dieu et se fait la victime de propitiation *pour nos péchés* ; par la communion, Jésus-Christ s'unit à nous comme une *nourriture,* dont nous allons étudier les divins effets.

1° Pour nous unir à lui. *Unir* signifie *joindre ensemble.*

Union eucharistique

Le mot *communier* signifie précisément *s'unir avec* Jésus-Christ, de manière à *ne faire qu'un avec lui.* " Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure *en moi,* et moi *en lui.*" Joan. VI, 57. La communion est une sorte d'Incarnation, dans laquelle Jésus-Christ s'unit à l'homme, non pas hypostatiquement, mais d'une

manière très intime. " Le Verbe de Dieu, dit saint Cyrille, en s'unissant à sa propre chair, l'a rendue vivifiante. Il convenait donc qu'il s'unit à nos corps d'une manière admirable par sa Chair sacrée et son Sang précieux, qu'il nous donne sous les espèces du pain et du vin."

et nous témoigner son amour ou son *amitié*.

Amitié et ses effets

L'amitié, ou union de deux amis, est un amour mutuel et gratuit que se manifestent entre elles les personnes qui se veulent du bien et qui cherchent à s'en faire l'une à l'autre. — Deux amis aiment à vivre ensemble, craignent de se séparer ; ils se communiquent réciproquement tout ce qu'ils possèdent ; l'un voudrait donner plus que l'autre ; ils cherchent à se vaincre en générosité ; s'ils pouvaient, ils se donneraient l'un à l'autre, ils s'incorporeraient l'un en l'autre.

Ce que l'homme ne peut faire, Jésus-Christ l'a fait ; *pour nous témoigner son amour*, il s'incorpore à nous, il se fait manger par ses amis, afin qu'il soit uni à eux, *qu'il s'assimile à eux*, comme la nourriture est assimilée par l'organisme humain et en entretient la vie.—Que ne peut l'amitié, conduite par l'amour !

2° pour augmenter en nous la grâce *sanctifiante*.

Sacrement des vivants

L'Eucharistie n'a pas été instituée en vue de rendre la vie spirituelle à une âme morte par le péché, comme le pain et le vin ne sont pas destinés à rendre la vie à un corps mort. — Elle est un sacrement des vivants, et elle augmente d'une manière admirable la grâce habituelle, surtout dans les âmes ferventes.—C'est de tous les sacrements celui qui provoque le plus notre âme à un retour d'amitié envers Jésus-Christ, qui réclame notre amour : " Mon fils, donnez-moi votre cœur."

et nous fortifier contre le mal : grâce *sacramentelle*.

Grâce sacramentelle

Elle affaiblit en nous les mauvaises inclinations ; car tout ce qui augmente en nous la puissance de la grâce diminue d'autant la force de nos penchants vers le mal.

" Tout ce que la nourriture et le breuvage font pour la vie du corps, l'Eucharistie le fait pour notre âme : elle la soutient, l'accroît, la répare et lui donne la joie du cœur." S. Thomas. " C'est ici, s'écriait saint Augustin, le pain de la vie éternelle, le

pain qui *soutient la substance* de notre âme." — Aussi Notre-Seigneur disait-il : " Ma chair est vraiment une nourriture et mon sang est vraiment un breuvage." Joan. VI, 56.

" L'Eucharistie, dit Innocent III, *efface* les péchés véniels et *prévient* les péchés mortels."—La communion en effet nous excite aux actes de charité, la plus grande des vertus, et les actes de charité *effacent* les péchés véniels. — De plus, elle *préserve* du péché, d'une double manière : par suite de l'union spéciale que nous contractons avec Jésus-Christ, la sainteté même ; et parce qu'elle est le signe de la Passion du Sauveur, qui a vaincu les esprits de malice ; de là, ces paroles de saint Chrysostôme : " Nous sortons de la table sainte, terribles pour le démon, comme des lions qui vomissent la flamme."

Gage de vie

3° pour nous donner un gage de la vie éternelle. *Un gage* est un dépôt, une arrhe servant de *garantie.*

Ecoutez Notre-Seigneur disant : " Travaillez, non pour une nourriture qui périt, mais pour une autre qui demeure et donne *la vie éternelle*...Je suis *le pain de vie*...Je suis le pain *vivant* descendu du ciel ; celui qui mangera de ce pain *vivra éternellement*, car le pain que je donnerai est ma chair pour *la vie du monde.*" Joan VI.—Il s'agit évidemment de *la vie de la grâce*, que l'Eucharistie communique aux âmes, laquelle grâce est *un gage* infaillible de la vie de la gloire éternelle.

Notre-Seigneur va plus loin, en déclarant que l'Eucharistie sera un gage, non seulement de la vie spirituelle de l'âme, mais aussi de la glorieuse résurrection du corps.

Gage de résurrection

et d'une résurrection glorieuse, à la fin du monde.

" Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle et *je le ressusciterai* au dernier jour." Joan. VI, 55.—Tous les hommes ressusciteront il est vrai, dit saint Paul, mais ils ne seront pas tous changés (1 Cor. XV, 51), c'est-à-dire *glorifiés.* Ceux-là ne seront pas glorifiés, qui n'auront pas la vie de la grâce.

Mais, disent les protestants, la foi suffit pour avoir la vie éternelle et ressusciter au dernier jour ? Oui, si on entend par la foi le principe et le fondement de la vie chrétienne : car pour communier fructueusement, il faut d'abord avoir la foi. Mais lisez et mé-

ditez ces paroles de Notre-Seigneur : " En vérité, en vérité, je vous le dis, *si* vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, *vous n'aurez pas la vie en vous.*"

Ceux qui, connaissant cette nourriture d'immortalité, l'auront dédaignée, ne participeront pas à la résurrection *glorieuse.*

Questions

A...... Fins de la communion ? Union ? Amitié ? Grâce ?

B...... Grâce sacramentelle ? Gage de résurrection glorieuse ?

Le viatique

Lorsqu'un malade, chers enfants, est en danger de mort, on lui apporte la sainte communion *en viatique* afin que, ayant reçu le sacrement de vie qui lui donnera la force de franchir sans crainte le pont de ce monde à l'éternité, il puisse bientôt se lever vivant et glorieux au grand jour de la résurrection.

Pratique

Aimons Notre-Seigneur comme notre meilleur ami.

—o—

269. Q.—Comment sommes-nous unis à Jésus-Christ dans la Sainte Eucharistie ?

Désir de Jésus-Christ

Nous sommes unis à Jésus-Christ. Pour s'unir à Jésus-Christ, il faut *s'en rapprocher.*

Jésus-Christ dans l'Eucharistie s'est réduit à l'immobilité, ou plutôt il suit le mouvement des espèces sacramentelles. Du fond de ses tabernacles, il semble dire au monde : " Venez à moi, vous tous qui travaillez et qui souffrez, et je vous soulagerai." Math. XI, 28.—Il a un grand désir de s'unir aux hommes, de se donner à eux, de leur témoigner son amitié. " J'ai désiré d'un grand désir de manger cette pâque avec vous ", disait-il aux Apôtres.

Nous répondons à cet ardent désir de Notre-Seigneur, quand nous nous unissons à lui par la sainte communion.

L'union la plus intime

par le moyen de la Sainte Communion. *Communion* signifie *union avec* Jésus-Christ.

Peut-on concevoir une union plus réelle, plus complète que celle qui résulte de l'assimilation de la nourriture que nous prenons à notre propre substance ? Non, c'est la plus intime de toutes celles qui existent dans l'ordre naturel. C'est pourquoi, Notre-Seigneur dans sa sagesse a choisi cette union comme le modèle le plus ressemblant de l'union qu'il veut réaliser avec nous, au point de se

transformer en nous, *ou plutôt de nous transformer en Lui*, de nous rendre *participants* de sa vie divine sur la terre et plus tard de sa gloire au ciel.

Question **A......** Désir de Notre-Seigneur ? La plus intime des unions ?

Réflexion Vous comprenez maintenant, chers enfants, pourquoi on donne quelquefois à l'Eucharistie le nom de *Sainte Table*, de *Pain des Anges*, de *Manne céleste*, de *Pain des enfants* de Dieu.

Pratique Approchez-vous toujours humblement de la Sainte Table.

—o—

270.–Q. Qu'est-ce que communier ?

Communier **Communier**, c'est s'unir avec Jésus-Christ.

Saint Cyrille essaie d'expliquer cette union si intime par une comparaison : " Lorsqu'on fond ensemble deux morceaux de cire, on n'en fait qu'un seul tout ; de même par la participation au corps de Jésus-Christ et à son sang précieux, il est en nous et nous sommes en lui. L'âme fidèle devient semblable à l'âme de Jésus-Christ ; le corps du chrétien est comme le corps de J.-C.

L'espèce du pain **c'est recevoir le corps et le sang de Jésus-Christ.** *Il suffit* de recevoir Notre-Seigneur sous l'espèce du pain.

Le prêtre seul, et encore seulement quand il a célébré la messe, communie sous les deux espèces. *Il le doit*, parce que c'est sous cette forme que le sacrifice de la messe a été institué par Jésus-Christ, afin de reproduire le sacrifice du Cénacle et du Calvaire.

Mais les fidèles, quoiqu'en disent les protestants, ne sont pas tenus à communier sous les deux espèces ; car Jésus-Christ est vivant et présent tout entier sous chaque espèce.

Pas l'espèce du vin Durant les premiers siècles de l'Eglise, les Martyrs et les prisonniers, qui se communiaient eux-mêmes ou à qui l'on faisait parvenir le Pain des forts, ne communiaient que sous l'espèce du pain ; il en était de même pour la communion des malades ; dans beaucoup de pays, la pratique de la communion sous les deux espèces n'a jamais été usitée.

Raisons Enfin, depuis le XIII[e] siècle, l'usage a prévalu de ne pas communier les fidèles sous l'espèce du vin ; et cet usage, l'Eglise latine l'a rendu obligatoire pour les raisons suivantes : 1° pour affirmer

le dogme de la présence réelle et entière de Jésus-Christ sous chacune des espèces; 2° à cause du danger des profanations et de laisser tomber par terre le précieux Sang; 3° à cause de la difficulté de conserver l'espèce du vin; 4° à cause de la répugnance de certaines personnes pour le vin; 5° à cause de la rareté du vin dans certains pays.

Le concile de Trente a définitivement tranché la question.

A...... Communion? Communion sous une seule espèce? Raisons? **Question**

Martyr de l'Eucharistie

Pendant les persécutions, l'Eucharistie fut toujours la force des martyrs; on se servait quelquefois du ministère des enfants pour la faire parvenir aux chrétiens en prison. Un enfant, du nom de Tharcisius, fut un jour soupçonné par des soldats, qui l'arrêtèrent, se saisirent de lui et voulurent savoir ce qu'il portait sur sa poitrine. Il résista jusqu'à la mort; mais lorsque les bourreaux fouillèrent le jeune martyr, ils ne trouvèrent point le Pain des forts qu'ils voulaient profaner: tout avait disparu.—Le corps de saint Tharcisius fut inhumé dans le cimetière de Saint-Calixte et plus tard déposé dans l'église de Saint-Sylvestre, où le pape saint Damase lui fit cette inscription:

> Tharcisius *enfant* portait l'Eucharistie,
> Les païens y voulaient jeter un œil impie;
> Il aima mieux mourir, sous leurs coups déchiré,
> Que de livrer du Christ le Corps si vénéré.

—o—

271. Q.—Que faut-il pour faire une bonne communion?

Pour faire une bonne communion. Une bonne communion est celle qui produit de *bons effets* en nous.

1° Communion tiède

On appelle communion tiède, celle qui se fait avec peu de préparation, sans dévotion et comme par routine: la foi est faible, l'amour médiocre...—La communion tiède a aussi pour cause l'affection au péché véniel ou le peu de soin que l'on met à s'en corriger. "Hélas! dit saint François de Sales, les coins et recoins de notre cœur sont pleins de mille choses indignes de paraître en la présence de ce Roi souverain."

Tiédeur

La tiédeur, qui consiste à n'être pour Dieu ni froid ni chaud, est un état malheureux, d'autant plus dangereux que l'homme tiède

ne commettant pas de grands excès ne s'en inquiète guère. Et cependant, il y a un précepte qui ordonne " d'aimer le Seigneur de tout notre cœur." Et Jésus-Christ a dit cette grave parole : " Plût au ciel que vous fussiez froid ou chaud ; mais parce que vous êtes *tiède*, je vais vous vomir de ma bouche." Apoc. III, 15.

La communion tiède produit sans doute quelques bons effets dans l'âme, mais d'une manière incomplète et passagère ; et l'habitude, affaiblissant la volonté, rend de plus en plus faibles les effets de la communion, et peut même laisser aller l'âme jusqu'à la communion *indigne*. (q. 272).

Nous parlerons de la communion fervente dans la question 273.

Disposition essentielle

il faut être en état de grâce. La disposition essentielle *de l'âme* est l'exemption de tout péché mortel.

" Que l'homme, dit saint Paul, *s'éprouve lui-même*, et ne mange qu'avec discernement de ce pain, et ne boive qu'avec précaution de ce calice ; car celui qui mange et boit indignement mange et boit son propre jugement." I. Cor. XI, 27.—Or par cette *manducation indigne* toute la Tradition a toujours entendu la communion faite en état de péché mortel ; et *par l'épreuve* que requiert saint Paul, le concile de Trente entend la confession et l'absolution sacramentelle.

Loi rigoureuse

Par conséquent, quiconque se sent coupable d'un péché grave, commis depuis la dernière confession, ne doit pas recevoir l'Eucharistie, quelque contrition qu'il croit avoir, avant de s'être confessé et d'avoir reçu l'absolution, excepté le cas où, manquant de confesseur, il serait dans la nécessité morale de célébrer ou de communier : par exemple si, étant déjà à la sainte Table, on se rappelait un péché mortel involontairement oublié. Dans ces divers cas, il faudrait s'exciter à la contrition parfaite.

et à jeun depuis minuit. La première disposition *du corps* est un jeûne absolu ; q. 274.

Question

A......Bonne communion ? Communion tiède ? Etat de grâce ?

Ciboire d'argent doré

On appelle *ciboire*, chers enfants, un vase précieux dans lequel on conserve les hosties consacrées, qui doivent servir de *nourriture* aux fidèles. La coupe d'un ciboire doit toujours être en *argent, doré* à l'intérieur. Cela nous indique que lorsque, par la sainte

communion, notre poitrine devient comme le ciboire de Notre-Seigneur, notre cœur doit avoir l'innocence, figurée par la blancheur de l'argent, et surtout la charité dont l'or est le symbole.

—o—

272. Q.—Celui qui communie en état de péché mortel reçoit-il le corps et le sang de Jésus-Christ ?

Celui qui communie en état de péché mortel fait une communion *indigne*. 2° Communion indigne

La communion *indigne* est un des plus grands affronts que l'on puisse faire à Notre-Seigneur : Lui qui est la pureté même, on le fait descendre dans un corps qui est comme un tombeau impur ! Lui qui est la sainteté même, on le met dans une âme sans amour et toute souillée ! Lui qui est le Roi des bons anges, on le place en quelque sorte sous les pieds de Satan et au milieu des démons ! Quelle affreuse chose, qu'une communion indigne !

reçoit le corps et le sang de Jésus-Christ. Jésus-Christ *tout entier*, tel qu'il est actuellement au ciel. Triste réalité

" Le corps de Jésus-Christ demeure dans le sacrement de l'Eucharistie, tant que les espèces sacramentelles subsistent. Les pécheurs aussi bien que les justes le reçoivent donc en communiant." S. Thomas.

Il en serait de même si l'on jetait cette hostie dans la boue, si on la donnait en pâture à un animal. Malgré la prévision de toutes sortes de profanations, Notre-Seigneur n'a pas laissé d'instituer ce sacrement de sa tendresse.

mais il ne reçoit pas la grâce, ou la vie divine. Effet de mort

" Les bons et les méchants le prennent, dit saint Thomas, mais avec un sort inégal, puisqu'il est pour les uns *la vie* et pour les autres *la mort ;* il est la vie des bons et la mort des méchants. Quelle différence *pour les effets* dans une pareille manducation !"

et de plus, il se rend coupable d'un grand sacrilège, ou d'une *profanation* monstrueuse. Grand sacrilège

Certains hérétiques ont prétendu que ce crime ressemble seulement à celui de quelqu'un qui lacère l'image ou la figure de son roi. Mais il ne s'agit ici ni d'image, ni de figure ; c'est la per-

Paroles de Bourdaloue sonne même du Fils de Dieu qui est déshonorée. " Je soutiens sans hésiter, dit Bourdaloue, je soutiens sans dépasser les bornes de la vérité la plus exacte, que si le Sauveur était encore dans une chair passible et mortelle et qu'il dût comme autrefois endurer une seconde Passion et une seconde mort, rien de toutes les cruautés qu'exercèrent sur lui les bourreaux, ni de tous les tourments qu'il souffrit par la haine et la barbarie des Juifs, ne lui serait plus odieux et en ce sens plus douloureux que le crime d'un chrétien, qui *par un sacrilège* profane son Corps et son Sang."

Punition Les sacrilèges sont ordinairement punis, même dès cette vie : d'abord par les remords de la conscience, par l'aveuglement de l'esprit, l'endurcissement du cœur et enfin l'impénitence finale. Certaines maladies et certaines morts subites n'ont pas d'autre cause : " Il y en a beaucoup parmi vous, disait saint Paul, qui sont *malades* et *languissants* ; plusieurs même sont *morts*."

Saint Cyprien et saint Chrysostôme attribuaient *les calamités publiques* de leur temps au mauvais usage de ce sacrement.

Question A...... Communion indigne ? Réception sacramentelle ? Gravité ?

Baiser de Judas Le sacrilège, chers enfants, fait comme Judas, qui trahit Jésus par un baiser ; il se sert du signe par excellence de l'amitié, *le baiser*, pour cacher son hypocrisie et trahir Notre-Seigneur dans le sacrement de son amour. On pourrait lui appliquer les paroles : " Malheur à celui par qui le Fils de l'homme sera trahi. Il vaudrait mieux pour lui n'être jamais né !" Math. XXVI, 24.

Pratique Avoir la plus grande horreur de la communion sacrilège.

—o—

273. Q.—Suffit-il d'être exempt de péché mortel pour reçevoir avec abondance les grâces de la sainte communion ?

3° Communion fervente **Non, il ne suffit pas d'être exempt de péché mortel. Nous allons parler de la communion *fervente*.**

Une communion est *bonne*, quand elle est faite avec les dispositions d'âme et de corps que nous avons indiquées, sans aucune négligence ni imperfection. Elle sera *fervente*, si l'on y joint un ardent amour de Dieu, un vif désir de recevoir Jésus-Christ, et une grande reconnaissance pour ce bienfait incomparable.

Abondance de grâces

pour recevoir avec abondance les grâces de la sainte communion. *Avec abondance* indique qu'il y a des *grâces plus grandes*, accordées à ceux qui sont mieux disposés.

A la rigueur, il suffit d'être exempt de péché mortel pour communier dignement et recevoir la grâce sacramentelle de l'Eucharistie ; mais plus nous serons préparés, plus elle nous enrichira de faveurs spirituelles. " Dieu opère dans l'ordre surnaturel, dit Rodriguez, comme dans l'ordre naturel, où les choses agissent sur les sujets suivant la disposition qu'elles y trouvent ; par exemple, le feu prend en un moment au bois sec, mais il ne s'attache que lentement au bois vert... Il en est ainsi de l'Eucharistie ; en conséquence, il importe souverainement de s'y bien préparer."

Disposition négative

il faut de plus n'avoir aucune affection au péché véniel, ou être dans la disposition de n'en commettre aucun *de propos délibéré.*

Nous avons vu quels sont les funestes effets du péché véniel dans une âme (q. 56), et la crainte que doit nous inspirer surtout le péché véniel de malice (q. 57).—L'affection au péché véniel dénote une âme pas généreuse, sans ferveur, peu digne des privautés et des libéralités de Notre-Seigneur.

Fautes légères

" Jésus-Christ lava les pieds à ses Apôtres, dit saint Bernard, afin de nous signifier que pour recevoir l'Eucharistie nous devons nous purifier même des fautes légères, dont il nous représente l'image par la poussière attachée aux pieds."—Saint Denis trouve le même symbole dans la cérémonie du *Lavabo*, pendant la sainte messe. " Le prêtre, dit-il, ne se lave pas les mains entièrement, mais seulement l'extrémité des doigts, pour nous apprendre à effacer jusqu'à nos plus légères imperfections avant de communier."

Disposition positive

et faire des actes de foi vive... Une *foi vive* ou *vivante* est celle qui, appuyée sur la parole de Dieu, découvre Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie.

Foi vive

Il avait un foi vive ce paysan, dont parlait le vénérable curé d'Ars : " Ecoutez bien ça, mes enfants : Dans les premiers temps que j'étais à Ars, il y avait un homme qui ne passait jamais devant l'église sans y entrer. Le matin quand il allait au travail, le soir quand il revenait, il laissait à la porte sa pioche et sa pelle, et il

restait longtemps en adoration devant le Saint Sacrement. Oh ! j'aimais bien ça !... Je lui ai demandé une fois ce qu'il disait à Notre-Seigneur pendant les longues visites qu'il lui faisait. Savez-vous ce qu'il m'a répondu ? " Eh ! Monsieur le curé, je ne lui dis rien, *je l'avise* et *il m'avise !...*" Que c'est beau, mes enfants, que c'est beau ! "

Acte — Voici un acte de foi qu'on pourrait faire avant de communier : " Mon Seigneur Jésus-Christ, je crois plus vivement que si je vous voyais de mes yeux que vous êtes réellement présent dans le Saint Sacrement de l'Eucharistie, et que c'est vous-même, mon Dieu, que je vais recevoir dans la sainte communion !"

Espérance ferme — **d'espérance ferme.** *L'espérance* se confie dans la Bonté divine.

Telle était la confiance pleine d'humilité du centenier, demandant à Notre-Seigneur la guérison de son serviteur : " Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit, mais dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri." Math. VIII, 8.

Acte — Voici un acte d'espérance : " O bon Jésus, j'espère qu'en venant habiter en moi, malgré mon indignité, vous purifierez mon âme et la remplirez de vos grâces et de votre amour. Vous serez ma vie, ma force, mon salut dans le temps et l'éternité ! "

Charité ardente — **et de charité ardente.** *La charité* dilate le cœur, qui *brûle* du désir de recevoir Celui qu'il aime.

" De même que le cerf altéré soupire après l'eau du torrent, ainsi mon âme soupire après vous, ô mon Dieu." Ps. XLI.—La Vie des Saints est remplie de traits admirables, exprimant la force et la tendresse de leur amour pour Notre-Seigneur dans l'Eucharistie.

Acte — Voici encore un acte de charité : " O mon aimable Jésus, je vous aime de tout mon cœur et de toutes les forces de mon âme. Venez, Seigneur Jésus, venez, venez ! "

Question — A...... Communion fervente ? Dispositions ? Actes ?

S. Louis de Gonzague — Saint Louis de Gonzague communiait chaque dimanche ; c'était pour lui *son grand jour de fête !* Il employait les trois jours précédents à la préparation et les trois jours suivants à l'action de grâces : le *jeudi* était pour lui un jour de foi en la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, *le vendredi* un jour d'espérance

pendant lequel il s'humiliait et demandait pardon à Dieu ; *le samedi* un jour de saints désirs ; *le dimanche* un jour d'union intime ; *le lundi* un jour d'action de grâces ; *le mardi* un jour d'offrande de lui-même ; *le mercredi* un jour d'ardentes prières.

Imitons cet angélique jeune homme ! Pratique

—o—

274. Q.—En quoi consiste le jeûne requis pour la sainte communion ?

Le jeûne requis pour la sainte communion. Il s'agit ici du jeûne qu'on appelle *eucharistique*. Jeûne eucharistique

Il y a deux sortes de jeûnes : le jeûne *ecclésiastique*, qu'on observe pendant le carême, dont nous parlerons plus tard, q. 473 ; et le jeûne *eucharistique* requis pour la sainte communion.

consiste à n'avoir ni bu ni mangé. *Rien* de liquide ni de solide ne peut être pris, comme boisson ou nourriture. Jeûne absolu

" Il a plu à l'Esprit-Saint, dit saint Augustin, pour l'honneur d'un si grand sacrement, que le corps de Jésus-Christ entrât dans la bouche d'un chrétien, *avant tout autre aliment*."

Notre-Seigneur, il est vrai, a institué l'Eucharistie et communié les Apôtres le soir après la cène ; mais ce fut pour des raisons particulières : la substitution de la pâque nouvelle à l'ancienne pâque juive, la solennité du moment où l'Eucharistie fut instituée, la veille de la Passion, etc. Aussi, durant les premières années du christianisme, les fidèles faisaient ensemble un repas d'amitié nommé *agapes*, avant la sainte communion, pour rappeler la cène à la fin de Agapes laquelle Jésus-Christ institua l'Eucharistie. I. Cor. XI, 20. — Mais de bonne heure, à cause des abus qui commençaient à se glisser, les agapes ne furent plus autorisées que le Jeudi saint et elles furent complètement défendues en 397.—Le pain bénit, qu'on distribue quelquefois à l'église les jours de dimanche ou de fête, est un souvenir des agapes.

Aujourd'hui, le jeûne eucharistique est une obligation grave ; de sorte que quiconque oserait s'approcher de la Table Sainte, après avoir bu ou mangé, se rendrait coupable d'un péché mortel et ferait une communion sacrilège. Loi positive

depuis minuit, d'après le temps moyen, indiqué par une horloge que l'on croit exacte.

Cette loi n'admet pas de légèreté de matière; une minute suffit pour que le jeûne soit rompu, et la communion doit être différée.

Exemples Toutefois on ne cesserait pas d'être à jeun si l'on avalait quelques gouttes de sang venant des gencives ou du nez; de même une goutte d'eau confondue avec la salive, en se lavant la bouche; une goutte de pluie ou un flocon de neige qu'on avalerait par mégarde; quelque reste d'aliment pris la veille et resté dans les dents. Le pape Urbain VIII recommande expressément qu'on s'abstienne de fumer ou de chiquer avant de communier.

Question A...... Jeûne eucharistique? Motifs? Gravité? Agapes? Exemples?

Pratique C'est encore une pratique très louable, chers enfants, de se préparer à la communion dès la veille, sinon par une abstinence rigoureuse, du moins par quelque mortification volontaire ou quelque léger sacrifice: se priver par exemple, au souper, de quelque friandise, ou de manger complètement à sa faim.

—o—

275. Q.—Est-il permis quelquefois de communier sans être à jeun?

Exceptions au jeûne eucharistique Cela peut arriver lorsqu'un prêtre est obligé de continuer le saint sacrifice commencé par un autre qui, après la consécration, s'est trouvé dans l'impossibilité de l'achever; ou bien lorsqu'il est impossible de soustraire à la profanation les saintes espèces, à moins de les consommer. Ces cas sont très rares; le suivant est très fréquent:

une personne en danger de mort : il n'est pas nécessaire que *le danger* soit actuel et imminent.

Attendre beaucoup serait priver le malade d'un puissant secours dans ses souffrances et l'exposer peut-être à ne pas recevoir à temps ce divin sacrement; dès que la maladie est dangereuse, il faut lui proposer la communion.

Viatique **peut communier sans être à jeun.** C'est la communion *en viatique*, pour le grand voyage.

Il est de précepte, pour les adultes, et même pour les enfants,

qui ont atteint l'âge de raison quoiqu'ils n'aient pas encore fait leur première communion, de communier en viatique lorsqu'il y a péril de mort ; car, dans le combat suprême, il faut que personne ne soit privé du pain des forts.

Un malade peut communier plusieurs fois en viatique pendant la même maladie, si le péril de mort continue, quoiqu'il ne puisse garder le jeûne.—Toutefois, s'il peut communier à jeun, il doit le faire.

Double précepte

Celui qui, ayant rempli le devoir de la communion pascale, tombe dangereusement malade, est obligé de communier encore, parce qu'il existe un précepte spécial, d'après lequel on est gravement tenu de communier, si on le peut, quand on est en danger de mort. Cependant, la communion faite en viatique suffit pour remplir le devoir de la communion pascale.

Question

A...... Exceptions ? Danger de mort ? Viatique ? Obligations ?

Préparatifs pour le Viatique

Voici, chers enfants, ce qu'il faut préparer dans une maison, pour la communion en viatique : approprier convenablement la chambre du malade ; avoir une petite table recouverte d'une nappe blanche, avec un crucifix entre deux cierges allumés ; un petit vase contenant de l'eau bénite, avec un rameau bénit ; un autre petit vase avec un peu d'eau, afin que le prêtre puisse se purifier facilement les doigts.—Si le malade devait en plus recevoir l'Extrême-Onction, il faudrait ajouter une assiette contenant six ou sept pelotons de ouate, avec un peu de mie de pain, un peu d'eau et une serviette pour les mains du prêtre.

La ouate, la mie de pain et l'eau qui ont servi au prêtre doivent être jetées au feu.

——o——

276. Q.—Quand sommes-nous obligés de communier ?

Obligation de communier

Nous sommes obligés, sous peine de péché mortel. *L'obligation* est par conséquent *grave*.

Le choix que Notre-Seigneur a fait du pain et du vin, comme matière de l'Eucharistie, insinue que la communion doit être la nourriture de nos âmes, comme le pain et le vin sont la nourriture de nos corps.—De plus, Notre-Seigneur a fait un *précepte* formel de communier : " Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, vous n'aurez pas la vie en vous..." Joan VI.—Toutefois, Jésus-

Christ n'a rien prescrit touchant le nombre des communions, ni le temps où l'on doit communier ; il en a laissé la détermination à l'Eglise; or, l'Eglise a rendu *obligatoires* la communion de chaque année, au temps de Pâques, ainsi que la communion quand on est en danger de mort.

de communier pendant le temps de Pâques. IVe commandement de l'Eglise, q. 467.

et quand nous sommes en danger de mort, q. 275.

Question — **A**......Précepte divin de la communion ? Détermination de l'Eglise?

Réflexion — C'est une chose bien surprenante, chers enfants, que l'Eglise soit obligée de nous faire un commandement de communier; ne devrions-nous pas nous estimer tout heureux de pouvoir nous agenouiller souvent à la Table sainte ?

Fausses excuses — " Ceux qui cherchent, dit saint François de Sales, un prétexte ou une excuse pour se tenir éloignés de l'usage fréquent du Pain des anges, ressemblent à ces convives *invités*, dont parle la parabole de l'Evangile (Luc XIV, 15), et qui avec toutes leurs excuses, en apparence plausibles, s'attirent néanmoins la colère du père de famille."

Pratique — Rendons-nous dignes de communier souvent.

---o---

277. Q.—Est-il bon de recevoir souvent la sainte communion ?

Communion fréquente — **Oui, il est bon...** Il s'agit ici de la communion *fréquente*.

On appelle communion *fréquente*, non celle de tous les huit jours, mais celle de plusieurs fois par semaine.—Le concile de Trente désirerait que les fidèles communiassent non seulement *spirituellement*, mais même *sacramentellement* à chaque messe qu'ils entendent, c'est-à-dire au moins les dimanches et fêtes.—Le catéchisme romain ajoute : " Les curés seront prêts à exhorter fréquemment les fidèles afin que, de même qu'ils songent à donner *chaque jour* à leur corps l'alimentation nécessaire, ainsi ils ne négligent pas non plus le soin d'alimenter et de nourrir chaque jour leur âme par ce sacrement."

et assez fréquemment nécessaire de recevoir la sainte communion : nécessité morale. Nécessité morale

La communion doit être plus ou moins fréquente, selon le *besoin* qu'on en peut avoir, *les dispositions* qu'on y apporte et *le profit* qu'on en retire.

Voici quelques regles générales, tracées par saint François de Sales, ce maître si pieux et si sage de la vraie *vie dévote :*

1° Deux sortes de gens doivent souvent communier : *les parfaits*, parce qu'étant bien disposés ils auraient tort de ne point s'approcher de la source de toute perfection ; et *les imparfaits*, afin de pouvoir justement prétendre à la perfection. Règles pratiques

2° La plus grande distance des communions, même pour les personnes qui vivent dans le monde, est celle *de mois à mois* pour celles qui veulent servir Dieu dévotement.—Pour communier *tous les mois*, il faut détester sincèrement le péché mortel et être fermement résolu à l'éviter. 1° Mensuelle

3° Pour communier *tous les huit jours*, il est requis de n'avoir aucune affection ni au péché mortel, ni au péché véniel et avoir un grand désir de communier.—Cependant, quiconque évite le péché grave peut communier tous les huit jours ; et même plusieurs fois par semaine, celui qui, sans ce secours, tomberait facilement dans le péché mortel. 2° Hebdomadaire

4° Pour communier tous les jours, (il est bon cependant d'excepter un jour dans la semaine), il faut avoir surmonté la plupart des mauvaises inclinations, avoir un grand désir de communier, faire régulièrement des exercices de piété, s'efforcer de tendre à la perfection et ne tomber plus dans des pechés véniels délibérés. 3° Quotidienne

Saint Liguori, après le concile de Milan, appelle des semeurs de scandale ceux qui parlent contre la communion fréquente.

Les confesseurs sont les meilleurs et vrais juges du degré de fréquence pour la communion de leurs pénitents.

qui augmente en nous la grâce ; la grâce *sanctifiante* et la grâce *sacramentelle* ; question 265.

et nous fortifie contre le mal : question 265.

Il y a des confesseurs qui réussissent à corriger certains pécheurs d'habitudes invétérées, qui ont résisté à tout autre remè[illegible] en les Cas exceptionnel

faisant communier tous les jours, pendant quelque temps. On ne peut les blâmer, quand l'expérience est en leur faveur.—Toutefois, saint Liguori ne veut pas qu'on permette de communier plus que tous les huit jours aux personnes qui, n'ayant pas à craindre la rechute dans des fautes graves, tombent facilement dans des péchés véniels délibérés.

Question **A.....** Fréquente ? Mensuelle ? Hebdomadaire ? Quotidienne ?

Communion spirituelle Il y a, chers enfants, une certaine communion appelée *communion spirituelle* que tout le monde peut faire souvent, très souvent même, la nuit comme le jour, à jeun ou sans être à jeun, pourvu que l'on soit en état de grâce ou après avoir fait un acte de contrition parfaite. Les enfants, même ceux qui n'ont pas encore fait la première communion, en sont capables.

Méthode Communion *spirituelle* signifie communion *de l'esprit,* c'est-à-dire un désir ardent de s'unir à Jésus-Christ, quand on ne peut communier réellement ; on peut produire les mêmes actes, que l'on a coutume de faire avant la communion sacramentelle : actes de foi, de contrition, d'humilité, de désir et d'amour ; ensuite on rend grâces à Notre-Seigneur comme si on l'avait réellement reçu.

Cette communion est extrêmement utile aux âmes. Jésus-Christ montra un jour à une Sainte deux vases, l'un en or, l'autre en argent, qui servaient le premier à conserver les communions sacramentelles et le second les communions spirituelles.

Résolution Prenons l'habitude de faire souvent la communion spirituelle ; elle sera un excellent moyen de nous préparer à la communion sacramentelle.

—o—

278. Q.—Que faut-il faire après la communion ?

Action de grâces **Après la communion,** *l'action de grâces.*

L'action de grâces est l'expression du sentiment de reconnaissance, qui nous porte à remercier Dieu des grâces qu'il nous fait. Rien de plus *facile ;* le cœur qui est bon sent le besoin de remercier. Rien de plus *utile ;* l'action de grâces excite la générosité du bienfaiteur. Rien de plus *juste ;* Dieu ne doit rien à personne, et nous lui devons tout.

il faut passer quelque temps : pour le moins *un quart d'heure* et davantage si l'on peut. Durée

Un quart d'heure est à peu près la durée de temps que les espèces sacramentelles prennent avant d'être altérées dans l'estomac ; c'est donc pendant un quart d'heure environ que Jésus-Christ est corporellement présent en nous ; il y aurait, par conséquent, inconvenance à s'occuper d'autre chose que de Lui, pendant le temps de cette *précieuse visite.*

à adorer et à remercier Notre-Seigneur : l'adoration et les remerciements sont les actes principaux. Actes à produire

Cependant, on peut ajouter d'autres actes ou prières, chacun selon sa dévotion et l'attrait de son âme. Le mot *ardor*, qui signifie *ardeur* ou *ferveur*, indique par les cinq lettres qui le composent les cinq actes qu'il convient de faire durant l'action de grâces :

A, adoration : " Mon Seigneur et mon Dieu, je vous adore présent dans mon cœur, où vous reposez maintenant ; j'unis mes hommages aux adorations profondes que vous rendent tous les Anges du ciel et tous les Saints de la terre..." 1° Adoration

R, remerciement : " Je vous remercie, ô bon Jésus, de la tendresse que vous me témoignez en vous donnant à moi, et des bienfaits inestimables que vous accordez à mon âme. Toute ma vie, et dans l'éternité, je ne cesserai de vous louer, de vous bénir et de vous aimer..." 2° Remerciement

D, demande : " Mon bon Sauveur, je vous demande humblement toutes les grâces spirituelles et corporelles dont j'ai besoin, et en particulier celle de......" 3° Demande

O, offrande : " Mon bien-aimé Jésus, je m'offre et je me donne entièrement à vous, qui daignez vous donner tout à moi. Faites que je ne vive que par vous, en vous, pour vous..." 4° Offrande

R, résolutions : " O divin Jésus, je fais en ce moment le ferme propos d'éviter tout ce qui vous déplait et d'accomplir tout ce que vous demandez de moi. Avec le secours de votre grâce, je ne retomberai jamais plus dans tel péché..." 5° Résolutions

et à lui demander les grâces dont nous avons besoin. C'est le temps le plus convenable pour *demander.*

Temps favorable

Sainte Thérèse dit que le temps, pendant lequel Notre-Seigneur réside corporellement en nous, est le moment le plus favorable pour demander et obtenir toutes les grâces.—Selon saint François de Sales, " plusieurs s'approchent de Notre-Seigneur : les uns pour l'ouïr, comme Madeleine ; les autres pour l'adorer, comme les Mages ; d'autres pour le servir, comme Marthe ; d'autres pour vaincre leur incrédulité, comme Thomas ; d'autres pour le parfumer, comme Joseph et Nicodème. Mais sa divine Sulamite le cherche pour le trouver ; et l'ayant trouvé, ne veut autre chose que le tenir ; et le tenant, ne jamais le quitter. " *Je le tiens*, dit-elle, *et je ne l'abandonnerai point.*" Cant. III, 4.

Question

A...... Action de grâces ? Quart d'heure ? Actes ? Demande ?

Il ne faut pas imiter, chers enfants, ceux qui ne font qu'une action de grâces très courte et sortent de l'église presque aussitôt après avoir communié, attendant à peine que la messe soit finie! Un jour, saint Philippe de Néri, s'apercevant qu'une personne se préparait à sortir peu de temps après avoir communié, fit allumer deux flambeaux et ordonna à deux enfants d'escorter cette personne jusqu'en dehors de l'église. Et comme cette dame s'etonnait, saint Philippe lui dit avec un sérieux charmant : " Quand le prêtre porte le Saint Sacrement dans un ciboire, il est accompagné de deux servants munis de flambeaux allumés ; et le même honneur doit être rendu, me semble-t-il, à quiconque porte la sainte Eucharistie dans son cœur."—La leçon fut bonne ; la dame cette fois fit une longue action de grâces.

Bonne leçon

CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME

DU SACRIFICE DE LA MESSE

Avis au Catechiste

Rien de plus sublime que cet auguste sacrifice ; autant il est important de le connaître, autant il est difficile de le bien faire comprendre aux enfants.

Considérer l'honneur auquel Dieu m'a élevé, moi qui tous les jours monte à l'autel pour offrir la divine Victime, pour me nourrir de sa chair vivifiante et pour la distribuer aux autres. Daigne Notre-Seigneur me faire parler dignement de ce profond mystère.

Bien chers enfants,

Avis aux enfants

L'auteur du beau livre de l'Imitation dit : " Quand le prêtre célèbre, il honore Dieu, réjouit les Anges, édifie l'Eglise, aide les vivants, procure le repos aux défunts, et se rend lui-même participant de toutes sortes de biens." IV, 5.

Expliquons donc soigneusement ce sacrifice de la messe, qui est un sujet de joie à la fois pour l'Eglise triomphante, l'Eglise militante et l'Eglise souffrante.

279. Q. – Qu'est-ce que la messe ?

La messe... *Messe* vient du mot *missa*. Messe

Le mot *missa* est un ancien mot latin dérivé de *missio*, qui signifie *envoi*, soit parce qu'on peut la regarder comme *l'envoi* des prières et des oblations que le peuple fait à Dieu par le ministère des prêtres ; soit parce que, dans les premiers siècles, on *renvoyait* de l'assemblée, avant l'oblation, ceux qui n'étant pas encore baptisés n'avaient pas le droit d'assister au sacrifice. Après le prône, le diacre les faisait sortir, en prononçant les paroles *Ite, missa est*, qu'on a mises depuis à la fin de la messe, et que le peuple emploie pour désigner les saints mystères eux-mêmes.

est le sacrifice... Le mot *sacrifice* signifie *faire* une chose sainte ou *sacrée*, en l'honneur de Dieu. Sacrifice

Dans un sens général, on appelle sacrifice toute offrande faite à Dieu, tout acte de piété, toute bonne œuvre ; la prière est un sacrifice de louange, l'aumône un sacrifice de charité.

Dans un sens plus restreint, qui est celui où ce mot est ici employé, le sacrifice est un *acte de religion par lequel un ministre légitime offre à Dieu une chose sensible, qu'on détruit ou qu'on change, afin de reconnaître son souverain domaine.* q. 280.

C'est de foi contre les Protestants que la messe est vraiment le sacrifice de la Loi nouvelle : " Si quelqu'un dit que dans la messe on n'offre pas un sacrifice proprement dit, qu'il soit anathème."

Non sanglant

non sanglant, c.-à-d. sans effusion de *sang.*

Sous la loi naturelle et sous la loi mosaïque, il y eut sur la terre des sacrifices, les uns *sanglants* dans lesquels on immolait une victime, les autres *non sanglants* ou sans effusion de sang. Caïn offrait au Seigneur des fruits de la terre, Abel les premiers-nés de son troupeau ; Noé, sorti de l'arche, dressa un autel et sacrifia à Dieu des victimes choisies parmi les animaux ; et depuis, que de sacrifices sanglants et non sanglants ont été offerts non seulement parmi les Juifs, mais aussi parmi toutes les nations païennes, où l'on alla jusqu'aux sacrifices *humains !*

La figure la plus expressive du sacrifice *non sanglant* de la messe fut le sacrifice de pain et de vin de Melchisédech.

Définition

fait à Dieu. *Dieu*, voilà *le souverain Maître.*
par le prêtre. *Le prêtre*, voilà *le sacrificateur.*
du corps et du sang de Jésus-Christ ; voilà *la victime.*
consacré sur l'autel ; voilà *le mode d'immolation.*

Sacrifice et Sacrement

L'Eucharistie, comme sacrifice, consiste dans l'action sacrificatrice, qui est passagère ; elle diffère donc en cela du sacrement qui est permanent.—Le sacrifice exige les deux espèces, il tend premièrement au culte divin, et sert à un grand nombre ; le sacrement est tout entier sous une seule espèce, son but principal est la sanctification des âmes, et il n'opère efficacement que dans celui qui le reçoit.

Question

A...... Messe ? Sacrifice ? Non sanglant ? Deux points de vue ?

Transition

Après cette définition générale de la messe, chers enfants, nous allons en examiner soigneusement la nature et l'essence, en commençant par une explication plus complète de ce qu'est un sacrifice.

280. Q.—Qu'est-ce qu'un sacrifice ?

Un sacrifice est l'offrande... *Offrande* désigne une *chose offerte* ou présentée a quelqu'un. Offrande

Nous avons trois sortes de biens: les biens de l'âme, que nous offrons dans le sacrifice intérieur par la dévotion et la prière ; les biens du corps, que nous offrons par le martyre, par l'abstinence et par la chasteté ; les biens extérieurs, que nous offrons médiatement par l'aumône et immédiatement par le sacrifice.

extérieure d'un objet. *La matière* du sacrifice proprement dit doit être extérieure ou sensible. Objet extérieur

Il ne s'agit donc pas ici de l'oblation des choses purement intérieures et invisibles ; car dit saint Thomas, la raison nous prescrit de témoigner à Dieu notre respect et notre soumission d'une manière conforme à notre nature. Or l'homme est ainsi fait que, pour manifester les sentiments de son âme, il a besoin de signes extérieurs. Il doit conséquemment se servir de certaines choses extérieures pour exprimer, en les offrant à Dieu, sa dépendance et sa vénération ; ainsi le vassal reconnaît par des offrandes le domaine de son seigneur. " Voilà le sacrifice dans sa nature première: *il dérive du droit naturel.*"

faite à Dieu seul, parce qu'il est l'Etre *suprême.* Dieu seul

" Le sacrifice extérieur est le symbole du sacrifice spirituel par lequel une âme s'offre elle-même intérieurement à Dieu. Or, dans le sacrifice, nous nous offrons à Dieu comme au principe de notre création et au bien final qui nous béatifie. Ce sacrifice de nous-mêmes ne devant être offert qu'au Dieu suprême, nous ne devons aussi offrir qu'à lui les sacrifices extérieurs qui en sont l'expression sensible." S. Thomas.

par un prêtre, ou un *ministre légitime*, député par la société et agréé par Dieu. Ministre légitime

Le sacrifice étant un acte public et le plus excellent de la religion, il doit être offert par des hommes choisis à cet effet.—Tous les peuples ont eu des sacrifices, et tous ont eu des prêtres pour les offrir ; car un sacrifice implique nécessairement trois choses, une offrande, un autel et un pontife pour sacrifier.

avec la destruction ou changement de cet objet. Ceci distingue le sacrifice de l'oblation simple.

Sacrifice et oblation

Dans le sacrifice, on opère *un changement* quelconque sur l'objet qu'on offre à Dieu : par exemple, on immole un animal et on le brûle ; on bénit des pains, on les rompt et on les mange.—Dans l'oblation, on place sur un autel les choses que l'on offre, sans leur faire subir aucun changement ; tout sacrifice est une oblation, mais la réciproque n'est pas exacte.

Fin du sacrifice

pour reconnaître que Dieu est le créateur et le souverain maître de toutes choses. Voilà *la fin* du sacrifice.

Si on offre à Dieu une victime et si on l'immole, c'est pour exprimer d'une manière sensible qu'on s'offre ainsi soi-même à Dieu, comme à Celui qui est le maître de la vie et de la mort : la victime est *substituée* à notre place.

Sacrifices lévitiques

Sous la loi mosaïque, les sacrifices, tels que prescrits par Dieu, étaient non sanglants ou sanglants : les premiers consistaient en des oblations de parfums, de pain de pure farine, ou en des libations de vin répandu sur les victimes ; les seconds se réduisaient à quatre espèces :

L'holocauste ou sacrifice latreutique, dans lequel toute la victime était consumée par le feu ; on rendait ainsi hommage à la souveraine majesté de Dieu.

Le sacrifice *eucharistique* ou d'action de grâces, dans lequel une partie de la victime était brûlée et l'autre réservée en partie au prêtre officiant et en partie au donataire, en signe d'union et d'amitié.

Le sacrifice *propitiatoire* ou pour le péché, dans lequel la principale partie de la victime était brûlée, et une partie mangée par le prêtre ; mais le donataire n'en mangeait point.

Le sacrifice *impétratoire* ou de demande, assez semblable au sacrifice eucharistique. Tous ces sacrifices étaient la figure du grand sacrifice que Notre-Seigneur devait offrir sur la croix ; les

Sacrifices figuratifs

sacrifices sanglants figuraient surtout l'immolation sanglante du Calvaire ; les sacrifices non sanglants étaient plutôt l'image du sacrifice de la messe, qui se fait sans effusion de sang.

Questions

A...... Offrande ? Objet extérieur ? Etre suprême ? Prêtre ?

B...... Changement ? Fin du sacrifice ? Sacrifices de la Loi mosaïque ?

Ces quelques notions générales, chers enfants, nous aideront à comprendre ce que nous allons dire du sacrifice de la croix et de celui de la messe " qui, d'après le concile de Trente, n'est pas seulement latreutique et eucharistique, mais encore impétratoire et propitiatoire pour les vivants et pour les défunts." Réflexion

—o—

281. Q.—Le sacrifice de la messe est-il le même que celui de la croix ?

Proposition

Oui le sacrifice de la messe est le même que celui de la croix. Il y a entre eux une *identité* substantielle, et une *différence* accidentelle.

Dans les deux questions suivantes 282 et 283, nous expliquerons la ressemblance des deux sacrifices ; dans la question 284, nous dirons leur différence.

—o—

282. Q.—Comment le sacrifice de la messe est-il le même que le sacrifice de la croix ?

Identité

Le sacrifice de la messe est le même que celui de la croix... *Le même* dans *l'offrande*, dans *le prêtre* et dans *les fins*.

1° Offrande de la même victime

parce que c'est la même offrande, ou victime offerte.

Sur la croix, *la victime* fut Jésus-Christ lui-même, véritable Agneau de Dieu, chargé des péchés du monde ; il y eut une immolation réelle et sanglante, suivie de la mort la plus douloureuse.

La victime du sacrifice de la messe, c'est de même et toujours Jésus-Christ, l'Agneau de Dieu, dans un état d'immolation mystique, et de nature à procurer sa mort s'il était encore capable de mourir : les paroles de la consécration, en changeant la substance de la matière du pain et du vin, le convertissent en la substance du corps et du sang de Jésus-Christ. Or, dans cette séparation des deux espèces, nous trouvons un état de victime et une figure de mort, n'y ayant rien qui désigne mieux la mort qu'un corps séparé de son sang. Et quoique, *par concomitance*, Notre-Seigneur soit tout entier sous chaque espèce, il est comme immolé et mort, rendu

30

dépendant des espèces et constitué en une nourriture qui sera consommée et détruite par la communion.

Dans les deux sacrifices, il y a donc la même victime.

2° Même Pontife

et le même prêtre, Notre-Seigneur Jésus-Christ...

Sur la croix, le Pontife fut évidemment Jésus-Christ ; il s'offrit à Dieu parce qu'il le voulut et qu'il consentit à l'effusion de son propre sang et au sacrifice de sa vie.—Les bourreaux ne furent que les instruments de son immolation.

Pendant la messe, c'est encore Jésus-Christ, voilé sous les espèces eucharistiques, toujours vivant afin d'intercéder pour nous et être l'unique et éternel Pontife selon l'ordre de Melchisédech.—Le prêtre, qui *offre,* qui *consacre,* qui *brise,* qui *fait disparaître* l'hostie sainte par la communion, n'est que le ministre de Jésus-Christ, auquel il a la gloire d'être associé dans le plus saint des ministères.

3° Mêmes fins

et aussi parce que les fins pour lesquelles le sacrifice de la messe est offert...*Ces fins* sont au nombre de quatre.

Les fins de la messe sont celles de tout sacrifice, ou plutôt à cause de son excellence, toutes les fins des autres sacrifices sont réunies en celui-ci : la messe est un *holocauste,* parce que Jésus-Christ y est immolé tout entier pour rendre à Dieu le culte d'adoration qui lui est dû ; un sacrifice *eucharistique,* par lequel nous rendons parfaitement grâces à Dieu pour tous ses bienfaits ; un sacrifice *propitiatoire,* qui nous applique la vertu de celui du Calvaire pour nos péchés de tous les jours ; un sacrifice *impétratoire,* dans lequel Jésus est notre Médiateur toujours exaucé à cause de sa dignité.

“ Une messe ! C'est un Dieu qui adore, un Dieu qui rend grâces, un Dieu qui apaise, un Dieu qui implore.”

sont les mêmes que celles du sacrifice de la croix.

Voyons, en effet, dans la question suivante, quelles furent les fins du sacrifice de la croix.

—o—

283. Q.—Pour quelles fins le sacrifice de la croix fut-il offert ?

Quatre fins

Le sacrifice de la croix fut offert, pour *quatre* fins :

1° pour glorifier Dieu, ou pour sa *gloire.*

De tous les actes de religion, celui qui honore et glorifie Dieu, c'est l'adoration ou culte suprême de latrie, dont l'holocauste est la plus parfaite expression. Or, Notre-Seigneur s'est véritablement offert en holocauste sur la croix, pour reconnaître et proclamer le souverain domaine de Dieu son Père.—Tous les holocaustes de l'ancienne Loi n'eurent de valeur aux yeux de Dieu que parce qu'ils figuraient celui du Calvaire. 1° Adoration

2° pour le remercier de toutes les grâces accordées au monde ; le sacrifice du Calvaire fut *eucharistique.* 2° Action de grâces

Jésus-Christ, qui a accompli toutes les figures, a offert en sacrifice eucharistique ou d'actions de grâces tous les biens de sa sainte humanité : voilà pourquoi la veille de sa mort, en instituant la sainte Eucharistie, *il rendit grâces* à Dieu son Père et se donna à manger à ses Apôtres, comme une victime déjà immolée et dont le sacrifice devait être bientôt consommé sur le bois de la croix.

3° pour satisfaire à la justice divine pour les péchés des hommes ; ce fut aussi un sacrifice *propitiatoire.* 3° Propitiation

" Jésus-Christ s'est fait victime de *propitiation* non seulement pour nos péchés, mais aussi pour ceux du monde entier." I Joan. II, 2.—" Il s'est livré pour nous comme une oblation et une victime d'agréable odeur." Eph. v, 2.—" Jésus-Christ, dit saint Thomas, a rendu à Dieu au-delà de ce qu'il fallait pour compenser les offenses du genre humain : d'abord, à cause de la grande charité qui le portait à souffrir, ensuite à raison de la dignité de la vie qu'il a donnée pour satisfaire ; enfin eu égard à l'intensité et à l'étendue des souffrances qu'il a endurées. Sa passion a donc été une satisfaction non seulement suffisante mais surabondante."

4° pour obtenir des grâces ; sacrifice *impétratoire.* 4° Impétration

La passion de Jésus-Christ nous a délivrés de la tyrannie du démon et de l'enfer ; elle nous a réconciliés avec Dieu et rouvert les portes du ciel ; elle nous a mérité toutes sortes de grâces spirituelles et même corporelles, q. 91.

En résumé, Notre-Seigneur dans sa passion a offert à son Père une *adoration* parfaite, une *action de grâces* égale à ses bienfaits, une *expiation* infinie comme nos offenses, et une *prière* ou demande

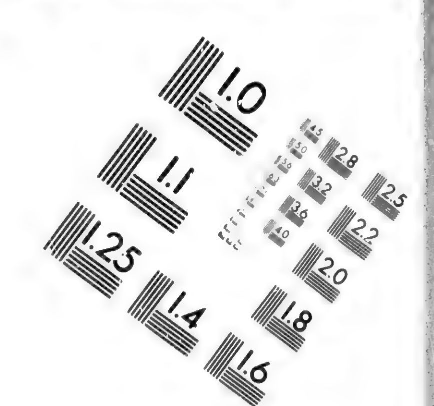
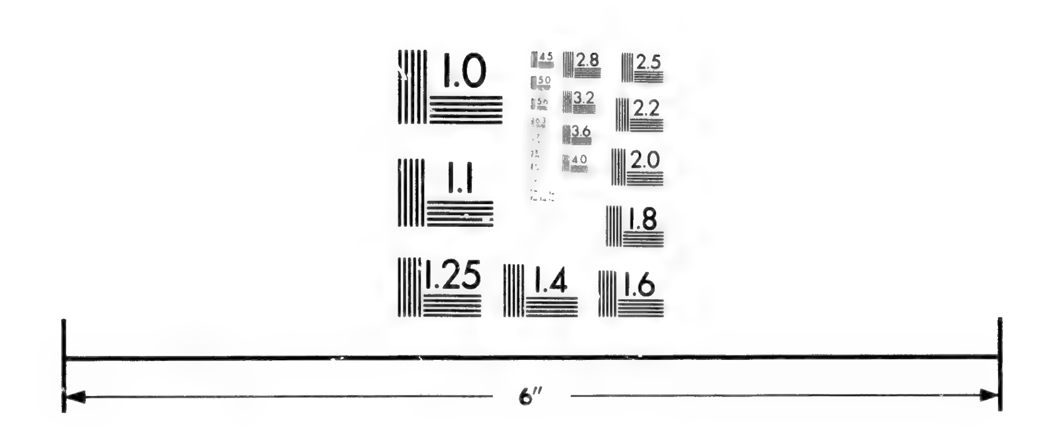
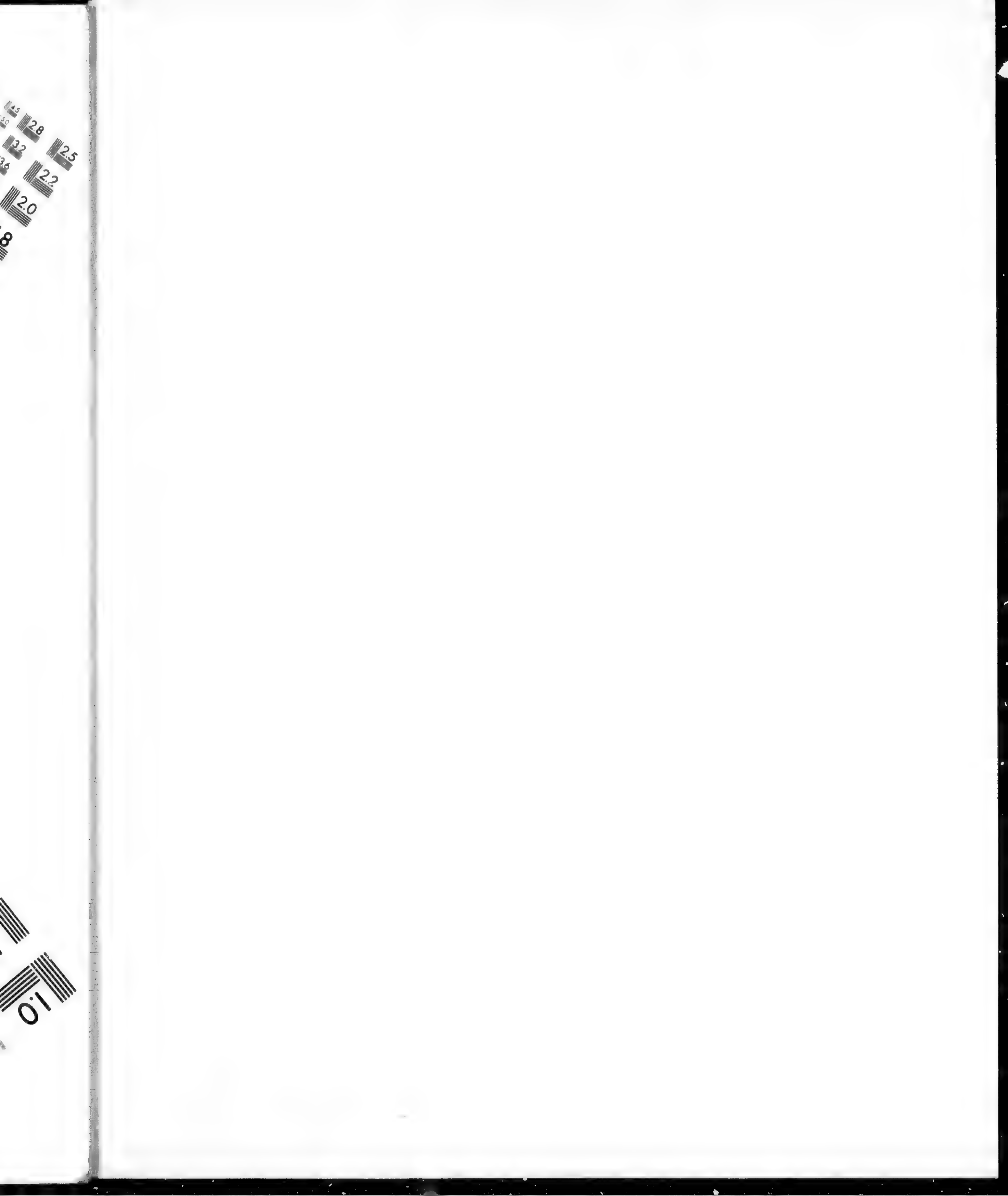


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)





toute-puissante.—Ce sont là précisément les fins du sacrifice de la messe ; il y a donc identité substantielle entre les deux sacrifices.

Question A...... Les quatre fins du sacrifice du Calvaire ? Similitude?

Après avoir examiné les points de ressemblance, voyons en quoi les deux sacrifices diffèrent l'un de l'autre.

—o—

284. Q.—Quelle différence y a-t-il entre les deux sacrifices de la croix et de la messe ?

Manière différente dans l'oblation

La seule différence entre les deux sacrifices consiste en ce que... la *manière* de les offrir n'est pas la même.

sur la croix... *La divinité* était cachée, mais *l'humanité* paraissait sous sa forme naturelle, passible et mortelle.

Jésus-Christ s'est offert lui-même, immédiatement, comme *unique Pontife* de son sacrifice volontaire.

en répandant son sang, jusqu'a la dernière goutte ;

au lieu qu'à la messe. La messe représente à la fois la Cène et le Calvaire, deux phases du même sacrifice.

Lorsque Notre-Seigneur institua l'Eucharistie, comme sur la croix, il s'offrit dans un état passible et mortel ; au lieu qu'à la messe, Jésus-Christ est impassible, immortel et glorieux, quoique caché sous de viles apparences.

Ministère des prêtres

il s'y offre par le ministère des prêtres, revêtus du *pouvoir* et marqués du *caractère* sacerdotal.

Ce pouvoir est une participation au sacerdoce même de Jésus-Christ, seul Pontife et médiateur entre Dieu et les hommes ; *ce caractère* confère au prêtre seul le droit d'être et l'instrument dont N.-S. se sert pour offrir extérieurement son sacrifice, et l'organe par lequel il prononce ses paroles. C'est donc toujours Jésus-Christ qui s'offre et qui s'immole par le ministère des prêtres.

Représentation de mort

sans répandre son sang ; cependant *son sang* y est véritablement offert avec *son corps*, sous les deux espèces.

et sans mourir ; néanmoins sa mort y est *représentée.*

Comment sa mort y est-elle *représentée,* c'est ce que nous devons dire dans la question suivante.

285. Q.—Comment la mort de Jésus-Christ sur la croix est-elle représentée dans la messe ?

La mort de Jésus-Christ sur la croix est représentée dans la messe... *Représentée* signifie rendue *présente de nouveau.* Sacrifice visible

Voici d'abord ce que dit le concile de Trente : " Jésus-Christ, Dieu et notre Seigneur, (quoique devant s'offrir lui-même à Dieu le Père une seule fois sur l'autel de la croix, afin d'y opérer une éternelle rédemption), a laissé à l'Eglise, son épouse chérie, *un sacrifice visible,* comme l'exige la nature de l'homme, afin que par lui le sacrifice sanglant une fois offert sur la croix *fut représenté,* et que sa mémoire en fut gardée jusqu'à la fin des siècles, et aussi afin que sa vertu salutaire en *fut appliquée* pour la rémission des péchés que nous commettons chaque jour."—Le sacrifice de la messe est donc un véritable sacrifice, institué à la dernière Cène, pour représenter le sacrifice sanglant de la croix, en perpétuer le souvenir, et nous en appliquer les mérites. Représentation et application

Les protestants ne sauraient donc raisonnablement nous accuser de diminuer la valeur du sacrifice de la croix, *et d'insulter Jésus-Christ,* puisque nous croyons au contraire que rien n'a de valeur que par son sacrifice divin, dont le prix nous est appliqué à la messe. Est-ce que Jésus-Christ ne *continue* pas d'intercéder sans cesse en notre faveur dans le ciel, quoiqu'il ait déjà intercédé pour nous en mourant avec tant de larmes et de si grands cris ? Accusation des protestants

par la consécration... *La consécration* est de l'essence du sacrifice ; sans consécration pas de sacrifice. Essence du sacrifice

"*Poser devant Dieu* le corps et le sang dans lesquels sont changés le pain et le vin, c'est en effet *les lui offrir ;* c'est imiter sur la terre ce que Jésus-Christ fait dans le ciel, lorsqu'il paraît pour nous devant son Père." Bossuet.

séparée, qui est faite du pain et du vin. *Cette séparation* des espèces *représente* parfaitement un état de mort. Etat de mort

Dans l'oraison du Saint Sacrement, on dit : " Dieu, qui nous avez laissé sous un sacrement admirable *la mémoire* de votre Passion..." L'Eucharistie est bien en effet *le mémorial* de la mort du Sauveur, non pas seulement parce qu'elle fut instituée la veille

de sa mort, mais aussi parce qu'elle le fut sous des emblèmes qui *représentaient* vivement sa mort violente et qui contenaient ce qu'ils représentaient.

Paroles de la consécration

Durant la messe, Jésus-Christ est là, et il meurt, non d'une manière sanglante, mais d'une mort mystique. "La parole de la consécration, dit Bossuet, a été l'épée, le couteau tranchant qui a fait cette mort mystique. En vertu de la parole, il n'y aurait là que le corps, et rien là que le sang; si l'un se trouve avec l'autre, c'est à cause qu'ils sont inséparables depuis que Jésus est ressuscité; car depuis ce temps-là il ne meurt plus."

Questions

A...... Les deux sacrifices? Sacerdoce de J.-C. et des prêtres?

B...... Représentation de la mort? Consécration séparée?

Les vêtements que le prêtre revêt pour la messe symbolisent les dispositions intérieures que doit avoir le prêtre, et rappellent les principales scènes de la Passion:

Vêtements sacerdotaux

L'amict, qui signifie manteau ou voile, symbolise la modestie et rappelle le voile dont les yeux de Jésus furent bandés; après quoi, les soldats le souffletèrent et lui firent subir toutes sortes d'avanies.

L'aube, ou robe blanche, symbolise l'innocence et rappelle la tunique de dérision, dont Hérode fit revêtir Jésus.

La ceinture, ou cordon, symbolise la chasteté et rappelle les liens dont Notre-Seigneur fut attaché à la colonne de la flagellation et les coups de fouet qui tombèrent sur tout son corps.

Le manipule, ou gerbe de blé, symbolise le travail et la douleur et rappelle les liens dont les mains de Jésus furent garrottées.

L'étole, ou vêtement diminué, symbolise l'habit d'immortalité perdu par le péché originel et nous rappelle le manteau d'écarlate que les soldats jetèrent sur les épaules de notre Sauveur.

La chasuble, ou petite chambre, symbolise la charité et porte l'image de la croix, dont Jésus fut chargé, à laquelle il fut cloué et sur laquelle il consomma son sacrifice.

—o—

286. Q.—Comment devons-nous assister à la messe?

Assistance à la messe

Nous devons assister à la messe, aussi *souvent* que possible avec de bonnes *dispositions*.

Aussi *souvent* que possible, parce que c'est le meilleur moyen

Fruits de la messe

que nous ayons de rendre nos devoirs à Dieu, et de participer aux fruits du sacrifice. Ces fruits sont de plusieurs sortes : un fruit *général* qui, dans toute messe, sert aux fidèles vivants et défunts et au salut de tout le monde ; un fruit *moins général*, qui profite principalement à ceux qui servent la messe ou qui y assistent, selon leurs dispositions ; un fruit *spécial*, qui revient à ceux pour qui la messe est dite ; (c'est une doctrine *voisine de la foi* que le prêtre peut offrir le sacrifice pour certaine personne en particulier, de telle sorte qu'elle en retire un fruit spécial) ; enfin un fruit *très spécial*, qui revient au célébrant lui-même.

Honoraires de messe

Les honoraires de messe ne sont donc pas le paiement d'une messe, car tout l'or du monde n'est rien en comparaison de la valeur infinie du sacrifice ; ce sont des offrandes volontaires ou déterminées par l'Ordinaire, données comme *remerciement* pour l'application du fruit spécial et pour la subsistance ou les œuvres du prêtre : " Le Seigneur a ordonné à ceux qui annoncent l'Evangile de vivre de l'Evangile." I Cor. IX, 14.

Puisque la messe a une valeur infinie, et qu'elle n'est limitée dans ses effets que par les dispositions et la capacité des fidèles, examinons *comment* nous devons y assister.

Dispositions intérieures

avec beaucoup de recueillement intérieur... *Recueillement* signifie rassembler ses facultés pour les concentrer sur un sujet.

Lorsqu'on assiste à la messe, il faut détacher son esprit de tous les objets de la terre et le ramener en soi, pour se livrer à la prière, à la méditation ou à la contemplation du grand mystère qui se passe à l'autel.—Le recueillement intérieur est à peu près la même chose que *l'attention*, q. 328.

Piété

avec une grande piété... *Piété* désigne une disposition tendre de l'âme, qui nous fait remplir *avec amour* nos devoirs de religion.

Lorsqu'on assiste à la messe, *si on a la foi*, peut-on s'empêcher de ne pas être pénétrés des sentiments les plus vifs d'adoration, d'action de grâces et de repentir ? Aussi l'assistance à la messe a-t-elle toujours fait les délices des âmes saintes.

Dispositions extérieures

et avec toutes les marques extérieures de respect et de dévotion. *Ces marques extérieures* **ne doivent être que l'expression des sentiments intérieurs.**

Autant que les forces le permettent, il convient *d'être à genoux*, pendant la messe basse, sauf durant les deux Evangiles.—Si l'on est obligé de s'asseoir, que ce soit modestement avec une sorte de confusion "d'être, comme dit saint François de Sales, au milieu des chœurs de l'Eglise triomphante, qui se viennent attacher et joindre à Notre-Seigneur dans cette divine action, pour avec Lui, en Lui, et par Lui, ravir le cœur de Dieu le Père et rendre sa miséricorde toute nôtre."

Question

A...... Fruits de la messe ? Honoraires ? Dispositions ?

La dame mondaine

Saint Ambroise, voyant un jour une dame parée avec vanité entrer dans l'église, l'apostropha ainsi : "Où allez-vous ?"—"A la messe," dit-elle.—"On dirait plutôt, répliqua le saint, que vous allez à la danse ou spectacle. Retirez-vous, femme pécheresse, et allez pleurer vos péchés en secret ; mais ne venez pas insulter Dieu publiquement, jusque dans sa maison, par votre faste et par votre vanité."

—o—

287. Q.—Quelle est la meilleure manière d'entendre la messe ?

Meilleure méthode

La meilleure manière d'entendre la messe... *Les méthodes* **varient selon la capacité de chaque fidèle.**

En général, *la meilleure méthode* sera celle qui favorisera le mieux le recueillement et la piété de l'âme.

Prières vocales

Les personnes qui savent lire, mais à qui l'oraison mentale est peu familière, peuvent utilement se servir d'un bon livre contenant *les prières de la messe.* — Les personnes, qui ne savent pas lire et qui sont peu instruites, peuvent réciter les prières vocales qu'elles savent par cœur, en ayant soin cependant de produire quelques actes de foi, d'adoration, d'amour ou de contrition qui les mettent en rapport avec ce qui se passe à l'autel. Pour elles la récitation attentive du chapelet semble être la meilleure méthode, surtout si elles peuvent y joindre une certaine méditation des mystères douloureux, ou offrir chacune des dizaines selon une des fins du sacrifice : la première pour adorer Dieu en union avec Jésus-Christ et

Chapelet médité

sa sainte Mère, la seconde pour le remercier par Jésus et Marie; la troisième, en vue d'obtenir par Jésus-Christ le pardon des péchés commis; la quatrième et cinquième, en vue de recevoir par Jésus-Christ et la sainte Vierge toutes sortes de grâces et de bénédictions, à telles et telles intentions. Il faut encore que ces personnes suivent les mouvements du prêtre, s'unissent à lui au moins implicitement, se prosternent avec foi à l'élévation, etc.

Quatre fins du sacrifice

est de l'offrir à Dieu en s'unissant aux intentions du prêtre... *Les intentions du prêtre* **sont précisément** *les quatre fins* **du sacrifice.**

D'après cette méthode très recommandée par saint Léonard, on peut diviser la messe en quatre parties : depuis le commencement jusqu'à l'Evangile, on s'acquitte du devoir de *l'adoration;* de l'Evangile à l'élévation, on accomplit celui de *l'action de grâces ;* de l'élévation à la communion, on offre à Dieu son Fils unique *en expiation ;* et depuis la communion jusqu'à la fin, on adresse à Dieu *la demande* des grâces nécessaires.

Phases de la Passion

de méditer sur les souffrances de Jésus-Christ, en rapprochant successivement les phases de la Passion des diverses actions du prêtre pendant la messe.

L'entrée du prêtre peut nous rappeler Jésus-Christ entrant au Jardin des Oliviers ; le commencement de la messe, la prière de Jésus-Christ dans ce jardin ; le *Confiteor*, Jésus prosterné à terre ; le baiser de l'autel, Jésus trahi par Judas; la marche du prêtre vers le livre, Jésus emmené par les soldats ; l'*Introït*, Jésus souffleté ; le *Kyrie*, Jésus renié chez Caïphe; le *Gloria*, Jésus maltraité par les soldats ; le *Dominus vobiscum*, Jésus regardant saint Pierre et le convertissant; l'Epitre, Jésus reconduit devant le sanhédrin ; le *Munda*, Judas rapportant son argent ; l'Evangile, Jésus devant Pilate ; le *Credo*, Jésus et Barabbas ; l'offertoire, Jésus flagellé et couronné d'épines et montré au peuple ; le *Lavabo*, Pilate se lavant les mains ; l'*Orate, fratres*, la patience de Jésus ; la Préface, les cris de la populace; le *Sanctus*, la condamnation à mort de l'innocent ; le *Memento*, Jésus s'acheminant vers le Calvaire ; le *Communicantes*, sainte Véronique essuyant la face de Jésus ; l'imposition des mains, Jésus cloué sur la croix ; l'Elévation de l'hostie, Jésus en croix ; l'Elévation du Calice, le sang de Jésus coulant par toutes

ses plaies; l'*Undè memores*, Jésus priant pour ses bourreaux; le *Memento*, la prière du bon larron; le *Nobis quoque*, les saintes femmes au pied de la croix; le *Per ipsum*, la sainte Vierge et saint Jean; le *Pater*, la prière de Jésus en croix; la fraction de l'hostie, Jésus brisé de douleur; l'*Agnus Dei*, Jésus portant les péchés du monde; la Paix, Jésus mourant et réconciliant le monde avec Dieu; la communion, Jésus descendu de la croix, embaumé et enseveli; la post-communion, l'âme de Jésus aux Limbes; le *Dominus vobiscum*, Jésus ressuscité; la bénédiction, Jésus bénissant ses disciples en montant au ciel; l'*Ite Missa est*, Jésus monté au ciel; le dernier Evangile, la promesse du Saint-Esprit et la gloire de Jésus assis à la droite de Dieu.

Participation au sacrifice

et de recevoir la sainte communion... *Communier* c'est participer intimement à ce sacrifice *eucharistique*.

Jésus, immolé sur l'autel, est comme une victime préparée pour servir d'aliment; le prêtre est obligé de communier, car la consommation de l'hostie appartient à l'intégrité du sacrifice; lorsque les fidèles ne peuvent communier sacramentellement, qu'ils ne négligent pas de faire la communion spirituelle.

Questions

A...... Meilleure méthode? Chapelet? Fins du sacrifice?

B...... Phases de la Passion? Communion?

S. Louis de France

Saint Louis de France avait coutume d'assister chaque jour à deux et même à quatre messes. Ayant appris que certains courtisans en murmuraient: "Voyez, dit-il, l'inconséquence de ces gens! Assurément, si je passais avec eux le double de ce temps à la chasse ou au jeu, aucun ne ferait entendre la moindre plainte."

—o—

288. Q.—A qui offre-t-on le sacrifice de la messe?

Offrande à Dieu

On offre le sacrifice de la messe à Dieu seul, comme au Créateur et souverain Maître de toutes choses.

Explication

Par conséquent on n'offre pas de sacrifice à la sainte Vierge, aux Anges ou aux Saints; le nom de messe de la sainte Vierge, des Anges, des Apôtres, etc., signifie que dans le sacrifice offert à Dieu on rappelle spécialement les vertus et les grâces, dont ils ont été enrichis par les mérites de N.-S. Jésus-Christ; on s'unit aux

Saints pour adorer et remercier Dieu, source de tout bien; on demande la grâce de les imiter, et on sollicite leur intercession, "afin, dit l'Eglise, que ceux dont nous célébrons la mémoire sur la terre daignent *intercéder* pour nous dans le ciel."

Sacrifice latreutique

parce que le sacrifice est un acte d'adoration, surtout *un sacrifice* dont Jésus-Christ, Dieu lui-même, est le Pontife et la Victime.

L'homme qui offre un sacrifice *substitue* à sa place la victime qu'il immole pour témoigner à Dieu qu'il devrait, si cela était possible et permis, se détruire et s'anéantir à la gloire de sa Majesté suprêmé. Par le sacrifice on reconnait donc que tout vient de Dieu comme créateur et qu'il a sur toutes choses un souverain domaine.

Culte suprême

qui n'est dû qu'à Dieu seul... "Un seul Dieu tu *adoreras* et aimeras parfaitement." q. 362.

Le sacrifice est le témoignage public du culte qui est dû à l'Etre souverain; ce serait donc méconnaître et outrager la souveraineté de Dieu que de rendre cet hommage à tout autre qu'à Lui; ce serait attribuer à des créatures les honneurs de la divinité.

Aussi les démons, après avoir séduit les peuples en se faisant regarder comme des dieux, n'ont pas manqué d'exiger des sacrifices comme marque d'un culte suprême.

A...... Dieu seul ? Messe en l'honneur des Saints? Le sacrifice ? Question

Conclusion

La sainte Messe est donc, chers enfants, le renouvellement perpétuel du sacrifice de la Cène et de la Croix ; Jésus-Christ n'y acquiert pas de nouveaux mérites, il nous y applique ceux qu'il nous a une fois mérités dans sa Passion ; la valeur *expiatoire* de la messe est communiquée, non seulement aux fidèles bien disposés, mais rejaillit jusque sur les âmes du Purgatoire selon une mesure déterminée par la divine sagesse; la messe procure infailliblement une quantité de *grâces actuelles* à tous ceux qui y assistent et à tous ceux pour qui on l'applique.

La messe est essentiellement le sacrifice qui honore Dieu et qui seul lui soit agréable, selon la célèbre prophétie de Malachie: "*Depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher*, mon nom est grand parmi les nations, *et en tout lieu* on me sacrifie et l'on offre à mon nom *une oblation pure*, dit le Seigneurs des armées." Mal. I, 10.

CHAPITRE VINGT-CINQUIÈME

L'EXTRÊME-ONCTION ET L'ORDRE

Avis au Catéchiste

Dans bien des esprits, l'ignorance et les préjugés ont dénaturé la signification de ces sacrements : il n'est pas rare de trouver des personnes pour qui l'Extrême-Onction signifie l'onction reçue quand on est réduit à la dernière extrémité et qui est comme le signal de la mort.—Pareillement, quel ne serait pas le prestige du sacerdoce catholique, si les fidèles connaissaient mieux la grandeur conférée aux prêtres par le sacrement de l'Ordre.

Demandons à Dieu la grâce de parler dignement de ces mystères.

Bien chers enfants,

Avis aux enfants

Dans ce chapitre, nous allons traiter d'abord du sacrement de l'Extrême-Onction, appelé quelquefois le *sacrement des malades* ou *l'onction des mourants*, non qu'il faille attendre au dernier moment pour le recevoir, mais parce qu'il a été institué par Notre-Seigneur pour aider les malades à supporter patiemment leurs souffrances et à faire une sainte mort.

289. Q.—Qu'est-ce que l'Extrême-Onction ?

Extrême-Onction

L'Extrême-Onction... Ce mot signifie *dernière onction.*

Le chrétien reçoit au Baptême une *première* onction avec l'huile des catéchumènes et une seconde avec le Saint-Chrême ; il en reçoit une troisième à la Confirmation, une quatrième s'il devient prêtre, une cinquième s'il est sacré Evêque. Une *dernière* est réservée pour tous les fidèles, tombés dangereusement malades.

Sacrement

est un sacrement, ayant l'institution divine, le signe sensible et la collation de la grâce.

1. *L'institution divine.* Selon l'opinion la plus commune, Jésus-Christ a institué ce sacrement après sa résurrection.—En saint Marc nous lisons que Notre-Seigneur envoya ses disciples dans la Judée pour chasser les démons et guérir les malades. "Ils faisaient

des *onctions* sur de nombreux malades et ils les guérissaient." Marc, VI, 13. Néanmoins, il semble que ce n'était encore là qu'une annonce du sacrement que le Sauveur devait instituer plus tard.

Promulgation

Ce sacrement, l'apôtre saint Jacques le promulgue de la manière la plus expresse en disant : " Quelqu'un parmi vous est-il malade ? qu'il fasse venir les prêtres de l'Eglise, et qu'ils prient sur lui, *en l'oignant d'huile* au nom du Seigneur ; et la prière de la foi sauvera le malade, et le Seigneur le soulagera ; et s'il a des péchés, ils lui seront remis." Jac. V, 14.

Aussi voyons-nous que cette sainte pratique a été en usage dès le commencement du christianisme jusqu'à nos jours, et le concile de Trente en a confirmé l'authenticité en ces termes : " L'onction sainte des infirmes est un vrai sacrement du Testament nouveau, *institué par Notre-Seigneur,* insinué par saint Marc et promulgué par saint Jacques."

2. *Le signe sensible.* Il vient d'être indiqué, l'*onction d'huile.*

3. *La collation de la grâce.* Elle vient également d'être indiquée, le *salut* et le *soulagement* de l'infirme avec la *rémission* de ses péchés.

Ces deux derniers points seront expliqués davantage q. 292.

qui, par l'onction sainte : voilà *la matière.*

Matière sensible

La matière est l'huile d'olive, bénite par l'Evêque le Jeudi saint et appelée *huile des infirmes*. Cette matière est appliquée en forme de croix sur les organes qui sont les principaux instruments du péché, savoir : les yeux, les oreilles, les narines, la bouche, les mains et les pieds.

L'huile d'olive, dont nous connaissons déjà les propriétés et la signification, indique bien les effets de l'Extrême-Onction, qui éclaire, pénètre, fortifie le malade et adoucit ses souffrances.

et les prières du prêtre : voilà *la forme.*

Forme

La forme consiste dans ces paroles que le prêtre prononce : " Par cette sainte onction et par sa très douce miséricorde, que le Seigneur vous pardonne tous les péchés que vous avez commis, par... (*Il ajoute ici le nom du sens sur lequel il fait l'onction*) : la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et les paroles, le toucher, les démarches."

Effets **donne la vigueur et la force à l'âme et quelquefois même au corps** : voilà *les effets*, spirituels et corporels.

Ces effets seront expliqués dans les questions 292 et 293.

Condition **lorsque par maladie on est en danger de mort**: voilà une *double condition.*

Cette double condition sera expliquée plus tard, q. 290 et 291.

Question A...... Extrême-Onction ? Institution ? Signe sensible ? Effets ?

Synode grec Le sacrement de l'Extrême-Onction, chers enfants, étant une des grandes miséricordes de Notre-Seigneur, n'a pas échappé plus que les autres aux attaques de l'enfer et aux négations du Protestantisme. Lorsque, en 1672, Cyrille Lukaris s'éleva, en Orient, contre la doctrine de l'Extrême-Onction, le synode grec de Jérusalem lança contre lui l'anathème. "Attendu, disait-il, que Jesus-Christ l'a instituée et réglée, que les Apôtres nous l'ont transmise, et que l'Eglise l'a toujours conservée."

Pratique Remercions Notre-Seigneur d'avoir institué un sacrement si utile.

—o—

290. Q. — Quand devons-nous recevoir l'Extrême-Onction ?

Obligation grave **Nous devons recevoir l'Extrême-Onction...** C'est une *obligation grave* pour les fidèles de la recevoir.

Sans doute, l'Extrême-Onction n'est pas absolument nécessaire; car, pour être sauvé, il suffit d'être en état de grâce, et cet état peut s'obtenir sans ce sacrement.—Toutefois, Notre-Seigneur ne fait rien d'inutile; et puisqu'il a institué ce sacrement, il y a *profit* et *devoir* d'y recourir quand cela est possible. "Nul doute, dit saint Thomas, que celui qui refuse l'Extrême-Onction, par mépris, ne pèche mortellement; et s'il meurt sans réparer cette faute, il est en péril de damnation."

Le catéchisme romain ajoute: "Ils pèchent *très gravement* ceux qui attendent pour donner l'Extrême-Onction à un malade, qu'il ait perdu tout espoir de guérison, et commence à perdre l'usage de ses sens et la vie elle-même."

On doit donc l'administrer, dès qu'il y a danger de mort.

Danger probable

quand nous sommes en danger de mort... Il faut et il suffit qu'il y ait un *danger probable* de mort plus ou moins prochaine.

Une légère indisposition, une maladie même qui ne présente aucun danger, ne suffisent pas pour la réception valide de ce sacrement, qui a pour fin directe de soulager et de fortifier les malades et de les disposer à paraître devant Dieu.

Maladie etc.

par maladie, blessure ou accident, qui mettent en danger de mort.

Le danger de mort, *sans maladie*, ne permet pas la réception de l'Extrême-Onction ; ainsi on n'administre pas les soldats avant le combat, ni les condamnés à mort, bien que le péril de mort soit réel pour les uns et certain pour les autres ; mais après une *blessure* grave ou un *accident* dangereux, on peut donner l'Extrême-Onction.—On confère aussi ce sacrement aux vieillards qui déclinent sensiblement, parce que leur état constitue une maladie sérieuse.—Evidemment on ne peut l'administrer à ceux qui seraient certainement déjà morts ; mais dans le cas de doute, on le peut sous condition.

A...... Obligation ? Danger de mort ? Maladie, etc. ? Question

Villars

Le maréchal de Villars ayant été gravement blessé à la bataille de Malplaquet, il fut question de lui administrer les derniers sacrements *en secret*.—" Non, non, dit le héros ; puisque l'armée n'a pu voir Villars mourir en brave, il est bon qu'elle le voie mourir en chrétien."

—o—

291. Q.— Faut-il attendre qu'on soit à l'extrémité pour recevoir l'Extrême-Onction ?

Trop long délai

Non, il ne faut pas attendre qu'on soit à l'extrémité pour recevoir l'Extrême-Onction... *A l'extrémité* ou à l'agonie.

La négligence sur ce point peut même devenir péché mortel. " Le délai de l'Extrême-Onction jusqu'aux derniers moments, dit le cardinal de La Luzerne, est ce qui rend cette annonce si dure et si douloureuse à tant de malades. C'est ce malheureux, ce faux préjugé que l'Extrême-Onction ne doit être donnée que dans le

dernier moment de la vie, qui effraie et trouble ceux à qui on la propose. S'ils savaient que ce sacrement *doit* être administré à la première apparence du danger, s'ils étaient persuadés qu'on n'a pas attendu, pour les préparer à le recevoir, que le mal eût fait des progrès irréparables, ils ne regarderaient pas la proposition qui leur est faite comme une annonce de mort ; ils le recevraient sans alarmes, et considéreraient *comme un secours* ce qu'ils envisagent comme la dernière ressource du désespoir."

Cas particuliers

mais il faut autant que possible... Ces mots indiquent qu'il y a des *cas d'exception* à la règle générale.

Ainsi on peut donner l'Extrême-Onction à ceux qui, ayant vécu d'une manière assez chrétienne, ont perdu subitement ou par accident leur connaissance, parce qu'on a tout lieu de croire qu'ils désirent recevoir, en danger de mort, tout ce qui peut être utile à leur salut.—On peut administrer sous condition même ceux qui ont perdu l'usage de leurs sens dans l'acte du crime, comme les ivrognes, ceux qui ont été blessés dans une rixe et ceux dont les dispositions sont douteuses.—On ne doit pas la donner aux excommuniés, avant qu'ils aient reçu l'absolution de l'excommunication et de leurs péchés, au moins sous condition.—On ne doit pas la donner non plus aux enfants, trop jeunes pour avoir eu suffisamment l'usage de la raison, ni aux insensés perpétuels qui n'ont jamais eu d'intervalle lucide.

y recourir pendant qu'on a encore l'usage de ses sens ; et cela pour *deux raisons* principales.

Plus grand fruit

afin de le recevoir avec plus de fruit : première raison, tirée *des effets* du sacrement.

Quand on a encore toute sa connaissance, et qu'on peut produire des actes de foi, d'espérance, de charité, de contrition, de conformité à la volonté de Dieu, l'Extrême-Onction a une bien plus grande efficacité.

Péril

et de ne pas s'exposer à en être privé : seconde raison, tirée *du péril* de ne pas la recevoir à temps.

On comprendra mieux *le prix* de ce sacrement, et par conséquent *le malheur* d'en être privé par la connaissance de *ses salutaires effets*, dont nous parlons dans la question suivante.

A......Délai extrême? Cas particuliers? Raisons de ne pas différer? Question

Ancien usage

Autrefois, chers enfants, l'usage exista, pendant plusieurs siècles, de donner l'Extrême-Onction dans l'église aux malades agenouillés ou assis; c'est ce qui se pratique encore chez les Grecs.—N'est-ce pas une preuve évidente que ce sacrement n'était pas donné seulement lorsqu'on était à l'extrémité, mais aux malades dont la vie pouvait être en danger.

Pratique

Demandons à Dieu la grâce de ne pas mourir sans sacrements.

—o—

292. Q.—Quels sont les effets du sacrement de l'Extrême-Onction ?

Les effets du sacrement de l'Extrême-Onction sont de deux sortes : les uns ont rapport *à l'âme*, les autres *au corps*.

Effets sur l'âme

Voici d'abord les effets produits *sur l'âme*.

1° de nous consoler dans les souffrances de la maladie. La grâce *sacramentelle* de l'Extrême-Onction est une grâce de *soulagement* et *de force*.

1° Soulagement intérieur

C'est ce que saint Jacques exprime par ces mots : " Le Seigneur le soulagera " ; et ce que signifie l'huile d'olive dont une des propriétés est d'adoucir les maux du corps et de rétablir. Ce sacrement adoucit les douleurs de la maladie, en augmentant dans le malade la foi aux vérités chrétiennes, l'espérance de la rémission des péchés, de la résurection de la chair et de la vie éternelle, et l'amour envers son Sauveur ; ainsi il le met dans des sentiments qui soulagent ses maux, apaisent les remords de sa conscience, et ôtent ou du moins diminuent en lui les frayeurs de la mort.

2° Force spirituelle

et de nous fortifier contre les tentations qui, ce semble, doivent être alors *plus dangereuses*.

Comme le démon, voulant profiter du peu de temps qui lui reste pour tenter ce pauvre malade réduit à l'extrémité, et de l'abattement physique et moral où sa maladie l'a mis, se presse de faire ses derniers efforts pour le perdre par ses tentations ; de même notre divin Sauveur ne manque pas de le secourir dans un tel

danger, en lui donnant par ce Sacrement son divin Esprit, pour l'animer et le rendre victorieux dans ce dernier combat.

3° Salut éternel **2° de remettre les péchés véniels.** "La prière de la foi, dit saint Jacques, *sauvera* l'infirme."

De quel *salut* est-il ici question? D'abord et avant tout du salut de l'âme; car il ajoute bientôt après: "*Et s'il est en état de péché, ses péchés lui seront remis.*" Ce sacrement remet donc les péchés quels qu'ils soient, véniels ou mortels.—Cependant l'Extrême-Onction, étant un sacrement des vivants, présuppose l'état de grâce; il remet les péchés mortels *indirectement* aux malades, qui sont dans l'impossibilité de se confesser et ont l'attrition au moins virtuelle de leurs fautes.

4° Restes **et de purifier notre âme des restes du péché...** Pour *les restes du péché*, voir la question suivante, 293.

Effets sur le corps **3° de nous rendre la santé** du corps.

"La prière de la foi *sauvera* l'infirme, et le Seigneur le soulagera", non seulement dans son âme, mais même dans son corps : *c'est certain de par la foi.*

N'est-ce pas Dieu, en effet, qui est le maître de la vie et de la mort, de la maladie et de la santé? N'est-ce pas Lui qui donne aux médicaments leur efficacité? — Le sacrement n'opère pas du reste ordinairement d'une manière soudaine, mais par manière de *remède*, en rendant efficace l'action des causes secondes. Loin donc que l'Extrême-Onction soit l'annonce d'une mort prochaine, elle est un excellent moyen de guérison ; cela s'est vu souvent et on le constaterait davantage si l'on recourait à ce précieux secours, avant que le péril fut extrême et la mort imminente.

Condition **si Dieu le juge à propos**, pour le bien *spirituel* de l'âme.

C'est ce que déclare le concile de Trente : "Le malade reçoit même *quelquefois* la santé du corps, lorsqu'il *est expédient pour le salut de l'âme.*" En effet, la guérison du corps ne serait pas toujours profitable à l'âme ou plus utile à la gloire de Dieu ; c'est pourquoi saint Paul disait que pour lui *la mort était un gain.*

Questions A... Effets spirituels? Soulagement? Force? Rémission des péchés?

B... Effets corporels? Soulagement? Santé? Condition?

Une célèbre servante de Dieu, favorisée de grâces particulières, avait coutume de voir, chaque fois qu'elle assistait à l'administration de ce sacrement, une multitude d'esprits célestes environner le malade et écarter les démons. *Une vision*

Exhortons les malades à recevoir au plus tôt ce sacrement. *Pratique*

—o—

293. Q. – Qu'entendez-vous par restes du péché ?

Par restes du péché j'entends deux choses, qui *restent* ordinairement après la rémission du péché. *Restes du péché*

1° les peines dues au péché ; question 233.

Il est certain que l'Extrême-Onction enlève directement une partie au moins de la peine temporelle due au péché : aussi ce sacrement est-il appelé à juste titre le *supplément* ou *complément* de celui de la Pénitence.—On voit également par là de quels avantages se privent ceux qui pour trop différer ne reçoivent point l'Extrême-Onction ou ne la recoivent qu'après avoir perdu connaisance, et par conséquent ne peuvent y apporter que des disposition plus imparfaites. Cette négligence leur coûtera bien cher au Purgatoire ! *Satisfaction*

2° les inclinations au mal, ou une *certaine pente* désordonnée vers les choses de ce monde. *Inclinations*

et la faiblesse de la volonté, ou langueur pour le bien et difficulté de se porter vers Dieu.

qui sont les suites du péché *originel* d'abord et aussi des péchés *actuels*, commis durant la vie. *Suites*

et qui restent même après que nos péchés ont été pardonnés, quant à *la coulpe*.

L'Extrême-Onction bien reçue augmente donc, comme tous les sacrements, la grâce sanctifiante, remet les péchés, en enlève les restes, diminue dans une mesure que Dieu seul connaît la peine temporelle, détache l'âme de la terre et la rend propre à s'élever vers le ciel pour s'y unir à son divin Rédempteur.

A...... Restes du péché ? Peines ? Inclinations terrestres ? *Question*

Réflexion L'Extrême-Onction, chers enfants, est donc un des bienfaits les plus admirables de Notre-Seigneur pour les hommes. Après nous avoir sanctifiés par le Baptême dès notre entrée dans la vie, après nous avoir ménagé d'autres sacrements pour le cours de notre existence, il nous offre ce dernier secours pour le moment de notre mort, afin de nous présenter à Dieu innocents et purifiés.

Pratique Prions pour les malades qui mourront aujourd'hui.

—o—

294. Q.—Comment doit-on recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction ?

Dispositions **On doit recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction,** avec des *dispositions* qui en assurent l'efficacité.

1° Intention *L'intention* est d'abord requise ; toutefois chez les malades qui ont perdu l'usage de leur sens, l'intention *interprétative* suffit, parce qu'on leur suppose le désir raisonnable et l'intention préalable de ne pas être privés d'un tel secours.

2° Etat de grâce **en état de grâce :** c'est un sacrement *des vivants.*

Il faut donc, autant que possible, avoir recours au sacrement de Pénitence et à l'absolution sacramentelle ; car ce n'est que par accident que l'Extrême-Onction peut remettre les péchés mortels.—De plus, le malade, s'il n'a déjà communié en Viatique, doit se rendre digne de le faire.

3° Foi vive **avec une foi vive,** disposition qui fera produire au sacrement de plus grands fruits.

Pendant la cérémonie de l'Extrême-Onction, les assistants doivent prier Dieu avec ferveur pour le salut spirituel et corporel du malade ; s'il le peut, le malade lui-même suivra les prières que fait sur lui le prêtre et surtout demandera à Dieu le pardon des fautes, commises par les différents sens sur lesquels sont faites les onctions.

4° Résignation **et une grande résignation à la volonté de Dieu.** *Résignation* signifie *acquiescement* à la volonté d'un autre.

La volonté de Dieu étant pleine de sagesse et de miséricorde, un chrétien doit toujours s'y soumettre avec une résignation humble

et confiante. Dans la maladie, nulle disposition n'est plus avantageuse et plus méritoire.

Après l'Extrême-Onction

Après l'Extrême-Onction, le malade se souviendra que, par l'onction de l'huile sainte, il a été consacré à Dieu comme une victime d'expiation ; et prenant comme modèle de résignation et de courage Jésus-Christ sur la croix, il répètera souvent comme lui ses paroles : " Père, je remets mon âme entre vos mains."

Il lui sera également fort utile de prononcer fréquemment avec confiance les noms de *Jésus, Marie, Joseph*, en les invoquant comme modèles et patrons de la bonne mort.

Question

A... Intention interprétative ? Etat de grâce ? Autres dispositions ?

Réflexion très pratique

Il est très important de ne pas laisser seuls les malades, surtout les agonisants ; il est bon d'appeler auprès de leur lit des personnes pieuses qui puissent consoler et soutenir le moribond, dire à haute voix les prières de la recommandation de l'âme, et lui suggérer fréquemment des actes courts mais fervents de foi, d'espérance, de charité et surtout de contrition parfaite.

——o——

293. Q.—Quels sont les ministres de l'Extrême-Onction ?

Ministres

Les ministres de l'Extrême-Onction, c.-à-d. ceux qui ont *le pouvoir* et *le droit* d'administrer ce sacrement.

Il est évident que ce pouvoir n'appartient à aucun laïque, et qu'il faut avoir reçu le sacrement de l'Ordre.

sont les évêques et les prêtres ; car ici la puissance d'Ordre est *nécessaire* et *suffit.*

Explication

Quand saint Jacques dit : " Que l'infirme fasse venir *les prêtres* de l'Eglise," il faut entendre par cette parole, déclare le concile de Trente, non pas les anciens mais les prêtres ordonnés par l'Evêque. D'ailleurs, un seul prêtre suffit pour cette fonction du ministère ; la présence de plusieurs ne serait que pour la solennité et pour obtenir par une prière commune des grâces plus abondantes en faveur du malade.

Clergé paroissial

L'administration *du Viatique* et *de l'Extrême-Onction* appartient de droit au pasteur de chaque paroisse, c.-à-d. au Curé ; de sorte

que seuls les prêtres, commis par l'Evêque ou délégués par le Curé, peuvent administrer *licitement* ces derniers sacrements.—Par conséquent les fidèles doivent s'adresser au clergé de leur paroisse pour l'administration de ces sacrements, à moins d'un cas de nécessité urgente.—L'Extrême-Onction ne peut être réitérée dans la même maladie.

Question A...... Ministres de l'Extrême-Onction? Ministre ordinaire?

Indulgence plénière Ordinairement, après les cérémonies de l'Extrême-Onction, le prêtre accorde au malade une nouvelle faveur, celle d'une indulgence plénière, dite à *l'article de la mort*. Le danger de mort qui suffit pour l'Extrême-Onction suffit aussi pour donner cette indulgence, primitivement réservée au Souverain Pontife. Pour la gagner, le malade, ayant reçu les sacrements, ou s'il n'a pu les recevoir véritablement contrit, doit invoquer les noms de Jésus et de Marie, au moins de cœur, et accepter la douleur et la mort avec résignation et en expiation de ses péchés.

Pratique Chaque soir, faire un acte de résignation à la mort.

---

296. Q.—Qu'est-ce que l'Ordre ?

L'Ordre...*Ordre* signifie *rang* ou *hiérarchie*.

Ordre Ce mot a plusieurs acceptions ; ici, il est pris dans le sens de rite sacré, plaçant ceux qui le reçoivent dans un *ordre* ou *rang* supérieur à celui des simples fidèles, et constituant la *hiérarchie* ecclésiastique. Or cette hiérarchie est formée elle-même comme de *degrés* ou ordres inférieurs, par lesquels on doit monter pour arriver jusqu'aux ordres supérieurs.

Il n'y a pas plusieurs sacrements de l'Ordre, *mais un seul ;* car tous les ordres se rapportent à une même fin.

est un sacrement, ayant l'institution divine, le signe sensible et la collation de la grâce.

Eléments du sacrement 1. *L'institution divine.* Le concile de Trente définit contre les Protestants : " Si quelqu'un dit que l'*Ordre* ou l'*ordination* n'est pas un sacrement véritable et proprement dit, *institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ ;* mais que c'est une pure invention humaine, ou une simple forme établie pour élire les ministres,

qu'il soit anathème." Ce grand sacrement fut institué le Jeudi saint, *après la Cène,* lorsque Notre-Seigneur investit ses Apôtres du pouvoir de consacrer l'Eucharistie, en disant : " Faites ceci en mémoire de moi." Par là, il les institua *prêtres* pour offrir ce même sacrifice, et *évêques* pour communiquer à leurs successeurs le même droit.

2. *Le signe sensible* se compose, quant à *la matière,* d'un grand nombre de rites extérieurs et symboliques : présentation des instruments avec l'imposition des mains, onctions, etc.—Quant à *la forme,* ce sont les paroles que l'Evêque adresse à l'ordinand, lorsqu'il lui fait toucher les instruments, ou lui impose les mains...

3. *La collation de la grâce,* c.-à-d. d'une grâce *sacramentelle.*

qui donne aux Evêques. L'épiscopat est l'ordre suprême, qui confère *la plénitude du Sacerdoce.* Episcopat

Le souverain pontifical ne donne pas un pouvoir d'ordre supérieur à celui de l'Evêque ; mais aussitôt après son élection, le Pape élu a une juridiction universelle, comme l'Evêque préconisé l'a dans son diocèse, avant sa consécration,

L'épiscopat donne donc à l'Evêque le pouvoir de confirmer les fidèles, d'ordonner les prêtres, de consacrer les rois, les vierges, les autels, les saintes huiles, de bénir les abbés, de faire les bénédictions solennelles, de juger les choses de la foi ; enfin, il le rend successeur des Apôtres.

aux prêtres. *La prêtrise* est l'ordre immédiatement *inférieur à l'épiscopat.* Prêtrise

Il confère au prêtre le pouvoir d'offrir le saint sacrifice de la messe, d'administrer les sacrements et en général de conduire les âmes dans la voie du salut. " La dignité sacerdotale, dit saint Chrysostôme, est plus vénérable que la royauté même."

et aux autres ministres sacrés. Par ces mots, il faut d'abord entendre ceux qui ont reçu *le diaconat.* Diaconat

Le diaconat est certainement d'institution divine et un sacrement ; car, dit le concile de Trente : " Si quelqu'un dit qu'il n'y a pas une hiérarchie *instituée par Dieu,* laquelle se compose des Evêques, des Prêtres et des *Ministres,* qu'il soit anathème."

Les fonctions du diacre sont de servir à l'autel, de coopérer avec

le prêtre à l'offrande du saint sacrifice, de chanter l'Evangile, de prêcher quand l'Evêque le juge à propos, etc.

Sous-diaconat

Au-dessous du diaconat vient le *sous-diaconat*, qui impose l'obligation canonique solennelle et perpétuelle du *célibat*, de la récitation du *Bréviaire* et du *costume ecclésiastique*, comme signe extérieur de profession religieuse.

Ordres mineurs

Au-dessous du sous-diaconat, viennent quatre Ordres, appelés *mineurs* ou moindres ; ce sont les ordres d'acolyte, d'exorciste, de lecteur et de portier, qui expriment tous des fonctions saintes à accomplir dans l'église, la maison et le palais de Dieu.

Tonsure

La tonsure n'est pas un ordre, mais une préparation aux Ordres; c'est par elle qu'on devient *clerc* ou membre du clergé. La forme de couronne de la tonsure rappelle la couronne d'épines de Notre-Seigneur et la dignité royale dont sont revêtus tous ceux qui sont associés à la royauté de Jésus-Christ. *La soutane*, que les clercs peuvent porter, signifie par sa couleur noire et sa forme particulière que les membres du clergé ont renoncé au monde pour se donner plus spécialement au service de Dieu.

Pouvoir spécial

le pouvoir de faire les fonctions ecclésiastiques... Chaque ordre confère à celui qui l'a reçu *le pouvoir* d'exercer une telle *fonction* dans l'église.

De même que dans une armée, il y a des officiers plus ou moins élevés en grade, un général, des commandants, des lieutenants, etc.; ainsi dans l'Eglise, il y a une hiérarchie dont les membres ont des fonctions particulières se rapportant chacune spécialement à l'Eucharistie.

Caractère

En conséquence, le sacrement de l'Ordre imprime un *caractère ineffaçable*, qui fait qu'on ne peut renouveler même les ordres mineurs à ceux qui les ont déjà reçus.

Grâce

et la grâce pour les exercer saintement... C'est la grâce appelée *sacramentelle*, propre à ce sacrement.

En outre de la *grâce sanctifiante*, d'une *nouvelle effusion* des dons du Saint-Esprit et du *caractère*, le sacrement de l'Ordre confère la grâce d'exercer saintement, c.-à-d. avec piété et avec fruit les fonctions ecclésiastiques, de manière à ce qu'elles soient une source de sanctification pour celui qui les exerce et le prochain.

A......Ordre? Sacrement ? Episcopat ? Prêtrise ? Ministres ? Questions

B......Ordres inférieurs ? Tonsure ? Effets de l'Ordre ?

Nous venons de parler, chers enfants, de la hiérarchie *d'ordre*, établie par Notre-Seigneur lui-même en vue de la sanctification des âmes ; il y a encore la hiérarchie de *juridiction*, établie par l'Eglise, en vertu du pouvoir que Jésus-Christ lui a donné de s'administrer. Elle comprend : le *Pape*, les *Cardinaux*, les *Patriarches*, les *Primats*, les *Métropolitains* ou *Archevêques* et les *Evêques* ; ce sont les degrés supérieurs de la hiérarchie. Hiérarchie de juridiction

Au dessous de l'Evêque sont les *Vicaires généraux*, les *Chanoines*, les *Archiprêtres*, les *Doyens*, les *Curés*, les *vicaires* ; tous participent, dans une certaine mesure, à la juridiction épiscopale.

Admirons le bel ordre qui règne dans l'Eglise de Dieu. Pratique

—o—

297. Q. — Que faut-il pour recevoir dignement le sacrement de l'Ordre ?

Pour recevoir dignement le sacrement de l'Ordre... *Dignement* ou *être digne* de ces divers ordres. Dispositions

Chacun des ordres, en conférant des pouvoirs spéciaux, exige des qualités et des vertus spéciales de la part de ceux qui les reçoivent.

il faut être appelé de Dieu... *Cet appel de Dieu* porte le nom de *vocation ecclésiastique*. Vocation ecclésiastique

Celui qui entrerait dans l'état ecclésiastique, *sans vocation*, commettrait un péché mortel et se préparerait une vie très malheureuse. " Que personne ne s'attribue à soi-même cet honneur, mais seulement *celui qui est appelé de Dieu*, comme Aaron. " Heb. v, 4.—Les marques de cette vocation divine sont :

Un *attrait* intérieur et persévérant vers cet état, non pas à cause des honneurs et des avantages temporels qu'on peut y rencontrer, mais afin d'y vivre au service de Dieu et d'y travailler au salut des âmes.—*L'innocence conservée* ou du moins *recouvrée* par des efforts généreux et constants.—*Certaines aptitudes* intellectuelles, morales ou physiques qui permettront à l'Evêque ou aux prêtres délégués par lui de prononcer l'appel extérieur ; mais c'est au confesseur de décider, au for interne, de la vocation. Marques

avoir la science nécessaire, en rapport avec les fonctions que l'on aura à remplir.

Science nécessaire

" Les prêtres, dit saint Thomas, ont deux sortes de fonctions à remplir : l'une regarde le corps réel de Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie ; l'autre est relative à son corps mystique. Ceux qui ne sont promus au sacerdoce que pour remplir la première de ces fonctions, les religieux par exemple, à qui on ne donne pas charge d'âmes, n'ont besoin que du degré de science nécessaire à l'offrande du saint sacrifice. Les autres doivent connaître la Loi divine, non au point de résoudre toutes les difficultés, (il convient à cet égard d'avoir recours aux supérieurs), mais de manière à pouvoir enseigner aux fidèles ce qu'il faut croire et pratiquer."

Etat de grâce

et être en état de grâce ; car l'Ordre est un sacrement *des vivants.*

En outre de l'état de grâce et d'une sainteté acquise plus ou moins grande, il faut que l'ordinand soit exempt de toute *irrégularité* ecclésiastique, d'âge, de science, de naissance, etc.

Question

A...... Vocation ecclésiastique ? Science ? Etat de grâce ?

Culture des vocations

C'est un grand honneur, chers enfants, que d'être admis dans l'état ecclésiastique ; cependant personne ne peut s'y ingérer sans une véritable vocation. Par conséquent, les parents qui poussent bon gré mal gré un enfant, qui n'a pas la vocation, à entrer dans cet état, se rendent coupables d'un très grand péché mortel et sont plus ou moins responsables de tous les crimes qui en seront la conséquence inévitable. Au contraire les parents qui empêchent un enfant, ayant la vocation, d'entrer dans cet état, se rendent très coupables devant Dieu, à la volonté duquel ils s'opposent, et peuvent être la cause de la perte d'un grand nombre d'âmes qui auraient été sauvées par le ministère de ce prêtre, dont ils ont étouffé la vocation.

Pratique

Demander à Dieu la grâce de connaître sa vocation.

—o—

298. Q.—Comment les chrétiens doivent-ils considérer les prêtres de l Eglise ?

Sentiments envers les prêtres

Les chrétiens doivent considérer les prêtres de l'Eglise comme des hommes revêtus de *pouvoirs divins.*

Le sacrement de l'Ordre est le moyen établi par Jésus-Christ pour perpétuer dans son Eglise le sacerdoce et sa mission de Rédempteur; c'est donc pour la société chrétienne un immense bienfait. "*Vous êtes la lumière du monde, vous êtes le sel de la terre,*" disait Notre-Seigneur aux Apôtres ; ces paroles conviennent parfaitement aux prêtres.

Envoyés de Dieu

comme les envoyés de Dieu... Ils ont *mission* pour instruire et sanctifier les peuples.

"*Allez,* instruisez toutes les nations......" "Comme mon Père m'a envoyé, moi aussi *je vous envoie.*" "Qui vous écoute m'écoute, qui vous méprise me méprise." Le respect des prêtres, quels que soient leurs défauts, est un devoir grave pour les fidèles.

Dispensateurs des grâces

et les dispensateurs de sa doctrine et de ses grâces... par les *prédications* et les *sacrements.*

"Que l'homme nous considère, disait saint Paul, comme les *ministres* de Jésus-Christ et les *dispensateurs* des mystères de Dieu."—Toute la vie d'un prêtre est consacrée à faire du bien aux autres, et surtout à leur procurer la grâce du salut éternel ; il est pasteur des âmes à l'image de Jésus-Christ, le bon Pasteur.

A...... Ce qu'est le prêtre? Envoyé de Dieu? Pasteur? — Question

Exemples

Autrefois, chers enfants, Dieu avait ordonné aux Juifs d'avoir le plus grand respect pour leurs prêtres ; cependant quelle différence entre les prêtres de la Loi ancienne et ceux de la nouvelle ! C'est pourquoi l'Eglise a fait des lois pour sauvegarder la personne des *clercs,* frappant d'excommunication ceux qui porteraient contre eux une main violente et sacrilège.

L'empereur Constantin disait : "Si je voyais de mes yeux un ministre de Dieu commettre un péché, je le couvrirais de ma pourpre pour le dérober à la malignité publique."

Charlemagne ordonna que l'on considérât comme coupables de lèse-majesté et que l'on bannît de ses Etats ceux qui refuseraient aux prêtres docilité et obéissance, dussent parmi ceux-là se rencontrer ses propres fils.

Considérons les prêtres comme les représentants de Jésus-Christ. — Pratique

—o—

299. Q.—Qui a le pouvoir de conférer le sacrement de l'Ordre ?

Ministres de l'Ordre

Les Evêques seuls ont le pouvoir... *C'est de foi.*

" Si quelqu'un dit que les Evêques n'ont pas le pouvoir *d'ordonner*, ou que ce pouvoir leur est commun avec les prêtres, qu'il soit anathème." Toutefois, *les Abbés*, quoique n'étant pas Evêques, ont par leur consécration abbatiale le pouvoir de conférer la *tonsure* et les *Ordres Mineurs* à leurs religieux.—De simples prêtres pourraient aussi, en vertu d'une délégation spéciale, être ministres extraordinaires des Ordres mineurs et même du sous-diaconat, mais non des Ordres supérieurs.

Pouvoir d'Ordre nécessaire

Comme le pouvoir d'ordonner est un *pouvoir d'ordre* et non de juridiction, il s'ensuit que tout évêque même hérétique peut ordonner validement ; c'est pour cela qu'on tient pour valides les ordinations des Grecs schismatiques.—*Quant aux ordinations anglicanes*, la question longtemps agitée vient d'être tranchée et infailliblement résolue par Léon XIII : les ordinations anglicanes sont *nulles*, la forme ayant été altérée substantiellement.

de conférer le sacrement de l'Ordre. La cérémonie dans laquelle l'Ordre est conféré s'appelle *ordination*.

Ordination

Pour faire *licitement* des ordinations, l'Evêque doit se conformer aux prescriptions de l'Eglise, qui ne lui permettent de conférer les Ordres qu'aux sujets de son diocèse, et, s'il s'agit des *Ordres majeurs*, aux jours autorisés qui sont les *samedis* des Quatre-Temps et les *veilles* de la Passion et de Pâques.

Question

A......Ministre de l'Ordre ? Ordinations anglicanes ? Ordination ?

Quatre-Temps

A l'époque des Quatre-Temps, chers enfants, l'Eglise prescrit trois jours de jeûne : une des raisons de ce précepte est précisément d'obtenir de Dieu, par la prière et la pénitence, des grâces abondantes pour les Ordinands.—Les cérémonies de l'ordination sont très belles ; les fidèles devraient aimer beaucoup à y assister, ils en retireraient certainement une plus grande vénération pour les ministres de Jésus-Christ.

CHAPITRE VINGT-SIXIÈME

DU MARIAGE

Avis au Catéchiste

Quoiqu'il ne convienne pas de donner de longues explications aux jeunes enfants sur ce sacrement, le Catéchiste ne doit pas l'omettre complètement ; d'autant que la plupart des enfants, après leur sortie des classes, n'entendront jamais plus expliquer cette doctrine, pourtant si nécessaire à connaître. Par conséquent, en se mettant le plus possible à la portée de son auditoire, il faut au moins signaler les points pratiques.

Bien chers enfants,

Avis aux enfants

Nous allons expliquer le septième et dernier sacrement. Saint Paul l'appelle *un grand sacrement* ; nous donnons les raisons.

300. Q.—Qu'est-ce que le mariage ?

Mariage

Le Mariage... *Mariage* en latin désigne les diverses *charges* de l'epouse ou *de la mère.*

Il semble en effet que le Mariage soit beaucoup moins onéreux pour le père que pour la mère, qui doit avoir soin de l'intérieur de la maison et surtout des enfants.

Origine

Le mariage existait déjà avant Jésus-Christ, non pas comme sacrement, mais comme *contrat* naturel ou civil, ordinairement accompagné de cérémonies religieuses. L'origine en est au commencement du monde, dans la première union d'Adam et d'Eve. Ce contrat naturel, civil, et même religieux, Jésus-Christ l'a élevé à la dignité de *sacrement.*

Sacrement

est un sacrement ; car il a les trois éléments requis.

1. *Le signe sensible* se trouve dans le consentement mutuel et exprimé des deux époux, se donnant actuellement l'un à l'autre.

Institution

2. *L'institution divine,* annoncée aux noces de Cana, précisée dans son objet lorsque Notre-Seigneur dit " Que l'homme ne sépare point ce que Dieu à uni ", ne fut probablement consommé comme sacrement qu'après la résurrection. Ce qui est certain, c'est que saint Paul, rappelant aux Ephésiens l'union et les devoirs des

époux dit : " *Ce sacrement* est grand en Jésus-Christ et dans son Eglise." Eph. v, 33.

Grâce

3. *La collation de la grâce* et d'une grâce *sacramentelle*, que nous expliquerons plus loin en parlant des effets de ce sacrement; q. 304.—Du reste, le concile de Trente prononce l'anathème contre quiconque dirait que le Mariage n'est pas un des sept Sacrements institués par Jésus-Christ, mais qu'il est d'institution humaine et ne confère pas la grâce. " Le Mariage dans la loi évangélique, étant plus excellent que les mariages anciens, à cause de la grâce qu'il confère par Jésus-Christ, doit être mis au nombre des sacrements de la Loi nouvelle." Conc. Trid.

Alliance légitime

qui sanctifie l'alliance légitime... *Alliance légitime* signifie *union selon les lois.*

Il s'agit ici des lois divines et ecclésiastiques, qui règlent les conditions de ce contrat spécial, par lequel l'homme et la femme se donnent mutuellement l'un à l'autre le pouvoir sur leur corps et s'obligent à vivre toujours ensemble sans se séparer. Ce contrat, étant de droit naturel et divin, ne dépend pas comme les autres contrats de la loi civile; et les contractants ne peuvent pas le modifier à leur gré.—Il est donc évident que les causes matrimoniales, qui regardent la licéité et la validité du mariage, appartiennent à l'Eglise. Conc. Trid.—Le pouvoir civil ne peut s'exercer que sur les effets purement civils du mariage, par exemple le domaine des biens des époux.

Union chrétienne

de l'homme chrétien et de la femme chrétienne ; car il n'y a de sacrement que pour *les chrétiens.*

Le mariage ne peut exister sans être sacrement que chez les infidèles, dont le mariage *comme contrat* est légitime sans être sacrement.—Par conséquent, les hérétiques, s'ils observent toutes les lois prescrites par l'Eglise, sous peine de nullité, reçoivent le sacrement, pourvu que leur baptême soit valide.

en leur donnant la grâce de vivre ensemble chrétiennement ; c'est la grâce *sacramentelle ;* q. 304.

Question

A...... Mariage? Sacrement? Alliance légitime? Entre chrétiens?

Réflexion

Notre-Seigneur, chers enfants, a voulu sanctifier tous les âges et toutes les conditions de la vie; et voilà pourquoi, il a élevé à la

dignité de sacrement l'alliance chrétienne de l'homme et de la femme, comme symbole de son union indissoluble avec son Eglise.

Admirons la sagesse de Notre-Seigneur dans toutes ses œuvres. Pratique

—o—

301. Q.—Peut-il y avoir alliance légitime entre chrétiens, autrement que par le sacrement de Mariage ?

Non, il ne peut y avoir alliance légitime entre chrétiens, Illégitimité c'est-à-dire *contrat* matrimonial licite et valide.

que par le sacrement de Mariage : toute autre union est *illégitime* et *concubinage* coupable.

parce que Jésus-Christ a élevé le mariage entre chrétiens à la dignité de sacrement : paroles de Pie IX.

Voici ce que dit Léon XIII : " Le mariage est le *contrat* lui-même ; Contrat et sacrement et tout mariage légitime entre chrétiens est en lui-même et par lui-même un *sacrement ;* et il n'y a rien de plus contraire à la vérité que de prétendre que le sacrement est une propriété extrinsèque et qu'on peut la séparer du contrat." Par conséquent, le contrat lui-même serait invalide si quelqu'un s'engageait dans le mariage, avec l'intention prédominante d'exclure le sacrement.

Le mariage entre chrétiens est donc un *contrat-sacrement.*

—o—

302. Q.—Que doit-on penser des personnes qui ne sont mariées que civilement ?

Les personnes qui ne sont mariées que civilement ou Mariages civils devant un *personnage civil.*

Ce qu'on appelle improprement *mariage civil* est seulement une formalité qui règle, devant la loi, les intérêts matériels des époux ; le vrai mariage, pour les catholiques, est celui qui se conclut par le consentement des deux époux en présence du curé et de deux témoins.

sont dans l'habitude du péché mortel, et indignes de Concubinage tout sacrement, *comme concubinaires.*

Le concubinage *légal* est un crime d'autant plus grave qu'il

inclut le mépris du sacrement de mariage, qu'il est un état permanent de péché, et qu'il est ordinairement public et scandaleux.

et leur union n'est pas légitime devant Dieu, qui certainement a en horreur cette union.

Usurpation

A l'Eglise et non au pouvoir civil Jésus-Christ a confié le soin des choses spirituelles ; et puisque le Mariage est à la fois un *contrat-sacrement*, le pouvoir civil usurpe les droits de l'Eglise lorsqu'il prétend sanctionner un pareil contrat, aussi bien que lorsqu'il prescrit sous *peine de nullité* d'autres points qui déterminent les conditions du consentement.

parce qu'elle n'est pas faite selon les lois de l'Eglise. L'Eglise peut *seule* statuer en cette matière.

En conséquence, le pouvoir civil n'a aucun droit sur le Mariage proprement dit, quoiqu'il ait tout droit sur *les effets purement civils*, c.-à-d. la réglementation des biens des époux, la succession des enfants, etc.

Clandestinité

Ajoutons ici cependant que, dans les lieux où le concile de Trente n'a pas été publié, le mariage est valide, pourvu qu'il n'y ait pas d'autre empêchement canonique, comme celui de parenté. Parmi les pays où la loi de la clandestinité n'a pas été publiée sont notamment en Amérique, les anciennes possessions anglaises de l'Amérique du Nord, la plus grande partie des Etats-Unis, les Provinces maritimes, l'Ontario, etc. Au contraire la loi est censée publiée dans la plupart des anciennes possessions françaises, portugaises et espagnoles d'Amérique.

—o—

303. Q.—Le lien du Mariage chrétien peut-il être dissous par quelque pouvoir humain ?

Indissolubilité du lien

Non, aucun pouvoir humain ne peut dissoudre le lien... *Le lien* conjugal est *indissoluble.*

Il y a l'indissolubilité *du lien* et le devoir de *la cohabitation.* L'Eglise reconnaît qu'il peut survenir des circonstances graves, où les époux peuvent être dispensés de la vie commune et être *séparés* de corps et de biens ; mais ces causes de séparation ne détruisent pas *le lien* conjugal.

Cette indissolubilité fut établie par Dieu dès l'origine du monde ; plus tard, la loi de Moïse permit en certains cas de rompre ce lien par la répudiation. " Mais, dit Notre-Seigneur, ce fut une tolérance, et il n'en était pas ainsi dans le principe." Aussi ramena-t-il le mariage à sa première et véritable condition, en le proclamant indissoluble. " Je vous déclare que quiconque renvoie sa femme et en épouse une autre commet un adultère ; et quiconque épouse une femme renvoyée par son mari commet également un adultère...Que *l'homme ne sépare donc pas* ce que Dieu a uni." Aucun pouvoir humain, *civil ou ecclésiastique*, ne peut donc dissoudre *le lien* du Mariage consommé.

Loi nouvelle

du Mariage chrétien... Une fois consommé, le Mariage *chrétien* est indissoluble, même chez les hérétiques.

Il est encore de foi, contre les protestants, que la polygamie est défendue de droit divin. " Si quelqu'un dit qu'il est permis aux *chrétiens* d'avoir plusieurs femmes *à la fois*, et que cela n'est défendu par aucune *loi divine*, qu'il soit anathème."

Polygamie simultanée

Nous ne parlons pas du mariage des infidèles, mais seulement du lien conjugal *entre chrétiens*.

la mort de l'un ou de l'autre époux peut seule rompre le lien. Seule *la mort* de l'un des conjoints permet au survivant de convoler à de nouvelles noces.

Nouvelles noces

Cette loi est formulée clairement en saint Paul, Rom. VII, 2.

Le divorce, qui veut non seulement la séparation de corps et de biens, mais encore une nouvelle alliance, *du vivant des deux époux*, est un crime énorme, qui ne peut être autorisé par aucune législation chrétienne.

Divorce

D'après une décision du Saint-Office, datée du 27 mai 1886, les juges ne peuvent pas prononcer le divorce purement civil sur un mariage valide devant l'Eglise ; les avocats ne peuvent pas plaider pour le divorce ; les magistrats ne peuvent pas unir civilement des époux civilement divorcés.

Voici comment Léon XIII résume les effets désastreux du divorce. " Par le divorce, les engagements du mariage deviennent mobiles ; l'affection réciproque est affaiblie ; l'infidélité reçoit des encouragements pernicieux ; la protection et l'éducation des

Effets désastreux du divorce

enfants sont compromises ; il sème des discordes dans les familles ; la dignité de la femme est amoindrie et abaissée. Et parce que rien ne contribue à la ruine des familles et à l'affaiblissement des Etats comme la corruption des mœurs, on voit facilement que le divorce, qui ne naît d'ailleurs que des mœurs dépravées des peuples, est l'ennemi le plus redoutable des familles et des Etats."

—o—

304. Q. — Quels sont les effets du sacrement de Mariage ?

Effets du sacrement

Les effets du sacrement de Mariage sont au nombre de trois principaux :

1° de sanctifier l'amour mutuel des époux. Cet amour doit être *saint* et *mutuel.*

Amour saint

Quoique l'état de *virginité chrétienne* ou le *célibat religieux* soient plus parfaits, *l'état de mariage* est en soi bon, honnête et saint, pourvu que les époux observent la chasteté conjugale, et comme dit saint Paul, " traitent le mariage avec honneur." L'affection des époux doit donc être sainte et mutuelle.

Amour mutuel

Voici encore les belles paroles de saint Paul : " *Femmes*, soyez soumises à vos maris comme au Seigneur, parce que le mari est le chef de la femme, comme Jésus Christ est le chef de son Eglise... Et vous, *maris*, aimez vos femmes comme Jésus-Christ a aimé l'Eglise, lui qui s'est livré à la mort pour la sanctifier...C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme et ils seront deux en une seule chair." Eph. v. 31.

Support mutuel

2° de leur donner la grâce de supporter leurs imperfections mutuelles. *Le support mutuel* est bien nécessaire dans un état où l'on est uni ensemble pour la vie.

Ce n'est même pas assez de se supporter mutuellement ; il faut qu'ils *s'aident réciproquement* à porter les peines de la vie, en se consolant dans leurs afflictions, en se soulageant dans leurs infirmités, en s'édifiant l'un l'autre par une conduite chrétienne.

3° de les mettre en état d'élever leurs enfants dans la crainte et l'amour de Dieu : fin principale du Mariage

Les parents doivent avoir soin de leurs enfants, non seulement dans leur vie corporelle, mais aussi dans leur vie spirituelle. Il y a bien des époux qui se rendent très coupables, comme disait le P. de Ravignan, " en méconnaissant les fins du Créateur, en ne se confiant plus à la Providence, en rejettant dans le néant des êtres qui devaient voir le jour. L'impiété, en détruisant les mœurs, empêche les hommes de naitre ! " Soin des enfants

Enfin, si Dieu donne des enfants aux parents, c'est comme un dépôt qu'il leur confie et dont ils auront à lui rendre un compte sévère. Les parents doivent donc élever chrétiennement leurs enfants, leur inspirer de bonne heure la crainte et l'amour de Dieu et ne les confier qu'à des maitres, qui puissent leur donner en même temps que l'instruction une éducation religieuse solide et de bons exemples. Education chrétienne

—o—

305. Q.—Que faut-il faire pour recevoir dignement le sacrement de Mariage ?

Pour recevoir dignement le sacrement de Mariage. *Dignement* ou avec les *dispositions* requises. Dispositions

il faut être en état de grâce ; car le Mariage est un des cinq sacrements des *vivants.* Etat de grâce

Si l'on se mariait en état de péché mortel, le mariage serait valide comme contrat ; mais on commettrait un grand sacrilège en profanant un sacrement, et l'on se priverait ainsi de grâces très précieuses, c.-à-d. d'une augmentation de grâce sanctifiante et de la grâce *sacramentelle.*

C'est en vue de s'assurer de cette disposition que l'on a coutume de demander le certificat, appelé *billet de confession.*—*La communion*, sans être prescrite, est fortement conseillée, comme le moyen le plus efficace de se bien préparer au Mariage.

et se conformer aux lois de l'Eglise. *Les lois de l'Eglise* sur le Mariage portent le nom d'*empêchements.* Lois de l'Eglise

Il y a deux sortes d'empêchements : les uns sont appelés *prohibants*, parce qu'ils prohibent ou rendent *illicite* tel mariage ; les

autres sont appelés *dirimants*, parce qu'ils diriment ou rendent *invalide* tel autre mariage.

Tous ces empêchements ont été établis dans l'intérêt des bonnes mœurs et pour le bien de la société.

Empêchements prohibants

Les empêchements *prohibants* sont au nombre de quatre :

1. *Une défense particulière* de l'Evêque ou du Curé pour un motif grave ; ou bien *une défense générale* de l'Eglise, comme celle qui oblige à la publication des bans, ou qui interdit les mariages mixtes ; q. 307.

2. *Le temps prohibé* par l'Eglise, de l'Avent à l'Epiphanie et du mercredi des Cendres au dimanche de Quasimodo ; q. 312.

3. *Les fiançailles* ou promesses de mariage ; même quand elles sont privées, pourvu qu'elles aient été valides et non dissoutes, elles rendent illicite le mariage avec une autre personne.

4. *Le vœu simple* soit de chasteté, soit de garder le célibat, soit d'entrer en religion, soit de recevoir les ordres sacrés.

Empêchements dirimants

Les empêchements *dirimants* sont au nombre de quinze :

1. *L'erreur* ou *condition*, qui tombe sur la substance du contrat.
2. *Le vœu solennel* dans un Ordre religieux approuvé.
3. *La parenté* spirituelle, légale, naturelle ; q. 311.
4. *Le crime* de conjugicide ou adultère, avec promesse.
5. *La disparité des cultes* entre baptisés et non baptisés.
6. *La violence* ou *crainte grave*, arrachant le consentement.
7. *Les Ordres sacrés* et *le lien conjugal* des époux vivants.
8. *L'honnêteté publique* avec les parents des fiancés.
9. *L'âge*, au moins de 12 ans pour l'une et de 14 pour l'autre.
10. *L'affinité*, née d'une alliance légitime ou autrement.
11. *La clandestinité*, sans la présence du curé et de témoins.
12. *L'impuissance* physique de la part d'un des époux.
13. *Le rapt*, tant que la personne est au pouvoir du ravisseur.

Nous avons uni l'*erreur* avec la *condition*, l'*Ordre* avec le *lien*

—o—

306. Q.—Qui a le droit de faire des lois concernant le Mariage ?

Droits de l'Eglise

L'Eglise seule a le droit de faire des lois concernant le Mariage ; car le Mariage est un *sacrement*.

L'Eglise est une société parfaite ; la doctrine contraire est condamnée dans le Syllabus. Or toute société parfaite, entre autres prérogatives, a de droit naturel le pouvoir de s'administrer elle-même et de faire des lois, qui obligent ses sujets.

Si donc l'Eglise est une *société parfaite*, et même une *société supérieure* à toute autre société, parce qu'elle a pour fin le salut éternel, le bien des âmes et indirectement le bien des corps, il n'y aura par conséquent aucune société humaine qui puisse légitimement s'ingérer dans l'administration ecclésiastique ; la force ne doit jamais primer le droit.

Extension du pouvoir ecclésiastique

En conséquence, si le pouvoir de l'Eglise n'atteint pas directement les infidèles, il s'étend pleinement *à tous les chrétiens*, hommes privés ou hommes publics, aux princes et aux rois, ainsi qu'à toutes les sociétés chrétiennes. De sorte que *ces sociétés* ne peuvent rejeter ni le magistère, ni la puissance de l'Eglise, ni même se montrer indifférentes à l'égard de l'Eglise. *C'est certain*, quoi qu'en puissent dire les politiciens qui légifèrent en dehors des lois de l'Eglise et qui veulent la séparation de l'Eglise et de l'Etat ; il en est de même de certains catholiques-libéraux, dont l'erreur est de revendiquer la liberté de conscience et des cultes, la liberté de la pensée et de la presse, etc.

Union des deux sociétés

L'Eglise sans doute n'a pas droit directement sur la société civile pour les choses qui sont purement dans le but de cette société, dont la fin est le bien temporel des hommes. L'Eglise, ayant un but spirituel, s'élève plus haut ; mais elle a le droit de surveiller la société civile, afin que celle-ci n'édicte aucune loi contraire à la fin suprême de l'homme ; bien plus, la société civile doit aider l'Eglise à obtenir sa fin supérieure. De même que le corps sert à l'âme et que l'âme vivifie le corps, ainsi il ne peut résulter que d'heureux effets de l'harmonie entre la société civile et la société religieuse.

Dans un cas de conflit entre les deux puissances, c'est à l'Eglise à juger ; car elle est supérieure et infaillible dans son chef.

Droits de l'Etat

cependant l'Etat peut aussi faire des lois concernant les effets civils du Mariage ; c'est déjà prouvé.

« Que César, gardant ce qui est à César, laisse à l'Eglise ce qui est à l'Eglise. Que le pouvoir civil dispose *des effets civils*, qui

dérivent du mariage ; mais qu'il laisse l'Eglise régler la validité du mariage même, entre chrétiens. Que la loi civile prenne pour point de départ la validité ou l'invalidité du mariage, comme l'Eglise les détermine ; et partant de ce fait qu'elle ne peut pas constituer, *cela étant hors de sa sphère,* qu'elle en règle les effets civils." Pie IX, 1852.

—o—

307. Q.—Pourquoi l'Eglise défend-elle les mariages des catholiques avec des personnes d'une autre religion ou qui n'en ont pas du tout ?

Mariages à éviter

L'Eglise défend les mariages des catholiques avec des personnes qui professent une autre religion.

Les catholiques ne peuvent se marier *validement* avec quiconque n'a pas le caractère du Baptême, à cause de l'empêchement *dirimant* de disparité de culte. — Les catholiques ne le peuvent *licitement* avec les schismatiques ou les hérétiques, à cause de la défense très grave de l'Eglise, qui abhorre ces alliances *mixtes* et les appelle *abominables* et *détestables.*

Graves conséquences

Voici ce qu'en dit Léon XIII : "Il faut veiller à ce que les mariages entre catholiques et non catholiques ne soient pas facilement conclus ; car lorsque les âmes sont séparées sur le terrain religieux, on peut difficilement espérer qu'elles puissent s'accorder sur le reste. Bien plus, il faut se garder de tels mariages, parce qu'ils fournissent l'occasion de se trouver dans une société et de participer à des pratiques religieuses défendues ; qu'ils sont ainsi une cause de danger pour celui des deux époux qui est catholique ; qu'ils sont un obstacle à la *bonne éducation des enfants ;* et que souvent ils amènent les esprits à considérer *toutes les religions comme égales,* sans faire de différence entre la vérité et l'erreur."

L'empêchement de *religion mixte,* quoique simplement prohibant, est réservé au Souverain Pontife.

Enumération

ou qui n'en ont pas du tout. *Les impies* sont ordinairement encore plus dangereux que les hétérodoxes.

parce que ces mariages conduisent généralement la partie catholique à des conséquences funestes.

à l'indifférence religieuse, à la perte de la foi. C'est ce que la raison et l'expérience démontrent.

et à la négligence de l'éducation chrétienne des enfants. C'est là le principal danger.

Conditions des mariages mixtes

Aussi lorsque le Pape accorde, à contre-cœur, la permission de se marier avec un hérétique, ce n'est qu'aux conditions suivantes :

1. Que la partie catholique ne sera point gênée dans la pratique de sa religion et ne courra aucun danger de perversion ; et même qu'elle se reconnaisse obligée de travailler à la conversion de l'autre conjoint.

2. Que la partie non catholique promette avec serment que tous les enfants de l'un et de l'autre sexe seront élevés dans la religion catholique.

Point de cérémonies

La dispense obtenue, le mariage peut être conclu, mais en dehors de l'Eglise ; pas de messe, même non solennelle ; pas de bénédiction liturgique de l'anneau ; pas de prière ni de vêtement sacré. — La comparution devant le ministre hérétique est absolument interdite, lorsque ce dernier agit comme ministre du culte, et non comme représentant du pouvoir civil. Cette faute serait frappée d'excommunication par l'Eglise.

—o—

308. Q.—Pourquoi beaucoup de mariages sont-ils malheureux ?

Mariages malheureux

Beaucoup de mariages sont malheureux : c'est un fait bien commun et facile à constater.

Que de femmes surtout gémissent sous le joug qu'elles se sont imposées ! " Combien de malheureuses, maudissent à chaque instant le jour fatal où elles ont uni leur sort à celui d'un homme *sans mœurs* et *sans principes*, expient dans des contradictions et des chagrins continuels l'imprudence qu'elles ont commise et déplorent avec des larmes de sang la funeste cupidité à laquelle elles ont sacrifié leur bonheur." La Luzerne.

Sans réflexion

parce qu'ils ont été contractés sans réflexion. *Sans réfléchir* à l'importance d'une si sérieuse détermination.

Il y a une *vocation au mariage*, comme il y en a pour d'autres

états ; car le mariage impose de graves obligations, renferme de lourdes croix et offre de grands dangers spirituels. Il faut donc réfléchir, prier et consulter surtout son directeur de conscience.

Fréquentations

Ensuite, si l'on se croit appelé au mariage, il faut consulter encore ses parents, avant de faire son *choix de telle personne ;* cette déférence est toujours bénie de Dieu. Mais alors, à quoi bon *ces fréquentations*, qui durent des mois et des années ? Dieu seul connaît les péchés de pensées, de désirs, de regards, de gestes et d'actions qui se commettent ! Est-ce là le moyen d'attirer les bénédictions ou les malédictions du ciel ?

Motifs indignes

ou avec des motifs peu dignes d'un chrétien : la paresse, le caprice, la cupidité, la passion.

Combien ne s'engagent dans le mariage qu'afin d'avoir quelqu'un qui les fasse vivre ? Combien qui se laissent séduire par des attraits éphémères et souvent fardés d'hypocrisie ? Combien qui songent plus à l'argent qu'à la main ? Combien qui ne voient dans le mariage qu'un moyen de satisfaire leurs passions, comme des animaux sans raison ? Le démon est tout-puissant contre eux, disait Raphaël à Tobie. — " Cette grande misère est causée aussi par les péchés que plusieurs commettent dans le Mariage, s'imaginant par un étrange aveuglement que tout y est permis à leur passion brutale." M. de Lantages.

—o—

309. Q.—Comment les chrétiens doivent-ils se préparer à un saint et heureux Mariage ?

Mariages heureux

Les chrétiens doivent se préparer à un saint et heureux Mariage. Un Mariage *saint* sera ordinairement un Mariage *heureux*.

Lorsque les deux époux s'engagent dans cet état avec de bonnes dispositions et des vues chrétiennes, ils reçoivent certainement *la grâce sacramentelle*, qui les aidera durant toute leur vie à porter courageusement le poids de leurs obligations.

en recevant les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Il s'agit ici d'une préparation assez éloignée.

en priant Dieu de leur accorder une intention pure, chrétienne et conforme à la volonté divine. Intention pure

Cette intention chrétienne, c'est de se déterminer au Mariage dans les mêmes vues et pour les mêmes fins que Jésus-Christ l'a institué : pour donner à soi-même un secours dans les besoins, une aide dans les travaux, une consolation dans les peines ; à ses passions, suite funeste du premier péché, un frein qui les retienne ; à l'Eglise, des enfants élevés dans la crainte et l'amour du Seigneur ; au Ciel et à Dieu, de nouveaux élus !

et de les diriger dans leur choix, afin qu'il soit dicté par la *sagesse* et la *prudence.* Sagesse prudente

La sagesse dit qu'il faut préférer la vertu et les qualités de l'âme à tous les avantages physiques et matériels ; *la prudence*, qu'on doit rechercher autant que possible la similitude de caractères, la conformité d'âge, d'éducation et de fortune.

en demandant l'avis de leur père et mère ; c'est un devoir dans ce cas de consulter ses parents.

Quoique *le consentement* des parents ne soit pas absolument requis, lorsque les contractants sont majeurs, un mariage pourrait être gravement illicite, si les parents avaient de graves et justes raisons de s'y opposer.— Au contraire, les parents ne doivent pas imposer tellement leur volonté à leurs enfants qu'ils les obligent à se marier comme malgré eux, ou à choisir et faire accepter avec répugnance telle personne plutôt que telle autre. — Il est bon que les enfants conservent l'usage de demander la bénédiction de leurs parents, avant de quitter la maison pour se rendre à l'église. Consentement des parents Bénédiction

et la bénédiction de leur pasteur ou curé.

Dans la question suivante, nous parlons de l'empêchement de *clandestinité,* qui requiert la présence *du curé* et des témoins.

—:o:—

310. Q.—En présence de qui le Mariage doit-il être contracté ?

Le Mariage doit être contracté... Cette obligation est sous peine *de nullité* de Mariage.

Mariages clandestins

Les Mariages *clandestins* ou secrets ont toujours été *illicites*, et ils le sont encore aujourd'hui, même dans les lieux où le concile de Trente n'est pas publié.—Cependant, dans ces lieux ils sont valides même pour les catholiques qui y ont domicile ou quasi-domicile, ainsi que pour les vagabonds.

On appelle quelquefois improprement mariage *clandestin*, celui qui est fait sans proclamation des bans ; réellement, le mariage clandestin est celui qui n'est pas contracté en présence du curé et de deux témoins.

Curé légitime

du curé d'au moins l'un des contractants.

Si les époux appartiennent à deux paroisses différentes, c'est-à-dire y ont véritablement domicile ou quasi-domicile, ils peuvent s'adresser indifféremment au curé légitime de l'une ou de l'autre. L'usage ordinaire est de s'adresser au curé de l'épouse.

Le domicile est le lieu où l'on a établi sa résidence, avec l'intention d'y rester indéfiniment.—*Le quasi-domicile* est le lieu où l'on réside depuis moins de 6 mois, avec l'intention d'y rester non indéfiniment, mais au moins une grande partie de l'année.

Prêtre délégué

ou d'un prêtre autorisé par lui, ou délégué.

Le mariage serait nul sans cette délégation du curé, ou du vicaire-général, ou de l'Evêque ; un vicaire, délégué lui-même pour l'universalité des causes, peut aussi sous-déléguer pour le mariage d'un paroissien.

Deux témoins

et d'au moins deux témoins. Les *témoins* sont ordinairement choisis par les époux.

Il n'est pas d'autre qualité requise, de la part de ces témoins, sinon qu'ils jouissent de l'usage de la raison.

—o—

311. Q.—Que signifie l'empêchement de Mariage entre parents jusqu'au quatrième degré inclusivement ?

Mariage entre parents

L'empêchement de Mariage entre parents est fondé sur le *droit naturel*.

“L'expérience, dit saint Grégoire, nous apprend que les enfants issus de proches parents ne peuvent réussir.” — Ils ont générale-

ment en effet une constitution plus débile, quelquefois de graves infirmités, qui les mènent de bonne heure au tombeau.

La fin *principale* du mariage, qui est le bien des enfants, s'oppose donc à ce que de pareils mariages soient conclus ; et l'Eglise agit sagement en les empêchant.

Quatrième degré

jusqu'au quatrième degré inclusivement. *Le degré* est la mesure de la distance de parenté qui existe entre deux personnes.

Le quatrième degré, selon le droit canonique, est la parenté qui existe entre petits-fils de cousins germains ; ainsi les frères et sœurs sont au premier degré, les cousins germains au second, les enfants de cousins germains au troisième. Par conséquent, les petits-fils de cousins germains ne peuvent contracter mariage.

signifie que l'on ne peut pas se marier validement ; car c'est un empêchement *dirimant.*

avec une personne qui nous est parente jusqu'à ce degré : la loi est du IVe concile de Latran.

sans une dispense, ou *exemption* de cette loi. Dispenses

que le supérieur ecclésiastique, le Pape ou l'Evêque.

n'accorde que pour des raisons jugées suffisantes.

Plus la parenté est grande, plus les raisons alléguées doivent être puissantes. L'Eglise ne dispense jamais de la parenté en *ligne droite*, comme entre le père, la fille, la petite-fille... En *ligne collatérale*, elle ne dispense jamais entre frères et sœurs, mais elle dispense du second et des autres degrés.

Pour que la dispense et par conséquent aussi le Mariage soient *valides*, il faut que le degré de parenté soit nettement spécifié, et que les raisons qu'on fait valoir soient vraies.

Componende

Lorsque les parties contractantes sont pauvres, la dispense est expédiée *gratis* par la Daterie romaine ; si les contractants sont riches, ils sont soumis à ce qu'on appelle *la componende*, ou sorte d'amende imposée en vue de rendre plus rares les mariages entre parents ; cet argent est absolument employé en bonnes œuvres. Il en est de même de ce qui est exigé par la chancellerie épiscopale pour les dispenses de *publication de bans*.

312. Q.—Que signifie la défense de solenniser le Mariage dans les temps prohibés ?

Mariages non solennels

La défense de solenniser le Mariage... *Solenniser* le Mariage, c'est l'entourer de *solennité*.

Par conséquent, cela ne veut pas dire que, pour des raisons graves, on ne puisse se marier ; mais les fidèles doivent autant que possible s'en abstenir.

Temps prohibés

dans les temps prohibés, ou défendus.

veut dire que pendant le Carême et l'Avent, qui sont des temps de *pénitence*.

le Mariage ne peut être célébré avec pompe ou avec beaucoup de manifestations extérieures.

ni avec la messe nuptiale, ou messe des *noces*.

—o—

313. Q.—Qu'est ce que la messe nuptiale ?

Messe nuptiale

La messe nuptiale est une messe pour les *époux* nouvellement mariés.

Ordinairement, le Mariage est immédiatement suivi de la messe ; voici les cérémonies principales, usitées dans ce cas.

Ligne de conduite

Les contractants, ayant eu soin de se confesser les jours précédents et de demander à leur confesseur un billet de confession, se rendent avec les témoins à la sacristie pour signer l'acte de mariage. De là, ils sont conduits devant l'autel où doit se conclure l'union et se célébrer la messe. A genoux, ils écoutent l'allocution du prêtre, qui leur rappelle l'importance du Sacrement qu'ils vont recevoir et leurs principaux devoirs.

Consentement mutuel

Puis, d'un ton grave, le prêtre interpelle successivement les époux par leurs noms : *M... voulez-vous prendre M... ici présente pour votre femme et légitime épouse, selon le rit de notre mère la sainte Eglise ?* L'époux ayant répondu : *Je le veux*, le prêtre interroge de même la future épouse, qui répond aussi : *Je le veux...* Dès ce moment le contrat est conclu et le sacrement reçu.

Bénédiction

Les époux se donnent alors la main droite, et le prêtre les bénit en disant : *Je vous unis en mariage, † Au nom du Père, et du Fils*

et du Saint-Esprit. Et il les asperge d'eau bénite.—Il bénit ensuite l'*anneau* par une formule où il demande à Dieu " que l'épouse qui le portera conserve à son époux une fidélité parfaite, et que tous deux vivent dans une perpétuelle charité." Après avoir jeté de l'eau bénite en forme de croix sur l'anneau, il le remet à l'époux qui le place lui-même au doigt annulaire de l'épouse.

Messe votive

Alors commence la messe votive des époux.

dans laquelle le prêtre, au nom de l'Eglise ; car *l'Eglise* comme une mère tendre s'intéresse au bonheur temporel et éternel de ses enfants.

prie spécialement pour les nouveaux mariés ; les prières de l'Eglise sont *toujours efficaces.*

et leur donne une bénédiction particulière, appelée bénédiction solennelle, *après le Pater.*

Seconde bénédiction

Cette bénédiction rappelle celle que les Patriarches donnaient autrefois à leurs enfants : le prêtre conjure le Seigneur de rendre la nouvelle épouse aimable à son mari comme Rachel, sage comme Rébecca, fidèle comme Sara ; il demande encore que les deux époux voient les enfants de leurs enfants jusqu'à la troisième et quatrième génération et qu'ils arrivent à une heureuse vieillesse.

Cette bénédiction ne se donne point si l'épouse est veuve et l'a déjà reçue ; mais si les époux se sont mariés pendant les temps prohibés, on peut la leur donner après que ce temps est écoulé. A moins d'un Indult, cette bénédiction ne peut être donnée en dehors de la messe.

Enfin, après l'*Ite Missa est,* le prêtre se tourne encore vers les époux, leur exprime les vœux de l'Eglise et les bénit.

Journée du mariage

Le jour du mariage, il est sans doute permis de se livrer à des réjouissances en famille, mais non de se livrer à des danses, des divertissements, des intempérances et des excès que la décence, la politesse et la religion condamnent.

Rien de plus beau à lire, dans l'Ecriture sainte, que les sentiments de Tobie et de Sara son épouse. Tob. VIII.

CHAPITRE VINGT-SEPTIÈME

DES SACRAMENTAUX

Bien chers enfants,

Avis aux enfants — Le chapitre sur les sacramentaux, que nous allons expliquer aujourd'hui, vient bien après tout ce que nous avons dit sur les sacrements; nous comprendrons encore mieux l'excellence des sacrements, en les comparant avec les sacramentaux qui, pour avoir quelques analogies avec les sacrements, sont loin cependant d'en avoir l'efficacité. — Les *sacrements*, les *sacramentaux* et la *prière* sont les trois moyens principaux d'obtenir la grâce et font partie du culte catholique.

314. Q.—Qu'appelle-t-on sacramentaux ?

Sacramental — **On appelle sacramentaux...** Le mot *sacramental* désigne une chose religieuse qui ressemble à un *sacrement.*

Dans cette question, nous allons dire en quoi un sacramental ressemble à un sacrement ; dans la suivante, nous dirons en quoi ils diffèrent l'un de l'autre.

Définition — **certaines choses...** Ces choses sont *sensibles* et extérieures, comme pour les sacrements.

désignées, ou choisies pour *signifier* quelque chose.

et bénites, ou sanctifiées par une *bénédiction,* qui les met à part des choses profanes.

par l'Eglise, qui demande à Dieu de rendre *salutaire* l'usage ou la présence de ces choses bénites.

Bénédictions — *Les bénédictions* sont des prières ou des cérémonies religieuses que les ministres de l'Eglise accomplissent en son nom et en vertu de l'autorité qu'elle tient de Dieu, afin d'obtenir pour les hommes quelque grâce spirituelle ou corporelle, ou afin de consacrer quelque objet et de le rendre instrument de salut. Ainsi le prêtre appelle les bénédictions divines sur les personnes et sur les choses ; mais c'est Dieu qui attache l'efficacité qui lui plaît aux paroles du prêtre.

Motifs — Les motifs pour lesquels les bénédictions ont été instituées sont la nécessité de *désabuser* les fidèles des pratiques vaines et supers-

titieuses, de *rappeler* aux hommes que Dieu est le Maître souverain et qu'il gouverne toutes choses par son intervention providentielle, enfin de donner aux objets qui servent au culte un caractère particulier qui les recommande au respect des chrétiens.

destinées à faire naître en nous de bonnes pensées, premier effet de grâce actuelle *excitante.* Effets

à accroître notre dévotion ou notre piété, second effet de grâce actuelle *subséquente.*

et par suite à nous obtenir la rémission de nos fautes vénielles, quant à la *coulpe* et quant à la *peine.*

« Trois sortes d'actes, dit saint Thomas, *remettent* les péchés *véniels :* d'abord, tous les sacrements... ; ensuite les actes qui renferment en eux-mêmes la détestation du péché, comme le Confiteor, le frappement de la poitrine, et l'oraison dominicale où se trouve cette prière : « Pardonnez-nous nos offenses » ; enfin, tous les actes qui se font par respect pour Dieu et pour les choses saintes, comme la bénédiction de l'Evêque, l'aspersion de l'eau bénite, les onctions sacramentelles, la prière dans une église, etc. » Rémission des péchés véniels

A...... Sacramental ? Bénédictions ? Effets produits ? Question

Dans la question suivante nous allons expliquer plus en détail la manière dont les sacramentaux servent à notre sanctification.

—o—

315. Q. — Quelle différence y a-t-il entre les sacrements et les sacramentaux ?

Entre les sacrements et les sacramentaux il y a une double différence, résultant de leur *origine* respective et de la *manière* dont ils confèrent la grâce. Double différence

1° Les sacrements ont été institués par Jésus-Christ ; c'est un point que nous avons assez démontré.

tandis que les sacramentaux l'ont été par l'Eglise, en vertu du pouvoir qu'elle a reçu de Jésus Christ. 1° Institution ecclésiastique

L'Eglise ne peut rien changer *substantiellement* aux dogmes, aux sacrements, aux commandements, qui ont Dieu pour révélateur ou auteur ; mais, étant toujours assistée par l'Esprit-Saint, elle peut donner à son culte extérieur une splendeur, qui soit en rapport

Liturgies

avec les temps et les lieux.—C'est pourquoi *sa liturgie*, tout en restant, au fond, la même partout, diffère dans la manière de s'exprimer extérieurement, selon les tendences et les mœurs des peuples; de là, les liturgies *orientales* de saint Jacques à Jérusalem, de saint Marc à Alexandrie, de saint Basile à Constantinople, des Syriens à Antioche, des Chaldéens à Babylone, etc.; de là, les liturgies *occidentales* de saint Grégoire à Rome, de saint Ambroise à Milan, Mozarabe en Espagne, etc.

Sagesse de l'Eglise

L'Eglise catholique sait s'adapter aux besoins des sociétés, et exciter la piété des fidèles par la splendeur de ses solennités, le souvenir qui se rattache à ses fêtes, et les diverses pratiques de dévotion qu'elle juge opportun d'approuver.—*Les sacramentaux* sont donc des rites extérieurs, sanctionnés par l'autorité de l'Eglise et très propres à exciter la piété et à attirer les bénédictions de Dieu.

2° les sacrements donnent la grâce par eux-mêmes, comme disent les théologiens, *ex opere operato.*

2° Grâce des sacrements

Les sacrements produisent leurs effets par le fait que *l'acte est posé,* indépendamment des dispositions des ministres et à la seule condition que celui qui les reçoit ne mette pas d'obstacle à leur efficacité; ils agissent d'une manière nécessaire, comme des agents naturels, tels que le feu et l'eau, dont l'un consumme le bois et l'autre éteint la flamme... La raison en est en ce que c'est Notre-Seigneur qui agit lui-même par l'intermédiaire de son ministre, au moyen du signe sensible auquel il donne une pleine efficacité.

pourvu que nous n'y mettions pas d'obstacles. Ces *obstacles* varient, nous l'avons vu, selon les sacrements.

Grâce des sacramentaux

tandis que les sacramentaux font simplement naître en nous de pieuses dispositions; ils attirent la grâce, comme disent les théologiens, *ex opere operantis.*

Ils n'ont point la force de communiquer la grâce directement par eux-mêmes, mais indirectement en excitant les fidèles soit à recevoir les sacrements soit à solliciter de Dieu telle faveur.

par lesquelles nous pouvons obtenir la grâce actuelle.

Par conséquent, les sacramentaux ne produisent directement dans l'âme ni la grâce première, ni une augmentation de la grâce sancti-

fiante, ni la grâce sacramentelle, ni aucun caractère. — Il y a donc une différence essentielle entre Sacrements et Sacramentaux.

Question

A...... Double différence ? Liturgies dans l'Eglise ? Effets divers ?

Cérémonies mosaïques

Les cérémonies si nombreuses de la loi mosaïque n'étaient elles-mêmes que des ombres des réalités futures; aucun des rites de l'Ancien Testament n'était capable de produire directement la grâce; ils ne pouvaient que conférer une sainteté extérieure et légale et exciter dans les âmes des sentiments de foi et de confiance dans le Messie promis.

Pratique

Remercions Dieu de nous avoir fait naître sous la loi de grâce.

—o—

316. Q.—Quel est, parmi les sacramentaux, le premier et le plus en usage ?

Premier des sacramentaux

Parmi les sacramentaux... *Le nombre* des sacramentaux est indéterminé; l'Eglise peut toujours les restreindre ou en établir de nouveaux.

le premier, par son *antiquité* et par son *excellence.*

Il est certainement d'institution *apostolique ;* saint Ignace, disciple de saint Jean l'Evangéliste, en parle en ces termes : " *Le signe de la croix* est le trophée élevé contre la puissance du démon; quand il le voit, il est frappé d'épouvante; quand il en entend parler, il est saisi de frayeur."—Tertullien dit : " *Nous marquons notre front du signe de la croix ;* si l'on nous demande une raison de semblables pratiques, tirée de l'Ecriture, nous répondons que c'est la Tradition qui les a établies, que c'est la coutume qui les a autorisées, que c'est la foi qui les fait observer."—Presque tous les Pères ont parlé de l'excellence du signe de la croix.

Usage fréquent

et le plus en usage, parmi les fidèles.

Les bons chrétiens font *un usage fréquent* du signe de la croix : le matin, dès le réveil; le soir, en se couchant; au commencement et à la fin de toutes les prières et des principales actions; avant et après les repas; dans les dangers et les tentations du démon, etc.

Signe de la croix

c'est le signe de la croix, ou du *chrétien.*

Un *signe* est une marque qui fait connaître quelqu'un en le distinguant d'un autre. Or, le signe ou la marque distinctive d'un

chrétien, c'est le signe de la croix ; de sorte que si nous sommes au milieu d'une troupe d'infidèles, de Juifs ou de protestants, nous sommes seuls à tracer ce signe auguste de notre foi, et on peut dire de nous : Voilà des chrétiens !

Question A...... Premier des sacramentaux ? Usage ? Signe du chrétien ?

Coutume orientale Parmi certains chrétiens orientaux, chers enfants, il existe un usage d'imprimer avec un fer chaud le signe de la croix sur le front des enfants. Cette coutume semble venir de ce que les Arabes enlèvent souvent les chrétiens pour en faire des esclaves ; mais comme ils sont ennemis de la *croix*, qui est le signe du christianisme, ils ne veulent pas d'un enfant ou d'un esclave qui a cette marque tracée sur le front ou le visage.

Pratique Faire souvent et avec piété le signe de la croix.

—o—

317. Q.—Comment fait-on le signe de la croix ?

On fait le signe de la croix, par un mouvement de *la main droite*, représentant la forme d'une croix.

Manières diverses En Orient, parmi les sectes dissidentes, les *Jacobites* ou Eutychiens se signent avec un seul doigt, de gauche à droite : ils expriment ainsi leur foi à l'unité de nature du Sauveur et à la translation de la grâce, passant du côté gauche, qui représente le péché, au côté droit, qui figure la grâce.—Les Nestoriens, au contraire, se signent avec deux doigts, de droite à gauche, comme symbole de deux personnes, qu'ils admettent en Jésus-Christ, et de l'apparition de la foi venant de la droite ou du bon principe, victorieux de la gauche, le principe mauvais.—Les catholiques se servent de la main entière, dont les cinq doigts peuvent rappeler les cinq plaies de Jésus-Christ.

Front **en portant la main droite au front.** *Le front* ou le cerveau est considéré comme le siège de *la foi.*

En portant la main au front, nous semblons indiquer que *nous croyons* fermement aux mystères que nous énonçons dans les paroles qui accompagnent le signe de la croix.

Poitrine **puis à la poitrine,** ou au *cœur*, symbole de *l'amour.*

Par ce signe, nous professons notre croyance à la divine génération du Fils, sorti du sein de son Père, afin de le glorifier.

de là à l'épaule gauche, enfin à l'épaule droite. Epaules

Ce mouvement peut nous rappeler que l'Esprit-Saint est le lien d'amour du Père et du Fils, et qu'il procède de l'un et de l'autre.

et l'on dit en même temps, avec foi et piété. Paroles

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

Ces paroles sont expliquées plus bas, question 320.

Ainsi soit-il. Conclusion du signe de la croix.

A...... Usages hérétiques? **Manière des catholiques?** Signification? Question

Saint François de Sales faisait toujours le signe de la croix avec une attention et un respect admirables. « Considérez, disait-il, votre cœur comme un *jardin* dans lequel vous plantez le saint arbre de la croix ; ou comme une *forteresse* sur laquelle vous élevez l'étendard du grand Roi, et que vous ne pouvez livrer qu'à Celui à qui appartient l'étendard ; ou comme une *appartement*, que vous fermez avec la clef de la croix, et que vous ne pouvez ouvrir qu'à Celui à qui la clef appartient." S. François de Sales

—o—

318. Q.—Pourquoi faisons-nous le signe de la croix ?

Nous faisons le signe de la croix, pour deux raisons :

pour montrer que nous sommes chrétiens, ou *disciples* de Jésus-Christ, qui nous a rachetés par son sang.

" Dieu me garde, disait saint Paul, de *me glorifier*, si ce n'est dans la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par qui le monde est crucifié à mon égard, et moi je le suis au monde." Gal. IV, 14.—Ceux-là ne sont pas dignes d'être appelés chrétiens, qui rougissent de la croix de leur Sauveur.—C'est pour la même raison, que tous les édifices religieux sont surmontés d'une croix et qu'on les reconnait en quelque sorte à cette glorieuse enseigne.—Les temples protestants semblent avoir honte d'arborer ce drapeau de la foi qu'ils ont mutilée; aussi que voit-on ordinairement au sommet de leurs flèches? tantôt une forme de croix à peine reconnaissable tantôt une boule massive, etc. L'intéreur de la plupart de ces temples-salons ne dit guère non plus un édifice religieux ! Etendard de gloire

et que nous croyons les principaux mystères de notre religion ; c'est l'objet de la question suivante.

La croix d'honneur

Une jeune fille, qui avait le courage de ses convictions, fut un jour invitée à un grand repas et placée à côté d'un officier brillamment décoré. Sans respect humain, elle fit tranquillement son beau signe de croix, dit son Benedicite, puis s'assit. L'officier la regardait d'un air plaisant, et finit par dire d'un ton moqueur : "Ah ! mademoiselle, que faites-vous là ?" Sans s'émouvoir, la demoiselle lui répondit : "Capitaine, rougissez-vous de votre *croix d'honneur* ?" L'officier surpris sut à peine dire "Oh ! certes non !"

Pratique

Soyons fiers d'être et de paraître chrétiens, à l'occasion.

—:o:—

319. Q.—Comment le signe de la croix est-il une profession de foi aux principaux mystères de notre religion ?

Profession de foi

Le signe de la croix est une profession de foi. Une *profession de foi* est une déclaration extérieure de sa foi.

Que ce signe soit fait dans sa forme ordinaire de croix latine, ou d'une manière plus simple comme celui que l'on trace avec le pouce sur son front, sur ses lèvres et sur son cœur au commencement de l'Evangile, c'est toujours une *profession de foi*, par laquelle nous affirmons en public que nous *croyons*, que nous *proclamons* et que nous *aimons* tout ce qui est l'objet de la révélation divine.

Mystères principaux

aux principaux mystères de notre religion. Ces *mystères principaux* sont la *Trinité*, l'*Incarnation* et la *Rédemption*.

parce qu'il exprime les mystères d'un seul Dieu en trois personnes, ou la Sainte Trinité ; q. 320.

de l'Incarnation et de la Rédemption, ou du Fils de Dieu fait homme et Sauveur du monde ; q. 321.

Le signe de la croix est non seulement une *profession de foi*, mais encore une *prière* et une *arme*.

Prière

Une prière ; car en faisant attentivement ce signe, nous élevons notre pensée et notre cœur vers Dieu et son Fils unique Notre-Seigneur. — C'est pourquoi nous commençons et nous finissons habituellement nos prières et nos actions principales par cet acte de religion. — Que de miracles ont été opérés par la vertu de ce

signe ! Saint Benoît brisa par un signe de croix une coupe empoisonnée qu'on lui présentait ; saint Laurent rendait la vue aux aveugles ; saint Roch guérissait les pestiférés ; saint Léon arrêta un incendie, etc.—Lactance disait : "Par le signe de la croix, les chrétiens font tomber les idoles, délivrent les possédés, imposent silence aux devins."

Arme

Une arme contre le démon et ses tentations ; car Notre-Seigneur a vaincu le démon par sa croix, et ce signe le fait frémir. — C'est pourquoi, depuis les premiers siècles, l'Eglise l'a toujours employé dans ses *exorcismes ;* et les fidèles ne s'en servent jamais en vain.

Pie IX et l'enfant

Pie IX avait un jour admis en audience une famille chrétienne, quand il aperçut un jeune enfant tenant sa mère par sa robe et regardant craintivement le Saint-Père. — "Approche, mon petit ami," lui dit le Pape ; l'enfant s'avança tremblant d'émotion. "Comment t'appelles-tu ?"—"Charles."—"Sais-tu faire le signe de la croix ?"—Pour toute réponse, l'enfant fit un grand signe de croix, en prononçant clairement les saintes paroles. — "Très bien, dit Pie IX, *toutes les fois que le démon te tenteras, fais le signe de la croix et tu le mettras en fuite.*"

—o—

320. Q.—Comment le signe de la croix exprime-t-il un seul Dieu en trois personnes ?

Les mots au nom indiquent un seul Dieu... *Au nom* au singulier marque l'*unité* divine ; q. 171.

Dieu en trois personnes

les mots suivants, du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit énoncent clairement les *trois divines personnes.*

Nous avons parlé longuement de ce mystère dans le IIIe chapitre.

—o—

321. Q.—Comment le signe de la croix exprime-t-il les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption ?

Incarnation

Le signe de la croix exprime les mystères de l'Incarnation, ou du Fils de Dieu *fait homme.*

Jésus-Christ n'aurait pu être attaché à la croix et mourir pour nous, s'il n'avait auparavant pris une nature semblable à la nôtre ; c'est pourquoi nous professons implicitement par le signe de la croix le mystère de l'*Incarnation.*

Rédemption **et de la Rédemption** des hommes par sa mort.

En même temps que nous formons sur nous le signe de la croix, nous affirmons manifestement le genre de mort que Notre-Seigneur a subi pour notre *Rédemption.*

en nous rappelant que le Fils de Dieu, s'étant fait homme ; question 81.

a souffert la mort sur la croix pour nous racheter ; question 93.

Figures — On trouve une figure du signe de la croix dans le serpent d'airain, ainsi que dans la manière dont Moïse pria le Seigneur sur la montagne.—Saint Justin montre que la croix est empreinte dans la nature : l'homme qui élève les bras forme une croix ; de même l'oiseau étendant ses ailes pour voler, le poisson en nageant. " La croix, dit Gœrres, est le signe de la catholicité ; en le faisant, l'homme étend pour ainsi dire les bras vers les quatre parties du monde : en portant la main de haut en bas, il va du ciel en terre, puis de l'orient à l'occident."

Emblèmes

Les deux lignes — " Deux lignes, dit M. de Lourdoueix, concourent à la formation du signe symbolique chrétien, la perpendiculaire et l'horizontale. La perpendiculaire est la ligne de vie : l'arbre, la plante, l'homme vivant ont les pieds vers le centre de la terre et la tête vers le ciel. L'horizontale est la ligne de mort : l'arbre coupé, l'homme mort prennent la position horizontale. N'est-il pas bien remarquable que le Sauveur du monde ait voulu mourir sur le point de jonction de ces deux lignes, les bras étendus sur la ligne de souffrance, mais la tête dépassant le zône de mort et appuyée sur la ligne de vie, d'où, selon sa promesse, il attire à lui le genre humain ?"

—o—

322. Q.—Quel est, parmi les sacramentaux, le plus en usage après le signe de la croix ?

Parmi les sacramentaux, le plus en usage après le signe de la croix, et aussi le plus *efficace.*

est l'eau bénite, sanctifiée par les prières de l'Eglise.

Indulgences — Le signe de la croix et l'eau bénite sont deux sacramentaux, qui paraissent se compléter mutuellement ; c'est pourquoi les souve-

rains Pontifes en ont approuvé et recommandé l'usage, en accordant une indulgence de 50 jours pour chaque signe de croix, et de 100 jours chaque fois qu'on fait le signe de croix avec de l'eau bénite, en disant : "Au nom du Père, etc."

—o—

323. Q.—Qu'est-ce que l'eau bénite ?

Bénédiction de l'eau

L'eau bénite est celle que le prêtre a bénite... *Le prêtre* bénit l'eau ordinairement avant la grand'messe.

Il y a dans l'année deux circonstances où la bénédiction de l'eau se fait d'une manière très solennelle : la veille de Pâques et de la Pentecôte. Les fidèles ont coutume de renouveler alors leur provision d'eau bénite.

Aspersion

En outre de ces deux époques, la bénédiction de l'eau a lieu chaque dimanche et est suivie de l'aspersion des fidèles au commencement de la messe paroissiale. Les personnes, qui ont coutume de ne pas se rendre assez tôt à l'église, se privent négligemment d'un précieux sacramental, destiné à préparer les fidèles à bien entendre la messe.

en faisant des prières solennelles ; il fait sur cette eau des *exorcismes* et des *invocations.*

Exorcismes et invocations

Les exorcismes sont des conjurations par lesquelles le prêtre, au nom de Jésus-Christ, ordonne au démon de se retirer de l'eau qu'il bénit et des personnes qui s'en serviront. *Les invocations* sont des prières par lesquelles le prêtre demande à Dieu de purifier et de conserver les fidèles qui en feront usage.—Il est à remarquer que, pendant la bénédiction, le prêtre mêle *du sel* à *l'eau* : le propre de l'eau, c'est de laver ; le propre du sel, c'est de préserver de la corruption ; mêlés et bénits, le sel et l'eau symbolisent la grâce qui purifie et conserve les âmes. (Sel et eau)

pour implorer la bénédiction de Dieu sur ceux qui en font usage, avec foi, piété et contrition.

Effets

L'usage de l'eau bénite, comme celui de tous les sacramentaux, est d'autant plus salutaire que les dispositions intérieures sont plus excellentes ; cependant, par l'effet de la bénédiction, cette eau

est de nature à attirer spécialement les faveurs de Dieu et à procurer beaucoup de grâces *actuelles*.

et sa protection contre les puissances de l'enfer ou les démons, qui sont *puissants* et acharnés à notre perte.

Paroles de sainte Thérèse

Voici quelques paroles de sainte Thérèse : " J'ai éprouvé diverses fois qu'il n'y a rien *qui chasse plus tôt les démons* que l'eau *bénite* et les empêche davantage de revenir. Le signe de la croix les met aussi en fuite ; mais ils retournent aussitôt. Ainsi il doit y avoir une grande vertu en cette eau, j'en reçois tant de soulagement, et elle me donne une consolation sen[illegible] i grande, que je ne saurais assez expliquer de quelle sorte le pl[illegible]ir que j'en ressens se répand dans toute mon âme et la fortifie. Je reconnais par là avec grand plaisir, qu'il n'y a rien de ce que l'Eglise ordonne, qui ne soit digne d'admiration, puisque de simples paroles impriment une telle vertu dans l'eau, qu'il se rencontre une merveilleuse différence entre celle qui est bénite et celle qui ne l'est pas."

Question

A......Bénédiction et aspersion ? Exorcismes ? Invocations ? Effets ?

Bénitiers

L'usage des bénitiers, placés à l'entrée des églises, est très ancien ; en effet il a été emprunté, avec quelques modifications, à la coutume des Juifs, qui se purifiaient en entrant dans le Temple ; les païens eux-mêmes employaient dans leurs sacrifices l'eau lustrale comme moyen de purification.

Pratique

Avoir un bénitier dans sa cha[illegible], et jeter toujours un peu d'eau bénite sur son lit le soir avant de se coucher.

—o—

324. Q.—Y a-t-il d'autres sacramentaux que le signe de la croix et l'eau bénite ?

Oui, outre le signe de la croix et l'eau bénite, qui sont les sacramentaux *les plus en usage*.

Six classes de Sacramentaux

il y a d'autres sacramentaux, que l'on divise ordinairement en *six classes*.

1. *La prière publique* ou celle qui est faite dans une église bénite ou consacrée. Lorsqu'elle est faite au nom de l'Eglise et en union avec elle, comme la Messe, les Vêpres, etc., elle a plus d'efficacité que la prière faite à domicile ou en particulier.

2. *L'eau bénite* et *le signe de la croix*, dont il a été question.

3. *Le pain bénit*, dont saint Augustin a dit : " Quoique ce ne soit pas le corps de Jésus-Christ, c'est cependant une chose sainte et plus sainte que ne sont les aliments que nous mangeons ; car c'est une espèce de sacrement."

4. *La confession* générale des péchés, ou *Confiteor* ; q. 314.

5. *L'aumône* et toutes les œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle : " L'aumône délivre de la mort." Tob. XII, 9.

6. *Les bénédictions* accordées par l'Eglise : d'abord et avant tout la bénédiction du Saint Sacrement, la plus précieuse de toutes, puisqu'elle est la bénédiction même de Jésus-Christ ; la bénédiction de l'Evêque, soit qu'il la donne solennellement, soit qu'il bénisse en particulier ; la bénédiction du prêtre, principalement à la Messe, ou lorsqu'il visite ses paroissiens.

Enfin tous les *objets bénits*, croix, médailles, etc., qui sont comme des signes sensibles de la protection invisible que Dieu accorde à ceux qui s'en servent avec foi et piété.

tels que les chandelles bénites, à la Chandeleur. Enumération

les rameaux du Dimanche des rameaux.

les crucifix, dans les maisons ou sur la poitrine.

les images saintes de la sainte Famille, etc.

les rosaires, ou chapelets bénits et indulgenciés.

les scapulaires du Mont-Carmel, de l'Immaculée Conception, de la Passion, du Tiers-Ordre, etc.

Voilà les véritables amulettes d'un chrétien.

A...... Diverses classes de sacramentaux ? Enumération ? Question

Le signe de la croix

Thomas Kempis raconte qu'un moine, accablé de fatigue, s'était endormi sans avoir fait le signe de la croix. Il éprouva aussitôt les effets de sa négligence par les tentations qu'il ressentit et les songes horribles qu'il eut, au point qu'il était tout en sueur. Il se souvint alors qu'il avait omis son signe de croix ; ayant réparé sa négligence, il retrouva un tranquille sommeil.

CHAPITRE VINGT-HUITIÈME

DE LA PRIÈRE

Avis au Catéchiste

Apprendre à vos enfants l'excellence et la nécessité de la prière, surtout la manière de bien prier, voilà votre but en ce jour. — Quel noble ministère que celui d'enseigner aux petits enfants la grande science des Saints ! — Que de jeunes gens, à peine sortis de l'école, ne font plus de prière !

Demandons à Dieu la grâce de traiter dignement ce sujet.

Bien chers enfants,

Avis aux enfants

Rien n'est beau à voir comme le spectacle de plusieurs enfants à genoux, les regards modestes, les mains jointes, faisant pieusement leur prière. — Ils font sur la terre, unis à leurs Anges gardiens, ce que les esprits célestes font dans les cieux.

Expliquons donc aujourd'hui avec soin cet important chapitre.

325. Q.—Qu'est-ce que la prière ?

Prière

La prière... Le mot *prière* signifie *demande suppliante.*

Demander c'est exprimer à quelqu'un le désir de recevoir quelque chose qu'on n'a pas. Lorsqu'on n'a aucun droit à cette chose, c'est un bienfait ou *une grâce* qu'on sollicite ; voilà surtout en quoi consiste l'objet de la prière.

Elévation d'esprit

est une élévation de notre esprit... *Elévation d'esprit* signifie *un mouvement en haut*, une sorte d'ascension.

" La prière, dit saint Jean Damascène, est l'*élévation de notre esprit* vers Dieu." — Quoique Dieu soit présent partout, nous avons ordinairement coutume de nous représenter Dieu, comme régnant en haut dans les cieux, et pour le prier, lui adresser nos demandes, nous disons que *notre esprit s'élève vers lui,* au-dessus de toutes les choses de ce bas monde. — Cette manière de prier est du reste indiquée dans le Notre Père, *qui êtes aux cieux.*

La fumée de l'encens, montant vers le ciel et répandant un parfum d'agréable odeur, est aussi un symbole de la prière.

Elévation de cœur

et de notre cœur vers Dieu... *Le cœur* désigne la *partie affective* de notre âme.

C'est *du cœur*, comme de sa source, que sort le désir exprimé

par la prière. *L'esprit et le cœur* désignent ici l'âme elle-même ; par conséquent, pendant la prière, la partie supérieure de l'âme doit imposer silence à ses passions inférieures, afin que l'âme tout entière soit appliquée à Dieu, sans que rien vienne autant que possible la distraire, et que ce ne soit pas seulement la langue qui articule des mots. Dieu faisait autrefois ce reproche aux Juifs : “ Ce peuple m'honore des lèvres, *mais son cœur est loin de moi.*”

C'est encore l'invitation que le prêtre adresse au peuple, durant la messe, quand il dit : *Sursùm corda, En haut les cœurs !*

Devoirs envers Dieu

soit pour l'adorer... *Par l'adoration* nous reconnaissons notre infériorité et notre dépendance vis-à-vis de Dieu.

le remercier de ses bienfaits... *Par l'action de grâces* nous exprimons à Dieu notre reconnaissance.

implorer son pardon... La miséricorde de Dieu et le poids de nos péchés nous excitent à *demander pardon.*

soit pour lui demander les grâces dont nous avons besoin... La bonté de Dieu et notre indigence sont comme les deux ailes de la prière.

Corps et âme

pour l'âme ou pour le corps ; l'homme en effet est composé d'un corps et d'une âme.

Quoique la prière consiste surtout dans *la demande,* il arrive ainsi souvent que dans un même acte se confondent nos quatre devoirs principaux envers Dieu : créatures, nous l'adorons ; enfants comblés de ses bienfaits, nous le remercions ; pécheurs, nous implorons son pardon ; indigents, nous sollicitons ses grâces.

Questions

A...... Prière ? Demande ? Elévation d'esprit ? de cœur ?
B...... Nos quatre devoirs principaux envers Dieu ?

Réflexion

Prier, chers enfants, ce n'est donc pas réciter machinalement des formules de prières, que l'on sait de mémoire et que l'on débite sans aucune attention ; *prier,* c'est parler ou s'entretenir familièrement avec Dieu, comme un enfant avec son Père, un ami avec son ami.

Quelle bonté de la part de Dieu d'être toujours prêt à nous donner audience, à nous écouter, à nous exaucer ! Quel honneur pour nous !

Pratique

Se mettre en la présence de Dieu, au commencement de ses prières.

326. Q.—La prière est-elle nécessaire au salut ?

Oui, la prière est nécessaire au salut... Nécessaire de nécessité de *préoepte* et de nécessité de *moyen.*

Nécessité de précepte

1. *Nécessité de précepte :* " *Il faut* toujours prier," dit **N.-S.** " Veillez et priez, afin de ne pas entrer en tentation."
" Demandez et vous recevrez, cherchez et vous trouverez..."

Notre-Seigneur ne nous a pas laissé dans l'Oraison dominicale une vaine formule de prière. Du reste, aux enseignements il a joint l'exemple : Jésus passait souvent les nuits en oraison, pour rendre grâces à Dieu son Père des dons accordés à son humanité, mais surtout il priait pour le salut du monde.

Ajoutons que le premier commandement : " *Tu adoreras le Seigneur ton Dieu*" n'est pas un conseil, mais un *précepte formel.* Or, l'adoration, comme l'action de grâces sont des éléments constitutifs de la prière.

Nécessité de moyen

2. *Nécessité de moyen :* " Celui qui prie, dit saint Liguori, *sera sauvé ;* et celui qui ne prie pas *sera damné.*"

Nous allons en donner les raisons.

parce que, sans elle, ceux qui ont l'usage de raison... *Sans elle*, c.-à-d. *sans la demande* faite à Dieu.

La demande

Prise dans ce sens, la prière est nécessaire aux adultes de nécessité de moyen. " Car, dit saint Augustin, il y a des grâces que Dieu accorde sans qu'on les lui demande, comme le commencement de la foi, il y en a d'autres *qu'il tient en réserve* pour ceux qui les lui demanderont, comme la persévérance finale." La prière est donc le canal ordinaire, établi par Dieu, pour faire descendre sur nous les grâces nécessaires.

Grâces nécessaires

ne peuvent avoir les grâces nécessaires... Pour se sauver, il faut *la grâce ;* et pour obtenir la grâce, il faut *la prière.*

Que Dieu est bon de mettre notre salut à des conditions si faciles ; il suffit de le demander pour l'obtenir.

Mais, dans sa sagesse, il exige que nous lui demandions ses grâces, afin de nous faire sentir notre dépendance, exciter notre confiance en sa Providence, et enflammer nos désirs. Il connait nos besoins, mais il veut que nous les connaissions nous-mêmes et que nous les lui exposions.

Dieu est comme un bon Père, qui aime à s'entretenir avec ses enfants, et qui n'attend que leurs demandes pour les combler de ses divines libéralités.

Ceux qui ne prient pas sont donc des orgueilleux, des insouciants, ou des ignorants, qui périront infailliblement.

pour faire le bien et éviter le mal ; question 125.

Faire le bien, nous n'en sommes capables que si une grâce intérieure nous prévient, et nous aide à l'accomplir.

Eviter le mal, nous ne le pouvons, sans un secours spécial que Dieu ne refuse jamais : " Car Dieu ne commande rien d'impossible ; mais en même temps qu'il commande, il avertit de faire ce que vous pouvez, et de *demander* ce que vous ne pouvez pas."

A...... Nécessité de précepte et de moyen ? Raisons ? La grâce ? Question

" *Il est impossible*, dit saint Chrysostôme, de mener une vie vertueuse, sans le secours de la prière. De même que le poisson ne peut vivre sans eau, de même l'âme ne saurait vivre sans la prière."

" La prière, dit saint Augustin, est la clef du ciel." Réflexion

——:o:——

327. Q.—Quand faut-il prier ?

Il faut prier souvent... Notre-Seigneur dit *toujours*. " Il faut *toujours* prier et ne point se lasser." Luc, XVIII. Toujours prier

Ce précepte affirmatif n'oblige pas à réciter continuellement des formules de prières ; ce serait impossible. *Toujours* signifie le plus *souvent* que l'on peut, selon la nature de nos occupations.

Il suffit donc d'entretenir continuellement dans notre cœur le feu de la charité, par laquelle nous rapportons toutes nos actions à la gloire de Dieu. On prie *toujours* en élevant *souvent* son esprit et son cœur vers Dieu ; c'est la pratique si salutaire de ces prières courtes et ferventes qui, comme des flèches brûlantes, montent vers le ciel ; d'où leur nom *d'oraisons jaculatoires* : " Mon Dieu, mon tout ! " — " Mon Jésus, mon Sauveur ! " — " Marie, ma mère ! "— " Mon cher ange gardien ! " — " Mon saint patron ! ", etc. Oraisons jaculatoires

" Soit que vous mangiez, dit saint Paul, soit que vous buviez, faites tout pour la gloire de Dieu." — Saint Basile ajoute : " Assis à table, priez : mangez-vous du pain, rendez grâces à celui qui Usage des créatures

vous le donne ; buvez-vous du vin pour rétablir vos forces, souvenez-vous que c'est Dieu qui vous l'offre pour vous fortifier le cœur. Etes-vous rassasié, n'oubliez pas que c'est par les bienfaits de Dieu. Vous habillez-vous, songez que c'est Dieu qui vous donne de quoi vous vêtir, ajoutant même en cela le commode au nécessaire.

" Le jour est-il fini, rendez grâces à celui qui vous a donné la lumière du soleil pour éclairer le travail du jour, et celle du feu pour y suppléer la nuit. Contemplez la beauté des astres, adorez et priez le Créateur infiniment sage qui a tout fait... L'artisan assis ou travaillant dans sa boutique, le domestique qui vend ou qui achète, qui monte ou qui descend, porte dans son cœur un autel sur lequel peut brûler l'encens d'une prière continuelle."

mais surtout les dimanches et fêtes... *Ces jours* doivent être spécialement consacrés par la *prière publique.*

Prière publique

On appelle *prière publique* celle qui est faite en société et au nom de la société ; elle est offerte à Dieu par les ministres de l'Eglise. — En assistant au sacrifice de la messe et aux offices liturgiques, à l'église, on s'acquitte de cette obligation spéciale.

Prière vocale

chaque jour... à certaines heures du jour.

" Il faut, dit saint Thomas, qu'à certaines heures et après un certain intervalle de temps, nous ayons recours à la prière *vocale.*

On appelle *prière vocale* celle qui s'exprime par la parole ; elle est une extension de la *prière mentale* ou du cœur.

Prière domestique

La prière domestique est celle qui se fait dans les maisons privées, lorsque les membres de la famille se réunissent ensemble pour prier. Après la prière publique, cette prière est la plus excellente ; Notre-Seigneur se trouve spécialement au milieu de ceux qui sont ainsi rassemblés en son nom, et N. S. Père Léon XIII a solennellement encouragé cette pratique.

le matin et le soir... au début et à la fin du jour.

Prières quotidiennes

Le matin, pour adorer Dieu après le repos de la nuit, lui offrir les prémices de la journée et toutes nos actions, lui demander pour le reste du jour le secours de sa protection.

Le soir, pour le remercier des bienfaits reçus durant la journée, implorer le pardon des fautes commises et le prier de bénir notre repos de la nuit.

Quoique ces prières du matin et du soir ne soient pas en elles-mêmes de précepte, leur omission dénotera ordinairement de la paresse, de la sensualité, etc., surtout si l'omission est habituelle.

Lorsqu'on ne peut réciter intégralement ces prières, il faut au moins en dire une partie, plus courte et plus fervente, en s'habillant ou en se déshabillant, en chemin, pendant le travail, à genoux ou debout... C'est la bonne volonté que Dieu considère et bénit.

dans les dangers du corps, afin de les éviter. Autres circonstances

dans les tentations de l'âme, afin d'en triompher.

et les afflictions, afin d'obtenir courage et résignation.

A...... La prière continuelle ? Oraisons jaculatoires ? Facilité ? Questions
B...... Prière publique? vocale? mentale? domestique? quotidienne?

Notre âme, chers enfants, est comme une lampe : l'huile qui l'alimente c'est la grâce. Une lampe sans huile, sans flamme, sans lumière, est une lampe éteinte ; une âme qui ne prie pas est une âme éteinte ou sur le point de s'éteindre. L'huile de l'âme

Aimer à faire ses prières en commun, *en famille.* Pratique

—o—

328. Q.—Comment devons-nous prier ?

Nous devons prier... c.-à-d. que pour être efficace, notre prière doit avoir *quatre qualités.*

1° avec attention. *Attention* signifie *tendre vers* un but. Attention

Le but, vers lequel tend notre prière, est Dieu ; il faut par conséquent penser d'abord à sa Majesté infinie, se considérer en audience auprès de lui, afin de lui présenter nos requêtes.

Il y a trois sortes d'attentions : l'attention à la présence de Dieu, l'attention aux paroles qu'on prononce, et l'attention au sens que ces paroles expriment.

L'opposé de l'attention, c'est *la distraction* ou égarement de l'esprit qui fait que, pendant la prière, on pense à toute autre chose qu'à Dieu, qu'aux paroles prononcées, qu'au sens qu'elles expriment. Distraction

La distraction est *volontaire,* quand on s'y arrête avec réflexion, ou qu'on la rejette faiblement, ou qu'on y a donné occasion ; elle est péché véniel. *Involontaire,* quand elle persiste malgré les

efforts faits pour la rejeter, ou quand elle vient sans qu'on lui ait donné occasion ; elle n'est pas péché, mais seulement imperfection.

Les distractions volontaires détruisent l'effet impétratoire de notre prière ; les distractions involontaires ne la rendent pas infructueuse.

Humilité extérieure

2° avec humilité, extérieurement et intérieurement.

Extérieurement, dans une posture humiliée, *d'ordinaire à genoux,* ainsi que l'ont toujours pratiqué les Saints et Notre-Seigneur lui-même. — Les habits doivent être décents, mais non comme ceux de certaines personnes qui semblent ne venir à l'église que pour y étaler un luxe effronté et scandaleux, que pour y voir et y être vues ! De combien de péchés ne sont-elles pas la cause !

Humilité intérieure

Intérieurement, avec des sentiments d'indignité, semblables à ceux *du publicain* dont parle l'Evangile. Luc, XVIII.

en reconnaissant notre impuissance, ou faiblesse.

et notre dépendance de Dieu. Nous n'avons de vie, de mouvement et d'être, que ce que Dieu *nous donne actuellement.*

En toute vérité, nous pouvons dire comme Abraham : " Je veux parler à mon Seigneur, quoique je ne sois que cendre et poussière."

La prière humble est efficace : " Dieu résiste aux superbes, mais il donne sa grâce aux humbles." — Rappelons-nous encore les paroles du centenier de l'Evangile, celles de l'enfant prodigue, et celles de la Sainte Vierge dans le Magnificat.

Grand désir

3° avec un grand désir... *Un grand désir* dénote *une grande estime* de ce qu'on désire.

Dieu n'accorde ses dons qu'à ceux qui les apprécient. " Il comble de biens ceux qui ont faim ; il renvoie les riches les mains vides."

Confiance filiale

et une grande confiance d'obtenir les grâces de Dieu ; car Dieu est bon, puissant, fidèle à ses promesses.

L'hémorroïsse, dont parle l'Evangile, est un beau modèle de confiance : " Pourvu, dit-elle, que je puisse toucher le bord de sa tunique, je serai guérie." — Notre-Seigneur, pour accroître en nous ce sentiment de confiance, se plaît à représenter Dieu comme un Père, et comme le meilleur de tous les pères : " Quel est celui

d'entre vous qui, si son fils lui demande du pain, lui offrira une pierre ? Ou s'il demande un poisson, lui offrira-t-il un serpent ? Si donc vous, quoique méchants, vous savez donner des choses bonnes à vos enfants, combien plus votre Père, qui est dans les cieux, donnera-t-il ce qui est bon à ceux qui l'en prient."

4° avec persévérance, ou constance, sans se lasser. Persévérance

" Demandez et vous recevrez, dit Notre-Seigneur ; cherchez et vous trouverez ; frappez et l'on vous ouvrira. Quiconque demande reçoit, qui cherche trouve, on ouvre à celui qui frappe." Math. VII.

Citons seulement trois des plus touchantes paraboles de l'Evangile sur ce sujet : celle *du solliciteur nocturne,* (Luc, XI) ; celle *du juge inique,* (Luc, XVIII) ; et celle de *la Chananéenne,* (Math. XV, 22.)

Avec la persévérance on obtient tout ; sans la persévérance on n'obtient rien, parce que c'est douter de Dieu et de ses promesses. En différant de nous accorder l'objet de nos prières, Dieu met notre foi à l'épreuve.

A...... Attention et distractions? Humilité extérieure et intérieure ? Questions
B...... Désir et confiance ? Persévérance ? Exemples ?

Quelqu'un a résumé les qualités de la prière en disant : " La foi en est la racine, l'espérance la tige, la charité la fleur, le ciel le prix." Réflexion

---

329. Q.—Au nom de qui faut-il prier ?

Il faut prier au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ... Médiation
Au nom, c.-à-d. *par la médiation* de N.-S. Jésus-Christ.

Un Médiateur est celui qui se place *entre deux autres* pour les réconcilier : sa fonction est d'exprimer à l'une des parties les volontés de l'autre, ou de plaider la cause de l'une auprès de l'autre, ou d'apaiser la partie offensée par des prières et des satisfactions.

" *L'unique Médiateur* entre Dieu et les hommes est Jésus-Christ." Médiateur unique
Or Notre-Seigneur n'a pas seulement satisfait la justice divine, il a aussi acquis un trésor inépuisable de grâces pour les hommes ; de sorte que demander à Dieu telle grâce convenable, *au nom* de Jésus-Christ, c'est en quelque manière agir comme quelqu'un qui retire à une Banque la somme d'un chèque, endossé par le fils du banquier : tout est accordé *au nom de Jésus-Christ.*

Promesse divine

qui nous a promis que son Père nous accorderait tout ce que nous demanderions en son nom. Voici cette promesse :

" En vérité, en vérité je vous le dis : Si vous demandez quelque chose à mon Père *en mon nom*, il vous la donnera. Jusqu'ici vous n'avez rien demandé *en mon nom*. Demandez donc et vous recevrez, afin que votre joie soit pleine... Mon Père vous aime, parce que vous m'aimez." Joan. XVI, 23.

La promesse de Jésus-Christ est infaillible : Dieu ne refuse jamais de nous appliquer les grâces que nous a méritées Notre-Seigneur, lorsque nous l'en prions *en son nom*.

C'est pourquoi, l'Eglise termine toutes ses prières en disant : " Nous vous le demandons par Jésus-Christ Notre-Seigneur."

Question — A...... Au nom ? Médiateur ? Comparaison ? Promesse ?

Réflexion — N'oublions pas aussi, chers enfants, que si Jésus-Christ est l'*unique Médiateur* entre Dieu et les hommes, la Sainte Vierge Marie a été établie par son divin Fils *dispensatrice* de toutes ses grâces, et que tout don céleste nous vient de Jésus par Marie. De même que Jésus-Christ est toujours exaucé, à cause de sa dignité, ainsi Marie, par une faveur spéciale, obtient de Notre-Seigneur, son divin Fils, tout ce qu'elle demande.

Pratique — Confiance absolue en Jésus et en Marie.

330. Q.—Pour qui devons-nous prier ?

Nous devons prier pour tous les hommes sans exception... ; car les infidèles comme les fidèles sont *notre prochain*.

Charité universelle

" Priez les uns pour les autres, afin que vous soyez sauvés." Jac. v, 16.—" Il faut, dit saint Thomas, demander à Dieu ce que l'on doit désirer. Par conséquent la charité, qui nous oblige à désirer le bien des autres, nous oblige aussi à prier pour eux." " La nécessité, dit saint Chrysostôme, nous force de prier pour nous-mêmes, et la charité fraternelle nous invite à prier pour le prochain ; la prière la plus agréable à Dieu n'est pas celle que la nécessité lui adresse, mais celle que lui présente la charité."

" Cela est bon et agréable à Dieu notre Sauveur, qui veut que *tous les hommes* soient sauvés et arrivent à la connaissance de la vérité." I Tim. II.

et en particulier... c.-à-d. avec une certaine préférence, et à cause de *raisons particulières.*

pour ceux qui ont autorité sur nous... c. à-d. tous ceux qui sont chargés de *nous conduire.* Supérieurs

Dans la famille, ce sont nos parents ; en classe, ce sont les maîtres et les maîtresses ; dans la société religieuse, ce sont nos Pasteurs spirituels ; dans la société civile, ce sont les magistrats légitimement établis.

Il faut prier pour eux, afin qu'ils reçoivent de Dieu les grâces qui les aident à remplir dignement leurs devoirs.

"Je vous conjure surtout, disait saint Paul, de faire des supplications, des prières, des demandes et des actions de grâces pour tous les hommes, et pour *tous ceux qui sont élevés en dignité.*"

pour nos bienfaiteurs... spirituels et temporels. Bienfaiteurs

Prier pour nos bienfaiteurs est une preuve non équivoque de reconnaissance : c'est l'acquittement d'un devoir et aussi un acte de vertu.

nos ennemis... "Priez pour ceux qui vous persécutent." Ennemis

"Il est nécessaire, dit saint Thomas, de ne point les excepter dans les prières générales que nous faisons pour notre prochain ; toutefois, prier spécialement pour eux est *un acte de perfection,* et non un précepte, si ce n'est dans des cas particuliers."

les pécheurs... pour leur conversion à Dieu. Pécheurs

et les défunts, qui satisfont dans le Purgatoire. Défunts

Plus est profonde la détresse du prochain, plus les dangers qu'il court sont grands, plus devient pressant pour nous le devoir de charité, qui nous oblige à prier pour lui.

A...... Sujet de nos prières ? Quelle vertu nous y oblige ? Question

La puissance de la prière, chers enfants, est immense. On dit que sainte Thérèse, au fond de son cloître, a obtenu de Dieu par ses prières ferventes le salut d'autant d'infidèles que saint François Xavier a pu en convertir par ses travaux apostoliques. Réflexion

331. Q.—Dieu exauce-t-il toujours nos prières ?

Exaucer

Oui, Dieu exauce toujours nos prières. *Exaucer* signifie *écouter d'en haut* une requête et l'accorder.

" Quelque basse que soit la terre, dit saint Augustin, et quelque élevé que soit le ciel, Dieu entend néanmoins le langage de l'homme ; la prière s'élève et la miséricorde descend."

La Bible est pleine d'expressions et de faits qui nous montrent l'influence admirable de la prière sur le cœur de Dieu : Abraham intercédant en faveur des villes scélérates, Moïse demandant grâce pour son peuple tombé dans l'idolâtrie, et suppliant tenant les bras en croix sur la montagne, Josué arrêtant le soleil, Elie faisant descendre du ciel tantôt le feu, tantôt la pluie, etc.—" Demandez et vous recevrez, etc. " ; cette promesse de N.-S. est absolue.

Défauts de nos prières

quand elles sont bien faites ; après avoir examiné *les qualités*, cherchons *les défauts* de nos prières.

" Vous demandez et vous ne recevez pas, dit l'Esprit-Saint, *parce que vous demandez mal*." Jac. IV, 3. " Nous demandons *mal*, dit saint Augustin, soit dans la manière, soit avec de mauvaises dispositions, soit dans les choses mêmes que nous sollicitons."

Trois défauts

1. *Nous demandons mal*, sans attention, humilité, confiance, etc.

2. *Nous demandons étant mauvais*, c.-à-d. étant en péché mortel ; car bien que le pécheur puisse obtenir pour soi la grâce de justification, témoin le publicain du Temple, qui fut justifié, il n'est pas moins vrai que la prière du pécheur, qui ne veut pas sortir de son péché, *est exécrable*, et ne mérite pas d'être exaucée. Avant de prier, le pécheur doit donc s'efforcer de produire un acte de contrition parfaite avec le désir de se confesser au plus tôt. Par contre, plus une personne est sainte, plus sa prière est efficace.

3. *Nous demandons des choses mauvaises*, ou peu conformes à la gloire de Dieu et aux intérêts de notre salut.

mais il les exauce de la manière qu'il juge le plus utile à notre salut. Dieu est *meilleur juge* que nous.

Le plus utile

En demandant à Dieu de nous exaucer, nous devons nous en rapporter à lui pour *le temps* et *la manière ;* vouloir trop vite les meilleures choses ce n'est pas demander comme il faut.

Question

A...... Exaucer ? Exemples bibliques ? Défauts de nos prières ?

Modèle

Le plus beau modèle que nous puissions nous proposer dans

nos prières est *Notre-Seigneur au jardin des Oliviers.* Il prie humblement, avec ferveur, persévérance, pleine soumission à la volonté de son Père : " Que votre volonté se fasse. "

—o—

332. Q.—Que devons-nous demander avant tout à Dieu ?

Avant tout

Nous devons demander avant tout à Dieu... *Avant tout*, c.-à-d. par-dessus tout, comme *objet premier*.

L'ordre veut que les choses plus importantes soient préférées à celles qui le sont moins ; d'après ce principe, la gloire de Dieu, *cause finale* de tout ce qui existe, doit toujours être le premier objet de nos prières.

les choses qui se rapportent à sa gloire extérieure.

Gloire de Dieu

Dieu a tout fait *pour sa gloire*, c.-à-d. pour la manifestation extérieure de ses ineffables perfections : " Les cieux racontent la gloire de Dieu, et le firmament annonce l'œuvre de ses mains." L'univers proclame la puissance et la sagesse de Dieu.

Les âmes

L'ordre surnaturel de la sanctification et de la glorification des âmes manifeste surtout sa Bonté ; mais, parmi les créatures libres appelées à la participation de sa vie divine, un grand nombre s'éloignent de Dieu et d'autres pourraient s'en rapprocher davantage : c'est donc entrer dans ses vues et travailler pour sa gloire que de prier pour la conversion des infidèles et des pécheurs, pour la sanctification des justes. " Que votre nom soit sanctifié..."

à notre salut, c.-à-d. ce qui peut y contribuer.

Notre salut

La conservation et l'augmentation en nous de la grâce sanctifiante, la victoire sur nos passions, la vigilance pour prévenir les tentations et la force pour les surmonter, en un mot toutes les grâces nécessaires pour assurer notre persévérance finale.

et au salut du prochain, par esprit de charité.

Salut du prochain

Puisque nous devons aimer le prochain comme nous-mêmes, nous devons demander pour lui les grâces que nous implorons pour nous. Une intention spéciale semble devoir être accordée dans nos prières aux *Agonisants*, qui meurent au nombre d'environ 80,000 par jour.

Question A...... Objet premier ? Gloire de Dieu ? Salut éternel ?

Maxime " *Cherchez premièrement*, dit Notre-Seigneur, le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît."

---

333. Q.—Pouvons-nous demander à Dieu la santéet d'autres biens temporels ?

Santé du corps

Oui nous pouvons demander à Dieu la santé....*La santé* du corps est le plus précieux des biens temporels.

" Il est permis de demander, dit saint Augustin, ce qu'il est permis de désirer. Celui-là n'est pas à blâmer qui recherche les biens temporels, non pour les biens eux-mêmes, mais pour les forces de son corps et pour les convenances de sa position sociale ; il faut en demander la conservation quand on les a et l'acquisition quand on ne les a pas."

Biens temporels

et d'autres biens temporels, comme la nourriture, le vêtement, la réussite dans les affaires, etc.

" Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien."

" Donnez-moi, Seigneur, ce qui est nécessaire à ma nourriture."

Notre-Seigneur n'a blâmé que la sollicitude excessive et désordonnée des choses de ce monde.

pourvu que nous le fassions avec soumission à la volonté de Dieu : c'est donc une prière *conditionnelle.*

Demande conditionnelle

" Les démons, observe saint Augustin, demandèrent au Sauveur d'entrer dans les pourceaux et ils furent exaucés ; l'Apôtre demanda d'être délivré de l'ange de Satan et il fut refusé. Ainsi Dieu exauce quelquefois ceux qu'il veut damner, et il n'exauce pas ceux qu'il veut sauver."

Dieu connaissant mieux que nous ce qui au fond est le plus avantageux à notre salut, c'est l'honorer que de nous abandonner avec une entière confiance et une par[illegible] soumission à sa volonté.

Question A...... Santé et biens temp[illegible]tionnelle ?

Réflexion Un bon père de famill[illegible] enfant tout ce que celui-ci peut lui demande[illegible] qui [illegible] lui être plus nuisible qu'utile. Dieu en agit de même avec nous : il accorde à notre

prière tout ce qui nous convient, il nous refuse sagement et par amour ce qui ne nous serait pas avantageux.

—o—

334. Q.—Quelles sont les prières les plus recommandées ?

Les prières les plus recommandées ou conseillées. Prières recommandées
sont l'oraison dominicale, questions 335-342.
la salutation angélique, questions 343-351.
le symbole des Apôtres, question 8.
le Confiteor, question 239.
les actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition, questions 121-123 ; q. 208.

On gagne une indulgence *de 7 ans et 7 quarantaines*, chaque fois qu'on récite les actes de foi, d'espérance et de charité ; et une indulgence *plénière une fois par mois*, si on les a récités pendant le mois, aux conditions ordinaires de la confession, de la communion et d'une prière aux intentions du Souverain Pontife. Indulgences

—o—

DE L'ORAISON DOMINICALE

335. Q.—Qui nous a enseigné le Pater ou l'oraison dominicale ?

C'est Jésus-Christ lui-même, le Fils de Dieu.

Le divin Maître avait plus d'une fois dénoncé la façon superbe et défectueuse dont les Pharisiens et aussi les païens avaient coutume de prier. Un jour qu'il venait d'achever sa prière, un de ses disciples lui dit : " Seigneur, apprenez-nous à prier, comme Jean l'a enseigné à ses disciples."—Alors Jésus leur dit : " Quand vous priez, dites ainsi : Notre Père, qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié ; que votre règne arrive ; que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel. Donnez-nous, aujourd'hui, notre pain quotidien ; et pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ; et ne nous induisez point en tentation ; mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il." Luc, xi ; Math. vi, 9. Le divin Maître

Pater **qui nous a enseigné le Pater.** *Pater* est le premier mot de cette prière et signifie *Père.*

ou l'oraison dominicale, la *prière* du *Seigneur.*

Excellence de l'Oraison dominicale Le *Pater* est *la plus excellente* des prières, à cause :

1. *De son auteur*, qui est Notre-Seigneur lui-même.
2. *De sa brièveté*, qui permet de la retenir facilement.
3. *De sa simplicité*, qui la met à la portée de tous les esprits.
4. *De sa sublimité*, qui fait l'admiration des plus grands génies.
5. *De sa plénitude*, qui résume nos devoirs et nos besoins.
6. *De son efficacité*, qui met sur nos lèvres les paroles mêmes de Jésus-Christ.

" Quand vous liriez tous les livres du monde, dit Mgr Pichenot, quand vous consulteriez tous les manuels de la vie spirituelle, vous ne trouverez pas une prière plus utile et plus efficace que l'*oraison dominicale.* Disons-la donc tous les jours et plusieurs fois le jour, mais avec tous les sentiments qu'elle comporte."

Pratique " Un seul Pater, dit avec sentiment, vaut mieux que plusieurs récités vitement et couramment." S. François de Sales.

—o—

336. Q.—Récitez l'oraison dominicale ?

Notre Père... etc.; voir la question précédente.

Trois parties L'oraison dominicale se compose de trois parties : *un préambule*, plein d'enseignements : Notre Père, qui êtes aux cieux ; ensuite de *sept demandes*, dont les trois premières ont pour objet la gloire de Dieu, et les quatre dernières ont rapport à nos propres besoins ; enfin, *une conclusion :* Ainsi soit-il.

—o—

337. Q.—Pourquoi dites-vous " Notre Père " et non pas " Mon Père " ?

Nous disons " Notre Père " et non pas " Mon Père."

Notre Notre-Seigneur veut que nous disions *Notre* Père, pour nous donner une leçon de fraternité ; il veut que la prière du chrétien ne soit pas une prière égoïste, faite pour un seul. C'est pourquoi, en récitant le *Notre* Père, pensons à tous nos frères du monde ; et ce que nous demandons pour nous-mêmes demandons-le aussi pour eux à notre Père commun.

Nous l'appelons *Père,* pour nous rappeler que nous sommes ses enfants et ainsi nous exciter à la confiance. Dans l'ancienne Loi, Dieu se faisait appeler *le Seigneur puissant et jaloux,* parce qu'il voulait être craint ; sous la Loi nouvelle, il veut être appelé du doux nom de Père, parce qu'il veut être aimé. Père

parce que Dieu est le créateur de l'univers.

ou le Père de tous les hommes, mais surtout des chrétiens, qu'il a *adoptés* en Jésus-Christ.

et que, par conséquent, nous sommes tous enfants d'une même famille ; question 165.

"Sans doute, disait le cardinal Hugues, il faut bien que les premiers mots du Pater, soient une belle et céleste introduction, puisque les trois vertus théologales y sont exprimées. En effet, le mot *Père* est l'expression de notre *foi,* puisque nous reconnaissons Dieu comme notre Père ; le mot *notre* renferme en soi la sainte *charité,* qui doit régner entre nous comme entre frères et sœurs, puisque nous sommes les enfants de Dieu ; les mots *qui êtes aux cieux* réveillent en nous des sentiments *d'espérance,* surtout la pensée d'être un jour reçu par notre Père céleste dans le ciel notre véritable patrie." Céleste introduction

---

338. Q.—Pourquoi Notre-Seigneur a-t-il ajouté "qui êtes aux cieux" ?

Notre-Seigneur a ajouté "qui êtes aux cieux " Cieux

Ces mots indiquent d'abord la *puissance* de Dieu qui a créé les cieux ; ensuite, son *immensité* qui remplit la terre et les cieux, où il manifeste sa gloire aux élus.

pour élever nos cœurs vers le ciel, notre futur séjour.

Notre cœur se laisse facilement captiver par les plaisirs terrestres, qui font quelquefois oublier sa fin dernière ; la pensée de la félicité céleste vient faire contrepoids à ce penchant désordonné et nous montre le ciel comme le vrai séjour des délices les plus pures et les plus durables. "Que la terre me paraît méprisable, disait un Saint, lorsque je regarde le ciel !" Objet l'espérance

où Dieu règne dans sa gloire; là, Dieu est un *Roi* véritablement *connu* et *aimé* par des millions de sujets.

et où nous espérons le posséder un jour.

Pratique

Le ciel est certainement notre patrie et l'héritage que notre Père nous destine.—Lors donc que nous commençons à prier, élevons nos pensées et nos désirs au-dessus de toutes les choses de la terre ; unissons-nous en esprit aux heureux habitants de la Jérusalem céleste, et livrons-nous à l'espérance de partager après cette vie leur éternelle félicité.

——o——

339. Q.—Que demandons-nous à Dieu dans l'oraison dominicale ?

Dans l'oraison dominicale,nous demandons à Dieu *deux sortes* de biens.

Gloire de Dieu

tout ce qui peut contribuer à sa gloire; or désirer ou vouloir procurer *la gloire extérieure de Dieu* sont des actes de charité parfaite de *bienveillance.*

Dans l'introduction " Notre Père, qui êtes aux cieux," l'âme peut *se complaire* dans la contemplation de la félicité et des perfections infinies de Dieu ; dans ce cas elle produit des actes de charité parfaite de *complaisance.*

Biens de l'homme

et ce qui nous est nécessaire pour la vie de l'âme et **du corps.** C'est l'amour de *concupiscence.*

" Ainsi, dit saint Augustin, si nous prions comme il convient, nous ne pouvons dire autre chose que ce qui est contenu dans cette oraison dominicale."

——o——

340. Q.—Que demandons-nous pour la gloire de Dieu?

Nous demandons, pour la gloire de Dieu, trois choses, qui sont *glorieuses* pour Dieu.

Objet direct et indirect

Dieu, étant infiniment parfait et heureux, n'a aucun besoin de la gloire extérieure de ses créatures ; néanmoins, si Notre-Seigneur nous enseigne à la demander, c'est parce qu'il nous est nécessaire de la lui rendre. " Quand vous demandez à Dieu, dit saint Augustin, *que son nom soit sanctifié*, c'est pour vous-même que vous priez :

car vous demandez que le nom de Dieu qui est toujours saint en lui-même soit sanctifié en vous ; si vous méprisiez le nom de Dieu, vous feriez un grand mal qui tomberait sur vous-même et non sur Dieu."

Par conséquent en souhaitant la gloire de Dieu, nous agissons pour notre avantage et comme un fils bien né et de bon cœur qui désire la gloire de son père.

1° que son nom soit connu et béni. C'est la demande: *Que votre nom soit sanctifié.*

Nom de Dieu

Le nom de Dieu désigne *Dieu lui-même ;* car le nom indique et représente la personne qui le porte.—Le véritable nom de Dieu est celui qu'il s'est donné lui-même : " Je suis celui qui suis."—Voir l'explication de cette expression, dans le titre du IIe chapitre.

Sanctifier le nom de Dieu signifie que votre nom ne soit pas *profané ;* au contraire qu'il soit *connu*, comme désignant vos perfections infinies ; qu'il soit *béni*, comme étant au-dessus de tout autre nom.

Combien de millions d'infidèles ne le connaissent pas? Combien de millions d'hérétiques, de schismatiques et de pécheurs ne bénissent pas Dieu de la manière qu'il veut être honoré, servi et loué, parce qu'ils sont sortis de la voie positive du salut !

2° qu'il règne par sa grâce sur tous les cœurs. C'est la demande : *Que votre règne arrive.*

Règne de Dieu

Le mot *règne* vient de *régner* et signifie *être roi ;* or, on peut distinguer quatre sortes de *règnes de Dieu :*

1. Un règne *naturel* sur toute la création, par lequel tout, dans le monde, lui appartient et lui obéit quand il veut. " Seigneur, *Roi tout-puissant*, disait Mardochée, toutes choses sont en votre pouvoir, et il n'y a rien qui puisse résister à votre volonté. Esth. XIII, 19.

2. Un règne *temporel* par le triomphe de son Eglise ; car l'Eglise est souvent appelée par Notre-Seigneur : *Royaume de Dieu ;* c'est l'établissement universel de cette seule vraie Eglise que nous devons demander et souhaiter, afin qu'il n'y ait qu'un seul Roi, un seul Pasteur et un seul troupeau.

3. Un règne *spirituel* par sa grâce sur les cœurs ; car une foule d'âmes immortelles, aveuglées par leur ignorance ou leurs passions, sont rebelles à ses ordres, et préfèrent à la liberté des enfants de Dieu la servitude de leurs concupiscences et le joug du démon !

4. Le règne *éternel* de Dieu dans la gloire du ciel, qui sera la consommation de son règne temporel et spirituel.

3° que les hommes lui obéissent sur la terre. C'est la demande : *Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel.*

Volonté de Dieu

Faire la volonté de Dieu, c'est *obéir* à sa Loi et se soumettre à l'ordre de sa Providence, en observant fidèlement tous les préceptes et en supportant avec patience les adversités et les épreuves. Quel beau spectacle offrirait *la terre,* si la volonté de Dieu s'accomplissait partout et toujours sans restriction ni réserve ! Quelle douce image du ciel !

comme les Anges et les Saints lui obéissent dans le ciel. Les *Anges* et les *Saints*, voilà nos modèles.

Anges et saints

Or, *comment* les anges et les saints font-ils la volonté de Dieu dans le ciel ? Ils l'accomplissent *tout entière,* et non pas seulement en quelques points ; *avec promptitude,* sans hésiter, sans attendre un moment ; *avec amour,* et non par la crainte des châtiments ; *avec constance,* sans jamais se ralentir dans leur zèle.

Saint Bernard fait remarquer que les mots : " *Sur la terre comme au ciel,*" qui terminent la troisième demande, s'appliquent aussi à chacune des deux demandes précédentes ; c'est comme si on disait : *Que votre nom soit sanctifié,* sur la terre comme au ciel ; *que votre règne arrive,* sur la terre comme au ciel.

Conformité à la volonté divine

" Dieu veut et les choses sont, voilà la *toute-puissance divine.* Les choses sont et l'homme les veut, voilà la *sagesse humaine.* Les choses sont, l'homme les veut, et il les veut comme Dieu les veut, quand Dieu les veut, parce que Dieu les veut, voilà la *philosophie chrétienne.*"

Modèle

Le modèle le plus parfait que nous puissions nous proposer, c'est Notre-Seigneur, faisant toujours *le bon plaisir de son Père,* et disant au jardin des Oliviers : " Père, que votre volonté se fasse et non la mienne."

—o—

341. Q.—Que demandons-nous pour nous dans l'oraison dominicale ?

Nous demandons pour nous, dans l'oraison dominicale, quatre choses, qui résument tous nos besoins.

Les trois premières demandes se rapportent directement à Dieu et indirectement à nous, les quatre dernières se rapportent directement à nous et indirectement à Dieu ; car glorifier Dieu c'est faire notre salut, et faire notre salut c'est glorifier Dieu. Rapports

1° le pain de chaque jour. C'est la demande : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien.* Pain quotidien

Expliquons chacun des mots de cette belle demande : Explication littérale

Donnez. Cette expression nous rappelle que tout vient de Dieu, que nous ne méritons rien ; mais que nous pouvons nous adresser à notre Père céleste avec confiance.

Nous. Ce mot indique les titres que nous avons pour demander à Dieu : nous sommes ses créatures, de pauvres pécheurs rachetés par son divin Fils, qui nous a mérité la grâce d'adoption.

Aujourd'hui ; parce que Notre-Seigneur ne veut pas que nous soyons inquiets du lendemain. "A chaque jour suffit sa peine."

Notre pain et non pas *mon* pain ; parce que nous devons prier les uns pour les autres, comme membres d'une même famille.

Pain ou tout ce qui sert à notre entretien, comme les vêtements, le logement, la nourriture et autres choses nécessaires à la vie.

Quotidien ou de chaque jour ; cela nous rappelle la fragilité de notre existence, qui chaque jour dépérit et a besoin d'être alimentée ; ce besoin perpétuel de réparer nos forces doit nous faire songer à la bonté de Dieu et provoquer notre reconnaissance.

c'est-à-dire les biens spirituels et temporels ; car notre *âme* a autant besoin que notre *corps.* Biens spirituels et temporels

Notre-Seigneur veut que nous demandions principalement, comme plus excellent, le pain *supersubstantiel.* Math. VI, 11.

Le pain de l'âme, ou ce qui la fait vivre surnaturellement, c'est la grâce divine ou sanctifiante, les grâces actuelles, la parole de Dieu, les sacrements et particulièrement le Pain de l'Eucharistie, que nous devrions recevoir chaque jour.

Lorsque le pieux Henri Suso se mettait à table, il priait ainsi : "Aimable Jésus, je vous invite ; mon cœur a faim de vous ; réconfortez-moi non seulement par votre nourriture matérielle, mais aussi par votre céleste présence."

2° le pardon de nos offenses. C'est la demande : *Pardonnez-nous nos offenses.*

Pardon de nos offenses

Pardonnez ou *remettez* les dettes, que nous avons contractées envers votre divine justice par nos péchés. Nous demandons le pardon de tous nos péchés, graves ou légers, confessés ou non ; car cette demande obtient la rémission des péchés véniels auxquels on n'a pas d'attachement ; elle nous dispose à obtenir la rémission de ceux qui sont véniels de malice, en nous les faisant sincèrement regretter ; enfin, elle peut faire naître en nous la contrition parfaite, avec le vœu du sacrement, et ainsi justifier l'âme de ses fautes mortelles.

Nous : car nous prions aussi pour tous les pécheurs.

Nos offenses, et la dette due pour nos péchés.

Pardon du prochain

nous rappelant qu'il faut pardonner à notre prochain, ou remettre à nos *débiteurs*.

si nous voulons que Dieu nous pardonne. C'est la parole: *Comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.*

"Si vous pardonnez aux hommes vos torts envers vous, dit Notre-Seigneur, votre Père céleste vous pardonnera aussi les vôtres envers lui ; mais si vous ne pardonnez pas aux autres, votre Père ne vous pardonnera pas non plus vos péchés." Math. VI, 14.

"Si, étant déjà devant l'autel pour présenter votre offrande, ajoute Notre-Seigneur, vous venez à vous souvenir que votre frère a quelque chose contre vous, laissez-là votre don devant l'autel et allez vous réconcilier avec votre frère, et puis vous reviendrez offrir votre don." Math. V, 23.

Les tentations

3° la grâce de surmonter les tentations. C'est la demande : *Et ne nous induisez point en tentation.*

Le mot *tentation*, en général, signifie *mettre à l'épreuve* une personne. Or, il y a des tentations qui viennent de Dieu : c'est ainsi que Dieu mit à l'épreuve la foi d'Abraham, lorsqu'il lui demanda le sacrifice de son fils Isaac ; Dieu nous tente encore en nous laissant gémir sous l'empire de quelque passion, comme saint Paul qui demandait d'être délivré de ce corps de mort.—Le démon nous tente aussi, avec la permission de Dieu : c'est ainsi qu'il accabla Job de toutes sortes de peines ; il s'acharne surtout contre les bons. Saint Augustin affirme que le démon ne tente guère les méchants, qui sont déjà à lui, comme les superbes, les avares, les impudiques ; nous pourrions ajouter les hérétiques, etc.

Ne nous induisez point en tentation signifie *ne permettez pas*, non que nous ne soyons pas tentés, mais que nous soyons vaincus dans la tentation. " Donnez-nous, Seigneur, la grâce d'accomplir ce que vous nous commandez, et commandez-nous ce que vous voudrez." Prière

4° la faveur d'être préservés de tout mal, selon la formule : *Mais délivrez-nous du mal.* Préservation du mal

Cette dernière demande peut être considérée comme un résumé des précédentes ; car *le mal* est tout ce qui s'oppose à la gloire de Dieu et à notre salut.

Délivrez-nous de tout mal, des maux de l'âme et de ceux du corps, des pièges du démon, de nos mauvais penchants, du péché et de ses funestes conséquences : la souffrance physique, la maladie, l'adversité, la perte de nos biens ou des personnes chères ; enfin des peines de ce monde, du Purgatoire et surtout de l'Enfer éternel.

surtout du péché et de la damnation éternelle ; car ce sont *les maux* les plus à craindre. Péché et damnation

Saint Grégoire de Tours raconte qu'un ermite, tourmenté par des peines intérieures et même par des apparitions effrayantes de démons, eut la pensée de réciter plusieurs fois cette demande : *Délivrez-nous du mal.* Aussitôt le calme revint dans son âme et les esprits malins prirent la fuite en criant : " Cette prière est un supplice pour nous ! "

—o—

342. Q.—Qu'exprime le mot Amen ou Ainsi soit-il ?

Le mot Amen ou Ainsi soit-il sert de *conclusion* à l'Oraison dominicale. Amen

Amen est un terme hébreu, que l'Eglise a conservé, soit à cause de son antiquité, soit à cause du respect qu'elle porte au Fils de Dieu, qui l'avait souvent à la bouche. Il se traduit en latin par *fiat*, et en français par *ainsi soit-il* ou *qu'il en soit ainsi.*

exprime un désir plus ardent d'obtenir ce qu'on a demandé : c'est un *assentiment* et un *souhait.*

Un assentiment, dans le cas où nous prions en commun ; nous adhérons par ce mot à tout ce qui a été demandé par le chef de la famille ou par le ministre, qui s'est adressé à Dieu au nom de tous. Assentiment

Souhait — *Un souhait* final, dans lequel se concentre toute notre prière ; les autres paroles ont servi à exposer nos besoins, celle-ci les résume et implore le secours.

et voilà pourquoi il se trouve à la fin de presque toutes les prières ; nous en connaissons la raison.

Remarque — *Amen* et *Alleluia* sont, au témoignage de saint Jean, deux mots qu'il entendit chanter dans le ciel. Apoc. XIX, 4.

DE LA SALUTATION ANGÉLIQUE

Avant d'expliquer en détail chacune des paroles de la Salutation angélique, il convient de dire, dans une question préliminaire, le motif principal du culte que nous rendons à la sainte Vierge.

343. Q.—Pourquoi prions-nous si souvent la Sainte Vierge ?

La sainte Vierge — **Nous prions souvent la sainte Vierge,** c'est-à-dire nous l'*honorons* et nous l'*invoquons* fréquemment.

" Dans les dangers, dit saint Bernard, dans les angoisses et les nécessités, dans les conjonctures difficiles, pensez à Marie, invoquez Marie ! Que son nom ne s'éloigne jamais de votre bouche, qu'il soit toujours dans votre cœur ! "

Puissante protectrice — **parce qu'elle est la plus puissante protectrice,** à cause de son crédit auprès de Jésus-Christ, son divin Fils.

La sainte Vierge jouit au ciel d'une puissance qui n'a de supérieure que celle de Dieu ; de sorte qu'on peut dire que, si elle ne possède pas la toute-puissance par nature, elle est toute-puissante par ses supplications qui ne sont jamais rejetées. — Nous pouvons donc compter sur l'efficacité de sa protection.

que nous puissions avoir au ciel ; car la Sainte Vierge est *la Reine* des anges et des saints.

Observation — La dévotion à la sainte Vierge a toujours été considérée comme une marque de prédestination ; un fidèle serviteur de Marie ne saurait périr.—Au contraire, l'expérience prouve que les âmes qui ne sont pas dévotes à Marie ne font point de progrès dans la vertu, tombent dans le péché et sont en danger de se perdre.

Le protestantisme avec sa haine diabolique pour la sainte Vierge, Elle qui a écrasé la tête du serpent, porte à son front un stigmate de réprobation !

—o—

344. Q.—Par quelle prière l'Eglise invoque-t-elle plus ordinairement la Sainte Vierge ?

C'est par l'Ave, Maria... *Ave* est le premier mot latin du salut de l'archange Gabriel à la sainte Vierge. Ave

L'ange ne prononça pas le nom de *Marie*, afin de montrer, disent les Pères, un plus profond respect pour celle qui allait devenir *Mère de Dieu.*—L'Eglise cependant a voulu exprimer son Nom, afin de rendre en quelque sorte présente Celle que nous invoquons; d'autant plus que ce nom a plusieurs significations, qui nous rappellent les prérogatives de la sainte Vierge. En hébreu, *Marie* a les sens de *Reine, mer d'amertume, source de lumière, étoile de la mer.* Maria

appelé aussi salutation angélique ; question 346.

que l'Eglise dans sa liturgie, et que chaque *fidèle* dans ses prières particulières.

invoque plus ordinairement la sainte Vierge. Après le *Pater*, la prière la plus excellente est certainement l'*Ave.*

Le mot *Ave* peut former, en retournant les lettres, celui de *Eva ;* de fait, la sainte Vierge est véritablement une nouvelle Eve, qui a réparé avec son divin Fils la faute de la première femme. Marie est la vraie Mère des vivants, l'humble servante du Seigneur, le modèle de toutes les vertus, la corédemptrice du genre humain. Nouvelle Eve

—o—

345. Q.—Récitez la salutation angélique ?

Je vous salue, Marie... etc. ; nous allons expliquer chacune des paroles qui la composent.

La salutation angélique renferme trois parties : la première comprend les paroles de l'Ange : *Je vous salue, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre les femmes.* Luc, I, 28. —La seconde est formée des paroles de sainte Elisabeth, répétant avec l'Ange : *Vous êtes bénie entre les femmes*, et ajoutant : *Et Jésus le fruit de vos entrailles est béni.* Luc, I, 42.—La troisième, défini- Trois parties

tivement ajoutée par l'Église aux paroles précédentes, après le concile d'Ephèse, comprend cette suppliante invocation : *Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort.*

Résumé — La première partie est donc une *louange*, la seconde une *bénédiction*, la troisième une *demande*.

—o—

346. Q.—Pourquoi appelle-t-on cette prière la salutation angélique ?

On appelle cette prière la salutation angélique… *Salutation* signifie *action de saluer*, souhait de bonheur.

Saluer — *Saluer* quelqu'un, c'est lui donner une marque extérieure de respect, de déférence ou d'amitié, en l'abordant ou en le rencontrant.—C'est ce que fit l'archange Gabriel, envoyé par Dieu vers la sainte Vierge, à Nazareth.

Premier salut — **parce qu'elle commence par les paroles avec lesquelles l'ange Gabriel salua la très sainte Vierge :** *Je vous salue…*

en lui annonçant qu'elle serait mère de Dieu, ou du *Messie*, depuis longtemps promis et attendu ; q. 85.

Annonciation — Le premier mystère joyeux du Rosaire a pour objet l'*Annonciation*.—Lorsque nous redisons ces mots : *Je vous salue, Marie,…* ce n'est pas un simple salut que nous lui offrons : ce doit être une effusion de cœur, par laquelle nous nous réjouissions avec la sainte Vierge du mystère de l'Incarnation et de tous les dons de grâce dont le Très-Haut l'a enrichie pour la rendre digne d'être la Mère du Verbe fait chair. Nous nous en réjouissons avec elle et comme elle, pour en rendre gloire à Dieu. — Pratique

—o—

347. Q.—Que signifient ces paroles : " Pleine de grâce," que l'ange adressa à Marie ?

Ces paroles signifient que la Sainte Vierge Marie…

Vierge Marie — Les mots *Sainte Vierge* sont presque toujours unis à celui de *Marie*, parce que d'abord l'Evangile nous y autorise, lorsqu'il dit : " L'ange Gabriel fut envoyé par Dieu à la *Vierge*, dont le nom était *Marie*." Luc, I, 27.—Il est également *de foi* que Marie est toujours

restée Vierge, avant, pendant et après son divin enfantement ; q. 86.

La sainte Vierge est le *porte-étendard* de la virginité ; avant elle, les filles d'Israël considéraient comme un déshonneur de n'être pas mères et aspiraient à l'honneur de donner le jour au Messie. —D'après saint Liguori, la sainte Vierge sachant combien la virginité est agréable à Dieu, et, à cause de son humilité, ne songeant point que Dieu la préparait à devenir la Mère de son Fils, avait fait le vœu de virginité perpétuelle.—Marie connaissait sans doute la prophétie d'Isaïe sur la Vierge féconde ; mais cette connaissance ne servit qu'à la confirmer dans son désir d'imiter cette future Vierge, et elle aurait voulu en être l'heureuse servante. Porte étendard

par un privilège tout spécial, et en vertu des mérites de Jésus-Christ ; question 47. Préservation miraculeuse

a été préservée de la tache du péché originel... "La Bienheureuse Vierge Marie, dans le premier instant de sa Conception, a été *préservée* et exempte de *toute tache du péché originel*." Pie IX.

et comblée de grâce, *pleine de grâce.*

dès le premier instant de son existence. C'est le privilège unique de son *Immaculée Conception.* Immaculée Conception

Non seulement la Sainte Vierge a été *préservée* de toute tache originelle et des conséquences négatives de cette faute, comme l'ignorance et la concupiscence ; mais de plus, elle a été positivement *comblée* de grâce, de dons surnaturels et de vertus ; de telle sorte que, en venant au monde, elle surpassait déjà en sainteté les plus grands Saints, au moment de leur mort.

Les paroles *pleine de grâce* signifient donc que l'âme de la sainte Vierge a toujours possédé la *plénitude* parfaite *de la grâce*, sortable à sa condition de Mère du Rédempteur ; sa Conception immaculée la rendait même *naturellement* la plus parfaite des pures créatures. Plénitude de grâce

—o—

348. Q.—Que signifient ces paroles de l'ange à Marie : "Le Seigneur est avec vous ?"

Ces paroles de l'ange à Marie expriment *la vérité* et ne sont pas une fausse adulation. Union à Dieu

signifient qu'elle est unie à Dieu de la manière la plus intime, par le moyen de la *grâce sanctifiante*.

Grâce sanctifiante

Puisque la sainte Vierge a eu la *plénitude de la grâce*, et d'une grâce qu'elle n'a point cessé de doubler par sa fidèle correspondance, elle a par conséquent joui de la *plénitude de l'union* avec Dieu, à la manière des Justes, mais à un degré bien supérieur. De plus, l'Ange, considérant comme fait accompli le mystère de l'Incarnation qui va s'opérer, peut contempler avec admiration cette humble Vierge, que les trois divines Personnes vont s'associer et s'unir dans le grand œuvre de la Rédemption : Marie contracte alors avec Dieu une étroite *affinité*. Le Père, le Fils et le Saint-Esprit considèrent déjà en elle une fille chérie, une mère tendrement aimée, une épouse toute sainte.

Affinité divine

Habitation corporelle

et qu'elle va devenir un temple vivant, où le Verbe incarné habitera corporellement ; question 85.

" Le Père était avec elle, dit saint Bernard, lui qui fit qu'elle conçut dans le temps Celui qu'il engendre de toute éternité ; le Fils était avec elle, lui qui s'est revêtu de sa chair ; le Saint-Esprit était avec elle, lui qui sanctifia, conjointement avec le Père et le Fils, son sein virginal."

Résumé

Le Seigneur est avec vous signifie donc : " Vous êtes le sanctuaire de la Sainte Trinité. Le Verbe réside en votre cœur avant même que vous le conceviez dans vos chastes entrailles ; pendant 9 mois, il habitera dans votre sein ; pendant plus de 30 ans, il demeurera à vos côtés, sous le même toit ; pendant toute l'éternité, vous régnerez avec lui sur un trône de gloire."

——o——

349. Q. — Que signifient ces paroles de sainte Elisabeth à la sainte Vierge: "Vous êtes bénie entre toutes les femmes?"

Supériorité de Marie

Ces paroles signifient que Marie est supérieure à toutes les femmes de l'ancien et du nouveau Testament.

Marie avait été figurée dans l'ancien Testament par plusieurs saintes femmes, comme Judith, Esther et autres ; elle avait été contemplée par les prophètes, surtout par Isaïe, comme la femme par excellence et la Vierge Mère. — Quand cette fille de saint

Race royale

Joachim et de sainte Anne vint au monde, le trône de Juda n'existait plus ; mais les mérites de l'auguste Marie n'avaient pas besoin de l'éclat extérieur des vanités du monde.

Chef-d'œuvre divin, Marie a été et restera à jamais *supérieure* à toutes les femmes surtout par les perfections de son âme.

Privilèges

non seulement parce qu'elle a été immaculée dans sa Conception ; premier privilège.

mais surtout parce qu'elle a la dignité incomparable de Mère de Dieu ; privilege *incommunicable.*

Dieu pourrait, à la rigueur, accorder à d'autres le privilège d'une conception immaculée ; mais celui de la Maternité divine est et doit rester unique, et toujours la Vierge Marie sera la créature privilégiée, qui a eu l'honneur d'être véritablement Mère de Dieu.

Proclamation

" Lorsque Elisabeth entendit la salutation de Marie, elle sentit son enfant tressaillir dans son sein, et elle fut remplie de l'Esprit-Saint ; alors elle s'écria à haute voix : *Vous êtes bénie entre les femmes* et *le fruit de vos entrailles est béni.* Mais d'où me vient cet honneur que *la mère de mon Seigneur* vienne me visiter ? "

Magnificat

Ce fut en cette circonstance que la sainte Vierge, dans un élan d'enthousiasme et d'humilité, prononça son *Magnificat* : " Mon âme glorifie le Seigneur... Voilà que désormais toutes les générations me proclameront *bienheureuse.*"—*Bénie* de Dieu, Marie sera éternellement *bénie* entre toutes les femmes, et sur la terre et au ciel.

—o—

350. Q.—Que veulent dire ces autres paroles de sainte Elisabeth à Marie : " Et Jésus, le fruit de vos entrailles, est béni ? "

Ces paroles veulent dire que le Fils de Marie est la sainteté même : " *Ce qui naitra de vous est saint.*"

Sainteté de Jésus

Marie est sainte par privilège, Jésus l'est *par nature ;* bien plus, il est la cause de la sainteté de sa mère et de tous les élus. Par conséquent, la sainte Vierge a pu dire au Verbe incarné dans son sein : " Vous êtes *mon Dieu* et *mon Sauveur.*"

et que nous devons nous réjouir avec elle de ce qu'il est glorifié par son Père. *Glorifier* signifie *faire connaître.*

Glorification de Jésus

Le Père céleste commença à *glorifier* Notre-Seigneur en le *faisant reconnaître* miraculeusement par saint Jean-Baptiste et par sainte Elisabeth ; ensuite, en faisant publier sa naissance par les Anges, en attirant les pauvres et les riches à son berceau ; maintenant, l'ayant fait asseoir à sa droite, il lui donne une gloire incomparable au ciel et sur la terre.

Nous devons nous réjouir de cette glorification de Jésus, Fils bien-aimé de Marie ; du reste, la gloire du Fils rejaillit sur la mère.

Adoration de Jésus

et adoré par les hommes, puisqu'il est Dieu.

Jésus-Christ possède toutes les perfections divines ; il a donc droit à l'adoration, à la reconnaissance et à l'amour de tous les hommes, dont il est le Sauveur. Jésus-Christ *a été béni* durant les quarante siècles qui ont précédé sa venue : le genre humain soupirait à la pensée de son Libérateur. Jésus-Christ *est béni* maintenant et il le sera par toutes les générations jusque dans les siècles des siècles.

Anathème

" Anathème à qui n'aime pas Notre-Seigneur Jésus-Christ."

—o—

351. Q.—Que reconnaissons-nous par cette prière de l'Eglise : " Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il ? "

Sainteté de Marie

Par cette prière, nous reconnaissons que Marie est sainte et la *plus sainte* des créatures.

Non seulement la Vierge Marie fut exempte de tout péché et même de la moindre imperfection, mais elle reçut une grâce particulière qui surpasse celle de tous les Anges et de tous les hommes, même réunis. Les Pères, comme les théologiens, s'accordent à dire que cette grâce fut en quelque sorte *immense*, à raison de sa dignité de Mère de Dieu, et par suite de sa fidèle correspondance à toutes les grâces actuelles qu'elle reçut sans cesse durant sa carrière mortelle. C'est donc avec raison qu'on l'appelle *la très sainte Vierge*

Maternité divine

et mère de Dieu ; la légitimité de ce titre est *de foi*.

Quoi que fassent et disent les Protestants de tous les siècles,

depuis Nestorius jusqu'à ceux de nos jours, ce syllogisme sera toujours vrai : *Marie est Mère de Jésus ; or, Jésus est Dieu ;* donc, *Marie est Mère de Dieu.* En Jésus-Christ il n'y a pas deux personnes, il n'y en a qu'une : en lui, la nature humaine et la nature divine sont hypostatiquement unies.

et pleins de confiance en son pouvoir d'intercession.

Confiance en Marie

" Nous pouvons, dit saint Liguori après saint Thomas, mettre de deux manières notre confiance en une personne, ou comme cause principale ou comme cause médiate. Ceux qui espèrent obtenir d'un roi quelque grâce l'attendent de lui comme souverain, et de son ministre ou favori comme intercesseur. Or le Roi du ciel, qui est la bonté infinie, désire nous enrichir de ses grâces ; mais, comme pour cela la confiance est nécessaire de notre part, il nous a donné pour avocate sa mère elle-même, avec tout pouvoir pour nous appuyer."—Marie est donc la *mère de la sainte espérance.*

nous la conjurons de nous obtenir par ses prières, selon la formule : *Priez pour nous, pécheurs.*

Intercession de Marie

Lorsque le roi Assuérus vit Esther en sa présence, il lui demanda affectueusement ce qu'elle était venue solliciter. La reine répondit : " O roi, si j'ai trouvé grâce à vos yeux, accordez-moi le salut de mon peuple en faveur duquel je vous supplie." Le roi révoqua aussitôt la sentence de mort portée contre tous les Juifs.— C'est là une belle image du favorable accueil que trouvent auprès de Dieu les prières de Marie, *le refuge des pécheurs.*

la grâce de vivre, *maintenant* en cette vie.

et de mourir saintement comme elle, *à l'heure de notre mort,* qui décidera de notre sort éternel.

Sainte mort

Une *sainte vie* est le gage d'une *sainte mort* ; au contraire, une vie peu chrétienne ou mauvaise est ordinairement suivie d'une triste fin. Qu'ils sont aveugles et sots les mondains qui font passer le temps avant l'éternité ! Que de regrets malheureusement tardifs les attendent au moment de leur mort ! — " Oh ! dans ce moment qui décidera à jamais de mon sort, disait saint Cyrille, aidez-moi, consolez-moi, soulagez-moi, et adoucissez pour moi le redoutable passage du temps à l'éternité ! "

pour lui être associés un jour dans le ciel.

Cour céleste — Cette demande, il est vrai, n'est pas exprimée en propres termes dans notre prière ; mais une mère, comme Marie, n'a pas besoin d'un long exposé de nos besoins. " *Priez pour nous, pécheurs,*" en voilà assez pour lui dire nos désirs, implorer son assistance, afin d'eviter le péché qui nous empêcherait d'aller un jour la rejoindre dans la gloire céleste.

Ainsi soit-il. *Qu'il en soit ainsi*, ô Marie.

Modèle — Saint Liguori avait une affection singulière pour l'*Ave Maria ;* il en parlait souvent et quelquefois ému jusqu'aux larmes dans ses prédications ; mais il conseillait surtout de joindre à la prière le désir de mener une vie plus sainte.

---

352. Q.—Quels sentiments devons-nous avoir pour la Sainte Vierge ?

Nous devons avoir pour la Sainte Vierge *trois sortes* de sentiments : *respect*, *amour*, *confiance.*

1° Respect — **un profond respect**, à cause de *ses grandeurs.*

Pour comprendre le respect dû à la sainte Vierge, il faudrait connaître sa dignité de Reine de l'univers et de Souveraine des anges et des hommes ; son trône, dans le ciel, est placé à côté de celui de son divin Fils. On peut appliquer à Marie les paroles du psalmiste : "Je vois à votre droite une Reine parée d'or, enrichie de mille pierreries éclatantes."

2° Amour — **un amour tendre**, à cause de *sa bonté.*

La sainte Vierge est *la mère du bel amour ;* Marie est si belle, si pure, si sainte qu'elle surpasse en perfection tous les élus. Elle est l'image la plus parfaite de Dieu, après Notre-Seigneur; en l'aimant, nous aimons et nous glorifions le chef-d'œuvre de la grâce divine, qui de plus est devenue la mère adoptive du genre humain.

3° Confiance — **une confiance inébranlable et sans bornes**, à cause de *sa puissance* et de *sa miséricorde.*

Non seulement Marie est toute-puissante auprès de Dieu et *peut* nous protéger, mais elle est aussi la créature la plus compatissante qui soit sortie des mains du Créateur et elle *veut* nous secourir.

Il suffit de lui offrir nos requêtes, avec la piété d'un enfant, parlant à sa mère toute miséricordieuse.

Motifs

parce qu'elle est la mère de Dieu, question 353.

et aussi la nôtre, question 354.

La dévotion à la sainte Vierge est inséparable de celle que nous avons pour Jésus-Christ : on n'aime pas le Fils quand on n'aime pas la Mère. Du reste, l'Esprit-Saint, qui nous fait aimer Jésus-Christ, nous fait également aimer et honorer son Epouse chérie.

Observation

Lorsque saint Dominique travaillait à la conversion des Albigeois, il ne considérait ces hérétiques inconstants et trompeurs comme solidement et sincèrement convertis, que lorsqu'il les voyait s'affectionner aux pratiques de dévotion envers Marie. Une longue expérience lui avait appris que cette dévotion suppose déjà une foi pure, ou ne tarde pas à la procurer.

—o—

353. Q.—La Sainte Vierge est-elle vraiment Mère de Dieu ?

Mère de Dieu

Oui, la Sainte Vierge est vraiment Mère de Dieu, et **pas seulement Mère du Christ.**

Elle est mère de *Jésus-Christ*, de l'*Homme-Dieu ;* ce fut l'erreur de Nestorius, c'est encore celle des Protestants de diviser ce qui ne l'a jamais été, de désunir la nature humaine et la nature divine en Notre-Seigneur ; car cette nature humaine, à laquelle Marie a fourni *le sang* qui a été versé pour le salut du monde, n'a jamais existé sinon unie simultanément à la personne et à la nature divine du Fils de Dieu.

parce que la même personne qui est Fils de Dieu est aussi le Fils de la bienheureuse Vierge Marie ; q. 351.

Fausse imputation

Nous ne disons pas que la sainte Vierge soit mère de la nature divine, ni d'une des trois personnes ; jamais quelqu'un n'a soutenu pareille erreur. Mais selon les règles de la *communication des idiomes*, l'Eglise affirme avec vérité que Marie est *Mère de Dieu*, parce que Jésus-Christ est Dieu et qu'il est Fils de Marie.

Voilà le fondement des grandeurs de la sainte Vierge.

—o—

354. Q.—Comment pouvons nous dire que la mère de Jésus-Christ est aussi la nôtre ?

Maternité spirituelle

Nous pouvons dire que Marie est notre mère, non pas selon la nature, mais selon *la grâce.*

Explication

Jésus est fils unique de Marie ; pour bien comprendre les expressions de l'Evangile où il est question des *frères du Seigneur,* il faut savoir que dans les langues orientales, on appelle du nom de *frères* les cousins et les proches parents. C'est ainsi qu'Abraham disait à Loth, *son neveu :* " Qu'il n'y ait pas de querelle entre nous, car nous sommes *frères.*" Gen. XIII, 8.—Saint Jacques, appelé quelquefois frère du Seigneur, était *son cousin.*

Le mot *premier-né,* appliqué à Notre-Seigneur, ne signifie pas non plus, comme le prétendent certains protestants, que Marie ait eu d'autres enfants ; c'est une affirmation que Jésus était véritablement son premier-né, et nous savons que Marie resta toujours Vierge.

Scène du Calvaire

parce que Jésus-Christ sur la croix, ayant à ses pieds la *sainte Vierge* et *saint Jean.*

a voulu que, dans la personne de saint Jean, le *disciple* bien-aimé de Jésus.

sa mère nous adoptât pour enfants ; il s'agit donc d'une maternité *d'adoption.*

quand il dit à Marie : " Voilà votre fils."

et à saint Jean : " Voilà votre mère."

Enseignement commun

Voir le texte, page 171. — Les Pères, et en particulier saint Augustin, affirment que tous les enfants de l'Eglise étaient représentés par saint Jean au pied de la croix, et que Jésus, dans la personne de cet Apôtre, a donné à Marie tous les fidèles pour enfants. " Marie, dit saint Bernardin de Sienne, devint alors la mère, non seulement de saint Jean, mais de tous les hommes, à raison de l'amour qu'elle conçut pour eux."—D'autres ont remarqué que Jésus, s'adressant à sa mère, employa le mot *Femme,* comme pour lui dire qu'elle était désormais la femme appelée à *enfanter* les hommes à la vie surnaturelle de la grâce.—De même l'Evangile ne nomme pas saint Jean, mais parle du *disciple,* comme pour faire entendre qu'il donnait Marie pour mère à tous ceux qui, étant chrétiens, peuvent prendre le nom de ses disciples.

L'amour que Marie nous porte n'est surpassé que par celui de Dieu pour nous ; comme Dieu, elle a aimé le monde, jusqu'à donner son Fils unique ; nous sommes tous ses enfants adoptifs et son cœur maternel est incomparablement plus aimant que celui de la plus aimante des mères. Amour maternel de Marie

Un jour, saint Alphonse Rodriguez, priant devant une image de Marie, laissa échapper ces paroles : " O ma très aimable mère, je sais que vous m'aimez ; mais vous ne m'aimez pas autant que je vous aime." La sainte Vierge, comme blessée, lui fit entendre cette réponse : " Que dis-tu, Alphonse, que dis-tu ? Oh ! combien l'amour que je te porte est plus grand que celui que tu as pour moi ! Sache qu'il y a moins de distance entre le ciel et la terre qu'entre ton amour et le mien." Trait

---

355. Q.—Que devons-nous faire pour témoigner notre dévotion à la sainte Vierge ?

Pour témoigner notre dévotion à la sainte Vierge,
Témoigner signifie donner des *témoignages extérieurs.*

Il y a une dévotion *vraie* et une dévotion *fausse.* Certaines gens croient avoir de la dévotion, parce qu'elles récitent telles prières, pratiquent certains exercices de piété, appartiennent à plusieurs confréries, portent des médailles, etc., et cependant vivent dans des habitudes mauvaises, commettent le péché et se mettent peu en peine d'imiter les vertus de Marie. Voilà une fausse piété ! Dévotion fausse

La *vraie* dévotion est à la fois intérieure et extérieure : *intérieure,* ou fondée sur des sentiments de respect, d'amour et de confiance ; *extérieure,* ou se traduisant au dehors par des pratiques d'une sincère piété. Dévotion vraie

nous devons l'invoquer fréquemment : premier devoir, *l'invocation fréquente.* 1° Invocation fréquente

Ce devoir de *l'invocation* résulte du fait que Marie a été établie par Dieu *dispensatrice* de toutes les grâces, méritées par Jésus-Christ.

Cette assertion est admise dans l'Eglise catholique ; les Pères, les Docteurs et les théologiens s'accordent à dire que si Jésus-Christ est la source des grâces, Marie en est le canal.—" *Jésus-Christ,* nous dit l'Evangile, est plein de grâce et de vérité et nous recevons Canal de la grâce

tous de sa plénitude." "*Marie*, nous dit l'Evangile, a été saluée pleine de grâce." Or, voici le commentaire que fait saint Thomas de ce passage : "La bienheureuse Vierge est dite *pleine de grâce*, pour trois raisons principales... La troisième, à cause de la surabondance de grâce qu'elle fait refluer *sur tous les hommes ;* car c'est déjà une grande prérogative, dans n'importe quel Saint, d'avoir une mesure de grâce qui suffise au salut d'un grand nombre ; mais en avoir une qui suffise *au salut du monde entier*, c'est ce qu'il y a de plus grand, et c'est ce qui se réalise en Jésus-Christ et dans la bienheureuse Vierge."

Témoignages

"Telle est, dit saint Bernard, la volonté de Dieu qui veut que tout nous arrive par Marie."

"Marie, dit saint Laurent Justinien, est pleine de grâce, elle qui a été constituée l'échelle du Paradis, la porte du ciel, la médiatrice hautement reconnue entre Dieu et les hommes."

"L'intercession de Marie, dit saint Liguori, est nécessaire pour notre salut : nécessaire, non pas absolument, mais moralement ; et cette nécessité découle de la volonté de Dieu, qui veut que toutes les grâces passent par les mains de Marie."

2° Fêtes de Marie

célébrer ses fêtes avec piété. Comme Notre-Seigneur, la Sainte Vierge a un grand nombre *de fêtes.*

Les fêtes principales sont : l'Immaculée Conception, la Nativité, le saint Nom de Marie, la Présentation, l'Annonciation, la Visitation, la Purification, l'Assomption et le Rosaire.—Les personnes dévotes à la sainte Vierge célèbrent avec joie ces solennités, ne manquent pas de s'approcher des sacrements, de renouveler leur consécration à Marie et de solliciter quelque grâce spéciale.

3° Imitation des vertus

et nous efforcer d'imiter ses vertus. *L'imitation de ses vertus* est le plus sûr indice d'une *vraie dévotion.*

Prétendre honorer Marie, tout en offensant son divin Fils, serait une dévotion mal entendue. Ce que la sainte Vierge aime et désire, c'est la gloire de Dieu et notre salut ; nous ne pouvons trouver un modèle plus accompli de toutes les vertus que cette auguste Vierge, toute pure, toute sainte, toute pleine de charité pour Dieu et pour les âmes.

S. Stanislas Kostka

Saint Stanislas Kostka avait pour la sainte Vierge une dévotion si tendre, qu'il ne pouvait s'empêcher d'en parler souvent avec ses

amis. Il ne commençait aucune action sans l'offrir à Marie, par un élan de cœur. Quand il récitait son petit office, le chapelet ou d'autres prières, il y mettait tant d'affection qu'on aurait pu dire qu'il contemplait *sa mère* et lui parlait face à face.

Réflexion

" Voulez-vous plaire à Marie, imitez sa vie sainte."

—o—

356. Q.—Quelles pratiques pieuses l'Eglise a-t-elle autorisées en l'honneur de la sainte Vierge ?

Pratiques autorisées

L'Eglise a autorisé plusieurs pratiques de dévotion en l'honneur de Marie. L'Eglise a béni et sanctionné un grand nombre de pratiques pieuses.

Chapelet

telles que le chapelet ou *couronne* à Marie.

Le chapelet, ou couronne d'*Ave Maria*, parce qu'il se compose de cinq dizaines d'*Ave*, entremêlés de la récitation du *Gloria* et du *Pater*, est une des prières les plus *faciles* à réciter, — une des plus *lucratives* par le nombre des indulgences qui y sont attachées,— une des plus *recommandées* par les souverains Pontifes, — et celle qui semble la plus *agréée* par la sainte Vierge.

Rosaire

le rosaire ou *rosier* de la sainte Vierge.

Le symbolisme de *la rose*, emblème de charité, nous fait envisager le Rosaire, ou la réunion de trois chapelets, comme une gracieuse guirlande, composée des roses *blanches* de l'allégresse, des roses *rouges* de la souffrance, des roses *jaunes* de la gloire.

Le Rosaire a été élevé à la dignité de *Confrérie* et enrichi de nombreuses indulgences. Les conditions sont d'être inscrit dans le registre, et, en récitant les *Ave*, de méditer successivement et selon l'ordre les *quinze* mystères suivants :

Cinq mystères *joyeux :* l'Annonciation, la Visitation, la Naissance de Jésus, la Purification et Présentation, et Jésus retrouvé.

Cinq mystères *douloureux* : l'Agonie, la Flagellation, le Couronnement d'épines, le Portement de croix, et le Crucifiement.

Cinq mystères *glorieux :* la Résurrection, l'Ascension, la Pentecôte, l'Assomption, et le Couronnement de la sainte Vierge.

Angelus

l'angelus ou le *Regina cœli*, selon le temps.

Cette prière consiste à dire *trois Ave Maria*, le premier après

avoir rappelé *l'annonce de l'Ange*, le second après avoir rappelé *l'acceptation de Marie*, le troisième après avoir rappelé *le mystère de l'Incarnation*; elle se récite trois fois le jour, au son de la cloche, le matin, à midi et le soir.—Excepté le samedi soir et tout le dimanche, on doit être *à genoux*. — Le *Regina cœli* se dit toujours *debout*, depuis le Samedi saint à midi jusqu'au midi inclusivement du samedi après la Pentecôte. (Léon XIII, 1896).

Indulgence de 100 jours chaque fois, et indulgence *plénière* dans le mois, aux conditions ordinaires de la confession, etc.

Congrégations

les congrégations, dites de la Sainte Vierge.

La première congrégation de la Sainte Vierge, appelée *Primaria*, se trouve à Rome, où elle fut érigée en 1584 par le Pape Grégoire XIII. Depuis lors, les souverains Pontifes ont maintes fois fait l'éloge de cette congrégation et des congrégations semblables, qui ont été fondées dans le monde entier et affiliées à celle de Rome, afin de participer aux nombreuses indulgences octroyées à *la Primaria* (S. C. I., 1887). — Le but des congréganistes est d'honorer les grandeurs de la Sainte Vierge, d'imiter ses vertus, surtout *sa pureté* et d'obtenir une protection spéciale de la Reine du ciel.

Confréries

les confréries, ou associations *fraternelles*.

On appelle *confrérie* une association libre de fidèles, *établie* et dirigée par l'autorité ecclésiastique, dans un *but spécial* de piété ou de charité chrétienne.

Saint François de Sales disait : " Entrez volontiers aux confréries des lieux où vous êtes, et particulièrement à celles desquelles les exercices apportent plus de fruit et d'édification ; car en cela vous ferez une sorte d'obéissance fort agréable à Dieu ; d'autant qu'encore que ces confréries ne soient pas commandées, elles sont néanmoins recommandées par l'Eglise... —On peut tout y gagner, sans jamais y perdre."

des scapulaires de Notre-Dame du Mont-Carmel.

Scapulaire brun

Un scapulaire, ou habit placé sur *les épaules* des religieux, se compose de deux larges bandes de drap couvrant le dos et la poitrine ; il est concédé aux fidèles qui sont affiliés aux religieux

de le porter sous forme de deux petits morceaux d'étoffe joints par des cordons.— La couleur du scapulaire du Mont-Carmel est *noire* ou *brune*.

Scapulaire du Mont-Carmel

La dévotion à ce scapulaire et la confrérie du scapulaire du Mont-Carmel doivent leur origine à la célèbre apparition de la sainte Vierge au B. Simon Stock, le 16 juillet 1251. " *Reçois, mon fils*, dit-elle en lui présentant un scapulaire, *cet habit de ton ordre, comme la livrée de ma confrérie. C'est la marque du privilège que j'ai obtenu pour toi et pour tous les enfants du Carmel. Celui qui mourra, revêtu de cet habit, sera préservé des feux éternels. C'est un signe de salut, une sauvegarde dans les périls, un gage de paix et d'alliance éternelle.*"—A ce premier privilège, Marie en ajouta, 70 ans plus tard, un second relatif à la prompte délivrance des flammes du Purgatoire ; elle promit au pape Jean XXII d'aider et de consoler dans le Purgatoire les âmes des confrères et de les en retirer *au plus tôt*, surtout le samedi après leur mort ; pourvu qu'ils aient porté pendant leur vie *le scapulaire*, qu'ils aient gardé *la chasteté* de leur état et récité *le petit office* ; ou, s'ils ne savent pas lire, pourvu qu'ils aient observé les jeûnes de l'Eglise et se soient abstenus de manger de la viande le mercredi et le samedi.

Privilège sabbatin

de l'Immaculée Conception ou scapulaire *bleu*.

Scapulaire bleu

Ce scapulaire fut révélé au commencement du XVIIe siècle à la vénérable Ursule Benincasa : un jour de la Purification, la sainte Vierge lui apparut tenant entre les mains son divin Enfant ; elle était revêtue d'une robe blanche et d'un manteau bleu ; un chœur de vierges vêtues de la même manière l'environnait. (Beringer.)

Des grâces toutes spéciales et des indulgences fort nombreuses sont promises aux personnes qui portent le *petit scapulaire bleu*, en signe de dévouement à l'auguste *Vierge conçue sans péché*, et d'amour pour la vertu de *pureté*.

Autres pratiques

L'Eglise a encore autorisé, en l'honneur de la sainte Vierge, le scapulaire de Notre-Dame des Sept-Douleurs, et un grand nombre d'autres pratiques pieuses : c'est ainsi que le samedi de chaque semaine lui est particulièrement consacré, et que les mois de Mai et d'Octobre sont devenus les mois de Marie et du saint Rosaire.

CHAPITRE VINGT-NEUVIÈME

DES COMMANDEMENTS DE DIEU

Bien chers enfants,

Avis aux enfants

Ce chapitre sert de préface à la troisième partie du Catéchisme, qui traite de *la Morale*, c'est-à-dire des lois ou des préceptes qui régissent les mœurs.—Nous parlerons donc d'abord des commandements de Dieu, ensuite des commandements de l'Eglise.

Demandons à l'Esprit-Saint de nous faire comprendre, aimer et surtout pratiquer les divines lois qui doivent nous mener au ciel.

357. Q.—Suffit-il d'appartenir à l'Eglise de Dieu pour être sauvé ?

Il ne suffit pas, c'est-à-dire il n'est pas *suffisant*.

Conditions de salut

pour être sauvé, ou arriver au *ciel*.

d'appartenir à l'Eglise de Dieu, ou l'Eglise *catholique*, fondée par *Jésus-Christ*, Fils unique de Dieu.

Nous avons expliqué, q. 137, l'obligation grave qu'il y a pour tous les hommes d'appartenir à cette Eglise unique.

il faut encore observer les commandements.

Observation des commandements

Un jeune homme posa un jour cette question à Notre-Seigneur : " Bon Maître, que faut-il que je fasse pour acquérir la vie éternelle ? " Jésus lui répondit : " Si vous voulez entrer dans la vie, *gardez les commandements*." Math. XIX, 17.

de Dieu et de l'Eglise. Les commandements de *l'Eglise* obligent comme ceux de *Dieu*.

" Celui qui n'écoute pas l'Eglise, dit Notre-Seigneur, doit être regardé comme un païen et un publicain." Math. XVIII, 17.— Le divin Maître nous avertit encore que le royaume des cieux ne sera pas ouvert à quiconque lui dit " *Seigneur, Seigneur ;* " mais seulement à celui qui *fait la volonté* de son Père, qui est dans les cieux.

Nombre des élus

On peut ici se demander si, parmi le grand nombre d'hommes qui ont passé sur la terre ou qui y sont actuellement, il y en a plus de sauvés que de damnés ? Sur ce point on ne peut rien affirmer de certain, car c'est un secret de Dieu.—Cependant, Notre-Seigneur nous déclare " que la porte qui conduit à la perdition est large, que cette voie est spacieuse, et que *beaucoup* y entrent ; au con-

traire, combien est étroite la porte et resserrée la voie qui mène à la vie, et qu'il y en a *peu* qui la trouvent !" Math. VII, 13. —" *Beaucoup*, dit-il ailleurs, sont appelés, mais *peu* élus." Math. XX, 16.

Un grand nombre de théologiens, pesant ces graves paroles et examinant la conduite générale des hommes, sont inclinés à penser que le plus grand nombre d'âmes n'est pas sauvé.

En mai 1772, un livre fut condamné par l'Index pour avoir dit qu'il est *vraisemblable* que le nombre des élus est plus grand que celui des réprouvés. — Parmi les catholiques, si on compte les enfants, la plus grande partie est sauvée, dit Suarez. Si on compte seulement les adultes, Suarez limite son opinion aux seuls adultes qui ont coutume d'assister aux offices et de fréquenter les sacrements.

Nous devons donc, selon la parole de saint Paul, " opérer notre salut avec crainte et tremblement." Phil. II, 12. Réflexion

—o—

358. Q.—Quels sont les commandements qui renferment toute la loi de Dieu ?

Les commandements qui renferment toute la loi de Dieu sont les deux suivants :

Les paroles que nous allons reproduire sont les paroles mêmes de Notre-Seigneur, répondant à un Scribe de la loi.

1° " Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces et de tout votre esprit ; *c'est là le premier commandement.*" Préceptes de la Loi évangélique

2° " Vous aimerez votre prochain comme vous-même ; *ce second précepte est semblable au premier.*" Marc, XII, 31.

pour l'amour de Dieu, question 123.

" *Toute la Loi et les Prophètes sont renfermés dans ces deux commandements.*" Math. XXII, 40.

C'est pour nous indiquer ce double devoir de l'amour de Dieu et du prochain que Dieu donna à Moïse les dix commandements gravés sur *deux tables* de pierre : sur la première table se trouvaient les trois commandements où sont contenus nos devoirs envers Dieu ; les sept autres, qui règlent nos devoirs envers le prochain, étaient sur la seconde table. Tables de la Loi

—o—

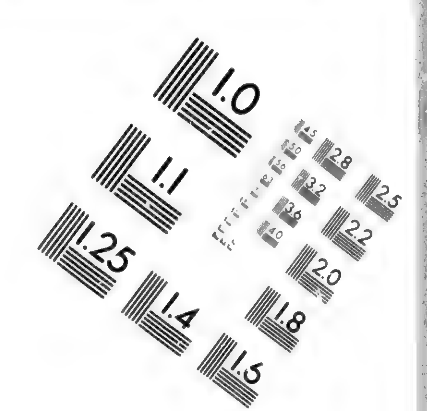
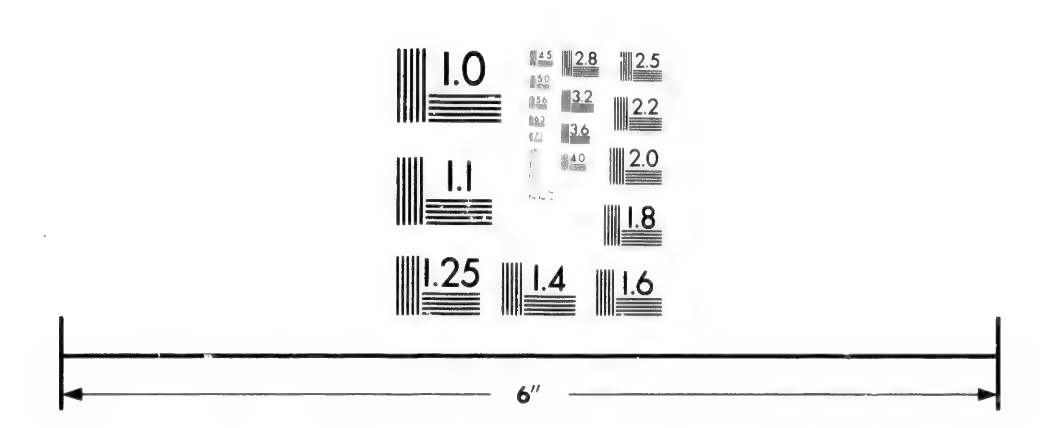
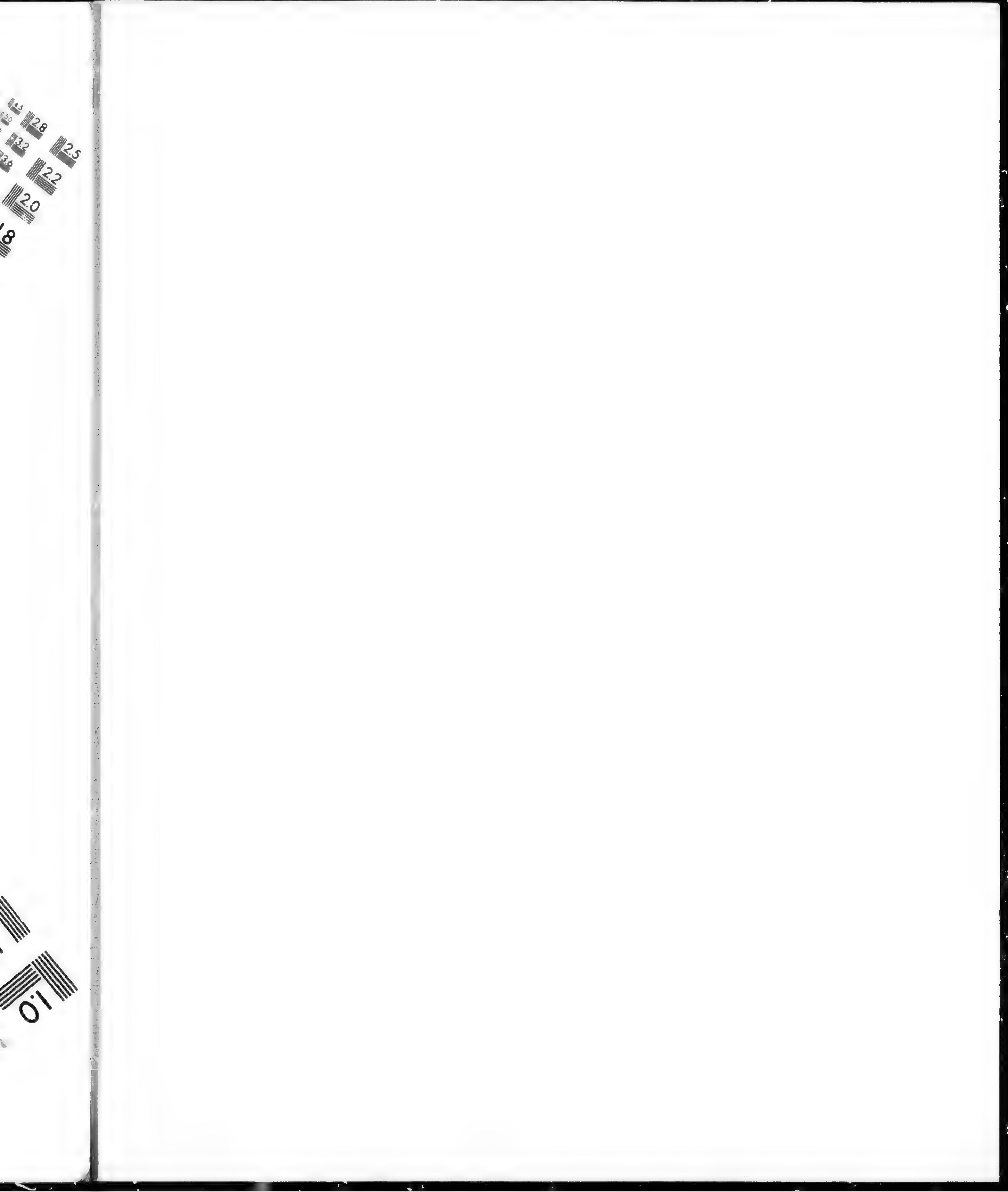


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)





359. Q.—Pourquoi dites-vous que ces deux commandements de l'amour de Dieu et du prochain renferment toute la loi de Dieu ?

Plénitude de la Loi

Je dis que ces deux commandements de l'amour de Dieu et du prochain... *Dieu et le prochain*, voilà le double objet de notre *amour*.

Nous avons dit, q. 123, comment l'amour de Dieu et du prochain procède de la charité et se fond en un seul amour.

renferment toute la loi de Dieu... "La dilection, dit saint Paul, est *la plénitude de la loi*." Rom. XIII, 10.

La loi divine, résumée par Notre-Seigneur en deux préceptes, peut donc être réduite en un seul, *l'amour de Dieu ;* car si nous aimons Dieu, nous nous ferons un plaisir d'accomplir en tout point sa sainte volonté ; si nous aimons Dieu, nous aimerons aussi notre prochain par amour pour Dieu et parce qu'il nous le commande.

parce que tous les autres commandements ne nous ont été donnés que pour nous aider à connaître et à observer ces deux commandements de la Loi *nouvelle.*

Loi ancienne

La loi *mosaïque* contenait trois sortes de préceptes : les préceptes *moraux*, les préceptes *cérémoniels* et les préceptes *judiciaires.* Cette loi, appelée aussi loi ancienne, ne devait durer qu'un temps ; elle a été en effet abrogée, quant à sa partie cérémonielle et judiciaire, par une nouvelle Loi qui devait la remplacer ; mais sa partie morale, ayant pour base la loi naturelle elle-même, qui est invariable, n'a pu être abolie et est devenue partie intégrante de la Loi nouvelle.

Loi nouvelle

Cette Loi *nouvelle*, qui a succédé à l'ancienne, est la loi évangélique ou chrétienne, ainsi nommée parce qu'elle a été donnée par Jésus-Christ et promulguée par les Evangélistes et les Apôtres. Elle contient les dogmes de la foi catholique, les rites cérémoniels concernant le culte et l'administration des sacrements et tous les préceptes moraux de la loi ancienne ou le *Décalogue*, que nous allons par conséquent étudier.

—o—

360. Q.—Récitez l'abrégé des commandements de Dieu ?

LES DIX COMMANDEMENTS DE DIEU.

1. *Un seul Dieu tu adoreras,*
   Et aimeras parfaitement.
2. *Dieu en vain tu ne jureras,*
   Ni autre chose pareillement.
3. *Les dimanches tu garderas,*
   En servant Dieu dévotement.
4. *Père et mère tu honoreras,*
   Afin de vivre longuement.
5. *Homicide point ne seras,*
   De fait ni volontairement.
6. *Impudique point ne seras,*
   De corps ni de consentement.
7. *Le bien d'autrui tu ne prendras,*
   Ni retiendras sciemment.
8. *Faux témoignage ne diras,*
   Ni mentiras aucunement
9. *L'œuvre de chair ne désireras,*
   Qu'en mariage seulement.
10. *Biens d'autrui ne désireras,*
    Pour les avoir injustement.

Ce sont là les dix commandements de Dieu, appelés *Décalogue*, mot qui vient du grec et signifie les *dix paroles* : paroles divines, puisque c'est Dieu qui les a prononcées et écrites, comme nous allons le dire dans la question suivante. Décalogue

La mise en vers français des commandements de Dieu, telle qu'elle est rapportée ci-dessus, fut faite au XVIe siècle ; on n'en connait pas l'auteur.—Cette forme rimée permet de les retenir plus facilement ; et c'est une excellente pratique de les réciter tous les jours à la prière du matin, en demandant à Dieu la grâce de les bien observer. Vers français

—o—

361. Q.—Qui a donné les dix commandements ?

C'est Dieu lui-même qui a donné les dix commandements, par une révélation *positive.*

Ces préceptes existaient déjà avant Moïse, au moins en substance, dans la révélation primitive et la loi naturelle que Dieu avait imprimée dans le cœur de l'homme, dès le commencement du monde. Mais ils s'oubliaient et Dieu, dit Bossuet, résolut de graver sur la pierre ce que l'homme ne lisait plus dans son cœur. Révélation primitive

Dieu ne se manifesta pas directement à Moïse ; il se servit du ministère d'un Ange, qui parlait et agissait au nom du Seigneur lui-même. " Vous avez reçu la loi, disait saint Paul, par le *ministère des anges* et par l'entremise d'un Médiateur." Gal. III, 19. C'est une supériorité de la loi évangélique sur la loi mosaïque d'avoir Mode de promulgation

eu pour auteur immédiat le Fils de Dieu en personne: "Autrefois, Dieu a parlé à nos pères en diverses occasions et de diverses manières par les Prophètes; en ces derniers temps, il nous a parlé *par son Fils*." Heb. I, 1.

à Moïse sur le mont Sinaï. Exode, XIX-XXXIV.

Loi mosaïque Moïse lui-même a raconté cette merveilleuse promulgation, dont il avait été le témoin ou plutôt l'intermédiaire. Ce fut vers l'an 2500 de la création, environ 1500 ans avant Jésus-Christ. — Le peuple hébreu, délivré de la servitude d'Egypte, avait traversé la mer Rouge et était arrivé au pied du Sinaï, 50 jours après la sortie d'Egypte.

Tables de pierre Sur l'ordre du Seigneur, Moïse gravit seul le sommet de la montagne, et, au milieu des éclairs et des tonnerres, Dieu promulgua ses commandements qu'il donna gravés sur deux tables de pierre. Mais, en descendant du Sinaï, Moïse trouva le peuple en fête devant le veau d'or; saisi d'indignation, il jeta par terre les tables qu il portait et les brisa.

Le Seigneur voulut bien l'appeler encore sur la montagne et graver ses préceptes sur deux nouvelles tables. Celles-ci furent précieusement conservées dans l'arche d'alliance, jusqu'à l'incendie du temple de Jérusalem, sous Vespasien.

et Jésus-Christ les a confirmés dans son Evangile. *Confirmer* signifie *ratifier* et *maintenir*.

Loi évangélique "Ne pensez pas, dit Notre-Seigneur, que je sois venu pour détruire la Loi ou les Prophètes; je ne suis pas venu les détruire mais les accomplir." Math. v, 17. — Et, en effet, Jésus-Christ n'a rien changé aux commandements de Dieu; il les *a perfectionnés*, en les résumant dans le double précepte de l'amour, en étendant l'amour du prochain jusqu'à l'amour des ennemis, en défendant la polygamie et le divorce pour ramener le mariage à son institution primitive, et en ajoutant les *conseils évangéliques* ou de perfection chrétienne.

Conseils Les *principaux conseils* évangéliques sont le renoncement au monde, la pauvreté volontaire, la chasteté perpétuelle, l'obéissance absolue; ces conseils forment la matière des vœux de religion.

CHAPITRE TRENTIÈME

PREMIER COMMANDEMENT DE DIEU

Bien chers enfants,

Avis aux enfants

Les trois premiers commandements se rapportent à la vertu de religion, qui tient le premier rang parmi les vertus morales. — Il s'agit donc aujourd'hui de parler du culte intérieur et extérieur que nous devons à Dieu et qui n'est dû qu'à lui seul.— Pour traiter dignement ce sujet, il faudrait avoir une juste idée de la distance immense qui existe entre le Créateur et ses créatures, entre sa grandeur et notre petitesse.

Prions le Saint-Esprit de nous éclairer et de mettre en notre cœur les sentiments d'une vraie religion.

362. Q.—Quel est le premier commandement de Dieu?

Premier commandement

Le premier commandement de Dieu est. *Premier* a ici le sens de *plus grand,* digne par conséquent d'occuper le *premier rang.*

" Les Pharisiens, ayant un jour appris que Jésus avait imposé silence aux Sadducéens, s'assemblèrent; et l'un d'eux, qui était docteur de la Loi, lui fit cette question, pour le tenter : Maître, quel est *le grand commandement* de la Loi? Jésus lui répondit : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu, de tout votre cœur, et de toute votre âme, et de tout votre esprit. Voilà *le plus grand* et *le premier commandement.*" Math. XXII, 34-37.

C'est ce commandement que l'on a traduit de la manière suivante :

Un seul Dieu tu adoreras
Et aimeras parfaitement.

Voici le texte de ce commandement, tel qu'il fut donné à Moïse :

Texte mosaïque

" Je suis le Seigneur votre Dieu, qui vous ai tirés de l'Egypte, du lieu de la servitude.

" Vous n'aurez point de divinités étrangères devant moi.

" Vous ne vous fabriquerez pas des statues sculptées, ni aucune image de tout ce qui est en haut au ciel, et en bas sur la terre, et même dans les eaux sous la terre.

" Vous ne les adorerez point et ne leur rendrez aucun culte ;

car Je suis le Seigneur votre Dieu, fort et jaloux, qui venge l'iniquité des pères sur les enfants, jusqu'à la troisième et quatrième génération de ceux qui me haïssent, et qui fais miséricorde jusqu'à mille générations à ceux qui m'aiment et qui gardent mes préceptes." Ex. xx, 2-8.

Question — A...... Le premier précepte, d'après Jésus-Christ ? d'après Moïse ?

Sanction — Remarquez, chers enfants, la sanction de ce commandement : terrible pour les transgresseurs, elle s'étendra jusqu'à la troisième et quatrième génération; bien douce au contraire pour les fidèles observateurs de ce précepte, ils seront bénis jusqu'à la millième génération, c'est-à-dire beaucoup au delà de la quatrième génération.

Pratique — Aimons Dieu de tout notre cœur et de toute notre âme.

—:o:—

363. Q.—Comment ce premier commandement nous aide-t-il à observer le grand commandement de l'amour de Dieu ?

Le premier commandement nous aide à observer... *Aider à observer* signifie *faciliter la pratique.*

Avantages de la loi — *Une loi,* ou un commandement, n'est pas une entrave pour notre liberté ; au contraire elle est un secours pour le bon usage de notre liberté, parce qu'elle indique à la raison ce qu'il faut faire et stimule notre liberté.

La loi est comme *la lisière,* dont une mère se sert pour soutenir les pas du petit enfant ; elle est *un frein,* donné à notre concupiscence ; elle est comme *un jalon* indiquant la route à suivre et les écueils à éviter.

Il y a des actes bons, la loi les commande ; il y en a de vicieux, la loi les défend ; enfin, pour être efficace, la loi a une sanction. Or, tel est le premier commandement qui, en nous indiquant ce qu'il faut faire et éviter, nous aide à observer ce qu'il prescrit, l'amour et l'adoration de Dieu.

Amour de Dieu — **Le grand commandement de l'amour de Dieu...** " *Vous aimerez* le Seigneur votre Dieu," a dit Notre-Seigneur.

Il est bon de remarquer que Notre-Seigneur, répondant aux Pharisiens, parle seulement de *l'amour de Dieu,* et ne parle point d'adoration, parce que celui qui aime Dieu par-dessus tout ne

manque pas de l'adorer comme le Créateur et Maître de toutes choses. "Toute la Loi et les Prophètes, dit-il, sont renfermés dans ces deux commandements" de *l'amour de Dieu* et du prochain.

en nous ordonnant d'adorer Dieu seul. *Dieu seul* est le Créateur et Maître de toutes choses ; question 6.

Adoration de Dieu

Lorsque le démon eut transporté Notre-Seigneur sur une haute montagne, afin de lui montrer tous les royaumes du monde, il osa lui dire : Je te donnerai toutes ces choses, si, te prosternant devant moi, *tu m'adores.* Alors Jésus lui dit : "Retire-toi, Satan ; car il est écrit : *Tu adoreras* le Seigneur ton Dieu, et *tu le serviras* lui seul." Math. IV, 8.

Adorer Dieu seul, à l'exclusion de toutes divinités étrangères, le servir comme le souverain Seigneur, l'aimer de tout cœur, voilà donc le prémier précepte, convenablement traduit dans cette formule : "Un seul Dieu *tu adoreras* et *aimeras* parfaitement."

Question

A..... Effets de la loi ? Précepte de l'amour et de l'adoration ?

Réflexion

Dans le premier commandement, chers enfants, Dieu nous ordonne *directement* de l'aimer et de l'adorer ; mais *indirectement* ce précepte renferme d'abord l'obligation de croire en lui, et de mettre en lui notre confiance. De là quatre devoirs : *croire* en lui, *espérer* en lui, *l'aimer* de tout notre cœur, *n'adorer* que lui.

Examinons en détail ces devoirs dans les questions suivantes.

—o—

364. Q.—Comment adorons-nous Dieu ?

Nous adorons Dieu... *Adorer Dieu*, c'est le vénérer comme l'Etre suprême, infini dans ses perfections.

Culte extérieur et intérieur

L'homme, étant composé d'un corps et d'une âme, doit à Dieu un *culte extérieur*, signe sensible de ses dispositions intimes ; mais l'extérieur se rapportant à l'intérieur, comme l'accessoire au principal, l'homme doit surtout à Dieu un *culte intérieur*, consistant dans des sentiments profonds de respect, d'admiration, de soumission. "Dieu est esprit ; et ceux qui l'adorent doivent l'adorer en esprit et en vérité." Joan. IV, 24.

Vertus

L'homme adore véritablement Dieu en esprit par l'exercice des vertus de foi, d'espérance, de charité et de religion.

par la foi, en honorant *sa science* et *sa véracité.*

l'espérance, en honorant *sa bonté* pour nous et *sa fidélité*.

la charité, en honorant *sa bonté* en elle-même.

Nous avons déjà longuement expliqué l'objet et les motifs de ces trois vertus théologales, dans les questions 120-124.

Culte en général **et par le culte que nous lui rendons...** Le mot *culte* signifie *respect religieux.*

Le culte est l'ensemble des témoignages de respect, d'honneur et de vénération que nous rendons *à Dieu* et à tout *ce qui s'en* rapproche ou qui nous *le représente.*

Le mot *culte* sert quelquefois à désigner tout un ensemble de croyances religieuses ; c'est ainsi qu'on dit *le culte* catholique, protestant, israélite.

comme au Créateur et Maître souverain de toutes choses. C'est le culte de *latrie.*

Culte de Latrie *Latrie,* mot venu du grec, signifie *adoration,* honneur suprême, rendu à Dieu comme créateur du monde ; et parce qu'il n'y a qu'un créateur, lequel ne communique jamais entièrement à ses créatures ses infinies perfections, il résulte que *le culte latreutique* ne convient qu'à Dieu dans l'unité de son Etre ou la Trinité des personnes, ou à Jésus-Christ Homme-Dieu.

Dulie Le culte que nous rendons aux Anges ou aux Saints n'est pas l'adoration, mais un hommage de vénération et de respect, parce qu'ils participent plus ou moins à la gloire de Dieu ; c'est le culte appelé *dulie,* mot qui signifie service, déférence.

Hyperdulie Le mot *hyperdulie,* c'est-à-dire *au-dessus* du culte de dulie, désigne l'honneur que nous rendons à la sainte Vierge, dont la dignité, la sainteté et le crédit au ciel surpassent de beaucoup les privilèges de tous les autres élus.

Ces sortes de culte se rapportent tous finalement à Dieu, l'auteur de toute perfection.

Question A...... Adorer Dieu ? Vertus théologales ? Divers cultes ?

Réflexion *L'adoration* est donc, chers enfants, un acte de la vertu de religion, la première des vertus *morales,* parce qu'elle a pour objet direct le culte divin.

Dans les deux questions suivantes nous allons examiner les péchés contraires à la vertu de religion, et qui par conséquent violent le premier commandement.

355. Q.—Comment viole-t-on le premier commandement de Dieu ?

On viole le premier commandement de Dieu. *Violer* signifie faire *violence*, en employant *la force.* Violer un précepte

Un commandement est une sorte de *barrière* qu'on renverse, afin de passer outre ; c'est un *frein* qu'on rejette, un *lien* qu'on brise, afin de pouvoir agir selon ses caprices.

Or, on viole le premier commandement de trois manières :

1° en rendant à un être créé l'honneur qui appartient à Dieu seul. C'est le péché *d'idolâtrie.* Idolâtrie

Le mot *idolâtrie* signifie rendre le culte de *latrie* à des *idoles* ; or on appelle *idoles* des statues ou images *inanimées*, représentant des créatures d'une existence réelle ou imaginaire. A Rome existait autrefois un temple nommé *Panthéon*, où se trouvaient toutes les statues des divinités adorées parmi les nations païennes du monde.

Avant la venue de Notre-Seigneur, *l'idolâtrie* régnait partout, sauf parmi les Juifs ; et encore combien de fois les Juifs ne tombèrent-ils pas dans ce désordre ? Depuis Notre-Seigneur, l'empire de Satan a croulé ; cependant que d'idolâtres n'y a-t-il pas encore en Asie, en Afrique et ailleurs ? Actuellement, le nombre des hommes qui ont des idoles est encore plus grand que celui des hommes qui adorent le seul Dieu véritable ! Quelle aberration !

Ce crime est un des plus grands que le genre humain puisse commettre, puisqu'il est la négation d'un Dieu unique, seul créateur de toutes choses.—Le culte, rendu aux idoles, se rapporte plus ou moins implicitement au démon qui, depuis le jour où il voulut supplanter Dieu dans le ciel, ne désire rien tant que de se faire adorer. Gravité

Dans certaines arrière-loges maçonniques, Lucifer a des autels et des adorateurs qui reconnaissent en lui le grand Architecte du monde.

2° en rendant à Dieu un faux culte. Un culte *faux*, c'est le péché de *superstition.* Superstition

Superstition signifie une manière *superflue* ou *fausse* d'honorer Dieu. — Elle est *superflue,* quand on mêle à des actes religieux, approuvés par l'Eglise, d'autres pratiques vaines et inutiles, comme par exemple ajouter des cérémonies à la messe ou aux fonctions

liturgiques, honorer les Saints par des usages dérisoires, etc. Elle est *fausse*, si l'on s'appuie sur de faux miracles, de fausses révélations, etc.

Un culte peut être faux, non seulement dans la manière, mais dans son objet : tel est le culte actuel des Juifs, dont toute la partie cérémonielle a été abrogée, puisqu'elle avait surtout rapport à la venue du Messie. Tel est encore le culte tronqué du Protestantisme, s'il est vrai qu'il y ait culte chez lui, puisqu'il n'y a pas de sacrifice.

3° en attribuant à un être créé une perfection qui n'appartient qu'à Dieu. Ce sont *les vaines observances, la divination, le magnétisme*, etc.

Vaines observances

1. *Les vaines observances* consistent à employer certains moyens qui n'ont, par eux-mêmes, ni par institution divine ou ecclésiastique, la vertu de produire l'effet qu'on en attend ; par exemple, faire certains signes en prononçant des mots qui n'ont pas de sens pour guérir certaines maladies ; porter sur soi des amulettes, talismans, fers à cheval, etc., pour se préserver des accidents ; attacher à certains jours le bonheur ou le malheur, etc. — Ces pratiques, souvent ridicules, sont défendues par le premier commandement, surtout si elles sont le symbole d'un pacte implicite ou explicite avec le démon. " Il y a, disait saint Augustin, *des milliers d'observances* qui sont des pactes avec les démons."

Divination

2. *La divination* consiste à attendre la connaissance de l'avenir ou des choses cachées de moyens également impuissants à procurer ce résultat. — La divination suppose un pacte explicite ou tacite avec le démon ; se mettre en rapport avec les esprits infernaux, " c'est faire alliance avec la mort et signer un pacte avec l'enfer."

Diverses espèces

La divination s'appelle *oracle*, si elle se fait par les idoles ; *nécromancie*, si par les morts ; *aruspice*, si par les entrailles des animaux ; *pythonisme*, si par les personnes possédées du démon ; *oniromancie*, si par les songes ; *astrologie*, si par le mouvement des astres ; *auspice*, si par le vol des oiseaux ; *augure*, si par leurs chants ; *hydromancie*, si par des figures faites sur l'eau ; *pyromancie*, si elles sont dans le feu ; *chiromancie*, si par les lignes de la main ; *sortilège*, si par le sort ; *spiritisme*, si par l'invocation des esprits, par les tables tournantes, par les planchettes, etc.

Magnétisme

3. *Le magnétisme*, (du mot latin *magnes*, qui signifie aimant, à

cause de l'analogie qui existe entre l'aimant attirant le fer, et le fluide mystérieux qui établit une influence réciproque entre les individus), produit ordinairement le *somnambulisme* et communique au magnétisé une *science et un savoir* extraordinaires. *L'hypnotisme*, qui est l'art d'endormir, produit l'état cataleptique, somnambulique, léthargique avec des phénomènes curieux.

La sacrée Pénitencerie a condamné (1842) certaines pratiques de magnétisme où l'influence du démon était manifeste ; sur d'autres points, l'Eglise a encore réservé sa décision. Toutefois ces pratiques sont si suspectes, leurs effets sur le physique et le moral des patients sont tellement désastreux, que la sagesse chrétienne veut qu'on s'en abstienne, comme on doit s'abstenir de la manipulation des poisons les plus violents.

A...... Violer ? Idolâtrie ? Superstition ? Observances, etc. ? Question

La question suivante n'est guère qu'un développement de ce que nous venons de dire sur quelques cas particuliers.

---

366. Q.—Est il permis de faire usage de sorcellerie et de charmes, ou d'ajouter foi aux rêves, aux charlatans, aux diseurs de bonne aventure ?

Non cela n'est pas permis. Enumérons ces cas :

1. *Sorcellerie*, ou art du *sorcier*, de celui qui jette des *sorts*, soit pour découvrir l'avenir, soit pour produire des effets merveilleux qui, dépassant les forces humaines, sont dus à l'intervention diabolique. — C'est ce qu'on appelle encore *la magie*, qui se distingue en magie *blanche* et en magie *noire* ; elle prend le nom de *maléfice*, lorsque la magie a pour but de nuire au prochain. Sorcellerie

2. *Charmes*, ou art de *charmer*, d'enchanter, de séduire par des moyens vains en eux-mêmes ; on les appelle *philtres*, si à l'aide du démon ces moyens produisent dans le cœur d'un homme l'amour ou la haine, sans toutefois enlever à celui-ci sa liberté. Charmes

3. *Rêves*, ou errements de notre esprit pendant le sommeil ; ils sont ordinairement un phénomène purement naturel ; quelquefois, ils ont pour cause une influence divine ; ils peuvent aussi être l'effet d'une action diabolique, en vertu d'un pacte illicite qui aurait été conclu. — En règle générale, il faut n'ajouter aucune foi aux songes, et ne point s'amuser à les scruter. Rêves

Charlatans — 4. *Charlatans*, ou grands *parleurs*, qui ordinairement font autant de dupes qu'ils trouvent de clients.— Il en est parmi eux qui sont vrais magnétiseurs ou hypnotiseurs et qui, en endormant les personnes qui consentent à monter dans leurs voitures ambulantes, leur font subir les funestes influences de l'hypnose et du magnétisme : excitation du système nerveux, disposition à l'hystérie et même à la folie, etc. — Une personne ne peut en conscience se livrer à l'action de ces charlatans, action qui dans plus d'une circonstance peut bien être diabolique.

Devins — 5. *Diseurs de bonne aventure* ou *devins*, mot dérivé de *divin*, parce que celui qui prétend dire l'avenir usurpe un rôle divin ; car Dieu seul connaît les événements avant qu'ils arrivent, et le démon ne peut que les conjecturer. — Or, sous une forme ou sous une autre, avoir recours au démon est illicite et défendu par le premier commandement.

Raison — **parce que ce serait attribuer à des êtres créés...** sorciers, charlatans, devins et *démons* surtout.

des perfections divines, comme la *science* de l'avenir, la *connaissance* des cœurs, le *domaine* sur toutes choses.

ou un pouvoir qui n'appartient qu'à Dieu, *pouvoir* des miracles, des guérisons soudaines, etc.

Ce qui vient d'être dit se rattache au péché de *superstition*, péché dont la gravité est plus ou moins grande, selon les conséquences qu'il entraîne, ou selon qu'il met plus ou moins directement en rapport avec les démons, esprits de malice et de mensonge.

Pacte explicite — Un pacte avec le démon est *explicite*, si on invoque le démon, ou si on fait quelque chose avec l'intention formelle que le démon se mêle à l'action, qu'on lui promette ou non un don ; c'est là un péché très grave.—Le pacte est *implicite*, quand, pour obtenir un effet merveilleux, on emploie des moyens vains, qui n'ont aucune aptitude naturelle à le produire. Il est clair, par le fait, qu'on attend que le démon produise cet effet, bien qu'on proteste qu'on n'invoque pas le démon ; cette protestation n'enlève la malice de l'acte que dans le cas où l'on doute si l'effet est naturel ou non. En soi, le pacte implicite est un péché grave, parce que l'homme s'expose à

(Pacte implicite)

être le jouet et la victime des ruses du démon. Quelquefois, l'ignorance ou la simplicité peuvent excuser de faute grave.

A...... Sorciers ? Rêves ? Charlatans ? Devins ? Pactes ? Question

Réflexion pratique

En résumé, chers enfants, il faut que vous ayez une grande horreur de toutes ces pratiques qui sentent le diable ; pour vous mettre à couvert de ses artifices, recommandez-vous à votre Ange gardien, portez toujours sur vous quelque médaille bénite, un crucifix, un chapelet...—Sachez qu'il est défendu non seulement de vendre, mais aussi d'acheter et de garder chez vous des brochures ou livres de sorcellerie, de magie, de spiritisme, d'interprétation des songes, des cartes à deviner, des planchettes, etc.

—o—

367. Q.—Est-ce que l'on pèche contre le premier commandement de Dieu, en péchant contre la foi, l'espérance et la charité ?

Oui, l'on pèche contre le premier commandement de Dieu... Ce précepte est à la fois *négatif* et *positif*.

Précepte négatif et positif

En tant que *négatif*, ce précepte défend de rendre à un autre le culte qui n'est dû qu'à Dieu seul ; nous avons vu, dans les deux questions précédentes, *comment on viole* le premier commandement.

En tant que *positif*, ce précepte ordonne et détermine le culte que l'on doit rendre à Dieu par la vertu de *religion*, dont nous avons parlé dans les questions 363 et 364 ; et par les vertus *théologales*, dont nous avons expliqué la nature dans le chapitre de la grâce.—Il nous reste donc à parler des péchés contraires à ces trois vertus.

en péchant contre la foi, révélée par Dieu.
l'espérance, dont l'objet est la grâce et le ciel.
et la charité, qui a Dieu et le prochain pour objet.

—o—

368. Q.—Comment pèche-t-on contre la foi ?

On pèche contre la foi, de quatre manières.

1° Quand on doute volontairement... *Douter* signifie être hésitant, *entre deux* côtés.

Doute volontaire

Le doute est l'état d'un esprit qui ne sait s'il doit croire telle vérité.—S'arrêter *volontairement* à des doutes contre les vérités de la religion est un outrage à la véracité divine. Nous disons *volontairement*, car si ces doutes qui viennent obséder l'esprit ne sont pas acceptés par la volonté, il n'y a pas de faute ; il y a au contraire un sujet de mérite pour l'âme qui triomphe de cette tentation.

de quelque vérité révélée par Dieu.

Autorité divine

Dès lors que Dieu *a dit* quelque chose, ce qu'il a dit *est vrai* ; il ne peut se tromper, il ne peut nous tromper ; il faut donc le croire sans hésitation, *sans le moindre doute.*

Cependant, la raison peut, mais par un examen *confirmatif*, étudier et se rendre compte des vérités de la foi.

Refus opiniâtre

2° Quand on refuse de croire... Le mot *refuser* indique *opiniâtreté*, de la part de celui qui ne croit pas.

ce que Dieu nous enseigne par son Eglise. *L'Eglise* de Jésus-Christ est *dépositaire* de la révélation.

Nous avons prouvé que l'Eglise en est la dépositaire *unique*, parce qu'il n'y a qu'une seule véritable Eglise de Jésus-Christ ; la dépositaire *certaine*, puisqu'elle est indéfectible dans son enseignement ; la dépositaire *infaillible*, assistée de l'Esprit-Saint, et par conséquent ne pouvant ni se tromper ni nous tromper.

Dans la question suivante, nous dirons quels sont ceux qui refusent de croire ce que Dieu enseigne par elle.

Rougir

3° Quand on rougit de paraître chrétien, s'il est nécessaire ou utile d'affirmer *extérieurement* sa foi.

" Quiconque, a dit Notre-Seigneur, *rougira* de moi et de mes paroles, le Fils de l'homme rougira de lui, lorsqu'il viendra dans sa gloire et dans celle de son Père et des saints Anges." Luc, IX, 26.

Le chrétien, dont le front a été marqué du signe de la croix et oint du Saint-Chrême, le jour de sa Confirmation, ne doit jamais rougir de professer ouvertement sa foi. (Question 184.)

Renoncer

ou qu'on renonce formellement à la foi. C'est le crime des apostats, vulgairement appelés *suisses.*

L'apostasie exige un acte formel et public de renonciation à la

foi reçue ; c'est une sorte d'infidélité, d'autant plus coupable que l'apostat n'est jamais *de bonne foi.*

Apostasier

Apostasier, c'est se séparer de Dieu, en tant que l'on est uni avec lui par la foi. Or, comme la foi est le premier fondement des choses que nous devons espérer, et que *sans elle il est impossible de plaire à Dieu*, l'apostat, du moment qu'il la perd, n'a plus rien qui le rattache au salut éternel : son âme, privée de la vie de la foi, ne tend plus au bien et son ambition est d'éloigner les autres de la foi qu'il a abandonnée.

" *L'apostat*, dit l'Esprit-Saint, *est un homme inutile ; ses paroles sont perverses ; il médite le mal dans son cœur ; il sème sans cesse des querelles. Mais sa perte viendra tout d'un coup ; il sera broyé subitement et sans remède.*" Prov., VI.

Négliger

4° Quand on néglige d'apprendre suffisamment la doctrine chrétienne. La *négligence* à s'instruire suffisamment des *vérités du salut* est un péché contre la foi.

Nécessité de moyen

Il est nécessaire *de nécessité de moyen*, sous peine de ne pas être sauvé, de savoir et de croire :

1. L'existence d'un Dieu unique, qui a tout créé et qui gouverne tout par sa divine Providence.

2. L'existence de l'âme immortelle et d'une autre vie, où Dieu récompense les bons et punit les méchants, c.-à-d. le ciel et l'enfer.

3. Probablement, la croyance des trois mystères de la Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption ; car on ne pourrait pas absoudre un pénitent qui n'en aurait pas la connaissance explicite.

Nécessité de précepte

Il est nécessaire *de nécessité de précepte*, sous peine de péché, de connaître explicitement en substance les articles du symbole, l'oraison dominicale, la salutation angélique, les commandements de Dieu et ceux de l'Eglise, les sacrements nécessaires à tout chrétien, comme le Baptême, la Pénitence et l'Eucharistie, et ceux qu'on doit recevoir.

Par conséquent, pèchent contre la foi tous ceux qui négligent de s'instruire personnellement des vérités que l'on est tenu de savoir et de croire ; de même, les parents et les maîtres qui omettent le grave devoir d'en instruire par eux-mêmes ou par d'autres leurs enfants et leurs subordonnés.

Questions

A...... Doute volontaire ? Refus opiniâtre ? Profession extérieure ?
B...... Apostasie ? Vérités de nécessité de moyen et de précepte ?

Voir l'avis sur l'étude du Catéchisme, page XI.

369. Q.—Quels sont ceux qui refusent de croire ce que Dieu enseigne par son Eglise ?

Ce sont les hérétiques. Le mot *hérétique* signifie *celui qui choisit* ce qui lui convient, en matière religieuse.

Hérétiques

" On peut, dit saint Thomas, *s'écarter* de la doctrine chrétienne de deux manières : premièrement, en refusant de croire à la parole même de Jésus-Christ, ce qui est l'infidélité des Juifs et des païens ; secondement, en donnant son adhésion à Jésus-Christ, mais de telle sorte qu'on *choisisse* ce qu'on a produit soi-même dans son esprit et non les vérités qu'il nous a véritablement transmises : c'est ainsi que l'hérésie est une espèce d'infidélité dans ceux qui professent la foi de Jésus-Christ, mais qui en altèrent les dogmes."

" Ceux-là sont hérétiques, dit saint Augustin, qui, professant dans l'Eglise de Jésus-Christ des opinions corruptrices et dépravées, *persistent à les défendre,* après avoir été avertis de revenir à la saine et véritable doctrine."

Les hérétiques sont excommuniés de l'Eglise ; on ne peut ni participer à leurs cérémonies religieuses, ni assister à leurs prêches, ni lire ou conserver des Bibles et autres livres hérétiques, etc.

et les infidèles. *Infidèle* signifie *qui n'a pas la foi.*

Infidèles

" Il y a deux sortes d'infidélités, dit saint Thomas : l'une, *purement négative,* provient uniquement de l'absence de la foi chez ceux qui n'en ont jamais entendu parler ; dans ce cas, l'ignorance des vérités de la foi est la suite du péché de notre premier père, et ceux qui sont infidèles de cette manière subissent la damnation pour d'autres péchés, dont la rémission est impossible sans la foi. L'autre, *positive,* implique résistance à la foi, comme dans celui qui en combat les enseignements ou qui la méprise ; c'est précisément en cela que consiste essentiellement l'infidélité, laquelle est certainement un péché..., et le plus grand des péchés que puisse engendrer la perversité des mœurs..., parce que l'homme est aussi éloigné de Dieu qu'il puisse l'être : il ne le connaît pas véritablement, et la fausse notion qu'il en a, loin de l'en rapprocher, sert plutôt à l'en éloigner."

qui refusent de croire ce que Dieu nous enseigne par son Eglise. Enumérons ces cas d'infidélité positive.

Incrédules

" Ou bien, l'on résiste à la foi proposée, mais avant de l'avoir déjà acceptée ; c'est l'infidélité des *païens.*—Ou bien, l'on résiste à la foi après l'avoir reçue, soit en figure, c'est l'infidélité des *Juifs ;* soit en réalité, c'est l'infidélité des *hérétiques.* De sorte que l'infidélité des gentils offre moins de culpabilité morale que celle des autres, et que celle des hérétiques est la pire de toutes." S. Thomas.

Parmi les infidèles on peut ranger les *athées,* qui nient Dieu ; les *matérialistes,* qui ne veulent rien voir ni croire en dehors de la matière sensible et palpable ; les *sceptiques,* qui rejettent toute certitude ; les *rationalistes,* qui n'admettent que ce que la raison découvre ou comprend, etc.

Question

A...... Hérétiques ? Infidèles ? Athées, etc. ? Culpabilité ?

Réflexion pratique

Comme la foi est un grand trésor, chers enfants, il faut veiller à ne pas la perdre ; évitez par conséquent, et cela pendant toute votre vie, la lecture des livres ou *tracts* pervers, les réunions mauvaises, *les sociétés secrètes,* et en général le commerce habituel avec ceux qui ne sont pas catholiques.

" Fuyez l'hérétique," disait saint Paul, Tit. III, 10.—Il y a la contagion du mal moral, comme celle des maladies épidémiques.

——o——

370. Q.—Est-ce une faute grave que de ne pas professer ouvertement sa foi à la vraie Eglise, quand on l'a intérieurement ?

Oui, c'est une faute grave, un péché *mortel.*

Profession de la foi

que de ne pas professer ouvertement sa foi à la vraie Eglise, quand on l'a intérieurement ; la foi intérieure doit *quelquefois* paraître extérieurement dans nos paroles ou nos actes.

La profession extérieure de la foi est un précepte *positif,* qui n'oblige que dans certaines circonstances, déterminées dans la question suivante.

Reniement de la foi

Toutefois, il n'est *jamais* permis de renier sa foi ni intérieurement ni extérieurement ; car ce précepte est *négatif* et il oblige toujours et en toute circonstance.

parce que Notre-Seigneur a dit : " Celui qui me reniera devant les hommes, je le renierai aussi devant mon Père qui est dans les cieux."

Cas particuliers On peut *renier* Notre-Seigneur ou la foi catholique de plusieurs manières : ainsi, on ne peut se servir des vêtements sacerdotaux d'une autre religion, ni arborer certains insignes maçonniques, ni assister à la cène des protestants, ni contracter mariage devant un ministre hérétique, ni aller dans leurs temples avec l'intention d'assister à leurs cérémonies, ni y chanter des hymnes, y jouer de l'orgue, y répondre au ministre, ni assister aux concerts qui sont au profit d'œuvres hérétiques.

A plus forte raison, n'est-il pas permis d'aller à leurs écoles, ni de se mettre à leur service au risque de perdre la foi. — Une servante qui serait obligée d'accompagner sa maîtresse au temple ne doit faire aucun acte positif, qui puisse faire croire à une participation à leur culte ; un serviteur ne peut pas licitement lire à son maître la Bible protestante, ni un maître enseigner à ses élèves protestants leur catéchisme.

Nous avons parlé plus haut de l'apostasie directe.

Question A...... Précepte positif et négatif ? Quelques exemples ?

Martyrs Plus de quinze millions de martyrs, chers enfants, ont préféré sacrifier leur vie que renier leur foi. Vainement on étalait à leurs yeux des bûchers, des échafauds, des tenailles rougies, des grils ardents et l'appareil des tortures les plus redoutables. Les tyrans leur disaient : " Abjure le Christ, ou meurs ! " — Ils répondaient avec une sainte fierté : " Nous sommes chrétiens, disciples de Jésus-Christ ! " Ils mouraient dans les supplices, heureux de sceller extérieurement de leur sang la foi qu'ils avaient dans leur cœur.

—o—

371. Q.—Sommes-nous obligés de faire souvent une profession ouverte de notre foi ?

Cas obligatoires **Oui, nous sommes obligés de faire une profession ouverte de notre foi, dans trois circonstances principales.**

aussi souvent que l'exigent la gloire de Dieu...

" La confession de la foi est *nécessaire*, dit saint Thomas, lorsque son omission priverait *Dieu* de l'honneur qui lui est dû, ou *le prochain* d'un secours auquel il a droit. Un homme qui, par exemple, interrogé sur sa foi, donnerait à croire en ne répondant pas ou qu'il n'a pas la foi ou que la foi n'est pas vraie, serait dans la

nécessité de confesser sa foi. Il en serait de même de celui qui par son silence devrait causer l'apostasie de quelqu'un."

notre bien spirituel, ***supérieur*** **à tout autre bien.**

ou celui du prochain, pour qui nous ne devons pas être une pierre de *scandale.*

Tribunaux

Par conséquent, si l'on est interrogé sur sa foi par un pouvoir public, qui exerce des poursuites à cause de la foi et en haine de la foi, il n'est pas permis de garder le silence ; ce serait rougir de paraître chrétien.—Devant des personnes impies ou indifférentes, on ne doit pas tenir compte de leurs ineptes railleries.—Cependant, il est quelquefois permis de cacher ou de dissimuler sa foi, dans les cas où, sans aucun avantage pour elle ni pour l'édification du prochain, on produirait des troubles graves dans un pays infidèle.

Cas particuliers

D'après une décision du Saint-Office, il n'est pas permis d'appeler le ministre pour un protestant qui va mourir dans un hôpital ou une maison particulière ; il faut se tenir dans la neutralité. On peut tolérer que des hérétiques non dénoncés assistent aux cérémonies catholiques, pourvu qu'ils n'y prennent pas une part active et n'y mêlent pas leurs propres cérémonies.—On peut aussi accompagner, hors du temple et du cimetière, les funérailles d'un protestant.—En voyageant dans les pays hérétiques, on peut manger de la viande le vendredi, si on craint d'être persécuté ; mais on ne le pourrait pas, du moins sans protester, si les hérétiques le commandaient en haine de la religion ; de même qu'un enfant devrait désobéir à son père, qui lui ordonne, en haine de la foi, de manger gras un vendredi, ou dire : "Je ne le ferai pas par mépris, mais parce que je n'ai pas autre chose à manger."

Le saint vieillard Eléazar préféra mourir que feindre de manger des viandes défendues par la loi de Dieu. II Mach. VI, 21.

Sanction

" Quiconque, dit Jésus-Christ, me confessera devant les hommes, je le confesserai devant mon Père, qui est dans les cieux."

Ces paroles de Notre-Seigneur ont été la force des martyrs ; elles seront toujours un glaive de mort pour le respect humain.

—:o:—

372. Q.—Quels sont les péchés qui se commettent contre l'espérance ?

Péchés opposés

Les péchés qui se commettent contre l'espérance sont de deux sortes, diamétralement *opposées*.

la présomption, qui espère *trop*.

et le désespoir, qui n'espère *pas assez*.

L'espérance, dont on a parlé, q. 122, tient le juste milieu.

—o—

373. Q.—Qu'est-ce que la présomption ?

1° Présomption

La présomption... Ce mot signifie *somptueux au delà*.

" Il y a, dit saint Thomas, deux sortes de *présomptueux :* les uns, pleins de confiance en leur propre vertu, entreprennent comme possible *ce qui les dépasse ;* leur présomption provient de la vaine gloire. Ils recherchent surtout ce qui excite l'admiration par la nouveauté.—Les autres, s'appuyant d'une *manière déréglée* sur la puissance ou sur la miséricorde de Dieu, espèrent la gloire sans mérites et le pardon sans repentir; cette confiance présomptueuse provient de l'orgueil. Les hommes de cette espèce ont une idée si avantageuse d'eux-mêmes qu'ils se persuadent que Dieu ne les punira pas ou ne les exclura pas du ciel."—La présomption est donc un espoir téméraire du salut.

Espoir téméraire

est un espoir téméraire du salut. *Téméraire* ou accompagné de *mépris* pour les règles de la prudence et de la foi.

La prudence et la foi disent avec saint Paul qu'il faut opérer son salut avec crainte et tremblement ; la présomption dit : Dieu est infiniment bon, il ne me damnera pas.—La prudence et la foi disent qu'il nous faut accomplir ce qui manque à la Passion de Jésus-Christ, et que Dieu qui nous a rachetés sans nous ne nous sauvera pas sans nous ; la présomption dit d'espérer le pardon de toute espèce de péchés, parce que Jésus-Christ a souffert surabondamment pour tous, etc.

Miséricorde divine

qui fait qu'on s'autorise de la miséricorde de Dieu.

La foi nous dit que Dieu est sans doute infiniment miséricordieux en lui-même, et qu'il n'y a pas de péchés qu'il ne puisse pardonner

et qu'il ne pardonne effectivement, *à certaines conditions ;* mais la miséricorde de Dieu n'est pas infinie, en ce sens qu'elle supporte le péché un nombre infini de fois ; autrement, tout le monde serait sauvé et personne ne serait damné.

Voici le langage de l'Esprit-Saint : " Ne dites pas : *La miséricorde* de Dieu est grande, il aura pitié de mes fautes ; car *sa colère* est bien près de sa miséricorde quand on en a abusé, et elle frappe implacablement le pécheur."

pour commettre le péché, en espérant le pardon. Abus injurieux

Se livrer au péché, en se disant que Dieu est bon, qu'il pardonnera facilement toutes ces insultes, qu'il en pardonnera aussi aisément trente que cinq, est un raisonnement faux et très injurieux.—Dieu serait-il parfait si sa miséricorde s'exerçait au détriment de sa justice ? N'est-ce pas attribuer à Dieu une bonté stupide, déraisonnable, qui autorise et favorise la malignité de tous les instincts de l'homme ? — Si Dieu est infiniment miséricordieux, il est aussi infiniment juste et infiniment saint. Q. 17.

et différer sa conversion, dans l'espoir téméraire que l'on se convertira *plus tard*. Délai de conversion

Ainsi, le pécheur croupit dans le mal, et compte sur deux choses fort incertaines : *le temps et la grâce divine.*—Mais, Dieu a-t-il promis au pécheur de lui accorder *le temps* nécessaire pour réparer ses fautes ? Non ; au contraire, il tient caché le moment de notre mort et nous avertit qu'il peut venir à l'improviste comme un voleur.—Dieu a-t-il promis sa grâce au pécheur, qui en a longtemps abusé ? Pas davantage ; au contraire, il menace de sa malédiction la terre stérile. " Ne tardez pas, dit l'Esprit-Saint, à vous convertir au Seigneur, et ne différez pas de jour en jour." Eccl. v, 8.—Que de malades regrettent tardivement de n'avoir mieux profité du temps précieux de leur vie !

Pèchent encore par présomption, c'est-à-dire *présument* trop de leurs forces les personnes qui, oubliant qu'elles ne peuvent rien sans la grâce de Dieu, s'exposent volontairement aux occasions de pécher ; il ne leur arrive que trop souvent d'être, comme saint Pierre, victimes de leur témérité ! Occasions volontaires

A......Présomption ? Présomptueux ? Miséricorde et Justice ? Délai ? Question

Paroles de S. Augustin

" Hélas ! s'écriait saint Augustin, combien la présomption en a conduit au péché, à l'impénitence, à la perdition ! Il ne faut, dit-on, qu'un acte de contrition, un bon *peccavi.* — Oui, mais aurez-vous *la grâce*, aurez-vous *la force*, aurez-vous *le temps* de le prononcer ce bon *peccavi ?* — Le bon larron, dit-on, s'est converti et s'est sauvé à la mort. — Oui, mais il était à côté de Jésus-Christ et comme inondé de son sang ; oui encore, mais le mauvais larron n'a pas eu la même faveur. En voilà un qui se sauve à la mort, ne désespérez pas ; n'en voilà qu'un, *ne présumez pas.*"

—o—

374. Q.—Qu'est ce que le désespoir ?

2° Désespoir et ses causes

Le désespoir, ou *manque d'espoir* et de courage.

" Le désespoir, dit saint Thomas, provient de deux causes, de la *luxure* et de la *paresse.* Lorsque quelqu'un ne goûte pas les biens spirituels, d'où croyez-vous que vient en lui cette disposition ? Elle est le résultat des jouissances corporelles et notamment de la volupté : du moment où l'homme s'attache aux plaisirs impurs, il prend à dégoût les biens spirituels.—La paresse, de son côté, le conduit à ne pas croire qu'il lui soit possible d'obtenir les biens spirituels ni par lui-même ni par autrui ; elle produit un excès de découragement qui, s'emparant de sa volonté, lui persuade qu'il n'est pas capable de s'élever à aucun bien tant soit peu difficile à pratiquer ou à obtenir."

Perte de l'espérance

est la perte de l'espérance en la miséricorde de Dieu.

C'est le péché de *Caïn* et de *Judas*, disant : " Mon iniquité est trop grande pour que j'en obtienne le pardon." Gen. IV, 13. C'est un péché généralement plus grave que celui de la présomption, parce qu'il s'attaque directement à la miséricorde divine ; c'est un péché fort dangereux, parce qu'il mène quelquefois au suicide et ordinairement à un profond oubli des devoirs religieux, ou à une vie de désordre. " Faire un crime, dit saint Isidore, c'est la mort de l'âme ; désespérer, c'est descendre en enfer."

quand il s'agit de la conversion ; on désespère de pouvoir triompher de certaines mauvaises habitudes.

ou du salut éternel; on se croit réprouvé par Dieu.

Conversion ou salut

" Que la crainte du Seigneur, dit saint Augustin, ne détruise pas en vous l'espoir en sa bonté. Vous craignez Dieu, dites-vous, parce que vous êtes pécheur ? Vous voulez fuir loin de lui ? Fuyez plutôt vers lui.—Vous voulez fuir sa colère ? Jetez-vous dans les bras de sa clémence. — Vous obtiendrez votre grâce, si vous avez confiance en sa miséricorde et si vous évitez le péché à l'avenir."

Découragement

Le découragement, dont les effets sont si funestes, doit se guérir par la considération de la Bonté divine, des mérites de Notre-Seigneur, et par la confiance d'obtenir toujours par la prière la grâce nécessaire. " Je puis tout, disait saint Paul, en celui qui me fortifie." Phil. IV, 13.

Question

A...... Désespoir ? Causes ? Gravité ? Remèdes ?

Epreuve de S. François de Sales

Saint François de Sales, jeune étudiant à Paris, eut à subir une tentation extrêmement violente de désespoir : il lui semblait être réprouvé de Dieu et voué à la damnation éternelle. Nuit et jour, cette pensée l'obsédait ; il perdit le sommeil, l'appétit et presque la santé. Un jour, qu'il passait, rue de Sèvres, devant la chapelle de Saint-Thomas de Villeneuve, il y entra, alla se prosterner devant une statue de la sainte Vierge, et fit cette prière héroïque : " Mon Dieu, si, ce que je ne puis croire, je suis destiné à vous haïr dans l'éternité, faites du moins qu'ici-bas je vous aime et je vous serve de tout mon cœur !" Il se releva aussitôt; toute tentation avait disparu. — La statue de la Madone existe encore.

—o—

375. Q.—Comment pèche-t-on contre l'amour de Dieu ?

Amour de Dieu

On pèche contre l'amour de Dieu en plusieurs manières. **par n'importe quel péché**, d'une manière générale.

Tout péché, en effet, même véniel, est opposé à l'amour de Dieu ; car, avons-nous dit, q. 221, nous devons aimer Dieu par-dessus toutes choses ; or, toute désobéissance blesse cet amour.

et surtout par le péché mortel, qui *éteint la charité* dans le cœur de quiconque s'en rend coupable.

Péchés opposés D'une manière particulière, il y a certains péchés plus *directement opposés* à l'amour de Dieu.

1. *La haine de Dieu*, c'est le péché vraiment diabolique de certains hommes ennemis de toute religion, de tout culte envers Dieu ; ils ont la rage dans le cœur, le blasphème à la bouche ; ils ourdissent dans l'ombre des projets sinistres.—" La haine de Dieu, dit saint Thomas, est le pire de tous les péchés."

2. *L'impiété*, qui est le mépris que l'on fait de Dieu ou des choses saintes ; ce mépris peut se manifester par des paroles, des écrits ou des actions.—L'impiété est un des crimes les plus graves, parce qu'elle s'attaque directement à la sainteté et même à l'existence de Dieu.

3. *L'oubli de Dieu*, qui se traduit spécialement par l'omission ou le dégoût de nos devoirs religieux.—L'indifférence religieuse dénote ordinairement, non seulement la perte de la charité, mais aussi celle de la foi.

4. *La préférence* donnée à la créature sur Dieu, quand nous aimons nos parents, ou d'autres personnes, ou certaines choses plus ou même autant que Dieu.—" C'est un péché mortel, dit saint Liguori, de désirer plus les biens de la terre que ceux du Ciel."

Nous parlerons des péchés, contraires à l'amour dû au prochain, en expliquant les commandements de la seconde Table.

AVEC DIEU.

Avec Dieu Une pieuse institutrice disait un jour à ses élèves : " Je sais, mes chères enfants, deux petits mots qui, s'ils habitaient dans votre cœur vous procureraient la tranquillité pendant la vie, la consolation à la mort et l'espérance par delà le tombeau. Ces deux petits mots, les voici : *Avec Dieu.*

Levez-vous avec Dieu, et votre journée sera inscrite au livre de vie ; endormez-vous avec Dieu, et votre repos sera paisible. Allez en classe avec Dieu, et votre étude sera féconde ; récréez-vous avec Dieu, et vos jeux seront innocents.

Vivez avec Dieu et vous recevrez ses bénédictions ; mourir avec Dieu, c'est participer au sommeil des justes et se préparer pour un réveil glorieux et pour le Paradis éternel avec Dieu.

Chères enfants, retenez toujours ces deux mots : *Avec Dieu !*

CHAPITRE TRENTE-UNIÈME

CULTE ET INVOCATION DES SAINTS

(*Suite du premier commandement*)

---

376. Q.—Le premier commandement défend-il d'honorer les Saints ?

Non, le premier commandement ne défend pas d'honorer les Saints ; il défend seulement de *les adorer.*

Il y a une différence immense entre *adorer* et *honorer.*

Honneur aux Saints

Le culte de *Latrie*, ou adoration, est l'hommage suprême dû à Dieu seul, comme Créateur et souverain Maître de toutes choses. Le culte de *Dulie*, ou vénération, exprime le respect, la confiance et l'honneur que nous rendons aux Anges et aux Saints, qui ne sont que des êtres créés et des serviteurs de Dieu. — Le culte d'*Hyperdulie*, ou supérieur à celui de dulie, n'est pas non plus l'adoration ; il est l'expression des hommages que les catholiques rendent à la sainte Vierge, à cause de son éminente dignité et de son crédit auprès de Dieu.

Approbation divine

au contraire, il approuve plutôt ce culte..." *Gloire et honneur*, dit saint Paul, à quiconque fait le bien." Rom. II, 10.

Les saints *ont fait le bien ;* ils méritent donc gloire et honneur. Non seulement Dieu approuve, mais il ordonne aux enfants d'*honorer* leurs parents, et au jeune homme de *respecter* le vieillard.— Si Dieu avait voulu se réserver tout culte pour lui seul, il se contredirait lui-même.—Est-ce que sur la terre, on n'honore pas les rois et les reines, les officiers et les personnages de leur cour ? N'élève-t-on pas des statues et des monuments à la mémoire des grands hommes, qui se sont signalés par leurs bienfaits et leurs actions héroïques ? Combien, parmi ces grands hommes, n'ont pas eu les vertus ni les mérites de bien des Saints ?

Convenance

parce qu'en honorant les saints, qui sont les amis chéris de Dieu... *Les saints* sont tous les élus du ciel.

Cependant, dans un sens plus restreint, on entend par Saints ceux des élus à qui l'Eglise a permis de rendre un culte public, ou

Saints canonisés — saints *canonisés.*— *La canonisation*, ainsi appelée parce que, dans les premiers siècles du christianisme, les apôtres et les martyrs furent inscrits dans le *Canon* de l'Eglise, comprend trois degrés successifs : une personne morte en odeur de sainteté est d'abord déclarée *vénérable*, ensuite *bienheureuse*, enfin *sainte*. — Ces trois étapes ne sont franchies que successivement, après des examens longs, sévères, et qui doivent être confirmés par des miracles ; le miracle est comme *le sceau de Dieu* : là où Dieu l'appose, là est la sainteté et le signe manifeste qu'il veut que tels Saints soient honorés et invoqués dans toute l'Eglise, comme étant *ses amis chéris*.

nous honorons Dieu lui-même, auteur de leur gloire.

Fin dernière — Si un prince ne s'offense pas de l'honneur que l'on rend à ses ministres, parce que cet honneur se rapporte à sa propre personne ; de même, honorer les saints, c'est honorer Dieu, source de toute sainteté, auteur de tout bien, rémunérateur de tout mérite.

Question — A... Adorer et honorer? Approbation? Canonisation? Fin dernière?

C'est contre les Manichéens que le second concile de Nicée porta le décret suivant : " Si quelqu'un ne confesse pas que nous *devons honorer* les Saints devant Dieu et ne demande pas leur intercession, qu'il soit anathème."—Cet anathème a été renouvelé contre les Protestants par le concile de Trente.

Pratique — Honorons chaque jour le Saint dont l'Eglise célèbre la fête.

—o—

377. Q.—Le premier commandement défend-il d'invoquer les saints en demandant leur assistance et leur intercession ?

Non, le premier commandement ne défend pas d'invoquer les saints... *Invoquer* signifie *appeler* au secours.

Invocation des Saints — Les saints ont à la fois le désir et le pouvoir de nous secourir : ils désirent nous faire partager leur bonheur ; ils peuvent maintenant dans le ciel autant et plus que lorsqu'ils étaient sur la terre. En conséquence, le concile de Trente déclare contre les Protestants : " Qu'il est bon et utile de les *invoquer* en suppliants, et de recourir à leurs prières, à leur assistance et à leur secours, pour obtenir des grâces de Dieu par N.-S. Jésus-Christ son Fils, qui cependant est lui seul notre Rédempteur et Sauveur. C'est donc

un sentiment impie de dire qu'on ne doit pas invoquer les Saints, qui jouissent dans le ciel de l'éternelle félicité ; ainsi que d'assurer qu'ils ne prient pas pour les hommes ; ou que les invoquer, afin qu'ils prient pour chacun de nous, c'est une idolâtrie contraire à la parole de Dieu et à l'honneur dû à Jésus-Christ, seul médiateur des hommes auprès de Dieu ; et que c'est une folie de prier de vive voix ou de pensée les Bienheureux qui règnent dans le ciel. Anathème à quiconque pensera ou enseignera quelque chose de contraire à ce décret." Condamnation

en demandant leur assistance et leur intercession. *Intercession* signifie *se placer entre* deux personnes pour obtenir de l'une quelque chose en faveur de l'autre. Intercession des Saints

Si la prière du juste, ici-bas, a de la puissance et obtient succès auprès de Dieu, n'est-il pas raisonnable de croire qu'elle a au Ciel encore plus de crédit ? C'est du reste ce qu'enseigne l'Ecriture : Onias et Jérémie, morts depuis longtemps, priaient efficacement pour le peuple d'Israël. II Mach. xv.

"Glorieux martyrs, s'écriait saint Ephrem, secourez-moi de vos prières, afin que je trouve miséricorde au jour du jugement, et que je puisse partager avec vous la béatitude éternelle."

Il y a, du reste, une différence essentielle dans *la manière* dont nous implorons le secours de Dieu et celui des Saints ; à Dieu nous disons : " Ayez pitié de nous, donnez-nous notre pain, pardonnez-nous, etc." ; aux Saints nous disons : " Priez pour nous, intercédez pour nous, etc." Mode de supplication

Cette doctrine est développée dans les questions suivantes.

—o—

378. Q.—Comment savons-nous que les Saints nous entendent ?

Nous savons que les Saints nous entendent...

" Les Saints prient pour nous, dit saint Thomas ; donc ils connaissent nos besoins et tout ce qui se passe parmi nous. En effet, ils voient dans l'essence divine qu'ils contemplent toutes les choses que, conformément à l'ordre et à la droiture, *ils désirent savoir*. Or, comme il est de leur gloire d'aider dans la voie du salut les hommes qui ont besoin de secours, ils reçoivent assurément toutes Connaissance des Saints

les connaissances qu'exige leur ministère. Ils n'ignorent donc ni les vœux, ni les dévotions, ni les prières de ceux qui les invoquent."

parce que nous savons qu'ils sont avec Dieu, et qu'ils jouissent de la vision béatifique.

Ames béatifiées

Les âmes, qui ne sont pas encore béatifiées, comme celles qui sont encore au Purgatoire, ne peuvent connaître directement les choses présentes de ce monde ; cependant, elles en peuvent être instruites par d'autres âmes, ou par le ministère des anges, ou par une lumière spéciale de Dieu. Mais les âmes béatifiées voient pleinement, dans la lumière divine, toutes les choses de ce monde ; q. 487.

qui leur fait connaître nos prières. La cause de la science des saints est Dieu lui-même.

Lumière de gloire

Les Saints, jouissant de *la lumière de gloire*, sont en quelque sorte déifiés. — " Lorsqu'il aura apparu, nous serons *semblables* à lui," dit l'Ecriture. — La science des Saints n'est pas évidemment infinie, comme celle de Dieu ; mais quoique limitée selon la capacité du sujet, il n'est pas douteux qu'ils n'aient la connaissance de nos prières et de ce qu'ils désirent savoir, conformément à la volonté divine. — La distance locale ne gêne en rien leur connaissance, et les âmes séparées peuvent être présentes là où elles veulent. S. Thomas.

—o—

379. Q.—Pourquoi croyons-nous que les Saints nous aident ?

Assistance des Saints

Nous croyons que les saints nous aident, d'abord parce qu'il est *de foi*, qu'ils prient pour les vivants.

La prière des saints est toujours efficace, car ils ne demandent que ce que Dieu veut ; or, Dieu veut que tous aient la grâce suffisante ; c'est donc par le défaut de notre volonté que les prières des saints deviennent inefficaces.

Charité fraternelle

parce qu'ils sont nos frères, non seulement selon *la nature humaine*, mais aussi selon *la grâce.*

La mort ne brise pas les liens de la charité ; au contraire, nous pouvons dire que l'amour du prochain, dont était rempli sur la terre le cœur des saints, ne fait que s'enflammer davantage au ciel ; sûrs de leur propre salut et en connaissant encore mieux l'importance, ils tremblent sur les dangers qui nous menacent.

et membres de la même Eglise; question 380.

et à cause des miracles obtenus par leur intercession : soit des faveurs, soit des guérisons extraordinaires. Miracles

Que de grâces de ce genre obtenues incontestablement au tombeau de tels et tels saints ? Et de nos jours, n'y en a-t-il pas à la grotte de Lourdes, ou au sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré ? L'invocation des saints, loin de déplaire à Dieu, lui est donc manifestement très agréable.

En règle générale, il est plus utile d'invoquer les saints les plus élevés en gloire, parce qu'ils sont plus agréables à Dieu ; néanmoins, il est quelquefois avantageux d'invoquer certains saints inférieurs, soit parce que nous nous sentons plus portés à les invoquer, soit parce que Dieu veut que tel saint soit honoré comme patron spécial de telle cause, soit afin que l'intercession de plusieurs devienne plus efficace que celle d'un seul. Saints inférieurs

—o—

380. Q.—Comment les saints sont-ils membres de la même Eglise que nous ?

Les saints sont membres de la même Eglise que nous. Même Eglise

Selon saint Paul, les fidèles sont comme *les membres* d'un seul corps, dont Jésus-Christ est la tête ; Jésus-Christ avec un grand nombre de saints sont déjà entrés dans la gloire ; nous avons la confiance d'y parvenir nous-mêmes ; et c'est la grâce suprême que nous demandons à Dieu par l'intercession de nos frères du ciel.

parce que les liens de la charité, qui les unissaient, pendant leur vie, à l'Eglise militante, ne sont pas rompus par leur entrée dans l'Eglise triomphante; q. 379.

Sur la terre, l'Eglise se compose de fidèles qui, vivant dans la justice et la charité, travaillent à mériter le ciel et *combattent* contre le démon, la chair et le monde ; de là le nom *d'Eglise militante.*—Au ciel, l'Eglise se compose de bienheureux, qui jouissent de la vue de Dieu, règnent et *triomphent* avec Jésus-Christ ; de là le nom *d'Eglise triomphante.* — Les âmes du purgatoire forment l'*Eglise souffrante.* Trois états de l'Eglise

Ce sont là, non trois Eglises, mais *trois états* différents d'une

Eglise ou société unique. En effet, elle est *une* dans son chef, qui est Jésus-Christ ; *une* dans son lien, qui est la charité ; *une* dans son terme final, qui est le ciel.

Nous allons expliquer davantage cette doctrine dans les deux questions suivantes, qui traitent de la *communion des saints*.

—o—

381. Q.—Qu'est-ce que la communion des saints ?

Communion des Saints

La communion des saints signifie l'union mutuelle. "*Je crois à la communion des saints*," dit le Symbole.

Communion signifie ici *union commune* ou mutuelle des saints. Le mot *saints* a un sens large et s'applique à tous les membres de l'Eglise, qui sont dans la grâce de Dieu et exempts de péché mortel.

Cependant, les pécheurs, quoique ayant rompu le lien de la charité, et soient privés de tout fruit satisfactoire, ne sont pas exclus de la communion des saints. " Comme ils sont toujours dans l'Eglise, dit le catéchisme romain, ils sont aidés pour recouvrer la grâce perdue par ceux qui ont la vie spirituelle ; et ils en retirent des fruits dont sont certainement privés ceux qui ne sont plus dans le sein de l'Eglise."—Ils sont du *corps* de l'Eglise.

Excommuniés

Mais sont *excommuniés*, c'est-à-dire exclus de la communion des saints, les infidèles, les apostats, les hérétiques, les schismatiques, qui sont comme autant de branches séparées du tronc et privées de la sève de la grâce.—Ils ne sont pas *du corps* de l'Eglise.

que la charité établit entre *les trois sortes* de membres de l'Eglise de la terre, du ciel et du purgatoire.

Lien de la charité

Pour participer pleinement aux avantages qui résultent de la communion des saints, il faut appartenir *à l'âme* de l'Eglise, être par conséquent en état de grâce.—*Les avantages* de la communion des Saints sont l'objet de la question 392.

Membres vivants

les membres vivants de l'Eglise. Ces mots *membres vivants* désignent les fidèles de l'Eglise militante, ayant *la vie de la grâce.*

les bienheureux dans le ciel, ou *les Saints.*

et les âmes souffrantes du purgatoire, qui sont *saintes*, quoique n'ayant pas encore suffisamment expié.

Nous allons expliquer les rapports de ces divers membres et les avantages qui en résultent.

—o—

382. Q.—Quels avantages résultent de la communion des saints ?

Avantages de cette communion

Deux avantages résultent de la communion des saints. *Ces avantages* sont une certaine *assistance mutuelle.*

1° sur la terre, les membres vivants de l'Eglise s'assistent mutuellement par leurs prières et leurs bonnes œuvres ; ce sont les rapports des fidèles de la terre *entre eux.*

1° Fidèles de la terre

Les fidèles de la terre ont entre eux une communion de biens spirituels ; il en est d'eux comme d'une famille bien unie, d'une association où les richesses sont communes. Chaque membre apporte au trésor commun ses bénéfices, mais aussi chacun en a sa part et peut y puiser. — C'est ainsi que dans l'Eglise il y a un trésor de biens spirituels ; le fonds de ce capital est formé des mérites infinis de Jésus-Christ et des mérites surabondants de la sainte Vierge et des Saints. L'Eglise y verse ses richesses : les sacrements, les fruits du sacrifice de la messe, ses prières publiques, etc. — Les fidèles vivants eux-mêmes y apportent leurs bonnes œuvres, leurs aumônes, leurs pénitences, leurs prières, etc. Néanmoins, celui qui accomplit la bonne œuvre en garde *le mérite* personnel qui est incommunicable ; mais il dépose dans le trésor commun la valeur *satisfactoire* et *impétratoire* de son acte.

et sont aidés par l'intercession des Saints du ciel : ce sont les rapports des fidèles de la terre *avec les Saints du ciel.*

Secours du ciel

Il y a *entre eux* une communion d'intercession et de bienfaits. L'Eglise triomphante se souvient de la terre et contemple l'Eglise militante au milieu de ses besoins et de ses luttes ; elle *intercède* puissamment en faveur des fidèles vivants, ainsi que saint Jean en eut révélation à Patmos. — De leur côté, les fidèles de la terre honorent les saints du ciel, les félicitent de leurs triomphes, les invoquent et s'efforcent d'imiter leurs exemples, afin de leur être un jour réunis dans la gloire éternelle.

2° Ames du Purgatoire

2° les âmes du purgatoire sont soulagées par les saints du ciel : ce sont les rapports des âmes du purgatoire *avec l'Eglise triomphante.*

Les Saints ne peuvent offrir, pour ces âmes, *des œuvres satisfactoires,* car les Saints ne satisfont plus ; mais ils peuvent prier pour elles, au moins indirectement, en obtenant des grâces pour les vivants, afin que ces derniers offrent *leurs suffrages* pour les défunts.—Il est probable que ces âmes sont, par permission divine, visitées quelquefois et consolées par les anges ou les saints.

Secours de la terre

et par les fidèles de la terre : ce sont les rapports des âmes du purgatoire *avec l'Eglise militante.*

Il est probable, d'après saint Liguori, que les âmes du purgatoire prient pour nous, surtout pour ceux qui les soulagent ; mais lorsqu'elles seront parvenues au ciel, leur intercession sera certainement bien plus efficace.

A leur tour, les vivants peuvent secourir les âmes : q. 490.

Telle est en abrégé la doctrine si belle et si touchante de la communion des saints, qui, d'après la volonté de Notre-Seigneur, fait de tous ceux qui sont *sanctifiés* par le baptême et possèdent la grâce *sanctifiante* une grande famille d'élus.

—o—

383. Q.—Que faut-il entendre par les reliques des Saints ?

Reliques des Saints

On entend par reliques... *Relique* signifie *chose laissée.*

des Saints ou de personnes déclarées *saintes.*

tout ce qui reste de leur corps : chairs conservées, sang, ossements, poussière, cendres.

et les objets qui ont été à leur usage : vêtements, linges, meubles, instruments de pénitence, ou de supplice, etc.

La S. Congrégation des Rites distingue trois classes de reliques :

Trois classes

1. les reliques *insignes,* le corps entier d'un saint ou au moins un membre entier ; 2. les reliques *notables,* partie considérable du corps, mais ne constituant pas un membre entier ; 3. les reliques *minimes,* très petites parties du corps d'un saint, ou parcelles de

reliques insignes ou notables, que l'on renferme d'ordinaire dans de petits médaillons.

Toutes les reliques de Jésus Christ et de la sainte Vierge, que l'Eglise possède encore, sont reliques insignes, à cause de l'excellence du Sauveur et de sa sainte Mère.

—o—

384. Q.—Le premier commandement défend-il d'honorer les reliques des Saints ?

Non, le premier commandement ne défend pas d'honorer les reliques des Saints. *Honorer* n'est pas *adorer*. Culte des reliques

Nous avons démontré la légitimité du culte de dulie, rendu aux Saints ; de même le culte, que nous rendons à *leurs reliques*, n'est pas un culte *absolu*, c'est-à-dire s'arrêtant aux reliques elles-mêmes, mais *relatif*, c'est-à-dire remontant aux Saints dont ces reliques sont les restes précieux.

Ainsi entendu, ce culte est très *légitime ;* c'est de foi, contre les Protestants : " Les corps sacrés des Saints qui, vivants, ont été les membres de Jésus-Christ, les temples du Saint-Esprit, et qui seront ressuscités un jour pour la vie éternelle, *doivent être vénérés.* Et ceux qui affirment que les reliques des saints ne méritent pas d'être vénérées doivent être absolument condamnés." Conc. Trid. Légitimité

parce que cet honneur se rapporte finalement à Dieu, qui a sanctifié *l'âme* et *le corps* des saints. Fin dernière

dont les Saints sont les amis, question 376.

Est-ce que nous n'aimons pas à conserver, et ne vénérons-nous pas respectueusement ce qui nous reste de nos parents, de nos amis ? Ne conserve-t-on pas avec soin la dépouille mortelle ou ce qui a été à l'usage des grands hommes qui ont illustré leur pays ? Or, les restes des saints méritent-ils moins d'égards que certains personnages ?—Du reste, le culte des reliques remonte au berceau du christianisme. Analogie

—o—

385. Q.—Le premier commandement défend-il de faire des images ?

Le premier commandement défend de faire des images, dans le but de les faire adorer comme des dieux. Images

« Vous ne ferez point d'images taillées *pour les adorer*." Ex. xx, 4. Les Hébreux avaient une grande propension à l'idolâtrie, comme tous les peuples orientaux ; ils étaient environnés de nations idolâtres, et ils avaient été témoins, durant leur séjour en Egypte, de tous les genres possibles d'idolâtrie. Dieu jugea donc opportun de spécifier ce point dans le Décalogue.

mais il ne défend pas des images, c'est-à-dire des représentations matérielles de personnes ou de choses saintes.

Images permises

pour nous rappeler Jésus-Christ, sa sainte Mère et les Saints. C'est par les *choses visibles* que l'homme s'élève plus facilement aux *choses invisibles.*

Si le portrait d'un père, d'une mère, d'un parent ou d'un ami nous est cher ; s'il est quelquefois pour nous l'occasion d'un bon sentiment, d'une grande pensée ou d'un généreux dessein ; à plus forte raison, les images, les tableaux, les statues et médailles qui représentent Notre-Seigneur, la sainte Vierge ou les Saints, sont de nature à faire naître en nous de pieux sentiments. Il ne peut donc être défendu, en général, de faire des images.

—o—

386. Q.—Est-il bon de montrer du respect pour les images de Jésus-Christ et des Saints ?

Culte des images

Oui, il est bon de montrer du respect, c'est-à-dire une *certaine vénération*, ou culte pieux.

« Les images de Jésus-Christ, de la B. Vierge Mère de Dieu, et des autres Saints, doivent être exposées dans les églises ; on doit leur rendre *l'honneur* et *la vénération* dont elles sont dignes : non pas qu'on croit qu'elles sont dignes d'être honorées en elles-mêmes, ni qu'on doive leur demander quelque chose ; mais parce que l'honneur qui leur est rendu se rapporte au prototype qu'elles représentent, comme l'ont sanctionné les décrets des conciles contre ceux qui ont attaqué les images." Ce décret du concile de Trente rappelle la condamnation des *Iconoclastes*, ou *briseurs d'images*, et est porté contre les Protestants.

pour les images de Jésus-Christ ou des Saints...

Utilité de ce culte

« Le culte des images, conclut le concile de Trente, doit être conservé ainsi qu'il a toujours existé dans l'Eglise, et les fidèles y trouveront de précieux avantages pour la piété."

parce qu'elles nous représentent Jésus-Christ et les Saints ; question precédente.

Le culte que l'Eglise catholique rend aux images ne se rapporte pas aux images elles-mêmes, mais aux êtres qu'elles représentent ; c'est en cela qu'il diffère du culte idolâtrique s'arrêtant à l'image elle-même et mettant *en elle* sa confiance.

—o—

387. Q.—Est-il permis d'adresser des prières aux crucifix, aux images et aux reliques des Saints ?

Non, il n'est pas permis d'adresser des prières, c'est-à-dire des *invocations.* Culte relatif

aux crucifix, représentant *Jésus crucifié.*

aux images, quel que soit l'objet représenté.

et aux reliques des Saints, insignes *ou non.*

parce que ces objets n'ont pas de vie, en eux-mêmes sont purement *matériels.*

ne peuvent nous aider par eux-mêmes.

et ne sont pas capables de nous entendre.

Nous prions *devant* les images ; nous ne prions pas les images.

L'Eglise catholique a toujours proscrit les abus et ordonné aux pasteurs d'instruire avec soin les fidèles confiés à leurs soins ; si quelques gens abusent des meilleures choses, ce n'est pas une raison pour en condamner le légitime usage. Abus

En conséquence, il est à désirer que, non seulement dans les églises, mais dans chaque famille chrétienne, il y ait une place d'honneur pour le *Crucifix,* une place pour les images des Saints et surtout pour celle de *la Sainte Famille,* devant laquelle le souverain Pontife nous invite à réciter en commun nos prières. Pratique

—o—

388. Q.—Pourquoi prions-nous devant le crucifix, devant les images et les reliques des saints ?

Nous prions devant le crucifix. Rien ne nous rappelle plus *vivement* la Passion que le crucifix. Raison

devant les images et les reliques des saints. Les *reliques* sont plus vénérables que les images.

parce que la vue de ces objets excite notre dévotion, c'est-à-dire de pieux sentiments dans notre cœur.

en nous rappelant Jésus-Christ et les Saints.

Souvenir utile

"On tire un avantage considérable des saintes images, non seulement parce qu'elles servent au peuple à se souvenir des faveurs qu'il a reçues de Jésus-Christ, mais parce que les miracles, que Dieu a opérés par les saints, sont exposés aux yeux des fidèles, pour en rendre grâces au Seigneur, et pour les exciter à conformer leur conduite sur le modèle des saints, en adorant Dieu, en l'aimant et en pratiquant la piété." Conc. Trid.

Modèle à imiter

et en nous les proposant pour modèles à imiter. *L'imitation* des saints voilà un noble but.

C'est donc afin d'obtenir la grâce d'imiter les saints, dont la mémoire et les vertus nous sont rappelées par les images et surtout par les reliques des saints, que nous prions devant elles.

Résumé

Les paroles suivantes de saint Jean Damascène résument toute la doctrine précédente. "Que ne feriez-vous pas pour trouver un patron qui vous présentât au prince et qui lui parlât en votre faveur. Ne devons-nous pas conséquemment honorer ceux qui sont les patrons du genre humain et qui prient Dieu pour nous ? Oui, sans doute, il faut les honorer.

"Il faut élever à Dieu des temples sous leur nom ; il faut leur offrir des dons, honorer leur souvenir et les célébrer avec une joie spirituelle, afin que notre joie soit agréable à ceux qui la causent, et que nous ne les offensions pas au lieu de les honorer et de nous attirer leur protection ; car ce qui plaît à Dieu, c'est cela même qui plaît à ses serviteurs.

"Honorons donc les saints par des exercices agréables à Dieu, par le chant des psaumes, des hymnes et des cantiques, par la componction et le soulagement des pauvres. Erigeons-leur des statues et des images ; ou mieux, imitons si bien leurs vertus que nous soyons nous-mêmes leurs statues et leurs images vivantes."

CHAPITRE TRENTE-DEUXIÈME

SECOND ET TROISIÈME COMMANDEMENT DE DIEU

Bien chers enfants,

Avis aux enfants

Au mois de Septembre 1846, la sainte Vierge daigna apparaître, sur une montagne de la Salette, à deux enfants, qui gardaient des troupeaux : l'un s'appelait Maximin, l'autre Mélanie. Après leur avoir demandé comment ils faisaient leur prière, la sainte Vierge leur confia à chacun un secret, et ensuite se plaignit de ce que les hommes de ce temps irritaient beaucoup son divin Fils, surtout par le *blasphème* et la *mauvaise sanctification du dimanche.*

Le blasphème et la sanctification du dimanche, voilà l'objet principal du second et du troisième commandement de Dieu que nous allons expliquer.—Demandons à la sainte Vierge de nous aider à les comprendre et surtout à les mettre en pratique.

389. Q.—Quel est le second commandement de Dieu ?

Second commandement

Le second commandement de Dieu a pour objet direct *le respect dû au saint Nom de Dieu.*

Le premier commandement, prescrivant la religion envers Dieu, renferme implicitement les deux autres ; mais, à cause de la sainteté du Nom adorable de Dieu, le Seigneur a fait un précepte spécial qui *ordonne* de le respecter et *défend* tout ce qui peut le déshonorer.

Ce second commandement est donc *affirmatif*, q. 390 à 398 ; il en est même temps *négatif*, q. 399-401.

Texte biblique

Voici le texte biblique de ce précepte : " Vous ne prendrez point en vain *le Nom du Seigneur* votre Dieu ; car le Seigneur ne tiendra point pour innocent celui qui aura pris en vain le Nom du Seigneur son Dieu." Ex. xx, 7.

C'est ce texte qui a été assez imparfaitement exprimé dans les deux vers suivants :

Dieu en vain tu ne jureras,
Ni autre chose pareillement.

Extension du précepte

Le respect, que nous devons à Dieu lui-même, s'étend aussi aux personnes et choses qui lui sont spécialement consacrées ; c'est pourquoi nous parlerons de ce triple respect.

390. Q.—Que nous ordonne le second commandement ?

Le second commandement nous ordonne de ne parler qu'avec respect, attention et vénération.

de Dieu, seulement pour *l'invoquer* ou *le louer.*

Louange de Dieu — L'invocation du Nom du Seigneur doit être faite de bouche, non afin que Dieu l'entende, mais afin que, de la sorte, et celui qui le loue et ceux qui l'entendent soient excités à glorifier Dieu. C'est donc avec raison et grand profit qu'a été établi le chant des louanges divines dans les offices liturgiques de l'Eglise, et des cantiques en langue vulgaire.

Manque de respect — C'est *manquer de respect* envers Dieu que de prononcer souvent et sans motif son saint Nom. " Ne prononcez pas à tout propos, dit le Sage, le nom de Dieu, et ne mêlez pas continuellement dans vos discours le nom des saints ; car vous ne le ferez pas impunément." Eccl. XXIII, 9.—*Prendre en vain* le Nom de Dieu en conversation, par habitude, c'est *en soi* une faute, mais seulement légère ; souvent même il n'y a pas de faute, parce qu'il n'y a aucune advertance ni irrévérence envers Dieu. — Les personnes qui ont contracté cette habitude doivent cependant travailler à s'en corriger.

Saints et choses saintes — **des Saints et des choses saintes.** *Le nom* des Saints et des choses saintes doit aussi *être respecté.*

" Dans le nom de Dieu, dit le Catéchisme romain, ce ne sont pas les lettres, ni les syllabes qu'il faut considérer, ni le nom en lui-même, mais *la chose exprimée par ce nom,* c'est-à-dire la puissance et la majesté éternelle d'un Dieu en trois personnes."

Ces paroles s'appliquent, proportion gardée, au nom des Saints et des choses saintes ; par conséquent, prononcer par habitude ou par colère les noms de Christ, Vierge, Calvaire, calice, etc., c'est profaner non seulement ces noms si vénérables, mais insulter les personnes ou les choses qu'ils représentent.

Bien plus, lorsque le mot *sacré* est joint au Nom béni de Dieu, on se rend coupable d'un péché de blasphème.

et d'observer fidèlement nos serments ; q. 391.

et nos vœux légitimes ; question 396.

A...... Second commandement ? Dieu ? Saints ? Choses saintes. Question

Trait

On rapporte que Claude Bernard, *dit le pauvre prêtre*, frémissait d'horreur quand il entendait blasphémer. Un charretier lui ayant un jour donné un grand soufflet en blasphémant le nom de Dieu : " Mon ami, lui dit le saint prêtre, donne m'en un second et cesse de blasphémer ! "

—o—

391. Q.—Qu'est-ce que faire serment ?

Faire serment ou donner *sa parole* d'honneur.

Serment ou jurement

Serment ou *jurement* sont deux mots synonymes ; le premier, cependant, est aujourd'hui plus usité pour désigner l'acte par lequel on prend *Dieu à témoin* de ce que l'on dit ou de ce que l'on promet.

Il y a le serment *affirmatif*, qui affirme que ce que l'on dit est la vérité ; et le serment *promissoire*, qui promet devant Dieu de faire ce qui est convenu.

Le mot *jurer* signifie proprement faire serment ; il ne faut donc pas confondre le jurement pris dans ce sens avec les paroles mal-honnêtes et grossières, appelées vulgairement *jurons*.

Dieu à témoin

c'est prendre Dieu à témoin ; voilà ce qui constitue *l'essence* du serment.

Par conséquent, les formules, dans lesquelles on n'a pas l'intention de prendre à témoin ni *Dieu*, ni *quelque créature* en qui reluisent d'une manière spéciale les attributs divins, ne sont pas des serments.—Dans les pays hérétiques, il faut, autant que possible, exiger que les catholiques puissent prêter serment sur une Bible catholique ou sur un crucifix. Dans certains cas, il peut être préférable de garder le silence.

de la vérité de ce que l'on dit. Un serment fait contre la vérité serait un *parjure* ; q. 394.

Vérité

Pour jurer *selon la vérité*, il faut que l'assertion soit conforme à la pensée de celui qui fait serment. Il suffit, cependant, qu'il dise une chose qu'il regarde comme moralement certaine et vraie, bien qu'en elle-même elle ne soit pas vraie.

Le serment ne consiste pas seulement dans une formule exté-

rieure ; un simple geste exprimant l'intention de prendre Dieu à témoin peut suffire, comme lever la main vers le ciel, la poser sur sa poitrine, etc.

Question — **A......** *Serment?* Espèces ? Essence ? Selon la vérité ?

Raison du serment — " Le serment, dit saint Thomas, est en soi une action licite et honnête : il procède de la foi en un *Dieu infaillible*, qui gouverne toutes choses par sa science et sa Providence ; il a pour but de mettre un terme aux différends qui s'élèvent parmi les hommes. Observons toutefois que ce qui est bon peut devenir nuisible à celui qui n'en use pas comme il faut et sans discrétion." — D'où la question suivante.

—o—

392. Q.—Quand est-il permis de faire serment ?

Conditions du serment — **Il est permis de faire serment dans des circonstances graves** que nous allons expliquer.

comme lorsqu'on y est obligé par une autorité légitime, qui a le droit de *déférer le serment.*

Déférer le serment — *Déférer le serment* à quelqu'un c'est demander qu'il prenne Dieu à témoin de la vérité de ce qu'il va dire ou de ce qu'il a dit, afin de donner par là plus de force à son témoignage et le rendre plus digne de confiance.—Les confesseurs, les avocats, les médecins et autres hommes publics sont exempts du serment relativement aux choses qu'ils ne connaissent qu'à raison de leur charge ou de leur profession.—On ne doit pas non plus l'imposer aux personnes très élevées en dignité ; car ce serait manquer de respect à leur caractère que de révoquer en doute ce qu'elles avancent. " Les prêtres, dit le Droit canon, ne doivent pas prêter serment pour une cause légère." Ils le peuvent, cependant dans la nécessité ou pour une grande utilité.

ou qu'il est nécessaire ou de grande utilité.

Trois motifs — **pour l'honneur de Dieu**, comme les serments exigés par l'Eglise ou les supérieurs ecclésiastiques.

pour notre bien, par exemple, se procurer quelque grand bien ou éviter quelque préjudice notable.

et celui du prochain, comme les serments exigés par les magistrats civils pour le bien de la société.

Toutes les fois qu'un serment *promissoire* a été fait avec les conditions requises, qu'il soit serment politique, serment civil, serment religieux, il oblige rigoureusement en conscience ; la raison en est que, violer son serment, c'est faire injure à Dieu que l'on a pris pour témoin ou garant de sa promesse. **Obligation**

Si le serment a été fait par surprise, par erreur, sous l'empire d'une crainte grave, ôtant la raison et la liberté, il n'est pas obligatoire.—Le serment cesse d'obliger, si l'exécution en devient impossible à raison de circonstances survenues depuis la promesse et qui font qu'elle n'est plus réalisable ; ou bien si la personne en faveur de qui elle était faite en accorde la remise. **Exceptions**

Enfin, dans certains cas et pour des raisons légitimes, l'Eglise, dans la personne du Pape, des Evêques, ou des prêtres à qui l'Evêque aurait communiqué ce pouvoir, peut accorder dispense ou commutation d'une obligation contractée par serment. **Dispense**

—o—

393. Q.—Qu'est-ce que jurer en vain ?

Jurer en vain, c'est jurer *sans les conditions* requises pour que le serment soit permis. **Jurer en vain**

Ces conditions sont au nombre de trois : le jugement, la vérité et la justice. " Vous jurerez, dit Jérémie, avec vérité, avec jugement et avec justice." Jer. IV, 2.

1° Faire serment sans nécessité, ou *jugement.* **Sans nécessité**

" Celui qui jure souvent, dit le Sage, sera rempli d'iniquité." Eccli. XXXIII, 12.—Le serment n'a été établi que pour servir de remède contre la faiblesse humaine ; or, les remèdes peuvent être nuisibles s'ils sont pris mal à propos. Voilà ce qui a lieu pour le serment ; il nuit à l'homme qui en use sans discrétion.

Par conséquent, c'est se rendre coupable, que de jurer presque à tout propos, pour des choses frivoles ou de peu d'importance. C'est contre cette mauvaise habitude que Notre-Seigneur disait : " Moi, je vous dis de ne point jurer du tout, ni par le ciel ni par la terre... Que votre parole soit : *cela est* ou *cela n'est pas ;* ce que vous ajouteriez de plus serait mal." Math. v, 37.

2° Affirmer par serment ce que l'on sait être faux, c'est jurer contre *la vérité.* **Contre la vérité**

ce qui s'appelle parjure ; question suivante.

Contre la Justice **3° S'engager par serment à faire une chose défendue,** ou contraire à *la justice ;* q. 395.

" En résumé, dit saint Thomas, le serment est-il dépourvu de *jugement ?* il est téméraire. Manque-t-il de *vérité ?* il est faux. Pèche-t-il du côté de la *justice ?* il est inique ou illicite."—Les théologiens enseignent communément que le serment sans nécessité est un péché véniel, et que les serments contre la vérité ou contre la justice sont des péchés mortels.

—o—

394. Q.—Le parjure, ou faux serment, est-il un grand péché ?

Parjure **Oui, le parjure, ou faux serment...** *Parjure* signifie jurer de mauvaise foi.

C'est un *mensonge,* doublé d'un *serment ;* commettre un parjure, c'est appeler Dieu en témoignage d'une chose fausse ou douteuse, ou d'une promesse qu'on n'a pas l'intention d'accomplir.

Péché mortel **est un péché mortel de sa nature,** et plus ou moins grave selon les circonstances.

" Le parjure, dit saint Thomas, est contraire à ce précepte divin : *Vous ne vous parjurerez pas en mon nom.* Lev. XIX, 12. Il est donc un péché mortel. — En effet, si les actions bonnes en elles-mêmes deviennent des péchés mortels quand on les fait avec le mépris de Dieu ; à plus forte raison, celles qui impliquent de soi ce mépris même sont des péchés *graves de leur nature.* Tel est le parjure, qui renferme toujours une irrévérence envers Dieu."

Grave injure **parce qu'il fait à Dieu une grave injure...**

" Prendre Dieu à témoin d'une assertion fausse, c'est donner à entendre ou qu'il ignore la vérité, ou qu'il peut attester une fausseté. Il y a évidemment dans un tel acte une irrévérence envers Dieu. Dès lors, le parjure est contraire à la religion, qui nous fait un devoir d'honorer Dieu." S. Thomas.

Complice du mensonge **en paraissant vouloir le rendre complice du mensonge,** affirmé sous la foi du serment.

Prétendre faire de Dieu, qui est Justice et Vérité, le garant ou le complice d'une fausseté, quelle insulte !

D'autant plus, que les motifs qui poussent au parjure sont ordinairement la cupidité de l'argent, une mauvaise honte ou d'autres passions quelquefois inavouables ! — Le parjure est encore plus coupable, lorsqu'il cause quelque préjudice au prochain, ou est accompagné de circonstances illicites par elles-mêmes.

Dans plusieurs diocèses, le parjure est un cas réservé. *Cas réservé*

Dieu a le parjure en horreur. "J'amènerai, dit-il dans l'Ecriture, la malédiction dans la maison du parjure ; elle s'établira dans son sein et en consumera le bois et les pierres."

—o—

395. Q.—Celui qui a juré de faire une chose défendue est-il obligé d'accomplir son serment ?

Non, celui qui a juré de faire une chose défendue n'est pas obligé d'accomplir son serment ; ce serment est à la fois *illicite* et *invalide*. *Serment illicite*

On ne peut s'engager à faire une action malhonnête, contraire à la justice, défendue par les lois divines ou humaines ; tel était le serment téméraire, d'après lequel le roi Hérode se crut obligé d'accorder à la fille d'Hérodias la tête de saint Jean-Baptiste.

car il a fait une faute en faisant ce serment... *Faute grave*

D'après l'opinion la plus probable, celui qui promet par serment de faire une chose mauvaise pèche gravement, lors même que le mal qu'il promet serait léger ; car il fait à Dieu une grave injure en le prenant pour caution d'une telle promesse. Ce péché blesse à la fois la religion et la vertu contre laquelle on promet de pécher

et il en ferait une nouvelle en l'accomplissant. *Nouvelle faute*

Le serment en question étant invalide, non seulement on ne pèche pas en négligeant de l'accomplir, mais on pècherait en l'accomplissant ; c'est évident.—Par conséquent, les serments des *sociétés secrètes* sont nuls, comme l'a déclaré, en 1825, le Pape Léon XII : "Nous déclarons *nul* le secret impie et coupable par lequel les associés s'engagent à ne révéler à personne ce qui regarde ces sectes, et à tuer ceux d'entre eux qui feraient des révélations." *Sociétés secrètes*

Les sociétés secrètes de *Francs-maçons*, de *Solidaires*, de *Libres Penseurs*, etc., ont pour but plus ou moins avoué la destruction de toute autorité civile et religieuse. "*Ni trône, ni autel*" est au fond de leur devise. C'est pourquoi, les souverains Pontifes les ont maintes fois condamnées, et récemment encore Léon XIII a renouvelé la peine d'*excommunication réservée* contre ceux qui prêtent de tels serments.

—o—

396. Q.—Qu'est-ce qu'un vœu ?

Vœu

Le vœu... Le *vœu* prend son nom du mot *volonté*.

" La délibération de la raison, le propos de *la volonté* et la promesse, voilà le vœu dans sa nature complète.—L'articulation vocale de la parole, la présence de témoins et les autres signes extérieurs ne servent qu'à le mieux confirmer." S. Thomas.

Promesse délibérée

est une promesse délibérée. La *promesse* est une sorte de contrat par lequel on s'oblige à quelque chose.

La promesse doit être *délibérée ;* car personne ne s'impose une obligation, sans le vouloir.—La promesse doit aussi être *libre ;* car si elle était faite sous l'empire de la crainte ou de la violence, au point que la raison fût fortement troublée, elle ne serait pas obligatoire.

Dieu

que l'on fait à Dieu. Le vœu, étant un acte de dépendance et d'adoration, ne peut être fait *qu'à Dieu.*

Le vœu peut, il est vrai, contenir une promesse ayant pour objet d'honorer la sainte Vierge ou les Saints ; mais c'est envers Dieu que ce vœu nous lie.

Obligation rigoureuse

avec l'intention de s'obliger rigoureusement, de telle sorte qu'on ne soit plus maître de se dégager.

Le vœu n'est pas un simple *projet*, ni une *résolution*, mais un engagement réel, par lequel nous nous lions *en conscience* et sous peine de péché. Dans un moment de ferveur, par exemple, on promet à Dieu de faire telle chose, on prend la résolution d'éviter telle faute ; cette promesse et cette résolution, quoique très sincères, ne sont pas des vœux, parce qu'on ne prétend pas s'obliger à les observer sous peine de péché.

Il y a aussi certaines différences entre le serment et le vœu ; l'un est fait aux hommes, l'autre est fait à Dieu ; l'un a ordinairement pour objet un bien temporel, l'autre un bien spirituel.

à accomplir une chose qui lui est agréable; le vœu d'une chose désagréable serait une dérision. Chose bonne et possible

La matière du vœu doit donc être *bonne* et ne pas mettre d'empêchement à une chose meilleure, comme serait un devoir prescrit par la loi de Dieu ou de l'Eglise, ou par l'obéissance aux supérieurs.—Elle doit être *possible*, car à l'impossible nul n'est tenu. Par conséquent, le vœu de ne pas pécher, même très légèrement, n'est pas valide ; mais le vœu de ne pas pécher gravement, ou d'une manière à la fois vénielle et délibérée, serait valide.

—o—

397. Q.—Est-ce un péché de ne pas accomplir ses vœux ?

Oui, c'est un péché de ne pas accomplir ses vœux. "La promesse infidèle déplaît à Dieu." Eccl. v, 3. Accomplissement des vœux

" Tout ce que vous avez promis par vœu, accomplissez-le. Il vaut beaucoup mieux ne pas s'engager que de ne point accomplir sa promesse après un vœu." Eccl. v, 4.—" Vous rendrez vos vœux au Seigneur." Math. v, 33.

On distingue ordinairement neuf espèces de vœux : Espèces

1. *Absolu*, lorsqu'il est fait sans condition.
2. *Conditionnel*, lorsqu'il est émis sous condition.
3. *Personnel*, si on engage sa propre personne.
4. *Réel*, si l'objet du vœu est estimable à prix d'argent.
5. *Mixte*, si le vœu est à la fois réel et personnel.
6. *Temporaire*, s'il est fait pour un temps déterminé.
7. *Perpétuel*, s'il est fait pour toute la vie.
8. *Simple*, si l'Eglise ne l'accepte pas comme solennel.
9. *Solennel*, comme le vœu tacite de chasteté attaché à la réception du sous-diaconat, et celui de la profession religieuse dans un ordre approuvé par le Saint-Siège comme ordre religieux.

et ce péché est mortel ou véniel, suivant la nature du vœu, ou selon son importance. Péché

Ainsi, le vœu oblige, sous peine de faute grave, si la matière est *grave ;* il en serait de même de différer l'accomplissement d'un vœu, en matière grave, pendant un temps considérable, sans cause légitime, surtout si on s'exposait par là à l'omettre ou à ne pouvoir l'exécuter.—Quand la matière est *légère*, le vœu oblige ordinairement sous peine de faute légère, à moins qu'on n'ait eu l'intention de s'obliger gravement.

Intention **et l'intention qu'on avait en le faisant.**

L'intention expresse de ne s'obliger que légèrement, même en matière grave, peut excuser de péché mortel.—Au contraire, l'intention de s'obliger gravement, même en matière légère ou de conseil, peut constituer une faute grave. La raison en est claire ; car c'est sur l'engagement que l'on prend avec Dieu qu'est fondé le péché, et non pas seulement sur l'importance de la matière.—En outre, lorsque la matière du vœu est non seulement de conseil mais de précepte, comme si on faisait le vœu de ne jamais s'enivrer ou le vœu de chasteté, la violation de ce vœu renferme un double péché, puisqu'on viole un vœu et qu'on fait une chose défendue.

Celui qui doute sérieusement si la délibération a été suffisante, s'il a fait un vœu, ou s'il n'a pris qu'une simple résolution, n'est pas tenu d'accomplir sa promesse.

—o—

398. Q.—Est-il bon de faire des vœux ?

Utilité des vœux **Oui, il est bon de faire des vœux** ; le vœu est *utile* et rend nos actions *plus méritoires.*

Si les vœux n'étaient pas *utiles*, l'Esprit-Saint n'aurait pas dit : "Faites des vœux, et accomplissez-les." Ps. LXXV, 12. — Nous faisons des promesses à Dieu pour notre avantage et non pour le sien. Les vœux que nous lui faisons sont utiles, en fixant irrévocablement notre volonté dans un bien qui nous est avantageux.

Il est *plus méritoire* de faire une action par vœu que sans le vœu ; car celui qui fait le vœu et l'action vouée soumet à Dieu, non seulement l'action, mais toute sa volonté en renonçant au pouvoir de faire autre chose : donner l'arbre et ses fruits, c'est un plus beau présent que de céder uniquement les fruits.

Honneur de Dieu

puisque c'est un excellent moyen d'honorer Dieu ; le vœu est en effet un acte de *religion.*

Isaïe disait en parlant du culte divin : " Les hommes honoreront Dieu par des sacrifices et des oblations ; ils lui feront des *vœux* et les accompliront." Is. XIX, 21. — Le vœu est en quelque sorte le sacrifice de la *volonté*, qui est ce qu'il y a de plus noble dans l'homme.

Prudence nécessaire

cependant. il est prudent de n'en pas faire sans y avoir mûrement réfléchi ; car le vœu fait contracter une *obligation* très grave.

D'après saint Thomas, l'obligation du vœu est en soi plus rigoureuse que celle du serment. — Il y a des vœux si graves que le Pape s'en réserve à lui seul la dispense, en sorte que les Evêques eux-mêmes n'ont pas le droit d'en dispenser. — Il y a, cependant, des vœux dont l'Evêque a le droit de dispenser, mais il s'en réserve l'exercice, de sorte qu'il n'y a que les prêtres, ayant reçu la permission, qui puissent dispenser ou commuer un vœu.

On voit par là combien il importe de ne faire des vœux qu'avec prudence, mûre réflexion, et non à la légère, surtout s'il s'agit d'un vœu perpétuel.

ni sans avoir pris l'avis de son confesseur. Le confesseur est en cette matière le meilleur conseiller.

Il y a quatre raisons qui peuvent faire cesser le vœu :

Cessation du vœu

1. *Le changement de circonstances ;* si la chose devient mauvaise ou impossible, par suite de causes imprévues.

2. *L'irritation* ou *l'annulation* par une autorité légitime ; ainsi les parents peuvent annuler tous les vœux perpétuels qu'un garçon aurait fait, sans leur consentement, avant l'âge de 14 ans, et une fille, avant l'âge de 12 ans ; un mari peut annuler les vœux de son épouse, s'ils étaient contraires à ses droits ; un supérieur et un maître ceux de leurs subordonnés, en ce qui concerne leurs droits respectifs.

3. *La dispense* de la part de la puissance ecclésiastique.

4. *La commutation*, qui consiste à se faire déterminer une autre bonne œuvre par quiconque a le pouvoir d'accorder la dispense.

Resumé

En résumé, si le vœu est une chose bonne, il n'est pas une

chose nécessaire ; on ne doit donc en faire qu'avec prudence, afin de ne pas gémir plus tard sous un joug difficile à porter.

Qu'on se rappelle le vœu téméraire de Jephté ; et à ce sujet la parole de saint Jérôme : " Jephté fut imprudent en faisant son vœu, et cruel en l'accomplissant."

—o—

399. Q.—Que défend le second commandement ?

Précepte négatif

Le second commandement défend... ; car il est à la fois *affirmatif* et *négatif.*

tout serment faux, téméraire, injuste ou inutile ; c'est-à-dire de jurer *en vain ;* q. 393.

ainsi que les blasphèmes ; question suivante.

et les malédictions, appelées aussi *imprécations.*

Malédiction

La malédiction est le contraire de *la bénédiction :* bénir quelqu'un, c'est lui souhaiter du bien ; le maudire, c'est lui souhaiter du mal, le vouer à quelque malheur.

Les malédictions peuvent être faites .

Soi-même

1. *Contre soi-même,* ordinairement dans un moment de colère ou de découragement ; il faut craindre qu'elles ne soient exaucées, selon la parole : " Dieu exaucera les imprécations des méchants."

Prochain

2. *Contre le prochain* ; si on lui souhaite avec réflexion un mal grave, comme la mort ou la damnation, c'est un péché mortel. " Les hommes de malédiction ne possèderont pas le royaume des cieux." I Cor. VI, 10.—" Souhaiter ou provoquer le mal de quelqu'un est un acte contraire à la charité, *un péché mortel* de sa nature, et qui augmente de gravité suivant que l'on doit plus d'amour et de respect à la personne maudite : " Celui qui aura maudit son père et sa mère sera puni de mort." Lév. XX, 9. Quelquefois, cependant, une parole de malédiction n'est qu'un *péché véniel,* soit parce que le mal qu'on souhaite à autrui n'est pas grave, soit parce que le sentiment qui l'a fait prononcer est une étourderie, une plaisanterie ou une surprise." S. Thomas.

Etres irraisonnables

3. *Contre les êtres privés de raison ;* dans ce cas, la malédiction a moins de gravité ; mais elle est toujours un signe de colère ou d'impatience ; et c'est aussi une sorte d'ingratitude envers Dieu

que de maudire ses créatures et de méconnaître les services qu'elles nous rendent. "Maudire les créatures irraisonnables, en tant qu'elles sont l'œuvre de Dieu, ce serait un blasphème; les maudire en elles-mêmes est une malédiction oiseuse, vaine et illicite." S. Thomas.

—o—

400. Q.—Qu'est-ce que blasphémer ? Blasphème

Blasphémer... Ce mot signifie *blesser en paroles.*

"Le blasphème est une atteinte portée à la Bonté divine, qui est la bonté par essence ; c'est refuser à Dieu ce qui lui appartient ou lui attribuer ce qui ne lui convient pas. Or, ce péché peut se produire de deux manières : par la seule pensée de l'esprit et par la parole unie à la pensée. Reste-t-il caché dans l'âme ? il est un blasphème du cœur. Se produit-il à l'extérieur ? c'est le blasphème de bouche." S. Thomas.

c'est dire des paroles injurieuses contre Dieu ou les Saints, ou même contre la religion. Dieu et les Saints

Le blasphème est *direct* contre Dieu, lorsqu'on attaque quelqu'une de ses perfections, comme sa Justice, sa Providence, etc., ou qu'on lui attribue ce qui est contraire à sa nature, comme la méchanceté ou toute autre imperfection. — Le blasphème est *indirect*, mais rejaillit sur Dieu, lorsqu'on outrage les Saints qui sont ses élus, ou la religion qui est son ouvrage.

et surtout profaner le saint Nom de Dieu ; ce qui arrive par le blasphème *exécratoire.* Nom de Dieu

Ce blasphème consiste à faire des imprécations contre Dieu, à le maudire, à lui souhaiter du mal. — Le mot *sacré*, que l'on entend si souvent prononcer, a deux sens tout opposés : il signifie *saint* ou *béni*, comme lorsque nous disons avec piété, *Sacré Cœur de Jésus ;* quand il est prononcé avec colère, il signifie la même chose que *maudit*. On voit par conséquent combien ce terme est injurieux à Dieu, lorsqu'on en fait précéder son saint Nom.— Il y a d'autres expressions ou épithètes, que nous ne pouvons rapporter ; elles sont trop honteuses.

On distingue plusieurs espèces de blasphèmes : Espèces

1. Le blasphème d'*ignorance*, lorsque quelqu'un blasphème

sans comprendre la portée des paroles qu'il prononce et sans intention de mépriser Dieu ; ce blasphème peut être excusable.

2. Le blasphème de *colère*, lorsque quelqu'un profère des paroles blasphématoires, mais au sens desquels il ne songe point, dans un moment d'emportement ; cet acte ne constitue pas précisément le blasphème et peut n'être que péché véniel.

3. Le blasphème d'*habitude*, provenant d'une mauvaise habitude qu'on ne s'applique pas à réformer, est, d'après saint Thomas, péché mortel.

4. Le blasphème d'*impiété*, prononcé avec la haine de Dieu dans le cœur, est un péché énorme ; nous allons en dire la gravité et la malice dans la question suivante.

—o—

401. Q. — Le blasphème est-il un péché grave ?

Gravité du blasphème

Le blasphème est un péché très grave, de sa nature.

Le blasphémateur, proprement dit, fait sur la terre ce que les démons font en enfer. Le blasphémateur est même pire que les démons; car, si ces esprits rebelles maudissent Dieu, c'est parce qu'ils sont sous le coup de sa justice, tandis que le blasphémateur injurie Celui qui le comble de bienfaits et lui conserve la vie.

Enormité

A certains points de vue, le blasphème est le plus horrible des péchés : il outrage Dieu lui-même, directement et personnellement ; c'est en quelque sorte un crime de lèse-majesté divine.—Tandis que d'autres péchés procurent au pécheur certaines jouissances, le blasphème n'en procure d'autre que celle de satisfaire sa malice. En un mot, le blasphème est un langage infernal et diabolique !

Punition divine

que Dieu souvent punit même en ce monde.

Un blasphémateur fut, un jour, conduit à Moïse pour être jugé et puni ; d'après l'oracle du Seigneur, ce malheureux fut emmené hors du camp et assommé à coups de pierres. La loi fut alors portée que tout blasphémateur subirait le même supplice.—Le code de Justinien punissait de mort le blasphémateur ; il en fut de même longtemps en France, après Louis le Débonnaire. Pour certains blasphèmes le coupable était marqué au front d'un fer rouge ; en cas de récidive, il avait les lèvres et la langue percées aussi d'un fer rouge.—Ce fut, d'après le conseil du pape Clément IV, que les

Lois humaines

rois de France mitigèrent ces pénalités et substituèrent les amendes aux mutilations ; cependant, Louis XIV, en 1681, édictait une ordonnance en vertu de laquelle " Ceux qui auraient blasphémé le saint Nom de Dieu, de sa très sainte Mère et des Saints, seraient condamnés à des amendes de plus en plus fortes... ; à la sixième fois, ils auraient la lèvre supérieure coupée, et à la septième ce serait la langue."—Si aujourd'hui ces pénalités ont disparu de nos législations souvent trop peu chrétiennes, la Loi de Dieu ne change pas et son saint Nom est toujours celui du Dieu trois fois saint, qui saura bien venger en ce monde ou en l'autre l'honneur de son saint Nom !

Conclusion

Acclamation de réparation

C'est pour obtenir la conversion des blasphémateurs et faire acte de réparation pour toutes les paroles impies, que Sa Sainteté Léon XIII convie tous les fidèles à réciter les acclamations suivantes, enrichies de précieuses indulgences.

Dieu soit béni !
Béni soit son saint Nom !
Béni soit Jésus-Christ vrai Dieu et vrai homme !
Béni soit le nom de Jésus !
Béni soit le Sacré Cœur !
Béni soit Jésus dans le très Saint Sacrement de l'autel !
Bénie soit l'auguste mère de Dieu, la très Sainte Vierge Marie !
Bénie soit sa sainte et immaculée Conception !
Béni soit le Nom de Marie, vierge et mère !
Béni soit Dieu dans ses Anges et dans ses Saints !

(2 février 1897.)

402. Q.—Quel est le troisième commandement de Dieu ?

Troisième commandement

Le troisième commandement dit en hébreu :

Texte biblique

" Souvenez-vous de *sanctifier le jour du sabbat.* Vous travaillerez durant six jours, et vous y ferez tous vos travaux ; mais le septième est le jour du repos du Seigneur votre Dieu. Vous ne ferez en ce jour aucun ouvrage, ni vous, ni votre fils, ni votre fille, ni votre serviteur, ni votre servante, ni votre bétail, ni l'étranger qui est dans vos portes ; car le Seigneur a fait en six jours le ciel, la terre

et la mer et tout ce qui y est renfermé. C'est pourquoi le Seigneur a béni le jour du sabbat et l'a sanctifié." Ex. xx, 8-11.

C'est ce troisième précepte qu'on a mis sous cette forme :

Les dimanches tu garderas,
En servant Dieu dévotement.

Signification

L'expression *garder le dimanche* indique *le repos* ou *l'abstention des œuvres serviles ;* q. 408 et 409.—*Servir Dieu dévotement* indique les divers actes religieux, qui nous aident à sanctifier ce grand jour ; q. 403-407.

—o—

403. Q.—Que nous ordonne le troisième commandement ?

Sanctification du dimanche

Le troisième commandement nous ordonne d'une manière générale *la sanctification du dimanche.*

Le premier commandement a proscrit l'infidélité à Dieu, et le second, l'outrage fait à son Nom ; le troisième nous ordonne de servir Dieu, comme il le mérite, et cela publiquement par un culte extérieur. " Souvenez-vous de sanctifier le jour du sabbat."

Jour saint

de sanctifier le dimanche. *Sanctifier* le dimanche, c'est en faire un jour *saint* par des œuvres *saintes.*

Chaque jour de notre vie, il est vrai, doit être saint ; car, depuis que nous avons l'usage de la raison et une connaissance suffisante de Dieu, nous sommes obligés de servir Dieu, de l'honorer et de l'aimer ; mais le dimanche, cette obligation devient plus stricte, parce que le Seigneur s'est spécialement réservé ce jour.

qui est appelé le jour du Seigneur ; c'est là proprement le sens du mot *dimanche ;* q. 100.

Le dimanche est le jour *du Seigneur ;* on pourrait dire qu'il est :

Jour de tous

Le jour de l'âme qui, unie au corps et entraînée par lui vers ce qui est matériel, trouve dans la sanctification de ce jour un moyen puissant pour renouveler ses forces et se rappeler sa destinée.

Le jour du corps, dont les forces sont limitées et qui a besoin d'un repos régulier adapté à sa nature : l'expérience prouve que le 5e jour est trop près et le 10e trop loin ; le 7e jour tient un juste milieu

Le jour de la famille, que le travail tient séparée et à qui ce jour permet de se voir réunie.

Le jour de la société, qui a besoin elle aussi de vivre dans l'amour de ses membres et de ne pas s'occuper seulement de ses intérêts matériels. L'église est un centre d'amitié et de charité.

parce que ce jour doit être employé spécialement à servir et à prier Dieu. Cette obligation est de droit *naturel*, de droit *positif divin* et de droit *ecclésiastique*. Obligation d'un culte extérieur

Le droit naturel ordonne de consacrer *un certain temps* au culte de Dieu, néanmoins sans déterminer ce temps.

Le droit positif divin détermine ce temps, en lui donnant pour fondement la création du monde ; il prescrit aussi le mode spécial de ce culte, en imposant un repos rigoureux et l'abstention des œuvres serviles. Lév. XXIII, 7.

Le droit ecclésiastique désigne les œuvres de religion à accomplir en ce jour, et impose l'audition de la messe.

A...... Troisième précepte? Sanctifier? Grand jour? Obligation? Question

Un Juif, ayant été surpris dans le désert, ramassant du bois le jour du sabbat, on l'amena à Moïse, qui le fit mettre au cachot, ne sachant ce qu'il devait en faire. Ayant consulté le Seigneur, il en reçut cette réponse : "Que cet homme soit puni de mort, et que le peuple le lapide hors du camp." Ce violateur du repos du sabbat reçut donc la même peine que le blasphémateur. Punition

—o—

404. Q.—Le jour du sabbat est-il le même que le dimanche ?

Non, car le sabbat sanctifié chez les Juifs... Le mot hébreu *sabbath* signifie repos, cessation de travail. Sabbat

était le septième jour de la semaine ou samedi.

La semaine, ou période de *sept jours*, finissait chez les Juifs le samedi ; pour eux, par conséquent, le premier jour de la semaine était celui qui suivait le sabbat et que nous appelons dimanche. Le samedi était donc pour eux le septième jour, ou le jour commémoratif du repos de Dieu après les six jours de la création. "Le septième jour est le jour du repos du Seigneur." Ex. xx, 10. Septième jour

mais le dimanche qui est sanctifié chez les chrétiens, depuis les temps *apostoliques.*

Dans la Loi ancienne, la sanctification du sabbat était à la fois un précepte *cérémoniel* et un précepte *moral.*

Précepte cérémoniel

Précepte cérémoniel, quant à la circonstance du samedi, il a été aboli dans la Loi nouvelle, comme tous les autres préceptes cérémoniels, afin que les chrétiens n'eussent pas pour leur culte le même jour que les Juifs opiniâtres.

Précepte moral et immuable, quant à son fondement naturel et divin, il a été maintenu dans la Loi nouvelle comme précepte obligeant à rendre un culte spécial à Dieu, tel jour de chaque semaine.

est le premier jour de la semaine ; l'Eglise fait du dimanche le *premier jour* de la semaine.

Premier jour

En fait, il est véritablement le premier *par son origine,* puisqu'il fut celui de la création de la lumière, et aussi *par l'importance* des événements religieux qui se sont opérés en ce jour, comme nous allons le dire dans la question suivante.

—o—

405. Q.—Pourquoi l'Eglise ordonne-t-elle de sanctifier le dimanche au lieu du sabbat ?

[illegible]ble [illegible]son

L'Eglise ordonne de sanctifier le dimanche pour *deux raisons* principales.

parce que c'est le jour où Notre-Seigneur est ressuscité, le grand jour de *Pâques* ; q. 10[illegible]

Pâques

" Nous avons coutume, disait saint Justin en parlant des chrétiens, de nous rassembler le jour du soleil (c'est ainsi que les païens nommaient le dimanche), parce que c'est le jour auquel Dieu commença de créer le monde, et que c'est ce même jour que Jésus-Christ notre Sauveur est ressuscité."

et aussi celui où il envoya le Saint-Esprit à ses Apôtres, le jour de la Pentecôte ; q. 109.

Pentecôte

C'est pour conserver la mémoire du jour où ces grands mystères se sont opérés, que les Apôtres jugèrent à propos de transférer au dimanche le repos qui s'observait le jour du sabbat sous la loi ancienne ; ils marquaient ainsi l'établissement de la loi nouvelle.

406. Q. — Comment devons-nous honorer Dieu, le dimanche ?

Sanctification du dimanche

Nous devons honorer Dieu le dimanche, en employant ce jour à des *œuvres de religion.*

Parmi ces œuvres, les unes sont *prescrites* rigoureusement, comme l'audition de la messe et l'abstention des œuvres serviles ; les autres sont *de conseil,* comme les vêpres, le salut, etc.

Messe

en assistant à la messe. L'obligation d'assister à la messe, le dimanche, est de droit *ecclésiastique.*

Cette *obligation* est l'objet direct du deuxième commandement de l'Eglise ; nous l'établirons donc plus loin, q. 461.

et en nous abstenant des œuvres serviles, qui ne sont pas nécessaires ; questions 408 et 409.

Œuvres de conseil

Parlons donc ici des œuvres *de conseil,* qui sont non pas commandées mais recommandées par l'Eglise, comme des moyens de bien sanctifier le dimanche.

Par accident obligatoires

L'audition de la messe est la seule chose prescrite rigoureusement ; *en soi,* tout le reste n'oblige ni sous peine de faute grave, ni même sous peine de faute légère : ainsi, celui qui ne peut assister à la messe n'est pas tenu à réciter chez lui des prières, bien que ce soit très utile.—Mais *par accident,* l'assistance aux catéchismes ou aux sermons peut être d'obligation pour celui qui, ignorant les vérités de la foi, n'a pas d'autre moyen de les apprendre ; de même, pour celui qui, s'il n'entend la parole divine, ne pourra sortir du péché. De plus, ce serait s'écarter de l'esprit de l'Eglise et ne pas remplir la fin du précepte, qui est la sanctification du dimanche, que de se borner à entendre seulement la messe. Par conséquent, les fidèles ne peuvent rien faire de plus convenable que d'assister aux offices religieux : les *vêpres,* où l'on chante les louanges de Dieu ; le *salut,* où l'on reçoit la bénédiction de Notre-Seigneur ; les *offices* et *instructions* du soir, où l'on prie et où l'on s'instruit de ses devoirs.—En outre, les lectures pieuses, la visite au Saint Sacrement, celle des malades ou des personnes affligées, toutes les œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle, réciter le chapelet en famille, etc., seront autant de moyens excellents de sanctifier le dimanche.

Jour de perdition

Malheureusement, il n'arrive que trop souvent que le dimanche, au lieu d'être un jour de sainteté est pour beaucoup un jour de *désordre* et de *perdition*, un jour de divertissements mondains, de plaisir, de promenades, de voyages, de spectacles, de festins, de jeu, de danse, de fréquentations, d'intempérance, etc., en un mot un jour du démon !

N'est-il pas honteux et scandaleux de voir les Juifs observer mieux le sabbat que les catholiques n'observent le dimanche !

—o—

407. Q.—Quel péché commet celui qui n'assiste pas à la messe le dimanche, quand il le peut ?

Celui qui n'assiste pas à la messe c'est-à-dire ni à la *grand'messe*, ni à une *messe basse*.

Messe paroissiale

On appelle grand'messe ou *messe paroissiale* celle qui, le dimanche, se célèbre avec solennité et durant laquelle on lit les annonces et on fait le prône ; le fruit de cette messe est spécialement appliqué aux paroissiens.

Il n'y a pas de précepte positif, obligeant les fidèles à assister à la grand'messe de paroisse; cependant, le désir de l'Eglise est que les paroissiens y assistent le plus souvent possible, parce que c'est là que le pasteur a coutume de parler et de donner des avis salutaires à ses ouailles; c'est là que la paroisse, semblable à une grande famille, se réunit pour prier Dieu notre Père céleste ; c'est là que le culte catholique déploie toute sa majesté, afin de glorifier Dieu et d'édifier les peuples. Ce n'est donc qu'avec peine que

Abus

l'Eglise voit tant de chrétiens, surtout dans les villes, s'habituer à n'entendre qu'une basse messe et à passer le reste de la journée dans un oubli presque complet de Dieu.

le dimanche, ou les jours de fête d'obligation ; q. 461.

quand il le peut, c.-à-d. qu'il n'a pas d'excuse suffisante.

commet un péché mortel ; question 463.

—o—

408. Q.—Qu'entendez-vous par œuvres serviles ?

Œuvres

On entend par œuvres serviles. *Servile* désigne ce qui est fait par un *serviteur*, autrefois un *esclave*.

On distingue ordinairement trois sortes d'œuvres :

1. *Les œuvres libérales* ou libres, parce que avant le christianisme elles étaient le partage à peu près exclusif des gens *libres :* ce sont celles où l'esprit a plus de part que le corps et qui tendent directement à la culture ou à la satisfaction de l'intelligence, comme la lecture, l'écriture, l'enseignement, la musique, le dessin, etc. Ces œuvres sont permises le dimanche. **Libérales**

2. *Les œuvres communes* sont celles qui s'exercent également et par l'esprit et par le corps et qui se font indifféremment par toutes sortes de personnes, comme voyager, jouer, aller à la chasse ou à la pêche, etc.—Ces œuvres sont permises, pourvu qu'elles demeurent communes ; car elles ne seraient plus œuvres communes, mais œuvres serviles, si on les faisait avec grande application et fatigue, uniquement en vue du gain et comme profession.—De plus, il faut ne pas s'exposer à manquer la messe. **Communes**

3. *Les œuvres serviles*, appelées aussi *corporelles*, sont celles qui sont propres aux gens de service ou de métier, que l'on fait en vue d'un salaire, et qui demandent plutôt la force du corps que le travail de l'esprit ; par exemple, labourer, tailler la pierre, travailler le bois, forger le fer, tisser, coudre, etc.—Ces œuvres sont rigoureusement interdites le dimanche, et s'y employer pendant un temps notable, comme deux heures, constituerait un péché grave. **Serviles**

certains travaux auxquels le corps a plus de part que l'esprit ; c'est ce que nous venons de dire.

S'il n'est permis de vaquer soi-même à des œuvres serviles, il est évident qu'on ne doit pas non plus y employer les autres. " Vous ne ferez, dit le Seigneur, aucun ouvrage ni *vous*, ni votre *fils*, ni votre *fille*, ni votre *serviteur*, ni votre *servante*, ni votre *bétail*." Ex. xx, 10. Dieu défend même le travail des bêtes, parce que ce travail exige nécessairement le concours de l'homme.—Il est donc certain que c'est violer le commandement divin que d'obliger les autres à travailler, comme les enfants, les serviteurs, les ouvriers, en les forçant à faire des travaux qui peuvent se remettre au jour suivant. **Travail des serviteurs**

C'est aussi un devoir pour les maîtres de donner à leurs domestiques le loisir d'entendre la messe et de sanctifier convenablement le dimanche ; il y a même pour eux obligation de surveiller sur ce point les personnes qui sont à leur service. **Loisir convenable**

Résumé En conséquence, rappelons-nous toujours que *sanctifier le Dimanche* ce n'est passer une demi-heure à l'église, juste le temps d'entendre une basse messe ; rappelons-nous aussi que le repos dominical est non seulement commémoratif du repos de Dieu après la création, mais aussi le moyen de nous permettre de vaquer à des actes de religion, et de plus la figure du repos éternel qui nous est réservé au ciel ; rappelons-nous enfin le proverbe : *Le repos du dimanche n'a jamais appauvri, et le travail du dimanche n'a jamais enrichi.*

—o—

409. Q.—Les œuvres serviles sont-elles quelquefois permises le dimanche ?

Exceptions **Les œuvres serviles sont permises le dimanche,** *quelquefois*, et dans trois circonstances principales.

1° Gloire de Dieu **lorsque la gloire de Dieu,** ou le culte divin le demande.

Il est donc permis d'orner les autels, sonner les cloches, dresser un reposoir pour la Fête-Dieu, etc. ; car *le Fils de l'homme* est le maître du sabbat.

2° Charité **la charité due au prochain,** dans un cas pressant.

Lui rendre un service nécessaire et non de fantaisie ou de luxe, aider un pauvre dans le travail qu'il ne peut pas faire un autre jour, creuser une fosse pour ensevelir un mort, etc.—Une mère de famille, occupée toute la semaine, pourra donner au soin de sa maison et de ses enfants le seul temps qui lui reste.

3° Nécessité **ou la nécessité l'exige.** Il s'agit d'une nécessité *morale*, souvent déterminée par *la coutume*.

Il y a nécessité évidente s'il s'agit d'éteindre un incendie, d'arrêter une inondation, de réparer un désastre survenu à un pont ou à une voie ferrée. — Les matelots, courriers, employés de poste, de télégraphe, de téléphone, etc., peuvent faire le travail exigé par leur service, en s'efforçant toutefois de satisfaire au précepte de l'assistance à la messe. — De même les serviteurs, les enfants, les femmes que le besoin ou la contrainte oblige à travailler ; ceux qui, sans cela, ne pourraient pas nourrir leur famille ; les cultivateurs qui retournent les foins ou les moissons en temps de pluie,

ou qui les rentrent quand l'orage menace ; ceux qui recueillent les fruits tombés à terre après un orage, afin de les soustraire aux voleurs ; tous ceux enfin, qui ne peuvent, sans une perte sérieuse ou sans se priver d'un bénéfice considérable, interrompre un travail, comme les grandes usines à feu continu, etc.

Coutumes

Quant à certaines coutumes, qui existent dans telle ou telle localité, on ne peut guère porter de loi générale ; dans le cas de doute, il faudrait consulter l'autorité ecclésiastique et s'en rapporter à sa décision ; l'Evêque peut, dans des cas particuliers, *dispenser* ses diocésains, et le Curé ses paroissiens.

CONCLUSION PRATIQUE.

Promesses et menaces

Dieu fit autrefois aux Hébreux ces promesses et ces menaces : " Gardez mes jours de Sabbat, et je vous comblerai de mes bénédictions : vos terres seront fertiles, vous jouirez des douceurs de la paix, je serai votre Dieu et vous serez mon peuple... Mais, si vous méprisez ma Loi, la stérilité, la famine, la guerre et leurs suites funestes seront les fléaux dont je punirai vos infidélités. Le ciel sera pour vous de fer, et la terre comme d'airain." Lév. XXVI.

Rappelons-nous toujours ces divines paroles.

Œuvre dominicale

En terminant ce sujet, nous proposons ici aux fidèles quelques uns des statuts de l'*Œuvre dominicale :*

1. S'interdire, le dimanche toute œuvre servile.
2. Ne permettre aucun travail aux personnes qui dépendent de nous.
3. N'ouvrir, sans nécessité, ni usines, ni magasins, ni ateliers.
4. Ni vendre, ni acheter, le dimanche, à moins de cas imprévus.
5. Donner la préférence de nos commandes à ceux qui respectent et font respecter le dimanche.

Par là nous rendrons à Dieu son honneur, à la société sa prospérité, aux familles les bénédictions célestes.

CHAPITRE TRENTE-TROISIÈME

QUATRIÈME, CINQUIÈME ET SIXIÈME COMMANDEMENT

Bien chers enfants,

Avis aux enfants

Nous passons à l'explication des commandements de la seconde Table, qui ont pour objet nos devoirs envers notre prochain. Et tout d'abord, nous avons à parler de nos obligations envers nos parents, qui sont notre plus *proche prochain ;* tel est l'objet du IVe précepte.—Prions Jésus, le divin modèle des enfants, de nous faire goûter et pratiquer ce que nous allons dire.

410. Q.—Quel est le quatrième commandement de Dieu ?

Quatrième commandement

Le quatrième commandement de Dieu est en hébreu :

“ *Honore ton père et ta mère,* afin que tu vives longtemps sur la terre que Dieu te donnera.”

C'est le texte fidèlement traduit dans les deux vers :

Père et mère tu honoreras,
Afin de vivre longuement.

Object direct et indirect

Ce commandement prescrit donc *directement* les devoirs des *enfants envers leurs parents,* qui participent en quelque sorte à l'autorité divine ; mais *indirectement,* le même précepte contient d'autres devoirs, qui ne sont pas spécifiés, tant ils semblent naturels : ce sont les devoirs des *parents envers leurs enfants,* auprès desquels ils sont comme une Providence visible.

Puis, il arrive un moment où l'autorité du père et de la mère est dévolue à des maîtres et à des supérieurs ; alors les inférieurs ont vis-à-vis des supérieurs des devoirs ; réciproquement, les supérieurs ont aussi des obligations à remplir à l'égard de ceux qui sont placés, à quelque titre que ce soit, sous leur autorité. D'où il résulte que le IVe commandement renferme encore, *indirectement,* les devoirs des *inférieurs envers leurs supérieurs* et ceux des *supérieurs envers leurs inférieurs.*

Expliquons d'abord les devoirs des enfants envers leurs parents.

—o—

411. Q.—Comment devons-nous honorer nos parents ?

Nous devons honorer nos parents... L'obligation est directe : " *Honore* ton père et ta mère." Honorer

Dieu résume tous les devoirs des enfants envers leurs parents dans le mot *honorer*, qui signifie *estimer* et qui, dit le catéchisme romain, est plus étendu que le mot *aimer* ou le mot *craindre ;* car celui qui aime n'honore pas toujours, celui qui craint n'aime pas toujours, tandis que celui qui *honore* sincèrement aime et craint tout à la fois. — En conséquence le mot *honorer* comprend quatre devoirs : l'amour, le respect, l'obéissance et l'assistance.

en les aimant, question 412. Enumération

en les respectant, questions 413 et 414.

en les assistant dans leurs besoins, question 416.

et en leur obéissant en tout ce qui n'est pas péché.

Examinons en détail chacun de ces quatre points.

—:o:—

412. Q.—Pourquoi devons-nous aimer nos père et mère ?

Nous devons aimer nos père et mère, d'un amour spécial appelé *piété filiale.* 1° Motifs de l'amour

La vertu de *charité* nous porte à aimer notre prochain et nos parents à cause de Dieu ; la vertu de *piété* nous fait rendre à Dieu, à nos parents et à notre patrie le service et le culte qui leur sont dûs, en tant qu'ils sont les principes de notre existence.

Les noms de *père* et *mère* sont, après le Nom adorable de Dieu, les plus dignes de vénération ; les parents participent à la Paternité suréminente de Dieu, principe de tous les êtres.

parce qu'après Dieu nous leur devons la vie... Dette de la vie

Etre le principe de l'existence d'autrui est la plus grande perfection que Dieu puisse communiquer à ses créatures. Dès lors, sentiment profond de vénération, de reconnaissance et d'attachement pour nos père et mère, créateurs secondaires, images du Créateur, ainsi que les appellent les auteurs chrétiens et même les païens.

Premiers besoins

et qu'il les a chargés de pourvoir à nos premiers besoins, depuis la naissance jusqu'au temps où l'enfant **peut se suffire.**

Les parents sont en effet obligés par Dieu de veiller à ce que leurs enfants ne soient exposés à aucun grave danger, soit avant soit après leur naissance ; ils doivent de plus procurer à leurs enfants la nourriture, l'habitation, l'habillement en rapport avec leur état et leur condition.

Piété filiale

Pour rendre plus léger le fardeau des parents, Dieu a mis dans le cœur du père et de la mère la tendresse ; pour dédommager les parents de toutes leurs sollicitudes, Dieu a mis dans le cœur des enfants la piété filiale. Aussi un enfant, qui n'aimerait pas son père et sa mère, mériterait d'avoir gravé sur son front le mot de *dénaturé* ou *sans cœur !*

"N'oubliez pas, dit la sainte Ecriture, les gémissements de votre mère." — "Souvenez-vous que sans eux, vous ne seriez pas nés, et rendez-leur ce que vous leur devez." Eccl. VII, 29. — Les animaux eux-mêmes témoignent de l'attachement à ceux qui leur ont donné le jour.

Péché

En conséquence, *la piété filiale* étant distincte de *l'amour de charité,* pèchent gravement à la fois contre ces deux vertus :

1. Les enfants qui, *intérieurement,* haïssent leurs parents et leur souhaitent un mal grave.

2. Les enfants qui, *extérieurement,* leur causent une grande tristesse, qui les font pleurer, qui les traitent en paroles et en gestes durement comme des ennemis, qui les calomnient, négligent d'exécuter leurs dernières volontés après avoir hérité d'eux, etc.

Ils pèchent au moins contre la piété ceux qui ne les visitent pas ou ne les soignent pas dans leurs infirmités et leur vieillesse, qui leur refusent les aliments et les choses nécessaires à la vie, selon leur condition, qui n'ont pas soin, dans une maladie grave, de leur faire recevoir à temps les sacrements, qui ne leur font pas faire des funérailles selon leur condition, qui ne prient pas pour eux après leur mort, et ne font dire aucune messe pour le repos de leur âme.

——o——

413. Q.—Qu'est-ce que respecter ses père et mère ?

Respecter ses père et mère signifie vénérer nos parents, à cause de la dignité dont ils sont revêtus ; q. 414. Respect

c'est les traiter avec toutes sortes d'égards, ou marques *extérieures* de filiale vénération.

supportant avec patience leurs infirmités et même leurs défauts ; car ils sont notre *prochain*, bien plus ils sont nos *parents*.

" *Le respect* que Dieu veut que vous ayez à leur égard est un respect à la fois timide et tendre, qui craigne d'affliger et s'efforce de plaire, qui éclate dans les paroles, qui se produise dans les actions, qui se manifeste dans les occasions même par la patience à tout souffrir de leur part.—Ce respect vous impose l'obligation de ne rien faire qui y soit contraire, de ne vous permettre quoi que ce soit qui puisse blesser leur honneur ; s'ils ont des défauts, de vous en taire ou même de les cacher autant que vous pouvez.—Outre le devoir que vous avez de ne pas leur manquer, vous avez encore celui de ne pas souffrir qu'on leur manque, de défendre avec courage leur honneur attaqué, de repousser fortement la calomnie, d'imposer silence à la médisance." Card. de la Luzerne. Citation

Ce qui a été dit, dans la question précédente, sur la gravité du péché commis contre la piété filiale, s'applique ici à tous les actes contraires à la *vertu de respect* envers les parents. Péchés

" Maudit soit celui qui n'honore pas son père et sa mère." Deut. XXVII.—" Que l'œil qui insulte son père soit arraché par les corbeaux du torrent et devienne la pâture des petits de l'aigle."

Qui ne sait les effets de la malédiction de Noé sur Cham.

—o—

414. Q.—Pourquoi devons-nous respecter nos père et mère ? 2° Motif du respect

Nous devons respecter nos père et mère, à cause de leur grande *dignité* et de notre condition de fils.

parce qu'ils tiennent auprès de nous la place de Dieu. " *Toute autorité* vient de Dieu."

L'autorité qu'ont sur nous nos parents leur vient directement de Dieu, et résister à ce pouvoir, c'est résister à l'ordre de Dieu. Rom. XIII. Cela fait dire à Tertullien que s'il y a impiété à déshonorer Dieu, il y a un péché semblable à déshonorer son père ou sa mère. " Après la vertu de religion, qui rend à Dieu le culte d'adoration, vient la piété filiale qui honore les parents ; et après la piété filiale vient *la vertu de respect* qui honore et révère les personnes constituées en dignité." S. Thomas.

Autorité — Or, les parents sont investis par Dieu d'une dignité très élevée : ils tiennent auprès des enfants la place de Dieu, ils sont les instruments visibles de sa Providence, les images les plus ressemblantes de Dieu par la paternité et la bonté, ses lieutenants et ses délégués les plus immédiats pour manifester ses volontés.

C'est pourquoi, à Nazareth, quoique Jésus fut le plus grand, c'était saint Joseph qui gouvernait, parce que, aux yeux de Jésus, il représentait le Père éternel.—Imitons-le.

—o—

3° Motif de l'obéissance

415. Q.—Pourquoi devons-nous obéir à nos père et mère ?

Nous devons obéir à nos père et mère. *L'obéissance* est une rigoureuse obligation.

" Enfants, dit saint Paul, obéissez à vos parents, *selon la volonté de Dieu ;* c'est un devoir de justice." Eph. VI. " Obéissez-leur en tout, car cela est agréable au Seigneur." Col. III, 20.

Obéissance — **parce que, en leur obéissant, c'est à Dieu que nous obéissons**, puisque " *c'est sa volonté.*"

L'obéissance, en général, est une vertu morale, qui nous porte à garder les préceptes, en tant qu'ils sont ordonnés par une personne supérieure ; son objet est ce que veut le supérieur.—Cette vertu est très excellente, parce que par elle l'homme renonce au plus grand de ses biens, c'est-à-dire à sa propre volonté et elle comprend l'humilité.

Péchés — Or, les enfants doivent obéir à leurs parents dans les choses qui regardent le salut, les bonnes mœurs et le bon gouvernement de la maison. Ils pèchent donc les enfants qui, étant encore à la maison paternelle, négligent de faire une chose commandée, ou qui ne

s'appliquent pas aux études prescrites, qui s'enfuient de la maison, qui, malgré les ordres de leurs parents, s'exposent aux occasions de péché, refusent d'observer les commandements de Dieu ou de l'Eglise, restent trop longtemps éloignés des sacrements. Il ne suffit pas, dans ces cas, qu'ils disent en confession : j'ai manqué la messe, il faut qu'ils ajoutent, j'ai désobéi en cela à mes parents.

Le péché de désobéissance est mortel toutes les fois qu'il est commis en matière considérable et en opposition avec un précepte formel des parents ; dans les cas moins graves, la faute est vénielle, mais elle prendrait plus d'importance si la désobéissance était habituelle.

L'obéissance doit être *prompte*, *joyeuse* et *entière* en tout ce qui n'est pas péché.—Contemplons et imitons le beau modèle de Jésus " *soumis à Marie et à Joseph*." Modèle

—o—

416. Q.—Pourquoi devons-nous assister nos père et mère ? 4° Motif de l'assistance

Nous devons assister nos père et mère. Cette obligation est fondée sur la *charité* et la *reconnaissance.*

En charité, nous devrions assister nos parents au moins autant que le prochain ; mais la vertu de *reconnaissance* nous en fait un devoir spécial. " C'est pourquoi, dit saint Thomas, après la religion qui rend le culte à Dieu, après la piété filiale qui honore les parents, après le respect qui révère les dignitaires, vient, comme vertu spécialement distincte de celles-là, la reconnaissance qui rend grâces aux bienfaiteurs."

parce qu'il est bien juste que nous leur rendions dans leurs besoins ; car *la reconnaissance* est une partie potentielle de la vertu de *justice.* Reconnaissance

Tout bienfait fait contracter à celui qui en est l'objet une dette de reconnaissance. Cette dette doit être acquittée sur-le-champ par les sentiments du cœur : " Recevoir un bienfait avec gratitude, dit Sénèque, c'est en payer le premier terme." Mais la compensation réelle par action doit se faire dans le temps le plus avantageux pour le bienfaiteur : ce qui arrive surtout lorsqu'il vient à se trouver *dans le besoin.*

Compensation

tous les soins que nous en avons reçus nous-mêmes. La compensation doit même, autant que possible, *surpasser* le bienfait reçu.

" Le bienfaiteur a été louable en ce qu'il a donné *gratuitement*, ce à quoi il n'était pas obligé. Celui qui a reçu le bienfait doit aussi, par devoir d'honnêteté, faire quelque chose de gratuit. Or, tant qu'il donne moins ou seulement une chose égale, il ne fait rien gratuitement; il rend ce qu'on lui a donné. La reconnaissance doit donc, autant que possible, surpasser le bienfait reçu."

Dans la question suivante, nous allons dire les circonstances.

—o—

417. Q.—En quoi faut-il assister nos père et mère ?

Objet de l'assistance

Nous devons assister nos père et mère... *Assister* signifie *se tenir auprès* de quelqu'un pour l'aider.

en leur procurant autant que nous le pouvons ; car à *l'impossible* nul n'est tenu.

S'il s'agit surtout de secours temporels, il peut se faire que les enfants ne puissent donner à leurs parents tous les soins désirables ; "mais il y a pour les indigents, dit encore Sénèque, plusieurs manières de payer la dette de la reconnaissance : le conseil fidèle, les visites assidues, les paroles aimables..."

Secours spirituels

tous les secours spirituels pendant leur vie.

Il faut les exhorter, avec toute la prudence possible, à revenir à Dieu, s'ils s'en étaient éloignés ; ne négligez rien pour leur procurer, dans leurs maladies et avant leur mort, les derniers sacrements ; priez et faites prier pour le salut de leur âme.

Secours temporels

et temporels dans leurs maladies, leur vieillesse et leur pauvreté. Que n'avons-nous pas reçu d'eux ?

Ces chers parents, sont-ils *malades ?* Redoublez pour eux de soins et d'attentions, en pensant avec quelle tendresse ils soignaient les maladies de votre jeune âge ; assidus auprès de leur lit de douleur, adoucissez leurs maux en leur procurant tous les soulagements qui sont en votre pouvoir.

Sont-ils *vieux* et *infirmes* ? Souvenez-vous qu'ils ont été le soutien

de votre enfance, et devenez à votre tour leur appui. Si l'âge vient affaiblir, non seulement les forces de leur corps, mais aussi les facultés de leur âme, songez au temps où votre raison n'étant pas encore formée, la leur y suppléait et veillait sur tous vos besoins avec une tendresse admirable ; que votre piété filiale s'occupe des leurs avec la même sollicitude.

Sont-ils dans la *pauvreté ?* Rappelez-vous qu'ils ont nourri votre enfance, et secourez-les ; si vous êtes pauvre vous-même, partagez avec eux le pain que vous gagnez à la sueur de votre front.

et en priant pour eux après leur mort. C'est un devoir, spécialement imposé par la reconnaissance. **Secours après la mort**

" Si un être sans raison était dans le feu, nous aurions pitié de lui ; pouvons-nous faire moins pour l'âme d'un père ou d'une mère, qui souffre au Purgatoire ? " — Nos parents défunts demandent plutôt des prières que des larmes, des messes plutôt que des fleurs !

Tout le monde connaît la faveur suprême que sainte Monique, sur le point de mourir, sollicitait de son fils Augustin : " Souviens-toi de moi, chaque fois que tu monteras à l'autel du Seigneur."

—o—

418. Q.—Que signifient ces paroles : " Afin de vivre longuement ?

Ces paroles : Afin de vivre longuement, renferment évidemment la promesse d'une *longue vie.* **Sanction divine**

Cette promesse d'une *longue vie* est encore réitérée en d'autres passages de la sainte Ecriture : " Celui qui honore son père et sa mère jouira d'une longue vie.—Honorez votre père par vos actions, par vos paroles, par votre patience, et votre père vous bénira et sa bénédiction demeurera sur vous jusqu'à la fin." Eccl. III, 7.

signifient que Dieu récompense. Le IVe commandement a seul le privilège d'une *sanction temporelle.* **Récompense**

Ce commandement du reste est le premier de ceux de la seconde Table, et Dieu a voulu ainsi nous rappeler l'importance qu'il attache à son observation.

souvent même en ce monde. Le mot *souvent* insinue que la promesse de longévité *n'est pas absolue.* **Longévité**

Si Dieu, dans ses desseins et pour des raisons que nous ignorons, ne réalise pas cette promesse pour tous, il la réalise cependant pour le plus grand nombre. Ceux, en faveur de qui elle ne se réalise pas, ont pu manquer à d'autres devoirs ; peut-être aussi a-t-il mieux valu que Dieu les retirât du monde, pour les mettre en possession de la vie perpétuelle du ciel.

Conséquences

l'enfant qui honore son père et sa mère.

Honorer ses parents, avons-nous dit, c'est *les aimer* non pas seulement d'un amour naturel mais aussi d'un amour surnaturel. Or, celui qui aime ses parents surnaturellement a l'amour de Dieu, et ayant cet amour il évite un grand nombre de péchés qui ont pour effet d'épuiser l'organisme et d'abréger la vie.

Honorer ses parents, c'est *leur obéir* et suivre leurs conseils, qui ont également pour but à la fois de favoriser l'épanouissement de nos forces physiques et de nos facultés intellectuelles et morales. Qui a jamais désobéi à ses parents et n'a pas eu lieu de s'en plaindre ?

Ce que nous disons des parents s'applique aussi à l'obéissance envers les maîtres et les supérieurs, dont l'expérience et la sagesse peuvent préserver de bien de funestes écarts. — En conséquence, l'enfant docile et vertueux se ménage une longue et heureuse vie, parce qu'il aura les bénédictions de ses parents et celles de Dieu.

Exemples bibliques

Sem fut un bon fils ; c'est pourquoi son père Noé lui donna sa bénédiction, et la bénédiction de Dieu descendit sur lui. Gen. IX, 26. *Isaac* fut un fils soumis ; c'est pourquoi il fut béni de Dieu : quand il semait un boisseau de froment, il en recueillait cent, et bientôt il surpassa tous les habitants du pays en possessions et en richesses. *Tobie* fut un fils respectueux ; c'est pourquoi il fut béni de Dieu : il reçut des richesses et une épouse vertueuse, atteignit un âge très avancé et put voir ses petits-enfants jusqu'à la cinquième génération.

—o—

419. Q.— Quelle est la punition de l'enfant qui outrage ses père et mère, ou qui les abandonne dans leurs besoins ?

L'enfant qui outrage ses père et mère, qui est pour eux sans affection, respect, obéissance.

ou qui les abandonne dans leurs besoins, alors qu'il pourrait les assister.

Malédiction divine

est maudit de Dieu et en état de damnation.

Parmi les malédictions que Dieu ordonna de prononcer sur Hébal, se trouvait celle-ci : " *Maudit* soit celui qui a méprisé son père et sa mère. Et Israël tout entier répondra : *Amen.*" Deut. XXVII, 16. Voici la punition, prescrite dans le Deutéronome, contre les enfants rebelles à leurs parents : " Si un père a un fils rebelle et insolent, qui ne se rend pas à l'ordre ni de son père ni de sa mère, et qui, ayant été repris par eux, refuse avec mépris de leur obéir, on le saisira et on l'emmènera aux Anciens de la ville, à la porte où se rendent les jugements, et on leur dira : Voici notre fils, qui est un rebelle et un insolent ; il refuse d'écouter nos remontrances et passe sa vie dans les débauches... Alors le peuple le lapidera, et il mourra, afin que vous ôtiez le méchant du milieu de vous et que tout Israël, en l'apprenant, soit saisi de crainte." Deut. XXI, 19-22.

Horreur des hommes

et les hommes l'ont en horreur, comme un *être dénaturé* et un monstre.

Quelle confiance pourrait inspirer aux hommes celui qui n'a pas d'affection, même pour ses parents ? C'est un être dangereux dans la société ; personne ne peut l'estimer.—Le texte ci-dessus nous insinue que l'enfant rebelle à ses parents a bien d'autres défauts et que généralement c'est un débauché, etc.

Fait

Un jour, un vieillard était maltraité, frappé et jeté à terre par son indigne fils ; il subissait maintenant lui-même un traitement semblable à celui qu'il avait lui-même auparavant fait subir à son pauvre père !

Les enfants sont parfois les vengeurs de leurs grands-parents.

—o—

420. Q.—Nos père et mère sont-ils les seuls à qui nous devons honneur et obéissance ?

Extension du précepte

Non, car nous devons honneur et obéissance. *Honneur*, c.-à-d. affection, respect, assistance, surtout *obéissance*.

Ces devoirs sont plus ou moins étendus et rigoureux, selon la nature des relations qui existent entre les inférieurs et les supérieurs.

à tous ceux qui ont autorité sur nous.

Dans les questions précédentes, nous avons parlé de *l'autorité des parents* et des devoirs des enfants à leur égard.

Immédiatement après, vient *l'autorité des pasteurs*, qui exercent sur les âmes une sorte de paternité spirituelle. Après l'autorité religieuse, vient *l'autorité des magistrats civils*, qui protègent et gouvernent la société. Enfin, *toute autorité* résultant de relations qui mettent un inférieur en présence d'un supérieur.

Pasteurs ecclésiastiques

comme nos Evêques, nos pasteurs ecclésiastiques.

Le Pape est le premier des Evêques, le pasteur suprême de l'Eglise, *notre saint Père* le Pape ; *les Evêques*, chacun dans son diocèse, sont les représentants du Pape ; *les Curés*, chacun dans sa paroisse, sont les représentants de l'Evêque ; enfin, *les Prêtres*, dans chaque paroisse, aident et représentent par conséquent le Curé, l'Evêque et le Pape, lequel représente Jésus-Christ. Tous les fidèles ont donc envers ces divers pasteurs des devoirs particuliers :

Devoirs particuliers

Un *amour filial* et *reconnaissant* pour tous les bienfaits qu'ils en reçoivent dans l'ordre de la grâce, depuis le berceau jusqu'à la tombe

Un *respect religieux*, fondé sur le caractère sacré qu'ils ont reçu et la dignité dont ils sont revêtus : " Nous sommes, dit saint Paul, les ambassadeurs et ministres de Jésus-Christ, les coopérateurs de Dieu, les dispensateurs de ses mystères." II Cor. vi, 4.

Une *obéissance parfaite*, comme à Dieu, en tout ce qui se rapporte à la religion ou aux questions mixtes.

Une *assistance temporelle*, en contribuant, suivant l'ordre établi, aux besoins matériels des prêtres et des Pontifes ; car, selon saint Paul, " l'ouvrier mérite son salaire, et ceux qui servent à l'autel doivent vivre de l'autel." Et aussi une *assistance spirituelle*, en aidant du secours de leurs prières les pasteurs de l'Eglise, afin qu'ils puissent remplir saintement et fructueusement leur sublime ministère.

Magistrats civils

nos magistrats de l'ordre administratif ou judiciaire.

Les sujets d'un Etat doivent au *souverain* et à ses délégués divers, ministres, officiers, juges, etc., *honneur* et *respect* ; car leur autorité, du moment qu'elle est légitime, vient de Dieu : " C'est par moi, dit-il, que règnent les rois et que les législateurs discernent

ce qui est juste." Eccl. x, 2.—Puis *l'obéissance* en tout ce qui est conforme aux lois supérieures de Dieu et de l'Eglise. " Que toute âme soit soumise aux puissances, car toute puissance vient de Dieu." Rom. XIII.—Enfin, on doit à la patrie et par conséquent à ceux qui la gouvernent le paiement de *l'impôt*, et même l'impôt du sang lorsqu'il est réclamé. " Payez le tribut à qui il est dû."

nos maîtres ou patrons, qui ont autorité sur leurs serviteurs ou leur ouvriers. Maîtres et patrons

Les serviteurs et les ouvriers doivent à leurs maîtres et patrons *le respect* : " C'est le Seigneur que vous devez servir en les servant," dit saint Paul ; par conséquent, ajoute l'Apôtre, ils doivent regarder leur volonté comme celle de Dieu et les servir avec affection, accomplir leurs ordres avec *obéissance* et avec *fidélité*, prenant consciencieusement les intérêts du maître, ne leur faisant tort en rien et employant bien le temps qu'ils doivent à leur service.

et autres supérieurs légitimes, comme les *maîtres* e *maîtresses*, par rapport à leurs *élèves*. Supérieurs légitimes

Les élèves doivent à leurs maîtres et maîtresses, qui s'occupent de leur instruction et de leur éducation, et qui sont en cela les délégués de leurs parents dans une œuvre très difficile, les mêmes sentiments et les mêmes égards qu'à leur père et à leur mère ; par conséquent : *l'affection*, fondée sur la reconnaissance pour un bienfait si insigne ; *le respect*, puisqu'ils sont à la fois l'image de Dieu et les représentants de leurs parents ; *l'obéissance* à leurs ordres légitimes et à leurs bons conseils ; et enfin, sinon *l'assistance*, au moins le paiement d'une dette de justice, en leur remettant les contributions scolaires requises. " Jamais, dit Aristote, on ne peut rendre aux maîtres l'équivalent de leurs services."

Les enfants doivent aussi un respect particulier aux *vieillards*, se rappelant la terrible punition des enfants qui avaient insulté Elisée.—" Le prophète marchait dans le chemin de Béthel, lorsque de petits enfants sortis de la ville vinrent se moquer de lui, en disant : Monte, chauve, monte, chauve. Elisée, ayant jeté les yeux sur eux, les maudit au nom du Seigneur. Et voilà que deux ours, étant sortis du bois, déchirèrent 42 de ces enfants." IV Reg. II, 23. Vieillards

—o—

421. Q.—Quels sont les devoirs des pères et des mères envers leurs enfants ?

Devoirs des parents

Les pères et mères sont obligés, par *devoir d'état*, à cinq choses à l'égard de leurs enfants.

de pourvoir aux besoins de leurs enfants ; c'est *l'entretien* des enfants.

Par entretien, on entend tout ce qui est nécessaire à la vie, comme la nourriture, les vêtements, l'habitation, les exigences de la santé, et l'établissement convenable des enfants selon leur condition.

Généralement parlant, une mère est tenue de nourrir elle-même son enfant ; cependant une raison légitime peut l'exempter de ce devoir, pourvu qu'elle trouve pour la remplacer une nourrice de bonne santé et de bonnes mœurs.

Amour des parents

Ces soins à donner aux enfants sont une conséquence naturelle de *l'amour* que doivent les parents à ceux à qui ils ont donné le jour. — Cet amour doit être *surnaturel*, parce que c'est Dieu qui leur a confié ces faibles créatures, afin de pourvoir à leurs premiers besoins; *sans faiblesse*, c'est-à-dire exempt de molles complaisances pour leurs défauts ; *sans préférence*, car les prédilections sont souvent injustes et toujours dangereuses ; *sans égoïsme*, c'est-à-dire que les parents doivent se rappeler que leurs enfants appartiennent à Dieu encore plus qu'à eux ; de sorte que si Dieu les appelle à lui par la mort ou par une vocation religieuse, ils doivent lui en faire le sacrifice avec soumission et générosité.

Education chrétienne

de les élever chrétiennement ; c'est *l'éducation religieuse*, aujourd'hui trop négligée.

Pèchent plus ou moins *gravement* les parents qui ne cherchent pas à donner par eux-mêmes ou par d'autres qui en soient capables une *éducation chrétienne* à leurs enfants. — L'éducation *première* des enfants a une importance extrême : un enfant de 7 ans a quelquefois des habitudes qui ne le quitteront plus ; on peut dire que généralement le caractère est définitivement formé à 10 ans. C'est donc un devoir d'une importance majeure pour les mères d'initier leurs enfants dès leurs plus jeunes années à la connaissance et à l'amour de Dieu, à la prière et aux vertus chrétiennes. Rien ne peut véritablement remplacer l'éducation maternelle.

Nous avons dit ailleurs la défense qu'il y a d'envoyer les enfants aux écoles mauvaises ou soi-disant *neutres*. — Par conséquent, lorsque le moment est venu de confier à d'autres leurs enfants, les parents doivent apporter le plus grand soin à leur choisir des maîtres, non seulement savants, mais imbus de véritables principes religieux. Manquer à ce devoir, par n'importe *quelle considération humaine*, c'est ordinairement se préparer d'amers regrets, et c'est toujours assumer une grande responsabilité devant Dieu. *Ecoles*

de les corriger de leurs défauts ; c'est *la correction.* *Correction*

" N'épargnez pas, dit le Sage, la correction à l'enfant ; vous le frapperez de la verge et vous délivrerez son âme de l'enfer."—" La réprimande et la punition donnent la sagesse ; mais l'enfant abandonné à sa volonté devient la confusion de sa mère."—" Celui qui aime son enfant ne lui épargne pas le châtiment." Eccl. xxx. 5.

Cependant la correction doit être prudente pour le temps et la manière, sans excès et sans faiblesse. Il est surtout essentiel de s'y prendre de bonne heure ; car lorsqu'un arbre a grandi, on ne peut plus le redresser.

de les éloigner de tout danger corporel ou spirituel ; c'est le devoir de *la vigilance.* *Vigilance*

Pèchent gravement les parents qui mettent en danger la vie d'un enfant avant sa naissance : la mère en portant de lourds fardeaux, ou en se livrant à des travaux trop pénibles, à des danses vives, à des accès de colère, à des chagrins trop sombres, etc. ; le mari en maltraitant son épouse ou en exigeant d'elle tout ce qui peut la mettre en danger.—Pèchent encore gravement les parents qui ne baptisent pas, même dans le doute s'il vit, un enfant qui vient au monde avant terme, quand même ce serait peu de temps après la conception ; ainsi que ceux qui diffèrent longtemps de faire baptiser leurs enfants.

Les parents doivent surveiller avec grand soin les habitudes de leurs enfants, et les préserver des dangers de *mauvaises compagnies*.

et de leur donner le bon exemple. *Bon exemple*

" Les leçons profitent peu, dit Fénelon, si les exemples viennent les démentir."—" Les actions des parents, dit saint Chrysostôme, sont les livres dans lesquels les enfants apprennent à les imiter."

" Les enfants, dit saint Cyprien, feront plus d'attention à ce que vous faites qu'à ce que vous dites." Le pieux évêque Sailer disait : " Le bon exemple des parents est le meilleur catéchisme des enfants et le plus beau miroir dans la maison."

Par conséquent, les parents doivent mettre d'accord leurs conseils et leur conduite, veiller particulièrement à l'observance exacte des pratiques religieuses, comme sont les prières quotidiennes, la sanctification du dimanche, l'obéissance aux lois de l'abstinence, l'accomplissement des devoirs religieux, etc.

Conseils d'un bon père

" Mon fils, disait le roi saint Louis au jeune prince Philippe, la première chose que je te recommande c'est d'aimer Dieu de tout ton cœur et de désirer souffrir toutes sortes de tourments plutôt que de l'offenser mortellement. Va souvent à confesse, et choisis un confesseur habile, qui ose te reprendre de tes fautes et te montrer tes défauts. Assiste dévotement au service divin; aime tout bien, haïs tout mal. Sois compatissant envers les pauvres; protège et honore tous les gens d'Eglise. Je te supplie, mon cher enfant, de te souvenir de ma pauvre âme et de me procurer dans tout le royaume le secours des messes, des prières et des aumônes. Je te donne toutes les bénédictions qu'un bon père peut donner à son cher fils."

—o—

Devoirs des supérieurs

422. Q.—Quels sont les devoirs des supérieurs à l'égard de leurs inférieurs ?

Les supérieurs doivent en général à leurs inférieurs la *charité*, la *surveillance* et la *justice*.

Charité

traiter leurs inférieurs avec charité et bonté.

L'autorité des supérieurs doit être adoucie par la plus grande bienveillance, et l'affection qu'ils doivent avoir pour leurs subordonnés doit toujours être surnaturalisée par des pensées chrétiennes.

Les domestiques, en particulier, méritent des égards qui généralement ne leur sont pas donnés : " Si vous avez, dit le Sage, un serviteur fidèle, chérissez-le comme votre âme, et traitez-le comme votre frère." Eccl. XXXIII, 31.—" Vous, maîtres, disait saint Paul, témoignez de l'affection à vos serviteurs ; ne les traitez pas avec menace, sachant que vous avez les uns et les autres dans le ciel

un Maître commun, qui n'aura point égard à la condition des personnes." Eph. vi, 9.

veiller sur leur conduite. *Surveiller* est un devoir pour tous les supérieurs vis-à-vis de leurs subordonnés. Vigilance

Très rigoureux pour les parents à l'égard de leurs enfants, et pour les maîtres à l'égard de leurs élèves, ce devoir pèse aussi sur les patrons vis-à-vis de leurs ouvriers et sur les maîtres vis-à-vis de leurs domestiques. Ils doivent veiller sur leurs amusements, leurs compagnies, leurs lectures, leurs conversations, la manière dont ils observent leurs devoirs religieux... On en comprend facilement la raison.

et leur faciliter les moyens d'accomplir leurs devoirs de religion, en leur donnant le temps nécessaire. Devoirs de religion

Les personnes, qui ont coutume de s'engager comme domestiques, doivent autant que possible éviter de se mettre au service de maîtres irréligieux ; surtout si elles se trouvent par là dans l'impossibilité de remplir leurs devoirs de religion, d'observer les commandements et plus ou moins en danger pour la foi ou les mœurs

Saint François de Sales passe pour avoir été un des hommes les plus doux qui aient jamais paru sur la terre. Il était, cependant, d'un naturel très irritable, mais à force d'attention il était parvenu à maîtriser si bien son caractère qu'on l'aurait cru insensible à toutes les injures. C'est par cette douceur qu'il gagna à la foi plus de 60,000 hérétiques. Exemple

Jamais aussi maître ne traita ses domestiques avec plus de bonté, et personne ne fut jamais mieux obéi ; sa vie est pleine de traits charmants ; ses écrits sont ce qu'il y a de plus délicieux.

——o——

423. Q.—Quels sont les devoirs des inférieurs envers leurs supérieurs ?

Les devoirs des inférieurs envers les supérieurs. *Inférieur* désigne celui *qui est au-dessous*, comme *supérieur* celui *qui est au-dessus.* Devoirs des inférieurs

Ainsi les fidèles sont inférieurs à leurs pasteurs, les sujets à leur souverain, les élèves à leurs instituteurs, les domestiques à leurs maîtres.

sont de les respecter et de leur obéir. *Respect* et *obéissance*, voilà leurs deux devoirs principaux.

Respect — *Le respect* est dû aux supérieurs, à cause de leur dignité ; il doit être *intérieur* et *extérieur*, s'exprimant au dehors par des marques d'honneur, en les écoutant en public ou en particulier, en parlant d'eux ou leur parlant à eux-mêmes, en leur donnant partout une place de distinction selon les préséances, en inspirant aux autres les sentiments dont on est soi-même pénétré ; en un mot, en faisant tout ce qui est possible pour que l'honneur soit rendu à qui en est digne.

Obéissance — *L'obéissance* est due aux supérieurs à cause de l'autorité dont ils sont investis. " La volonté de Dieu est *la première règle* de toute volonté douée de raison. Or, selon l'ordre divinement établi, les volontés humaines approchent plus ou moins de la volonté divine ; c'est pourquoi la volonté de l'homme, à qui le commandement est dévolu, peut devenir *la seconde règle* de celui qui doit obéir."

Nous avons eu déjà l'occasion de parler du respect et de l'obéissance que les fidèles doivent à leurs supérieurs ecclésiastiques, les citoyens aux magistrats, les élèves à leurs professeurs, les serviteurs à leurs maîtres.

—o—

424. Q.—Que défend le quatrième commandement ?

Précepte négatif — **Le quatrième commandement défend** *indirectement* tout ce qui est plus ou moins opposé aux devoirs dont nous venons de parler.

Désobéissance — **toute désobéissance** ou *manque d'obéissance.*

Saint Paul range au nombre des péchés mortels la désobéissance aux parents. I Tim. III, 1.—" Cependant, dit saint Thomas, les actes de désobéissance ne sont pas tous égaux ; les uns ont plus de gravité, les autres en ont moins, *par deux causes*. D'abord, par le maître qui commande : on doit plus de soumission à celui qui a plus d'autorité. Ensuite, par les préceptes : les supérieurs n'exigent pas d'une volonté égale tout ce qu'ils prescrivent ; ils veulent avant tout la fin qu'ils se proposent ; plus leurs ordres y sont intimement liés, plus la désobéissance est grave."

Opiniâtreté — **toute opiniâtreté** ou *attachement à son opinion.*

L'opiniâtreté ou l'entêtement est, dit-on, l'apanage de certaines bêtes, de certains sots, de certains hérétiques et de certains enfants ; c'est une persistance dans la désobéissance.

Mépris

et tout mépris à l'égard de nos père et mère. *Mépris* signifie accorder un *moindre prix.*

Le mépris se rattache à la haine et blesse la charité ; c'est un sentiment intérieur de dédain pour une personne ou une chose ; s'il est fondé sur un jugement téméraire, il est en même temps contre la justice. S'il se produit extérieurement, il devient un péché de contumélie, d'autant plus grave qu'il déshonore une personne plus digne de respect. Aussi, le mépris des parents est de sa nature un péché mortel.

Autres supérieurs

et de nos supérieurs, déjà énumérés.

Ajoutons ici aux supérieurs que les enfants doivent honorer, spécialement les grands-parents, oncles, tantes, beau-père, parrain, tuteur, etc ; en ligne collatérale, les frères et sœurs, les alliés au premier degré pèchent contre la piété, s'ils se haïssent ou s'ils refusent de s'assister mutuellement dans la nécessité.

Résumé

Voilà en abrégé les principaux devoirs que prescrit le quatrième commandement ; il est destiné à régler l'intérieur de la famille. Les autres commandements, que nous allons maintenant examiner, règlent plutôt les relations sociales, qui se rapportent spécialement à deux vertus, *la charité* et *la justice.*

425. Q.—Quel est le cinquième commandement de Dieu ?

Cinquième commandement

Le cinquième commandement de Dieu est en hébreu :

" *Vous ne tuerez point.*" Ex. xx. 13.

Le mot *tuer*, d'un mot grec qui a le sens de *sacrifier*, signifie *ôter la vie à quelqu'un* ; or il y a en nous et dans notre prochain deux sortes de vies : la vie naturelle et la vie surnaturelle. Le Ve commandement défend d'attenter à l'une et à l'autre par l'homicide et par le scandale.

L'homicide étant ce qu'il y a de plus sensible, il est seulement question de lui dans les deux vers suivants :

Homicide point ne seras
De fait ni volontairement.

Homicide signifie meurtre d'un *homme : suicide*, meurtre de soi-même ; *parricide* ou *fratricide* meurtre de son *père* ou de son frère ; *infanticide*, celui d'un enfant ; *régicide* celui d'un roi ; *déicide* est le crime des Juifs qui firent mourir Jésus-Christ *l'Homme-Dieu.*

Objet

Nous allons dire d'abord par rapport *au corps*, ce que ce commandement nous ordonne, q. 426 ; ensuite ce qu'il nous défend, q. 427 ; enfin nous parlerons du scandale, qui attaque la vie surnaturelle du prochain ; q. 428 et 429.

—o—

426. Q.—Que nous ordonne le cinquième commandement ?

Précepte affirmatif

Le cinquième commandement nous ordonne, en tant qu'il est *affirmatif*.

de respecter... *Respecter* a ici le sens de *conserver* ou de *sauvegarder* la vie.

la vie corporelle ou spirituelle du prochain.

Vie du prochain

La vie corporelle et encore plus la vie spirituelle sont pour le prochain ce qu'il a de plus précieux ; de sorte que la charité nous fait un devoir d'autant plus rigoureux de secourir le prochain, qu'il se trouve dans un besoin plus extrême, ou dans un péril plus probable de mort ou de damnation.

Notre vie

et la nôtre. Nous devons conserver *notre vie.*

Par conséquent, on peut pécher gravement, si on néglige tellement les soins de son corps qu'on expose sa vie ou sa santé ; ou si, étant en danger de mort, on refuse de voir un médecin et de prendre les remèdes ordinaires, s'il y a encore espoir de guérison. Cependant, personne n'est tenu, pour conserver sa vie ou sa santé, d'employer des remèdes extraordinaires, comme de subir l'amputation d'un membre, ou toute autre opération pour laquelle le malade éprouve une vive répulsion.

En tant que *négatif*, le V[e] commandement *défend* le suicide, l'homicide et d'autres péchés dont nous allons parler.

427. Q.—Que nous défend le cinquième commandement ?

Objet du cinquième précepte

Le cinquième commandement nous défend certaines choses soit *directement*, soit *indirectement*, soit *par extension.*

Il nous défend *directement* tout homicide volontaire, par conséquent de nous donner la mort à nous-mêmes par le *suicide*, de la donner aux autres par le *meurtre*, d'en avoir même le désir et la volonté surtout par *le duel.*

Il nous défend *indirectement* tout ce qui peut conduire à l'homicide, comme la haine, la vengeance, les injures, les coups, les blessures.

Il nous défend enfin *par extension* de porter atteinte à la vie spirituelle du prochain par *le scandale.*

Suicide

1° de nous donner la mort par *le suicide.*

Se donner la mort à soi-même est un grand péché.

1. *C'est un attentat contre Dieu,* qui seul est Maître de notre vie ; lui seul nous l'a donnée, lui seul a le droit de nous l'ôter ; il nous en a accordé la jouissance et non la propriété.

2. *C'est une injustice envers la société,* qui nous a nourris, élevés, protégés ; en retour, elle a droit aux services que nous pouvons lui rendre. Celui qui se tue prive sa famille d'un membre et sa patrie d'un citoyen.

3. *C'est une cruauté envers soi-même,* en s'infligeant un mal dans le présent et en se précipitant sans ressource dans l'enfer, puisqu'on meurt ordinairement dans l'acte même du crime, sans avoir le temps d'en faire pénitence.

4. *C'est une lâcheté,* au lieu d'être un acte de courage : on se donne la mort, parce qu'on n'a pas l'énergie de supporter une douleur physique ou une peine morale.

Peines canoniques

Aucune raison ne peut excuser le suicide volontaire ; pour en inspirer l'horreur, l'Eglise prive du secours de ses prières et des honneurs de la sépulture chrétienne ceux qui meurent par le suicide, sans avoir donné des preuves de repentir.

Il est encore défendu de hâter le moment de sa mort par excès de travail, d'intempérance ou d'avarice ; de s'exposer à la mort

témérairement, à moins que ce ne soit par charité ou par dévouement pour le bien public ; de se mutiler gravement, si ce n'est pour éviter un péril de mort probable ; et enfin, de se souhaiter la mort par découragement.

Homicide

ou de la donner aux autres par *l'homicide.*

On serait seulement homicide *de fait*, si par imprudence et sans culpabilité on ôtait la vie à un homme ; si, au contraire, on avait l'intention de donner la mort sans avoir réussi, on serait homicide non *de fait* mais *volontairement.*—Tuer quelqu'un *effectivement* et *volontairement* constitue l'homicide proprement dit.

L'homicide est un *crime énorme ;* c'est un attentat contre le souverain domaine de Dieu, une injustice contre la victime, contre sa famille, contre la société. Les lois humaines punissent ordinairement de mort *les meurtriers.*

Exceptions

L'homicide n'est pas injuste, et par conséquent il est permis, en trois circonstances :

1. *Dans le cas de légitime défense*, si on ne peut se débarrasser autrement d'un injuste agresseur qui attente à notre vie ou à celle du prochain, ou qui veut nous ravir quelque bien de très grand prix.—On ne doit pas cependant dépasser les limites d'une légitime défense ; ainsi il n'est pas permis de tuer, s'il suffit de frapper ou de mutiler.

2. *Dans le cas de guerre*, légitimement déclarée.

3. *Dans le cas de condamnation à mort ;* la société a le droit d'effrayer et de se débarrasser des criminels par la peine de mort.

Nous n'avons pas ici à parler de certaines pratiques infanticides, condamnées par l'Eglise, assez en usage parmi les protestants, et dont les catholiques doivent avoir une grande horreur.

Duel

et même d'en avoir le désir, surtout *en duel.*

Le *duel* est un combat entre *deux* personnes qui, devant des témoins désignés, en viennent aux prises, avec danger de perdre la vie ou d'être blessées, après avoir concerté le lieu et l'heure de la rencontre, ainsi que la manière de se battre.

Le duel est gravement défendu :

1. *Par le droit naturel*, car personne n'a droit sur sa vie et sur ses membres, ni sur la vie et les membres du prochain.

2. *Par le droit divin*, car la loi, qui interdit l'homicide, défend aussi de s'exposer à perdre la vie et d'attenter à celle d'autrui. Cette faute est d'autant plus grave, qu'on s'expose et qu'on expose l'adversaire à mourir dans l'acte même du péché mortel et à tomber en enfer.

3. *Par le droit ecclésiastique*, qui frappe d'excommunication les acteurs et les témoins, et les prive de la sépulture chrétienne s'ils meurent avant d'avoir fait pénitence.

Les chefs militaires n'ont pas le droit d'imposer le duel à leurs subordonnés ; ce serait alors le cas pour ceux-ci de répondre : "Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes."

2° de blesser ou frapper le prochain. Ces péchés approchent plus ou moins de *l'homicide*. Coups et blessures

Si d'après Notre-Seigneur, (Math. v, 21,) on sera jugé et sévèrement puni pour s'être mis en colère contre son frère, on le sera à plus forte raison si à la colère on a ajouté les coups et les blessures. La gravité de ces péchés est proportionnée aux circonstances qui les accompagnent.

1. *Circonstances de personnes ;* si l'on frappe une personne consacrée ou religieuse, un père, une mère, un beau-père, une belle-mère, un frère, une sœur, etc., c'est une faute plus considérable que de frapper un égal ou un camarade.

2. *Circonstances du mal que l'on fait ;* si l'on frappe grièvement de manière à causer des douleurs violentes ou des plaies profondes, le péché est grave et entraîne le devoir de réparer tout le préjudice qui peut en résulter.

3. *Circonstances de sentiments*, qui animent durant les mauvais traitements : fureur, vengeance, emportement.—Il n'est permis de frapper que ceux sur qui on a autorité ; car c'est là un acte de gouvernement. Néanmoins, ceux qui ont droit d'user de cette voie de correction pèchent, lorsque la colère anime leur punition et les fait excéder dans la rigueur du châtiment.

3° de le haïr. *La haine* est en soi un péché grave. Haine

"Celui qui hait son frère est dans les ténèbres." I Joan. II, 9. Saint Jean ajoute : "Qu'il est homicide." I Joan. III, 15.

"*La haine*, dit saint Thomas, porte le désordre dans la volonté

de l'homme, laquelle est la source du péché... S'il y a quelque culpabilité dans les péchés extérieurs contre le prochain, elle vient entièrement de la haine intérieure." — Il est permis de haïr les vices, mais non les personnes.

Injures **de lui dire des injures** ; c'est *la contumélie*.

En soi ce péché est grave : " Celui qui aura dit à son frère : Vous êtes un *fou*, sera digne du feu de l'enfer." Math. v, 22. " Toutefois, ajoute saint Thomas, comme la signification des mots dépend de l'intention de celui qui parle, on doit examiner par quel esprit les paroles injurieuses sont dictées. Il est indubitable que celui qui les profère, pour porter atteinte à l'honneur, commet un péché mortel ; mais si ces paroles sont dites dans un but de correction, sans intention d'attaquer l'honneur, il n'y a plus contumélie formelle, et dans ce cas elles n'excèdent pas le péché véniel ; parfois même elles ne renferment aucun péché."

Vengeance **de nous venger de lui,** par des représailles.

L'ancienne Loi permettait la vengeance et autorisait la peine du talion : " Œil pour œil et dent pour dent."—La nouvelle Loi perfectionnant l'ancienne va jusqu'à interdire toute injure, toute parole, toute haine, toute pensée contre le prochain. " Moi, je vous dis, déclare Notre-Seigneur, qui s'irrite contre son frère mérite le jugement. Celui qui dira à son frère : Raca (parole d'impatience et de mépris), mérite d'être puni. Et s'il le traite de fou, il est digne de la géhenne de feu." Math. v, 22.

"Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient." Math. v, 44. — Voilà la loi évangélique.

3° de le scandaliser ; question suivante.

———o———

428. Q.—Qu'est-ce que scandaliser le prochain ?

Scandale **Scandaliser le prochain** signifie le *faire tomber*.

Lorsqu'une personne rencontre un objet qui l'expose à tomber, cet obstacle porte en grec le nom de *scandale*.

Espèces On appelle donc *scandale* une parole, une action ou une omission, qui fournit à un autre une occasion de ruine spirituelle.—Si l'action

qui est faite n'est pas par elle-même capable de l'occasionner, cette ruine provient ou de l'infirmité des autres et c'est le *scandale des faibles ;* ou de leur malice et c'est le *scandale pharisaïque*, ainsi appelé parce que les Pharisiens se scandalisaient des meilleures actions de Notre-Seigneur ; si le scandale est produit directement en vue de perdre l'âme du prochain, il prend le nom de *scandale diabolique :* ce qui a lieu quand on enseigne le mal, quand on commande ou qu'on conseille de le faire, quand on en facilite l'accomplissement. Dans ces cas, le péché est évidemment plus grave.

c'est le porter au mal par de mauvais conseils ; c'est le scandale *direct.*

ou par de mauvais exemples ; c'est ordinairement un scandale *indirect.*

Cas particuliers

Voici quelques exemples des scandales les plus fréquents :

1. Ceux qui affichent l'impiété et en donnent le triste exemple, travaillant à éteindre la foi dans les âmes et le sentiment religieux dans les cœurs.

2. Ceux qui publient, composent, vendent des livres ou des journaux traitant de sujets immoraux ou impies.

3. Ceux qui composent des pièces de théâtre contre la religion ou les mœurs, et ceux qui les exécutent.

4. Ceux qui font des statues, des peintures, des dessins, des affiches immodestes.

5. Les personnes qui blessent les lois de la décence dans leur mise trop mondaine et leur tenue inconvenante, etc.

et s'exposer à donner la mort à son âme.

Danger spirituel

Pour qu'il y ait véritable scandale, il n'est pas nécessaire que le prochain succombe réellement à la tentation ; il suffit que le conseil ou l'exemple donné soit de nature à le faire tomber dans le péché.—En confession, il faut donc s'accuser du péché commis contre telle vertu et de plus du péché de scandale.

Gravité

Ce péché est ordinairement très grave : Notre-Seigneur a prononcé contre lui de terribles anathèmes. Ayant un jour appelé un petit enfant, il le plaça au milieu de ses disciples ; puis il leur dit : " Celui qui scandalisera un de ces petits qui croient en moi, il aurait mieux valu pour lui qu'on lui mît au cou une meule de moulin,

et qu'on le précipitât au fond de la mer. Malheur au monde à cause des scandales; car il faut qu'il en vienne des scandales, mais malheur à l'homme par qui le scandale arrive." Math. XVIII, 7.

—o—

429. Q.—Sommes-nous obligés de réparer le tort causé au prochain ?

Réparation des torts

Oui, nous sommes obligés de réparer le tort causé au prochain, de quelque manière qu'il soit causé.

Nous pouvons léser le prochain dans les biens de son corps ou dans ceux de son âme ; or, cette lésion constitue une injustice qui *doit être réparée.* Cette réparation en est quelquefois impossible, comme s'il s'agit de l'homicide ; quelquefois fort difficile, comme s'il s'agit du scandale, etc.

Scandale

par le scandale, soit privé, soit public.

En général, il faut réparer les scandales selon la manière dont ils ont été commis : nos scandales de paroles par de meilleurs conseils, nos scandales d'actions par de meilleurs exemples.—La difficulté de la réparation est précisément ce qui rend le scandale plus pernicieux et plus coupable. Le mal en est souvent irréparable : le prochain scandalisé a pu transmettre à son tour à d'autres le mal qui lui a été communiqué. Qui dira la série indéfinie de péchés dont un premier scandale a pu être la cause ?

par la médisance ou la calomnie ; nous en parlerons dans le huitième commandement.

Injures

par les injures et les mauvais traitements.

Si on avait eu le malheur de se rendre coupable d'homicide, il faudrait prier et faire prier pour le mort ; il y aurait de plus l'obligation de dédommager sa femme, ses enfants, sa famille du préjudice que ce crime leur a causé.—Il faut pareillement réparer, autant que possible et de la manière la plus convenable, tous les autres torts envers le prochain, soit en l'injuriant, soit en le maltraitant.—En résumé, le préservatif de tous les péchés contre le Ve commandement, c'est *la charité :* la charité envers Dieu nous premunit contre le désespoir et nous inspire la résignation et la

patience; la charité envers le prochain nous fait oublier et pardonner, elle bannit de notre cœur tout sentiment de haine et de vengeance.

Saint Jean Gualbert, au lieu de se venger, se jeta dans les bras du meurtrier de son frère; saint François de Sales écouta un jour tranquillement une avalanche d'injures, puis il se contenta de répondre : " Je vous aime encore comme mon frère." Exemples

---

430. Q.—Quel est le sixième commandement de Dieu?

Le sixième commandement est, d'après le texte hébreu: " *Vous ne commettrez point d'adultère.*" Sixième commandement

Ce commandement nous ordonne *indirectement* de conserver en nous *la vertu de chasteté :* cette vertu qu'on appelle encore *sainte pureté, modestie, vertu angélique,* parce que ceux qui sont purs vivent comme des anges ; q. 431.

Le VI[e] commandement défend donc *directement* tous les péchés contraires à cette belle vertu, ainsi que tout ce qui peut y faire tomber ; q. 432.

C'est ce commandement qu'on a traduit ainsi :

Impudique point ne seras
De corps ni de consentement.

" Quoi de plus aimable, disait saint Bernard, le grand dévôt de la Sainte Vierge et qui dans sa jeunesse fut un modèle parfait d'innocence, quoi de plus aimable qu'un jeune homme dont la pudeur embellit le front ! Quelle est belle et éclatante sur son visage et dans sa vie cette perle précieuse des mœurs ! Quelle grâce elle répand sur toute sa personne ! Sainte pudeur, l'honneur de la vertu, la gloire de la nature, la fleur des mœurs, le signe de toute honnêteté." La sainte pudeur

---

431. Q.—Que nous ordonne le sixième commandement ?

Le sixième commandement nous ordonne d'être purs... *Etre pur,* c'est le résultat de *la chasteté.* Chasteté

La chasteté est une vertu qui *châtie*, réprime et modère, au gré de la raison et de la volonté, la concupiscence des plaisirs sensuels. Lorsque le péché originel eut fait perdre l'innocence à nos premiers parents, ils allèrent se cacher, par crainte du Seigneur et par honte de leur nudité; depuis lors, la nature humaine fut viciée et violemment inclinée à satisfaire toutes ses concupiscences animales. C'est pourquoi celui qui reste pur, malgré ses inclinations perverses, ressemble à nos premiers parents avant leur chute, ou plutôt sont comme des Anges sur la terre.

Pensées **dans nos pensées**; c'est-à-dire qu'il ne faut pas penser *volontairement* ou réfléchir au mal.

Lorsqu'un jardinier veut faire disparaître les mauvaises herbes de son jardin, il ne se contente pas de les couper à la surface du sol, mais il cherche à en arracher toutes les racines, afin qu'elles ne puissent plus pousser.—Or, les mauvaises pensées sont comme les racines des mauvaises actions; il faut s'efforcer de ne pas les laisser s'implanter dans notre âme.

Cependant, les mauvaises pensées ne sont des péchés impurs que lorsqu'elles sont librement consenties. L'idée du mal, si on la repousse, l'impression même qui l'accompagne, si on la désavoue, ne sont pas des péchés.—Mais l'assentiment de la volonté, s'arrêtant ou se complaisant dans le plaisir suggéré par la pensée, voilà où est le péché: il est *mortel*, si la chose est vraiment mauvaise et le consentement entier; il est *véniel*, s'il y a légèreté de matière ou consentement imparfait.

Regards **et modestes dans nos regards.** *Modeste* signifie *modéré* ou *réservé* dans ses manières extérieures.

Les yeux sont comme les fenêtres du corps.—C'est ordinairement par les fenêtres que les voleurs cherchent à pénétrer dans une maison; si la fenêtre est bien fermée et grillée, ils ne réussiront pas. De même, si nous ne cherchons pas à voir ce qui est mal, si nous avons soin de détourner nos regards lorsque quelque chose mauvaise se présente, alors nous sommes modestes dans nos regards, nous fermons les fenêtres de nos yeux, et le voleur qu'on appelle le péché ne pourra pas entrer chez nous pour y dévaliser notre âme.

Les mauvais regards, arrêtés par curiosité, sans nécessité et avec réflexion sur des personnes ou sur des choses qui peuvent nous porter au mal, sont rarement exempts de péché mortel, à cause au moins du danger prochain de consentement.

dans nos paroles ou nos entretiens. Paroles

" Les mauvais discours, dit saint Paul, corrompent les bonnes mœurs."—La paille s'enflamme et brûle si on y jette une étincelle ; la concupiscence n'est pas moins prompte à se réveiller.

C'est surtout entre enfants, entre personnes de différent sexe, dans les groupes privés, dans les récréations des écoles, à l'atelier, à l'usine, à l'ouvroir, que ces paroles ont les plus graves inconvénients. Celui qui s'est permis ces honteux propos doit déclarer en confession le nombre et la qualité des personnes qu'il a scandalisées, surtout s'il les a tenues devant des enfants innocents.

Les paroles impures, les conversations licencieuses, les chansons obscènes ou à double sens, dites ou écoutées avec intention ou danger prochain d'exciter en soi-même ou chez les autres l'impression du mal, sont des péchés mortels.

et dans nos actions. Une action contraire à la pureté s'appelle une action *indécente*, *mauvaise*, *honteuse*. Actions

Les mauvaises actions privées, commises avec délibération et sans nécessité, sont un manque grave de respect envers nous-mêmes. Qu'on les commette seul ou avec d'autres, ces péchés sont mortels de leur nature ; ils peuvent changer d'espèce selon les personnes, selon les lieux, selon les actes. Ce sont alors des circonstances nécessaires à faire connaître en confession.

Il y a trois sortes de chasteté : la chasteté *conjugale* qui est vulgaire, la chasteté *du veuvage* qui est plus parfaite, et la chasteté *virginale* qui est la plus excellente de toutes. " La virginité, dit saint Augustin, est le dessein de garder une pureté perpétuelle dans une chair corruptible." — L'Esprit-Saint conseille mais n'ordonne pas la virginité." "*Pour les vierges*, dit saint Paul, je n'ai pas reçu de précepte du Seigneur ; mais je leur donne un conseil." I Cor. VII, 25.—Cependant, la virginité n'a le caractère de vertu que si elle est gardée en vue de Dieu, pour vaquer plus facilement aux choses divines. " Nous louons les vierges, dit saint Augustin, Virginité

non pas uniquement parce qu'elles sont vierges, mais parce qu'elles ont consacré leur virginité à Dieu."—Saint Cyprien appelle les vierges la portion la plus illustre et la plus glorieuse du troupeau de Jésus-Christ. Dans le ciel des récompenses particulières leur seront décernées : les vierges possèderont, comme les martyrs et les docteurs, une auréole de gloire, et formeront le cortège spécial de l'Agneau. Apoc. XIV, 4.

—o—

432. Q.—Que défend le sixième commandement ?

Précepte négatif

Le sixième commandement défend les péchés d'impureté et ce qui peut y faire tomber.

A la chasteté se rapportent les vertus de *pudicité*, qui réprime même ce qui extérieurement porte le signe ou l'apparence des plaisirs charnels, et de *pudeur*, qui est l'horreur de ces mêmes plaisirs.

Familiarité

1° toute familiarité indécente. *Familiarité* signifie manière libre d'agir comme en famille.

Certaines familiarités de bon aloi sont permises surtout en famille ; d'autres sont dangereuses, et il faut les éviter, car un proverbe dit : Familiarité engendre mépris. Celles qui sont indécentes et grossières doivent être repoussées énergiquement.

Immodestie

et toute immodestie sur soi-même ou sur d'autres. Dieu veut que nous nous *respections*.

par regards, paroles ou actions ; q. 431.

La modestie chrétienne est une vertu qui règle notre extérieur selon les règles de la bienséance et la volonté de Dieu.—Les enfants doivent donc en général s'abstenir avec soin de tout ce que leurs parents ou leurs maîtres leur disent d'éviter comme un grand péché, qui déplait beaucoup au bon Dieu.

Vêtements

2° toute indécence dans le vêtement, ou la manière de s'habiller.

Les parures immodestes nuisent aux personnes qui les porten et à celles qui les voient porter.

" Se parer dans l'intention de provoquer à la concupiscence, dit saint Thomas, c'est pécher mortellement. Se parer par légèreté

ou par vanité n'est pas toujours un péché mortel ; la faute est quelquefois vénielle. Ceci s'applique également aux hommes et aux femmes." — " Les femmes qui, n'étant pas mariées, pensent sérieusement au mariage, peuvent chercher à plaire par leur parure, pourvu toutefois qu'elles ne se permettent rien qui soit contraire à la décence et à la modestie chrétienne."—" On permet, dit saint François de Sales, plus d'affiquets aux filles."

" Mais, dit la sainte Ecriture, voici une femme qui s'avance parée comme une courtisane, cherchant à séduire les âmes." Prov. VII, 10. — Saint Cyprien disait aux femmes de son temps : " En voulant paraitre magnifiques dans vos habits et vos coiffures, vous êtes pour les autres le glaive qui les perce et le poison qui les tue." " Au nom de la décence et du bon goût, a écrit M[lle] de Milly, je ne saurais assez proscrire l'usage de se décolleter. Cela n'est ni beau, ni convenable, mais laid, mais sot ; je ne sais quelle est la femme éhontée et stupide qui a inventé pareille mode."

En conséquence, voici la règle posée par saint Paul : "Je veux que les femmes aient pour parure la modestie et la chasteté."

3° tout ce qui conduit à l'impureté, et qui est ordinairement une *occasion prochaine* de ce péché. Occasion prochaine

comme les tableaux, statues, gravures, images, etc., ayant une posture ou une tenue immodeste.

Que d'obscénités on voit dans les salons de beaucoup de familles chrétiennes ! Pourquoi le crucifix en est-il exclu ? Serait-ce parce que, dans le salon, il se passe ou il se dit quelquefois des choses qui ne sont pas dignes d'un chrétien.

Que d'obscénités s'étalent surtout dans les vitrines de certains magasins ! Les honnêtes gens devraient se liguer pour ne jamais acheter dans ces maisons de commerce.

Que d'obscénités se produisent non seulement au coin de certaines rues où un malfaiteur attire des enfants pour leur montrer des cartes immondes, mais sont affichées au grand jour sur les maisons et les clôtures pour annoncer telle représentation théatrâle !

Quand donc y aura-t-il un *Bureau de santé* pour la préservation des maladies morales, la répression du dévergondage public, et la punition des empoisonneurs des mœurs !

et les spectacles deshonnêtes, bals et théâtres.

Spectacles De leur nature, *les spectacles* ne sont pas mauvais ; ils peuvent même contribuer à élever l'âme, s'ils ont un but moral : c'est pourquoi on les admet dans les maisons d'éducation. — Mais, de notre temps, les théâtres publics sont tout autre chose : ce sont, le plus souvent, des écoles d'immoralité où le vice est glorifié, où l'imagination s'enflamme, où le cœur se dégoûte des choses réelles et sérieuses et où s'allument les passions.

Saint Augustin, avant sa conversion, aimait beaucoup le théâtre, parce qu'il y retrouvait l'image de ses vices.

Plusieurs conciles ont censuré ces sortes de divertissements, " comme contraires aux mœurs et à la piété, et pour l'ordinaire constituant une occasion de péché."

Bals Quant *aux bals*, on peut dire d'une manière générale, avec saint François de Sales : " *Que les meilleurs ne valent rien !* " En effet, ils sont toujours une occasion dangereuse de dissipation, très souvent de luxe et de jalousie, plus souvent encore de légèreté et finalement la ruine de la piété et de la vertu. Les bals *dits de bienfaisance* offrent les mêmes dangers. Et puis, la belle manière d'exercer la charité envers le prochain, aux dépens de l'amour de Dieu ! On pourrait bien organiser un bal, avec force danses, pour *soulager les âmes du Purgatoire !* — Que les familles chrétiennes ne laissent pas s'introduire chez elles la déplorable habitude des bals : Dieu en est toujours banni, et il y est presque toujours offensé.

Danses **les danses vives,** entre personnes de sexe différent.

En soi, la danse ne serait pas plus mauvaise que tout autre exercice corporel ; mais en raison de bien des circonstances, par la musique qu'on y entend, par les choses qu'on y voit, par la fréquentation des personnes qu'on y rencontre, par les mises qu'on y porte, par les libertés qu'on y prend, elle est presque toujours un danger, souvent un péché. — Ce n'est pas douteux pour les *danses vives*.—Tout au plus, peut-on excepter certaines réunions de famille, où les danses ont lieu sous les yeux de parents chrétiens.

Pour des chétiens, la loi à suivre n'est pas celle d'un monde dépravé, mais celle de Dieu et les conseils de l'Eglise.

les livres et journaux immoraux ou impies.

Livres et journaux

De ce nombre sont les livres *impies*, qui attaquent la foi et la pure morale ; les livres *licencieux*, où le vice est présenté dans toute sa réalité ; les *romans*, plus ou moins dangereux, où la passion est mise en scène d'une manière séduisante ; les *feuilles* quotidiennes ou périodiques, qui ont tous les inconvénients du roman avec ce péril de plus, qu'elles surexcitent davantage la curiosité ; les livres *futiles* qui, sans être absolument mauvais, faussent le jugement, affolent l'imagination, font perdre le goût de la piété et des choses sérieuses et conduisent peu à peu à la perte de la vertu : c'est un poison pris à doses plus ou moins grandes. Une mauvaise lecture est un péché mortel, toutes les fois qu'elle est faite dans un livre que l'on sait condamné par *l'Index* ou les pasteurs de l'Eglise, ou qui cause des perturbations intérieures désordonnées.

Conclusion

Les conséquences de l'impureté ont été énoncées, q. 61.

La pureté est un trésor que nous portons dans un vase fragile ; nous ne saurions nous entourer de trop de précautions. — Les meilleurs préservatifs sont la vigilance, la prière, le goût du travail, la pratique habituelle de la mortification, la fuite des occasions, les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, la dévotion à l'Ange gardien, à saint Joseph et à la sainte Vierge.

NOS MODÈLES

Les modèles les plus parfaits que nous puissions proposer à tous les âges et à toutes les conditions sont Jésus, Marie et Joseph. Jésus, modèle des enfants ; Marie, modèle des épouses, des veuves et des vierges ; Joseph, modèle des jeunes gens et des époux !

O sainte Famille, faites fleurir dans les jardins de l'Église, les lis blancs de la sainte pureté !

CHAPITRE TRENTE-QUATRIÈME

SEPTIÈME, HUITIÈME, NEUVIÈME ET DIXIÈME COMMANDEMENT DE DIEU

Avis au Catéchiste

Qui ne sait que le sentiment de l'honnêteté et de la justice s'efface de plus en plus dans notre société, avide de jouissances et de plaisirs, et par suite de richesses qui permettent de les obtenir?

Pour avoir de l'argent tous les moyens sont bons au joueur, au dissipateur, au voluptueux, au vaniteux, à l'ivrogne, à l'avare, à l'usurier, etc.—Priez Dieu de vous aider à inspirer à vos enfants, le respect des biens d'autrui, l'amour de la probité, une grande délicatesse, et même le détachement des biens périssables de ce monde.

Bien chers enfants,

Avis aux enfants

Le vol est un péché assez commun parmi les enfants ; il est souvent accompagné du mensonge et de l'hypocrisie. — De plus, il arrive ordinairement que ces vices ne font que se développer avec l'âge, si on ne les combat quand on est jeune : les enfants petits voleurs et petits menteurs sont plus tard des hommes grands voleurs et grands menteurs. Or, dit l'Esprit-Saint : " Ni les fornicateurs, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les impudiques, *ni les voleurs*, ni les avares, ni les ivrognes, *ni les médisants*, ne posséderont le royaume de Dieu." I Cor. VI, 9.

Expliquons donc ce chapitre avec le plus grand soin.

433. Q.—Quel est le septième commandement de Dieu ?

Septième précepte

Le septième commandement de Dieu est, d'après le texte biblique : " *Tu ne feras pas de vol.*"

Ce commandement défend donc *le vol* sous toutes ses formes, et prescrit par conséquent *la restitution* du bien qui n'appartient pas légitimement.—Telle est la double obligation que l'on a exprimé en français de la manière suivante :

Le bien d'autrui tu ne prendras,
Ni retiendras sciemment.

Sciemment

Sciemment signifie *sachant bien* que ce bien ne t'appartient pas

et en *connaissant* le légitime propriétaire.—Cette double défense de prendre et de retenir le bien d'autrui est fondée sur la loi naturelle, qui nous crie sans cesse : " Ne fais point aux autres ce que tu ne voudrais pas être fait à toi-même."

Dans la question suivante, q. 434, nous dirons ce que ce commandement *ordonne ;* dans la question 435, ce qu'il *défend ;* dans la question 436, quels sont ceux qui *volent ;* dans la question 437 et 438, l'obligation de *restituer* et de *réparer* le dommage ; dans la question 439, quels sont les *détenteurs* injustes du bien d'autrui. **Division**

434. Q.—Que nous ordonne le septième commandement ?

Le septième commandement nous ordonne... deux choses : n'être pas *détenteurs*, ni *violateurs* des biens du prochain. **Précepte affirmatif**

On détient les biens du prochain, quand on ne lui donne pas ce qui lui appartient ; *on viole* ses biens, quand on ne respecte pas sa propriété.

La propriété, c'est en général tout *ce qu'on possède* légitimement, soit qu'on l'ait acquis par un *travail personnel,* soit qu'on l'ait reçu par *héritage,* par *don* ou par *contrat.* **Propriété**

Dieu, ayant créé l'univers, en est *le propriétaire* réel, absolu : " La terre et tout ce qu'elle renferme appartient au Seigneur." Ps. XXIII.—Dieu propriétaire *peut disposer* de la terre selon sa volonté, sans cependant se déposséder ; car la création lui confère un droit inaliénable.—Dieu a réellement disposé de la terre en faveur des hommes ; il leur en a donné *l'usage,* avec le droit pour chaque individu de *jouir* et de *disposer* à son gré de ce qui est devenu légitimement sa propriété.

La propriété existait dès le commencement : nous voyons Abel offrir à Dieu les premiers-nés de *son* troupeau ; les Patriarches avaient *des biens en propre,* dont ils disposaient pour donations, partages, cessions, etc.—A toutes les époques et chez tous les peuples, le droit de propriété a été reconnu et respecté ; la Loi divine l'a à jamais sanctionné : " *Tu ne voleras pas.*"—La propriété est la base de la société : " *Elle périrait,* dit saint Thomas, *si les hommes se volaient mutuellement leurs biens.*"

de donner à chacun ce qui lui appartient... à titre de contrat, de salaire ou de justice *commutative*.

Justice commutative

La justice commutative fait rendre à chacun ce qui lui est rigoureusement dû, *ce qui est sien ;* on l'appelle *commutative* parce qu'elle règle *les échanges*, les conventions, les contrats.

Par conséquent, *les ouvriers* et *les domestiques*, qui ne travaillent pas ou qui font mal l'ouvrage, prennent injustement le bien d'autrui en se faisant payer comme s'ils avaient bien travaillé et sont obligés à la restitution ; de même, *les maîtres* et *les patrons* retiendraient injustement le bien d'autrui, s'ils ne payaient pas aux domestiques et aux ouvriers, qui ont bien rempli leur devoir, le salaire qui leur est dû. " Celui, dit le Sage, qui arrache à un homme le pain qu'il a gagné par son travail est comme celui qui assassine son prochain." Eccl. xxxiv, 25.

Précepte de l'aumône

L'aumône elle-même est fondée sur une sorte de justice ; car les biens les plus légitimement acquis n'appartiennent aux riches que comme un dépôt que la Providence leur a confié pour en être les dispensateurs, premièrement pour eux-mêmes et pour leurs proches, et secondement pour les pauvres.—L'aumône n'est pas seulement de conseil, mais de précepte ; les riches sont les débiteurs des pauvres de Jésus-Christ ; ils détiennent injustement ce qui ne leur appartient pas, quand ils ne font pas des aumônes, proportionnées *aux ressources* dont ils disposent, et en rapport avec *les besoins* des pauvres. (Question 238.)

et de respecter sa propriété, c.-à-d. ne pas *dérober* le bien d'autrui, ne pas lui *causer de dommage* ; q. 435.

Question

A...... Propriété ? Justice commutative ? Aumône ?

Aumône

Citons encore ici quelques paroles de saint Augustin sur l'aumône : " Donnez à votre frère qui est dans l'indigence.—A quel frère ?—A Jésus-Christ lui-même ; oui, Dieu a voulu avoir besoin de vous, et vous oseriez resserrer votre main ! Il ne vous demande pourtant qu'une partie de ce qu'il vous a fourni ; car qu'avez-vous que vous ne l'ayez reçu ? Soyez donc l'administrateur des biens de Dieu et non l'usurpateur."

Il faut remarquer que *par aumône*, on n'entend pas seulement l'argent, le vêtement ou la nourriture qu'on donne à des indigents ; l'aumône s'applique aussi aux œuvres établies dans l'Eglise, tels

que la Propagation de la foi, les Ecoles catholiques, les fondations pieuses, les hôpitaux, et en général *les œuvres pies* qui sont recommandées par l'autorité ecclésiastique.

Faire l'aumône de bon cœur et sans ostentation. Math. VI, 2-4. Pratique

—o—

435. Q.—Que nous défend le septième commandement ?

Le septième commandement nous défend trois choses : de *dérober*, de *retenir*, de *léser* le bien du prochain. Précepte négatif

de dérober. *Dérober* signifie prendre *furtivement.*

L'action de dérober porte divers noms, selon les circonstances :

Vol, est le terme général pour désigner la soustraction de la chose d'autrui, contre la volonté raisonnable du maître. 1° Dénominations du vol

Larcin, si c'est en secret et par adresse.

Rapine, si c'est ouvertement et par violence.

Fraude, si on trompe dans la vente des marchandises.

Pillage, si on emporte violemment un grand nombre d'objets.

Brigandage, si le vol est commis à main-armée par plusieurs.

Plagiat, si on vole un enfant à ses parents.

Usurpation, si on déplace des bornes ou si on falsifie des titres.

Concussion, si on exige des présents ou des droits indus.

Péculat, si on soustrait les deniers publics.

Chantage, si on fait payer son silence sur tel ou tel fait.

Usure, si on prête de l'argent à un taux trop élevé.

ou de retenir injustement le bien du prochain... La *détention injuste* est aussi coupable que le vol. 2° Détention injuste

Celui qui garde ou *détient* le bien d'autrui, quoiqu'il l'ait pris sans injustice, devient voleur en s'appropriant, sans aucun droit et contre la volonté du maître, ce qui ne lui appartient pas.—La détention ne serait pas *injuste,* si elle était faite en vue d'une bonne fin ; par exemple, refuser de rendre à quelqu'un une arme dont il veut se servir pour commettre un crime, cacher le bien de quelqu'un à dessein de le lui conserver, etc.

Pour les manières injustes de détenir le bien d'autrui, q. 439.

ou de lui faire aucune injustice, c.-à-d. de lui causer aucun *dommage injuste.* 3° Dommage injuste

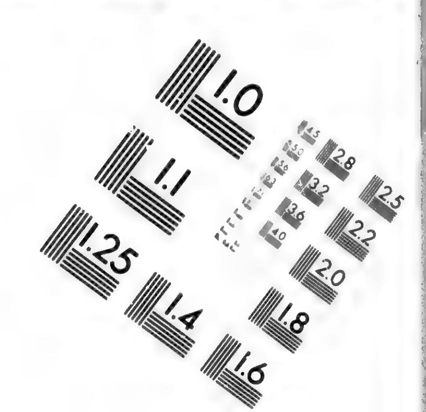
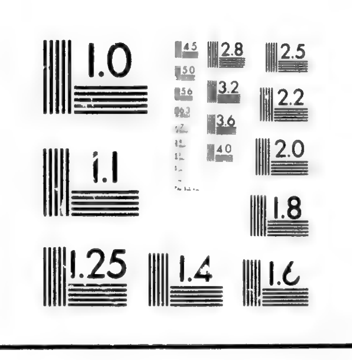


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"



On appelle *dommage injuste* tout acte qui entraîne pour le prochain un préjudice ou la perte d'un bien. On se rend donc coupable de dommage injuste, lorsqu'on nuit au prochain en détruisant ou en gâtant ce qui lui appartient, ou en l'empêchant par des moyens injustes de faire un gain légitime, ou en coopérant de quelque manière au tort qui lui est causé.

Pour la réparation des dommages, q. 438.

Question — A...... Dénominations du vol? Détention et dommage injustes?

Gravité du vol — Le vol, chers enfants, est un péché grave de sa nature. Jésus-Christ met les voleurs au même rang que les homicides, les fornicateurs, les faux témoins, etc. Math. xv, 19.—Saint Paul les exclut du ciel comme les idolâtres. I Cor. vi, 9.

Le vol, sous n'importe quelle forme, n'est *véniel* que dans le cas de légèreté de matière, de défaut d'advertance ou de consentement.

Difficulté — S'il y a des cas, où l'on peut dire certainement que tel vol considérable est mortel et que tel menu vol est véniel, il y a aussi un grand nombre de cas où l'on ne peut distinguer le mortel du véniel, soit qu'il s'agisse de personnes riches ou pauvres, de fils de famille ou d'étrangers, d'un vol commis en une seule fois ou de vols légers successifs...

Menus vols — Des menus vols peuvent devenir graves et être chacun mortel, lorsque dès le commencement on a *l'intention* de renouveler ces vols successifs envers une même personne, de manière à atteindre une somme notable.—De même *la multiplication* de petits vols peut arriver à une matière grave, lors même qu'ils seraient commis à l'égard de personnes différentes, s'ils viennent à former par leur réunion physique ou morale une somme considérable.

Toutefois, pour que la matière des petits vols soit grave, il faut qu'elle dépasse du moins *de moitié* celle des autres vols, si on prend à la même personne, et *double* si le vol est aux dépens de plusieurs personnes.

Pratique — Ayons toujours sur ce point la plus parfaite délicatesse.

—o—

436. Q.—Quels sont ceux qui prennent injustement le bien du prochain?

1° Voleurs — **Ceux qui prennent injustement le bien du prochain sont *nombreux*, là où la religion a moins d'influence.**

les voleurs proprement dits ou de profession.

2° Domestiques infidèles

les domestiques infidèles, qui abusent de *la confiance* de leurs maîtres pour les voler.

Par conséquent, se rendent coupables de vol *les domestiques* qui, sous le prétexte d'insuffisance de leurs gages, retiennent sur les marchés de petites sommes, usent d'aliments ou de boissons de grande valeur, prennent des vivres pour en faire part à des étrangers, etc.; *les ouvriers* qui, sous prétexte qu'ils ne gagnent pas assez, se paient de leurs propres mains, gardant les restes assez considérables des matériaux qui leur avaient été fournis, etc.; *l'épouse* qui, contre le gré raisonnable de son mari, soustrait une quantité notable des biens de communauté, non pour son légitime entretien ou celui des enfants, mais pour des usages futiles; *l'enfant*, qui dérobe à ses parents de l'argent ou des choses qu'on ne peut présumer lui être données sans peine.

3° Marchands malhonnêtes

les marchands malhonnêtes, qui trompent sur le *prix*, la *qualité*, la *quantité* des marchandises.

Dieu défend sévèrement dans la sainte Ecriture *les petits vols* qui se font dans le commerce: " Vous n'aurez point deux poids différents; que vos balances et vos poids soient justes; car le double poids est une abomination aux yeux de Dieu et la balance trompeuse est une iniquité." Deut. xxv, 13.—Ceux-là sont coupables de fraude et tenus à restituer qui vendent pour bonne, sans diminuer le prix, une chose qu'ils savent être de mauvaise qualité; qui ne font pas connaître les défauts d'une denrée, lorsque ces défauts cachés sont de nature à ne pouvoir être découverts; qui se prévalent de l'ignorance d'autrui pour vendre à un trop haut prix ou acheter à trop bon marché; qui ont recours à certains moyens pour donner aux objets plus de pesanteur, etc., etc.

4° Usuriers

les usuriers, qui retirent un gain *illégitime* de l'argent ou autres choses qu'ils ont prêtées.

" *L'usurier* ressemble au ver solitaire, qui suce à son profit le suc des aliments que les membres devraient s'approprier."

" Vous ne prêterez pas *à usure* à votre frère, et vous n'en recevrez pas plus que vous ne lui avez prêté." Lev. xxv, 35.—" Faites du bien à tous, *prêtez* sans rien espérer." Luc, vi, 35.

Titres légitimes

Le seul titre du *prêt* ne suffit donc pas pour motiver le gain appelé *intérêt*.—Toutefois, il y a d'autres titres, qui légitiment l'intérêt : tels sont *le dommage* qui résulte pour le prêteur de se dessaisir pour un temps de son argent ; *le lucre* ou bénéfice dont il se prive ; *le danger* auquel il s'expose de perdre le capital, soit par l'incurie ou la mauvaise foi de l'emprunteur, soit par simple accident ; *la loi civile*, qui fixe un taux légal, variable selon les pays et les circonstances, le cinq ou le six pour cent.—La coutume permet aux banquiers d'exiger un peu plus.—*L'escompte* et *les marchés à crédit* sont de véritables prêts, auxquels il faut appliquer les règles ci-dessus.—Sur ces points, il faut être disposé à se soumettre aux décisions du Saint-Siège, s'il en intervient quelqu'une.

5° Plaideurs de mauvaise foi

les plaideurs de mauvaise foi, qui intentent ou se font intenter des *procès* qu'ils savent injustes.

Les procès ont toujours des effets désastreux ; que de familles se ruinent dans ces querelles d'avocats !—Notre-Seigneur ordonne de les éviter. Math. v, 40.—" C'est un crime, dit saint Paul, que vous ayez des procès entre vous." I Cor. vi, 7.

Si quelquefois il est légitime de revendiquer par le moyen de la loi un bien considérable dont on est injustement frustré, que ce ne soit qu'après avoir épuisé tous les moyens de conciliation. Evidemment, celui qui intente un procès pour une bagatelle ou pour une cause injuste, en vue de recevoir une indemnité illégitime, se rend coupable de vol et devrait indemniser la partie adverse des frais qu'il lui a *de mauvaise foi* occasionnés.

6° Damnification

et généralement tous ceux qui font tort au prochain ; on les appelle *damnificateurs*.

On peut encore nommer ceux qui trompent au jeu ; ceux qui achètent des choses qu'ils savent bien ou qu'ils jugent probablement avoir été volées ; ceux qui se font payer ce qui ne leur est point dû ; ceux qui feignent d'être dans la nécessité pour s'attirer des libéralités destinées aux vrais pauvres ; ceux qui passent des contrats injustes ; ceux qui violent des promesses onéreuses, etc.

Question

A...... Domestiques ? Marchands ? Usuriers ? Plaideurs, etc. ?

Cupidité

La cause ordinaire du vol et des injustices, chers enfants, c'est *la cupidité*. " Ceux qui veulent devenir riches, dit saint Paul,

tombent dans des désirs pernicieux qui les précipitent dans la damnation ; car la cupidité est la racine de tous les maux." I Tim. VI, 9.—Le remède à ce mauvais penchant est *le détachement* des choses de ce monde.

—o—

437. Q.—Sommes-nous obligés de restituer les biens mal acquis ?

Oui, nous sommes obligés de restituer... ***Restituer*** **c'est** ***rendre*** **le bien d'autrui.**

L'obligation de restituer est rigoureuse et fondée sur le *droit naturel*, qui prescrit de faire aux autres ce que nous voulons qu'on nous fasse ; sur le *droit divin*, qui menace de l'enfer quiconque ne restitue pas, I Cor. VI, 9 ; sur le *droit canonique*, qui a adopté comme règle cet axiome de saint Augustin : " Point de restitution, point de rémission ! " ; enfin sur le *droit civil* qui oblige partout les voleurs et les détenteurs à restituer. **Obligation de restituer**

les biens mal acquis, dérobés, trouvés, dus. **Biens mal acquis**

Il faut restituer tout ce qui appartient à d'autres : la restitution se mesure sur la quantité de la chose volée ou du dommage causé. Pour ne pas pécher gravement, il suffit de rendre ce qui constitue une matière grave ; si on omet de rendre une matière légère, on pèche véniellement, à moins que des raisons excusent.—Les enfants ou fils de famille, auxquels leurs parents sont censés faire grâce, ne devraient pas être obligés par le confesseur à restituer ou à demander pardon, à moins que le vol soit considérable et que les cohéritiers en soient gravement lésés.—Par conséquent, si la chose volée existe encore, il faut la rendre *au maître vers lequel elle crie*.

ou leur valeur, ou ***l'équivalent*** **en argent.** **Ou la valeur**

Lorsque la chose n'existe plus, le propriétaire doit être indemnisé *intégralement* c.-à-d. rétabli dans l'état où il serait sans cette injustice.—Il faut restituer à *la personne lésée*, ou après elle à *ses héritiers ;* restituer en effet, ce n'est pas donner au premier venu, mais rendre à qui on a pris. Dans le cas ou cela ne se peut, il faut donner le montant aux pauvres ou en faire de bonnes œuvres.

autant que nous pouvons, et ***au plus tôt.*** **Au plus tôt**

La restitution doit être faite *le plus tôt possible*, sous peine d'être tenu à la réparation des dommages causés par le retard volontaire ; du reste, plus on retarde, plus on court le risque de ne pouvoir remplir cet impérieux devoir.

Il y a cependant des causes qui *ajournent* ou suspendent pour un temps cette obligation, qui redevient urgente dès que les raisons cessent : telles sont *l'impuissance physique*, c.-à-d. quand le débiteur n'a rien ou presque rien, de sorte qu'en restituant il tomberait dans une misère extrême ; *l'impuissance morale*, c.-à-d. si le débiteur ne peut restituer sans perdre sa réputation, ou sans déchoir notablement d'une position justement acquise ; dans ces cas, un délai est accordé, à moins que le créancier ne soit lui-même dans une pareille détresse par le fait du vol qu'on lui a fait.

Pas d'absolution — **autrement nous ne pouvons obtenir le pardon de nos péchés** ; car on est indigne *d'absolution.*

Le débiteur, s'il le peut, doit réparer ses torts *totalement* ou *en partie*, avant de se présenter au confessionnal ; s'il ne le peut, il est capable de recevoir l'absolution de ses fautes, pourvu qu'il ait la sincère et ferme résolution de se libérer aussitôt que possible. S'il n'avait pas cette intention, il ne pourrait obtenir de pardon.

Pas de salut — **ni être sauvés.** " Les voleurs n'entrent pas au ciel."

Question — A...... Restituer? Obligation? Intégrale? Causes de délai?

Testament — Un homme, sur le point de mourir, fit venir un notaire pour lui dicter ses dernières volontés. " Ecrivez, lui dit-il : Je donne mon corps à la terre, parce qu'il en est sorti, et mon âme au démon, parce qu'elle lui appartient." Le notaire se récriant, le moribond ajouta : " Oui, et de plus que mon âme soit livrée à l'enfer avec celle de ma femme, celle de mes enfants et celle de mon confesseur : la mienne, parce qu'elle est chargée d'injustices ; celle de ma femme, parce qu'elle a contribué à me faire dérober pour fournir à son luxe ; celle de mes enfants, parce que je n'ai pas voulu restituer de peur de les appauvrir ; celle de mon confesseur, parce qu'il a été trop indulgent pour moi..."

—o—

438. Q.—Sommes-nous obligés de réparer le mal que nous avons causé injustement ?

Réparation du dommage

Oui, nous sommes obligés de réparer le dommage; car la *damnification* est de la même espèce que le vol.

En général, le *damnificateur injuste*, qui a lésé les biens du prochain, sans en devenir plus riche, est tenu à rendre la valeur de la chose détruite et de tous les dommages dont le damnificateur a été la cause volontaire et efficace. Par conséquent, si au point de vue de la conscience, il n'y a pas de faute *théologique*, il n'y aura pas aussi d'obligation de réparer ; au contraire, celui qui a manqué notablement de la diligence voulue, telle que l'exigent ou la loi positive, ou la nature d'un contrat, ou les devoirs d'un état, comme celui de médecin, d'avocat, de notaire, etc., celui-là peut être tenu en conscience à restituer, surtout s'il y a été *juridiquement* condamné.

Coopération injuste

que nous avons causé injustement ; il faut être réellement *cause* du vol, de la damnification, ou *coopérateur*.

La coopération est l'acte par lequel on travaille de concert avec un ou plusieurs à une même œuvre. Elle prend le nom de *complicité*, lorsqu'elle a pour fin une mauvaise action. Or, on peut coopérer efficacement au vol ou au dommage de neuf manières, indiquées dans les vers suivants :

Ordonner, conseiller, consentir et flatter,
Recéler, avoir part, ajoutez-y se taire
Et ne pas empêcher, ne pas manifester,
C'est ainsi qu'en neuf cas au vol on coopère.

Degrés de responsabilité

Dans les six premiers cas, on coopère *positivement*, parce qu'on influe par une action positive, physique ou morale ; dans les trois derniers cas, on coopère *négativement*, parce qu'on ne s'oppose pas au vol ou au dommage, alors que par état on est tenu de s'y opposer.—Ces neuf sortes de coopérateurs sont tenues *solidairement*, c'est-à-dire les uns au défaut des autres, à réparer le préjudice causé au prochain. Voici dans quel ordre : 1. Ceux qui ont profité de l'injustice ; 2. celui qui a ordonné ; 3. celui qui a exécuté ; 4. celui qui a conseillé ou fourni les moyens, et ensuite les autres selon le degré d'influence qu'il ont eu sur le dommage.

A...... Damnificateur injuste ? Divers coopérateurs ? Obligation ? Question

Zachée — Dans l'Evangile, chers enfants, nous trouvons un bel exemple de loyale réparation, dans la personne de Zachée un prince des publicains. Ayant reçu Jésus dans sa maison, il lui dit : " Seigneur, voici que je donne la moitié de mon bien aux pauvres, et si j'ai fraudé quelqu'un je veux lui rendre le quadruple." Luc, XIX.

Eviter tout ce qui peut causer quelque tort au prochain.

Détention injuste — **439. Q.—De quelle manière retient-on injustement le bien d'autrui ?**

On retient injustement le bien d'autrui, de *trois manières* principales, que nous allons examiner.

en ne payant pas ses dettes, quand on peut le faire. *Une dette* est ce que l'on *doit* au prochain.

1° Dettes — Nous avons parlé plus haut des causes qui *ajournent* l'obligation de rendre le bie du prochain ; par conséquent, l'obligation subsiste toujours et devient urgente, dès lors qu'*on peut* y faire honneur. Différer de payer ce qu'on doit, au-delà du temps convenu et sans raison suffisante, c'est être détenteur de *mauvaise foi*. Il y a aussi des causes qui *éteignent* complètement l'obligation de restituer. Telles sont :

Condonation — 1. *La condonation* libre et spontanée de la dette par le créancier, sans influence de violence ou de fraude.—*La faillite*, ou remise que le débiteur fait volontairement de tous ses biens entre les mains de ses créanciers peut, par suite d'une convention expresse, acceptée par les créanciers, libérer complètement le débiteur ; mais s'il n'est pas clair que telle a été la volonté des créanciers, elle ne fait que suspendre l'obligation. Il en est ainsi ordinairement de la faillite juridique, à moins qu'on ne soit certain du contraire, soit par suite de l'interprétation commune de la loi, soit parce que les créanciers laissent prescrire la dette sans réclamation. Cependant le failli est autorisé à garder la partie de ses biens que peut garder celui qui est impuissant à restituer.

Compensation — 2. *La compensation* que le créancier se serait faite lui-même sur le bien du débiteur. La compensation *occulte*, qui a lieu lorsqu'on prend un objet qui appartient à un autre pour se payer d'un objet qu'il me doit, est une chose en pratique très dangereuse et à

laquelle on ne peut recourir que dans les conditions suivantes : il faut que la dette soit certaine, qu'on ne puisse recouvrer ce qui est dû par un autre moyen, que le débiteur ne soit pas exposé à payer deux fois et à se croire encore obligé d'acquitter sa dette.—Il est toujours prudent de ne pas user de compensation sans en conférer avec son directeur de conscience.

Prescription

3. *La prescription*, dans les conditions voulues par la loi civile : " Une *possession* continue et ininterrompue, paisible, publique, non équivoque et à titre de propriétaire." Par conséquent, il faut *un temps* assez long, qui varie selon qu'il s'agit de dettes d'immeubles ou de meubles ; de plus, il faut que l'objet soit *prescriptible*, et aussi qu'il y ait *la bonne foi* juridique et théologique.

Impuissance

4. *L'impuissance perpétuelle*, qui dure jusqu'à la mort. Il faut observer que celui qui ne peut restituer le tout doit restituer ce qu'il peut ; et le débiteur doit diminuer le plus possible ses dépenses, afin d'acquitter ses dettes.

2° Objets confiés

en ne rendant pas un objet qu'on nous a confié : c'est le prêt à usage, le dépôt, etc.

1. *Le prêt à usage*, ou commodat, oblige l'emprunteur à avoir soin de la chose prêtée, à la rendre au temps fixé, à indemniser le prêteur si elle périt par sa faute. On ne doit pas rendre un mauvais livre prêté, ni ce qui est intrinsèquement mauvais.

2. *Le dépôt* doit être rendu intègre au déposant ; on ne peut s'en servir, sans la permission au moins présumée du maître ; et si le dépôt vient à périr par la faute théologique du dépositaire, celui ci peut être obligé à payer une indemnité.

Des obligations semblables pèsent sur les *mandataires*, les *gérants d'affaires*, les *exécuteurs testamentaires*, les *héritiers* chargés d'acquitter des legs divers, etc.

3° Objets perdus

ou en gardant une chose trouvée, sans s'informer à qui elle appartient : il s'agit de toutes sortes *d'objets perdus*.

Les choses perdues appartiennent toujours à celui qui les a perdues ; celui qui les a trouvées est tenu par charité de les mettre en lieu sûr, et ensuite il est tenu, *comme gérant*, d'en prendre soin et de chercher à découvrir le maître. Selon la valeur de l'objet, les recherches doivent être plus ou moins grandes, par exemple,

publier l'annonce dans un journal, etc. Si on n'a pu trouver le maître, il est bon d'en disposer en faveur des pauvres; si on le garde, il faut rester dans l'intention de le rendre, au cas où le maître viendrait à se présenter.

Question — A...... Dettes? Moyens d'extinction? Objets confiés, trouvés?

Il y aurait encore, chers enfants, bien des choses à dire sur ce VIIe commandement; si jamais vous éprouvez des inquiétudes à

Tobie — ce sujet, consultez votre confesseur. Rappelons-nous la délicatesse de Tobie, entendant un jour bêler dans sa maison un chevreau que sa femme avait reçu en présent " Prenez garde, dit-il, que ce chevreau n'ait été dérobé; rendez-le à qui il appartient; car, il ne nous est pas permis de manger ni de toucher une chose qui aurait été volée." Tob. II, 20.

---

440. Q.—Quel est le huitième commandement?

Huitième précepte — **Le huitième commandement de Dieu est,** d'après le texte biblique : " *Vous ne porterez point de faux témoignage contre votre prochain.*"

Objet direct — Après avoir interdit, dans les commandements précédents, ce qui pourrait porter atteinte au respect dû à la famille, à la vie du prochain, à l'honneur de sa personne et à ses biens temporels, le Décalogue complète l'énoncé de nos devoirs envers lui : il veut que nos paroles soient selon la vérité et la charité, q. 441; il interdit tout ce qui pourrait nuire à la réputation du prochain, q. 442.

C'est ce que l'on a exprimé de la manière suivante :

Faux témoignage ne diras,
Ni mentiras aucunement.

Le faux témoignage est clairement spécifié dans la défense, parce que c'est le péché qui porte une atteinte plus directe et plus coupable à la vérité et à l'honneur du prochain; *le mensonge* est ensuite indiqué, parce qu'il touche de près au faux témoignage.

Objet indirect — De plus, le VIIIe commandement défend indirectement tout ce qui contribuerait à ternir la réputation du prochain, comme le *jugement téméraire*, la *médisance* et la *calomnie*. — De là, autant de questions.

441. Q.—Que nous ordonne le huitième commandement ?

Le huitième commandement nous ordonne deux choses: dire *la vérité* et respecter *la réputation du prochain.* **Dire la vérité**

de dire toujours la vérité. *La vérité,* c'est *ce qui est ; le faux* c'est *ce qui n'est pas.*

A la vérité est donc opposé *le mensonge,* surtout s'il est confirmé par un serment, comme dans le faux témoignage. Quelquefois on peut prudemment cacher la vérité par *la restriction mentale.*

Le mensonge est une parole que l'on dit, un signe ou une action que l'on fait, dans le but de tromper le prochain. **Mensonge**

Une action, faite avec l'intention de tromper, s'appelle *dissimulation ;* et si on la fait pour paraître bon, alors qu'on est méchant, elle prend le nom *d'hypocrisie.*—Ce n'est pas un mensonge de dire quelque chose de faux que l'on croit vrai.—Au mensonge se rapportent la *flatterie* et les *vains éloges,* que l'on donne aux autres ou que l'on se donne à soi-même, s'ils sont exagérés.

On distingue trois espèces de mensonges :

1. *Joyeux,* que l'on dit en riant, par plaisanterie; il est ordinairement faute vénielle ; cependant, quand ceux qui l'entendent ne s'y trompent pas, il n'y a pas de faute. **Espèces**

2. *Officieux,* que l'on dit pour son propre avantage ou pour rendre service ou un *bon office* aux autres ; il est toujours au moins péché véniel et n'est jamais permis.

3. *Pernicieux,* que l'on dit avec intention ou danger de nuire au prochain ; il blesse à la fois la vérité, la charité et la justice. C'est un péché mortel de sa nature, et n'est véniel que par les circonstances. " La place des *menteurs* est dans l'étang de soufre et de feu." Apoc. XXI, 8. — " Il y a six choses que Dieu hait..., une septième qu'il déteste, c'est le *mensonge* et le *faux témoignage.*" Prov. VI, 19.

Il n'est donc jamais permis de mentir, même légèrement, dût-on à ce prix procurer la gloire de Dieu et de la religion, sauver la vie d'un innocent, délivrer toutes les âmes du Purgatoire, subir soi-même les plus grands inconvénients ; puisque ce serait aller contre la volonté de Dieu et commettre un péché.

Restrictions mentales

Mais il est permis quelquefois d'user de *restrictions mentales*, c'est-à-dire de phrases incomplètes par elles-mêmes, fausses dans leur sens naturel et ordinaire, mais vraies en raison d'un sous-entendu ; par exemple, un pauvre demande l'aumône, on lui répond : " Je n'ai rien," sous-entendu " à vous donner."

Equivoques

Les équivoques sont des paroles, qui ont un double sens et qui prêtent à une interprétation différente de celles qu'on a dans l'esprit ; par exemple, on demande : " Monsieur est-il là ? " on répond : " Il n'y est pas ; " pour dire : " Il ne reçoit pas."—Quelquefois l'équivoque est une parole évasive ; par exemple : " Avez-vous fait cela ? " on répond : " Pourquoi l'aurai-je fait ? "

Usage

Les *restrictions mentales* et les *équivoques*, si elles sont de nature à tromper vraiment les auditeurs, sont des mensonges réels et doivent être évitées. Mais si, en raison des circonstances et des habitudes reçues, elles peuvent être facilement comprises, elles ne sont pas des mensonges. Toutefois, il ne faut y recourir que lorsqu'il y a un motif raisonnable, comme pour échapper à une question indiscrète, pour ne pas trahir un secret, etc.—Jamais ces expressions ne sont permises dans les conventions, ou quand un juge interroge juridiquement et légitimement, et à plus forte raison en confession.

Réputation du prochain

et de respecter l'honneur et la réputation du prochain ; *respecter* a ici le sens de respecter soi-même et *faire respecter* par les autres.

C'est un devoir de charité : " Faites aux autres ce que vous voudriez être fait à vous-mêmes." — Par conséquent, celui qui se réjouit d'un tort grave, causé par la médisance ou la calomnie, pèche gravement ; on doit aussi, en charité, reprendre le détracteur, si on le peut sans grave inconvénient ; il est défendu par la charité et la justice de coopérer à la détraction en écoutant le détracteur avec bienveillance, en le questionnant, en l'excitant ; on est donc obligé de ne rien faire qui puisse l'encourager, mais au contraire il faut ou se retirer ou se montrer triste ou s'efforcer de détourner la conversation.

Nous allons parler bientôt de la médisance, q. 445.

—o—

442. Q.—Que défend le huitième commandement ?

Le huitième commandement défend tout ce qui peut blesser la réputation du prochain. Enumération

le faux témoignage, question 443.
la médisance, question 445.
la calomnie, question 447.
et le mensonge, question 441.

—o—

443. Q.—Qu'est-ce qu'un faux témoignage ?

Un faux témoignage, c'est une affirmation *contraire à la vérité*, de la part d'un *témoin*. Faux témoignage

Que l'affirmation soit en bonne ou en mauvaise part, dès lors qu'elle est contraire à la vérité, c'est un *faux témoignage*.—Généralement on entend par témoignage une déposition, *faite devant un juge*.

une déposition, ou récit de ce qu'on sait sur quelque *affaire litigieuse*. Déposition

C'est une circonstance solennelle dans la vie que celle où l'on est appelé à déposer en témoignage devant la justice humaine ; de notre déposition peut dépendre la justification d'un innocent ou la condamnation d'un coupable et par conséquent le bien de la société. Il faut donc dire la vérité, toute la vérité, qu'elle soit favorable ou non à l'accusé.

contraire à la vérité ; c'est le témoignage *faux*.

Comme le faux témoignage ne peut être commis que devant la justice, après avoir fait serment de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité, saint Thomas remarque avec raison que ce faux témoignage renferme en lui seul trois péchés : un *mensonge*, un *parjure* et une *injustice*, puisqu'il en résulte toujours du préjudice soit pour un individu, soit pour la société.—C'est pourquoi l'Ecriture sainte énonce le faux témoignage parmi les péchés que Dieu déteste souverainement. La loi de Moïse voulait qu'on fût sans pitié pour le faux témoin, et qu'on lui fît rendre âme pour âme, œil pour œil, dent pour dent. Deut. XIX, 18. Essence

C'est en vertu de cette loi que Daniel fit condamner à mort les deux infâmes vieillards, accusateurs de la chaste Suzanne.

Tribune **devant les tribunaux.** On appelle *tribunal* l'estrade ou tribune sur laquelle siègent les juges.

Les juges sont sur la terre les représentants de la justice divine ; lorsqu'on est cité devant eux, il y a obligation grave de comparaître et de dire la vérité.—Un faux témoignage doit, en conscience, être réparé par une rétractation, et si c'est nécessaire, en indemnisant autant que possible le prochain du tort qu'il a subi dans son honneur, sa réputation et ses biens.

Il en est de même pour ceux qui subornent des faux témoins et les entraînent à déposer contre la vérité. Ce fut le crime d'Achab qui, à la suggestion de Jézabel, suscita contre Naboth deux faux témoins qui assurèrent l'avoir entendu blasphémer contre Dieu et contre le roi : Naboth fut mis à mort.

Achab

—o—

444. Q.—Qu'est-ce que juger témérairement ?

Jugement téméraire **Juger témérairement, ou sans preuves suffisantes.**

Le jugement doit exclure tout doute, toute incertitude : c'est l'assentiment formel de l'esprit, prononçant la culpabilité du prochain. Le soupçon ou le doute n'est donc pas suffisant pour qu'on puisse se prononcer sur la culpabilité du prochain.

Par conséquent, le jugement est *téméraire* toutes les fois qu'il est porté sans raison ou presque sans raison suffisante ; il peut donc être téméraire sans être faux.

Opinion mauvaise **c'est concevoir une mauvaise opinion du prochain.**

Cette opinion est *intérieure*, si on la garde pour soi : c'est néanmoins un péché contre la justice et par conséquent un devoir de la repousser, aussi longtemps qu'on n'a pas d'indices suffisants ; ce péché est véniel, lorsque la matière est légère ou qu'il n'y a qu'une légère advertance.

Cette opinion devient *extérieure*, si on la manifeste au dehors ; et dans ce cas, la faute est augmentée, et devient un péché de *détraction*, si les paroles malveillantes ne sont pas prononcées en présence du prochain, et péché de *contumélie*, si c'est en présence de l'inculpé.

sans preuves suffisantes ; c'est ce qui rend le jugement *téméraire* contraire à la prudence. Opinion téméraire

Lorsqu'il y a des indices suffisants pour formuler un pareil jugement, il n'y a pas de péché. — En général, il faut être bien prudent et ne pas juger facilement en mal la conduite et surtout les intentions d'autrui ; car Dieu seul connaît le secret des cœurs, et Notre-Seigneur nous a dit : " Ne jugez point et vous ne serez point jugés ; ne condamnez pas et vous ne serez pas condamnés."

—o—

445. Q.—Qu'est-ce que médire ?

Médire signifie *dire du mal* du prochain. Médisance

" *La médisance* est le dénigrement de la réputation du prochain par des paroles secrètes."—Ce péché est très fréquent et une des plaies de la société. On se rend coupable de médisance en révélant sans raison suffisante les fautes ou les travers du prochain, en les exagérant, en interprétant malignement ses bonnes actions, en les niant, en les taisant ou en les diminuant par méchanceté, enfin en le louant si froidement que la louange semble plutôt un blâme.

c'est faire connaître sans nécessité ; or, il y a quelquefois *nécessité* ou *utilité* de révéler les fautes d'autrui. Cas particuliers

1. Quand celui qui révèle a un intérêt sérieux à le faire pour sa consolation ou pour demander conseil ou secours.

2. Quand il y va de l'intérêt du délinquant, et qu'on avertit ses parents ou ses supérieurs à l'effet de le corriger.

3. Quand il y a un motif d'utilité publique, pour procurer le bien général ou détourner le mal qui menace une société.

4. Quand les auditeurs ou d'autres y sont gravement intéressés, pour les tirer de quelque danger spirituel ou temporel ; ainsi on peut faire connaître un voleur, afin que les autres se tiennent sur leurs gardes.

Toutefois ces révélations doivent être faites dans des vues de charité, non par haine, vengeance, démangeaison de parler, etc. ; et il ne faut dire que ce qui doit être connu pour procurer le bien qu'on poursuit. Conditions

Enfin, lorsque les fautes sont de notoriété publique, ce n'est pas médire que d'en parler, pourvu qu'il ne s'ajoute pas de circonstances particulières.

Défauts réels

les fautes ou les défauts réels du prochain.

Si les défauts, imputés au prochain, n'étaient pas *réels*, la révélation ne serait plus une médisance, mais une calomnie. Il n'est pas non plus permis de dénigrer une société quelconque ; le péché peut même être plus grave, quand on révèle les fautes ou défauts d'un membre, dont le déshonneur rejaillit sur toute la communauté.

Rapports

Ce qui vient d'être dit sur la médisance, s'applique *aux rapports ;* il y a des rapports qui sont *utiles* soit au délinquant, soit à la société, soit à celui qui est victime de quelque oppression ; il y en a qui sont *indiscrets*, n'ayant pas les conditions voulues ; il y en a qui sont *malicieux*, faits avec l'intention de semer la discorde entre les amis. Ces derniers sont un grand péché, plus grand que la médisance, par la raison que l'amitié est préférable à l'honneur : il vaut mieux être aimé que d'être honoré. S. Thomas.

—o—

446. Q.—Comment peut-ont réparer le tort fait au prochain par la médisance ?

On peut réparer le tort fait au prochain par la médisance... Cette réparation est *difficile*.

Réparation

Saint Philippe de Néri disait qu'il était aussi difficile de réparer la médisance que de recueillir un grand nombre de plumes légères que le vent a emportées dans toutes les directions. Comment en effet faire disparaître le mal causé par des paroles, qui ont été répandues partout et répétées cent et cent fois ?

L'obligation de la réparation est d'autant plus urgente que le tort causé au prochain est plus grave. Celui qui a médit par inadvertance est tenu de réparer la médisance, s'il le peut facilement ; à plus forte raison celui qui l'a fait intentionnellement : il doit et peut dire qu'il a parlé mal à propos, qu'il s'est trompé, car tout péché est une erreur, etc. — De plus, si la médisance a causé des dommages temporels au prochain, le détracteur est obligé de les réparer.

Moyen indirect

en excusant ses fautes et en faisant valoir ses bonnes qualités : c'est un moyen indirect.

Les médisants ne sont pas, comme les calomniateurs, obligés à

rétracter ce qu'ils ont avancé ; ils ne le peuvent même pas, puisqu'on suppose qu'ils n'ont dit que la vérité ; c'est pourquoi une médisance est ordinairement plus irréparable qu'une calomnie. Ils doivent donc dire de lui tout le bien qu'ils en savent, pour faire oublier autant que possible tout le mal qu'ils en ont dit ; ils doivent prendre sa défense contre ceux qui en parlent mal, et témoigner pour lui beaucoup d'estime. Il ne faut pas craindre d'en trop faire ; car il est difficile, en matière de médisance, que la réparation soit égale à l'offense.

" Les paroles, dit saint Bernard, volent rapidement et passent avec légèreté ; mais dans ce passage et ce vol rapide, elles font des plaies bien dangereuses et bien profondes ; aisément elles s'insinuent dans l'esprit, difficilement elles en sortent."

Saint Augustin avait fait graver dans la salle où il prenait ses repas le distique suivant : Distique

Sachez que j'interdis ma table au médisant,
Qui trouve son plaisir à critiquer l'absent.

—o—

447. Q.—Qu'est-ce que calomnier ?

Calomnier, c'est accuser quelqu'un *faussement*. Calomnie

C'est le caractère propre de la calomnie d'être une assertion *contraire à la vérité*. — La calomnie renferme une triple malice ; c'est un *mensonge pernicieux*, un *manque de charité* et une *injustice ;* aussi est-elle un péché mortel de sa nature, soit qu'elle attaque un particulier, soit qu'elle noircisse la religion, le clergé, ou une société quelconque. — La gravité de ce péché se mesure sur l'importance du mal attribué au prochain.

'un défaut qu'il n'a pas, comme d'être voleur, menteur, hypocrite, avare, etc.

ou d'une faute qu'il n'a pas commise.

De pareilles accusations, surtout s'il s'agit de fautes graves, sont un des plus grands péchés qu'on puisse commettre. " Les détracteurs sont haïs de Dieu, dit l'Ecriture ; ils sont l'abomination des hommes ; leur langue est comme une flèche qui blesse cruellement ; leurs lèvres distillent le venin des aspics." — C'est un péché diabolique. Gravité

La calomnie est la grande arme des ennemis de la religion ; Notre-Seigneur a été calomnié le premier, l'Eglise continue à être en butte aux attaques pleines de fourberie des suppôts de Satan.

Béatitude — C'est pourquoi Notre-Seigneur, dans ses béatitudes, promet une récompense spéciale aux justes, éprouvés par ce genre de persécution : " Estimez-vous heureux, lorsque les hommes diront faussement toute sorte de mal contre vous ; réjouissez-vous et tressaillez de joie, parce qu'une grande récompense vous est réservée dans les cieux." Math. v, 11. — Il place cette persécution après toutes les autres comme le couronnement, et celle dont l'observation suppose la plus haute vertu.

—o—

448. Q.—Comment doit-on réparer le tort fait au prochain par la calomnie ?

Réparation — **On doit réparer le tort fait au prochain par la calomnie ;** cette *obligation* est évidente.

Un homme tient ordinairement plus à son honneur qu'à sa fortune ; souvent même la perte de l'honneur et surtout de l'honnêteté, détruisant la confiance des autres, nuit en même temps aux biens temporels ou à la situation de celui qui est ainsi calomnié ; d'où, nécessité de compenser quelquefois, même à prix d'argent, le tort causé au prochain qui a perdu sa place, etc.

saveu — **en désavouant le mal qu'on a dit de lui contre la vérité.**

Celui qui a calomnié son prochain doit donc se dédire, quand même cela devrait le déshonorer. Pratiquement, cette réparation est très difficile et reste souvent incomplète : la blessure garde toujours une cicatrice.

Cas particuliers — Il est quelques cas, où cette réparation n'est pas obligatoire ; par exemple, lorsqu'il s'ensuivrait pour le calomniateur un mal beaucoup plus grand que celui qu'il a causé, ou qu'il s'exposerait à la mort, ou si celui qui a été calomnié a fait cession de son droit, ou si la réputation a été rétablie par sentence judiciaire, ou si le calomniateur avait été lui-même calomnié, ou si la calomnie a été faite dans un moment de colère et que personne n'y ait ajouté foi.

Néanmoins, la culpabilité reste toujours devant Dieu, qui a ce crime en abomination.

—o—

Violation du secret

Au huitième commandement se rattache indirectement *la violation du secret.*—On distingue le secret *conventionnel,* qui résulte d'une promesse expresse de ne point parler de telle chose ; le secret *professionnel,* qui résulte de la nature de fonctions professionnelles, comme avocat, médecin, notaire, etc. ; et le secret *sacramentel,* imposé aux prêtres sur les choses entendues en confession.

Gravité

Le secret *sacramentel* est tellement rigoureux qu'il n'est jamais permis de le violer, même au péril de la vie. Les *autres secrets* doivent être fidèlement gardés, à moins que le bien public ne soit en cause. En dehors de cette exception, la violation de secrets importants serait une faute grave.

Lettres

Ce serait encore un acte indiscret et coupable que d'estorquer les secrets d'autrui et ensuite de les révéler ; de lire une lettre adressée à un autre et de la décacheter sans une permission expresse ou tacite, à moins que la surveillance ne l'exige, comme cela se pratique dans les communautés religieuses et dans les établissements d'éducation publique.

---

449. Q.—Quel est le neuvième commandement de Dieu?

Neuvième précepte

Le neuvième commandement de Dieu est... Dans l'hébreu, ce commandement est uni et confondu avec le dixième.

Voici le texte biblique relatif à ces deux derniers préceptes :

Texte biblique

" Vous ne convoiterez point la maison de votre prochain ; *vous ne désirerez point* ni sa femme, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune de toutes les choses qui lui appartiennent." Ex. xx, 17.

Objet

Par conséquent, ces deux commandements ont pour objet commun de proscrire *les mauvais désirs.* " C'est à bon droit, dit saint Thomas, que saint Augustin a distingué deux sortes de convoitises : l'une qui a pour objet la femme d'autrui, ce qui revient à la concupiscence de la chair ; l'autre qui appartient à la concupiscence des yeux, et qui renferme les divers désirs de la cupidité."

Le neuvième commandement a donc été assez imparfaitement traduit dans les deux vers suivants :

L'œuvre de chair ne désireras,
Qu'en mariage seulement.

Nous allons dire ce que ce commandement ordonne, q. 450 ; et après, ce qu'il défend, q. 451.

—o—

450. Q —Que nous ordonne le neuvième commandement ?

Précepte affirmatif

Le neuvième commandement nous ordonne de nous conserver purs ; nous avons déjà parlé de *la pureté*.

dans nos pensées, question 431.

et nos désirs. *Etre purs dans nos désirs*, voilà précisément ce que nous ordonne le IXe commandement.

—o—

451. Q.—Que nous défend le neuvième commandement ?

Précepte négatif

Le neuvième coanmmdement défend les pensées et les désirs contraires à la vertu de pureté.

En un mot, le IXe précepte ordonne et défend de désirer ce que le VIe commandement ordonne et défend de faire contre la vertu de pureté.—Le neuvième précepte va donc plus loin, en attaquant le mal jusque dans sa racine et en interdisant le désir et même la simple pensée. " Car, c'est du cœur que procèdent les actions honteuses."

Loi évangélique

Notre-Seigneur, en renouvelant et en perfectionnant l'antique Loi, a condamné même les convoitises mauvaises. " Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Vous ne commettrez point d'adultère. Mais moi je vous dis : Quiconque verra une femme, avec un mauvais désir pour elle, a déjà commis l'adultère dans son cœur." Math. v, 27.—" Les mauvaises pensées, dit l'Ecriture, séparent de Dieu."

—o—

452. Q. Les pensées et les désirs impurs sont-ils toujours des péchés ?

Les pensées et désirs impurs sont toujours des péchés mortels, à la condition suivante.

quand on y donne son consentement, c.-à-d. *l'adhésion* de la volonté ou de la raison supérieure.

L'assentiment appartient plus spécialement à l'intelligence et *le consentement* à la volonté.—Il y a, dit saint Bernard, trois choses à distinguer dans la mauvaise pensée : la suggestion, la délectation et le consentement.

Triple élément

La suggestion n'est autre chose que l'idée même du mal qui vient à l'esprit ; de soi elle n'est pas péché.

La délectation est l'impression agréable, le plaisir sensuel qui accompagne ordinairement la mauvaise pensée. Ce plaisir peut exister avec ou sans le consentement de la volonté : dans le premier cas, il y a péché mortel, si la volonté se complaît avec advertance et de propos délibéré dans l'impression ressentie ; il n'y a que péché véniel, si elle n'y donne qu'une advertance imparfaite ou un demi-consentement ; dans le second cas, c'est-à-dire si la volonté ne consent en aucune manière, il n'y a point de péché.

Toutefois, comme la pensée du mal excite ordinairement la délectation qui, à son tour, provoque le consentement de la volonté, on est tenu de repousser promptement toute suggestion mauvaise, à cause du danger qu'elle fait courir.

Mauvais désirs

Les mauvais désirs ajoutent à la simple pensée *l'intention* et *la volonté* de commettre l'acte mauvais proposé. — Dans ce cas, le désir revêt la malice et la gravité de l'acte lui-même ; et il faut, en confession, spécifier l'objet du désir.

Enfin, désirer une chose, sous la condition qu'elle fût permise, n'est pas un véritable désir ; car, dire qu'on ferait volontiers telle chose si elle était permise, c'est dire qu'on ne veut pas la faire, parce qu'elle est défendue.—Toutefois, si ce n'est pas un péché de désir, ce peut être un péché de pensée, parce qu'on s'arrête à penser à des choses défendues, et qu'on s'expose à y prendre ou même qu'on y prend quelque plaisir.

Il faut donc être prompt à repousser toute suggestion.

—o—

453. Q.—Quels moyens faut-il employer pour éviter ces péchés ?

Les moyens à employer pour éviter ces péchés sont : au nombre de quatre principaux.

la fuite des occasions dangereuses ; question 222.

Parmi ces occasions, signalons spécialement encore la fuite des

mauvaises compagnies.—La fréquentation des personnes vaines et frivoles, accoutumées à vivre dans la mollesse et l'oisiveté, peu délicates en matière de chasteté, est un écueil terrible pour la vertu. Saint Augustin déclare qu'il n'aurait jamais commis tant de fautes, s'il avait évité les fréquentations de ce genre.

Prière **la prière.** " Je sais, dit le Sage, que personne ne peut être *continent*, si Dieu ne le donne. " Sap. VIII, 21.

C'est donc une vertu dont il faut demander à Dieu la conservation. — Dans les tentations surtout, au moment du danger, il est nécessaire d'implorer le secours céleste.—Par le mot *prière*, il faut entendre non seulement l'invocation mais aussi l'oraison mentale, en particulier les réflexions sur les fins dernières, la mort, le jugement, le paradis, l'enfer.—Rien n'est plus triste aussi que les conséquences de ce péché, surtout lorsqu'il passe à l'état d'habitude.

Sacrements **la fréquentation des sacrements,** de Pénitence et d'Eucharistie ; question 69.

Dévotion à Marie **et la dévotion à la Sainte Vierge,** qui a écrasé la tête du serpent infernal.

Il semble qu'il y ait une force merveilleuse dans l'invocation : " O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous." On ne saurait trop la recommander, comme arme offensive et défensive, aux personnes qui sont fréquemment en butte aux vexations de l'esprit immonde.

Sont aussi très efficaces le *Souvenez-vous*, le *Sub tuum præsidium* et la prière du P. Zucchi : " O ma Souveraine, ô ma Mère, je m'offre tout à vous, et pour vous prouver mon dévouement, je vous consacre aujourd'hui mes yeux, mes oreilles, ma bouche, mon cœur, tout moi-même ; puisque je vous appartiens, ô ma bonne Mère, gardez-moi, défendez-moi, comme votre bien et votre propriété."

Dixième précepte **454.Q.—Quel est le dixième commandement de Dieu ?**

Le dixième commandement de Dieu est :

Biens d'autrui ne désireras,
Pour les avoir injustement.

Nous avons cité plus haut, q. 449, le texte hébreu de ce précepte qui a pour objet de réprimer les *désirs injustes* des biens d'autrui

455. Q.—Que nous ordonne le 10me commandement?

Le dixième commandement nous ordonne principalement deux choses :

de nous réjouir de la prospérité du prochain. Prospérité du prochain

La charité veut que le chétien se réjouisse des avantages du prochain, comme s'il s'agissait de son frère et de son ami. C'est Dieu, du reste, qui distribue les biens comme il lui plait et c'est à lui qu'il faut en rendre gloire.

A ceux qui ont beaucoup, souhaitons encore davantage ; selon cette parole de l'Ecriture : " Vous êtes notre sœur, puissiez-vous prospérer un million de fois plus." Gen. XXIV, 60.

et de repousser le désir de dérober ou de retenir injustement le bien du prochain. Désirs injustes

Le Xe commandement ordonne donc de ne pas même *désirer* tout ce que le VIIe précepte défend.— S'il y a des désirs *légitimes* d'acquérir et de posséder ce qui est la propriété du prochain, il y a aussi des désirs *injustes* et qu'il faut par conséquent repousser de notre esprit. C'est ce qui arrive, lorsqu'on désire acquérir le bien d'autrui par des voies illégitimes et préjudiciables au prochain, comme par exemple, souhaiter la mort de quelqu'un afin d'avoir sa succession, souhaiter une disette afin de vendre plus cher, souhaiter la ruine des autres afin d'augmenter son commerce, souhaiter la disgrâce d'un homme en place afin d'obtenir sa dépouille, etc.

Celui qui désire voler et prend les moyens d'y réussir, sans cependant atteindre son but, se rend évidemment coupable de péché et doit s'accuser en confession de l'importance du vol qu'il se proposait de faire.

Voilà donc en abrégé les devoirs que contient le Décalogue. Conclusion

Nous devons à cette Loi divine : *un profond respect*, parce qu'elle est la volonté de Dieu, notre souverain Seigneur ; *une entière soumission*, parce qu'elle renferme des ordres divins; *un amour filial*, parce que c'est notre Père céleste qui nous trace la voie de la sainteté et du salut éternel.

CHAPITRE TRENTE-CINQUIÈME

COMMANDEMENTS DE L'ÉGLISE

Bien chers enfants,

Avis aux enfants

Après les commandements de Dieu viennent ceux de l'Eglise. Il ne faudrait pas croire, cependant, que les commandements de l'Eglise soient au fond des choses nouvelles et une surcharge imposée aux fidèles ; il suffit de les examiner un peu attentivement pour se convaincre que ce ne sont pas des commandements nouveaux, mais seulement l'explication authentique de certains points du Décalogue, et la fixation de certaines obligations énoncées dans l'Evangile.

Prenons un exemple : Dieu nous ordonne de sanctifier spécialement un jour par semaine ; l'Eglise détermine la manière de sanctifier ce jour en prescrivant l'audition de la messe.—Autre exemple : Jésus-Christ nous ordonne de communier à son corps et à son sang ; l'Eglise précise cette obligation et prescrit de communier au moins à Pâques.—Il en est de même des autres cas, comme nous le dirons.

456. Q.—Quels sont les principaux commandements de l'Eglise ?

Préceptes de l'Eglise

Remarquons d'abord que le mot "*principaux*" insinue que nous n'allons pas énumérer toutes les lois de l'Eglise, mais seulement les principales.—De même que toute société civile a *son Code de lois ;* de même l'Eglise, qui est une société parfaite, a toute une législation, réunie dans ce qu'on appelle *Droit canon ;* nous allons donc seulement énoncer les principaux de ses commandements, ceux dont il importe davantage de rappeler le souvenir aux fidèles.

Sept principaux

LES SEPT COMMANDEMENTS DE L'ÉGLISE.

1. *Les fêtes tu sanctifieras,*
   Qui te sont de commandement.
2. *Les dimanches messe entendras,*
   Et les fêtes pareillement.
3. *Tous tes péchés confesseras*
   A tout le moins une fois l'an.
4. *Ton Créateur tu recevras*
   Au moins à Pâques humblement.
5. *Quatre-Temps, vigiles jeûneras,*
   Et le carême entièrement.
6. *Vendredi, chair ne mangeras,*
   Ni le samedi mêmement.
7. *Droits et dîmes tu paieras*
   A l'Eglise fidèlement.

Obligations diverses

Comme il est facile de s'en rendre compte, dans ces commandements de l'Eglise, il y a des *obligations hebdomadaires*, relatives à la religion et à la pénitence, des *obligations trimestrielles*, quant à la mortification du corps par le jeûne, et des *obligations annuelles*, pour la réception des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie et pour l'acquittement d'une dette envers nos pasteurs spirituels.

—o—

457. Q.—Sommes-nous obligés d'observer les commandements de l'Eglise ?

Obligation stricte

Oui, nous sommes strictement obligés d'observer les commandements de l'Eglise. *Strictement* indique que l'obligation est sous peine de *faute grave.*

En effet, violer un précepte de l'Eglise c'est agir *indirectement* contre un commandement de Dieu, qui veut que nous obéissions à l'Eglise comme à lui-même. " Qui vous écoute m'écoute." — Le plénipotentiaire d'un souverain a droit au même respect que le Souverain lui-même. Donc méconnaître les ordres de l'Eglise c'est méconnaître ceux de Dieu.

Pouvoir divin

parce que c'est Jésus-Christ lui-même qui lui a donné le pouvoir de faire des lois. " Ce que vous *lierez* sur la terre *sera lié* dans le ciel."

L'autorité *législative* de l'Eglise, ainsi que nous l'avons déjà dit, q. 139, réside souverainement dans le souverain Pontife, auquel a été confié le soin de paître agneaux et brebis. — " On n'a pas Dieu pour père quand on n'a pas l'Eglise pour mère."

Obéissance

auxquelles il veut que nous obéissions. *Refuser obéissance* aux lois de l'Eglise, c'est méconnaître son autorité divine.

Ce pouvoir de l'Eglise est *divin*, venant de Jésus-Christ, Fils de Dieu ; il est *souverain*, dominant toutes les sociétés et tous les royaumes du monde ; il est *universel*, s'étendant à toutes les parties de la terre. — Bien aveugles et à plaindre sont ceux qui ont secoué la discipline si maternelle de l'Eglise.

Réforme

Deux ministres protestants, causant ensemble sur la religion catholique, plaisantaient sur plusieurs de ses pratiques et vantaient

la réforme de Luther. Une bonne femme leur fit cette suggestion fort raisonnable : " Vous avez fait, Messieurs, une admirable réforme : vous avez ôté le carême, la messe, la confession, le Purgatoire, etc. ; ôtez encore l'enfer ! "

Examinons en détail *chacun* de ces commandements.

PREMIER COMMANDEMENT DE L'EGLISE.

Premier précepte

458. Q.—Que nous ordonne le premier commandement : " Les fêtes tu sanctifieras, qui te sont de commandement ? "

Le premier commandement nous ordonne de sanctifier, ainsi que nous avons dit pour le dimanche.

Fêtes

les fêtes d'obligation, déterminées par l'Eglise.

On appelle *fête* un jour mémorable et heureux, digne d'être inscrit dans les *fastes* ou le calendrier d'une société, et d'être célébré par des signes de joie.—L'Eglise a ses fêtes, et elle en a de deux sortes : les unes sont *de dévotion* et les autres *d'obligation.*

Deux sortes

Les fêtes *de dévotion* sont celles que l'Eglise propose à la piété des fidèles, sans cependant leur faire un devoir de les célébrer ; par conséquent, ni les œuvres serviles ne sont défendues, ni la Messe n'est obligatoire ces jours-là.

Les fêtes *d'obligation* sont celles que les fidèles sont tenues de solenniser, par l'abstention des œuvres serviles et l'audition de la messe, comme le dimanche.

Autorité du Pape

Le souverain Pontife seul peut établir ou supprimer des fêtes religieuses, dans tout l'univers. Les fidèles doivent, en conscience, sanctifier ces jours de fête de la manière qui est déterminée par le Père commun des fidèles ; si, par exemple, l'obligation de s'abstenir des œuvres serviles est abrogée, tandis que l'obligation d'entendre la messe ou d'observer quelque pratique de piété est maintenue ou établie, les catholiques doivent accepter avec foi et soumission cet état de choses et s'acquitter des œuvres prescrites.

459. Q.—Pourquoi les jours de fêtes ont-ils été institués par l'Eglise ?

Les jours de fêtes ont été institués par l'Eglise ; les fêtes sont ***d'institution ecclésiastique.*** Motifs de l'institution

L'Eglise, en instituant des fêtes, n'a fait qu'user des pouvoirs qu'elle a reçus de son divin Fondateur pour régler le culte divin, selon les besoins des temps et la diversité des peuples.

Sous la Loi de Moïse, Dieu avait également prescrit des fêtes qui se célébraient indépendamment du sabbat : les plus solennelles étaient la Pâque, la Pentecôte, la fête des Tabernacles et celle de la Dédicace du Temple.

Les païens eux-mêmes avaient leurs solennités religieuses et leurs sacrifices : les jours de fête, ils immolaient des victimes à leurs fausses divinités ; c'est du mot latin *ferire* signifiant *frapper*, immoler une victime, qu'est venu le nom de *férie*, jours *fériés*, jours de *fête*.

Comme l'Eglise catholique a tous les jours le sacrifice eucharistique, tous les jours sont pour elle des *féries*.—De plus, le dimanche, étant le jour du Seigneur, l'Eglise l'a consacré spécialement au culte de *la Sainte Trinité* et en a fait la *première férie ;* le lundi est par conséquent la *seconde férie* dédiée aux *saints Anges*, la troisième aux *saints Apôtres*, la quatrième à *saint Joseph*, la cinquième au *Saint Sacrement*, la sixième à *la Passion*, et la septième à la *sainte Vierge*. Féries

L'ancien paganisme avait consacré chaque jour de la semaine à ses divinités qu'il faisait présider au cours des astres, et maintenant encore nous avons les noms de ces attributions païennes dans notre langage ordinaire. Le premier jour, dont nous avons fait le dimanche, était dédié au *Soleil*, le lundi à la *Lune*, le mardi à *Mars*, le mercredi à *Mercure*, le jeudi à *Jupiter*, le vendredi à *Vénus*, le samedi à *Saturne*. Jours païen

L'Eglise, en instituant des fêtes catholiques, a donc voulu détourner la société de ses mœurs païennes et pour d'autres raisons que nous allons dire.

pour nous rappeler les grands mystères de la religion ; surtout les principales circonstances de la vie de Notr Seigneur et de la sainte Vierge.

L'année *ecclésiastique* commence toujours au premier Dimanche de l'Avent, qui nous rappelle la création et la fin du monde ; les Année ecclésiastique

quatre semaines qui suivent nous font penser aux quatre mille ans d'attente, qui précédèrent la venue du Sauveur promis ; Noël nous rappelle sa naissance, la Circoncision la première effusion de son sang rédempteur, l'Epiphanie sa manifestation aux gentils, la Présentation au Temple et la Purification de la Sainte Vierge son offrande publique comme victime.—Viennent ensuite les solennités du Carême, les tristesses du temps de la Passion, les douleurs de la Semaine sainte, la gloire de la Résurrection, le triomphe de l'Ascension, les merveilles de la Pentecôte, les ovations de la Fête-Dieu, les hommages rendus au Sacré Cœur de Jésus, etc.

Nous avons mentionné aussi, q. 355, les fêtes de la Sainte Vierge.

Fêtes des Saints

et les vertus et la gloire des Saints. Chaque jour de l'année est en effet consacrée à quelque Saint.

Ces diverses fêtes, dont cependant la dignité n'est pas égale, sont pour les vrais fidèles des jours de joie et d'allégresse ; ils aiment à participer, aussi souvent qu'il leur est possible, au *festin* de la Table sainte. Les solennités religieuses élèvent nos pensées vers le ciel, notre véritable patrie ; les chants de l'Eglise sont un faible écho des harmonies célestes.

Il n'en est pas des fêtes chrétiennes, comme des fêtes mondaines : elles ne laissent ni trouble ni remords ; elles font le bonheur de tous, du riche et du pauvre ; l'homme en sort à la fois plus heureux et meilleur.

—o—

460. Q.—Comment devons-nous sanctifier les fêtes d'obligation ?

Mode de sanctification

Nous devons sanctifier les fêtes d'obligation.

Les fêtes d'obligation, dans la province civile de Québec, sont : Tous les dimanches de l'année, la Circoncision, l'Epiphanie, l'Ascension, la Toussaint, l'Immaculée Conception, Noël.

de la même manière que les dimanches, par des actes de religion.

en assistant à la messe, question 461.

Fêtes abrogées

Le Souverain Pontife, ayant le droit d'établir des fêtes nouvelles, peut aussi abroger en tout ou en partie celles qui existent déjà ; c'est ainsi que chez nous, pour des raisons graves qui lui

furent soumises, Sa Sainteté Léon XIII a supprimé naguère, le 28 janvier 1892, la fête de l'Annonciation, celle des saints apôtres Pierre et Paul et la Fête-Dieu, et en a placé la solennité au dimanche.

Toutefois, l'obligation d'entendre la messe ou de pratiquer quelque exercice de piété, déterminé par l'autorité compétente, persiste encore pour le jour d'incidence de ces fêtes; mais l'obligation de s'abstenir d'œuvres serviles en ces trois jours est totalement abolie dans la province.

et en nous abstenant des œuvres serviles, comme il a été dit, dans la question 409.

DEUXIÈME COMMANDEMENT DE L'ÉGLISE.

461. Q.—A quoi nous oblige le deuxième commandement de l'Eglise : " Les dimanches messe entendras et les fêtes pareillement ? " Deuxième précepte

Le deuxième commandement de l'Eglise nous oblige, sous peine de faute grave.

à assister les dimanches et fêtes d'obligation à la sainte messe. Ce précepte impose la messe comme moyen excellent de sanctifier le dimanche et les fêtes Messe

Cette prescription remonte à la plus haute antiquité : l'assistance au saint sacrifice de la messe, *le Dimanche*, était en usage dès le temps des Apôtres. Act. II, 42. — Les plus anciens conciles ne tardèrent pas à en imposer l'obligation sous peine de faute grave; et telle est encore la discipline de l'Eglise.

A mesure que furent instituées *les Fêtes chrétiennes*, dont les premières, Pâques et la Pentecôte, remontent aux Apôtres, l'Eglise étendit à ces solennités l'obligation d'assister à la sainte messe, qui est l'acte d'adoration et la prière par excellence.

C'est l'enseignement commun et universel, qu'on ne peut manquer par sa faute à la messe *du Dimanche* et *des Fêtes obligatoires*, sans commettre un péché mortel. Gravité

Cette obligation atteint tous les fidèles, au moins dès l'âge de 7 ans, c'est-à-dire l'âge de raison. C'est un devoir pour les parents de veiller à l'observation de ce précepte.

Un saint anachorète, vivant fort loin dans un désert, était obligé

Trait d'aller fort loin pour se procurer de l'eau. Un jour, ennuyé de la longueur du trajet, il se dit à lui-même : " Je viendrai demeurer près de cette source." S'étant alors retourné, il vit derrière lui un personnage mystérieux qui comptait ses pas. Le moine comprit que la récompense qu'il recevrait sera proportionnée à ses fatigues, et au lieu de se rapprocher de la source il en éloigna encore sa cellule.

Réflexion Combien de gens, qu'une petite distance effraie et empêche d'assister à la messe du dimanche ou d'une fête d'obligation !

—o—

Assistance à la messe

462. Q.—Comment faut-il assister à la messe pour satisfaire au précepte de l'Eglise ?

Pour satisfaire au précepte de la messe... *Satisfaire* signifie *faire assez* pour accomplir ce précepte.

il faut entendre la messe ; il faut d'abord être présent *de corps* dans le lieu voulu.

Présence Il faut être présent *de corps*, de telle sorte qu'on ne soit pas hors de l'édifice, à moins que l'église étant trop petite et les portes ou fenêtres restant ouvertes, on ne fasse *moralement* partie de l'assistance ; il n'est pas nécessaire de voir le prêtre, pourvu qu'en observant les mouvements des autres fidèles, en entendant la cloche ou le chant, on puisse suivre les prières du saint sacrifice.

Omissiod notable

tout entière, sans omission de *partie notable*.

On regarde généralement comme partie notable : 1° les prières qui se font depuis le commencement de la messe jusqu'à l'offertoire inclusivement, 2° depuis le canon jusqu'à la consécration, 3° la consécration elle-même, 4° les prières qui se disent depuis la consécration jusqu'au *Pater*, 5° la communion du prêtre, 6° les prières qui précèdent l'Evangile jointes à celles qui suivent la communion, dans la même messe.

Cas Celui qui entend en même temps deux moitiés de messes, dont l'une commence pendant que l'autre s'achève, ne satisfait pas au précepte.—Celui qui, ayant entendu la moitié d'une messe entend la moitié d'une autre messe qui se dit après, satisfait plus probablement, pourvu que la consécration et la communion se trouvent toutes deux dans une de ces messes entendues en partie ; autrement, il est plus probable qu'il ne satisfait pas.

avec dévotion ou sentiments de piété ; q. 287.

respect ou marques extérieures de religion ; q. 286.

Attention

et attention. A *l'attention* sont opposées les distractions

Il y a l'attention extérieure, qui exclut toute action extérieure, incompatible avec l'attention pour ce qui se passe à l'autel ; cette attention est nécessaire. Ils n'entendent donc pas la messe ceux qui, pendant qu'elle se dit, causent longtemps de choses étrangères, passent un temps considérable à examiner des tableaux ou des décorations, lisent des choses profanes, etc.

Il y a l'attention *intérieure*, qui comprend d'abord la volonté d'entendre la messe, et de plus, au moins, certaine application de l'esprit qui fait que celui qui entend la messe puisse se rendre compte qu'il y assiste.—Par conséquent, il n'entend pas la messe, celui qui est venu à l'église le dimanche, mais qui a dormi la plus grande partie du temps, ou n'a pris aucun soin d'élever son cœur à Dieu durant tout le temps.

Cas

Néanmoins on peut, durant la messe, examiner sa conscience, accomplir sa pénitence, et même, d'après un bon nombre de théologiens, se confesser, tout en suivant autant que possible la célébration du saint sacrifice ; on peut sûrement, par exemple, permettre à un serviteur de se confesser pendant la messe, s'il devait sans cela rester longtemps en péché mortel.

Conclusion

En résumé, l'*attention* consiste à ne pas se laisser distraire volontairement des pensées religieuses. Toutefois, il ne faut pas facilement présumer que les fidèles manquent la messe par défaut d'attention ; la présomption est généralement en leur faveur.

—o—

463. Q.—Est-ce un péché mortel de ne pas entendre, ou d'empêcher quelqu'un d'entendre la messe, les dimanches et fêtes d'obligation.

Faute grave

Oui, c'est un péché mortel, dans ces deux cas.

1° de ne pas entendre la messe un dimanche ou une fête d'obligation ; question 461.

à moins d'une raison grave. Pour dispenser d'un *précepte grave*, il faut une *raison grave*.

Raisons légitimes

Toute raison *médiocrement grave* excuse ; ainsi l'entend la coutume, qui est le meilleur interprète des lois. — On peut réduire à quatre les raisons légitimes qui excusent d'aller à la messe:

Impuissance 1. *L'impuissance physique :* dans ce cas sont les malades retenus au lit ou à la chambre, les prisonniers dans une maison où il n'y a pas de service religieux, les navigateurs qui sont sans aumônier, etc.

2. *L'impuissance morale.* On désigne par ces mots certaine difficulté exceptionnelle qui peut causer un grave dommage ; dans ce cas sont les infirmes, les convalescents, ceux qui sont à des distances considérables de l'église, ceux qui sont empêchés par un temps ou des chemins très mauvais, ceux qui sont obligés de garder une maison qu'on ne peut abandonner sans inconvénients, les mères qui ont des enfants à garder, les personnes enceintes, les enfants et les serviteurs que leurs parents ou leurs maîtres empêchent d'aller à la messe sous peine de mauvais traitements ou de renvoi, etc.

Charité 3. *La charité ;* dans ce cas sont les personnes qui ont des malades à soigner, ceux qui espèrent empêcher par leur vigilance des fautes graves, ceux qui sont appelés à porter un secours urgent en cas d'incendie, etc.

Coutume 4. *La coutume* autorise, en certains endroits, à ne pas aller à la messe un jour de deuil, ou quand se font pour des fiancés les publications de mariage, s'ils ne peuvent assister à une autre messe, etc.

Dans le *cas de doute,* si les raisons que l'on croit avoir sont suffisantes, il faut autant que possible consulter son Pasteur, qui accordera une dispense pour des cas particuliers, si les motifs sont raisonnables.

Faute grave

2° d'empêcher sans raison suffisante quelqu'un d'assister à la messe.

Il est évident qu'ils pèchent gravement les parents, les maîtres et patrons qui, sans raison suffisante, obligent leurs enfants, leurs domestiques et leurs ouvriers à travailler le dimanche, et les empêchent d'assister à la messe.

Les serviteurs ou ouvriers, qui se trouvent au service de pareils maîtres, doivent consulter leur curé ou leur confesseur.

Conclusion On lit dans les constitutions apostoliques : " Le jour du dimanche, rendez-vous avec soin à l'église du Seigneur, pour entendre la parole divine, la lecture des Prophètes, la prédication de l'Evangile, assister à l'oblation du Sacrifice et recevoir la nourriture sacrée."

CHAPITRE TRENTE-SIXIÈME

TROISIÈME COMMANDEMENT DE L'ÉGLISE

Bien chers enfants,

Avis aux enfants

Dans ce chapitre, nous allons expliquer les cinq derniers commandements de l'Eglise ; ils ne sont pas moins importants que les autres, et peut-être leur observation en est plus négligée.—Demandons à Notre-Seigneur de nous faire comprendre cette leçon et surtout de nous rendre fidèles à accomplir les volontés de la sainte Eglise, notre Mère.

464. Q.—Qu'entendez-vous par ce troisième commandement : " Tous tes péchés confesseras, à tout le moins, une fois l'an ? "

Par ce commandement, qui fut porté dès l'année 1215 par le IVe concile général de Latran.

Décret de Latran

Voici le texte du décret : " Que tout fidèle de l'un et de l'autre sexe, étant arrivé à l'âge de *discrétion*, confesse seul, exactement, tous ses péchés à son propre prêtre, *au moins une fois l'an*, et qu'il fasse ses efforts pour accomplir la pénitence qui lui sera imposée."

Ce décret n'est pas la date de l'invention de la confession, comme le disent certains protestants ignorants ou de mauvaise foi ; car ce décret suppose que la confession existait déjà, et il vient seulement prescrire aux fidèles, trop peu soigneux de leur âme, de ne pas négliger de se confesser, *au moins une fois l'an.*

J'entends que nous sommes tous obligés. Cette *obligation* est de droit *divin* et de droit *ecclésiastique.*

Obligation grave

Notre-Seigneur, en instituant le sacrement de Pénitence, q. 201, avait par le fait même imposé le devoir de la confession pour tous les fidèles, coupables au moins de péché mortel ; mais n'ayant pas fixé le temps auquel on devait recevoir ce sacrement, l'Eglise, toujours dirigée par l'Esprit-Saint, y a pourvu en déclarant la confession *annuelle.*

D'après saint Thomas, cette obligation s'étend à *tous* les fidèles en général, même à ceux qui n'auraient commis que des fautes vénielles ; c'est la loi très sage de l'Eglise.

sous peine de péché mortel, très grave.

Cela résulte d'une manière évidente de l'excommunication (*ferendæ sententiæ*), dont l'Eglise menace ceux qui ne rempliraient pas ce devoir annuel.

Confession annuelle

d'aller à confesse au moins une fois l'an.

L'Eglise n'a pas précisé l'époque de cette confession ; toutefoi comme il est commandé de communier dans *le temps pascal* et que la reception de l'Eucharistie exige l'état de grâce, il est d'usage d'accomplir en même temps ce double précepte, l'un comme préparation à l'autre.

Cette confession annuelle doit être faite avec les dispositions convenables pour une bonne confession, suivie de l'absolution sacramentelle. On ne remplirait pas le précepte par une confession nulle et surtout sacrilège. Alexandre VII, 1665.

Enfin, par ces mots *au moins une fois l'an,* l'Eglise montre son désir de voir les fidèles se confesser plus souvent, à cause des inconvénients, dont nous allons parler dans la question suivante.

—o—

465. Q.—A quoi s'exposent ceux qui se contentent d'aller à confesse une fois par an ?

Triple inconvénient

Ceux qui se contentent d'aller à confesse, une fois par année, s'exposent à trois inconvénients :

Privation de grâces

se privent des grâces du sacrement, surtout de la grâce dite sacramentelle ; q. 198.

De plus, ceux qui ne se confessent qu'une fois dans l'année ne sont que trop souvent peu disposés à bien faire cette unique confession : il ne leur est guère facile de connaître à fond leur conscience dans laquelle se sont ordinairement accumulées tant de fautes. Le meilleur moyen de faire de bonnes confessions et de ne pas être effrayé par l'âpreté de ce remède, est donc de se confesser assez souvent ; c'est aussi le meilleur moyen d'en retirer un plus grand profit spirituel.

Endurcissement

s'exposent à s'endurcir dans leurs mauvaises habitudes, en croupissant dans le vice.

Il est, en effet, sinon impossible du moins difficile de ne pas commettre de péché grave pendant un si long terme ; d'autant plus que les personnes qui se négligent sur ce point ont coutume de se négliger sur bien d'autres. Le champ du paresseux n'est pas une année sans se remplir de ronces et d'épines.

Hélas ! l'expérience ne prouve que trop que les confessions strictement annuelles sont rarement exemptes de péchés mortels.—Nous avons parlé ailleurs, des avantages de la *confession fréquente.*

Mauvaise mort

et à mourir dans le péché. C'est une *grande témérité* de rester, même un seul instant, dans le péché mortel.

En établissant la confession, Notre-Seigneur a donc fait preuve d'une grande miséricorde, et en fixant une époque pour l'accomplissement du devoir de la confession, l'Eglise agit avec sagesse et bonté : elle sait surtout que se confesser souvent est le meilleur moyen de guérir nos maladies spirituelles, et de procurer le salut des âmes.

Aussi, les bons chrétiens se confessent généralement *tous les mois*, et ceux qui veulent sincèrement progresser dans le bien plus souvent encore.

—o—

466. Q.—Les enfants sont-ils aussi tenus d'aller à confesse ?

Obligation pour les enfants

Oui, les enfants sont tenus d'aller à confesse, quand ils ont l'âge de discrétion ; le texte du concile est formel.

L'âge de discrétion est celui où l'on est en état de discerner le bien du mal, le vice de la vertu ; q. 49.

c'est-à-dire, quand ils ont assez d'intelligence pour offenser Dieu mortellement.

Loi ecclésiastique

La loi ecclésiastique ne marque pas l'âge précis auquel l'enfant est soumis à cette loi ; toutefois, bien qu'il soit probable que les lois purement ecclésiastiques n'obligent pas, avant 7 ans accomplis, les enfants qui ont l'usage de la raison, il est certain que les enfants qui sont en état de péché mortel avant cet âge sont obligés de se

confesser, de par *la loi divine positive* de la confession, qui oblige tous ceux qui, ayant l'âge de raison, la connaissent; dans ce cas, le confesseur est gravement obligé de les absoudre.

Age

ce qui a lieu vers l'âge de sept ans.

Dès qu'un enfant a atteint cet âge, il est soumis au précepte de la confession ; et si les parents ou les maîtres n'ont pas eu soin de le faire se présenter avant cet âge au tribunal de la pénitence, ils ne doivent pas différer davantage. Il est bon, du reste, d'habituer de bonne heure les enfants à se confesser ; c'est un des meilleurs moyens de conserver leur innocence, ou de la réparer, si elle était déjà perdue !

QUATRIÈME COMMANDEMENT DE L'ÉGLISE.

467. Q.—Qu'est-ce que l'Eglise nous ordonne par le quatrième commandement : " Ton Créateur tu recevras, au moins à Pâques humblement ? "

Par ce commandement, édicté aussi, en 1215, par le IVe concile général de Latran.

Décret de Latran

Voici le texte : " Que tout fidèle reçoive aussi, *au moins à Pâques*, le sacrement de l'Eucharistie, à moins que, pour quelque cause raisonnable et de l'avis de son propre prêtre, il ne juge à propos de s'abstenir de la communion *pour un temps* ; sinon, qu'il soit privé pendant sa vie de l'entrée de l'église, et après sa mort de la sépulture chrétienne."

l'Eglise ordonne à tous les fidèles qui ont atteint l'âge de discrétion ; question 468.

Obligation grave

Comme celui de la *confession annuelle*, le précepte de la *communion pascale* repose sur un précepte divin de Notre-Seigneur, prescrivant la manducation de son corps, sans en déterminer la fréquence ni le temps. " Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous." Joan. VI, 24.

Autrefois, les fidèles s'approchaient de la Table sainte au moins aux fêtes de la Pentecôte, de Noël et de Pâques ; le concile de

Latran réduisit cette obligation à la seule fête de Pâques. — Ce précepte a été confirmé par le concile de Trente.

de communier, au moins une fois par année. Communion pascale

Par ces mots *au moins*, l'Eglise nous fait entendre que c'est peu, et la limite extrême de ne communier qu'une fois par an. — Nous avons parlé des avantages de la communion, q. 268.

dans le temps de Pâques ; question 470.

Dans les quatre questions suivantes, nous allons examiner soigneusement l'extension de ce précepte.

—o—

468. Q.—Que faut-il entendre par âge de discrétion, par rapport à la communion ?

L'âge de discrétion, par rapport à la communion, n'est pas le même que pour la confession. Age de discrétion

Ce n'est pas ici précisément l'âge de raison, mais l'âge où l'enfant est capable de *discerner* suffisamment les merveilles de l'Eucharistie et d'apprécier le grand acte de la première communion.

est celui où un enfant est assez intelligent, c'est-à-dire que son intelligence est assez développée.

et assez instruit, non seulement sur ce mystère, mais sur les principaux points de la religion.

pour recevoir ce sacrement, avec les dispositions nécessaires, et faire sa *première communion*.

On ne peut guère établir *à priori* une règle absolue déterminant cet âge de discrétion requis ; en général, les filles sont plus précoces que les garçons, et les enfants des villes le sont aussi ordinairement plus que ceux de la campagne ; tel enfant de 10 ans a plus de connaissance ou de vertu qu'un autre de 12 ans, etc.—Il semble donc que l'âge le plus convenable pour la première communion soit vers la *dixième année* révolue ; on ne peut guère, sauf le cas de nécessité en viatique, faire communier un enfant avant neuf ans, comme aussi on ne doit pas le différer au delà de quatorze ans. Règle approximative

C'est au confesseur, au prêtre catéchiste surtout, qu'il appartient

de juger si l'enfant offre les conditions voulues d'intelligence, d'instruction et aussi de formation morale et de piété. — Les maîtres et maîtresses d'école peuvent fournir de très utiles renseignements. — Les parents aussi peuvent être consultés, pourvu que l'amour naturel ou d'autres motifs moins avouables ne les portent pas à vouloir faire admettre de bonne heure leur enfant à la première communion.

Préparation éloignée

Là, où la chose se peut, la préparation des enfants à la première communion devrait commencer avec l'année scolaire qui, pour eux, devrait être surtout *l'Année de la première communion*.

L'étude du catéchisme devrait avoir la première et principale place au milieu des autres branches de l'enseignement.

—o—

469. Q.—Quel péché commet celui qui néglige de communier dans le temps pascal ?

Péché mortel

Celui qui néglige de communier dans le temps pascal commet un péché mortel ; pour trois raisons.

1° Désobéissance

car il désobéit à l'Eglise en matière grave.

L'Eglise ayant le droit de déterminer le précepte divin, qui nous oblige à communier, c'est mépriser son autorité que de lui refuser obéissance en un point aussi important. De là, des menaces formidables contre ceux qui ne font pas leurs Pâques et qui ne réparent pas leur coupable négligence : interdiction de l'église, excommunication, refus de sépulture chrétienne.

2° Mépris

méprise le plus grand bienfait de Dieu.

Qu'y a-t-il de plus excellent que l'Eucharistie ? Or, Notre-Seigneur appelle à Lui, invite tous les hommes à ce festin d'amour ; et les hommes se montrent froids, affamés de bagatelles éphémères et dédaigneux de la personne divine de Jésus-Christ et des avantages offerts à ceux qui reçoivent cet auguste sacrement !

Notre-Seigneur, dans sa parabole sur les conviés qui s'excusent, nous montre combien cette indifférence des hommes lui est pénible, injurieuse, et digne d'être châtiée. Luc, XIV, 15.

3° Scandale

et scandalise le prochain.

Ceux que l'indifférence, le respect humain ou l'attachement cri-

minel aux choses de ce monde tiennent éloignés du devoir pascal, donnent un mauvais exemple, scandalisent le prochain et sont responsables devant Dieu des suites funestes que peut avoir leur conduite irréligieuse.—Ce péché sera encore plus grave, s'ils sont chefs de famille, préposés à la direction des autres, investis d'une haute autorité dans la société.

—o—

0 . Q.—Qu'est-ce que le temps pascal ?

Le temps pascal, c'est-à-dire le temps fixé pour l'accomplissement du devoir *pascal*. *Temps pascal*

d'après la loi générale de l'Eglise, aujourd'hui en vigueur, depuis le pape Eugène IV (1440).

est le temps qui commence huit jours avant Pâques et finit huit jours après : c'est la *quinzaine* de Pâques. *Quinzaine de Pâques*

L'Eglise a fixé l'obligation de la communion annuelle au temps de Pâques, afin de se conformer à l'institution de Jésus-Christ, qui choisit le temps de l'ancienne Pâque pour se donner à ses disciples dans le sacrement de l'Eucharistie, comme le véritable Agneau pascal, dont le premier n'était que la figure.

mais dans la province de Québec, le Pape permet de le commencer le mercredi des Cendres. *Mercredi des Cendres*

On peut donc faire ses Pâques à partir du mercredi des Cendres jusqu'au Dimanche de Quasimodo inclusivement. — Cette longue période, accordée par le Saint-Siège, rend encore plus inexcusables ceux qui ne remplissent pas leur devoir dans le temps prescrit. Par conséquent celui qui, sans motifs suffisants, diffère de communier jusqu'au lendemain de Quasimodo, pèche gravement. — De plus, celui qui n'a pas communié dans le temps pascal, reste toujours *sous l'obligation* de le faire au plus tôt ; les retards ne feraient qu'aggraver le péché ; il n'y a pas de prescription pour cette dette de conscience. *Obligation*

—o—

471. Q.—Où faut-il faire cette communion pascale ?

Eglise paroissiale

Cette communion doit se faire dans son égliseparoissiale. Cette obligation est *grave.*

C'est ce qui est insinué par le concile de Latran, lorsqu'il dit "que le *propre prêtre* peut, s'il le juge à propos, l'autoriser à différer sa communion."—D'ailleurs, les décisions du Saint-Siège, les rituels et les statuts diocésains établissent cette obligation.

Par conséquent, il n'en est pas de la communion pascale comme de la confession annuelle; on peut pour la confession se présenter où l'on veut et à qui l'on veut, mais la communion pascale doit être faite dans *l'église paroissiale.*

Permission

à moins qu'on n'obtienne de son Curé ou de son Evêque la permission de le faire ailleurs.

La permission du curé, présumée d'une manière certaine, suffit pour communier en dehors de la paroisse; si le curé s'y opposait sans raison, on pourrait présumer la permission de l'Evêque. Généralement, les évêques autorisent les pensionnaires des hôpitaux, des maisons religieuses, des collèges et des pensionnats, à faire leur communion pascale dans la chapelle de leur établissement, quand le service religieux s'y fait régulièrement.—Les voyageurs et les étrangers peuvent aussi communier dans le lieu où ils se trouvent.

Bonne communion

Enfin, pour satisfaire au précepte, il faut que la communion soit faite avec de *bonnes dispositions*, q. 272 et 273.—Hélas ! que de communions pascales manquent de ces dispositions !

CINQUIEME COMMANDEMENT DE L'ÉGLISE.

472. Q.—Quelle obligation nous impose le cinquième commandement de l'Eglise : " Quatre-Temps, Vigiles, jeûneras, et le Carême entièrement ? "

Jeûne

Ce commandement nous impose l'obligation de jeûner... *Jeûner* signifie *s'abstenir d'aliments*, sinon totalement du moins jusqu'à un certain point.

Dans les questions suivantes nous allons dire la nature du jeûne, les motifs de cette obligation, les personnes qui y sont soumises et celles qui en sont exemptes.

les mercredi, vendredi et samedi des Quatre-Temps. Quatre-Temps

Ces trois jours de jeûne sont appelés *Quatre-Temps*, parce qu'ils arrivent *quatre* fois par année, et par conséquent de trois mois en trois mois.—On a choisi pour ces œuvres de pénitence le *mercredi*, le *vendredi* et le *samedi*, en mémoire de la Passion, de la Mort et de la Sépulture de Jésus-Christ, qui arrivèrent en ces jours.—Les Quatre-Temps ont aussi pour but de nous faire sanctifier les *quatre saisons* de l'année, de nous faire expier les péchés commis et d'attirer en abondance les grâces de Dieu sur les ordinands. — L'institution des Quatre-Temps est attribuée au pape saint Calixte (218)

tous les jours du Carême, excepté les dimanches. Carême

Le Carême, ou *Sainte Quarantaine*, est un jeûne de *quarante* jours, établi pour honorer et imiter le jeûne de Notre-Seigneur, et pour préparer par la pénitence tous les chrétiens à la solennité de Pâques.—Les *dimanches* ne sont jamais des jours de jeûne, parce que le jour du Seigneur doit être un jour de joie.—L'institution du Carême remonte jusqu'aux Apôtres.

la veille de Noël, de la Pentecôte, de la Saint-Pierre, de l'Assomption et de la Toussaint : ce sont les grandes *vigiles*. Vigiles

Ces jours de jeûne sont appelés *vigiles* ou *veilles*, parce qu'autrefois on passait, la veille de ces fêtes, une partie de la nuit en prières dans les églises, afin de se préparer à les célébrer avec plus de ferveur.

et tous les mercredis et vendredis de l'Avent ; c'est une sorte de petit carême préparatoire à la *solennité de Noël*. Avent

C'est pour remplacer les jeûnes qu'on observait autrefois à la vigile de St-Laurent et à celles des Apôtres. (Grégoire XVI, 1844.)

—o—

473. Q.—Qu'entendez-vous par jours de jeûne ?

J'entends, par jours de jeûne, les jours où l'on ne doit prendre qu'un seul repas principal.

L'unité de repas est de l'essence du jeûne ecclésiastique ; on ne jeûne pas quand on fait plus d'un repas dans le même jour.—Par conséquent, celui qui mange plusieurs fois, les jours de jeûne, Unité de repas

même en ne prenant qu'une petite quantité d'aliments chaque fois, pèche gravement dès qu'il arrive à une matière notable. Il faut au moins plus de deux onces pour constituer une matière grave.

Petit déjeuner — Les jours de jeûne, on peut prendre, le matin, ce qu'on appelle *frustulum :* à peu près deux onces de pain avec un peu de thé, de café, de chocolat ou autre breuvage. — De plus, le *liquide*, c'est-à-dire tout ce qui se prend par manière de boisson, comme l'eau, le café, le thé, le vin, la bière, (mais non ce qui se prend par manière d'aliment, comme le lait), ne rompt pas le jeûne, quelle qu'en soit la quantité ; cependant, le mérite du jeûne peut être diminué ou enlevé.

Midi — L'unique repas des jours de jeûne, d'après la coutume reçue, peut se prendre *vers midi.* On ne peut pas le faire durer plus de deux heures, par des interruptions notables.—La quantité d'aliments n'est pas déterminée pour ce repas ; il en est autrement de la qualité, ainsi que nous le dirons, q. 474.

Collation — **auquel il est permis d'ajouter une légère collation, ou un *petit repas*, le soir.**

Ce ne doit pas être un repas complet, mais une *réfaction* qui peut aller jusqu'à 8 onces d'aliments ; et même les personnes, auxquelles 8 onces ne suffiraient pas, peuvent aller jusqu'à dix.—La collation doit se faire le soir ; cependant, ce ne serait pas rompre le jeûne si, pour des raisons de voyage, d'étude, de convenances, etc., on intervertissait l'ordre, en faisant la collation à l'heure du repas principal, et ce repas à l'heure de la collation ; car il y aurait toujours unité de repas.

—o—

474. Q.—Qu'entendez-vous par jours d'abstinence ?

Abstinence — **Par jours d'abstinence...** *Abstinence* indique qu'il faut *s'abstenir* de certaines *qualités* d'aliments.

Dans les provinces ecclésiastiques de Québec et de Montréal, ces jours sont : les Quatre-Temps, les Vendredis de l'année (excepté celui où tomberait la fête de Noël), les Vigiles où il faut jeûner, le Mercredi des Cendres et les trois jours suivants, les Mercredis et Vendredis et Samedis du Carême, le Dimanche des Rameaux et toute la Semaine sainte, les Mercredis et Vendredis de l'Avent.

Dans la province ecclésiastique d'Ottawa, sont jours d'abs-

tinence : les Quatre-Temps, les Vendredis de l'année (excepté en la fête de Noël), les Vigiles où on doit jeûner, les Mercredis et Vendredis du Carême et le Samedi saint.

j'entends des jours où l'Eglise défend de manger de la viande ; on les appelle encore jours *maigres*. Viande

Sous le nom de *viande*, il faut entendre la chair de tous les animaux vivants, même des oiseaux aquatiques qui n'ont pas le sang rouge, à moins qu'une coutume les autorise.

Par un indult du 7 juillet 1844, le Saint-Siège a accordé la permission, *pour tous les jours* d'abstinence de l'année, d'apprêter les mets avec de la graisse, du lard ou du saindoux, c'est-à-dire de substituer ces condiments au beurre ou à l'huile dans la friture, la cuisson ou la préparation des aliments maigres.—Les jours de jeûne, il est permis de manger, à la collation, la soupe grasse restée du repas de midi.

Cependant, les personnes qui, obligées ou non à jeûner, profitent de la dispense pour manger de la viande, ne peuvent au même repas faire usage de viande et de poisson, même le dimanche, pendant le Carême. Poisson

Il n'est pas permis à ceux qui jeûnent de prendre de la viande à la collation, ni des œufs, ni du laitage, à moins qu'une coutume légitime n'y autorise.—Les petits poissons sont permis, et même les grands poissons, pourvu qu'on n'en prenne pas plus de deux ou trois onces.

mais ne défend pas de faire plusieurs repas ; *l'abstinence* porte sur *la qualité* des aliments.

—o—

475. Q.—Pourquoi l'Eglise nous ordonne-t-elle de jeûner et de nous abstenir de viande à certains jours ?

L'Eglise nous ordonne, sous peine de péché *grave*. Précepte grave

Ainsi, *faire gras*, sans raison suffisante, un jour de jeûne ou d'abstinence, est un péché mortel : le péché se renouvelle autant de fois qu'il y a eu de repas gras ; car ce sont autant de désobéissances en matière grave.—De même, transgresser la loi du jeûne, lorsqu'on y est astreint, en rompant l'unité de repas, sans motif

légitime, est un péché mortel, si la matière est grave ; mais le péché est unique quel que soit le nombre des repas.—Il y aurait aussi péché grave à avancer notablement, sans cause raisonnable, l'heure du principal repas.

de jeûner et de nous abstenir de viande à certains jours.

Avantages du jeûne

pour amortir nos passions ; l'expérience prouve que c'est le meilleur moyen de les dompter.

L'Eglise, dans sa Préface du Carême, énumère quatre avantages principaux : " Seigneur saint, Père tout-puissant, Dieu éternel, par le jeûne auquel vous assujétissez nos corps, vous réprimez les vices, vous élevez l'esprit, et vous nous accordez la vertu et la récompense."

1. *Le jeûne réprime les vices*, en diminuant le foyer de la concupiscence qui est en nous. " Je tue mon corps, disait saint Isidore, afin qu'il ne tue pas mon âme." — Saint Augustin disait aussi : " Pour dompter un cheval trop nourri, indocile et rebelle, on le prive de la ration ; pour dompter mon corps, je le fais jeûner."

2. *Le jeûne élève l'âme ;* car le corps, plein de nourriture, appesantit l'âme et l'empêche de vaquer librement aux choses spirituelles. " Le jeûne, dit saint Léon, a toujours été la nourriture de la vertu : du jeûne procèdent les pensées chastes, les sages déterminations, les salutaires conseils."

3. *Le jeûne donne la vertu et la force.* " Le jeûne, dit saint Basile, est un très bon gardien pour l'âme, un compagnon sûr pour le corps."—La tempérance est la mère de la santé ; les témoignages des médecins, comme l'expérience des Ordres religieux les plus sévères confirment cette règle.

4. *Le jeûne obtient la récompense,* en donnant au cœur la joie du sacrifice pour Dieu, et en préparant aux personnes mortifiées une couronne enrichie d'autant de joyaux qu'elles auront fait d'actes de pénitence.

Pénitence satisfactoire

et satisfaire pour nos péchés ; bien souvent les plus grands pécheurs sont les moins pénitents.

Notre-Seigneur a prescrit la pénitence d'une manière générale : " Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous." Il nous en prêche la nécessité par ses exemples encore plus que par ses paroles.—" *De droit naturel,* dit saint Thomas, l'homme doit jeûner, autant que

cela lui est nécessaire pour expier ses fautes, pour s'en préserver et pour élever son intelligence vers les choses spirituelles." *De droit ecclésiastique*, l'Eglise a déterminé authentiquement la manière dont nous devons pratiquer *la loi de la pénitence*, en prescrivant le jeûne et l'abstinence.

Choix

L'Eglise a fait choix de ces deux sortes de mortifications, parce qu'elles avaient été déjà pratiquées chez les Juifs et même chez les païens, que Notre-Seigneur les avait sanctionnées par son exemple, et qu'elles procurent au corps et à l'âme de nombreux avantages, ainsi que nous venons de le dire.

—o—

476. Q.—A quel âge commence l'obligation de jeûner?

Age de 21 ans

L'obligation de jeûner commence le jour où l'on a vingt-et-un ans accomplis; c'est une loi *positive*.

L'Eglise a fixé pour *le jeûne* l'âge de 21 ans, parce que c'est ordinairement à cet âge que le corps a pris son accroissement. Ceux qui ont moins de 21 ans en sont exempts, lors même qu'ils seraient robustes. La coutume en dispense aussi ceux qui ont 60 ans commencés.

Privations

Cependant, rien n'empêche que ceux qui n'ont pas atteint l'âge de 21 ans ou qui ont dépassé celui de 60 ans, jeûnent quelquefois selon leurs forces, ou du moins se privent d'un peu de nourriture, de quelque chose qui flatte la sensualité, etc.—Il est encore une sorte de privation qui convient aux enfants comme aux grande personnes et qui ne gêne en rien la santé: c'est d'abord d'éviter soigneusement le péché, de combattre ses mauvaises habitudes de mortifier ses sens, sa vue, sa langue, etc. Ce sont là de petits sacrifices cachés, fort agréables à Dieu et très utiles à l'âme qui ainsi s'habitue au renoncement.

Paroles divines

" Lorsque vous jeûnez, dit Notre-Seigneur, ne soyez pas tristes, comme les hypocrites, qui affectent de paraître avec un visage défiguré afin de montrer aux hommes qu'ils jeûnent; je vous dis en vérité qu'ils ont reçu leur récompense. Mais vous, lorsque vous jeûnez, parfumez votre tête et lavez votre votre visage, afin de ne pas faire paraître aux hommes que vous jeûnez, mais seulement à votre Père céleste, qui est présent dans le secret; et votre Père qui voit dans le secret vous le rendra." Math. VI, 16.

Raisons d'exemption

477. Q.—Quelles sont les raisons qui peuvent exempter du jeûne ?

Les principales raisons qui peuvent exempter du jeûne sont, au nombre de trois.

1° Dispense

la dispense par l'autorité compétente.

Lorsque l'impossibilité de jeûner est évidente, il n'est pas besoin de demander une permission ou dispense ; mais, s'il y a doute, on peut obtenir dispense du supérieur ecclésiastique. Le Pape peut dispenser tous les fidèles ; l'évêque ses diocésains, en certains cas particuliers ; et le curé ses paroissiens, dans des cas particuliers et personnels.—Les confesseurs ne peuvent pas l'accorder ; mais ils peuvent, en faveur de leurs pénitents, interpréter la loi et déclarer dispensés ceux qui auraient des motifs raisonnables ; il en est de même des médecins et des supérieurs ou supérieures de communautés.

Sous peine de nullité de la dispense, les *raisons alléguées* doivent être vraies ; la dispense du jeûne laisse subsister le devoir de l'abstinence, si celle-ci est possible. Enfin, ceux qui ont obtenu dispense doivent offrir, en compensation, des aumônes, bonnes œuvres, prières, etc., selon leur pouvoir.

2° Maladie

la maladie, ou l'impuissance physique.

Dans ce cas, se trouvent les malades, les convalescents, les personnes qui ont un tempérament faible, les femmes enceintes, les nourrices, les pauvres qui n'ont pour nourriture que du pain et des légumes, etc.

3° Travail pénible

un travail pénible, dans les champs ou les usines.

Tels sont les laboureurs, les forgerons, les vignerons, les boulangers, les ouvriers d'usine, etc. ; et aussi ceux que le travail intellectuel ou l'usage de la parole exposerait à être notablement incommodés par le jeûne.

Doute

dans le doute, on doit demander l'avis de son confesseur, qui jugera des circonstances, interprètera la loi et pourra indiquer une compensation.

SIXIEME COMMANDEMENT DE L'ÉGLISE.

478. Q.—Qu'est-ce que l'Eglise nous défend par le sixième commandement : " Vendredi, chair ne mangeras ni le Samedi mêmement ?"

Par le sixième commandement, l'Eglise nous défend d'user, sans nécessité, ou sans raisons *graves*. [Vendredi]

Ces raisons sont les mêmes que celles qui exemptent du jeûne, toutefois avec cette différence, qu'elles doivent être plus sérieuses, lorsqu'il s'agit de l'abstinence ; car il est plus facile de faire maigre que de jeûner.—La loi de l'abstinence commence à obliger les enfants, à l'âge de 7 ans.

d'aliments gras ou de viande ; q. 474.

le vendredi et le samedi, en souvenir de la Passion et comme préparation au Dimanche.

Dans notre province, le Souverain Pontife a permis de faire gras le samedi, lorsque ce n'est pas un jour de jeûne. [Samedi]

La loi générale de l'Eglise oblige à faire maigre *le vendredi* et *le samedi* ; ce n'est donc que par une permission particulière que nous sommes dispensés de l'abstinence du *samedi.*

—o—

479. Q.—Que faut-t-il observer les jours de jeûne du carême, où par dispense on peut manger gras ? [Jours gras]

Les jours de carême, où par dispense on peut manger gras ; ces jours sont énumérés, q. 480. [Carême]

il faut observer deux conditions :

1° ne faire qu'un seul repas, q. 473.

2° ne pas manger de poisson à ce repas, q. 474.

—o—

480. Q.—Quels sont les jours du carême, où par dispense on peut manger gras ? [Enumération]

Les jours du carême, où par dispense on peut manger gras, sont :

1° Les dimanches, excepté celui des Rameaux.

2° Les lundis, mardis et jeudis, excepté le jeudi qui suit le mercredi des cendres et ceux de la semaine sainte.

Conclusion

Le dimanche des Rameaux, qui commence la Semaine sainte est donc jour d'abstinence, mais non jour de jeûne.

Tous les lundis, mardis et jeudis du Carême, sauf les jours exceptés, on peut manger au repas principal n'importe quelle viande, préparée de n'importe quelle manière ; toutefois, pas de poisson en même temps.

—o—

481. Q.—Pourquoi l'Eglise nous ordonne-t-elle de nous abstenir de viande le vendredi ?

Précepte grave

L'Eglise nous ordonne de nous abstenir de viande le vendredi ; et cela sous peine de péché *mortel.*

Cette loi remonte aux temps apostoliques ; elle est générale et grave de sa nature.—Cependant la faute ne serait que vénielle, s'il y avait lègèreté de matière : un peu de bouillon gras, un petit morceau de viande peuvent être considérés comme matière légère.

En raison des préjudices qu'un repas pourrait apporter à la religion ou à eux-mêmes, les restaurants et maîtres d'hôtels peuvent, les jours d'abstinence, donner des aliments gras à ceux qui en demandent, mais non à ceux qui n'en demandent pas.—Pour les pays hérétiques, q. 371.

Motif de l'abstinence

pour nous faire faire pénitence le jour où Notre-Seigueur est mort pour nous.

" Quel souvenir, disait Napoléon Ier, à Sainte-Hélène, dans ce seul mot *vendredi.* Du reste, je suis un vieux soldat, et je sais l'importance d'un signe de ralliement, la nécessité et les bienfaits de la discipline. Tous les vices, toutes les passions sont plus près qu'on ne croit de nos appétits naturels ! "

En conséquence, l'Eglise en nous imposant cette pénitence *hebdomadaire,* veut que nous ne perdions pas de vue l'obligation où

nous sommes de satisfaire à la justice divine pour les péchés que nous commettons journellement; et à la fin de la semaine, elle nous prescrit l'abstinence pour expier les fautes, surtout celles de sensualité, dont nous avons pu nous rendre coupables.

SEPTIÈME COMMANDEMENT DE L'ÉGLISE.

482. Q.—A quoi nous oblige le septième commandement de l'Eglise : " Droits et dîmes tu paieras à l'Eglise fidèlement ? "

Ce commandement nous oblige à payer les dîmes... Dîme
Dîme signifie *dixième* partie.

L'usage de *la dîme* est fort ancien : Abraham offrit au grand-prêtre Melchisédech la dîme de tout le butin qu'il avait fait sur les quatre rois qu'il venait de vaincre ; Moïse établit aussi plusieurs sortes de dîmes. Il y avait même *la dîme de la dîme*, ou dixième partie de toutes les dîmes que payait le peuple juif ; cette partie était attribuée aux prêtres.

Dans cette province, la dîme est une certaine partie des grains qui se cultivent en pleins champs. Cet usage fut introduit en Canada, par une ordonnance royale de 1663 ; en 1707, le Conseil d'Etat fixa définitivement *la vingt-sixième partie* des grains récoltés.

suppléments, capitations et autres droits autorisés par Supplément etc.
l'autorité compétente.

Outre la dîme des grains, l'évêque impose quelquefois aux cultivateurs une dîme *supplémentaire* sur le foin, les patates, etc. ; cette imposition varie selon les circonstances et les besoins des pasteurs.

La capitation est la redevance d'une somme très modique, également imposée par l'évêque, et que sont tenus de payer au curé les personnes qui ne cultivent pas la terre.—C'est, *à Montréal*, une piastre par par an à payer par *chaque tête* ou par toute personne, garçon ou fille, qui gagne sa vie et a au moins dix-huit ans ; les chefs de famille doivent payer la modique somme deux piastres par année.

Les autres droits autorisés sont les honoraires fixés par un tarif spécial approuvé par l'Evêque, comme les tarifs des services, sépultures, grand'messes, mariages, etc.

Emploi

pour les frais du culte divin et pour l'entretien des pasteurs ; c'est de droit *naturel*, de droit *divin* et de droit *ecclésiastique*.

Légitimité

" Que le peuple pourvoie, dit saint Thomas, aux besoins des ministres du culte qui se consacrent aux intérêts de son salut ; *la raison naturelle* le prescrit, comme elle ordonne de pourvoir à l'entretien des princes, des magistrats, des soldats et de tous ceux qui se vouent au bien général."

" Qui jamais, dit saint Paul, fit la guerre à ses dépens ? Qui est-ce qui plante une vigne et ne mange pas de son fruit ? Qui est-ce qui garde un troupeau et ne se nourrit pas du lait de ce troupeau ? Celui qui laboure un champ le fait dans l'espoir d'en recueillir des fruits... Si nous semons parmi vous des bienfaits spirituels, est-ce une grande chose si nous moissonnons vos biens temporels ?" I Cor. 7-11.—Notre-Seigneur a dit, dans le même sens " L'ouvrier mérite sa récompense." Math. X, 10.

Quotité

Quelle est la quantité de biens que les fidèles doivent consacrer à l'entretien des ministres du culte divin ? *Le droit naturel*, ainsi que *la loi évangélique* se taisent à cet égard ; mais ici la loi de l'Eglise précise cette obligation et détermine la quotité de cette redevance, qui sert aussi, en bonne partie, au soulagement des pauvres.

Obligation grave

Cette loi ecclésiastique oblige *gravement* en conscience ceux qui sont capables de l'acquitter ; c'est pourquoi les Evêques en ont plusieurs fois déclaré et prescrit l'obligation aux fidèles, sous peine de refus des sacrements. " Nous enjoignons aux curés et aux confesseurs de ne pas recevoir aux sacrements ceux qui par leur faute n'auront point payé les dîmes, ou ne les auront pas payées fidèlement." Mandement du 16 février 1691.



CHAPITRE TRENTE-SEPTIÈME

JUGEMENT DERNIER, RÉSURRECTION, ENFER, PURGATOIRE ET CIEL

Avis au Catéchiste

Ce dernier chapitre sur *les fins dernières* est comme la *clef de voûte* de l'édifice de la doctrine catholique. Pour en saisir l'importance, il suffit de se rappeler l'oracle de l'Esprit-Saint : " Souvenez-vous de vos fins dernières, et vous ne pécherez jamais."

Demandez à Dieu la grâce d'en parler dignement, de manière à produire sur l'âme de vos enfants des impressions ineffaçables.

Bien chers enfants,

Avis aux enfants

On appelle *fin dernière* le terme vers lequel tous les hommes s'avancent et où ils aboutissent nécessairement, après un temps plus ou moins long ; leur sort est dès lors fixé pour toujours, *c'est fini*. Bienheureux ceux qui ont une bonne fin ; malheureux ceux qui arrivent au tribunal de Dieu, après avoir passé leur vie dans le désordre et sont surpris par la mort et le jugement !

483. Q.—Quand Jésus-Christ nous jugera-t-il ?

Jésus-Christ Juge

Jésus-Christ est le *Juge* des vivants et des morts.

" Nous paraîtrons tous au tribunal de *Jésus-Christ*." Rom. XIV, 10.

" Il faut que nous comparaissions tous devant le tribunal de *Jésus-Christ*, afin que chacun reçoive ce qui est dû au bien ou au mal qu'il a fait pendant qu'il était revêtu de son corps." II Cor. v, 10.

nous jugera... *Chacun de nous* recevra *sa sentence.*

L'objet de ce jugement seront toutes les actions bonnes et mauvaises de notre vie : les bonnes seront récompensées et les mauvaises punies.

Incertitude quant au temps

Quand subirons-nous cet interrogatoire ? Nous l'ignorons. " Veillez donc, nous dit Notre-Seigneur, parce que vous ne savez pas à quelle heure le Seigneur viendra ; mais sachez ceci, que si le père de famille savait à quelle heure *le voleur* doit venir, certainement il veillerait et ne laisserait pas percer sa maison. Par conséquent vous aussi tenez-vous prêts, parce que vous ignorez l'heure à laquelle *le Fils de l'homme* viendra." Math. XXIV, 43.

Notre mort, absolument certaine quant au fait, est donc incertaine quant aux circonstances du jour, de l'heure et de la manière. Il faut être toujours prêts, si nous voulons n'être pas surpris par l'appel du souverain Juge, comme le serviteur infidèle, ou les vierges folles. Luc, XII, 45 ; Math. XXV, 1.

Certitude du jugement

d'abord immédiatement après notre mort, au moment même de *la séparation* de l'âme et du corps.

C'est une vérité certaine et catholique, niée par Calvin, que l'âme est jugée au seuil de l'autre vie.

"Il a été décrété que les hommes meurent une fois ; *et après cela le jugement*." Hebr. IX, 27.—L'homme, aussitôt après la mort, reçoit la récompense ou le châtiment ; il est donc jugé.

" C'est une croyance aussi vraie que salutaire, dit saint Augustin, que les âmes sont jugées à leur sortie du corps, avant cet autre jugement qui ne se fera que lorsqu'elles auront été rendues aux corps, animés par elles."

Jugement final

et ensuite à la fin du monde ; ce second jugement sera une confirmation solennelle du précédent.

Ce jugement aura lieu après la résurrection générale des corps : tous les hommes y assisteront, et il sera présidé par Jésus-Christ, exerçant les fonctions de Juge suprême, parce qu'il a été le Rédempteur du genre humain.

Nous allons expliquer en détail toutes ces grandes vérités dans les questions suivantes.

—o—

484. Q.—Comment s'appelle le jugement que nous subirons immédiatement après notre mort ?

Le jugement que nous subirons... *Subir un jugement,* c'est être accusé, condamné ou absous.

Mode du jugement

Si le fait du jugement est certain, *la manière* dont les choses se passent ne nous est pas connue. Selon un grand nombre d'auteurs, le lieu du jugement est l'endroit même de la mort. — Il ne faudrait pas cependant croire que Jésus-Christ descende auprès du lit de chaque mourant pour le juger, mais il apparaît dans le ciel, comme il le fit à saint Etienne qui s'écria : " Je vois les cieux ouverts et Jésus à la droite de Dieu." Act. VII, 55. — Alors, *en un*

clin d'œil, l'âme, éclairée intérieurement par une illumination divine, peut apprécier toute sa vie jusque dans les moindres détails, se sent aussitôt condamnée ou absoute par son Juge, et entre soit dans le lieu des tourments éternels, soit dans celui des expiations passagères, soit dans la gloire céleste.

immédiatement après notre mort ou notre décès.

Jugement immédiat

" Quand l'homme est à la fin de sa vie, dit la Sagesse, on dévoile ses œuvres. Il est facile pour Dieu de rendre, le jour même de la mort, à chacun selon ses œuvres." Eccli. XI, 28.—Le mauvais riche mourut, et il fut enseveli dans l'enfer. Luc XVI, 19.

" L'homme, dit saint Thomas, poursuit le cours de son pèlerinage, tant qu'il n'est pas dégagé des liens de la chair ; il reste alors toujours en état de mériter ou de démériter. Mais le jugement doit se faire aussitôt que son pèlerinage est fini, afin qu'il soit immédiatement décidé quel en doit être pour lui le terme."

s'appelle le jugement particulier ou privé.

Jugement particulier

Il est appelé *particulier*, par opposition au jugement *général*, auquel tous les hommes paraîtront réunis ; car, dit saint Thomas, l'homme peut être considéré comme individu, et à ce titre il doit subir un jugement individuel et particulier ; considéré comme faisant partie de la totalité du genre humain, chaque individu doit assister à un jugement universel.

On peut dire encore que ce jugement est *particulier*, parce qu'il est l'examen le plus minutieux de toutes les pensées, paroles et actions de notre vie ; il portera, non seulement sur le mal que nous aurons fait, mais sur le bien que nous devions faire et que nous n'avons pas fait ou que nous avons mal fait : confessions sans douleur, communions sans ferveur, prières sans attention, devoirs d'état mal remplis, etc.

Si un voile mystérieux nous dérobe, chers enfants, le sort d'une âme qui comparaît au tribunal de Dieu, il n'en est pas de même du corps ou plutôt du cadavre qui s'en va en dissolution. François de Borgia fut tellement frappé d'horreur, lorsqu'on ouvrit en sa présence le cercueil de la reine Isabelle, qu'il s'écria : " C'est vous, Isabelle ! " Il passa la nuit suivante sans dormir, réfléchissant à la vanité du monde ; quelque temps après il entra dans la Compagnie de Jésus, où il parvint à une éminente sainteté.

S. François de Borgia

485. Q.—Qu'est-ce que le jugement général ?

Jugement général

Le jugement général ou du *genre* humain réuni.

Bossuet appelle cette assemblée générale, cette convocation solennelle de tous les hommes, *les grandes assises* du genre humain.

Il est *de foi*, qu'il y aura un jugement général. " Les Ninivites s'élèveront, *au jour du jugement*, contre cette génération et la condamneront." Math. XII, 41.—" Ceux qui auront bien fait sortiront des tombeaux, pour la résurrection de la vie ; ceux qui auront mal fait, pour subir la condamnation." Joan. v, 29.

est celui que tous les hommes subiront ensemble.

Avènement de Jésus-Christ

" A l'avènement de Jésus-Christ, dit saint Athanase, *tous les hommes* auront à ressusciter, pour rendre compte de leurs propres actions."—" Jésus-Christ, disent les Actes, a été établi par Dieu juge des *vivants* et des *morts*." Act. x, 42.

" Le pouvoir de juger a été décerné au Christ dans son humanité pour prix des abaissements volontaires de sa Passion, dans laquelle il a donné tout son sang pour la rédemption des hommes. Il est donc convenable que *tous les hommes* soient réunis devant lui au jugement dernier." S. Thomas.

Epoque inconnue

à la fin du monde, après la résurrection générale.

" Quant à ce jour ou à cette heure, dit Notre-Seigneur, personne n'en a connaissance, ni les Anges du ciel, ni le Fils, mais seulement le Père." Marc, XIII, 32.—Saint Paul ajoute : " Le jour du Seigneur viendra comme un voleur pendant la nuit." I Thess. v, 2.

En nous laissant ignorer l'époque du jugement, Dieu a pour but d'exciter notre vigilance et nous faire craindre ses surprises.

—o—

486. Q.—Pourquoi Jésus-Christ juge-t-il les hommes immédiatement après leur mort ?

Jésus-Christ juge les hommes immédiatement après leur mort; c'est un fait déjà prouvé.

Reddition de comptes

Le motif ou *le pourquoi* de ce jugement est clair : c'est une *reddition de comptes*, après une gestion d'affaires. Notre-Seigneur nous a laissé plusieurs paraboles très instructives sur ce sujet,

particulièrement celle des talents : " Il en est, dit-il, du royaume de Dieu comme d'un homme, qui appela ses serviteurs et leur confia l'administration de ses biens. A l'un il donna cinq talents, à un autre deux, à un autre un seulement, à chacun selon sa capacité." Parabole des talents

Lorsque vint le temps de la reddition des comptes, les deux premiers eurent gagné le double ; ils reçurent les félicitations et la récompense de leur maître. Quant au troisième, qui avait enfoui son talent, et qui n'eut que de mauvaises excuses à présenter, il fut blâmé sévèrement par son maître, qui le fit jeter dehors dans les ténèbres, là où il y a *des pleurs et des grincements de dents.*

pour les récompenser ou les punir d'après leurs actions bonnes ou mauvaises. Récompense et punition

Les serviteurs bons et laborieux auront *leur salaire*, à la fin de leur journée ; les serviteurs méchants, et même les serviteurs *inutiles* ou paresseux, seront condamnés.—Cette décision du souverain juge a un commencement d'exécution, aussitôt après la mort ; toutefois, les récompenses du ciel et les peines de l'enfer s'accroîtront encore, après la résurrection, par l'union des âmes avec leur propre corps.

—o—

487. Q.—Quelle récompense ou quelle punition est réservée aux âmes des morts après le jugement particulier ?

La récompense ou la punition réservée aux morts, c'est-à-dire *aux âmes* des morts. Ames des morts

Il est bon de remarquer tout d'abord, selon la doctrine de saint Thomas : Que l'âme, *séparée du corps*, a un mode d'existence différent de celui qu'elle a pendant son union avec lui. Affranchie de la pesanteur de son corps, elle peut se porter plus facilement vers la connaissance des choses immatérielles ; cependant, l'âme humaine, étant au dernier rang des intelligences, ne peut pas facilement saisir, comme les anges, les choses les plus élevées.

L'âme, séparée de son corps, reçoit de Dieu une lumière qui fait qu'elle se connaît elle-même, et peut connaître les autres âmes séparées, qui sont de même nature ; elle peut aussi connaître les anges et les autres créatures, quoique d'une manière plus ou Connaissance des âmes séparées

moins parfaite. Elle connaît spécialement les personnes ou les choses avec lesquelles une connaissance antérieure, une affection plus grande, ou une volonté spéciale de Dieu l'a mise en rapport. Cependant, l'âme séparée n'a pas régulièrement, à moins qu'elle ne soit béatifiée, la connaissance des diverses choses de ce monde ; au contraire, les âmes des Saints, qui voient Dieu face à face, connaissent en Dieu les choses d'ici-bas, aussi bien que les Anges.

Les âmes béatifiées peuvent être où elles veulent ; mais quand celles qui ne sont pas béatifiées apparaissent, c'est par la permission de Dieu, ou bien ce sont les bons ou les mauvais anges qui apparaissent à leur place.

Lieu matériel

après le jugement particulier, l'âme jugée se rend dans le *séjour* qui lui convient.

" Quoique les âmes, après la mort, ne soient plus la forme substantielle ni le moteur d'aucun corps déterminé, Dieu leur assigne néanmoins *un lieu matériel* en rapport avec leur dignité, et elles y habitent autant que les esprits peuvent occuper un lieu." S. Thomas.

c'est le ciel, le purgatoire ou l'enfer.

Triple séjour

" Les âmes vont au ciel ou en enfer, immédiatement après la mort, à moins que leur essor vers le ciel ne soit arrêté par quelques fautes, dont elles doivent déposer les souillures dans le Purgatoire." S. Thomas.—" Il est clair comme le jour, dit saint Grégoire, que les âmes parfaitement justes, aussitôt qu'elles se dépouillent de leur corps, sont reçues dans le céleste royaume, et que les âmes des méchants sont renfermées dans les flammes éternelles. Si Lucifer et ses anges, qui sont de purs esprits, sont tourmentés par un feu matériel, pourquoi s'étonner que les âmes, avant d'avoir repris leur corps, endurent le même supplice ? "

—o—

488. Q.—Qu'est-ce que l'enfer ?

Enfer

L'enfer... Ce mot signifie *un lieu bas*, un abîme.

Nous avons donné, q. 97, les divers sens du mot *enfer*.

est un lieu de supplice... " Ceux-ci iront au *supplice éternel*, et les justes dans la *vie éternelle*." Math. xxv, 46.

Où est ce lieu ? Ni la raison, ni la révélation ne le disent ; mais l'expression des saints Livres "*Descendre en enfer*" autorise à penser qu'il est au-dessous de nous, en bas, par opposition au Ciel que nous plaçons en haut. **Existence de l'enfer**

L'existence de l'enfer est un dogme *de foi.* L'Ecriture est très affirmative sur ce point : Notre-Seigneur en parle jusqu'à *quinze fois* dans l'Evangile ; l'enseignement catholique est unanime en cela.—Le paganisme lui-même professait cette croyance : Platon parle nettement des supplices des méchants et de " leur effroyable et douloureuse éternité." Les écrivains grecs et latins ont décrit le *Tartare ;* et Mahomet enseigne dans son Coran l'existence de châtiments éternels.

où ceux qui sont mort en état de péché mortel, dans un état de séparation de Dieu, sans grâce sanctifiante. **Etat permanent de péché**

L'homme qui, s'étant *librement* séparé de Dieu et détourné de sa fin dernière, est surpris par la mort dans cet état de séparation, est définitivement confirmé dans cet état. — Il ne pourrait se convertir qu'à l'aide d'une *grâce actuelle ;* or, il n'y a plus de grâce actuelle à attendre, parce que le damné n'est plus *viateur ;* il restera donc à jamais sans la charité de Dieu, ou plutôt avec la haine de la Justice divine qu'il sait inexorable.

Par conséquent, la faute, qui est temporaire dans son acte, demeurera toujours dans la volonté, et le blasphème ne cessera de sortir de la bouche des damnés.

sont privés de la vue de Dieu pour toujours ; c'est la peine *du dam*, ou la privation de Dieu. **Peine du dam**

Cette peine du *dam* consiste dans la privation de vision intuitive de Dieu, dans la perte du bonheur que procure cette vision et dans le regret de l'avoir perdu. " *Le ver* qui les ronge ne meurt point." Marc, IX, 42.—" Avoir perdu le royaume du ciel, dit saint Chrysostôme, c'est là un genre de supplice plus rigoureux mille fois que toute l'activité des feux dévorants. Je sais bien qu'il y a des hommes qui n'ont peur de l'enfer que pour l'enfer lui-même ; je n'en affirme pas moins qu'il y a quelque chose de pire. Que je ne puisse pas rendre toute ma pensée par des paroles, n'en soyez pas surpris. Pour bien comprendre le malheur qu'il y a de perdre le **Paroles de S. Chrysostôme**

royaume du ciel, il faudrait comprendre le bonheur de ceux qui en jouissent."

Raison — Les damnés ont conscience de cette perte ; car cette perte ne peut faire leur tourment qu'autant qu'elle leur est connue.—Les damnés pensent à Dieu, non pour l'aimer ou l'implorer, mais pour blasphémer contre sa Justice ; ils maudissent leur supplice sans se repentir de leur péché.—Les damnés connaissent, quoique d'une manière imparfaite, le bonheur des élus ; ils savent qu'il est d'un prix inestimable, et cela est pour eux une torture ; et cette peine sera encore accrue, au jugement dernier, par la connaissance plus parfaite qu'ils auront de la gloire céleste et par le désespoir éternel de l'avoir à jamais perdue.

Peine du sens — **et souffrent des tourments épouvantables**; c'est la peine *du sens* et surtout du *feu.*

C'est le juste châtiment de l'attachement du pécheur au bien créé. " Dans le péché, dit saint Thomas, il y a deux choses: d'abord *l'aversion* du bien immuable et ensuite *la conversion* désordonnée vers le bien muable. A l'aversion correspond la peine *du dam,* qui est la perte du bien infini, c'est-à-dire de Dieu ; à la conversion désordonnée correspond la peine *du sens.*"

Feu réel — Le mot *feu* est répété *onze fois* par Notre-Seigneur parlant de l'enfer. L'Ecriture nous représente ce lieu d'horreur comme un vaste cachot, à l'entrée duquel il faut laisser toute espérance ; un abîme épouvantable où règne une éternelle frayeur ; une fournaise ardente, un étang de feu, une vallée ténébreuse où roule sans cesse un torrent de soufre, un brasier allumé par la vengeance divine.

" L'enfer, dit saint Thomas, est un *lieu ténébreux,* où Dieu fait pénétrer assez de lumière pour que les damnés y voient dans un jour sombre ce qui est de nature à les tourmenter."—" Par un effet de la puissance divine, dit saint Basile, la chaleur, séparée de la clarté, sera le supplice des damnés."

D'après une décision de la S. Pénitencerie, on ne peut absoudre un pénitent qui, après avoir été instruit, persisterait à soutenir que le feu de l'enfer n'est pas *réel,* mais *métaphorique.* (30 avril 1890).

Eternité de l'enfer — **et éternels**, qui ne finiront *jamais ;* c'est *de foi.*

" Allez, maudits, au *feu éternel.*" Math. xxv,41.—Notre-Seigneur, chaque fois qu'il parle du feu de l'enfer, affirme aussi son éternelle

durée. — La Tradition catholique est unanime sur ce point ; et Origène, qui crut pouvoir enseigner que les démons seraient un jour délivrés de l'enfer, attira sur lui la juste réprobation de l'Eglise.

" Croyez, dit saint Cyprien, à Celui qui réserve la vie éternelle pour récompense à ceux qui croient ; croyez aussi à Celui qui destine, dans les ardeurs de l'enfer, des supplices éternels à ceux qui ne croient pas. Ceux qui seront condamnés à ces supplices seront la proie d'un feu qui ne se ralentit point ; leurs tourments ne peuvent avoir ni repos, ni fin."

Sanction nécessaire

L'enfer éternel est donc la sanction de la Loi divine. Toute autre sanction serait, ce semble, insuffisante ; car si les tourments du pécheur n'étaient pas éternels, il pourrait braver la Justice divine, dans l'espoir d'être finalement affranchi de ses supplices.

Toutes les objections de la raison humaine doivent s'incliner devant ce fait positif *d'un enfer éternel.* Rappelons-nous que la durée de notre vie ici-bas est le temps de la miséricorde, et que la mort nous place sous le règne de la Justice divine, qui récompense *éternellement* les bons et châtie *éternellement* les prévaricateurs.

Réponse d'outre-tombe

C'était en 1634, à Loudun, on exorcisait plusieurs possédés. Le prêtre fit au démon cette interrogation : " Au nom de Dieu, je t'ordonne de me répondre : quelles peines souffre-t-on en enfer ? Hélas ! dit le démon, nous souffrons un feu qui ne s'éteint jamais, une malédiction éternelle, et surtout une rage avec un désespoir indescriptible, parce que nous ne pourrons jamais contempler notre Créateur... Je consentirais à souffrir dix mille ans, uniquement pour avoir la faveur de voir Dieu au ciel une seule minute."

—o—

489. Q.—Qu'est-ce que le Purgatoire ?

Purgatoire

Le Purgatoire... Ce mot signifie *lieu d'épuration.*

L'existence du Purgatoire est de foi contre les Protestants : " Nous définissons que les âmes des vrais pénitents, qui sont morts dans la charité, avant d'avoir été purifiés par de dignes fruits de pénitence de leurs péchés d'action et d'omission, sont purifiées après la mort par les souffrances du Purgatoire." Conc. Flor.

Preuves

L'Ecriture Sainte l'indique : " Il y a une prison dans l'autre monde, d'où l'on ne sort qu'après avoir payé jusqu'à la dernière obole." Math. V, 25.—" Il ne lui sera remis ni en ce siècle, ni en

l'autre." Math. XII, 32.—" C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les défunts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés." Mach. XII, 43.

La Tradition le proclame ; on a de tout temps prié et offert la sainte messe pour le soulagement des défunts.

La raison demande qu'il y ait un moyen terme entre l'enfer et le ciel. Il y en a qui meurent ou avec le péché véniel ou avec la peine temporelle non expiée ; où iront-ils ? Non en enfer, qu'ils ne méritent pas ; non au ciel, où rien de souillé ne peut entrer ; ce sera donc dans un lieu intermédiaire ou *Purgatoire*.

Lieu du supplice

est un lieu de supplice ou de *souffrance.*

A cause de la ressemblance des supplices, on pense communément que le Purgatoire avoisine l'enfer. Après le jugement dernier, ce lieu cessera d'exister ; il n'y aura plus que le ciel et l'enfer.

Les souffrances des âmes du Purgatoire sont fort grandes : elles consistent d'abord dans la peine du *dam*, ou la privation de la vision intuitive de Dieu ; quant à la peine des *sens*, les Grecs n'ont pas été condamnés pour soutenir que la peine des sens n'est pas le feu, mais de grandes souffrances et des douleurs. —Cependant, le sentiment constant de l'Eglise latine, qu'il faut enseigner, c'est que les âmes du Purgatoire sont tourmentées par un feu réel, semblable à celui de l'enfer ; c'est pourquoi l'Eglise demande pour elles *un lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix.*

Il est certain que leurs peines sont très graves ; saint Thomas enseigne que leurs souffrances surpassent de beaucoup les plus grandes de cette vie. Ces souffrances peuvent durer des années et même des centaines d'années ; car le siècle à venir est le temps de la justice stricte sans miséricorde.

Causes de ces peines

où, avant d'entrer dans le ciel, doivent souffrir les âmes de ceux qui sont morts en état de péché véniel : *l'état de péché véniel*, première cause.

ou qui n'ont pas satisfait pour les peines temporelles dues à leurs péchés : *la peine temporelle*, seconde cause.

On enseigne communément que les âmes sont soulagées dans leurs peines par *la foi*, car elles ne voient pas encore ; par *l'espé-*

rance, car elles ne possèdent pas encore; et par *la charité*, car elles savent qu'elles sont en état de grâce et sont assurées de leur béatitude future; elles ne méritent pas, car elles ne sont plus dans la voie; elles ne peuvent que souffrir pour se délivrer.

—o—

490. Q.—Les fidèles, qui sont sur la terre, peuvent-ils secourir les âmes du Purgatoire ?

Oui, les fidèles qui sont sur la terre peuvent secourir les âmes du Purgatoire; c'est *de foi*. Suffrages des fidèles

" L'Eglise catholique enseigne qu'il y a *un Purgatoire*, et que les âmes qui y sont détenues reçoivent du soulagement par *les suffrages* des fidèles." Conc. Trid.

Les suffrages sont les fruits des œuvres surnaturelles qui sont appliquées aux autres fidèles. Toute œuvre surnaturelle a un double fruit : l'un *méritoire* pour celui qui la fait, et qui le rend digne d'une récompense surnaturelle soit en ce monde, soit en l'autre; l'autre *satisfactoire*, car toute œuvre pieuse est plus ou moins pénale et peut contribuer à l'extinction de la peine due pour le péché pardonné; enfin, la prière a un troisième fruit, appelé *impétratoire*.

Les âmes du Purgatoire, faisant partie de la Communion des saints et ayant besoin des satisfactions et des prières des fidèles, participent aux suffrages *communs* de l'Eglise; il est certain que les suffrages *spéciaux*, offerts par un fidèle pour une personne déterminée, profitent plus à celui à qui ils sont appliqués que les suffrages communs.

par leurs prières, leurs mortifications, leurs aumônes, Moyens
par l'application des indulgences,
par les messes qu'ils font dire pour elles,
et par les communions qu'ils font.

Le concile de Florence sanctionne l'efficacité de ces divers moyens : " Nous définissons que *les suffrages* des fidèles vivants, c'est-à-dire les sacrifices, les prières et les aumônes, ainsi que les autres œuvres de piété que les fidèles ont coutume de faire pour les autres fidèles, servent à ces âmes pour les soulager de leurs peines."

Motifs N'oublions pas que travailler au soulagement des âmes du Purgatoire est pour nous *un devoir*.

Toujours un devoir *de charité* fraternelle et chrétienne ; souvent un devoir *de justice* envers des parents ou des bienfaiteurs ; enfin un devoir *d'intérêt personnel*, car nous serons traités comme nous aurons traité les autres.

—o—

Jugement général **491. Q.—Pourquoi, outre le jugement particulier, doit-il y avoir un jugement général ?**

Outre le jugement particulier, il doit y avoir un jugement général, universel et public.

A la différence du premier qui se passe invisiblement entre Dieu et notre âme, ce suprême jugement sera la comparution simultanée de tous les hommes ressuscités devant le tribunal de Jésus-Christ, assisté de ses Anges et de ses Saints.

Raison **afin que Dieu, qui permet sur la terre que les justes soient éprouvés et que les méchants prospèrent.**

Ici-bas, on accuse souvent la conduite de la Providence divine Les justes sont-ils éprouvés ? on accuse la bonté de Dieu ; les méchants prospèrent-ils ? on accuse la sagesse divine d'être en défaut. Mais le jugement général justifiera la conduite de Dieu vis-à-vis de chaque individu comme de chaque société ; il sera la glorification de Jésus-Christ méconnu et outragé par tant d'impies ; il sera aussi le triomphe des bons et la confusion des méchants.

Signes avant-coureurs **puisse, à la fin du monde, faire éclater sa justice devant tous les hommes.** *La fin du monde* sera précédée de signes *avant-coureurs*.

1. *La prédication* de l'Evangile dans tout l'univers ; alors arrivera la consommation. Math. XXIV.

2. *L'apostasie* des individus et des peuples avec un affaiblissement général de la foi : une foule de séducteurs surgiront, véritables antéchrists, pour entraîner hors de l'Eglise des multitudes entières.

3. *L'apparition de l'Antéchrist* lui-même, " homme de péché, " qui tentera de s'asseoir dans le temple de Dieu, comme s'il était

Dieu... Il aura la puissance de Satan avec toutes sortes de prodiges trompeurs. II Thess., 11.

4. *La conversion des Juifs* qui, selon une tradition très respectable, seront convertis surtout par le ministère d'Enoch et d'Elie, auxquels l'Antéchrist fera subir le martyre.

5. *Le bouleversement de la nature*; sur la terre, il y aura des guerres, des pestes, des famines, des tremblements de terre. "Il y aura des signes dans le ciel, le soleil s'obscurcira, la lune ne donnera pas sa lumière et les vertus des cieux seront ébranlées." Enfin, un feu dévorant s'allumera de toute part et consumera la terre. I Petr. III. Ce déluge de feu purifiera le monde et tout sera réduit en cendres.

Après, aura lieu la résurrection générale.

—o—

492. Q.—Nos corps auraient-ils part à la récompense ou à la punition de nos âmes? Partage du corps

Oui, nos corps auront part à la récompense ou à la punition de nos âmes.

Le corps, qui a participé aux souffrances et aux plaisirs de l'âme doit aussi participer à sa récompense ou à son châtiment. Bien plus, il est nécessaire, à la perfection et à la béatitude complète de l'âme, que le corps qu'elle informe naturellement lui soit uni.

parce qu'ils leur seront réunis par la résurrection.... Résurrection
" *Je crois à la résurrection de la chair.*"

Au son de la trompette des anges, tous les morts se lèveront de leurs tombeaux, et par un acte de la puissance divine, les âmes seront unies chacune à son propre corps, dont les cendres seront rassemblées par le ministère des anges.

La foule presque innombrable des humains se trouvera miraculeusement réunie en un seul lieu, dit la vallée du Jugement ou de Josaphat, non loin du mont des Oliviers et du Calvaire.

pour participer à leur bonheur ou à leur malheur, comme ils ont pris part à leurs bonnes œuvres ou à leurs péchés. *A chacun selon ses œuvres.* Raison

Chaque corps sera uni identiquement de nouveau à son âme;

car si l'âme ne reprenait pas le même corps, il n'y aurait pas une vraie résurrection, mais une assomption d'un corps nouveau. "Je verrai mon Dieu dans ma chair, je le verrai moi-même et non un autre." Job xix, 26.—La matière de notre corps, après avoir été séparée de notre âme, conservera toujours une aptitude spéciale pour être de nouveau unie à son âme.

En conséquence, par la résurrection la gloire des élus recevra des splendeurs nouvelles et le supplice des damnés de plus grandes rigueurs.

—o—

Etat des corps des justes

493. Q.—Dans quel état ressusciteront les corps des justes ?

Les corps des justes ressusciteront glorieux et immortels, comme celui de Notre-Seigneur, q. 100.

Les corps des justes seront doués de quatre qualités spéciales :

1. *L'impassibilité* ou exemption de tout mal, de toute altération ou dissolution ; de là, plus de faim, plus de soif, plus de gémissements, plus de larmes, plus de deuil, plus de douleurs, plus de mort. I Cor. xv, 45.—Apoc. xxi, 4.

2. *La clarté* ou rejaillissement de la lumière béatifique de l'âme, pénétrant le corps comme la lumière illumine un pur cristal ; les corps des plus grands Saints seront aussi les plus glorieux ; Jésus-Christ sera le soleil de la céleste Jérusalem.

3. *L'agilité* ou facilité de passer d'un lieu à un autre avec la plus grande rapidité, comme les Anges ; les lois de la pesanteur ou des corps massifs ne présenteront plus le moindre obstacle aux Bienheureux.

4. *La subtilité* ou soumission parfaite du corps à l'âme, de sorte que, tout en demeurant réellement un corps matériel, il sera spiritualisé, élevé à une telle perfection qu'il aura la pénétration des esprits, comme Jésus entrant au Cénacle, les portes étant fermées.

—o—

Etat des corps damnés

494. Q.—Les corps des damnés ressusciteront-ils aussi ?

Oui, les corps des damnés ressusciteront aussi.

Les corps des damnés ressusciteront avec l'intégrité de leur nature humaine, c'est-à-dire avec tous leurs membres et toutes les parties matérielles de leur corps ; mais ils ne jouiront d'aucune des propriétés des corps des justes ; ils seront plus *charnels* que jamais, *passibles* et souffrant tous les maux réunis ; au lieu d'être brillants, ils seront *ténébreux* et obscurs ; au lieu de l'agilité, ils auront *la pesanteur* qui les retiendra captifs ; au lieu de la subtilité, *l'impuissance* qui les fera retomber à chaque élan de l'âme.

Ils paraîtront au jugement avec leur ignominieuse laideur.

mais ils seront condamnés, ***corps et âme.*** Condamnation

aux peines éternelles de l'enfer. "*Allez, maudits, au feu éternel.*"

Le Fils de l'homme paraîtra au jugement sous la forme de son humanité glorieuse, avec sa croix et ses cicatrices, ayant autour de lui ses douze Apôtres pour juger les tribus d'Israël et tous les peuples de la terre. Alors les consciences seront manifestées et tous les secrets des cœurs seront dévoilés ; puis, les Anges sépareront les bons d'avec les méchants, plaçant les élus à droite, les damnés à gauche ; enfin, la double sentence sera prononcée et aussitôt exécutée : "Allez, maudits, au feu éternel, qui a été préparé par le démon et ses anges." — "Venez, les bénis de mon Père ; possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde."

Quelle scène d'horreur pour les damnés, descendant en enfer

Quel bonheur pour les élus, s'élèvant dans les cieux !

—o—

495. Q.—Qu'est-ce que le ciel ?

Le ciel est un lieu de délices, ou de parfait bonheur. Ciel

Où est ce lieu ? On ne peut le préciser ; cependant l'Ecriture sainte, se servant de l'expression *monter au ciel,* semble indiquer qu'il se trouve en haut, et nous avons l'habitude de le placer audelà de l'espace immense où se meuvent les astres, ou l'Empyrée.

Ce troisième ciel, dont parle saint Paul, ne peut être dépeint, et nous ne pouvons nous faire qu'une faible idée des *délices* dont Dieu enivre ses élus. I Cor. II

Vision béatifique

dans lequel les élus voient Dieu face à face ; *la vision béatifique* constitue leur béatitude essentielle.

Les élus voient Dieu " tel qu'il est face à face," dit saint Jean ; et le concile de Florence ajoute " dans sa nature et en personne." De cette vue de Dieu, de cette connaissance de ses perfections provient un amour extrêmement parfait, d'où il résulte pour les élus une jouissance qui comble tous leurs désirs et les rend Bienheureux. Cette vision et cette jouissance se prolongeront toujours sans aucune interruption.

Lumière de gloire

participent à sa gloire. *" Lorsqu'il aura apparu nous serons semblables à lui."*

Semblables à Dieu, déifiés par la lumière de gloire, qui nous permettra non de comprendre les infinies profondeurs de l'essence divine, mais de connaître tout ce qui peut contribuer à la pleine satisfaction de nos facultés et à récompenser nos mérites ; " car les Bienheureux voient Dieu les uns plus parfaitement que les autres, selon la diversité des mérites. Conc. Flor.—" Dans la maison de mon Père, il y a beaucoup de demeures, " a dit Notre-Seigneur.

Bonheur éternel

et jouissent d'un bonheur éternel. Cette félicité sera *éternelle;* c'est de foi.

Outre la gloire *essentielle* qui est commune à tous les Saints, quoique inégalement, il y a une béatitude *accidentelle,* qui se rapporte à la perfection de leurs corps, à la satisfaction de leurs sens, à l'agrément de la société des Saints et à la beauté du ciel.

1. Nous avons parlé des perfections des *corps* glorieux.

2. Les Bienheureux garderont l'usage de leurs *sens* : la vue se rassasiera délicieusement des beautés célestes, l'ouïe des harmonies grandioses qui s'y feront entendre, l'odorat des parfums délectables des corps glorifiés, le toucher des sensations les plus délicates ; quant au goût, saint Thomas enseigne que le besoin d'aliments cessant dans l'autre vie, cette faculté n'y sera pas en acte, au moins par la manducation ; mais saint Liguori pense que le sens du goût ne laissera pas d'être délecté par une certaine saveur qui viendra du corps lui-même.—Certaines expressions de l'Ecriture

sainte au sujet des jouissances sensibles des élus doivent donc être prises dans un sens métaphorique.

3. La société des élus, vivant ensemble dans le commerce le plus aimable, augmentera encore leur bonheur mutuel. Ap. XXI et XXII.

4. Enfin, cette béatitude sera inaltérable et éternelle. " Je crois à la vie éternelle." Symbole.

—o—

496. Q.—Quels sont ceux qui vont au ciel ?

Ceux qui vont au ciel sont de deux sortes :

les justes qui n'ont point offensé Dieu : ce sont les justes *innocents*.

ou qui ayant eu le malheur de l'offenser, en ont fait pénitence ; ce sont les justes *pénitents*.

Contemplez la foule des élus, qui sont actuellement dans la gloire céleste ; vous n'y verrez que ces deux catégories, *les innocents* et *les pénitents*. Celui qui n'est ni innocent ni pénitent est en état de damnation éternelle ou *réprouvé*. Innocents et pénitents

Ici-bas, nous ne pouvons guère connaître ce qui se passe au ciel ; mais ce que nous en connaissons doit suffire pour ranimer notre espérance. Si nous ne savons pas *comment va* le ciel, nous savons *comment on y va* et quels sont *ceux qui y vont*.

—o—

497. Q.—Quelles paroles devrait-on avoir toujours présentes à l'esprit ?

On devrait avoir toujours présentes à l'esprit ces paroles de Jésus-Christ :

Ces paroles sont comme *l'épilogue* de tout le Catéchisme, et devraient être gravées *en lettres d'or* dans toutes les mémoires. Epilogue

" Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il perd son âme.—Ou que pourra donner l'homme en échange de son âme.—Car le Fils de l'homme viendra dans la gloire de son Père avec ses anges, et alors il rendra à chacun selon ses œuvres. "



CHAPITRE TRENTE-HUITIÈME

EXERCICES DE LA VIE CHRÉTIENNE

Avis Ce dernier chapitre, qu'il est important d'expliquer aux enfants, peut être réservé pour servir de sujet à une instruction spéciale, durant une retraite de Première communion ou de Persévérance.

Nous ne donnons pas de *commentaire* spécial de ce chapitre, parce que les questions dont il se compose ont été déjà expliquées dans le cours du Catéchisme, notamment dans les chapitres qui traitent de la Prière, de la Confession, de la Communion, et dans les diverses pratiques indiquées dans le cours de cet ouvrage.

Journée chrétienne 498. *Q.—Que doit faire un chrétien tous les jours de sa vie ?*

R. Pour vivre saintement, un chrétien doit, tous les jours de sa vie :

1° En s'éveillant le matin, faire le signe de la croix, et dire : *Mon Dieu, je vous donne mon cœur ;*

2° Après s'être habillé modestement, se mettre à genoux et faire la prière du matin ;

3° Entendre la messe, s'il le peut commodément ;

4° Vaquer aux occupations auxquelles son état l'appelle ;

5° Prendre ses repas avec sobriété et tempérance, ayant soin de dire le *Benedicite* et les *Grâces* ;

6° Assister les pauvres, selon son moyen ;

7° Faire l'[illegible] conscience, et la prière du soir, quand [illegible]enue, et en famille autant qu'il se pe[illegible]

Sanctification des actions 499. *[illegible].—Comment doit-il sanctifier ses actions ?*

R. Il doit sanctifier [illegible]es act[illegible]ons en les offrant à Dieu.

500. *Q.—Comment doit-il souffrir les peines et les contrariétés de la vie ?*

R. Il doit souffrir les peines et les contrariétés de la vie avec patience, en expiation de ses péchés, et les unir aux souffrances de Jésus-Christ. Peines de la vie

501. *Q.—Comment doit-il se comporter dans les tentations ?*

R. Dans les tentations, il doit se recommander à Dieu, et éviter les discours et les objets qui pourraient l'entraîner au mal. Tentations

502. *Q.—S'il croit être tombé dans le péché mortel, que doit-il faire ?*

R. S'il croit être tombé dans le péché mortel, il doit s'en humilier sur-le-champ, en demander pardon à Dieu par un acte de contrition parfaite, et se confesser aussitôt que possible. Fautes

503. *Q.—Que doit-on observer par rapport aux divertissements?*

R. Par rapport aux divertissements, on doit observer de n'en point prendre, à moins qu'ils ne soient nécessaires ou innocents. Divertissements

504. *Q.—Que doit faire un chrétien, les fêtes et dimanches ?*

R. Les fêtes et dimanches, un chrétien doit s'abstenir de toute œuvre servile, du jeu, des voyages pour affaires temporelles; assister à la messe de sa paroisse, aux vêpres et aux instructions qui se font dans ces jours. Dimanches et Fêtes

505. *Q.—Qu'est-il à propos de faire tous les mois ?*

R. Il est à propos de se confesser tous les mois et de communier, selon l'avis de son confesseur. Pratiques du mois

506. *Q.—Qu'est-il bon de faire tous les ans ?*

Pratiques de l'année

R. Il est bon de faire une revue plus particulière de sa conscience, tous les ans, pour se préparer à la communion pascale.

507. *Q.—Comment faut-il se comporter dans la maladie ?*

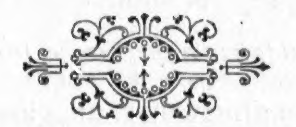
Maladies

R. Dans la maladie, il faut avoir beaucoup de résignation à la volonté de Dieu ; et, si elle devient dangereuse, se préparer chrétiennement à la mort.

508. *Q.—Que doit faire celui qui voit quelqu'un de ses proches ou de ses amis, dangereusement malade ?*

Dernière maladie

R. Celui qui voit quelqu'un de ses proches, ou de ses amis, dangereusement malade, doit l'engager à mettre ordre à ses affaires, à se procurer l'assistance du prêtre, et à recevoir les derniers sacrements.



particulière de
parer à la com-

a maladie ?

aucoup de rési-
le devient dan-
a mort.

un de ses proches

proches, ou de
it l'engager à
l'assistance du
ents.